BnF Gallica

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

{BnF Gallica

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1946.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
reutilisationcommerciale@bnf.fr.

1942-1944

IMPRIMERIE LAINÉ
ROUEN
1947

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

Pendant les années 1942, 1943 et 1944

ARTICLE 59 DES STATUTS

L'Académie déclare laisser à leurs auteurs toute la responsabilité des opinions et des propositions consignées dans les ouvrages lus à ses séances ou imprimés par son ordre.

Cette disposition sera insérée, chaque année, dans le *Précis* de ses travaux.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

PENDANT LES ANNEES 1942, 1943, 1944

ROUEN

IMPRIMERIE LAINÉ

PARIS. — A. PICARD, rue Bonaparte, 82

—

1946

TABLEAU

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN

(au 31 Décembre 1944)

MEMBRES D'HONNEUR

M. le Préfet de la Seine-Inférieure.

M. le Premier Président de la Cour d'Appel de Rouen.

M. le Général Commandant la III^e^ Région.

Mgr l'Archevêque de Rouen.

M. le Maire de Rouen.

MEMBRES TITULAIRES

(Suivant l'ordre de réception)

M. Ferdinand Coutan, I ✪, docteur en médecine (12 décembre 1895).

M. Edouard Delabarre, ✻, I ✪, C ✠, architecte diplômé du Gouvernement, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts et de l'Ecole régionale d'Architecture (15 décembre 1909).

M^me^ Colette Yver [M^me^ Huzard, née de Bergevin], ✻, de la Société des Gens de Lettres (20 décembre 1917), *m. non résidant.*

M^me^ Lefrançois-Pillion, archéologue (4 avril 1919), *m. non résidant.*

M. Pierre Chirol, I ✪, architecte S. C., diplômé par le Gouvernement (16 mai 1919).

M. Edmond Perrée, I ✪, archiviste de la Chambre de Commerce (25 février 1921).

M. Abel Caille, I ✪, directeur de l'Institut chimique (28 mars 1924).

M. Fernand GUEY, ✻, I ✪, directeur des Musées de Peinture et de Céramique (23 avril 1926).

M. André CAUCHOIS, ✻, docteur en médecine (25 juin 1926).

M. Robert REGNIER, ✻, A ✪, O ❁, docteur ès sciences, directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Rouen et de la Station de Zoologie agricole du Nord-Ouest (3 décembre 1926).

M. Gaston MANCHON, I ✪, peintre et graveur (7 janvier 1927).

M. René HERVAL, membre de la Société des Gens de Lettres, (20 décembre 1928).

M. André HALIPRÉ, ✻, I ✪, docteur en médecine, directeur honoraire de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie (21 mars 1930).

M. René FAUCHOIS, ✻, ✠, auteur dramatique (5 décembre 1930).

M. Maurice LEMESLE, en littérature : MAURICE GERMAIN, docteur en médecine (21 janvier 1932).

M. Marcel LANQUETUIT,, I ✪, compositeur de musique, titulaire du grand orgue de la Cathédrale (9 mars 1934).

M. le chanoine FARCY, A ✪, curé de Saint-Sever (15 juin 1934).

M. Jean DELACOUR, ✻, ornithologiste (30 novembre 1934).

M. Paul LABOUNOUX, O ✻, I ✪, C ❁, directeur honoraire des Services agricoles de la Seine-Inférieure (3 mai 1935).

M. le Général Louis SCHUHLER, G O ✻, ✠, ✠, ✠, ✠ (5 juillet 1935).

M. le chanoine LETELLIER, docteur ès lettres, directeur à l'Institution Join-Lambert (22 novembre 1935).

M. Edmond SPALIKOWSKI, I ✪, ❁, homme de lettres (12 novembre 1936).

M. Georges LAISNEY, ✻, I ✪, ✠, professeur agrégé au Lycée Corneille, homme de lettres (12 février 1937).

M. Maurice PELLET, ingénieur agronome (4 février 1938).

M. Eugène LE GRAVEREND, ✻, A ✪, O ❁, directeur du Service des Jardins et Promenades de la Ville de Rouen (4 mars 1938).

M. Paul LAIGNEL-LAVASTINE, ✻, I ✪, agrégé de l'Université, professeur honoraire au Lycée Corneille (10 juin 1938).

M. Pierre-René WOLF, romancier (2 décembre 1938).

M. le chanoine Edouard COUTAN, agrégé de l'Université, supérieur de l'Ecole de Théologie (10 mars 1939).

M. René-Gustave NOBÉCOURT, ✻, ✠, secrétaire général de la Rédaction du *Journal de Rouen* (12 mai 1939).

M. Raymond NEVEU, ✻, I ✪, docteur en médecine, auditeur au Conseil supérieur d'Hygiène (24 avril 1942).

M. Henri ELOY, I ✪, archéologue (3 juillet 1942).

Le R. P. Dom L. DAVID, ✻, Bénédictin de Saint-Wandrille (30 octobre 1942).

M. Robert TROUDE, agrégé de l'Université, professeur au Lycée Corneille (28 novembre 1942).

M. Pierre ABBAT, ✻, directeur des Ateliers et Chantiers de la Seine maritime (23 janvier 1943).

M. Robert-C. FLAVIGNY, architecte, diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes, directeur du Musée départemental des Antiquités (13 novembre 1943).

M. le Chanoine E. DELEPOUVE, ✻, supérieur de la Maîtrise Saint-Evode (4 décembre 1943).

MEMBRES DECEDES EN 1942, 1943 et 1944

M. Georges RUEL, ✻, I ✪, architecte (11 décembre 1902), décédé le 1er janvier 1942.

M. Henri LABROSSE, ✻, I ✪, directeur des Bibliothèques et Archives historiques de la Ville (18 décembre 1919), décédé le 9 mars 1942.

M. le Chanoine LESERGEANT, I ✪, O ✠, vicaire général, archiprêtre de la Cathédrale (17 mai 1929), décédé le 20 avril 1942.

M. Alexandre FÉRON, historien (18 juin 1926), décédé le 29 avril 1942.

M. Maurice ALLINNE, A ✪, directeur du Musée départemental des Antiquités (7 mars 1924), décédé le 16 septembre 1942.

M. Albert FAROULT, ✻, ancien président de la Chambre de Commerce (23 mai 1924), décédé le 21 septembre 1942.

M. Robert PINCHON, ✠, I ✪, artiste peintre (1er juillet 1932), décédé le 9 février 1943.

M. Paul-Louis ROBERT, I ✪, critique théâtral (17 déc. 1927), décédé le 5 mars 1943.

M. Louis DUBREUIL, O ✻, ⚜, ancien député-maire de Rouen (15 décembre 1921), décédé le 29 novembre 1943.

MEMBRES ELUS NON ENCORE REÇUS

M. Albert RICHART, ✻, O ❁, directeur des Services vétérinaires de la Seine-Inférieure (28 octobre 1938).

M. Georges FAYARD, (25 novembre 1938).

M. Marius PERRIER, ✻, I ✪, directeur du Conservatoire de Musique et de la Musique municipale de Rouen (9 décembre 1938).

M. Paul FRANCHETTE, architecte des Monuments historiques du département de la Seine-Inférieure (9 janvier 1943).

M^lle^ Marie-Josèphe LE CACHEUX, archiviste adjointe de la Seine-Inférieure (8 mai 1943).

M. Paul HÉLOT, docteur en médecine (18 décembre 1943).

M. René ROUAULT DE LA VIGNE (26 février 1944).

M^lle^ Jeanne DUPIC, archiviste-paléographe, directrice des Bibliothèques (15 juillet 1944).

MEMBRE ASSOCIE ELU EN 1944

M. l'Amiral DURAND-VIEL (15 juillet 1944).

CORRESPONDANTS ELUS EN 1942, 1943 et 1944

M. Marc CHESNEAU (8 mai 1942).

M. Jean SÉGUIN (8 mai 1942).

M. André MASSON (12 juin 1942).

M. l'Abbé Adalbert MAURICE (12 juin 1942).

M. le Chanoine L. PICHARD (9 janvier 1943).

M. Georges OLIVIER (26 février 1944).

M. Fernand LE PELLETIER (26 février 1944).

M. Roland ENGERAND (16 décembre 1944).

BUREAU (1942)

M. Georges LAISNEY, *Président.*

M. Marcel LANQUETUIT, *Vice-Président.*

M. Robert REGNIER, *Secrétaire pour la Classe des Sciences.*

M. le chanoine LETELLIER, *Secrétaire pour la Classe des Lettres.*

M. René HERVAL, *Trésorier.*

M. Henri LABROSSE, *Archiviste.*

BUREAU (1943)

M. Georges LAISNEY, *Président.*

M. Pierre CHIROL, *Vice-Président.*

M. Robert REGNIER, *Secrétaire pour la Classe des Sciences.*

M. le chanoine LETELLIER, *Secrétaire pour la Classe des Lettres.*

M. René HERVAL, *Trésorier.*

M. P. LAIGNEL-LAVASTINE, *Archiviste.*

BUREAU (1944)

M. Pierre CHIROL, *Président.*

M. Maurice PELLET, *Vice-Président.*

M. Robert REGNIER, *Secrétaire pour la Classe des Sciences.*

M. le chanoine LETELLIER, *Secrétaire pour la Classe des Lettres.*

M. René HERVAL, *Trésorier.*

M. P. LAIGNEL-LAVASTINE, *Archiviste.*

BUREAU (1945)

M. Maurice PELLET, *Président.*

M. le Dr HALIPRÉ, *Vice-Président.*

M. Robert REGNIER, *Secrétaire pour la Classe des Sciences.*

M. le chanoine LETELLIER, *Secrétaire pour la Classe des Lettres*

M. René HERVAL, *Trésorier.*

M. P. LAIGNEL-LAVASTINE, *Archiviste.*

CHRONIQUE
DES
SÉANCES DE L'ACADÉMIE
PENDANT L'ANNÉE 1942

16 JANVIER. — M. Georges Laisney, président, prononce l'éloge funèbre de M. Georges Ruel, architecte, ancien professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Rouen. — M. René Herval, trésorier, présente le rapport financier de l'exercice 1941 : l'Académie lui exprime sa reconnaissance et ses félicitations. — M. Laisney lit quelques chapitres du livre de Jean Séguin, intitulé : *Comment naît, vit et meurt un Bas-Normand*.

23 JANVIER. — L'Académie, après avoir entendu le rapport de M. Laignel-Lavastine, adresse ses félicitations à M. Robert Troude, professeur agrégé de philosophie au Lycée Corneille. — M. le Président désigne les membres des Commissions pour l'année 1942. Il propose la création d'un prix destiné à récompenser une œuvre littéraire inspirée par la Normandie : ce projet, accueilli favorablement, sera soumis au vote dans une séance prochaine.

30 JANVIER. — M. le Dr Raymond Neveu, auditeur au Conseil supérieur d'Hygiène, vice-président de la Société d'Histoire de la Médecine, est élu membre résidant. — Communication de M. R.-G. Nobécourt sur *l'Œuvre poétique de Charles Péguy*.

6 FÉVRIER. — M. R. Herval lit ses poèmes intitulés : *Procession rustique*, *Ugolin*, *l' « Ave Maria » de Byron*, *Chevauchée nocturne*. — L'Académie vote le principe de la création du « Prix de Littérature régionaliste ».

13 FÉVRIER. — Eloge funèbre du sculpteur Bénet, correspondant. — Communication de M. Edmond Perrée sur *l'Industrie et le Commerce de la Normandie*.

20 FÉVRIER. — M. Maurice Pellet lit plusieurs de ses poèmes inédits « à la manière » de Guillaume Apollinaire, Sacha Guitry, Raoul Ponchon, et M. Robert Regnier, la préface intitulée : *Vers l'Avenir*, écrite pour le dernier *Bulletin des Amis des Sciences* paraissant sous la forme accoutumée depuis 1865.

27 FÉVRIER. — Communication — publiée dans le *Précis* des années 1940 et 1941 — de M. Marcel Hérubel, membre de l'Académie de Marine, correspondant, sur *le Tercenal de Nice et le Clos-des-Galées de Rouen*.

6 MARS. — Attribution des allocations de la Fondation Guéroult. — L'Académie donne pleins pouvoirs au trésorier pour le remboursement de certaines sommes du legs Braquehais-Verdrel et la souscription à une émission en cours. — Lecture par M. Georges Laisney d'un conte inédit : *Voyage à Coutainville*.

13 MARS. — Eloge funèbre de M. Henri Labrosse. — Communication, publiée dans le *Précis*, de M. René Herval sur *Sibylle de Conversano*.

20 MARS. — M. le Président lit une étude sur *le Bouais Jan*.

27 MARS. — M. P. Laignel-Lavastine est élu archiviste en remplacement de M. Labrosse. — L'Académie, après avoir entendu le rapport de M. Faroult, adresse ses félicitations à M. Pierre Abbat, directeur des Ateliers et Chantiers de la Seine Maritime. — M. R. Mensire lit une partie des *Quatrains* qu'il publiera prochainement. — Le Bureau décide que par mesure de sécurité les Lettres patentes de la Compagnie et divers documents seront confiés à la Bibliothèque municipale.

17 AVRIL. — M. R. Herval présente un rapport sur les travaux de MM. Henri Eloy, archéologue, Marc Chesneau et Jean Séguin. Des félicitations sont adressées à ces écrivains.

24 AVRIL. — Réception de M. le Dr Raymond Neveu. Notre nouveau collègue étudie *le Rôle des Insectes dans la Transmission de certaines Maladies épidémiques et particulièrement des Maladies tropicales*, et M. R. Regnier, *la Transmission des Maladies aux Végétaux par les Insectes.* (Ces discours sont publiés dans le *Précis.*)

1er MAI. — M. le Président prononce l'éloge funèbre de M. le Chanoine Lesergeant et de M. Alexandre Féron. — M. Maurice Pellet lit une communication sur *la Culture des Fraisiers dans la Région rouennaise*, d'après une étude de M. Caron, instituteur.

8 MAI. — MM. Marc Chesneau et Jean Séguin sont élus correspondants. — L'Académie décide d'accorder à la *Revue de l'Avranchin* une subvention de 200 francs, renouvelable. — M. R. Herval lit quelques-uns de ses poèmes inédits.

15 MAI. — MM. Robert Troude et Henri Eloy sont élus membres résidants. — M. le Président annonce que

l'Académie des Sciences morales et politiques a attribué à MM. Pierre Chirol et René Herval une récompense de 2.000 francs, sur le legs Audiffred, pour leur ouvrage *Rouen à travers les Ages*, et la Société des Poètes français le Prix d'Erlanger à M. R. Herval pour son volume de vers *les Siciliennes*. — M. Jean Lafond lit une communication, publiée dans le *Précis* des années 1940 et 1941, qu'il intitule : *La Résurrection d'un Maître d'autrefois, le Peintre-Verrier Arnoult de Nimègue.*

22 MAI. — L'Académie, après avoir entendu le rapport de M. R. Herval, adresse des félicitations au R. P. Dom L. David, Bénédictin de Saint-Wandrille, et à M^lle^ M.-J. Le Cacheux, archiviste-paléographe.

29 MAI. — M. le Président annonce la mort de M. Georges Desdevises du Dézert, né à Lessay, doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand, et rappelle ses travaux d'érudition, ses récits de voyage, ses œuvres inspirées par la Normandie.

5 JUIN. — M. Pierre Abbat est élu membre résidant. — Après la lecture du rapport de M. le Chanoine Letellier sur leurs œuvres, l'Académie adresse des félicitations à M. André Masson, conservateur de la Bibliothèque de Bordeaux, et à M. l'Abbé Adalbert Maurice, curé de Fresquienne. — Communication de M. Etienne Déville sur *l'Hôtel de Lisieux et la Fontaine de la rue de la Savonnerie.*

12 JUIN. — M. A. Masson et M. l'Abbé A. Maurice sont élus correspondants. — L'Académie adopte un vœu présenté par M. R. Herval pour la préservation et la restauration de la Fontaine de la rue de la Savonnerie. — Les Autorités occupantes anoncent qu'elles se réservent le droit

d'entrée à l'Hôtel des Sociétés savantes. M. Robert Regnier met à la disposition de la Compagnie pour ses réunions la salle de la bibliothèque du Muséum d'Histoire naturelle. La proposition est acceptée.

19 JUIN. — Attribution des arrérages de la Fondation Guéroult. — M. le Président annonce que les séances, désormais, auront lieu au Muséum. M. R. Regnier précise les détails du transfert des meubles appartenant à la Compagnie. M. le Président le félicite et le remercie au nom de l'Académie.

26 JUIN. — M. L. Dubreuil, que la maladie a retenu chez lui pendant plusieurs mois, reçoit les félicitations de ses collègues pour son retour au milieu d'eux. Il commente une étude du « Doryphore », parue dans *le Magasin pittoresque* de 1878. — M. R. Herval lit le premier acte inédit de *Saint Julien l'Hospitalier*, d'après le conte de Flaubert.

3 JUILLET. — Réception de M. Henri Eloy. — M. Eloy présente *Un Collaborateur de l'Abbé Cochet : Paul-Henri Cahingt*, et M. R. Herval ressuscite *Un Souverain anglo-normand oublié : Henri le Jeune, dit Court-Mantel.* (Ces discours sont publiés dans le *Précis.*)

10 JUILLET. — M. R. Regnier étudie *la Toxicité des Traitements arsenicaux sur le Gibier et les Animaux domestiques.*

17 JUILLET. — Le R. P. Dom L. David est élu membre résidant. — M. Georges Laisney analyse un roman inachevé de Louis Beuve : *La Lettre à la Morte.*

2 OCTOBRE. — Eloge funèbre de M. Maurice Allinne. — On décide que les séances auront lieu pendant le mois

d'octobre le vendredi et, à partir du 1er novembre, le deuxième et le quatrième samedi de chaque mois, à 17 heures.

9 OCTOBRE. — Eloge funèbre de M. Albert Faroult. — L'Académie donne une « adhésion de principe » au « Groupement des Amis de la Belle France ».

16 OCTOBRE. — M. R. Regnier annonce que les Autorités allemandes demandent l'évacuation de l'Hôtel des Sociétés savantes.

23 OCTOBRE. — M. R. Herval lit le deuxième acte de *Saint Julien l'Hospitalier*.

30 OCTOBRE. — Réception du R. P. Dom L. David. — Notre nouveau collègue étudie la vie et l'œuvre de *Dom Joseph Pothier, Abbé de Saint-Wandrille, restaurateur du Chant grégorien*, et M. R. Herval celles de *Guillaume de Volpiano, Premier Abbé de Fécamp*. (Ces discours sont publiés dans le *Précis*.)

14 NOVEMBRE. — Attribution des arrérages de la Fondation Guéroult. — Rapport de M. E. Delabarre sur les travaux de M. Paul Franchette, architecte du Gouvernement : des félicitations sont adressées à M. Franchette.

28 NOVEMBRE. — Réception de M. Robert Troude. — Notre collègue lit une savante étude sur *Nicole Oresme*, et M. Laignel-Lavastine analyse *l'Idée de Progrès*. (Ces discours sont publiés dans le *Précis*.)

12 DÉCEMBRE. — Attribution des Prix Pellecat, Boulet-Lemoine, Dumanoir, Octave Rouland, Braquehais-Verdrel, Bouctot (Belles-Lettres) et du Prix de Littérature régionaliste. — M. Georges Laisney est réélu président,

M. P. Chirol, élu vice-président. — Après avoir entendu le rapport de M. R. Herval, l'Académie adresse des félicitations à M. le Chanoine L. Pichard, professeur à l'Institut catholique de Paris. — Communication de M. P. Chirol sur *le Vrai et le Faux Normand*.

26 DÉCEMBRE. — Séance publique annuelle. — Remise des prix des différentes fondations. (L'allocution de M. le Président et les rapports de MM. Pierre Chirol, le Chanoine Coutan et Paul Laignel-Lavastine sont publiés dans ce *Précis*.)

L. LETELLIER,

Secrétaire pour la Classe des Lettres.

COMPTES DE L'ANNÉE 1942

I. — ACADÉMIE

RECETTES

Report de l'avoir au 1er janvier 1942	4.411 95
Arrérages 1942	4.449 25
Intérêts des dépôts	507 75
Subvention municipale	2.000 »
Cotisations	1.131 30
Participation des fondations aux frais généraux	17.117 70
Remboursement d'une Foncière 1895 amortie	494 45
	30.112 40

DEPENSES

Consortium et personnel	1.331 60
Entretien et fournitures de bureau	795 15
Assurance incendie	170 50
Frais de banque	174 »
Impressions diverses	816 90
Service funèbre annuel	216 20
Timbres et divers	656 40
Frais de déménagement	991 40
Achat de vingt Crédit national 1919	12.618 30
Achat d'un Crédit national 1920	554 30
Prix de Littérature régionaliste	1.000 »
Subvention à la Société d'Archéologie d'Avranches.	200 »
Solde disponible	10.587 65
	30.112 40

II. — FONDATIONS

1. Bouctot :

Arrérages 1942		660 »
Prix décerné	500 »	
Participation aux frais	160 »	
	660 »	660 »

2. Boulet-Lemoine :

Arrérages 1942		1.314 »
Prix décerné	1.000 »	
Participation aux frais	314 »	
	1.314 »	1.314 »

3. Braquehais-Verdrel :

Arrérages 1942		59.091 »
Remboursement de 5.284 fr. Rente 4 0/0 1925.....		233.156 50
Achat de 8.470 fr. Rente 3 1/2 0/0 1942	234.740 »	
Allocations 1942	44.000 »	
Frais afférents au service de la fondation	618 30	
Participation aux frais.....	12.889 20	
	292.247 50	292.247 50

4. Courtonne-Lenepveu :

Report de 1941		282 »
Arrérages 1942		282 »
Solde à reporter.....	564 »	
	564 »	564 »

5. Dumanoir :

Arrérages 1942		1.060 »
Prix décerné	800 »	
Participation aux frais.....	260 »	
	1.060 »	1.060 »

6. Gossier :

Report de 1941.....		291 20
Solde à reporter.....	291 20	
	291 20	291 20

7. Guéroult :

Arrérages 1942		7.450 »
Allocations et frais 1942.....	6.082 50	
Participation aux frais.....	1.367 50	
	7.450 »	7.450 »

8. Hie :

Arrérages 1942		972 »
Réserve années précédentes pour entretien de tombeau.....		400 »
Amélioration des jetons de présence et participation aux frais.....	772 »	
Réserve à reporter pour entretien du du tombeau	600 »	
	1.372 »	1.372 »

9. Houzeau :

Report 1941		460 »
Arrérages 1942		160 »
Solde à reporter.....	620 »	
	620 »	620 »

10. La Reinty :

Report 1941		700 »
Arrérages 1942		405 »
Service religieux Dieppe	50 »	
Participation aux frais	105 »	
Solde à reporter	950 »	
	1.105 »	1.105 »

11. Pellecat :

Arrérages 1942		2.650 »
Prix décernés	2.000 »	
Participation aux frais	650 »	
	2.650 »	2.650 »

12. Rouland :

Report 1942		300 »
Arrérages 1942		830 »
Prix décernés	600 »	
Participation aux frais	230 »	
Solde à reporter	300 »	
	1.130 »	1.130 »

13. Rousselin-Mayet :

Arrérages 1942		910 »
Participation aux frais	310 »	
Solde à reporter	600 »	
	910 »	910 »

14. Vermont :

Report 1941		700 »
Arrérages 1942		160 »
Participation aux frais	60 »	
Solde à reporter	800 »	
	860 »	860 »

III. — DÉPOTS

1. Gaumont :

Dépôt au 31 décembre 1941		557 85
Intérêts à 2,75 0/0		15 30
Solde à reporter	573 15	
	573 15	573 15

2. Delamare-Deboutteville :

Dépôt au 31 décembre 1941		2.476 80
Intérêts à 2,75 0/0		68 10
Solde à reporter	2.544 90	
	2.544 90	2.544 90

3. NORMANNIA :

Dépôts au 31 décembre 1941.....		6.249 10
Intérêts à 2,75 0/0.....		52 90
Prélèvement du solde par « Normannia » (M. SAUVAGE, à Caen), le 7 avril 1942. — Soldé.....	6.302 »	
	6.302 »	6.302 »

BILAN GENERAL AU 31 DECEMBRE 1942

ACTIF

Caisse d'Epargne (Livret n° 168.698).....	7.708 30
Crédit du Nord (Compte n° 3.246).....	9.722 60
Avance au Consortium.....	1.000 »
	18.430 90

PASSIF

Disponibilités des fondations et des dépôts.....	7.843 25
Provision pour impression du *Précis* 1940-1941....	10.000 »
Solde disponible	587 65
	18.430 90

L'Académie a ratifié ces comptes dans sa séance du samedi 9 janvier 1943.

Le Trésorier,

R. HERVAL.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(26 décembre 1942)

ALLOCUTION DE M. GEORGES LAISNEY,

PRÉSIDENT

L'ACADÉMIE de Rouen a choisi de décerner ses prix annuels à une époque où, de coutume, l'âme des hommes cède le plus volontiers à l'appel, trop souvent ignoré, de ces sentiments qui ennoblissent les pauvres êtres que nous sommes : l'Amour et la Charité.

Cette période de fin d'année était, naguère encore, toute baignée de tendresse et toute fleurie d'espoir : la grande voix qui, il y a tant de siècles, lança au monde la plus belle parole que l'on ait jamais prononcée et qui eût pu le sauver de la guerre et le guérir de sa misère : « Aimez-vous les uns les autres », il semblait chaque fois que revenait Noël que l'on fût disposé à l'entendre et tout prêt à lui obéir; les hommes, au souvenir des joies puériles que cette douce fête évoquait, redevenaient ces enfants naïfs et purs dont le cœur frémissait à l'attente d'une visite céleste, l'injustice sociale les révoltait, leurs mains paraissaient prêtes à se joindre, leurs âmes à se comprendre et à s'unir.

Hélas! du beau rêve tant de fois et avec tant de ferveur caressé par les gens de bonne volonté, la réalisation semble de plus en plus lointaine à mesure que passent les années. La haine l'emporte sur l'amour, autour de nous s'accumulent les ruines et se multiplient les deuils. On pourrait croire que

les hommes, pris de folie, s'attachent, avec on ne sait quelle obstination cruelle, à détruire tout ce qui donnait son prix à leur vie, déjà si précaire et traversée de tant de peines, et que le monde, las et aveugle, saisi de désespoir, se précipite de son gré vers l'abîme....

La guerre, — dont on s'est refusé si longtemps à découvrir le vrai visage dissimulé par toute une imagerie traditionnelle — la guerre est fille de deux maux redoutables : l'égoïsme et la bêtise. Celui-là dresse les uns contre les autres les individus, les classes sociales et les nations, celle-ci leur impose d'ignorer que la possession des richesses ne conduit pas au bonheur, que la domination engendre la haine destructrice et qu'il n'est guère de conflit qui — sans profiter à personne — ne fasse naître d'autres conflits plus meurtriers.

En aucun temps, l'égoïsme ni la bêtise n'ont causé plus de ravages qu'à l'époque détestable où nous avons été condamnés à vivre. L'égoïsme a mené sans pudeur son triomphe sur des ruines innombrables, quant à la bêtise.... Notre compatriote Flaubert qualifiait d'énorme — et pour donner plus de lourdeur à ce mot il l'écrivait *hénaurme* — celle dont il accusait ses contemporains; par combien d'H faudrait-il commencer cet *hénaurme,* de combien d'accents circonflexes ne conviendrait-il pas d'en couronner la seconde syllabe pour qualifier la bêtise dont nos contemporains ont fait preuve depuis cinquante ans?...

En récompensant selon ses moyens — bien réduits, hélas! — et grâce à de généreuses bonnes volontés auxquelles l'honneur me revient de rendre un hommage ému, le dévouement à la Patrie, le dévouement à la Famille, la dévotion aux Sciences, aux Lettres et aux Arts, notre Compagnie a conscience de lutter contre cet égoïsme et contre cette

bêtise que j'ai dénoncés. Soit qu'elle attribue les récompenses qu'elle a la charge de décerner à ces serviteurs du devoir dont le courage se hausse à la mesure des dangers qu'ils méprisent, soit qu'elle couronne ces familles nombreuses qui donnent un si haut exemple au prix de tant de sacrifices, de peines et d'une lutte si âpre, soit encore qu'elle encourage de jeunes savants, de jeunes artistes, de jeunes écrivains à persévérer dans l'effort en dépit de tant de traverses, l'Académie de Rouen remplit la mission dont elle est le plus jalouse, la tâche dont elle tire le plus de fierté.

D'éminents rapporteurs, au dévouement de qui il sied de rendre justice, tant la besogne est ingrate de choisir parmi tant de nobles exemples, parmi tant de talents, ceux qu'il convient de récompenser, ceux qu'il faut bien se résoudre à laisser provisoirement dans l'ombre, vont vous donner les éloquentes raisons de leur préférence. J'aimerais de souligner que, pour la première fois, notre Compagnie va attribuer un prix de littérature régionaliste. Il lui a paru, en effet, qu'à une époque où il semble que la renaissance provinciale, désirée, depuis si longtemps, par tant de bons esprits, soit plus souhaitable que jamais, il appartenait à l'une des Académies provinciales les plus anciennes et dont l'activité ne consentit jamais à se démentir de la favoriser de son mieux.

La résurrection des provinces ne laissera pas, à coup sûr, de contribuer à ce relèvement de la France où nous avons mis nos espoirs les plus chers. Les dévouements que nous allons louer ce soir, les talents que nous allons signaler, tant d'efforts persévérants, de bonne volonté, d'ardeur efficace qui se font voir, en dépit de la rigueur des jours, chez une population si cruellement éprouvée, témoignent que le bel

espoir de ce relèvement ne sera pas déçu et que l'heure ne tardera peut-être pas autant que l'on pourrait le craindre où la Patrie, accablée et meurtrie, plus aimée encore sous ses longues larmes, reprendra sa route glorieuse.

Le monde saurait-il se passer de la France et n'aura-t-il pas toujours besoin, quoiqu'il en puisse penser, de son goût mesuré, de sa grâce raisonnable et de sa souriante sagesse?

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(26 décembre 1942)

RAPPORT SUR LES PRIX

DE LA

FONDATION BRAQUEHAIS-VERDREL

Par M. PIERRE CHIROL

DEPUIS 1926, l'Académie de Rouen, au cours de sa séance annuelle, est appelée à évoquer avec gratitude la mémoire bienfaisante de Mme Braquehais-Verdrel.

Au soir d'une existence passée dans la pénombre rouennaise, malgré sa situation et son nom, justement honoré dans les fastes de la cité, elle s'est sentie attirée par les angoisses des déshérités et, malheureuse de quitter la vie sans laisser de postérité, elle a songé avec envie à ces ménages où la multiplicité des sourires d'enfants cause parfois d'amers soucis à ceux qui ont la charge de leur distribuer le pain quotidien. Tout son bien, elle a tenu à le mettre à leur service, par le truchement de l'Académie, infiniment honorée d'une confiance totale, puisque partage et distribution en étaient laissés à son jugement exclusif. La seule condition imposée était le choix des bénéficiaires dans l'ancien arrondissement de Rouen.

Pour ma part, je connais pour la cinquième fois l'honneur de présenter le rapport sur les investigations d'une Commission très pénétrée de sa redoutable mission.

Comment l'accomplir, en effet, avec le maximum d'objective équité? Aux yeux des uns, le terme de familles nombreuses impliquerait impérativement l'idée de nombre; un simple classement de chiffres dispenserait de toute autre discrimination.

Pour les autres, — et, personnellement, ce serait mon sentiment — le mot famille est primordial, avec tout ce qu'il comporte de grandeur humaine, de bienfait social, d'efforts personnels, de plus en plus tendus vers la perfection. Si donc, en l'espèce, le nombre est quelque chose, c'est-à-dire nécessaire, il ne saurait être suffisant. L'idéal de la famille doit donc accompagner, sinon même diriger, la notion de nombre et il importe, pour bien remplir notre mission, d'harmoniser les éléments moraux purement intellectuels avec les réalités plus brutales de la quantité.

Aussi, ce souci de rechercher le plus équitable résultat nous a-t-il conduit à exiger la constitution de ces dossiers, parfois inquisiteurs et toujours fastidieux dans leur préparation. Ils permettent, en fin de compte, de juger si une famille de six enfants, disposant par jour d'un budget de 6 fr. 50 par tête, ne serait pas au moins aussi intéressante qu'un autre foyer de dix enfants recevant 13 fr. 85.

Grave problème difficile à résoudre, auquel s'ajoute la question des prix antérieurement touchés, soit en notre propre Académie, soit auprès de l'Académie française, car l'obtention d'un prix Cognacq doit faire écarter à jamais son heureux bénéficiaire. D'autant que pour certains, l'amour du foyer les a incités à ne pas considérer un prix académique comme une indication providentielle à stopper nettement leur générosité procréatrice.

Il y a donc des cas d'espèces délicats à trancher et qui

réclament le dosage minutieux des faits objectifs et des témoignages établis. Avec la conscience la plus éveillée, notre Commission a donc examiné pour 1942 les soixante-seize dossiers émanant de familles nombreuses de l'ancien arrondissement de Rouen. Notons-le, en passant, les limites envisagées par la donatrice pour répartir ses générosités, apparaissent sensiblement réduites, eu égard à l'actuelle division administrative. Bornées au sud et au sud-est par la frontière de l'Eure, elles s'enveloppent dans une ligne brisée qui se détacherait de la Seine un peu en aval du Trait pour traverser La Folletière, Ecalles-Alix, passer au nord de Limésy, rejoindre Guetteville, Beautot, La Houssaye, suivre la voie ferrée jusqu'à Etouteville, englober Buchy, Bosc-Bordel et redescendre en nombreux méandres à l'est de Boisguilbert-Hérondelle, Le Héron et Ry, où elles rejoignent le département voisin. Ces quinze cantons couvrent près de 135.000 hectares et comptent cent cinquante-huit communes.

Le nombre des candidatures en 1942 est un peu inférieur à celui des années précédentes : on peut attribuer cette carence à la discrétion de quelques-uns, mais surtout à l'ignorance où trop de braves gens continuent d'être plongés en ce qui regarde les avantages sociaux, multipliés à l'égard des classes malheureuses.

Toute une éducation reste à faire chez ce peuple français, si enclin à se plaindre, alors qu'un peu de bonne volonté et de discipline lui permettrait bien souvent d'aménager à son profit nombre d'avantages libéralement consentis par les institutions publiques ou privées.

Cette année, les centres urbains et leur banlieue immédiate figurent pour quarante-neuf candidats, la seule ville de Rouen en compte vingt-cinq, et l'on s'étonne d'en rencontrer

deux seulement à Sotteville, quatre à Maromme. Darnétal et Boisguillaume présentent une unique candidature. Partout ailleurs, ce sera seulement une poussière répartie entre les dix-huit agglomérations, puisque Pavilly vient en tête avec quatre familles, Jumièges et Le Trait avec trois, Malaunay et Yainville avec deux, le reste se contentant de l'unité. Il semble pourtant possible de rencontrer en notre Normandie plus de foyers généreux.

L'Académie réclame des autorités et des notables locaux un effort d'investigation susceptible de lui permettre de répondre aux intentions de M^me^ Braquehais.

Après étude, nous avons récompensé une famille de onze enfants, cinq familles de dix enfants, trois de neuf, cinq de huit, quinze de sept enfants et quatorze de six.

Si les ménages à rendement moindre semblent plus avantagés à première vue, il faut l'attribuer à la jurisprudence adoptée les années précédentes, qui avait dirigé notre choix sur les candidats plusieurs fois postulants et plusieurs fois écartés.

Or, le fait d'avoir bénéficié récemment d'un prix Braquehais a éliminé immédiatement un grand nombre de foyers très féconds. Vingt-sept dossiers sur soixante-seize se sont ainsi trouvés hors d'examen.

Les nouveaux venus et les jeunes ménages sont donc, cette année, les grands bénéficiaires de notre compétition.

On peut juger d'ailleurs combien notre modeste secours sera le bienvenu dans ces foyers, où aucune aide ne peut encore être apportée à la mère par la bonne volonté des adolescents. Qu'en attendre à une époque où le ravitaillement doit parfois être cherché très loin et au prix de démarches fort astucieuses dont l'innocence des enfants ne saurait habilement se tirer!

Ces jeunes ménages symbolisent l'avenir national sur lequel nos yeux demeurent ardemment fixés, pleins d'angoisse et d'espérance.

Parce qu'ils sont jeunes, confiants, courageux, ils ne sauraient désespérer et pour cela à ces meilleurs parmi les Français, ils méritaient bien qu'on leur fît confiance et que l'Académie de Rouen les saluât d'un geste qu'elle eût désiré être encore plus généreux.

ALLOCATIONS DE 1.000 FRANCS

M. et Mme BEAUPÈRE (Gaston), 11, rue Saint-Vivien, Rouen (7 enfants).

M. et Mme BERTRAND (Marcel), rue Grieu, lotissement des Jardins, Rouen (9 enfants).

M. et Mme BURETTE (Félix), Claville-Motteville, par Cailly (8 enfants).

M. et Mme CADINOT (Marius), Jumièges (6 enfants).

M. et Mme CANTEL (Gaston), 15, rue Frambeuf, Darnétal (10 enfants).

M. et Mme CANTELOUP (Emile), Cité 4, nº 11, Grand-Quevilly (9 enfants).

M. et Mme CAUDRELIER (Eugène), 27, rue des Capucins, Rouen (8 enfants).

M. et Mme CAUVIN (André), 46, avenue J.-Siegfried, Hameau de la Vierge, 46, Pavilly (7 enfants).

M. et Mme CHAMBRY (Maurice), Sablons-Jumièges, Jumièges (10 enfants).

M. et Mme DÉCURE (Maurice), 26, rue de la République, Petit-Quevilly (7 enfants).

M. et Mme DELABARE (Alphonse), Hameau du Quesnay, Pissy-Pôville (7 enfants).

M. et Mme DELANIS (Georges), 111, rue Mathilde-Julio, Grand-Quevilly (6 enfants).

M. et Mme DELISLE (Raymond), 36, rue Michel-Anguier, lotissement Villanette, Grand-Quevilly (6 enfants).

M. et Mme DESSOLLE (René), 34, rue d'Elbeuf, Rouen (6 enfants).

Mme DEVRAY (veuve), Eslettes, par Monville (10 enfants).

M. et Mme DURAND (Emile), 10, route de Duclair, Maromme (8 enfants).

M. et Mme DUTRIAU (Maurice), Maisons-Blanches, Le Trait (7 enfants).

M. et Mme GILBERT (Georges), 2, rue Louise-Dufour, Petit-Quevilly (8 enfants).

M. et Mme HAUCHARD (Roger), 33, rue Gustave-Flaubert, Petit-Quevilly (6 enfants).

M. et Mme JAFFRE (Yves), route de Bordeaux, Grand-Quevilly (10 enfants).

M. et Mme LAIGUILLON (Augustin), 22, sente Dupont, Le Houlme (6 enfants).

M. et Mme LEGAY (Alfred), 56, rue de la République, Monville (8 enfants).

M. et Mme LEPETIT (Marcel), 9, rue Juste-Dumanoir, Rouen (10 enfants).

M. et Mme LÉTOURNEAU (Marius), 105, rue Jacquart, Petit-Quevilly (7 enfants).

M. et Mme LIOPPE (René), 56, rue des Chartreux, Petit-Quevilly (6 enfants).

M. et Mme MALMAISON (Maurice), 4 *ter*, rue du Passage-Dupont, Rouen (6 enfants).

M. et Mme MALMAISON (Gustave), 23, rue du Progrès, Rouen (7 enfants).

M. et Mme MASSIF (Augustin), 68, rue Martainville, Rouen (7 enfants).

M. et Mme MAUROUARD (Bernard), 3, rue de la Prison Rouen (6 enfants).

M. et Mme NEVEU (Emile), 15, rue des Faulx, Rouen (9 enfants).

M. et Mme NICOLLE (Auguste), Yainville (9 enfants).

M. et Mme PAQUET (René), 19, impasse Lemaire, Maromme (6 enfants).

M. et Mme PIEL (Joseph), 12, rue du Chanvre prolongée, Barentin (7 enfants).

M. et Mme POITTEVIN (Julien), 50, Cité La Neuville, Le Trait (6 enfants).

M. et Mme POULIGUEN (Pierre), 10, rue Juste-Dumanoir, Rouen (7 enfants).

M. et Mme QUENOT (Adrien), 25, rue des Pépinières, Rouen (6 enfants).

M. et Mme RENAULT (Lucien), route de Monville, Malaunay (6 enfants).

M. et Mme ROBERT (Louis), 36, avenue Jules-Siegfried, Hameau de la Vierge, Pavilly (7 enfants).

M. et Mme ROSAY (Ernest), 61, rue Saint-Julien, Rouen (7 enfants).

M. et Mme ROUSSELIN (Armand), 2, rue Aug.-Guéroult, Rouen (7 enfants).

M. et Mme SIEURIN (Marius), Hameau du Haut-Mouchel Saint-Paër-Duclair (11 enfants).

M. et Mme SUBLARD (Roger), 28, rue du Rempart-Martainville, Rouen (6 enfants).

M. et Mme THÉOPHILE (Georges), 25, rue Joseph-Delattre, Rouen (7 enfants).

M. et Mme THOREL (André), Hauts Fourneaux, Cité 3, no 98, Grand-Quevilly (6 enfants).

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(26 décembre 1942)

RAPPORT

SUR LES

PRIX DES FONDATIONS

BOULET-LEMOINE, DUMANOIR ET OCTAVE ROULAND

Par M. le Chanoine COUTAN

MESDAMES, MESSIEURS,

Si le talent nous charme, la vertu nous réconforte; dans les jours d'épreuve, nous en apprécions mieux que jamais la valeur et nos Académies se réjouissent comme d'une de leurs plus nobles prérogatives de pouvoir lui rendre hommage par quelques modestes récompenses.

Le prix Boulet-Lemoine (de 1.000 francs) est attribué cette année à M^lle^ Charlotte Baurenhas. Il nous tardait de donner cette marque d'estime à une travailleuse de grand mérite dont le dévouement à son père avait déjà attiré l'attention et l'admiration de notre regretté confrère M. Labrosse. M^lle^ Baurenhas est née aux portes de notre cité, à Déville, mais son nom nous rappelle ses origines alsaciennes; son grand-père était de la région de Soultz et de Guebwiller. Son père a été employé durant trente-cinq ans comme zingueur-plombier dans l'entreprise Davout-Davranche; depuis son veuvage, en 1902, jusqu'à sa mort en 1939

c'est M^lle^ Baurenhas, ménagère industrieuse et fille aimante, qui a tenu sa maison, tout en se livrant à des travaux professionnels absorbants de tapisserie et de couture. La tâche devint plus lourde pour elle dans les dernières années, son père tomba paralysé en 1936; elle dut subvenir seule à ses besoins et l'assista constamment dans sa maladie avec une piété toute filiale. Fatiguée des yeux par les travaux de couture qu'elle devait prolonger même la nuit, M^lle^ Baurenhas a déjà subi une opération de la cataracte et s'apprête à en subir une autre. Elle souffre aussi d'une certaine faiblesse cardiaque. Mais aucun de ces ennuis ne la déprime; du haut de son troisième étage de la rue Orbe, elle pose toujours un regard clairvoyant sur le monde, et on trouverait difficilement une couturière qui mît plus de cœur à sa besogne. J'ajoute — et cela ne peut nous déplaire, et c'est un mérite de plus — qu'elle se montre très reconnaissante de la sympathie qu'on lui manifeste.

Le titulaire du prix Dumanoir est M. Joseph Thalabart, étudiant en médecine, âgé de vingt ans, que sa superbe conduite lors du bombardement de Rouen, le 5 septembre dernier, a recommandé à nos suffrages. Ce jour-là, Joseph Thalabart n'a pas quitté le 51-52 de la rue Eau-de-Robec, où non seulement il donna aux victimes les soins médicaux les plus opportuns, mais où il aida au terrassement pour activer le sauvetage. Je ne m'arrêterai pas au détail de ces événements tragiques et je renonce à vous peindre notre héros pris sous un éboulement, vers 5 h. 30 de l'après-midi, fort contusionné et réduit à un état extérieur lamentable. J'aime mieux vous faire remarquer que cette action d'éclat n'est pas une action isolée et un accident dans son histoire. Ce grand garçon, de belle allure et de noble visage,

est un engagé volontaire de la Défense passive qui mérite d'être donné à tous en modèle. Déjà le 17 août, lors du bombardement, il s'était distingué au Boulingrin où, dès la première alerte, il s'était rendu sous les bombes, où il avait faillit être brûlé et d'où il avait réussi à transporter cinq à six blessés à l'hôpital.

La Normandie doit être fière d'avoir accueilli ce fils de la Bretagne, qui, après avoir fait ses humanités chez les Jésuites de Vannes, est devenu, au Lycée de Rouen, le disciple en philosophie de notre confrère M. Troude et, dans les hôpitaux, l'élève des meilleurs maîtres et praticiens de notre ville. Il vient d'être reçu dans un rang excellent aux deux Ecoles du Service de Santé de Montpellier et de Lyon. Nul de nous ici, pas même M. l'Intendant Thalabart, ne saurait regretter qu'il attende encore son permis pour rejoindre Lyon, puisque ce retard nous vaut la joie de pouvoir lui adresser directement nos cordiales félicitations.

Les initiatives généreuses de la *Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen* et de la *Société philatélique*, provoquées par notre confrère M. Regnier, son distingué président, nous permettent d'exprimer aussi notre reconnaissance à deux employés du Service des Eaux, qui étaient occupés à la réfection des conduites, rue Eau-de-Robec, le 5 septembre, au moment de la chute des bombes, et qui se sont portés tout de suite au secours des sinistrés, malgré les éboulements meurtriers dans les immeubles en ruines. La première de nos récompenses est accordée à M. Emile Fouque, qui compte déjà de brillants états de service, puisqu'il est titulaire de dix-huit décorations, la seconde à M. Henri Roisset, dont la vaillante jeunesse nous fait espérer une belle carrière, aussi, de dévouement.

Les deux prix Octave Rouland sont attribués à M^lle^ Louise Moussard et à M^lle^ Simone Gourraud.

M^lle^ Louise Moussard appartient à une famille d'Envermeu, qui, au retour de l'exode en 1940, a dû constater tristement le pillage de son petit domaine; à l'heure actuelle, le père gagne péniblement sa vie à réparer des pneus. Elle a dix-huit ans; c'est l'aînée de cinq filles, dont la dernière est âgée d'un an; elle travaille à Rouen au Secrétariat de la Jeunesse, sous la direction de M^me^ Raison, et tous les gages qu'elle peut mettre de côté, elle les réserve à l'entretien de ses jeunes sœurs, avec un complet oubli d'elle-même. Le prix Octave Rouland accroîtra un peu, en ces jours de Noël, le bien-être de la maisonnée.

C'est dans un pauvre logement de la rue des Boucheries-Saint-Ouen que nous avons trouvé M^lle^ Simone Gourraud, auprès de sa mère et d'une tante, réfugiée du Havre, au milieu de ses frères et sœurs pour qui elle est une seconde maman. La famille compte neuf enfants; un fils est marié, deux travaillent hors du logis, mais ils y reviennent le soir. Deux pièces seulement abritent cette grande famille : l'une, qui est la cuisine, l'autre, où s'entassent bien juste les lits nécessaires. Tout est propre, presque élégant; un crucifix protecteur est suspendu à l'un des murs. Malgré les difficultés du ravitaillement, la mine des enfants ne fait pas pitié; je les ai vus avant-hier partir pleins d'entrain pour le patronage des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. On sent qu'à ce foyer préside le courage d'une mère que l'épreuve cruelle d'un départ n'a pas abattu. On devine aussi toute l'action de la sœur aînée, laborieuse et souriante; M^lle^ Simone est fiancée depuis un an, mais elle ne veut pas penser au jour de son mariage, avant que sa sœur âgée de quatorze ans

ne soit suffisamment initiée au ménage pour pouvoir la remplacer. Une pareille attitude n'est-elle pas la promesse des qualités exquises qu'elle apportera en dot à son foyer?

En vérité, Mesdames, Messieurs, on revient tout rasséréné d'une courte enquête parmi les titulaires de nos prix de vertu. Celui-là ne connaît pas assez une ville qui en a parcouru les rues plus ou moins pittoresques, qui en a admiré les monuments et les œuvres d'art. On ne la connaît sérieusement que quand on s'est efforcé de pénétrer dans la vie des âmes. On y découvre bien des misères, sans doute, mais que de merveilles aussi propres à encourager les plus pessimistes!

Qui ne répéterait, après avoir pris contact avec notre peuple où les traditions spirituelles produisent encore de si beaux fruits, le mot célèbre de Charles Péguy : « Il faut que France et Chrétienté continuent »?

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(*26 décembre 1942*)

RAPPORT

SUR LE

PRIX DE LITTÉRATURE RÉGIONALISTE ET LE PRIX BOUCTOT

Par M. LAIGNEL-LAVASTINE

PARMI les neuf ouvrages qui ont concouru pour le prix de littérature régionaliste et pour le prix Bouctot, il y en a un qui se distingue des autres, et par son importance, et par sa valeur. C'est une thèse de doctorat présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris sur *la Fronde en Normandie*, par M. Paul Logié. Le texte ne compte pas moins de trois cent quatre-vingt-quatorze pages de grand format, outre quarante-trois pages de bibliographie. La liste des sources imprimées ou manuscrites, dont certaines sont inédites, témoigne de l'érudition de l'auteur et de sa scrupuleuse conscience d'historien, et atteste que l'ouvrage repose sur des fondations solides.

M. Logié commence par esquisser un tableau général de la Normandie à l'époque de la Fronde. Il étudie successivement le pays, agriculture, industrie et commerce, la société normande au début du XVII^e^ siècle, dans campagnes et villes, dans chacun des trois ordres; puis, l'administration de la province, avec ses rouages compliqués et son lourd appareil

financier. La politique extérieure de Richelieu et de Mazarin, qui doit si bien servir la grandeur de la France, est une politique coûteuse, qui oblige le gouvernement à alourdir le poids des impôts. Des expédients maladroits, comme l'établissement de taxes qui ruinent certaines industries et réduisent les ouvriers à la mendicité, les odieux procédés dont usent les agents des fermiers à l'égard des paysans et des marchands ont provoqué en Normandie, dans les années qui précèdent la Fronde, des troubles assez fréquents, en particulier la fameuse révolte des Nu-Pieds, en 1639, si durement réprimée par Séguier. Mais il ne semble pas que l'attachement des populations à la monarchie en ait été ébranlée. La Fronde aurait pu favoriser des velléités d'indépendance provinciale, mais ces velléités ne se sont guère manifestées, et M. Logié peut affirmer que « la Normandie ne donna pas d'inquiétudes sérieuses à ceux qui avaient la charge de maintenir l'unité française ». La révolte a été suscitée par le Parlement et le duc de Longueville, « bien que la province, dans son ensemble, fût peu disposée à entrer en conflit avec l'Autorité royale ».

Le grand grief du Parlement était l'établissement du *Semestre* par Richelieu en 1641. La Cour était divisée en deux sections dont chacune ne devait siéger que pendant six mois. Cette mesure entraînait la création de charges nouvelles, quatre présidents et quarante conseillers. C'était une des raisons de la réforme, les nouveaux magistrats achetant leurs charges, au profit du trésor royal. En outre, Richelieu donnait pour raison que, grâce à la relève semestrielle, le cours de la justice ne serait plus interrompu comme il l'était par les vacations (nous dirions les vacances) que s'octroyaient ces Messieurs ; il espérait aussi que le Parlement, divisé en

deux groupes rivaux, se montrerait moins hardi dans sa résistance à l'enregistrement des édits fiscaux. Mais cette fournée de nouveaux parlementaires amoindrissait la situation matérielle et morale des anciens; aussi ne s'y résignaient-ils pas, et restaient-ils à l'affût de toutes les occasions d'amener la suppression de cet odieux semestre.

Il trouva un allié dans le gouverneur de la province, le duc de Longueville, personnage faible, indécis et vacillant, mais qui avait de grandes ambitions. Outre son titre de gouverneur, il était le plus grand propriétaire foncier de la province; nombre de gentilshommes normands étaient prêts à le suivre, en lui rendant tous les devoirs du vassal à l'égard de son suzerain. Il rêvait de se faire « duc de Normandie », à peu près indépendant du pouvoir central. Pour y parvenir, il désirait se rendre maître de toutes les places fortes de la province, et principalement du Havre. Il avait épousé en secondes noces, en 1642, Anne-Geneviève de Bourbon, la sœur de Condé. Il avait quarante-six ans, elle en avait vingt-deux : ce n'était pas ce qu'on appelle un bon ménage, ils vivaient d'ordinaire chacun de son côté; mais quelquefois, dans l'intérêt de son frère, l'ardente et intrigante duchesse se rapprochait de son mari et usait de son influence pour le stimuler et l'entraîner aux aventures.

Après ces préliminaires, commence le récit des événements. M. Logié les présente dans l'ordre analytique, celui de Voltaire dans son *Siècle de Louis XIV*. Il ne mène pas de front et chronologiquement le développement de tous les faits : mais il divise la complexité de l'histoire en séries de chapitres, qui étudient successivement les différents ordres d'événements. Chaque chapitre est lui-même coupé en sections munies de sous-titres, et chaque section se compose de paragraphes, dont

chacun a aussi sa rubrique particulière. L'avantage de ce plan, combiné avec cette disposition typographique, est une parfaite clarté.

Nous voyons d'abord, en 1648, une certaine effervescence dans le Parlement de Normandie, à propos du semestre, mais aussi de certaines impositions, et d'excès des soldats dans les faubourgs de Rouen ; et l'influence du duc en cette période est plutôt modératrice. Puis, au début de 1649, il intrigue auprès de Mazarin pour se faire donner le gouvernement du Havre, enlevé à la duchesse d'Aiguillon, la nièce de Richelieu. Sur le refus du Cardinal, et sous l'influence du coadjuteur Gondi, il se rapproche des frondeurs parisiens. Devant son attitude, et sachant qu'il essayait de lever des troupes dans sa province, la Cour envoya pour l'y remplacer le comte d'Harcourt, celui qu'on appelait Cadet-la-Perle, qui se présenta bientôt aux portes de Rouen. Les agents du duc ayant répandu le bruit qu'il venait y installer une garnison, le menu peuple s'agita, tandis que la bourgeoisie de la ville, représentée par ses échevins, décidait de recevoir l'envoyé du Roi. Mais au Parlement, ceux des anciens qui avaient lié partie avec Longueville à propos du semestre l'emportèrent, et sous prétexte d'éviter une émeute, refusèrent au comte d'Harcourt l'entrée de la ville. Comme il était sans troupes et sans argent, il dut se retirer à Pont-de-l'Arche, dont le gouverneur était loyaliste. Quelques jours après, par la rive de la Seine et par le Vieux-Palais, dont la garnison lui était acquise, le duc de Longueville entra lui-même dans la ville. Après de longues discussions, le Parlement reconnut son autorité ; en revanche, le duc y vint faire des propositions tendant à abolir le semestre. Le premier président, Faucon de Ris, et le procureur général Courtin, se voyant impuissants à maintenir l'obéissance au

Roi, quittèrent alors la ville, laissant les mains libres aux factieux ; et le Parlement lui-même rendit un arrêt portant qu'il serait « tenu en la même forme et manière qu'il était en l'an 1639 », c'est-à-dire que le semestre était supprimé. Par cet arrêt, dit M. Logié, « le Parlement s'engageait délibérément dans la voie de la rébellion ; le succès de sa cause dépendait désormais de celui de la Fronde, et le duc de Longueville allait trouver en lui un auxiliaire complaisant, qui légaliserait en quelque sorte, aux yeux des Normands, les mesures les plus audacieuses qu'il prendrait ». Notamment, pour mettre de l'argent dans la caisse du parti, la saisie des recettes publiques, la vente au rabais du sel entreposé dans les greniers de la gabelle ; puis, des mesures d'ordre militaire, pour favoriser les levées de soldats au service de la Fronde. Il en résulta une déclaration royale qui interdisait le Parlement de Normandie, enjoignait à ses membres de se rendre auprès du Roi dans les quatre jours, sous peine d'être déclarés coupables de lèse-majesté, « privés de leurs charges et de leurs biens, qui seraient confisqués et réunis à la Couronne ».

De là, M. Logié passe aux relations du Parlement de Rouen avec celui de Paris, pendant cette période. Les deux Parlements se prodiguent les protestations d'amitié, mais évitent de trop s'engager. Rouen, qui se rendait compte que l'abolition du semestre, par ceux-là mêmes qui y avaient un intérêt personnel, n'était pas à l'abri de tout reproche, aurait voulu que Paris prît lui-même un arrêt pour l'abolir, mais les Parisiens, que cette affaire ne touchait guère, se dérobèrent. Paris aurait voulu que Rouen s'unît à lui dans sa lutte contre Mazarin, en prenant aussi un arrêt contre le Cardinal : mais Rouen jugea cette mesure inutile. Les Parisiens insistaient sur le recrutement de l'armée normande, que Longueville leur

avait promise, et qui devait rompre le blocus de Paris, mais les Rouennais s'en tenaient aux mesures déjà mentionnées, que les Parisiens estimaient insuffisantes, et ils s'impatientaient de ne voir rien venir.

Ici, laissant le Parlement, l'auteur examine la situation des deux partis dans l'ensemble de la province. L'archevêque de Rouen était resté fidèle, mais son Chapitre était frondeur; le corps de ville avait peu de zèle, et le duc, pour s'en faire obéir, devait souvent imposer sa volonté. La population de Rouen et des faubourgs applaudissait naturellement à la vente du sel et aux autres mesures qui lui étaient avantageuses, mais ne mit aucune ardeur à s'enrôler dans l'armée du duc. Le Pays de Caux, avec Dieppe, était la région la plus favorable à Longueville; il dominait aussi dans le Pays de Bray et le Vexin. Mais, dans la vallée de la Seine, d'Harcourt était maître des passages en amont de Rouen, Elbeuf, Pont-de-l'Arche, Les Andelys avec le Château-Gaillard, Vernon : il gênait ainsi gravement les relations des frondeurs de Rouen et de Paris. Evreux était frondeur; Longueville s'était saisi de Pont-Audemer et de Quillebeuf. Il dominait à Caen, mais non sans résistance, à Bayeux; à Lisieux, le gouverneur était mazarin, mais l'évêque, Léonor de Matignon, était frondeur, et c'est lui qui l'emporta. Alençon, Honfleur et Pont-l'Evêque échappaient au duc de Longueville, parce que ces villes étaïent sous la dépendance du duc d'Orléans, qui était d'accord pour le moment avec la Reine et Mazarin. En somme, malgré le grand crédit de Longueville, la province restait très divisée.

Après quoi, l'auteur en vient aux opérations militaires. Elles sont petites, chacun des deux partis ne pouvant aligner que peu de soldats, et ceux-ci n'étaient guère redoutables qu'aux habitants également pillés par les deux armées. Le

comte d'Harcourt s'empara de Pont-Audemer, et de Quillebeuf, qui fut mis à sac, mais échoua devant Evreux, et perdit Argentan. Au début de mars 1649, le bruit se répandit à Paris que la fameuse armée de secours était prête et allait arriver : mais c'était prendre l'espoir pour la réalité, car, vers le même temps, Longueville subissait un échec à Moulineaux et à La Bouille, et Harcourt prenait le château du Neubourg. Là-dessus, intervint le traité de Rueil, 11 mars 1649, qui mettait fin à la guerre de Paris. Mais Longueville, à qui la Cour refusait les places de Pont-de-l'Arche et du Havre, continua les hostilités. Il s'empara d'Harfleur, tandis que Matignon, son lieutenant général en Basse-Normandie, maître du château de Valognes, mettait au pillage les caisses publiques du Cotentin : ce n'était plus que pur brigandage, Longueville et le Parlement de Rouen ayant donné leur accord à la paix de Rueil. Au reste, en même temps qu'il faisait la guerre, Longueville n'avait pas cessé d'intriguer à la Cour, pour se faire payer son accord au meilleur prix. Il y a eu toute une série de négociations et de marchandages, que M. Logié explique par le menu.

En somme, Longueville fut le principal bénéficiaire de cette aventure. Resté maître du Vieux-Palais de Rouen, des châteaux de Dieppe et de Caen, il obtint encore Pont-de-l'Arche le 4 octobre 1649, grâce à Condé, son beau-frère, qui en fait une des conditions de son apparente réconciliation avec Mazarin. Il consolide son autorité dans la province, en se faisant accorder pour ses fils la survivance de son gouvernement, en achetant pour lui-même les charges de bailli de Rouen et de bailli de Caen. Puis, il installe de ses partisans dans les postes principaux de la province : la rébellion lui avait réussi. Le Parlement obtenait l'abolition du *Semestre* :

il y eut de longues discussions sur le nombre et sur le choix des charges qui seraient supprimées, et sur les moyens d'indemniser les conseillers éliminés. Seules, les populations payaient les frais : elles restaient ruinées par les gens de guerre et par les exactions des chefs frondeurs; il y eut disette de blé en 1649, et une épidémie de peste en septembre.

Cependant, Longueville n'était pas satisfait. Pour être complètement maître de la province, il lui fallait encore la place du Havre. Le gouverneur en était le jeune duc de Richelieu, sous la tutelle de sa tante, la duchesse d'Aiguillon. M^me^ de Longueville conçut et exécuta un projet romanesque. Le 26 décembre 1649, elle maria le jeune duc, au château de Trie, avec la veuve du marquis de Pons, Anne du Vigean, beaucoup plus âgée que lui, qui devait le mettre sous l'influence de Condé et l'amener à lui livrer la place. Cette intrigue fut un des griefs qui décidèrent la Reine à faire arrêter les Princes, Condé, Conti et Longueville, en janvier 1650. La duchesse de Longueville put s'échapper, et gagna la Normandie. Elle ne doutait pas de soulever la province : elle fut déçue. Le Parlement, qui avait obtenu satisfaction sur le semestre, n'était pas disposé à tout risquer pour ses beaux yeux; et les peuples étaient bien décidés à conserver la paix. La duchesse dut quitter Rouen, et se retirer à Dieppe. La Cour s'avisa alors que le meilleur moyen de confirmer les Normands dans leur fidélité était de leur montrer leur jeune Roi. Louis XIV fit son entrée à Rouen, le 5 février 1650 : il y fut reçu avec des transports de joie. La plaine de Sainte-Catherine, le faubourg Martainville et les rues où passa le cortège étaient remplis d'une foule qui ne cessait de crier : Vive le Roi! pendant que le beffroi sonnait et que tonnaient les canons du Vieux-Palais. Le Roi

descendit à Saint-Ouen, le Cardinal à l'Archevêché. En même temps, une petite armée reprenait Pont-de-l'Arche.

Cependant, à Dieppe, la duchesse demandait assistance aux Espagnols des Flandres, et attendait l'arrivée d'une flotte de secours, tandis que la ville, décidant de rester fidèle au Roi, coupait toutes communications avec le château, où se fortifiait la duchesse, et recevait le marquis de Plessis-Bellière, envoyé par le Roi pour prendre le commandement des milices bourgeoises. Se voyant hors d'état de résister et craignant d'être faite prisonnière, la duchesse s'évada du château de Dieppe, dans la nuit du 8 au 9 février, et, après avoir erré quelque temps entre Dieppe et Le Havre, où elle ne put entrer, s'embarqua pour Rotterdam, d'où elle gagna Stenay, auprès de Turenne, qui faisait alors la guerre à Mazarin. Le château de Dieppe se rendit. En même temps, Mazarin s'assurait solidement Le Havre, en déterminant le jeune duc de Richelieu à venir à la Cour, où sa femme aurait le tabouret. Même succès à Evreux, et en Basse-Normandie, à Caen, Saint-Lô, Cherbourg, Granville ; prise de possession du Vieux-Palais de Rouen, destitution des créatures du duc de Longueville : à cette occasion, le procureur-syndic des Etats fut remplacé en cette charge par un bourgeois de Rouen, qui s'appelait Pierre Corneille.

Le comte d'Harcourt fut chargé de remplir les fonctions de gouverneur. Il eut quelques petits conflits avec le Parlement ; il y eut aussi, çà et là dans la province, quelques mouvements de gentilshommes en faveur de la duchesse ; des dames agitées se démenèrent, en des essais de complots, qui reposaient sur le concours de l'Espagne : mais rien n'inquiéta gravement le pouvoir royal. Quand les Princes prisonniers furent transférés dans la citadelle du Havre, le 26 no-

vembre 1650, la province resta indifférente à leur sort, et le Parlement de Rouen, bien loin d'élever la moindre protestation, adressait à ce moment des remerciements au comte d'Harcourt, pour avoir interdit aux soldats qui passaient dans la région de loger dans les maisons de campagne des conseillers.

Les événements qui suivent n'intéressent pas particulièrement la province, c'est la libération des prisonniers et le premier exil de Mazarin, à Bruhl. Le Parlement de Paris, qui rendait de nouveaux arrêts contre le Cardinal, invita le Parlement de Rouen à l'imiter : on lui donna satisfaction une fois, sans insister davantage; « la personne de Mazarin était indifférente aux conseillers normands ». Le duc de Longueville, réintégré dans toutes ses charges par la déclaration du 25 février 1651, fit une visite au Parlement et une tournée par toute la province, pour s'y montrer et y rétablir son crédit, mais une nouvelle tentative des siens, pour mettre la main sur Le Havre, échoua, grâce à la vigilance des échevins. Le duc commençait d'ailleurs à se fatiguer des hauteurs impérieuses de son beau-frère et de l'attitude de sa femme; d'autant plus que les alliances avec les étrangers, Espagnols et Anglais, répugnaient peut-être au descendant de Dunois. Aussi ne les suivait-il pas dans leurs projets belliqueux, et même, il prêtait l'oreille aux émissaires du Cardinal. A la fin de 1651, la province, où la misère était grande, ne craignait rien tant qu'une reprise de la guerre intérieure, et le Parlement enregistrait les déclarations royales contre Condé révolté sans difficultés, et sans protestation du duc de Longueville.

Le retour de Mazarin fit renaître quelque agitation. Le Parlement de Rouen, où le premier président Faucon de Ris avait repris son autorité, évita de s'engager dans ce conflit

tout politique : par contre, il défendait ses prérogatives contre les prétentions de l'Intendant. Mais l'attitude de Longueville, en mars 1652, était assez équivoque. Ses gens s'occupaient de lever des troupes. Apparemment, il voulait s'appuyer sur une certaine force, non pour se joindre à Condé, mais pour jouer le rôle de médiateur à son profit personnel. Cependant, le Parlement s'en inquiéta, et le duc dut lui donner des assurances de ne pas se joindre aux rebelles. Le 18 juillet 1652, intervint enfin un accord, « qui fixait le prix dont le Roi payait la fidélité, jusqu'alors bien chancelante, du gouverneur de la Normandie ». C'étaient des titres et des honneurs, un duché-pairie, et l'autorisation de joindre à son gouvernement le Vexin français, Dreux, Le Mans et le Perche.

A partir de ce moment, il rejeta avec plus de décision les sollicitations du duc d'Orléans et de Condé, et le Parlement, à son exemple, se dérobait aux invites du Parlement de Paris. La Normandie resta en dehors de la guerre civile. On ne signale que quelques agitations sporadiques de la noblesse, et les désordres tout locaux provoqués par la garnison de Verneuil, qui appartenait au duc de Beaufort. Les troupes royales s'étant avancées jusqu'à Mantes, le bruit se répandit qu'elles allaient entrer en Normandie, et il en résulta à Rouen un commencement d'émeute, mais qui fut vite apaisé par Longueville et le Parlement.

Quand Mazarin, de son plein gré, et pour ôter aux Princes le prétexte dont ils couvraient leur rébellion, résolut de s'éloigner du Roi pour la seconde fois, Longueville lui resta fidèle. Il appuya devant le Parlement les demandes financières du gouvernement royal, et s'occupa de lever et d'envoyer des troupes que réclamait le Cardinal. Il intervint même pour faire enregistrer par le Parlement certains édits, qui y trou-

vaient de l'opposition. Cependant, les troubles de Paris ayant pris fin, les échevins de Rouen apprirent avec satisfaction, le 17 août 1652, que le Roi désirait voir la ville reprendre son commerce avec la capitale et prenait des mesures pour assurer la sécurité des routes. Enfin, en octobre 1652, la garnison de Verneuil se soumit ; c'était le dernier centre de résistance des rebelles en Normandie. Cette année 1652 n'avait pas été trop mauvaise pour les Normands, qui savaient gré au duc d'avoir écarté la guerre de la province. Aussi en fut-il poétiquement remercié et félicité dans les Concours des Palinods de Rouen et de Caen.

En février 1653, le retour de Mazarin à la Cour « présagea le triomphe définitif du gouvernement royal. En Normandie, on réagit avec une vigueur accrue contre ceux qui eurent quelques velléités de susciter de nouveaux troubles ». L'auteur ne signale plus que de petits incidents sans gravité : ainsi, le Parlement fit quelques difficultés sur les édits qui réglaient les indemnités des conseillers éliminés, mais sans s'obstiner. En août 1653, Bordeaux s'est soumis, la Fronde est finie. M. Logié remarque ici qu'à aucun moment il n'y eut en Normandie d'insurrection contre le pouvoir central et de tentative d'autonomie provinciale. Le Parlement n'invoque la *Charte normande* qu'incidemment, et pour masquer son véritable objet, qui est l'abolition du semestre. Le duc de Longueville n'est mû que par des intérêts personnels. Le résultat des troubles fut un renforcement du pouvoir royal, par l'établissement des intendants. Les derniers Etats provinciaux sont de 1657 : ils disparurent sans qu'aucune protestation s'élevât, ni de la part du Parlement, ni de celle des trois ordres de la province. « Si la Fronde ne leur avait pas donné le coup de grâce, du moins avait-elle sans doute hâté leur fin, en inspi-

rant à Louis XIV une horreur profonde pour ces Assemblées. »

Cependant, M. Logié signale encore, pour finir, des Assemblées de la noblesse de 1657 à 1659. Les gentilshommes étaient mécontents des mesures prises contre les nouveaux anoblis : d'abord parce que beaucoup de ceux-ci avaient conclu des alliances avec de vieilles familles, qui se solidarisaient avec eux ; et puis, parce qu'on les tracassait tous, en les obligeant à produire leurs titres pour jouir de leurs privilèges fiscaux. Il va sans dire que des agents de Condé essayèrent d'en profiter et s'employèrent à entretenir l'agitation. Mais Mazarin, après avoir détaché des meneurs la masse des gentilshommes, en atténuant ses exigences sur les preuves de noblesse, lança des ordres d'arrêt contre les personnages les plus compromis : quelques-uns furent pris et exécutés, d'autres parvinrent à s'échapper. Au moment de la paix des Pyrénées et de la réconciliation de Condé avec la Cour, il y eut une amnistie, qui mit fin à ce dernier soubresaut de la Fronde expirante en Normandie.

Le duc de Longueville conserva son gouvernement jusqu'à sa mort, en 1663. Mais l'autorité des intendants réduisait la sienne de plus en plus. Ses fils lui succédèrent, comme il lui avait été promis ; mais, en raison de leur bas âge, c'est le duc de Montausier qui exerça la charge : elle n'était plus guère qu'honorifique, et Montausier ne résidait pas. La duchesse, qui vécut jusqu'en 1679, ne s'occupait plus que de la défense de Port-Royal. Le Parlement, qui avait obtenu gain de cause sur le semestre, dut enregistrer l'ordonnance royale de 1667, qui limitait étroitement son droit de remontrances, et le confinait dans ses fonctions judiciaires. Quant au peuple, il eut toujours à souffrir de l'organisation déplorable de la fiscalité,

d'où il résultait beaucoup de misères : mais on l'acceptait d'assez bonne grâce, parce que l'autorité du Roi garantissait la paix intérieure, condition nécessaire de l'agriculture et du commerce.

Tel est le résumé, fort imparfait, de cet ouvrage considérable. On admire la patience de l'historien, qui a pu mener jusqu'au bout le récit minutieux de ces événements sans grandeur. Sauf l'équipée de M^me^ de Longueville, il n'y a rien qui flatte l'imagination : il s'agit presque toujours de petits intérêts, de personnages médiocres, et de débats d'une monotonie fastidieuse. Mais il est sans doute utile que les parties les plus ingrates de notre histoire soient connues comme les plus brillantes, pour en établir la vérité générale. Cette présentation si exacte, si précise, si circonstanciée, et qui me paraît définitive d'un moment de notre passé, rendra certainement de grands services à tous les curieux du XVII^e^ siècle, qui ne pourront se dispenser de consulter cet écrit capital. Pour nous, c'est une bonne fortune que, pour la première fois que nous avons à décerner ce prix de littérature régionaliste, nous nous trouvions en présence d'une œuvre si considérable, à tous les égards : elle mérite le prix, indiscutablement.

L'Académie a décerné le prix Bouctot à M. Georges Larmignat-Lamy, pour son volume *Contes et Chansons du Rigaudon (Rouen, XVIII^e^ siècle)*, édité par la Maison Maugard, en 1942. Il avait déjà publié *les Chansons de la Pavane*. Dans cette gerbe de contes, on peut signaler particulièrement *la Procession des Mathurins et des Captifs rachetés en Alger*, curieuse et saisissante évocation d'un épisode de la vie du vieux Rouen. Puis, trois histoires macabres, mais qui n'en sont pas moins joyeuses : celle de *Maître Gaspard, son cercueil, ses amies et son enterrement*, qui se passe vers

Amfreville-la-Mivoie, et où les petites amies du défunt, le curé de la paroisse et les huit confrères de la Charité jouent leurs rôles avec un naturel délicieux. Le conte intitulé : *Gros-Pépère et Couche-tout-nu;* ce sont les noms du double-six et du double-blanc, dans le jeu si normand des dominos. C'est leur présence dans la main du père Leroux qui permet d'identifier son cadavre, que les diaboliques manigances de Julie, son ancienne servante et depuis l'épouse légitime de Leblanc, savetier, son voisin aux Petites-Eaux de Robec, avaient confondu avec celui de son mari, pour nuire à Cornélie, veuve de Leroux. L'histoire de *la grande Berthe, qui plusieurs fois mourut et vit encore*, dans son domicile rupestre, à mi-hauteur de la falaise d'Orival. J'ajouterai la mésaventure, au marché de Darnétal, du père Cornu et de la fille Rose Patel, tous deux arrêtés et fourrés en prison par un capitaine à cheval, qui n'est en réalité qu'un sacripant, caporal aux arquebusiers de Rouen. Puis, *la Rosière du Dieu-Battu*, où l'on voit Austreberthe Loiselier se venger si plaisamment, devant la foule amassée sur la place du marché, du garde champêtre Sénateur, dont le rapport l'a frustrée de la couronne qu'elle ambitionnait, au profit de la fille Francine Faitout, de Martainville. Et les chansons de la Saint-Gorgon de Canteleu, entonnées au logis de Blaise Pommier, faïencier chez le maître Poterat; enfin, *Une Election à Falaise* : c'est la seule fois qu'on aille si loin, mais c'est toujours en Normandie; élection qui se termine de façon bien humiliante, mais bien méritée pour un fameux avocat de Rouen.

Dans tous ces contes et chansons, on trouve une invention abondante et ingénieuse, des trouvailles d'une fantaisie parfois cocasse, mais qui n'exclut jamais la vraisemblance et la crédibilité. Le récit est mené d'une allure preste et dégagée, avec

un entrain irrésistible, avec une grande adresse aussi à mettre en relief les situations essentielles, les scènes capitales, celles qui nous révèlent le mieux le caractère et le milieu des personnages, sans jamais hésiter ni se ralentir dans sa course. Une verve truculente, gaillarde et quelquefois rabelaisienne, mais l'allègre bonne humeur fait tout passer, trouve pour s'exprimer une langue juste, drue et succulente. Il s'en dégage un parfum de terroir très prononcé; nous nous sentons toujours chez nous, dans l'atmosphère caractérisée des divers quartiers de Rouen et de ses environs. Par exemple, ces Normands mêlent au goût de la ripaille et de la paillardise des pratiques de dévotion qui attestent leur prudence héréditaire. Bref, nous avons affaire ici à une œuvre d'une qualité littéraire indéniable, qui témoigne d'un heureux tempérament de conteur. Elle emporte nettement la palme sur tous les autres concurrents.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(*26 décembre 1942*)

RAPPORT

SUR LES

PRIX DE LA FONDATION PELLECAT

Par M. PIERRE CHIROL

EN un temps où quiconque ayant charge en l'Etat place avec raison toutes ses espérances dans la jeunesse française, c'est une bonne fortune pour l'Académie de Rouen de pouvoir disposer chaque année de deux prix, spécialement destinés par leur fondateur à encourager deux adolescents au seuil de leur carrière.

Grâces soient donc rendues à M. Pellecat. Dès 1910, se penchant lui aussi sur tant de difficultés et d'angoisses qui assaillent les débutants, ce bourgeois, à l'âme tendre sous un aspect rude et sans grâce, fondait à perpétuité deux prix de 1.000 francs pour permettre à quelques étudiants de briser les entraves s'opposant à leur ascension professionnelle.

Le malheur des temps et des monnaies à quelque peu estompé l'éclat attrayant d'une telle somme : 1.000 francs, jadis, constituait un viatique d'un puissant potentiel. Aujourd'hui, un chevalier douteux du marché noir en parlerait dédaigneusement comme d'une unité assez banale. Hélas! tel est le sort pénible des Académies d'avoir à maintenir en circulation des mots et des choses sans posséder le pouvoir

de les adapter immédiatement aux réalités mouvantes de la vie. Vieilles dames aux grâces durables, quoique parfois désuètes, elles constatent ainsi la relativité de leur immortalité dont certains côtés se révèlent bien éphémères.

Aussi, malgré la dévaluation du « billet », il y aurait une cruelle injustice à sous-estimer la grande générosité de M. Pellecat et à ne pas rappeler, chaque année, avec reconnaissance, la volonté éclairée dont il fit preuve comme aussi le geste profondément humain et intelligent qui l'incita à confier à notre Compagnie l'exécution de sa volonté suprême.

Nous demeurons fiers d'avoir été choisis pour perpétuer un tel acte d'intelligente bonté : avec conscience, nous nous efforçons de répondre aux intentions du fondateur.

D'ailleurs, comme j'eus jadis l'occasion de l'exposer ici même, notre palmarès témoigne et continue de témoigner de choix excellents.

Tous nos lauréats ont parcouru une belle carrière. La suite de leur vie a justifié notre choix. Sauf quelques infortunés fauchés tôt par la mort, les autres se sont créé une place, mieux que cela, un nom dans la Cité, et voilà qui justifierait, s'il en était besoin, aux yeux des railleurs, la fondation de ces prix académiques, dont on aimerait voir plus souvent la création par tant de prétendus philanthropes qui se lamentent officiellement de voir leur nom disparaître et leur désir de bonté à jamais aboli.

*
**

Trois dossiers avaient été déposés en 1942 pour le prix Pellecat. L'Académie a retenu deux artistes, l'un architecte, l'autre musicien : j'ai l'honneur de venir vous en exposer les mérites.

M. Jacques Daniel est né à Bolbec en 1922. Au sortir du Pensionnat Jean-Baptiste-de-la-Salle, il a suivi tout d'abord les cours du soir à notre Ecole des Beaux-Arts, en 1937. A l'instigation de son maître, l'excellent architecte Robinne, aussi dévoué à ses élèves qu'aux familles nombreuses, il participa au concours annuel de l'Association provinciale, où il remporta le second prix d'archéologie. En 1939, il fut admis à l'Ecole nationale d'Architecture de Rouen, où il se montra un élève distingué de notre collègue Edouard Delabarre. Bon dessinateur, Jacques Daniel a remporté plusieurs médailles en seconde classe, mais l'incendie de la Haute-Vieille-Tour a détruit ses projets scolaires dont l'examen nous fut ainsi rendu impossible. Quelques croquis bien venus ont seuls pu permettre à notre Commission de se faire une appréciation, flatteuse d'ailleurs, sur la valeur de ce candidat.

Cette destruction résultant de la période actuelle n'est pas la seule épreuve qui devait en découler pour notre lauréat.

Le 17 août dernier, le bombardement stupide du Boulingrin frappait à mort son père, regagnant paisiblement son logis, rue Dieutre, où l'attendaient ses six enfants. Après huit jours de souffrances terribles, il devait succomber, victime après tant d'autres du cataclysme qui bouleverse le monde.

Vous conviendrez qu'à un jeune homme si cruellement éprouvé, et de ce fait risquant de voir arrêter son essor artistique, un prix Pellecat ne pouvait être accordé avec une plus juste compréhension des intentions généreuses du fondateur.

Celui-ci applaudirait également au choix qui nous a porté à donner le second prix, de même valeur, à un ancien élève de la Maîtrise Saint-Evode. Claude Lemire, né en 1921,

a donné à ses premiers maîtres « les signes évidents d'une vocation musicale et d'un attrait irrésistible vers la composition », ce sont les termes propres de l'éminent Directeur de la Maîtrise, l'Abbé Delestre, qui ajoute : « Ses succès à Paris confirment les espoirs fondés sur lui » ; en effet, après ce noviciat délicieux à l'ombre de notre Cathédrale, Claude Lemire, abandonnant l'atmosphère sereine qu'en soliste fort apprécié il avait fait vibrer, s'est fait admettre au Conservatoire de Paris en 1939 ; il y a remporté en juillet dernier le premier prix d'harmonie, premier nommé.

Actuellement, il poursuit ses études dans la classe de fugue et la classe d'orchestre ; en outre, il suit, à titre d'auditeur, la classe de composition de M. Roger Ducasse. Ses maîtres, rouennais et parisiens, sont unanimes à reconnaître la qualité de son effort, sa régularité et à en escompter d'avance les résultats probables.

L'Académie est heureuse, en décernant un prix Pellecat à Claude Lemire, de contribuer à aider un jeune musicien rouennais. Puisse-t-il s'apprêter à rejoindre la noble phalange de nos compositeurs locaux, où brillent tant de noms glorieux dont la Cité rouennaise demeure justement fière !

CHRONIQUE
DES
SÉANCES DE L'ACADÉMIE
PENDANT L'ANNEE 1943

9 JANVIER. — M. Paul Franchette, architecte ordinaire des monuments historiques du département, est élu membre résidant et M. le chanoine L. Pichard, professeur à l'Institut catholique de Paris, correspondant. — Approbation des comptes de l'année 1942, présentés par M. René Herval, trésorier. — M. René Herval lit le 3e acte de son œuvre lyrique : *Saint Julien l'Hospitalier*.

23 JANVIER. — Réception de M. Pierre Abbat, au Palais des Consuls. — Discours de M. Abbat : *Constructions navales et Constructeurs normands*. M. Pierre Chirol, dans sa réponse, étudie les *Voûtes en bois*. (Ces discours sont publiés dans le *Précis*).

13 FÉVRIER. — M. le Président prononce l'éloge funèbre de M. Robert Pinchon. — Lecture par M. Georges Laisney de quelques chapitres du livre de M. Jean Séguin : *Comment naît, vit et meurt un Bas-Normand*.

27 FÉVRIER. — Attribution des allocations de la fondation Guéroult. — Eloge funèbre de M. Louis Foisil, correspondant. — M. Robert Régnier lit une notice sur la vie et les travaux de M. Léon Lenouvel. (Cette notice est publiée dans le *Précis* des années 1940 et 1941).

13 MARS. —Eloge funèbre de M. Paul-Louis Robert. — Rapport de M. Pierre Chirol sur les travaux de M. Robert-C. Flavigny, architecte, diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes, directeur du Musée départemental des Antiquités.

27 MARS. — Séance publique. — M. Marcel Hérubel, correspondant, membre de l'Académie de Marine, présente une communication sur *Le Clos des Galées d'Harfleur et la Crique d'Espagne.*

10 AVRIL. — Séance publique. — M. le professeur Maxime Laignel-Lavastine, membre associé, membre de l'Académie de Médecine, donne devant un nombreux auditoire une communication qu'il intitule : *De la pathologie du Sympathique à celle du caractère.* (Cette communication est publiée dans le *Précis*).

8 MAI. — Renouvellement de la subvention de 300 fr. accordée à la *Revue de l'Avranchin.* — On décide d'envoyer aux Pouvoirs publics le vœu suivant, proposé par M. Robert Régnier : « L'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen apprend avec regret le déménagement hâtif des Archives départementales et leur installation partielle à l'Hôtel d'Hocqueville et exprime le vœu qu'il leur soit affecté, au lendemain de la guerre, un immeuble spécialement organisé, pour les recevoir, d'après les techniques les plus modernes. Elle demande que le Département étudie en plein accord avec la Ville de Rouen l'organisation, dans le plan de reconstruction, d'un centre régional de documentation qui groupe, dans le même local, archives, bibliothèque municipale et sociétés savantes et leur permettre de bénéficier mutuellement d'un contact permanent. » M^lle^ Marie-Josèphe Le Cacheux et M. Robert-C. Flavigny sont élus membres résidants. —

M. le chanoine Coutan présente un rapport sur les travaux de M. le chanoine Delepouve, supérieur de la Maîtrise Saint-Evode : des félicitations sont adressées à M. le chanoine Delepouve.

15 Mai. — Une subvention de 500 francs est accordée pour l'érection d'un monument en mémoire de notre collègue le peintre Robert Pinchon. — Communication de M. Eloy sur *Le Sire de Gouberville.*

22 Mai. — M. Le Graverend présente une étude sur *L'Origine des Pommes à cidre et l'Usage du Cidre en Normandie.*

29 Mai. — Communication de M. Robert Régnier sur *Le Peuplier.* — Secrétaire technique de la Commission interministérielle envoyée en mission dans plusieurs régions de la France pour examiner les variétés du peuplier et étudier les possibilités de reboisement, notre collègue présente les résultats de son enquête.

5 Juin. — M. le Président présente le livre de M. Jean Séguin, intitulé *Vieux mangers, vieux parlers bas-normands.*

19 Juin. — Attribution des allocations de la fondation Guéroult. — Communication de M. Pellet sur *Les Cressonnières de la Seine-Inférieure.* — M .le Président présente quelques épisodes de la vie de Gilles de Gouberville, d'après le roman de Jacques Cauvin : *Les Mériennes dansaient.*

26 Juin. — Eloge funèbre de M. Maurice Souriau, professeur honoraire à la Faculté des Lettres de Caen, membre correspondant. — Lettre de M. Spalikowski, accompagnée de deux poèmes : *A mon Rouen; Prière.* — M. René

Herval lit un poème intitulé *Prélude fantaisiste* et deux contes : *Le Sacristain de Saint-Ouen; La Sœur de Ganelon.*

3 JUILLET. — M. le chanoine Delepouve est élu membre résidant. — M. le Président analyse l'étude écrite en 1905 par M. Maurice Souriau sur les poètes normands : Frédéric Plessis, Le Vavasseur, Loriot, Harel, Féret, Louis Beuve.

10 JUILLET. — M. Robert Régnier présente un rapport sur les travaux de M. le docteur Paul Hélot à qui des félicitations sont adressées.

16 OCTOBRE.— M. René Herval est autorisé à transférer le compte de l'Académie du Crédit du Nord au Crédit industriel de Normandie. Le compte courant fonctionnera sous la signature de M. René Herval. — Le Bureau rappelle que les membres résidants qui ont fait connaître leur intention de ne plus habiter Rouen ou la région sont nommés membres non résidants. Ils reçoivent gratuitement le *Précis analytique des travaux*. La gratuité n'est pas accordée — sauf si le volume contient un mémoire écrit par eux — aux membres correspondants. — Le prix est fixé par le Bureau. — M. le Président annonce que le *Précis* des années 1940 et 1941 est mis en distribution.

23 OCTOBRE. — Attribution des allocations de la fondation Guéroult. — M. le Président lit une étude de M. René Brécy, intitulée : *Corneille a-t-il volé Brébeuf ?* — M. René Herval présente un rapport sur les travaux de M. Rouault de la Vigne : des félicitations sont adressées à M. Rouault de la Vigne.

30 OCTOBRE. — Communication de M. Maurice Pellet sur *l'Industrie sucrière*. — M. René Herval lit la préface et

le premier récit de son nouveau livre : *Les Contes du Veilleur de Proue.*

6 NOVEMBRE. — Communication de M. Le Graverend sur *Le Congrès pomologique tenu à Paris du 30 septembre au 30 octobre 1943.*

13 NOVEMBRE. — Réception de M. Robert-C. Flavigny. — M. Flavigny prend pour thème de son discours : *Une Esthétique de décadence d'après les reliefs romains de Lillebonne conservés au Musée départemental des Antiquités.* — M. Pierre Chirol répond en étudiant la vie et les travaux de l'architecte *Jacques-Eugène Barthélemy*, 1799-1882. (Ces discours sont publiés dans le *Précis.*)

20 NOVEMBRE. — M. Robert Régnier étudie une collection — acquise par le Muséum — de cinquante aquarelles représentant les champignons de Normandie, par Auguste Rehm. — M. Regnier précise que l'activité de la plupart des sociétés savantes de Rouen reste, malgré les circonstances, presque normale : la situation financière est satisfaisante. La participation de l'Académie aux dépenses du Consortium est fixée à 1.200 francs.

27 NOVEMBRE. — M. Pellet lit une communication sur *La Culture des oléagineux.*

4 DÉCEMBRE. — Réception, à la Salle des Etats de l'Archevêché, de M. le chanoine Delepouve. — Le récipiendaire étudie : *La Maîtrise Saint-Evode.* M. le chanoine Coutan évoque : *Le Charme des Cantoria.* (Ces discours sont publiés dans le *Précis*).

11 DÉCEMBRE. — L'Académie approuve l'attribution des prix. — Les prix Dumanoir, Bouctot (Beaux-Arts) et Vermont ne sont pas attribués.

18 DÉCEMBRE. — Eloge funèbre de M. Louis Dubreuil. — Sont élus pour l'année 1944 : *Président*, M. Pierre Chirol ; *vice-président*, M. Maurice Pellet ; *trésorier*, M. René Herval. — M. le docteur Paul Hélot est élu *membre résidant*. — M. Robert Régnier attire l'attention de ses collègues sur l'état des livres et objets, propriété de l'Académie, déposés au Musée Le Secq-des-Tournelles. Il propose que la Bibliothèque de l'Académie soit de façon définitive déposée à la Bibliothèque municipale et mise à la disposition des lecteurs. Le principe de ce dépôt est adopté : un « projet » sera soumis à M. le Maire.

23 DÉCEMBRE. — Séance publique annuelle. — MM. Parmentier, préfet régional ; Savagner, premier président ; Pinot, avocat général ; Ernult, adjoint au Maire, prennent place au premier rang de la nombreuse assistance. Après une allocution de M. le Président, on entend les rapports de MM. Laignel-Lavastine, pour les prix de Littérature régionaliste ; Abbat, pour les prix Braquehais-Verdrel et La Reinty ; Robert Flavigny, pour les prix Pellecat ; Eloy, pour les prix Octave Rouland et Lemoine ; le docteur Coutan, pour le prix Courtonne-Lenepveu ; Le Graverend, pour le prix Houzeau. (Ces rapports sont publiés dans le *Précis*).

L. LETELLIER,
Secrétaire pour la Classe des Lettres.

COMPTES DE L'ANNÉE 1943

I. — ACADÉMIE

RECETTES

Report de l'avoir au 1er janvier 1943	10.587 65
Arrérages 1943	4.841 80
Intérêts des dépôts	672 05
Subvention municipale	2.000 »
Cotisations	1.065 70
Participation des fondations aux frais généraux	19.156 50
Vente dix Bons Trésor 4 % 1935	11.003 40
	49.327 10

DEPENSES

Consortium et personnel	1.686 50
Assurances incendie	114 30
Frais de banque	127 50
Impressions *Précis* 1940-1941	18.441 »
Impressions diverses	341 »
Service funèbre annuel	216 20
Timbres et divers	247 50
Achat de deux Obl. Caisse autonome 3 1/2 1943	10.000 »
Achat de deux Obl. Trésor 3 1/2 1943	9.830 »
Prix de Littérature régionaliste	2.000 »
Subvention monument Pinchon	500 »
Subvention Société Archéologie d'Avranches	300 »
Réparation pendule	150 »
Solde disponible	5.373 70
	49.327 10

II. — FONDATIONS

I. — Bouctot :

Arrérages 1943		660 »
Participation aux frais	160 »	
Solde à reporter	500 »	
	660 »	660 »

II. — Boulet-Lemoine :

Arrérages 1943		1.314 »
Prix décerné en 1943.....	1.000 »	
Participation aux frais.....	314 »	
	1.314 »	1.314 »

III. — Braquehais-Verdrel :

Arrérages 1943		59.091 »
Allocations 1943	44.000 »	
Frais afférents au service de la fondation	218 50	
Participation aux frais	14.872 50	
	59.091 »	59.091 »

IV. — Courtonne-Lenepveu :

Report de 1942.....		564 »
Arrérages 1943		282 »
Prix décerné en 1943.....	800 »	
Participation aux frais.....	46 »	
	846 »	846 »

V. — Dumanoir :

Arrérages 1943		1.060 »
Participation aux frais.....	260 »	
Solde à reporter.....	800 »	
	1.060 »	1.060 »

VI. — Gossier :

Report de 1942.....		291 20
Solde à reporter.....	291 20	
	291 20	291 20

VII. — Guéroult :

Arrérages 1943		7.450 »
Allocations et frais 1943.....	6.073 »	
Participation aux frais.....	1.377 »	
	7.450 »	7.450 »

VIII. — Hie :

Arrérages 1943		972 »
Réserve années précédentes pour entretien de tombeau.....		600 »
Amélioration des jetons de présence et participation aux frais.....	772 »	
Réserve à reporter pour entretien du tombeau	800 »	
	1.572 »	1.572 »

IX. — HOUZEAU :

Report 1942		620 »
Arrérages 1943		160 »
Prix décerné en 1943	800 »	
Solde débiteur à reporter		20 »
	800 »	800 »

X. — LA REINTY :

Report 1942		950 »
Arrérages 1943		405 »
Prix décerné en 1943	500 »	
Participation aux frais	105 »	
Solde à reporter	750 »	
	1.355 »	1.355 »

XI. — PELLECAT :

Arrérages 1943		2.650 »
Prix décernés en 1943	2.000 »	
Participation aux frais	650 »	
	2.650 »	2.650 »

XII. — ROULAND :

Report 1942		300 »
Arrérages 1943		830 »
Prix décernés en 1943	600 »	
Participation aux frais	230 »	
Solde à reporter	300 »	
	1.130 »	1.130 »

XIII. — ROUSSELIN-MAYET :

Report 1942		600 »
Arrérages 1943		910 »
Participation aux frais	310 »	
Solde à reporter	1.200 »	
	1.510 »	1.510 »

XIV. — VERMONT :

Report 1942		800 »
Arrérages 1943		160 »
Participation aux frais	60 »	
Solde à reporter	900 »	
	960 »	960 »

III. — DÉPOTS

I. — Assises de Caumont :

Dépôt au 31 décembre 1942.....		573 15
Intérêts à 2,75 %.....		15 75
Solde à reporter.....	589 50	
	589 50	589 50

II. — Delamare-Deboutteville :

Dépôt au 31 décembre 1942.....		2.544 90
Intérêts à 2,75 %.....		70 »
Solde à reporter.....	2.614 90	
	2.614 90	2.614 90

BILAN GÉNÉRAL AU 31 DÉCEMBRE 1943

ACTIF

Caisse d'Epargne (Livret n° 168.698).....	1.451 90
Crédit Industriel de Normandie (Compte n° 18.088).	11.666 80
Avance au Consortium	1.000 »
	14.118 70

PASSIF

Disponibilités des fondations et des dépôts.....	8.745 60
Solde disponible	5.373 10
	14.118 70

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(23 décembre 1943)

ALLOCUTION DE M. GEORGES LAISNEY

Président

MESDAMES ET MESSIEURS,

SANS doute faudrait-il bien autre chose qu'une guerre mondiale où la moitié des pauvres humains, si accablés de maux déjà, s'évertue, pourtant, avec un zèle déplorable, à anéantir l'autre moitié, pour empêcher l'Académie de tenir sa séance publique annuelle et autoriser son Président à s'abstenir de prononcer, au terme de son mandat, une ultime allocution.

C'est que l'Académie, ainsi que toutes les institutions françaises et de même que tous les Français, bien qu'ils en doutent parfois, demeure fort attachée à ses traditions.

Il n'en est pas de plus heureuse, ni à quoi notre Compagnie tienne davantage, que celle qui veut qu'à cette époque de l'année où, en des temps moins troublés, les cœurs étaient plus enclins à accueillir le message de paix et d'amour que reçut le monde il y a bien des siècles, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen attribue à la vertu, au dévouement, au courage, au talent, au savoir, les récompenses que des âmes généreuses, à qui je rends ici un hommage fervent, l'ont chargée de décerner.

Des rapporteurs sages et zélés ont reçu, cette année comme de coutume, l'ingrate mission de choisir parmi tant de mérites divers qui leur sont signalés ceux qu'il paraissait possible et souhaitable de distinguer. Je les remercie d'avoir accepté une tâche délicate et de l'avoir accomplie avec bonheur ; je ne tarderai guère à leur donner la parole pour justifier leur choix.

Il me plairait auparavant de prier que l'on voulût bien ne point trop considérer la valeur propre actuelle des récompenses que nous attribuons : elle est, hélas ! chaque année plus faible que l'année précédente ! On ne saurait s'en prendre à nous-mêmes, ni à nos donateurs, qui furent généreux à leur époque, mais bien à la rigueur des temps.... Sans doute souhaiterait-on parfois, en voyant combien les sommes dont dispose qui veut récompenser le mérite ou, encore, soulager l'infortune, sont inégales au dessein qu'il se propose, que l'on remît à la mode la bienfaisance, ainsi que le fit, jadis, ce Monsieur Vincent qui, après avoir disposé de ressources immenses, ne laissa, en mourant, pour tout héritage, qu'un parapluie de toile cirée usagé, un peu de linge et de vieilles chaussures, usées à courir les routes au service des pauvres. Peut-être encore, oserait-on formuler timidement le vœu qu'il fût possible de distraire des milliards que dépensent les humains pour se faire la guerre, quelques millions pour adoucir le sort misérable de tant d'entre eux. N'a-t-on pas calculé qu'au cours de la dernière « guerre mondiale », on a dépensé six mille cinq cents milliards de francs — environ, je suppose — et qu'avec cette somme, assez considérable, on l'avouera, on eût pu doter chacune des familles de chaque nation belligérante d'une maison de 62.500 francs, d'un terrain de 2 hectares, d'un mobilier de 30.000 francs et

qu'il serait demeuré assez d'argent pour fonder, dans chaque agglomération de vingt mille habitants, un hôpital, une université et plusieurs écoles?... C'est une fort belle chose que la statistique, mais je crois bien qu'elle n'empêchera jamais les hommes de précipiter, de gaîté de cœur, leur ruine.

Je voudrais encore signaler que, pour la deuxième fois, l'Académie va décerner un « Prix de Littérature régionaliste ». Il m'est agréable, d'abord, de constater que la création de ce prix répondait — comme on dit — à une nécessité, puisque beaucoup d'écrivains en ont sollicité l'octroi — si bien que notre Compagnie a dû, devant l'abondance des candidats, augmenter le nombre des récompenses. Le prix couronnera cette année, outre deux littérateurs de grand mérite, l'œuvre régionaliste admirable d'un grand poète qui, après avoir dévoué sa jeunesse et sa maturité au service des lettres normandes, dédie sa vieillesse à la solitude, au silence et au souvenir. On me pardonnera, peut-être, de me féliciter, sans vergogne parce que j'en suis très fier, d'avoir sollicité de l'Académie la fondation de ce prix, on me permettra, à coup sûr, de féliciter mes collègues d'avoir pensé qu'il était opportun de favoriser le régionalisme qui contribuera efficacement à ce relèvement de la France qui est notre plus cher désir.

Des cérémonies comme celle-ci ne sont pas inutiles où l'on s'efforce de mettre en valeur les qualités traditionnelles d'un grand peuple qui pourrait se sentir enclin à se laisser aller au doute et au découragement, en ces heures troubles où l'on dirait volontiers que l'homme est, plus que jamais, un loup pour l'homme, si l'on ne craignait de se montrer injuste... envers les loups.... Il semble que le malheur ait fait naître chez certains d'entre nous ce qu'un jargon scientifique nomme,

je crois, un « complexe d'infériorité ». Pour un peu, ils accepteraient leur sort comme une punition équitable et s'accuseraient de ces défauts qu'on leur reprochait traditionnellement hors de nos frontières. Ils oublient trop aisément que, si, du consentement universel, la plupart des nations sont responsables, à des degrés divers, de cette guerre inexpiable, on accorde généralement que la France porte une responsabilité moins grande que certains des peuples qui la jugeaient frivole et légère, et, tout sérieux et pondérés qu'ils s'estimaient donc eux-mêmes, n'en ont pas moins contribué à plonger le monde dans la misère affreuse où on le voit....

Le péché capital, pour un croyant, est de douter de la miséricorde divine, la faute la moins pardonnable, pour un Français, serait de manquer de foi dans les destinées de la Patrie. Le poète Francis Viélé-Griffin écrivait autrefois :

Il n'est pas de fatals désastres,
Toute la défaite est en toi....

Fasse notre amour pour la France que la défaite ne soit pas en nous, mais bien la volonté d'y survivre et d'en triompher !

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(23 décembre 1943)

RAPPORT SUR LES PRIX

de la

FONDATION BRAQUEHAIS-VERDREL

Par M. PIERRE ABBAT

LÉGATAIRE universelle de Anne-Caroline Verdrel, veuve de André Braquehais, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen a, pour se conformer aux volontés de la testatrice et pour la dix-septième fois depuis son décès survenu le 19 janvier 1924, « à distribuer des prix de vertu, des récompenses et des secours aux familles nombreuses nécessiteuses et dignes d'intérêt et de moralité irréprochable de l'arrondissement de Rouen ».

Ces prix sont attribués après examen des titres des candidats et, avant la guerre, il était dans les usages de l'Académie de compléter les renseignements recueillis par une enquête au domicile des familles.

La pénurie des moyens de transport et les difficultés de toutes sortes qui résultent des circonstances actuelles nous ont contraints d'y renoncer et nous devons baser notre opinion sur les seules pièces des dossiers.

Aussi, tant pour diminuer les chances d'erreurs qui pouvaient résulter de ces circonstances que pour étendre à un plus grand nombre de familles le bénéfice de la Fondation Braquehais-Verdrel, l'Académie l'avait, depuis la guerre, divisée en allocations uniformes d'une valeur de 1.000 francs, alors qu'auparavant elle distribuait quelques prix d'une valeur plus importante.

Bien que les circonstances ne se soient, en aucune façon, cette année, améliorées, nous avons, pour diverses raisons, cru devoir revenir dans une certaine mesure aux dispositions antérieures, et puisque la généreuse donatrice n'avait pas prévu, à cet égard, de dispositions de détail, se bornant à déclarer : « Je suis d'ailleurs convaincue que l'Académie de Rouen saura, pour respecter mes volontés, employer cet argent dans un but charitable et humanitaire », notre Compagnie a conscience d'avoir atteint ce but en divisant, cette année, les 44.000 francs dont elle pouvait disposer à ce titre en trois prix de 2.000 francs et trente-huit prix de 1.000 francs.

Ah! Messieurs, combien est édifiant l'examen des dossiers qui nous ont été soumis.

Aux renseignements fournis par la famille elle-même s'ajoutent les références et attestations données par les voisins, les fournisseurs, les employeurs, les ministres du culte, les directeurs et directrices d'écoles, les maires et surtout par celles dont le dévouement a raison de toutes les difficultés et qui, pénétrant jusqu'au plus profond de l'intimité des familles pour y apporter les consolations ou les encouragements, sont particulièrement bien placées pour donner un avis autorisé, j'ai nommé les assistantes sociales.

Et ces feuillets s'animent à la lecture, nous voyons, grâce

à eux, chaque membre de la famille vivre au foyer et en dehors du foyer. Nous les voyons engagés dans le combat quotidien où on lutte, à armes inégales, contre la misère, la maladie et l'infortune. Nous nous rendons compte des lourdes charges qui pèsent sur les frêles épaules de la mère de qui chacun attend tout et nous n'avons pas besoin de beaucoup d'imagination pour savoir ce qu'à l'heure actuelle elle doit trouver dans son cœur de trésors d'abnégation et de dévouement, et si quelquefois, à cette lecture, une sourde angoisse nous étreint devant les difficultés avec lesquelles est aux prises la famille, c'est aussi un réconfort de voir quel miracle accomplit simplement mais inlassablement l'amour maternel, celui dont Victor Hugo disait :

O l'amour d'une mère, amour que nul n'oublie,
Pain merveilleux qu'un Dieu partage et multiplie,
Chacun en a sa part et tous l'ont tout entier.

Et ce coup de sonde donné en quelque sorte dans la région qui constituait en 1924, lors du décès de M^me^ Braquehais-Verdrel, l'arrondissement de Rouen, est comme une page du Livre d'Or de la Famille française car si, par la pensée, nous élargissons les limites de notre enquête, nous imaginerons, reproduites à des milliers d'exemplaires, ces familles dont l'assemblage fait la France, et à l'heure où la Patrie douloureusement meurtrie souffre sans cependant désespérer, nous ne pouvons nous empêcher de penser que les épreuves que nous subissons sont, pour une grande part, imputables à l'insuffisance de natalité dans notre pays au cours des dernières décades.

Malgré l'évidence d'une telle constatation, bien que la sonnette d'alarme ait été tirée, les Pouvoirs publics avaient

trop longtemps négligé de faire à la Famille la place qui lui revenait.

Cette fâcheuse lacune a été, en grande partie, comblée au cours des dernières années.

Déjà, en 1932, une loi rendait obligatoire le paiement d'allocations familiales, amplifiant une mesure que de généreuses initiatives privées avaient introduite dans l'industrie.

Ainsi se trouvait reconnu le principe de justice que le Pape Pie XI, un an plus tôt, avait affirmé, en ces termes, dans son Encyclique *Quadregesimo Anno* : « Et tout d'abord, on doit payer à l'ouvrier un salaire qui lui permette de pourvoir à sa subsistance et à celle des siens.... On n'épargnera donc aucun effort en vue d'assurer aux pères de famille une rétribution suffisamment abondante pour faire face aux charges normales du ménage. »

Puis, le Code de la Famille établi par le décret-loi du 29 juillet 1939, modifié par la loi du 15 février 1941, a élargi, sur le plan de la Nation entière, le cadre de cet aspect familial du salaire et des ressources, traitant non seulement des allocations familiales, du reste étendues au domaine de l'agriculture, mais, d'une façon plus générale, de l'aide et l'assistance à la famille, prévoyant des primes à la première naissance, la protection de la maternité et de l'enfance.

Une autre loi du 29 mars 1941, par la création de l'allocation de salaire unique, a développé et étendu, pour les rendre plus efficaces, des mesures prises deux ans auparavant et destinées à permettre à la mère de famille de demeurer à son foyer pour s'occuper de ses enfants.

La loi du 4 octobre 1941, dite Charte du Travail, confirme à son tour, en quelque sorte solennellement, le principe du salaire familial.

Plus récemment encore, la loi du 29 décembre 1942 institue, dans chaque commune ou canton, une association de familles, définit sa mission qui est des plus étendues et qui est de nature à assurer, de la façon la plus large, le développement, la représentation et la défense de la Famille.

Cette loi a fait l'objet d'un décret d'application tout récent du 3 décembre 1943 qui définit la base de la réglementation applicable aux associations de familles.

Ces mesures importantes, et que d'autres viendraient sans doute compléter s'il en était besoin, sont encore, pour la plupart, trop récentes pour avoir pu porter leurs fruits.

Du reste, les familles dont nous nous occupons aujourd'hui n'ont attendu et n'attendaient aucune consécration officielle, aucune mesure légale. Elles se sont contentées d'apporter par leur existence le témoignage de la vitalité de la Famille française.

Qu'elles en soient félicitées.

Mais — et c'est ce qu'il y a de plus particulièrement réconfortant dans l'examen des dossiers auquel nous nous sommes livrés — s'il a été possible à des familles comme celles que nous recevons et honorons aujourd'hui de donner de tels exemples, que n'est-il permis d'attendre pour l'avenir de l'effet des mesures sages et légitimes, trop longtemps attendues, qui viennent d'être prises.

Oui, il est très réconfortant de penser qu'en dépit des apparences et si incertaines qu'apparaissent à l'heure actuelle les destinées de la Patrie, celle-ci possède encore des possibilités de redressement dont elle a tant de fois donné les preuves. La Famille peut encore sauver la France et elle la sauvera, mais, comme il ne faut pas abuser des miracles, ni compter trop sur le hasard, il importait d'avoir une politique de la Famille.

Nous avions, cette année, à examiner cinquante-sept dossiers. Bien que ce chiffre soit sensiblement inférieur à celui des années précédentes et quel qu'en fût notre désir, il ne nous était possible ni de satisfaire tout le monde, ni d'apporter aux familles allocataires une aide aussi substantielle que nous l'eussions désiré, contraints que nous sommes de nous tenir dans les limites du budget dont nous disposons.

Parmi les cas que nous avons retenus, et bien qu'il soit difficile de procéder à un classement quand on se trouve en face de tant de mérites, trois, pour des raisons différentes, nous ont paru devoir retenir spécialement notre attention et nous avons attribué à chacune de ces familles un prix de 2.000 francs.

Ce sont :

— La famille DELAMARE, 91, chemin des Sapins, Cité des Sapins, sept enfants vivants d'âge s'échelonnant de sept à dix-sept ans, déjà deux fois retenue en 1937 et 1939 pour bénéficier de la Fondation Braquehais-Verdrel.

Le chef de famille, aveugle, exerce la profession d'accordeur de pianos, frappée de chômage chronique, et son infirmité est de nature à aggraver les difficultés auxquelles peut être en butte une famille nombreuse.

— La famille GUÉRINOT, à Emanville, Hameau de la Recrue, huit enfants vivants.

Dans cette famille où la maman est morte en mars 1939, la fille aînée, aujourd'hui âgée de vingt-quatre ans, l'a remplacée au foyer. Elle s'occupe de ses frères et sœurs en donnant un de ces exemples de dévouement que l'on rencontre fréquemment dans les familles nombreuses et unies.

— La famille LANGLOIS, Table-de-Pierre, n° 2, Darnétal, douze enfants vivants dont les âges s'échelonnent de six mois à vingt ans.

C'est un bel exemple de famille française et, comme l'écrit le directeur de l'Ecole publique de Darnétal qui déclare « admirer chaque jour le courage, l'assiduité et la tenue des enfants Langlois... », « il serait à souhaiter que ces honnêtes parents aient de nombreux imitateurs ».

Malheureusement, ainsi que nous venons de l'apprendre au début de cette séance, cette famille vient d'être cruellement atteinte dans ses affections essentielles par la perte de son chef. L'Académie lui adresse ses condoléances profondément attristées.

Nous avons par ailleurs attribué des prix de 1.000 francs à trente-huit familles dont il nous est impossible d'énumérer et de mettre en évidence tous les mérites et qu'on peut dépeindre d'un mot : Ce sont de belles familles françaises, qui ont droit à nos félicitations, à notre estime, à notre affection, à la reconnaissance du Pays.

En voici la liste :

AMIOT (René), 204, route de Darnétal, Rouen, 7 enfants (6 vivants) ;

BARRÉ (Georges), 204, route de Darnétal, Rouen, 7 enfants (tous vivants) ;

BOYÈRE (Eugène), Cour-Souveraine, Quevillon, 10 enfants (8 vivants) ;

BRIÈRE (Lucien), 12, rue Paul-Doumer, Déville-lès-Rouen, 9 enfants (8 vivants) ;

BRUNET (Henri), 74, chemin des Sapins, Rouen, 7 enfants (tous vivants) ;

CARON (Lucien), 27, rue Alexandre-Ribot, Pavilly, 12 enfants (10 vivants) ;

CARRÉ (Eugène), Hameau Ville-des-Champs, Saint-Paër, 7 enfants (tous vivants) ;

CAUCHEL (André), 36 A, route de Barentin, Pavilly, 6 enfants (tous vivants) ;

CAUDRON (Marcel), 47, route de Duclair, Villers-Ecalles, 7 enfants (tous vivants) ;

COGNARD (Charles), Hameau du Village, Saint-Jean-du-Cardonnay, 10 enfants (9 vivants) ;

CONFAIS (René), Maison Loucheur, Malaunay, 11 enfants (10 vivants) ;

DÉHAIS (Maurice), rue de Zuriels, Rouen, 7 enfants (6 vivants) ;

DEMEULES (Louis), 23, rue des Jardins, Rouen, 8 enfants (7 vivants) ;

DUHAMEL (Léon), 27, rue des Capucins, Rouen, 11 enfants (tous vivants) ;

DUMONT (Maurice), 14, rue Agasse, Rouen, 9 enfants (tous vivants) ;

FONTAINE (Henri), 198, rue Beauvoisine, Rouen, 6 enfants (tous vivants) ;

FOURNEAUX (Clément), Auzouville-sur-Ry, 6 enfants (tous vivants) ;

FRESLAUD (Ferdinand), 22, route de Lyons, Rouen, 7 enfants (6 vivants) ;

GUÉRARD (Fernand), 41 *bis*, rue Georges-Liot, Bihorel-lès-Rouen, 9 enfants (tous vivants) ;

HOULIÈRE (Marcel), rue Guillaume-le-Conquérant, Le Trait, 7 enfants (tous vivants) ;

Mme veuve JAMET, Le Mesnil-sous-Jumièges, 5 enfants (tous vivants) ;

LACHÈVRE (Marcel), 2, rue G.-Guynemer (Cité de Trianon), Rouen, 7 enfants (6 vivants) ;

LECLERC (Maurice), Hameau de la Grande-Rue, Ecalles-Alix, 8 enfants (7 vivants) ;

LELOUTRE (Roger), rue du Docteur-Derocque, Rouen, 8 enfants (tous vivants) ;

LENOIR (Léon), rue G.-Clémenceau, Le Trait, 21 enfants (17 vivants) ;

LEVILLAIN (Georges), Quartier de Saint-Thomas, Roumare, 6 enfants (tous vivants) ;

MASURE (Emile), 60, rue des Peupliers, Rouen, 7 enfants (6 vivants) ;

MAURICE (Raymond), 94, rue de Grieu, Rouen, 10 enfants (9 vivants) ;

MICHEL (Emile), 8, rue Auguste-Leblond, Rouen, 10 enfants (tous vivants) ;

MONQUIT (Léon), 31, rue Coignebert, Rouen, 8 enfants (6 vivants) ;

NICOLLE (Emile), 26, rue de Grieu, Rouen, 8 enfants (7 vivants) ;

POTTIER-AMELINE (Henri), 46, chemin des Sapins, Rouen, 7 enfants (6 vivants) ;

ROUSSEL (Louis), 24, rue A.-Ribot, Pavilly (La Vierge), 10 enfants (tous vivants) ;

SELLIER (Marcel), rue G.-Clémenceau, Le Trait, 9 enfants (tous vivants) ;

SOUDAY (Jules), 34, rue du Pré, Rouen, 9 enfants (8 vivants) ;

THÉRAIN (Alfred), Heurteauville, 9 enfants (tous vivants) ;

Mme veuve TIEURCELIN, 148, rue G.-Clémenceau, Le Trait, 12 enfants (8 vivants) ;

VALIN (Raymond), 9 enfants (8 vivants).

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(23 décembre 1943)

RAPPORT SUR LES PRIX
OCTAVE ROULAND et BOULET-LEMOINE

Par M. HENRI ELOY

Aux différents prix que l'Académie de Rouen a le privilège de distribuer à des candidats qui se sont distingués dans les sciences, les lettres et les arts, à la très belle dotation Braquehais-Verdrel qu'elle répartit entre les familles nombreuses les plus méritantes, de généreux donateurs ont mis à sa disposition quelques prix annuels destinés à récompenser la piété familiale et les actes de courage, et c'est une bonne fortune pour un Académicien d'être chargé d'examiner les candidatures et d'étudier les dossiers concernant des êtres pour qui la belle action, l'abnégation et le dévouement ne sont pas de vains mots.

A cette époque, où la démoralisation s'accentue, où les pires instincts trouvent leur emploi, c'est un baume calmant, une douce émotion, que procure la lecture des dossiers de ces êtres admirables qui ont compris et appliqué, non seulement la notion du devoir, mais aussi celle du sacrifice quotidien, soit en soignant, jusqu'à leur fin, de vieux parents, soit en élevant des frères et sœurs, montrant à ces derniers

le bon chemin du travail et de l'honneur — et ceci, sans autre souci que celui de suivre la bonne voie qu'ils s'étaient tracée, sans espoir d'autre récompense que l'affection de ceux qu'ils entourent de leur tendre sollicitude.

La lecture des dossiers est attachante ; elle a néanmoins une petite contre-partie : l'impossibilité matérielle dans laquelle se trouve le rapporteur et la Commission de donner plus de fonds qu'ils n'en reçoivent. Ils se voient dans la nécessité de laisser de côté des candidatures dignes d'intérêt et qui auraient mérité aussi la récompense à la fois matérielle et morale que confèrent les prix Boulet-Lemoine, Octave Rouland et Dumanoir.

Si, au cours des années récemment écoulées, des lois sociales ont amélioré la situation des travailleurs âgés, des familles ayant beaucoup d'enfants, elles n'ont pu aider ni récompenser le dévouement, le sacrifice à la famille de ceux ou plutôt de celles (car ce sont généralement des femmes) qui ne sont pas des exceptions, mais dont le cas n'entre pas dans une catégorie facilement classable.

Quelques généreux donateurs l'ont fait, mais, hélas! en nombre insuffisant, et c'est devant les dossiers des candidatures ne pouvant être accueillies que la Commission spéciale et les rapporteurs ont tous éprouvé les mêmes regrets de ne pouvoir faire mieux, c'est-à-dire plus.

Combien peut-on déplorer aussi que ces donateurs qui, après eux, ont voulu que soient distribuées quelques miettes de bonheur, n'aient pas laissé à la sagesse des Académiciens le soin de répartir leurs legs en donnant, au lieu d'une destination impérative, l'indication de leurs désirs, avec stipulation qu'un changement pourrait être apporté à la distribution de leurs dons, s'il en était besoin, car, alors, nous pourrions puiser dans certaines caisses très garnies, dans certains rayons

peu demandés, de quoi en grossir d'autres, où il y a beaucoup de demandes très justifiées et trop peu d'élus.

Disons comme le président de demain de l'Académie. M. Chirol l'exprimait déjà en 1935, qu'il nous reste l'espoir que d'autres libéralités définies en termes moins rigoureux, plus largement confiantes en notre discernement, permettront de porter devant l'opinion publique le témoignage que dévouement et sacrifice sont encore, dans notre beau pays de France, appréciés à leur juste valeur.

PRIX OCTAVE ROULAND

Ce prix de 600 francs est réservé « aux membres des familles nombreuses qui ont fait preuve de dévouement envers leurs frères ou sœurs ».

Votre Commission l'a attribué à M^lle^ Andrée-Marie-Berthe Cottereau, demeurant à Maromme, rue du Moulin-à-Poudre, n° 76, née le 27 mai 1921. Deuxième enfant d'une famille qui en compta douze. Elle avait à peine dix-sept ans, lorsque sa mère mourut en mettant au monde, en mars 1938, son douzième enfant.

Etant l'aînée de sept filles, elle prit la direction de la maison et se dépensa sans compter pour en assurer la bonne marche. Quelques-uns des frères et sœurs d'Andrée Cottereau étaient en très bas âge au décès de leur mère ; ce fut une autre mère qu'ils trouvèrent en leur sœur aînée.

Tous ceux qui connaissent M^lle^ Cottereau ne tarissent pas d'éloges sur son dévouement, son courage, son abnégation, exemple pour ses frères et sœurs et appui moral pour son père, président cantonal de la Ligue des Familles nombreuses de Maromme.

Nous joignons à ces éloges nos plus vives félicitations.

PRIX BOULET-LEMOINE

Ce prix de 1.000 francs est réservé à la personne de condition pauvre, soit homme, soit femme, originaire du département de la Seine-Inférieure et y demeurant, qui aura donné le plus de preuves de dévouement et de sacrifices pour assister et soigner jusqu'à leur mort ses père et mère et le survivant d'eux.

Votre Commission a décidé que ce prix serait attribué à M^lle^ Lucie Quéteil, née en 1910, habitant, 2, rue du Manoir-Queval, à Petit-Quevilly.

M^lle^ Quéteil était ouvrière aux Papeteries Navarre, à Grand-Quevilly, de janvier 1926 à janvier 1942, date de l'arrêt de l'usine.

Elle était la plus jeune de huit enfants et ne s'est pas mariée pour rester avec ses parents, ses autres frères et sœurs étant mariés.

En 1935, sa mère est tombée malade et lutta contre la maladie jusqu'en novembre 1940, date de son décès; elle était âgée de soixante-et-onze ans.

M. Quéteil père mourut en 1938, après quelques semaines de maladie, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Soigner les siens, tout en travaillant en usine, cela représente bien des veilles, bien des fatigues et l'oubli de soi : le ménage, le blanchissage, s'ajoutant aux soins des malades, inpliquent du courage, du dévouement et ne laisse pas le temps de songer à l'avenir.

Ceux qui connaissent M^lle^ Quéteil l'estiment hautement pour le dévouement dont elle a fait preuve en soignant ses vieux parents jusqu'à leur mort. Nous l'en félicitons chaleureusement.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(23 décembre 1943)

RAPPORT SUR LES PRIX PELLECAT

Par M. ROBERT-C. FLAVIGNY

Le géologue Pierre Termier, au terme d'une longue carrière de savant, voulut un jour situer, en une séance comme celle-ci, la position du chercheur dans la vie moderne. Et pour expliquer qu'en dépit « de la médiocrité, de l'incompréhension, de la contradiction, de la sottise hostile », il y eut toujours des hommes appliqués à l'étude et à l'art, il s'écriait :

« Oui, la science est cause de joie, l'une des causes de la joie des hommes; ceux qui l'ont cherchée, elle les a — la joie de connaître — merveilleusement consolés.

« S'il est une autre joie d'essence intellectuelle qui soit comparable à la joie de connaître, c'est la joie de la création artistique, la joie de l'artiste qui vient d'achever son œuvre. »

Puis il ajoutait : « Certes, les Académies ont raison d'instituer des prix, de promettre des récompenses pour encourager les chercheurs. Mais quel prix peut se comparer à la joie de la découverte, et quelle récompense ne paraîtrait misérable à côté de celle que la Vérité elle-même décerne au chercheur qui l'a dévoilée. »

J'ai pensé, Messieurs, qu'il n'y avait pas de plus bel exemple à rappeler aux deux lauréats que vous avez désignés pour le Prix Pellecat.

Les arrérages des fondations, en restant les mêmes, s'amenuisent au gré du malheur des temps. Par le jeu de la hausse du « coût de la vie », un prix substantiel se transforme en un modeste encouragement. Mais l'effort qu'a fourni un jeune homme pour acquérir les connaissances qui le dispenseront plus tard des tâches mécaniques sera quelque jour récompensé par la joie de dominer un beau métier, et d'y trouver, en supplément du gagne-pain nécessaire, la joie de la découverte, la joie de la création artistique.

C'est le bonheur que je souhaite au chimiste et à l'architecte que vous récompensez aujourd'hui.

***

Fils cadet de M. Clovis Hellot, menuisier à Boos, M. Robert Hellot, n'ayant pas sa place dans l'entreprise paternelle, poursuivit des études qui lui permirent d'entrer à l'Institut chimique de Rouen, où il se fit remarquer par son intelligence et son ardeur au travail. Il en est sorti cette année avec le n° 1.

Je ne sais rien de la vie du laboratoire et imagine mal les tâches qui attendent Robert Hellot entre ses éprouvettes et ses cornues. Mais j'ai entendu parler de ces procédés de fabrication, de ces « tours de main », qui, sans être protégés par aucun brevet, font la réputation d'une industrie. Et il n'est pas, je pense, plus grande satisfaction pour un chimiste que d'être l'âme d'une usine, d'assurer par son labeur intellectuel la tâche de tous ceux qui l'entourent, de la renou-

veler sous la pression du progrès ou devant les nécessités de la concurrence.

***

Architecte moi-même, je suis mieux en mesure de vous dire le bel effort de Bernard Fleury.

Placé à sa sortie de l'école primaire chez un entrepreneur, c'est en consacrant ses loisirs à l'étude du dessin, d'abord à l'Ecole municipale de Dieppe, puis à l'Ecole des Beaux-Arts de Rouen, qu'il acquit les connaissances nécessaires à affronter le concours d'admission à l'Ecole d'Architecture où il est entré en 1940.

Actuellement, Bernard Fleury poursuit ses études tout en assurant à la Mairie de Rouen un service de dessinateur qui le met en contact avec l'équipe chargée, sous la direction du Professeur Greber, de mettre au point les plans du Rouen nouveau. Bernard Fleury a reçu la mission délicate de relever et schématiser les exemples d'architecture les plus représentatifs de notre ville, qui seront les modèles des constructions de demain. Il vous a soumis ces dessins à l'appui de sa candidature.

A l'achèvement de ses études, Bernard Fleury sera à même de participer effectivement à la Reconstruction. Ouvrier du grand œuvre qui fera renaître la France de ses ruines, il connaîtra à son tour la joie de créer, avec le légitime orgueil d'avoir animé d'une pensée et d'un rythme la matière inerte.

A l'un et à l'autre des lauréats vos encouragements, Messieurs, auront été précieux, et par cette distinction vous aurez répondu à la volonté d'Eugène Pellecat qui vous avait laissé mission d'aider les « jeunes » au début de leur carrière.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(23 décembre 1943)

RAPPORT
SUR LE PRIX COURTONNE-LENEPVEU

Par M. le Docteur COUTAN

L'ACADÉMIE n'a reçu, cette année, qu'un seul envoi, en vue du Prix Courtonne-Lenepveu. Par bonheur, il a une réelle valeur et peut supporter toutes les comparaisons. Il fait grand honneur à son auteur, M. I. Durand, ancien élève de l'Ecole des Beaux-Arts du Havre, actuellement chef de bureau des Travaux communaux pour le secteur Graville-Le Havre. Son manuscrit, de soixante-douze pages grand format, comporte, en outre, treize grandes planches, dont plusieurs se dépliant, comprenant plans, coupes et élévations; en outre, une vue cavalière du Prieuré et de l'église de Graville, dans leur état probable au XIII^e^ siècle, et de nombreuses photographies et cartes postales. C'est assez dire tout l'intérêt de ce mémoire, dont je suis heureux de féliciter l'auteur, au nom de l'Académie.

Le Prieuré de Graville-Sainte-Honorine n'a pas la réputation qu'il mérite. Sans doute, il est éclipsé par les grandes abbayes voisines de Montivilliers et de Fécamp, sans parler de celles de Jumièges et de Boscherville, plus lointaines.

Cependant, vers 1890, l'église de Graville avait attiré l'attention d'un jeune architecte d'origine suisse, Albert Naëf, fixé, à cette époque, au Havre, décédé en 1936, président de la Commission fédérale suisse des Monuments historiques. L'étude qu'il lui consacra est un modèle du genre. Quant au Prieuré, l'abbé Cochet n'y avait fait aucune allusion, en 1843, dans *Les Eglises de l'Arrondissement du Havre.* En 1871 seulement, dans le *Répertoire archéologique*, il en fit mention, dans les termes suivants : « Le bâtiment de l'abbaye *(sic)* a éét refait au XVIII^e^ siècle ; d'ailleurs, il fut la proie d'un incendie en 1787. Cependant, dans la partie inférieure de la maison monastique, qui sert aujourd'hui de presbytère, de mairie et d'école, on remarque des portions du XIII^e^ siècle. »

Revenons à l'œuvre de M. Durand, suivie, avec tant d'intérêt, par plusieurs notables du Havre, tels que le D^r^ Leroy et Robert Mauger, mort prématurément en 1941, conservateur adjoint du Musée d'Archéologie. Les campagnes de fouilles et d'aménagement furent poursuivies, d'année en année, à partir de 1937 jusqu'en 1942. Ce fut d'abord la mise en état des terrasses accédant à la façade sud du Prieuré, transformées en jardins publics, puis l'investigation des vieux bâtiments du Prieuré, qui donna lieu à d'importantes découvertes. Je regrette vivement de ne pas m'étendre sur elles, les circonstances actuelles ne m'ayant pas permis d'en prendre connaissance sur place. Je termine ce trop rapide aperçu en souhaitant que le retour à la paix permette à M. Durand de mettre le sceau à son œuvre en rendant à l'antique Prieuré un reflet de sa splendeur passée.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(23 décembre 1943)

RAPPORT SUR LE PRIX HOUZEAU

Par M. EUGÈNE LE GRAVEREND

NOTRE éminent confrère Auguste Houzeau, ce précurseur et artisan de la chimie agricole appliquée, en léguant à notre Compagnie les fonds nécessaires à la création d'un prix de fondation, a eu, certes, la pensée qu'un jour cette récompense apporterait une satisfaction morale et un précieux encouragement à un scientifique ou à un technicien agricole attaché au Laboratoire de la Station agronomique de la Seine-Inférieure, qu'il a dirigé pendant vingt-cinq ans.

La seule candidature que l'Académie a reçue au Prix Houzeau se trouve être celle d'un des successeurs d'Auguste Houzeau à la direction de la Station agronomique : M. Jouis (Edgard), ingénieur agricole, licencié ès sciences.

Le mémoire présenté s'intitule : *La Fumure des Arbres fruitiers au Pal injecteur* (extrait des *Annales agronomiques*, livraison du troisième trimestre 1942).

J'ai été d'autant plus sensible à la désignation de rapporteur de ce prix de fondation que depuis 1939 j'ai suivi avec un très vif intérêt les travaux de M. Jouis, relatifs à la fumure des arbres fruitiers par le procédé du pal. Ses instruc-

tives communications sur ce sujet, au Comité de Pomologie de la Société centrale d'Horticulture de la Seine-Inférieure, ont eu des échos, tant en France qu'à l'étranger, et ont largement contribué à la mise au point de cette technique.

L'arboriculture fruitière française, depuis une dizaine d'années, traverse une crise d'adaptation dont les facteurs essentiels sont : l'abondance de variétés, une fumure insuffisante ou mal équilibrée, l'absence ou l'insuffisance de traitements contre les ennemis des cultures.

Se basant sur les conclusions de son éminent prédécesseur, M. Brioux, dans un rapport au Congrès pomologique de Rouen de 1936, *La Fumure du Pommier à Cidre, en particulier dans les herbages plantés*, M. Jouis, qui était son chef de travaux depuis 1932, avait entrevu toutes les relations et les heureuses conséquences de cette brillante étude.

Dès sa prise de fonction à la direction de la Station agronomique, le 1er avril 1939, M. Jouis s'est particulièrement penché sur le problème complexe de la fumure des arbres fruitiers et ses recherches l'ont amené à préciser les moyens d'application d'une fumure moderne.

L'analyse du mémoire qui nous est soumis fait ressortir — une fois encore — l'importance des fonctions des techniciens agronomes dont l'activité se déploie dans le vaste et si complexe domaine de l'agriculture et exerce une influence si précieuse sur son essor.

L' « Introduction » expose la nécessité de régénérer les vergers français et parmi les moyens préconisés : la fumure au pal pour « nos vergers normands couchés en herbe » est appelée à une application généralisée.

Trois procédés de fumure au pal sont déjà pratiqués : le pal « sec », à l'aide d'une barre à mine, et apport des doses

d'engrais chimiques au fond des trous; le pal « humide », par arrosage des trous précités, et le « pal injecteur », procédé nouveau consistant dans l'envoi d'une solution nutritive sous pression dans le sol en utilisant un pal creux percé d'un trou à son extrémité.

L'auteur traite ensuite de l'expérimentation. Il mentionne les essais poursuivis dans la Seine-Inférieure avec un pal injecteur de marque suisse, essais qui ont révélé des difficultés d'application, tant du fait des engrais utilisés que de la non mesure des quantités injectées par trou.

Pour remédier à ces difficultés, M. Jouis a fait adapter un compteur sur cet appareil, permettant le passage de solutions un peu troubles et d'apprécier le 1/20e de litre, soit 50 centimètres cubes, tout en présentant l'avantage de résister aux fortes pressions des grands pulvérisateurs (30 kilos par centimètre carré).

Le choix des engrais fait l'objet d'une recherche très approfondie et, dans ses remarques, M. Jouis proscrit l'emploi d'engrais qui ne sont pas « presque intégralement solubles dans l'eau » et conseille une fine pulvérisation au préalable des engrais, voire de les tamiser.

Après avoir observé tout ce qui est susceptible d'entraîner le colmatage, l'auteur recommande l'emploi de fines suspensions et l'appoint, tout au moins dans les terres lourdes, d'une pression moyenne de 15 kilos.

Grâce au compteur utilisé, les temps d'injection et les volumes peuvent être précisés, ce qui facilite le calcul du nombre de trous et des quantités à injecter par trou. Des formules simples permettent à tout exploitant de déterminer le volume de solutions nutritives à prévoir dans divers cas.

La diffusion de l'engrais injecté a fait antérieurement

l'objet de recherches en Allemagne où la fumure au pal injecteur a reçu ses premières applications. M. Jouis a repris ces expériences, cette fois sous une forme plus complète et plus scientifique, en s'aidant d'une grande caisse à palmier pleine de terre de limon des plateaux criblée et tassée dans laquelle une injection d'une solution à 20 0/0 de chlorure de sodium fut effectuée.

Les divers essais poursuivis avec diverses solutions ont permis à l'auteur, après analyse de nombreux prélèvements dans toute la masse susceptible de recevoir une partie de la solution nutritive, prélèvements intéressant chacun un cube de terre de 50 centimètres cubes, de conclure en ces termes : « Les surfaces d'égale richesse ou surfaces « isoploutes » ne sont donc pas des sphères centrées sur le point d'injection — comme certains auteurs l'ont affirmé — mais des ovoïdes à pointes tournées vers le bas.

Et l'ouvrage donne un « résumé et conclusions », duquel nous extrayons quelques précisions.

L'emploi du pal est particulièrement indiqué pour les fumures phosphatées et potassiques et dans les vergers enherbés.

La fumure au pal restreint la fumure de fond aux premiers besoins du développement de l'arbre.

Il est indiqué de brancher l'appareil sur le tonneau à traitements anticryptogamiques chargé en engrais solubles.

L'adjonction d'un compteur est recommandable.

Le rayon de diffusion des solutions est très limité dans le plan horizontal.

L'injection doit être faite à faible profondeur (20-25 cm.).

L'azote doit être utilisé sous forme ammoniacale; si on utilise la forme nitrique, ne pas dépasser un litre par trou et à faible profondeur.

Et parmi les avantages signalés au chapitre « Conclusions », nous relevons celui-ci qui intéresse les recherches dans l'avenir : la possibilité de pouvoir étudier, enfin, les formules de fumure les plus rationnelles, grâce à l'action immédiate de l'engrais, à la certitude qu'il est exclusivement consommé par l'arbre et à la connaissance précise des doses apportées.

La lecture de ce mémoire est agréable, le plan qu'en dresse l'auteur condense les données essentielles de la recherche en cette matière. On interprète aussitôt chez cet agronome consciencieux le désir effréné de créer une nouvelle méthode de fumure des arbres fruitiers.

Cette étude ouvre la porte à de nouvelles et importantes recherches, tant sur le comportement des éléments fertilisants de base selon les sols, que sur la composition harmonieuse des mélanges d'engrais chimiques et l'utilisation d'engrais catalytiques et d'engrais carbonés solubles.

L'Académie a la satisfaction de pouvoir souligner, par l'attribution du Prix Auguste Houzeau à M. Edgard Jouis, ce besoin, chez ce scientifique, de tendre les idées vers un but conditionnel de découverte.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(23 décembre 1943)

RAPPORT SUR LE PRIX LA REINTY

Par M. PIERRE ABBAT

En mémoire de ses ancêtres et notamment de l'un d'eux, Pierre Belain, dit d'Esnambuc, pionnier normand de la colonisation de la Martinique, le Baron Baillardel de la Reinty a fondé, en 1866, des prix bisannuels destinés à récompenser alternativement des mérites à caractère maritime, en relation avec le Pays de Caux, des services distingués qui, sans avoir un caractère maritime, auront été utiles au Pays de Caux, des auteurs d'ouvrages ou d'œuvres d'art relatifs aux Antilles.

C'est à la première série qu'appartient le prix que l'Académie devait attribuer, cette année, et pour lequel ses suffrages se sont portés sur M. François Couffon, contremaître gréeur et voilier aux Ateliers et Chantiers de la Seine Maritime, domicilié au Trait, rue du Commandant-Guilbaud.

Si, au lieu de naître à Yvias (Côtes-du-Nord), François Couffon avait vu le jour dans le Pays de Caux, nul doute que le Baron Baillardel de la Reinty viendrait, en personne, attester que « cet ancien marin reconnu comme le plus méritant par ses services, soit à l'Etat, soit au commerce maritime,

à la pêche, par des actes de dévouement, par sa conduite et sa moralité » s'identifie au modèle de lauréat pour lequel son prix a été créé.

Mais si le Baron avait puisé dans son ascendance, qu'il voulait honorer, les raisons les plus respectables de préférer un marin de l'ancien Pays de Caux, cette préférence n'est, en aucune façon, péjorative : Tout au long de l'histoire maritime de notre pays, Bretons et Normands n'ont cessé de rivaliser de gloire, de valeur et de mérites.

Cependant, le fondateur a prévu que seraient aussi admis à recevoir ce prix « les hommes appartenant aux professions qui concourent à la construction, à l'installation, à l'armement et à la conduite des navires à voile ou à vapeur; enfin, tous ceux qui contribueront à l'amélioration du sort de la population maritime dans les ports de l'ancien Pays de Caux ».

En sorte que pour décerner à ce horzain un prix pour lequel il réunit tant de titres, notre Compagnie n'a même pas eu à invoquer, en faveur de François Couffon, les vingt-quatre ans de séjour dans le Pays de Caux qui lui ont donné droit de cité dans cette province.

Marin, puisque Breton, mousse à quatorze ans, après avoir navigué au Commerce, François Couffon, à vingt ans, en 1913, fut appelé à servir dans la Marine militaire et c'est à ce service que jusqu'à sa démobilisation il accomplit son devoir pendant la guerre de 1914 à 1918, parmi tous ceux qui, humblement mais inlassablement, apportèrent à la défense du pays un concours indispensable pour lequel, bien qu'en apparence leur vie fut peu changée, puisqu'aux dangers habituels de la mer venaient simplement s'ajouter ceux de la guerre, ils eurent, à toute heure, à toute minute, à faire preuve d'un héroïsme, quelquefois poussé jusqu'au sacrifice qui est

si habituel aux marins qu'aux yeux du grand public l'éclat de leur gloire en est à peine augmenté.

A sa libération, François Couffon était second-maître de manœuvre à la deuxième escadre de Brest. C'est alors qu'en septembre 1919, il est entré en qualité d'ouvrier gréeur aux Ateliers et Chantiers de la Seine Maritime qui venaient récemment d'ouvrir leurs portes au Trait, en ce point où la porte océane s'ouvre pour permettre à la Seine de féconder la terre des Abbayes.

Il y a fait sa carrière et y compte aujourd'hui plus de vingt-quatre ans de services. Ses qualités professionnelles et sa façon de servir le firent très rapidement apprécier et un an plus tard, en 1920, il était chef d'équipe du gréement et en janvier 1937 sa carrière recevait son couronnement lorsqu'il a été nommé contremaître des équipes de gréement et de voilerie.

Chargé de la confection, de l'installation du gréement des navires et aussi de toutes les manœuvres de force dont s'accompagnent les opérations délicates d'embarquement des chaudières et appareils moteurs à bord, il a participé ainsi à la construction des navires de toutes sortes, navires de guerre et navires de commerce, au total près d'une centaine que, depuis leur création, les Chantiers du Trait ont construits.

François Couffon est marié et père de deux enfants : un fils né en 1919, qui, ainsi que son père l'avait fait au cours de la précédente, a servi la France dans la Marine militaire au cours de la guerre de 1939-1940 ; une fille née en 1922 ; tous deux, employés dans la même entreprise que leur père, y apportent dans l'exercice de leurs fonctions une conscience professionnelle et le dévouement dont celui-ci leur a donné l'exemple.

François Couffon apporte dans la vie civique les mêmes vertus que dans sa vie professionnelle. Pénétré d'esprit collectif, il est toujours prêt à se dévouer au bien commun. Il s'est trouvé appelé, par la confiance de ses camarades, à différents postes dans les conseils d'administration des œuvres sociales et plus particulièrement de celles où s'exercent la solidarité et la mutualité.

Il est, en outre, conseiller municipal depuis 1935. Il est administrateur, depuis sa fondation en 1923, de la Mutualité enfantine dont il est actuellement trésorier et administrateur et actuellement secrétaire de la Société coopérative « L'Avenir du Trait ».

Mais dans ce domaine, son activité principale s'est exercée et a donné sa mesure comme président de l'Amicale d'Action solidaire des Ateliers et Chantiers de la Seine Maritime, fondée en 1939, sous la forme mutuelle, pour venir en aide aux mobilisés et à leurs familles, puis aux prisonniers et, d'une façon générale, aux membres du personnel des Chantiers qui traversent une période difficile.

Fondateur de la première heure de cette Société qui était, dans une large mesure, une préfiguration des sections d'entr'aide des comités sociaux, après lui avoir donné une vigoureuse impulsion au départ, il n'a cessé de l'animer avec une foi qui ne connaît pas de répit.

Jouissant de l'estime unanime de toutes les catégories de personnel et de la confiance de tous, François Couffon devait encore donner la mesure de son courage civique et de son abnégation au cours des tragiques événements de 1940.

Dans la journée du dimanche 9 juin, alors que depuis le matin Rouen, situé à 28 kilomètres du Trait, était occupé par l'armée allemande, alors qu'au petit jour tous les dépôts

de pétrole du département se trouvaient transformés en immenses torches et allaient, en répandant leurs fumées dans l'atmosphère, l'obscurcir jusqu'à créer ce ciel d'apocalypse que ceux qui l'ont observé n'oublieront pas, alors que d'un côté l'incendie dévorait tout un quartier de Rouen et que de l'autre il s'apprêtait à anéantir Caudebec-en-Caux, les Chantiers auxquels, dans une telle éventualité, un poste de repli avait été assigné par la Marine nationale, privés de communications, privés d'ordres, privés d'énergie électrique, avaient à se préoccuper de résoudre par leurs seuls moyens tous les problèmes que posait la nécessité de maintenir intact le potentiel humain dont ils étaient comptables devant le Pays.

François Couffon était là : la journée entière, au moyen d'une vedette et d'embarcations de fortune à rames, il assura l'évacuation des Chantiers, le transport de la rive droite à la rive gauche des femmes, des enfants, du personnel, des bagages, des archives, dans l'ordre le plus parfait et sans, une seconde, cesser de payer de sa personne.

Le lendemain 10 juin, dans l'après-midi, il a assuré un dernier voyage de la vedette à moteur pour accompagner, seul, car, à toute éventualité, il avait le souci de n'exposer personne, le directeur des Chantiers qui désirait, avant de quitter la région, faire une dernière inspection de l'Etablissement, de toute la cité et s'assurer que toutes les opérations d'évacuation avaient été exécutées.

L'esprit de solidarité de François Couffon s'est aussi dépensé au cours des multiples bombardements dont Le Trait a été victime et, sans doute parce que Dieu éprouve ceux qu'il aime, il a été lui-même sinistré dans ses biens lors du bombardement du 11 septembre dernier et chassé de la maison qu'il occupait depuis sa venue au Trait, rendue inhabitable.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen est heureuse de récompenser ce vivant exemple de droiture, de dignité et de dévouement civique.

Si de nombreuses dévaluations ont fini par ne plus laisser, depuis sa fondation, qu'une valeur de symbole à la somme d'argent qui accompagne ce prix, sa valeur morale n'est en rien diminuée et notre Compagnie s'honore grandement en le décernant à François Couffon qui, au surplus, n'a jamais poursuivi de but intéressé. Elle y joint ses félicitations et ses sentiments d'affectueuse considération et associe à cet hommage sa famille exemplaire.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(23 décembre 1943)

RAPPORT

sur le

PRIX DE LITTÉRATURE RÉGIONALISTE

Par M. PAUL LAIGNEL-LAVASTINE

L'ACADÉMIE décerne cette année, pour la seconde fois, son Prix de Littérature régionaliste. Elle a eu le bonheur, l'an passé, de couronner une remarquable thèse d'histoire sur *La Fronde en Normandie*; cette fois-ci, elle a celui de rendre son hommage à un excellent poète, M. Francis Yard.

M. Yard nous a présenté un manuscrit soigneusement calligraphié et orné de dessins à la plume, intitulé : *Petites Chansons*. Titre parfaitement juste : c'est un bouquet de brefs poèmes, de mètres variés et généralement courts, que le poète chante, ou plutôt « fredonne », comme il le dit lui-même, au cours de ses promenades solitaires, au hasard de ses sensations et de ses rêveries. Mais nous avons surtout vu dans ce petit ouvrage, où M. Yard, faisant vibrer toutes les cordes de sa lyre, nous atteste la flexible richesse de son talent, comme un memento qui nous invite à considérer l'ensemble de son œuvre.

Œuvre très importante. M. Yard a publié ses premiers vers en 1900. Depuis cette date déjà lointaine, les recueils ont succédé aux recueils ; la source n'a cessé de couler, sans s'épuiser jamais. C'est que la poésie n'est pas pour lui l'amusement passager d'un lettré ; elle est sa fonction naturelle et essentielle.

« Mon unique bonheur, la grâce de ma vie », nous dit lui-même. En effet, il est de ces rares élus d'une grâce qui les ravit dans un domaine enchanté ; il est de ceux que « le Verbe libère », chez qui toutes les vibrations de la vie se propagent spontanément et nécessairement dans la musique du vers. « Je chantais, mes amis, comme l'homme respire », dit le poète lamartinien. Usant d'un rapprochement qu'il nous suggère lui-même, j'oserai dire de M. Yard qu'il fait ses vers comme il fume sa pipe ; son chant, s'exhalant tout chaud du foyer de son âme, monte et se répand dans les airs, heureux et franc, comme les volutes de sa fumée.

Si heureusement qu'il soit né, il n'y a pas de bon poète sans l'art et la possession de son métier : M. Yard est un artiste consommé. A considérer sa versification, on peut distinguer dans son œuvre trois groupes de poèmes. D'abord, il manie, avec une maîtrise sans défaut, les rythmes traditionnels de la poétique française. Ses sonnets sont dignes de la lignée qui va de Ronsard à Hérédia. Il affectionne particulièrement le quatrain, illustré par les grands lyriques du XIX^e^ siècle, à rimes croisées ou embrassées, en alexandrins, en vers de dix, de huit, de sept, de six, voire de cinq pieds, variant quelquefois l'allure du quatrain, en y combinant des mètres différents. A côté de ces formes d'une régularité classique, M. Yard affecte quelquefois les tours de la chanson populaire, avec un refrain qui tantôt termine le

couplet, tantôt s'y insère à une place déterminée. On peut rattacher à ce groupe certains poèmes en distiques, que leur simple et forte cadence apparente aux complaintes des rues et aux proverbes des champs. Souvent, enfin, se fiant au mouvement qui l'anime et à la justesse de son oreille, le poète s'abandonne à un plus libre essor. Alors, ce ne sont plus proprement des strophes, mais plutôt des sortes de phrases musicales qui se déroulent, souples et sinueuses, dans un jeu de mètres inégaux, longs et courts, et de rimes entrelacées, tantôt pressées et sonores, tantôt lointaines et étouffées, jusqu'à n'être plus parfois que de simples assonances. En certains morceaux, il unit les strophes régulières avec ces capricieuses envolées : et c'est toujours en accord avec les mouvements de son thème. Je ne voudrais pas vous lasser en m'attardant plus longtemps sur ces détails techniques : je pense en avoir assez dit pour mettre en lumière avec quelle sûre habileté l'artiste sait exploiter toutes les ressources de la versification, et peut-être en inventer de nouvelles.

Quel emploi fait-il de cette savante virtuosité? Quels airs nous joue-t-il sur ce clavier si ample et si délicat? M. Yard ne se guinde jamais; il ne prétend pas nous étonner, en nous révélant des frissons nouveaux, qu'il serait le seul à ressentir, en enveloppant sa pensée dans les voiles énigmatiques d'un langage dont les initiés seuls pourraient pénétrer l'hermétisme. Non. En chantant pour lui, il chante pour nous tous, et il nous donne la joie de le comprendre pleinement, c'est-à-dire de reconnaître nos propres émotions dont il nous aide à prendre conscience, tout en les ennoblissant. Car il est simplement et ingénuement, nous dit-il,

L'enfant des plaines,
Le sylvain des taillis, l'écolier en sabots,

un fils de paysan normand, qui a grandi dans la nature normande, qui a subi les influences du sol et du ciel, et qui communie avec eux. D'abord, il est un peintre qui sait voir et faire voir. Il excelle à saisir les aspects changeants du paysage; les aurores, les midis, les couchants et les nuits, sur la terre et sur la mer; le soleil et les brumes, le vent et la pluie, le brasillement des galets de la plage et « les sous-bois pleurant d'humidité ». Comment oublier

Le friselis léger des sveltes graminées

et « le lait du clair de lune » et, quand le soleil monte aux beaux matins, « l'ostensoir des aubes magnifiques » et, en hiver,

Les pommiers engourdis crispant leurs bras moussus?

Il sait aussi croquer avec le même bonheur les gens de la campagne, le berger, le bûcheron, les moissonneurs, les pêcheurs et les gueux de la roulotte; il campe avec une verve amusée la silhouette des baigneurs et des baigneuses du mois d'août. Et les bêtes aussi : le vieux cheval « las comme le jour qui meurt »; parfois, nous entendons des fantaisies légères et pittoresques, que lui inspire, comme au vieux Ronsard, la rencontre des fleurs et des bêtes des champs, la pervenche et la violette, le coucou, la rainette et la fourmi, le lapin, le hérisson et l'écureuil. Bref, M. Yard brosse pour notre joie toute une galerie de tableaux ou d'esquisses savoureuses et évocatrices, qui nous ravissent par la fine justesse avec laquelle il note les formes, les nuances et les mouvements.

Il nous donne aussi des impressions qui intéressent d'autres sens que celui de la vue : le troupeau de moutons sur la route, d'où monte

Un fin nuage d'or, embaumé de sueur...
Et le soleil couchant tamise sa lueur
Dans ce parfum subtil et chaud, couleur de laine.

De même la sensation du voyage en chemin de fer, quand le train galope « tout à la fois brusque et berceur » et que

De temps en temps, sur son passage,
Un pont de route jette un cri.

Cependant, il ne s'en tient pas toujours à cette notation directe. Parfois, le spectacle qu'il a sous les yeux éveille dans sa fantaisie de poète d'autres images d'une tout autre nature, lui inspire des substitutions, des métaphores ingénieuses et d'une vérité saisissante. Ainsi, dans les soirs d'été les beaux vergers

Forment des hameaux bleus, calmes comme des îles,
Sur l'infini des blés mouvants comme la mer.

Souvent, comme les enfants, les primitifs et Victor Hugo, il crée des sortes de mythes, en prêtant aux choses, aux arbres notamment, des gestes et des attitudes humaines. Les bouleaux, quand ils s'éveillent aux souffles de l'aurore, se font, « gracieux et légers, des saluts de cérémonie ». Les trois dernières feuilles dorées que l'automne a laissées au tremble, sont les trois suprêmes louis que ce vieillard ruiné va donner, quand passera le vent. Ceci est gracieux : voilà qui est grand. Devant le flot sifflant de la bourrasque, les arbres vont fuir,

Ils se penchent tous vers la terre,
Pour mieux courir.

Et les pins qui se dressent sur la falaise, devant les flots qui montent, au souffle du noroît, sont

...Une avant-garde
De guerriers,
Une avant-garde qui regarde,
En tenant les boucliers
Sur la tête...

Ce sont là des accents épiques. Mais ce qui domine en M. Yard, c'est le lyrisme.

En effet, devant cette nature dont il dégage la beauté, le poète ne reste pas insensible. Plongé dans son sein, baigné de ses effluves, « le sylvain des taillis », plus que personne, éprouve les mystérieuses correspondances qui lient notre âme à l'univers, et les sentiments dont nous imprègnent les lieux que nous hantons, selon les variations du baromètre et du thermomètre, les caresses et les rudesses du climat. Le poète se penche sur cette vie de son âme, qui s'épanouit ou se contracte, s'illumine ou s'assombrit, s'échauffe ou se morfond au gré des heures et des saisons. Promener sous le ciel

Son fidèle troupeau de songes familiers,

que teinte la couleur de l'atmosphère; entonner l'hymne d'allégresse ou soupirer la plainte dolente qu'elle fait déborder de son cœur, voilà sa raison d'être, le seul prix, la seule délectation de son existence. Hélas! il faut gagner « son pain dur » :

Le temps serait si bon si l'on avait le temps...
Les jours seraient si beaux, si l'on pouvait les vivre
En plein air lumineux, du matin jusqu'au soir...
Les oiseaux libres vont en plein ciel sur la ville :
Mais le travail pose sur vous son pied servile,
Et l'on soupire, sombre, au fond de sa prison.

C'est la vie des hommes civilisés : le poète regrette la liberté, perdue « pour un pain très amer », la liberté d'errer, de

flâner et de rêver à sa guise. Aussi, avec quels transports va-t-il, au temps radieux des vacances, la retrouver, sa sœur la liberté, « au soleil, sur le sable » des grèves! Comme il jouit alors de

> La paresse aux flancs doux, la pensive berceuse...
> Elle avait pris la voix de la vague endormeuse,
> Et le souffle embaumé des pins au long soupir.
> Et je suis demeuré près d'elle, sans désir.

Paresse de poète, ouvrière et féconde comme celle de La Fontaine. Mais bientôt vient septembre, et de cette illusion brève de liberté, il ne reste rien,

> Rien que cette chanson pour le temps misérable,
> L'hiver aux longs ennuis...

dans la ville,

> La fumeuse aux longs bruits, l'innombrable prison.

Ainsi, la joie de vivre dans la fête de l'été le munit seulement de chansons pour charmer les heures mornes de l'hivernage. C'est peu de chose, et ce n'est pas cette joie passagère qui anime la plupart de ses poèmes. Comme tous les méditatifs, M. Yard est de complexion mélancolique : sa muse est surtout élégiaque. Chez lui, l'hosannah même des jours radieux s'accompagne de « la plainte obstinée des cloches du souvenir » et s'il cueille voluptueusement les jours de délices, c'est avec une sourde inquiétude,

> En attendant le frisson
> De la Toussaint sur la terre.

Ce qui retentit le plus profondément dans ses fibres, ce qui l'inspire le plus souvent, c'est la tristesse du soir et de

l'automne. Le soir, avec ses enchantements, ses colorations somptueuses, son apaisement et son silence, mais aussi son angoisse, aux pleurs de l'angélus, devant la mort du jour et l'approche de la nuit, hantée de fantômes et d'effroi; l'automne, avec la splendeur de ses pourpres, mais aussi « le frisson désolé d'octobre », le dépouillement de la plaine et des bois, le regret poignant de la chaude lumière, les colères du vent, quand

> La forêt hurle au ciel ses terreurs millénaires,

et les sanglots de la pluie,

> La danseuse aux mille pieds,
> Qui revient quand on s'ennuie,
> Qui danse des jours entiers
> Dans notre âme, sans pitié,
> Le ballet des songeries.

Les songeries! C'est alors, en effet, que, dans son désir d'évasion, le poète se livre à la nostalgie des souvenances,

> Qui font dans l'âme un bruit léger de fourmilière;

« l'immense passé si cher » sort de son sommeil; « le souffle des temps oubliés » ranime « tous les printemps subconscients », tout « l'Avril des merveilleuses rondes » de l'enfance et de la jeunesse. Le poète éprouve une douceur trempée d'une tristesse attendrie à « pleurer ses âmes mortes » : car alors son cœur, comme il le dit si bien,

> Rajeunit de vieillir au point que c'est merveille.

En même temps que ses « Moi » évanouis, sa rêverie ressuscite les morts qui furent leurs témoins. Ce n'est pas en vain que les cloches de la Toussaint, cet « appel des morts

vers les vivants », résonnent dans le ciel gris, sous lequel l'année meurt aussi :

Je revis, dans le jour qui sombre,
Une existence aux jours fervents,
Et je parle à de chères ombres,
Plus vivantes que les vivants.

Mais ces chères ombres, ce ne sont pas seulement celles de naguère, les compagnons des étapes achevées. Puisque le sentiment de la fuite du temps, que nous rappelle le cycle de l'année et le trésor des souvenirs, a toujours ému tous les hommes, puisque

Le soupir ancien
Du fond des âges revient
Quand tout revieillit et s'ennuie,

le poète se sent en communion avec toutes les générations ; il entend bruire dans le silence

Les innombrables morts des forêts et des landes,
Les chères ombres des légendes ;

il sent palpiter en lui leur cœur et leur sang ; il prend conscience de la perpétuité de la race et tressaille aux frémissements de la chaîne d'existences, dont il est la dernière maille. Il se plonge donc dans l'océan des âges, et de vagues réminiscences le transportent en des siècles lointains, où son âme éternelle a déjà dû ressentir les émotions éternelles de l'humanité. Et l'heure présente amène un retour d'autres heures,

Souffertes dans quel temps de vie antérieure,
Où tout devait déjà paraître morne et vieux ?

Une fois, il se rappelle avoir été berger en Chaldée, sur le bord de l'Euphrate :

Pour moi, les nuits d'été sont un long souvenir.

Une autre fois, il se retrouve moine dans un grand monastère du moyen âge, non pas moine lettré, calligraphiant des manuscrits, mais moine rustique, berger (toujours!) veillant sur son troupeau dans « le val, au soir blond de l'automne ». Mais surtout, nous dit-il,

L'antérieur me vient du Nord...
J'ai vécu triste dans le Nord
Avec le désir du Midi.
Mon âme s'en souvient encor
Aux nuits de Juillet attiédi.

Confession précieuse du Normand, issu des Vikings. J'insisterai, pour en finir, sur le caractère régionaliste de ce beau poète, puisqu'il s'agit de littérature régionaliste. M. Yard est un poète normand. La nature dont il se pénètre, c'est celle de notre pays; les « mesnils et les tôts », la moisson sur la falaise, le chemin

Déjà bourbeux, plein de feuilles, de vent, de pluie.

Son arbre de prédilection, qu'il chante avec amour, c'est le pommier, dont à l'automne le fruit

Croule en rebondissant sur le gazon du pré.

Il célèbre le pressoir à pommes, qui « sent bon la terre et les années », qui dort dans la nuit centenaire de son temple muet :

Lorsque revient l'automne et la brume pluvieuse,
Il s'anime, il s'emplit d'un bruit joyeux de voix,
Il s'embaume du fruit qu'il dévore

et prépare au frais dans ses futailles

Le cidre généreux des agrestes ripailles.

Quand il parle de la ville, c'est toujours de la nôtre, la « vieille ville que j'aime tant », dont il psalmodie les litanies :

La somptueuse aux monuments...
La religieuse aux mille cloches...
La brumeuse aux mille sirènes...
La glorieuse aux souvenances...
La tortueuse aux cent ruelles...
Et, soit dit sans irrévérence,
La pluvieuse aux mille parapluies.

Il évoque Saint-Maclou, la foire Saint-Romain, la chanson de la Part-à-Dieu, dans la soirée des Rois. Ses paysans sont de chez nous : témoin le bûcheron du matin, qui sonde la forêt

D'un long regard malin qui lui plisse la face,

quand

Un lapin, cul mouillé, danse au bout d'un collet ;

et il a soin, quand ils se rassemblent à l'auberge, de leur mettre

Dominos sales dans les mains.

Mais son âme de poète elle-même ne porte-t-elle pas la marque de la race et du terroir ? Ce n'est pas son affaire de pincer la harpe des grands enthousiasmes, des passions fougueuses, des élans de l'extase et des abîmes du désespoir ; sa flûte module, sur un ton discret, les émois de la vie intérieure et journalière, l'humble sagesse de l'homme de la

glèbe, la résignation désabusée, qui pourtant sait sourire avec un brin de malice et d'ironie. Cependant, sous ce prudent réalisme qu'il tient du vieux sang neustrien, fermente souvent l'humeur inquiète, l'appel à l'aventure, héritage des pirates nordiques.

Après avoir donné à cet excellent poète le témoignage de son estime et de son admiration, l'Académie a jugé bon de partager un second prix entre deux écrivains en prose, auteurs l'un d'un travail historique, l'autre d'un roman.

Le travail historique est le livre de M. René Etienne-Bellivière : *Jacobins de Village. Un Bourg de Normandie pendant la Révolution.* C'est l'histoire d'Ecouis et de sa Collégiale, au cours de cette turbulente période. Un travail établi sur des fondements solides, des documents d'archives, dont la source est indiquée dans des notes à la fin du volume. Mais l'ouvrage n'a pas la froideur austère d'une ingrate érudition : l'auteur a su ranimer les figures des chanoines, des citadins et des ruraux qui ont été roulés dans le tourbillon, nous initier aux intérêts, aux émotions, aux ambitions, aux passions et aux entraînements qui les mènent et qui les heurtent ; c'est un drame vivant et pathétique qui se déroule sous nos yeux. Mais ce drame est aussi d'une grande portée. La petite histoire nous y donne une illustration saisissante de la grande ; tout ce qui se passe dans cette fourmilière d'Ecouis offre un tableau en raccourci de ce qui remue toute la France, et nous aide à le mieux comprendre. L'auteur nous montre d'abord l'état des esprits dans la petite ville à la veille de la Révolution. Ici, comme ailleurs, tous ne se sentent plus satisfaits du vieil ordre social. Il y a des mécontentements, des haines qui s'allument. Comme presque toutes les terres appartiennent au Chapitre, il n'y a guère à Ecouis de

noblesse rustique : il y a, à côté des chanoines, une bourgeoisie, le notaire, les médecins, le maître de poste, quelques gros marchands, divisés entre eux et jaloux les uns des autres ; ils sont enviés par les artisans, qui, avec les journaliers agricoles, voient aussi d'un mauvais œil les cultivateurs ; « un fossé profond, nous dit l'auteur, se creuse chaque jour davantage entre la bourgeoisie et le peuple, comme entre toutes les classes de la société ». Il y a beaucoup de misère : des errants faméliques mendient, ravagent les récoltes à l'occasion, et la milice bourgeoise est incapable d'assurer l'ordre et de défendre la propriété. En 1789, à l'arrivée des nouvelles de Paris, ce monde mal équilibré s'agite et commence à fermenter. Le Chapitre est dissous ; il y a d'abord une municipalité bourgeoise, où « avancés et modérés » ne tardent pas à se chamailler. La fuite du roi et son arrestation à Varennes décourage ceux-ci et enhardit ceux-là. Parmi les injures, les bagarres, les dénonciations, on glisse peu à peu vers le régime de la Terreur. La Collégiale est pillée, légalement ; c'est la dictature du chirurgien Le Clerc, qui affecte les sentiments d'un bon Jacobin, et fait incarcérer ses adversaires dans la prison d'Andely. Mais l'opposition ne désarme pas : on accuse Le Clerc de malversations, on exige qu'il rende des comptes. A Ecouis, comme ailleurs sans doute, la réaction n'a pas attendu Thermidor : cinq semaines avant la chute de Robespierre, une nouvelle administration s'installe, où dominent les modérés. Bientôt, les prisonniers rentrent à Ecouis, pendant que Le Clerc disparaît. En vendémiaire an VI, à la fête anniversaire de la fondation de la République, sur la réclamation des citoyens, la grand'messe est célébrée par le dernier doyen du Chapitre. L'auteur n'oublie pas de nous signaler, pendant toute cette période, les diffi-

cultés de la lutte pour la vie, qui contribuent à aigrir les esprits et à entretenir les troubles : les approvisionnements fuient les marchés ; le blé se cache, parce qu'il est taxé trop bas ; la foule arrête et pille les voitures qui le transportent ; on voit fleurir le marché noir, car si notre temps l'a baptisé, il ne l'a pas inventé, avec tous les méfaits qu'il comporte. Enfin, pour terminer, nous assistons au « triomphe de la palinodie », et nous voyons tels notables d'Ecouis, après avoir juré de « détruire la tyrannie » et de rester fidèles à la Montagne et à la déesse Raison, prêter des serments aussi sincères à l'Empereur, puis au roi légitime. Mais M. Etienne Bellivière leur est indulgent. « Le trait commun de ces hommes, écrit-il, qui se sont souvent combattus, c'est qu'ils n'ont pas été les protagonistes de la Terreur. A cela près, ils se soucient peu des changements de régime. Ils voient que leur bourg, au sortir de cette ère troublée, a besoin d'ordre, de travail, de restauration. Ils aiment leur petite patrie et s'attellent à la tâche.... Qui donc oserait accabler ces hommes qui, par un amour constant, restaurèrent la prospérité de leur pays natal, et emportèrent dans la tombe les regrets de ceux qu'ils avaient guidés à travers tant d'orages ! »

C'est sur ces mots que l'ouvrage s'achève, et une telle conclusion me paraît être tout à fait dans le ton qui y domine. Nous n'oublions jamais que nous sommes en Normandie, au « pays de sapience ». Certes, Ecouis a partagé la fièvre qui a travaillé la nation, il n'est pas resté étranger à ses espérances, à ses enthousiasmes, voire à ses fureurs. Mais, jusque dans ses plus grands écarts, se retrouve vite cet esprit de pondération et de mesure, ce bon sens ennemi des fanatismes et des violences qu'on respire dans l'air de notre province. Dès le début, en 1789, l'auteur remarque que « la grande

peur, qui vient de s'emparer des trois quarts de la France, ne se traduit ici que par une simple et prudente réaction de défense ». A la chute des Girondins, Ecouis ne se compromet pas dans le mouvement fédéraliste : quinze gardes nationaux sont requis pour représenter la commune dans l'armée de la Convention ; mais ces quinze guerriers se mettent d'accord pour filer à la première occasion et regagner leurs foyers, « couverts de poussière, sinon de gloire, fusils et piques sur l'épaule et cartouchières pleines ». Nous avons déjà vu la population, lasse des excès démagogiques, revenir des énergumènes aux hommes d'ordre, à la veille de Thermidor. Au retour de l'île d'Elbe, le Conseil municipal tire adroitement son épingle du jeu. Le maire donne lecture du décret de S. M. l'Empereur, ordonnant de reprendre la cocarde nationale et d'arborer le drapeau tricolore. Mais il n'y a que quatre conseillers présents : on en profite pour remettre à plus tard la délibération « sur la dépense à faire pour l'achat et le placement du drapeau ». Grâce à cette prudence avisée, les gens d'Ecouis ont pu traverser la tempête sans trop grand dommage. Leurs agitations prêtent souvent à sourire : il est rare qu'elles méritent la révolte de l'indignation. Nous n'avons à déplorer qu'une seule victime de la guillotine : un chanoine, un pauvre être infirme et d'une insigne maladresse, qui fut exécuté à Evreux. Tous les autres acteurs du drame, après quelques tribulations, s'en tirèrent à bon compte. C'est ce qui permet à l'auteur de mener son récit sur un ton de bonne humeur, relevé d'une pointe d'ironie, qui en rend la lecture aussi plaisante que suggestive.

Le roman est l'œuvre de M. Maurice Lemoine, lauréat de l'Académie française. Sous le titre : *Une Jeunesse*, c'est

un ouvrage de longue haleine ; un manuscrit de trois cent vingt-deux grandes pages, de quoi emplir aisément deux volumes de format usuel. Sauf un chapitre, qui nous transporte à Montmartre, dans un milieu de rapins, tout se passe à Rouen, dans les rues de Rouen, où Raymond Mériel, humble employé de bureau, promène sa jeunesse inquiète, tourmentée par des aspirations intellectuelles et sentimentales, qui ne trouvent guère de satisfaction. Tous les coins de notre ville vers l'année 1900 sont évoqués l'un après l'autre, non sans justesse ; c'est plus qu'un décor, c'est une atmosphère, dont le caractère s'impose à la longue à l'imagination du lecteur. Au commencement, l'auteur nous restitue une scène à laquelle je n'ai jamais assisté, mais dont j'ai beaucoup entendu parler jadis : une représentation tumultueuse des *Huguenots* au Théâtre-des-Arts, au moment des débuts de la troupe. Ce premier chapitre est très vivant. Dans la suite, l'action traîne un peu, mais cette allure du récit paraît être en parfait accord avec son sujet, les démarches errantes, désenchantées d'un jeune incompris, timide et velléitaire. Je ne vous conterai pas en détail les menues aventures à travers lesquelles il poursuit son « Education sentimentale » : je signalerai seulement qu'elles paraissent être d'une grande vérité et d'une observation exacte ; que la petite galerie des camarades et des partenaires féminins, dont il fait les incarnations successives de son idéal, présente des physionomies bien distinctes, bien éclairées et bien personnelles. Ce n'est pas en vain que j'ai employé les mots d' « Education sentimentale » : il paraît évident que l'auteur a subi l'influence de Flaubert, surtout celle du roman qui porte ce titre. Non qu'il s'agisse d'un pastiche, ni même d'une imitation : en particulier, le style n'a rien des scrupules d'art et des raffinements du

maître : il se contente d'être correct et juste, dans une tonalité un peu grise. Mais je pense à la construction générale de l'ouvrage, à l'agencement des épisodes, au réalisme minutieux des attitudes, des paroles, des brèves descriptions. Grâce à ces qualités, ce récit, qui est long et dénué d'inventions surprenantes et dramatiques, conserve un intérêt soutenu, et on le lit jusqu'au bout sans impatience, et non sans plaisir. Nous avons là un travail bien fait, le résultat d'un labeur tenace et très estimable, qui révèle, avec de sérieuses qualités de vision et d'expression, une belle probité d'écrivain.

Tels sont les trois écrivains que l'Académie a cru devoir distinguer. Il est à souhaiter qu'elle trouve tous les ans des mérites aussi dignes de ses suffrages, et que le palmarès de ses prix annuels de littérature régionaliste constitue dans l'avenir un monument durable, attestant la vitalité intellectuelle d'une province, qui a toujours si glorieusement contribué à l'éclat des lettres françaises.

CHRONIQUE

DES

SEANCES DE L'ACADEMIE

PENDANT L'ANNÈE 1944

22 JANVIER. — M. Pierre Chirol, élu président pour l'année du deuxième centenaire de l'Académie, en remercie ses collègues. — Approbation des comptes de 1943 présentés par M. René Herval, trésorier. — M. Regnier donne lecture des passages essentiels du discours prononcé par M. le professeur Auguste Chevalier, membre de l'Institut, à la séance annuelle des Cinq Académies.

12 FÉVRIER. — Une subvention de 200 francs est accordée à la *Revue de l'Avranchin*. On approuve les décisions de la Commission Guéroult. — Après les rapports de MM. Robert Règnier et Pierre Chirol, l'Académie adresse des félicitations à MM. Georges Olivier, ornithologue, et Fernand Le Pelletier, professeur de Droit à l'Institut catholique de Paris.

26 FÉVRIER. — M. René Rouault de La Vigne est élu membre résidant, MM. Georges Olivier et Fernand Le Pelletier, correspondants. — M. R. Troude lit une communication intitulée : *Montaigne à Rouen*, avec ce sous-titre : *En marge du Chapitre des Cannibales.*

11 MARS. — M. Guey, directeur des Musées de Peinture et de Céramique, chef du Dépôt national de Carrouge

(Orne), présente l'inventaire des objets appartenant à l'Académie et actuellement conservés par ses soins. Un exemplaire de cet inventaire sera déposé dans le coffre de l'Académie. — Rapport de M. le Président sur les travaux de M^lle^ Jeanne Dupic, archiviste-paléographe, directrice des Bibliothèques de la Ville; des félicitations sont adressées à M^lle^ Dupic.

18 MARS. — Séance publique. Communication de M. Marcel Hérubel, membre de l'Académie de Marine, sur *La Fondation du Havre-de-Grâce.*

25 MARS. — M. Jean Lafond étudie *La Décadence du Vitrail aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles.*

1^er^ AVRIL. — M. le Maire de Rouen demande certaines précisions avant que soit accordée par l'Hôtel de Ville la « subvention » annuelle : M. le Président lui rappellera que la « dette » de la Ville ne saurait être assimilée à une « subvention ». — M. Pellet lit une communication sur *Les Fabrications synthétiques de l'Acide nitrique et l'état actuel de l'Agriculture française.* — M. R. Troude analyse la *Relation d'une Fête brésilienne célébrée à Rouen en 1550.*

22 AVRIL. — M. le Président traduit la sympathie de l'Académie pour les familles éprouvées par le bombardement de la nuit du 18 au 19 avril; il précise l'état des monuments endommagés. La Compagnie, s'associant au deuil général, décide de reporter à une date ultérieure les réceptions de MM. le D^r^ Paul Hélot et Georges Fayard. — Elle tiendra désormais une séance chaque semaine, le samedi.

29 AVRIL. — MM. Abbat, Hérubel et La Varende sont désignés comme correspondants du Musée de la Marine.

— M. René Herval lit le premier acte de son œuvre lyrique : *Ilia Mourometz.*

6 Mai. — M. Regnier donne des précisions sur l'état des objets, propriété de l'Académie, déposés par ses soins au Musée de Peinture. — M. Eloy présente une note sur *L'utilisation de la pomme de terre dans la nourriture aux environs de l'année 1767.* — M. René Herval lit le deuxième acte d'*Ilia Mourometz.*

13 Mai. — M. le Président félicite M. René Herval à qui la Société des Poètes français vient d'attribuer le Prix Sébastien-Charles Lecomte. — M. R. Flavigny accepte que la collection des statuettes appartenant à la Compagnie soit déposée au Musée des Antiquités. — Communication de M. R. Regnier sur *Un Centenaire important dans l'histoire économique des nations : La création du timbre-poste.*

20 Mai. — On décide d'offrir à M. Lanquetuit, fils de notre collègue, étudiant à l'Ecole des Beaux-Arts, dont les livres ont été détruits par le bombardement du 19 avril, l'*Histoire de l'Art*, par Marcel Aubert. — M. R. Herval, trésorier, reçoit tous pouvoirs pour arbitrer certaines valeurs appartenant à l'Académie.

27 Mai. — M. Abbat présente un rapport sur la carrière et les travaux de M. l'amiral Durand-Viel, du Cadre de Réserve, membre de l'Institut, et demande que l'Académie lui décerne le titre de membre associé. Des félicitations sont adressées à M. l'amiral Durand-Viel.

3 Juin. — Malgré les bombardements des jours précédents, plusieurs de nos collègues sont présents à la séance. M. le Président leur propose d'étudier le programme des

cérémonies prévues pour le deuxième centenaire de la Compagnie. L'examen de ces projets d'avenir est interrompu par le danger de l'heure présente : les sirènes donnent le signal d'alerte, on entend les avions. M. le Président invite ses collègues à se réfugier dans la cave du Muséum.

10 JUIN. — M. René Herval lit le troisième acte de son œuvre lyrique : *Ilia Mourometz*.

17 JUIN. — M. Robert Flavigny présente une étude critique du livre de M. Abel Bonnard : *Saint François d'Assise*. — Lecture de sonnets par M. René Herval.

24 JUIN. — Communication de M. le Dr Halipré : *Le cerveau : évolution des idées sur son rôle dans l'organisme*. — M. Maurice Pellet lit quelques poèmes de M. Costa de Beauregard.

1er JUILLET. — M. le Président excuse l'absence de M. Pierre Chirol, appelé à Paris pour recevoir la médaille de l'Architecture privée, qui lui a été décernée par la Société centrale des Architectes. — Les décisions de la Commission Guéroult sont approuvées. — Lecture de poèmes par MM. G. Laisney et R. Herval.

8 JUILLET. — M. Laignel-Lavastine étudie *Le Déterminisme historique* dans les *Considérations de Montesquieu*. — Après la séance, nos collègues se rendent chez M. le Dr Coutan, doyen d'âge, pour le féliciter de ses quatre-vingt-douze ans et de ses cinquante ans d'élection à l'Académie.

15 JUILLET. — M. Eloy présente une communication sur *La Flèche hélicoïdale du clocher de Bures* et M. Robert Regnier sur *L'Alimentation et le rôle des corbeaux-freux*.

— M. l'amiral Durand-Viel est élu membre associé et M^lle^ Dupic, membre résidant.

21 OCTOBRE. — De nombreux académiciens sont présents pour cette séance de rentrée, la première après la libération du territoire. M. le Président évoque avec émotion « les heures douloureuses » de l'occupation allemande et dit sa foi dans l'avenir de la France. M. Georges Laisney exprime les mêmes sentiments en un poème intitulé : *Libération. Paris, 25 Août 1944.* — M. René Herval précise la situation financière de la Compagnie.

28 OCTOBRE. — On décide d'envoyer une adresse de sympathie à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Caen, ainsi qu'à la Ville et à la Société d'Etudes diverses du Havre. — M. le Président expose le programme des cérémonies du deuxième centenaire de l'Académie.

18 NOVEMBRE. — Les décisions de la Commission Guéroult sont approuvées. — M. le Président félicite M. Le Graverend qui reçoit de l'Académie d'Agriculture un prix de 5.000 francs pour *Les travaux en faveur de l'arboriculture fruitière française au cours de l'année 1943.* — L'Académie, après avoir entendu le rapport de M. R. Herval, adresse des félicitations à M. Roland Engerand.

25 NOVEMBRE. — M. Pellet lit l'introduction d'un ouvrage d'*Agriculture générale* qu'il prépare, et M. R. Herval, des poèmes.

2 DÉCEMBRE. — Séance publique. Réception de M. l'amiral Durand-Viel. — Le nouveau membre associé prend pour thème de son discours : *Les Leçons de l'Histoire.*

Pourquoi nous devions avoir confiance, et M. Abbat : *De la Guerre de Troie à la campagne de Normandie. Vues fragmentaires sur quelques opérations de débarquement.* (Ces discours sont publiés dans le *Précis.*)

9 DÉCEMBRE. — M. Pierre Chirol, à la recherche d'un Président pour la cérémonie du deuxième centenaire, fixée au 14 janvier 1945, conte avec humour l'histoire de ses « démarches et de ses tribulations ».

16 DÉCEMBRE. — L'Académie approuve les conclusions des rapporteurs pour l'attribution des prix. Les prix Bouctot (Sciences) et La Reinty n'ont pu être décernés. — M. René Herval, trésorier, donne le résultat de l'arbitrage des valeurs et reçoit l'autorisation d'autres arbitrages. — MM. Maurice Pellet et le Dr Halipré sont élus président et vice-président pour l'année 1945 ; M. Roland Engerand, correspondant.

23 DÉCEMBRE. — Séance publique annuelle. On entend les rapports de MM. Pierre Chirol, pour la fondation Dumanoir ; Laignel-Lavastine, pour le prix de Littérature régionaliste ; Flavigny, pour les prix Pellecat et Vermont ; Eloy, pour les prix Boulet-Lemoine et Octave Rouland ; Abbat, pour les prix Braquehais-Verdrel et Rousselin-Mayet ; Lanquetuit, pour le prix Bouctot (Beaux-Arts). (Ces rapports sont publiés dans le *Précis.*)

L. LETELLIER,
Secrétaire pour la Classe des Lettres.

COMPTES DE L'ANNÉE 1944

I. — ACADÉMIE

RECETTES

Report de l'avoir au 1er janvier 1944	5.373	70
Arrérages 1944	7.689	05
Arrérages supplémentaires consécutifs à arbitrages.	11.385	»
Subvention municipale	Néant	
Cotisations	646	60
Participations des fondations	19.155	»
Intérêts des dépôts	449	75
Ventes de titres	60.557	85
Profit sur arbitrage	2.757	75
	108.014	70

DEPENSES

Consortium et personnel	1.673	»
Assurances incendie	»	»
Frais de banque	156	30
Impressions diverses	1.428	»
Timbres et frais d'envois	667	50
Prix de Littérature régionaliste	1.000	»
Subvention Société d'Archéologie d'Avranches	200	»
Achats titres	76.041	85
Frais diplôme Cretelle	4.000	»
Souscription ouvrage Ruel	175	»
Ouvrage offert à M. Lanquetuit fils	700	»
Solde disponible	21.973	05
	108.014	70

II. — FONDATIONS

I. — BOUCTOT :

Arrérages 1944	660	»
Solde 1943	500	»
Prix décerné en 1944	500	»
Participation aux frais	160	»
Solde à reporter	500	»
	1.160	»

1.160 »

II. — Boulet-Lemoine :

Arrérages 1944		1.314 »
Prix décerné en 1944.....	1.000 »	
Participation aux frais.....	314 »	
	1.314 »	1.314 »

III. — Braquehais-Verdrel :

Arrérages 1944		62.091 »
Allocations 1944	47.000 »	
Frais afférents au service de la fondation	174 »	
Participation aux frais.....	14.917 »	
	62.091 »	62.091 »

IV. — Courtonne-Lenepveu :

Arrérages 1944		282 »
Solde à reporter.....	282 »	
	282 »	282 »

V. — Dumanoir :

Arrérages 1944		1.060 »
Solde 1943		800 »
Participation aux frais.....	260 »	
Prix décerné en 1944.....	1.000 »	
Solde à reporter.....	600 »	
	1.860 »	1.860 »

VI. — Gossier :

Report de 1943		291 20
Solde à reporter.....	291 20	
	291 20	291 20

VII. — Guéroult :

Arrérages 1944		7.450 »
Allocations et frais 1944.....	6.073 »	
Participation aux frais.....	1.377 »	
	7.450 »	7.450 »

VIII. — Hie :

Arrérages 1944		972 »
Réserves précédentes pour entretien tombeau		800 »
Amélioration des jetons de présence et participation aux frais.....	772 »	
Réserve à reporter pour entretien du tombeau	1.000 »	
	1.772 »	1.772 »

IX. — Veuve LAMBERT-LUCE :

Encaissement		50.000 »
Achat 47 Indochine 5 1/2 1937.....	50.231 60	
Solde débiteur à reporter.....		231 60
	50.231 60	50.231 60

X. — HOUZEAU :

Report 1943	20 »	
Arrérages 1944		160 »
Solde à reporter.....	140 »	
	160 »	160 »

XI. — LA REINTY :

Report 1943		750 »
Arrérages 1944		405 »
Frais de service.....	100 »	
Participation aux frais.....	105 »	
Solde à reporter.....	950 »	
	1.155 »	1.155 »

XII. — PELLECAT :

Arrérages 1944		2.650 »
Prix décerné en 1944.....	2.000 »	
Participation aux frais.....	650 »	
	2.650 »	2.650 »

XIII. — ROULAND :

Report 1943		300 »
Arrérages 1944		730 »
Prix décernés en 1944.....	600 »	
Participation aux frais.....	230 »	
Solde à reporter.....	300 »	
	1.130 »	1.130 »

XIV. — ROUSSELIN-MAYET :

Report 1943		1.200 »
Arrérages 1944		910 »
Prix décernés en 1944.....	1.500 »	
Participation aux frais.....	310 »	
Solde à reporter.....	300 »	
	2.110 »	2.110 »

XV. — VERMONT :

Report 1943		900 »
Arrérages 1944		160 »
Prix décernés en 1944.....	300 »	
Participation aux frais.....	60 »	
Solde à reporter.....	700 »	
	1.060 »	1.060 »

III. — DÉPOTS

I. — Assises de Caumont :

Dépôts au 31 décembre 1943.....		589 50
Intérêts à 2,75 %.....		16 20
Solde à reporter.....	605 70	
	605 70	605 70

II. — Comité Delamare-Debouttteville :

Dépôt au 31 décembre 1943.....		2.614 90
Intérêts à 2,75 %.....		71 90
Solde à reporter.....	2.686 80	
	2.686 80	2.686 80

BILAN GÉNÉRAL AU 31 DÉCEMBRE 1944

ACTIF

Caisse d'Epargne (Livret n° 168.698).....	1.973 10
Crédit Industriel de Normandie (Compte 18.088)...	27.124 05
Avance au Consortium	1.000 »
	30.097 15

PASSIF

Disponibilités des fondations et des dépôts.....	8.124 10
Solde disponible	21.973 05
	30.097 15

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(23 décembre 1944)

RAPPORT SUR LE PRIX DUMANOIR

Par M. Pierre CHIROL

MESSIEURS,

DEPUIS deux siècles, il est d'usage en notre Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, d'ouvrir la séance publique annuelle par un discours du président.

Pour cet officier du Bureau, dont la fonction va expirer avec l'année en cours, c'est là son chant du cygne. Comme l'oiseau mythologique, il est appelé à en mourir.

Je dois donc vous faire entendre le mien, mais puisqu'il doit s'élever au crépuscule de 1944, vous ne sauriez vous étonner de reconnaître dans ses premières modulations des réminiscences de cette *Marseillaise*, dont nos oreilles furent passionnément bercées, ces mois derniers, après quatre longues années d'un silence si monotone et si pesant.

Malgré ce silence, l'Académie a toujours persisté à vivre au temps de l'esclavage; chaque semaine, elle a tenu ses séances et assuré la marche des affaires courantes; chaque année, elle a distribué ses fondations intellectuelles et ses Prix de vertu.

Rien n'est parvenu à troubler son respect du règlement, et quand il était nécessaire de descendre à l'abri au son des sirènes, aussi dangereuses mais moins séduisantes que celles d'Ulysse, elle continuait encore à délibérer.

Pourquoi, aujourd'hui, faut-il constater néanmoins une innovation qui, à première vue, semble scinder en deux fractions la séance publique, la plus grande manifestation annuelle de sa vitalité?

Jadis les couronnes étaient distribuées au cours d'un programme comportant le discours de réception d'un membre résidant. Nous avons dû renoncer à cette méthode d'une heureuse synthèse et sectionner, non pas pour classer les belles actions en seconde zone, mais, au contraire, afin de consacrer à leur mise en valeur toute l'attention désirable. En effet, grâce à la générosité de nos fondateurs, les prix se sont multipliés.

Depuis la spoliation révolutionnaire, qui, appauvrissant nos prédécesseurs, fit supprimer brutalement la possibilité d'encourager l'enseignement et les hautes études, l'Académie se présentait chaque année, les mains vides. En 1840, l'Abbé Gossier, dont il me plaît de saluer ici très spécialement la mémoire, inaugura au XIX^e^ siècle la reprise de la tradition pour les travaux historiques et littéraires. Depuis lors, douze bienfaiteurs sont venus s'inscrire à sa suite sur le Tableau de la Philanthropie.

Vous ne me pardonneriez pas, si parmi ces âmes généreuses, je ne saluais tout spécialement le legs magnifique de M^me^ Braquehais-Verdrel, qui a chargé l'Académie de séparer annuellement 45.000 francs entre les familles nombreuses de l'arrondissement de Rouen.

Le lendemain de notre séance, le pèlerinage annuel de ces bénéficiaires à la tombe de la fondatrice, constitue une manifestation touchante, peut-être unique en France.

Parmi ces fondations, dont nos distingués rapporteurs rendront compte dans un instant, le président de 1944 a

tenu à se réserver le Prix Dumanoir pour nourrir son discours d'ouverture. Cette récompense est spécialement destinée à l'auteur d'une belle action accomplie à Rouen ou dans le département.

Vous serez, peut-être, étonnés de l'apprendre ; mais nous sommes embarrassés parfois pour trouver des candidats, non que la vertu soit aussi en régression que l'affirment certains esprits chagrins, mais parce que la modestie est toujours l'apanage du vrai mérite. Aussi doit-on provoquer, par des investigations réitérées, la constitution des dossiers nécessaires.

Or, cette année, quand il s'est agi du Prix Dumanoir, l'Académie, en mal de reconnaître des faits héroïques, s'est souvenue de 1941, année où elle l'avait accordé à deux pompiers dont le dévouement avait tout spécialement contribué à sauver de l'incendie notre Cathédrale.

Depuis, au cours de l'année néfaste 1944 notamment, cet auguste monument a connu d'autres affres et beaucoup d'autres blessures. N'allait-on pas, là encore, découvrir des actes généreux à récompenser ?

Une enquête a fait apparaître l'ampleur de la catastrophe qui a menacé notre Métropole en cette soirée tragique du 1er juin où l'incendie de la Tour Saint-Romain a failli se communiquer aux combles et compromettre l'existence même de la Basilique.

Mais, après discrimination, les sauveteurs étaient trop nombreux pour qu'il fût décent, soit d'attribuer le prix à un seul d'entre eux, soit de séparer le produit modeste de l'arrérage.

Que faire de huit cents francs pour quinze personnes ?

Comme il s'agit surtout de reconnaître l'immense service rendu à l'Art par le sauvetage de la Cathédrale, l'Aca-

démie a pensé prélever sur son modeste budget, le montant nécessaire pour indemniser — et encore faiblement — un grand artiste, M. Cretelle, qui a bien voulu composer une estampe retraçant les ravages de l'incendie, et cette estampe, l'Académie a désiré en décerner un exemplaire à titre de gratitude publique à ceux qui, à des titres divers, ont protégé le glorieux édifice. Que ce faible témoignage d'une très belle action demeure dans leur famille pour glorifier leur vaillance, sans laquelle le fléau eût été encore plus dévastateur.

Les faits se sont incrustés dans notre souvenir :

Plusieurs jours s'étaient écoulés, assez calmes, depuis ces néfastes journées des 30 et 31 mai où la Métropole avait été cruellement atteinte. Sous l'empire de l'opinion un peu simpliste qui imagine le Destin assouvi par un premier malheur, l'opinion publique se reprenait à croire que la Primatiale serait désormais invulnérable, mais le 1er juin, vers 19 h. 10, en fin d'une journée éclatante, quoique tourmentée par un vent violent, les nombreux Rouennais qui regagnaient Bihorel, oasis où aucun point de chute n'avait été signalé, aperçurent au sommet de la toîture, sur la tour Saint-Romain, un petit panache de fumée incurvé vers l'est. Les courbes qu'il décrivait, rappelaient étrangement celles qui furent reproduites par Hyacinthe Langlois dans les illustrations de sa relation fameuse sur l'incendie de l'ancienne flèche en 1822. — « Le feu est à la Cathédrale », criait-on de toutes parts! Hélas, le fait était indéniable. De minute en minute, le sinistre s'affirmait. Avec une régularité effarante, le fléau descendait, rongeant la silhouette en hache, qui, après un quart d'heure conservait encore son profil, mais cette silhouette resplendissait d'un rouge incandescent comme un fer de forge chauffé au ton « cerise ».

Exactement vingt-cinq minutes après l'apparition du panache, toute la charpente s'abîmait à l'intérieur et la Tour apparaissait découronnée pour longtemps. Alors, les grandes arcades commencent de se découper toutes rougeoyantes du brasier intérieur qui grésillait dans cette cage de pierre. D'énormes langues de feu débordaient des arches et parfois enveloppaient de leurs panaches sinueux, meneaux et contreforts.

Vers 21 heures, le spectacle devenait de plus en plus angoissant, les ténèbres approchantes le rendaient encore plus lugubre ; certains bâtiments voisins commençaient de flamber : c'était la Salle d'Albane ; apparition plus émouvante encore : des points ardents s'allumaient à la dérobée, étoilant la toiture du bas-côté nord.

Il était à redouter de voir tous les combles atteints et dévorés par le fléau et, conséquence de l'immense brasier, le quartier entier avec l'archevêché n'allait-il pas devenir la proie des flammes ?

Les grands incendies du moyen âge, jugulés à tout jamais par le progrès, réapparaissaient, du fond des âges.....

Or, le lendemain, à la stupéfaction générale, seules les toitures de la Tour Saint-Romain et la Salle d'Albane avaient péri.

Une saute de vent, vraiment miraculeuse, avait sauvé l'édifice vers 23 heures, mais, après enquête, il est apparu que quelques bonnes volontés inlassables y avaient aidé d'une manière toute spéciale.

En effet, le danger résidait dans la pluie des flammèches embrasées, qui risquaient de propager le sinistre sur toutes les toitures ; ainsi, outre le bas-côté nord, le feu ne tarda pas à apparaître au plancher constituant la terrasse sous la flèche centrale.

C'est alors qu'avec un mépris absolu du danger, MM. Georges et Marc Lanfry demandèrent des volontaires pour monter éteindre les brandons, qui commençaient à luire sous les combles. Armés de seaux-pompes qu'inlassablement ils allaient remplir en descendant près de deux cents marches, le R. P. Pillon et les adhérents de l'équipe Caron se postèrent aux points les plus menacés; au fur et à mesure des chutes dangereuses, les flammèches étaient éteintes et après des efforts réitérés, qui ne cessèrent de toute la nuit, le danger d'un incendie total était conjuré !

Devant ces dévouements admirables, qui par moments risquaient de mener leurs auteurs en des labyrinthes où le sinistre pouvait les murer derrière des brasiers ou les asphyxier, l'Académie a jugé bon d'inscrire leurs noms au palmarès du Prix Dumanoir.

Comme je l'ai exposé plus haut, cette récompense, fondée au temps où le franc était en bonne santé, est devenue totalement inadéquate aux services rendus, aux désintéressements dont le mérite doit être honoré. Toutefois, elle demeure un témoignage intellectuel et la gravure de M. Cretelle rappellera le courage civique de ces citoyens dévoués.

Aussi, est-ce avec une véritable joie que l'Académie publie les noms de ceux au courage desquels la Cathédrale a dû d'échapper à un désastre difficile à imaginer.

Les lauréats suivants sont classés par ordre alphabétique, mêlant ainsi les grands chefs, les sous-ordre dévoués et les collaborateurs bénévoles :

MM.

Absire (Jacques), 22, rue Saint-Maur, Rouen;

Barrois (Patrice, 84, route de Neufchâtel, Rouen;

CARÉ (Michel), 5, rue de Lille, Rouen;

CARON (Jean-Paul), 94, route de Neufchâtel, Rouen;

CHAUVEL (Albert), architecte des Monuments historiques, 32, rue de Verneuil, Paris;

DERIVIÈRE (Pierre), 96, route de Neufchâtel, Rouen;

FRANCHETTE (Paul), architecte des Monuments historiques à Rouen, 7, rue Lézurier-de-la-Martel.

LABALETTE (Pierre), 7, rue Danguy, Boisguillaume.

LA CHAPELLE (Marc), 23, route de Neufchâtel, Boisguillaume;

LANFRY (Georges), 21, route de Dieppe, Déville.

LANFRY (Marc), 21, route de Dieppe, Déville.

LANGLOIS (Pierre), 7, route de Neufchâtel, Boisguillaume;

LUCAS (René), 6, rue de Bellevue, Rouen;

Révérend Père PILLON, 13, rue Saint-Gilles, Rouen.

WENCKLER (Paul), appareilleur chez M. Lanfry, Rouen.

L'Académie, en leur décernant ce faible témoignage, connaît le sentiment profond de traduire la gratitude de la population tout entière; car, on peut l'affirmer sans crainte, parmi tous les désastres collectifs ou individuels accumulés par la guerre, aucun n'a été plus intimement ressenti; ces attentats répétés au visage auguste de ce monument ont paru doublement sacrilèges; tous, sans distinction de croyances, saluent en la Cathédrale de Rouen le symbole tangible et complet de la petite Patrie.

A la pensée de ces cicatrices qui ne pourront guère s'effacer, certains sinistrés n'oublieraient-ils pas un instant leurs propres malheurs?

Un propos authentique, par lequel je terminerai, en demeurera un touchant témoignage. Nulle péroraison ne saurait mieux résumer l'objet de ce discours, ni en justifier les conclusions.

Parmi la foule anxieuse qui avait suivi avec effarement les progrès de l'incendie, un jeune homme, chef de famille, n'hésita pas à me déclarer : « Quand j'ai vu s'effondrer ma maison, rue des Carmes, je suis demeuré stupéfait mais courageux ; en apercevant la plaie béante du bas-côté de la Cathédrale, j'avais lamentablement gémi ; mais, devant le brasier de la Tour Saint-Romain et la destruction possible de l'édifice, j'ai pleuré. »

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(23 décembre 1944)

RAPPORT SUR LES PRIX DES FONDATIONS BRAQUEHAIS-VERDREL ET ROUSSELIN-MAYET

Par M. Pierre ABBAT

Messieurs,

Parmi les missions traditionnelles dont, au cours de cette séance publique annuelle, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen a à s'acquitter, celle dont Mme Braquehais-Verdrel l'a chargée par son testament et qu'elle accomplit depuis dix-huit ans a, dès son institution, compté parmi les plus agréables, parce que ses buts sont les plus nobles, les plus justes.

La généreuse bienfaitrice, en effet, a expressément désiré qu'en son nom notre Compagnie récompense les vertus et qualités morales déployées dans les familles nombreuses de l'arrondissement de Rouen.

Taine écrivait : « La famille est l'école permanente de la vie collective », c'est, en effet, au foyer qu'on apprend combien chacun est solidaire du voisin, c'est là que s'établissent les premiers contacts avec le monde humain, que les personnalités se manifestent, s'affrontent et se forment et qu'après avoir d'abord ressenti qu'elles sont toutes différentes, on ne tarde pas à percevoir à la lumière de l'affection qui règne

dans une famille unie que, nonobstant ces dissemblances réelles mais infimes, on a tant de points communs.

Et il en est ainsi quand de la famille le cercle s'étend à la vie collective autour du clocher, autour de l'usine, pour atteindre aux limites de la vie nationale, et même en déborder jusqu'à l'épanouissement dans la grande famille humaine. Nous avons chacun notre caractère, nos qualités, nos défauts, la nature nous a diversifiés sous tous les rapports, physiques, intellectuels, moraux, mais nous avons en commun toutes les manifestations, toutes les aspirations, tous les instincts, tous les besoins, tous les désirs, tous les moyens de l'espèce, et tout ce que nous avons ainsi de commun, nous l'apportons dans la vie quotidienne en appliquant, souvent inconsciemment, l'éternel précepte : « Aimez-vous les uns les autres. »

De l'égoïsme inné et stérile que, pourquoi ne pas l'avouer, chaque homme porte en lui, de cet égocentrisme qui voudrait tout ramener au « moi » qui s'affirme, la vie collective nous fait parvenir à la notion altruiste de solidarité rayonnante qui est, quand on veut bien y réfléchir, la seule forme féconde de l'intérêt personnel, car ce qui profite à tous profite à chacun.

C'est cet enseignement que nous donne le foyer familial où l'amour, et plus particulièrement l'inépuisable amour maternel, réalise des miracles.

Et à notre époque où les problèmes démographiques ne sont plus ignorés de personne, il faut ajouter à la phrase de Taine ce qu'il sous-entendait, car c'est une vérité banale, toutefois trop souvent méconnue pour qu'on ne la rappelle pas, que non seulement la famille est l'école permanente de la vie collective, mais que sans famille il n'y aurait pas de vie collective, puisqu'il n'y aurait pas de société.

Le problème immense que pose au monde, et plus particulièrement à la France, la reconstruction des villes, usines et ouvrages sinistrés n'est pas seulement un problème d'argent, c'est surtout un problème de répartition des charges et devoirs ; il ne pourra être résolu que par le travail, les bras, les cerveaux, c'est-à-dire par la famille.

Aussi est-il juste, dans un siècle où chaque jour nous vivons d'une vie collective plus intense, que les familles soient à l'honneur.

Mais plus les familles sont nombreuses, plus grandes sont leurs charges, plus grands sont leurs soucis, plus grands même sont les dangers que les circonstances présentes ont fait et font encore peser sur les frêles colonnes qui constituent leurs ossatures.

Hélas ! nombreux sont les foyers qui furent sinistrés et où s'accumulèrent les pertes matérielles et les pertes humaines, là le chef, ici la mère, ailleurs des enfants. Et si la Libération nous a apporté une immense détente morale dont tous nous apprécions les bienfaits, nous ne sommes pas pour cela au bout de nos peines.

C'est pourquoi l'Académie de Rouen n'est pas seulement fière d'honorer ces vertueuses mères de famille et de leur rendre hommage, mais elle est heureuse de pouvoir, dans la limite des moyens que la Fondation Braquehais-Verdrel met à sa disposition, contribuer à leur permettre de garnir les sabots de Noël, pour qu'ainsi ceux qui communient dans la peine puissent aussi communier dans la joie.

Notre Compagnie disposait cette année, à ce titre, d'une somme de 47.000 francs. A notre époque d'extrême pénurie dont la cherté de la vie est le corollaire inéluctable, l'équilibre du budget familial tient du prodige, et nous nous trouvions

partagés entre le désir d'apporter dans les foyers une aide substantielle et en rapport avec les besoins et les mérites, et celui d'étendre le nombre des bénéficiaires; nous avons, en définitive, adopté la répartition suivante : un prix de 3.000 francs, huit prix de 2.000 francs, vingt-huit prix de 1.000 francs.

Soixante-dix-sept dossiers avaient, cette année, été soumis à l'Académie; quand on se penche sur ces dossiers, on se rend compte que grands sont les mérites et grands aussi les besoins, mais, hélas! il n'était pas possible de satisfaire tout le monde.

Dans le choix que nous avons fait des bénéficiaires, surtout dans l'impossibilité où nous étions de nous livrer à des enquêtes à domicile, nous n'avons pas prétendu exercer une sélection absolue; nous avons, de façon générale, été guidés par l'importance numérique des familles postulantes et nous avons tenu compte de certains cas douloureux créés par les événements tragiques qui ont semé sur notre région la ruine et le deuil, et qui se trouvaient ainsi tout naturellement plus particulièrement portés à notre attention.

Le prix de 3.000 francs est attribué à la

Famille HADDOUR, 7, rue du Maréchal-Foch, à Petit-Quevilly. Père ressortissant Marocain, décédé suite du bombardement du 14 août 1944. Cette belle famille aussi cruellement éprouvée se compose de 11 enfants vivants de nationalité française.

Les huit prix de 2.000 francs, aux familles :

Famille ARTU (Joseph), 18, rue de Grivesnes, à Rouen, 12 enfants vivants;

Famille BOUGRON (Marcel), 12, rue du Cat-Rouge, à Rouen, 9 enfants;

Famille CARON (Lucien), 27, rue Alexandre-Ribot, à Pavilly, 10 enfants;

Famille COLOMBEL (Adrien), 4, place Léonard-de-Vinci, Le Trait, 10 enfants;

Famille CUNY (Valentin), 13, Cité Saint-Gobain, rue des Pécheurs, à Grand-Quevilly, 11 enfants;

Famille DOUVILLE (Henri), 144, rue Georges-Clémenceau, Le Trait, 10 enfants;

Famille MONDON (Aimé), 104, rue du Calvaire, Cité 4, à Grand-Quevilly, 12 enfants;

Famille SELLIER (Charles), 2, rue Jules-Ferry, Cité départementale, à Déville-lès-Rouen, 12 enfants.

Les vingt-huit prix de 1.000 francs, aux familles :

Famille BACHELET (Marcel), 212 B, avenue Jean-Jaurès, à Petit-Quevilly, 6 enfants (famille sinistrée le 25 août 1944, la mère et un des enfants décédés à la suite de ce bombardement) ;

Famille BACHELIER (Maurice), 13, rue Alexandre-Dumas, à Petit-Quevilly, 8 enfants;

Famille BÉNARD (Louis), 81, rue Garibaldi, Sotteville-lès-Rouen, 10 enfants;

Famille BÉNARD (Louis), route de Déville, à Malaunay, 8 enfants;

Famille veuve BIHL, 170, rue du Renard, à Rouen, 7 enfants (père tué à son travail en 1943) ;

Famille BLONDEL (Jules), 7, rue Max-Duret, à Rouen, 9 enfants;

Famille CADINOT (Marius), Jumièges, 7 enfants;

Famille CHANCEREL (Paul) (veuf), 3, rue G.-Leygues, Le Trait, 7 enfants;

Famille COTTY, 5, rue Amand-Dauge, à Déville-lès-Rouen, 6 enfants, orphelins de père et mère, élevés par la fille aînée, Cotty (Juliette);

Famille FILLOL, Cité 4, n° 35, à Grand-Quevilly, 10 enfants;

Famille GOSSE, Cité 4, n° 47, à Grand-Quevilly, 9 enfants;

Famille HAMEL (Paul), 5, rue Lucien-Valin, à Rouen, 7 enfants;

Famille HUMBERT (André), 26, rue Nationale, à Petit-Quevilly, 6 enfants, dont l'un nécessite des soins spéciaux, à la suite d'une polyomiélite;

Famille veuve LAPERT, 4, rue du Lieutenant-Widmer, à Rouen, 8 enfants;

Famille veuve LABOUROT, à Saint-Lucien, par Argueil, 5 enfants. Chef de famille assassiné par les Allemands;

Famille LEGRAND (Henri), 8, rue Eugène-Richard, à Rouen, 10 enfants;

Famille LEHOUX (Robert), 147, rue Pierre-Corneille, Grand-Quevilly, 10 enfants;

Famille LEROUX (René), 148, rue Gambetta, Petit-Quevilly, 7 enfants;

Famille LEROY (Jules), 51, Cité Blin, à Saint-Pierre-lès-Elbeuf, 9 enfants;

Famille MARÉCHAL (Augustin), 74, rue Georges-Clémenceau, Le Trait, 8 enfants;

Famille NICOLLE (Emmanuel), rue Grieu, Pavillon 26 (Trou-d'Enfer), Rouen, 8 enfants;

Famille POTH (Edouard), 106, rue Molière, Rouen, 7 enfants;

Famille POTIER (Jean), 27, rue des Capucins, à Rouen, 10 enfants;

Famille SCHNEIDER (Robert), 13, rue Le Gouy, à Rouen, 8 enfants;

Famille THOMAS (Joseph), 5, rue Gaston-Donette, Petit-Quevilly, 9 enfants;

Famille TRUDELLE (Moïse), 128, rue Thiers, Petit-Quevilly, 8 enfants;

Famille VALÉRY (Delphin), 90, rue Eau-de-Robec, Rouen, 7 enfants;

Famille VINCENT (Emile), rue d'Hectot, à Saint-Pierre-de-Varengeville, 10 enfants.

Prix Rousselin-Mayet

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts a également, cette année, à attribuer, au titre du legs Rousselin-Mayet, un prix de 1.500 francs dont les bénéficiaires doivent aussi être recherchés parmi les familles nombreuses, puisque, de par la volonté du testateur, il doit récompenser une famille de Rouen comptant au moins cinq enfants. Trois candidatures avaient été présentées; notre Compagnie a retenu celle de la famille THÉOPHILE, 19, rue Joseph-Delattre, à Rouen, qui compte huit enfants âgés d'un à seize ans.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(23 décembre 1944)

RAPPORT SUR LES PRIX BOULET-LEMOINE ET OCTAVE ROULAND

Par M. H. ELOY

Au cours de sa longue existence, l'Académie a eu l'honneur d'être choisie par de généreux donateurs pour décerner, chaque année, des prix à quelques-uns de nos compatriotes qui se sont distingués par leurs vertus civiques, par leur abnégation, par leur dévouement à la famille.

La Commission de l'Académie qui a la charge de la distribution de ces prix a bien voulu, cette année encore, me confier la mission agréable, certes, mais difficile, de choisir entre les diverses candidatures aux prix Boulet-Lemoine et Octave Roulland et de lui exposer les mérites des candidats qui paraissaient devoir l'emporter sur d'autres, bien méritants aussi, dont, faute de fonds, il n'était pas possible d'accueillir favorablement les demandes.

Elle a décerné les prix suivants, savoir :

Prix Boulet-Lemoine. — « 1.000 francs, à la personne de condition pauvre, soit homme, soit femme, originaire du département de la Seine-Inférieure et y demeurant, qui aura donné le plus de preuves de dévouement et de sacrifices pour

assister et pour soigner, jusqu'à leur mort, ses père et mère et le survivant d'eux. »

Ce prix a été attribué à M^lle^ Marie Dorange, née au hameau Grémichon, commune de Saint-Martin-du-Vivier, et y ayant toujours habité; elle est âgée de soixante-deux ans.

Son père est décédé, il y a neuf ans, à l'âge de quatre-vingts ans, elle l'eut pendant treize ans à sa charge, en même temps que sa mère, devenue impotente et tombée en enfance depuis vingt et un ans. M^lle^ Dorange n'a comme ressources que les heures de ménage qu'elle fait dans la commune.

Les attestations reçues célèbrent à qui mieux mieux les mérites de la postulante. Maire, curé, instituteur, médecin, commerçants, elle a réuni l'unanimité des éloges. Tous louent sa conscience, son honnêteté scrupuleuse et le dévouement dont, pendant plus de vingt ans, elle a fait preuve envers ses vieux parents, n'ayant comme moyen d'existence que ses gains minimes, n'hésitant pas, au cours des journées d'un dur labeur, de remonter de Saint-Martin-du-Vivier, dans la vallée, au hameau Grémichon, sur le plateau, pour donner à ses parents les soins que leur état comportait et retourner ensuite à son travail.

Son mérite est incontestable; en elle nous pouvons voir un des plus beaux exemples de dévouement filial qu'il soit donné de connaître.

En lui décernant le prix Boulet-Lemoine, l'Académie, par la voix de son rapporteur, l'a chaudement félicitée.

Prix Octave Roulland. — Deux prix de 300 francs chacun aux membres de familles nombreuses qui ont fait preuve de dévouement envers leurs frères ou sœurs.

Le premier de ces prix a été attribué à M^lle^ Lucienne

Delaleau, impasse du Bosquet-Chandelier, à Elbeuf-sur-Seine, aînée d'une famille de sept enfants.

Le père est décédé en 1939, la mère est elle-même décédée en 1942, à la suite d'une maladie grave et incurable. M[11e] Lucienne Delaleau, qui est âgée de vingt-deux ans, s'est trouvée dans la nécessité de remplir les fonctions de chef de la famille, comprenant cinq sœurs et un frère sourd et muet.

Les deux sœurs les plus âgées et le garçon travaillent, mais les trois dernières fillettes vont encore à l'école et sont à la charge et sous la direction de leur sœur aînée.

Se refusant à se séparer de ses jeunes sœurs, c'est elle qui, tout en soignant sa mère, s'occupait des enfants, subvenant à leurs besoins, faisant preuve du plus grand dévouement et du plus bel esprit de sacrifice dans un remarquable esprit familial.

Elle travaillait aux Etablissements Blin et Blin, mais est actuellement en chômage. Le directeur de ces établissements en fait le plus bel éloge.

Tout en regrettant la modicité du prix, nous avons été heureux de l'attribuer à M[11e] Delaleau.

Le deuxième prix Octave Roulland de 300 francs a été attribué à M[11e] Noël (Simone-Juliette), à Valliquerville, près Yvetot.

Le père est ouvrier agricole à Valliquerville.

La mère est décédée le 9 juin 1936. C'est l'aînée des filles, Simone-Juliette, née le 8 juin 1920, qui a pris la direction de la maison et a élevé ses frères et sœurs — elle avait alors seize ans seulement.

Le père est travailleur et la famille très digne d'intérêt.

D'après les renseignements reçus, Simone-Juliette est très sérieuse et très méritante ; la maison est bien tenue et les jeunes enfants reçoivent de leur sœur aînée les meilleurs soins et le bon exemple. Elle a remplacé au foyer la mère défunte et cela dans de bonnes conditions matérielles et morales, avec le plus entier dévouement.

Nous avons été heureux de lui attribuer le second prix Octave Roulland.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(23 décembre 1944)

RAPPORT SUR LE PRIX BOUCTOT

(BEAUX-ARTS)

Par M. Marcel LANQUETUIT

Un recueil de huit pièces pour piano a été envoyé à l'Académie par M. Jolly (Robert), professeur de musique au Collège moderne de Garçons, à Rouen (et ainsi posant sa candidature), pour l'attribution du prix Bouctot.

Il m'est agréable de rappeler les notes de l'auteur figurant comme préface, pour chacune des pièces de piano : I. *Les Cloches;* II. *Les Beaux Nuages;* III. *Papillons noirs;* IV. *Après lecture du Ps. 95;* V. *Lanik;* VI. *Les Marais de Chaillenette;* VII. *Danse;* VIII. *Les Barbouillés au Clair Regard.*

Ces petites pièces sont l'expression de sentiments intimes et personnels, soit : impressions causées par la nature « *Les beaux Nuages* », ciel normand; « *Les Marais de Chaillenette* », horizon un peu dur et pourtant plein de charme des marais salants et parcs à huitres en Charente; soit la joie des fiancailles : « *Les Cloches* »; soit la tristesse et l'inquiétude à l'approche des jours mauvais : « *Papillons noirs* »; soit le confort et la joie de se sentir partie intégrante de la nature et de louer le créateur après lecture du PS 95 :

« *Faisons retentir des cantiques en son honneur* » ; soit le souvenir des fêtes populaires et des rythmes de danse de folklore : « *Lanik* », petite pièce dans l'esprit d'une gavotte populaire, puis « *Danse* », pièce gaie à deux temps ; soit encore tout le charme et la beauté d'un foyer uni et croyant, où des petits enfants sont des fleurs dont le parfum est doux et énivrant : « *Les barbouillés au clair regard* ».

Ces pièces pour piano sont fort intéressantes et (ayant le privilège d'être pianiste), j'ai pris un vif plaisir à les jouer au clavier ; elles affirment chez leur auteur un musicien distingué et fin.

L'Académie est heureuse de féliciter M. Robert Jolly et de lui décerner le Prix Bouctot.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(23 décembre 1944)

RAPPORT SUR LES PRIX PELLECAT ET VERMONT

Par M. Robert FLAVIGNY

Messieurs,

La tâche de votre rapporteur du prix fondé par Eugène Pellecat pour encourager les jeunes gens dans leur carrière est cette année simplifiée, car on retrouve au nombre des candidats Georges Bottais, dont les notes élogieuses avaient l'an passé retenu votre attention, sans que le nombre des candidats permît de le récompenser.

Vous lui décernez cette année l'un de vos prix — et c'est justice — sanctionnant l'effort méritoire de ce jeune employé qui, en marge de sa tâche quotidienne et par un labeur soutenu a d'abord obtenu le brevet d'aide-chimiste, puis un brevet de chimiste délivré par l'Ecole Universelle, et aura bientôt le titre d'ingénieur I. C. R. (Institut chimique de Rouen) que la moyenne des étudiants n'obtiennent qu'en y consacrant entièrement trois années d'études complètes. M. Caille, votre collègue, est d'ailleurs caution de son élève, et vous a dit sa satisfaction de le voir récompenser.

C'est M. Delabarre, également l'un des vôtres, et aussi votre président qui vous ont recommandé André Huyghe, élève architecte à Rouen. André Huyghe n'est pas un « ar-

tiste » au sens traditionnellement péjoratif que Robert Rey, l'historien de l'art moderne, reconnaît à ce terme. Si le Français moyen continue à se méfier des artistes, disant comme M. Poirier : « Je veux bien protéger l'art, mais pas les artistes, c'est tous des fainéants et des débauchés », André Huyghe lui donne un démenti par la seule énumération des récompenses qu'il a déjà obtenues à l'Ecole des Beaux-Arts : ce ne sont pas seulement les épreuves d'art qui lui ont valu des succès, mais également les épreuves mathématiques : géométrie descriptive, perspective, stéréotomie — exercices où l'imagination doit composer avec le réel pour obtenir ces solutions élégantes qui sont à la base de toute œuvre belle.

Car l'architecte est à la croisée des chemins : ou suivre son tempérament au risque de se heurter aux exigences du possible ; ou partir des calculs de l'ingénieur, et appauvrir son répertoire de formes.

Pour éviter ces deux écueils, il faut garder toute son imagination dans l'étude des mathématiques, — et contrôler les conceptions par le calcul des possibilités.

C'est bien difficile et cela demande un grand effort : « 10 % d'inspiration, 90 % de transpiration » ...disait Edison, en termes peu académiques.

Ce n'est certes, ni au bal, ni au cabaret qu'un tel travail se fait.

En récompensant le travail assidu d'André Huyghe, vous sanctionnerez la saine conception d'un métier difficile auquel le malheur des temps donne une place prépondérante dans la Cité.

***

Vous avez rarement l'occasion d'attribuer le prix annuel de 100 francs que fonda Henri Vermont pour récompenser un mémoire relatif à un sujet de prévoyance.

Peut-être l'instabilité politique — par les dévaluations successives qu'elle crée — rend-elle assez dérisoire l'effort mutualiste auquel M. Vermont avait consacré toute son active sollicitude, et qu'il espérait soutenir par l'institution de ce prix.

Peut-être les Assurances sociales, avec leur caractère obligatoire, ont-elles détourné l'attention de l'effort qu'exige la prévoyance spontanée.

Mais surtout, sans doute, les cataclysmes que nous venons de vivre, la brutalité d'une guerre qui frappe aveuglément, ont-ils fait passer dans l'ombre la noble vertu de prévoyance — prévoyance si fragile.

Aujourd'hui, on se reprend à songer à l'avenir, et tel problème déjà ancien, mais non résolu, retrouve tout son intérêt.

C'est bien le cas de l'Habitat rural, sujet traité dans une étude de M. Jean Le Neveu, de Cany-Barville, que vous récompensez ce soir par une triple annuité du Prix Vermont.

Tandis que depuis un siècle les villes se sont renouvelées, la campagne a gardé une ossature de demeures, vieilles de deux ou trois siècles, pittoresques sans doute, mais usées, qui devraient faire place à des maisons mieux équipées, au sol carrelé, aux parois enduites, munies d'un évier, et si possible d'eau courante.

M. Le Neveu a bien vu la déficience de la maison campagnarde, il connaît ces chaumières, au sol de terre battue, aux murs lépreux d'humidité, qui ne peuvent tenir ni papier ni peinture ; et il note l'influence pernicieuse de ce délabrement sur la vie de famille, l'ouvrier des champs (comme celui des villes) fuyant le taudis pour le café, ce « salon du pauvre ».

Sur les remèdes à ce mal, l'étude de M. Le Neveu est à bon droit prudente. Les mesures législatives ont été inopérantes, ou presque, et M. Le Neveu souhaite, selon la parole de Léon XIII, une abondante effusion de charité.

Peut-être à la lumière de l'histoire, et en se rappelant que toutes les demeures paysannes, ces chaumières normandes que nous aimons, furent reconstruites systématiquement depuis le milieu du XVII^e^ siècle, pourrait-on souhaiter, comme le disait à une commission de l'habitat rural l'architecte Loods : « La maison construite industriellement, livrée sur wagon, à date fixe, à prix convenu. »

On verrait alors la maison neuve s'établir dans nos campagnes, aussi vite que l'on vit l'automobile et le poste de T. S. F. en faire la conquête.

Mais le pittoresque y perdrait, et aussi un peu s'amenuiserait le capital des traditions paysannes.

Ce souhait est peut-être imprudent, et votre rapporteur en prend seul la responsabilité.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(23 décembre 1944)

RAPPORT SUR LE PRIX DE LITTÉRATURE RÉGIONALISTE

Par M. LAIGNEL-LAVASTINE

L'ACADÉMIE décerne le prix de Littérature régionaliste, pour l'année 1944, au romancier Camille Cé.

M. Camille Chemin, en littérature Camille Cé, est né à Rouen. Il a été élève, puis professeur au Lycée Corneille. Il débute par un volume de vers : *Le Livre des Résignations*. Puis, en 1913, paraît un recueil de nouvelles : *C'est la Vie*, signé Jean Gaument et Camille Cé, premier fruit d'une collaboration qui va être féconde, et qui ne prendra fin que par la mort de Gaument. Vient la guerre : C. Cé la fait, attaché en qualité d'interprète à l'armée anglaise, à Rouen et dans la Méditerranée. Dès 1918, paraît un second recueil de nouvelles : *Les Chandelles éteintes*. Les années suivantes, c'est toute une série d'ouvrages; deux recueils encore : *Marrons sculptés*, en 1930, et les *Contes normands*, et huit romans, depuis *La Grand'Route des Hommes* jusqu'à *Plus loin que l'Amour*, qui est de 1935. Après la mort de Gaument, C. Cé a signé seul un neuvième roman : *Le Squelette dans le Placard*, en 1940. Ajoutez trois ouvrages dramatiques, réunis sous le titre : *Farces*, nous avons un bagage de quinze volumes. En outre, C. Cé a donné la traduction de l'anglais de deux drames Elisabethains, et une étude littéraire, qui est en

même temps un pieux hommage à l'écrivain qu'il salue comme son maître : *Regards sur l'Œuvre d'Edouard Estaunié.* Soit un total de dix-sept volumes : œuvre considérable par ses dimensions, elle ne l'est pas moins par sa valeur littéraire et son originalité.

Cette œuvre contient quelques nouvelles, d'une verve alerte et plaisante, d'un ton railleur et humoristique. Ainsi, dès *C'est la Vie*, le récit intitulé : *La Couronne de Mouton.* Un fidèle client laisse vide, pour cause de décès, sa place accoutumée au café Voramore, à Cherbourg ; ses vieux amis, un moment désorientés, retrouvent leur assiette et le sens de la vie en jouant encore à la manille la couronne qu'ils iront déposer sur sa tombe. J. Gaument et C. Cé se sont encore égayés dans la suite à des divertissements de ce genre ; on en trouve une douzaine dans *Marrons sculptés* et dans les *Contes normands*. Ces petites histoires sont souvent bien savoureuses et dignes de Maupassant ; mais il semble que ce soient des délassements qu'ils s'accordent, parmi les efforts qu'ils consacrent à une œuvre plus grave et d'une plus haute portée.

L'esprit qui anime cette œuvre se révèle nettement, dès le second recueil : *Les Chandelles éteintes.* Ce titre est justifié en ces termes : « De petites âmes, qui ont brûlé quelques instants et qui ne se sont pas rallumées. » Petites âmes, petites gens, petites vies de plèbe misérable ou de bourgeoisie médiocre: le monde de C. Cé n'est jamais celui d'Octave Feuillet ou de Paul Bourget. Pourtant, une lueur brève a vacillé dans leurs ténèbres, et du fond de leurs basses destinées ces pauvres êtres ont entrevu, peut-être atteint les hautes cimes du Bien et du Beau. L'esprit de prophétie et d'apostolat est venu visiter la cervelle inculte d'Auguste Tinel ; s'il n'était pas un voyou du quartier Martainville, il aurait pu être le flambeau d'une

foi, missionnaire ou tribun populaire. Dans le cœur fruste de son frère caennais, le loqueteux Louchot, fleurit la dévotion du chevalier pour sa dame : mystérieuse aristocratie de la canaille. Le besoin d'aimer et de se donner consume la femme Barrette, nourrice. C'est l'exaltation de la vertu professionnelle qui fait l'obscure grandeur de M. Banse : émule d'Epictète (dont, sans doute, il ignore le nom), égaré dans l'île Lacroix, ce comptable hausse la probité bourgeoise jusqu'à l'orgueil héroïque. Peut-être y avait-il un germe de génie en M. Camille Dorbeaux, professeur de piano et de violoncelle à Rouen, et même, qui sait? en ce sordide et grotesque histrion de Mercadier, instituteur à Cherbourg. Mais il a avorté, s'étiolant chez l'un parce que sa paresse et son égoïsme s'abandonnent au divertissement facile, chez l'autre étouffé par des mœurs crapuleuses et par une exubérance ignorante et vaniteuse. C. Cé explore ces âmes pour nous en découvrir la noblesse cachée, et les souffrances qu'ils lui doivent.

L'idée maîtresse des romans, c'est la mystérieuse duplicité de l'âme humaine. C. Cé nous dit d'un de ses personnages : « Il était de ceux (c'est-à-dire comme nous tous) qui portent une vie secrète en marge de la vie. Ils se mêlent au courant de la foule qui s'agite et des idées qui ont cours, mais avec un sentiment confus que la vie qu'on vit est une duperie, et celle qu'on porte en soi la vérité. » Ce qu'il dit ici de Vincent Vaillant, il pouvait le dire de presque toutes ses créatures. Il arrive que, sous les plus respectables apparences, des sentiments malsains croupissent en des coins mal éclairés des âmes. Parlant du Robec, dont naguère les eaux sales glissaient sous nos yeux, il les dit « pareilles à celles qui coulent traîtreusement en nous, depuis notre enfance, par

derrière la façade honnête que nous présentons ». A cette catégorie appartient sans doute le père Maublanc, ce bureaucrate correct dont l'égoïsme froid, maniaque et tyrannique semble n'avoir d'autres raisons de vivre que de murer et d'annuler tous ceux qui tiennent à lui. Cette contradiction intime, C. Cé la décèle dès l'enfance. Car il s'est volontiers occupé des enfants, de « ce quelque chose d'effrayant qu'on découvre, chaque fois qu'on est contraint de pénétrer jusqu'au tréfond de l'âme enfantine ». Robert Aumont commet une sottise, dont il reste « atterré, moins de savoir qu'il sera battu que devant l'incompréhensible mystère de la volonté. Car cette volonté d'accomplir un acte qu'il savait absurde, il ne l'a point voulue. Elle est montée du fond de lui, irrésistible et comme incontrôlable. Il ne voulait pas faire ce qu'il a fait, et cependant cela s'est fait ». Mais le plus profond coup de sonde dans ces ténèbres de l'âme enfantine, c'est le récit intitulé : *J'aurais tué*. Un matin, on découvre dans la salle à manger le cadavre d'un bourgeois de campagne. Un lourd chenet de fer semble avoir été l'instrument du crime, et la salle est toute barbouillée de sang. Assassinat, apparemment : mais il y a un détail troublant. On sait la somme d'argent que le mort avait chez lui ; on la retrouve dans sa cassette, il ne manque qu'un billet de cinquante francs. Si le vol a été le mobile du crime, la discrétion du voleur est inexplicable. Or, la victime avait un neveu, un gamin de onze ans, qui venait souvent voir son oncle, car il s'était pris pour lui d'une tendresse exaltée. Pour lui complaire, il avait bien travaillé à l'école, on lui avait décerné un beau prix. Il vient montrer son prix à son oncle, et lui rappeler qu'il lui avait promis une récompense. Il trouve l'oncle monté sur une échelle, atteignant sa cassette sur le haut de l'armoire normande, et

en tirant un billet de cinquante francs. Il lui montre son prix, lui parle de sa promesse. L'oncle, qui a des crises de folle avarice, refuse de lui rien donner. Il se met en colère, s'agite sur son échelle, qui glisse : il tombe sur le chenet, qui lui enfonce la tempe. Alors, l'enfant, furieux, piétine dans le sang, y trempe ses mains, y ramasse le billet, le lave à la pompe et va dans un magasin d'Etretat s'acheter le cadeau qu'il voulait obtenir de l'affection de son oncle. Cet enfant est un impulsif qui, sous une physionomie ingrate et fermée, est secoué de sentiments violents, tendresses éperdues et rages féroces. Son amour déçu a tourné en haine. Ce n'est pas lui qui a tué son oncle, mais il l'aurait tué avec délice; faute de mieux, il s'est vengé sur le cadavre, frénétiquement. En même temps, il conserve le regret nostalgique de leur ancienne affection, et il prend le billet pour conserver un souvenir de son oncle. L'attitude de cet enfant au cours de l'enquête judiciaire, ses mensonges successifs, les alibis qu'il essaie, les fausses pistes qu'il indique, toute son obstination, enfin, à garder, avec une sorte de pudeur farouche, le secret de la tragédie passionnelle qui s'est déroulée au plus intime de son être, sans qu'il y comprenne rien, jusqu'à ce que, contraint à prendre part à la reconstitution de l'événement, cette mise en scène le bouleverse en l'y replongeant brutalement, a raison de ses forces surmenées et lui impose de répéter ce qui s'est passé, un art très sûr ménage tout ce drame avec une progression qui lui donne un caractère de vérité profondément émouvant.

Parmi les adultes, C. Cé, comme je l'ai dit, s'intéresse surtout à des humbles, gens de médiocre condition, mais qui ne se résignent pas à cette médiocrité, et sont tourmentés par de secrètes aspirations que la vie ne peut satisfaire. Il en

résulte un désaccord entre ce qu'ils sont, et ce qu'ils auraient pu, ou du moins ce qu'ils croient qu'ils auraient pu être, qui les condamne à une pitoyable misère. Un cas extrême, morbide, c'est celui du demi-fou, que nous présente le roman intitulé : *Plus vrai que la Vie*. Chargé de l'hérédité d'un père, qui « allait où le menait son troupeau de désirs », et qui finit par le suicide, il a un oncle, riche industriel de Darnétal, qui n'ayant pas d'enfants, est tout prêt, pour peu qu'il s'y prête, à assurer son avenir. Mais, rebelle à toute discipline, velléitaire empoisonné par d'ambitieuses rêvasseries, il lasse la patience de l'oncle et se brouille avec lui. Seconde chance : il rencontre une jeune fille, Monique, saine de corps et d'esprit, intelligente, gaie et courageuse ; il l'aime, il comprend qu'avec une telle compagne, il serait plus fort pour affronter les luttes de la vie : mais il s'est laissé engluer dans une liaison avec une fille vulgaire, qu'il finit par épouser. Le voilà clerc de notaire à Yvetot, avec cette femme qui lui est devenue odieuse. Il mène une existence régulière de petit bourgeois ; il se conduit correctement à l'étude et chez lui. Mais, dit-il, « en faisant mon devoir, je me sentais lâche, selon l'esprit plus haut qui dépasse les petits devoirs, le grand étant de se réaliser tout entier ». Réaliser quoi? Il ne sait, et il n'a pas l'énergie de rien vouloir. Il se méprise, se reproche de n'avoir pas de raisons de vivre : il s'évade de ce vide dans les divagations de vies imaginaires, « plus vraies que la vie » vécue. Un jour, il rêve que l'oncle de Darnétal est mort, qu'il hérite de sept millions. Il va retrouver Monique, part avec elle pour la Sicile, s'y taille une existence somptueuse et délicate de grand seigneur, bienfaiteur du pays dont il fait un éden. Ce rêve des mille et une nuits déploie ses enchantements dans une grande partie du volume. Au petit jour, il

se réveille : avec effroi, il retombe dans sa maussade chambre d'Yvetot, dans le lit qu'il partage avec cette femme en qui, étourdi de sa chute, il ne voit plus que l'obstacle au bonheur, la chaîne qui le lie à son impuissance. Il l'étouffe sous l'oreiller, puis il prend son fusil de chasse et s'en va dans la forêt pour se tuer, comme a fait son père.

Le Fils Maublanc ne tue pas sa femme, mais il la rend folle par sa conduite inexpiable. C'est aussi un malheureux qui échoue dans toutes ses tentatives pour se faire une vie qui lui soit propre, au point que les auteurs ne lui donnent même pas de prénom, ce minimum de personnalité, et qu'il reste, après la mort de ses parents et jusqu'à la sienne, l'anonyme fils Maublanc. Il semble pourtant qu'il ait des droits à l'existence, une âme de qualité, foyer d'émotions nobles et délicates, mais les circonstances, la timidité, l'habitude de la contrainte et du silence, une sorte de paralysie frissonnante et glacée désorientent sa destinée, et la conduisent constamment à des aiguillages qui lui ferment sa voie. La vie lamentable de ce raté nous est révélée sous la forme d'une enquête vigilante et prudente, qui ne nous donne que des résultats fragmentaires, des indices dont l'interprétation ne s'impose pas avec évidence. Les faits, gestes et paroles qu'on nous rapporte sont comme des lueurs qui illuminent brusquement un coin des ténèbres, et meurent sans avoir percé toute l'épaisseur des ombres. Nous connaissons le fils, son père, sa mère, sa femme tout juste autant qu'auraient pu le faire des voisins curieux et un peu indiscrets ; nous soupçonnons, nous devinons, nous craignons ou espérons ceci ou cela. Or, c'est la seule attitude qui siée devant une telle énigme. Cette parfaite convenance de la démarche adoptée avec le sujet proposé fait le charme singulier de ce beau

roman, à mon goût le chef-d'œuvre de C. Cé. *Le Fils Maublanc*, comme *J'aurais tué*, fait penser au roman policier, mais roman policier d'une essence supérieure, où il ne s'agit plus de découvrir l'auteur d'un acte, mais de faire, par une série d'approches, le siège d'une âme fermée.

Tous ces personnages souffrent du déséquilibre de leur double nature. Souvent à cette souffrance collabore aussi leur entourage, par incompréhension, et aussi par méchanceté. Dès *C'est la Vie* est posée cette question : « Ne faut-il pas qu'il y ait sur la terre des êtres faibles, pour que la vie des forts, des sots et des rusés ne manque pas de joies ? » A plusieurs reprises, C. Cé revient sur cette horrible malignité : le plaisir de faire du mal, même sans profit personnel. Il arrive aussi qu'on en fasse sans le vouloir, et qu'on desserve ceux qu'on aime en croyant les servir. Ainsi, dans *Quatre pauvres vies*, de *Marrons sculptés*, il s'agit d'une famille très unie, deux frères et deux sœurs, qui, après la mort des parents, exploitent ensemble leur forge de Maromme. C'est la sœur aînée, femme de tête et d'autorité, qui assume la direction. Elle ne s'aperçoit pas qu'en sacrifiant tout à la prospérité de l'entreprise commune, elle ruine la vie de sa sœur et d'un de ses frères et les réduit au désespoir. Mais c'est dans le cœur des intéressés que se dresse le plus grand obstacle à leur satisfaction et, si parfois la vie semble leur sourire, ils révèlent une étrange inaptitude au bonheur. Un Granvillais, officier de la marine marchande, mobilisé pendant la guerre, est obligé de faire un long séjour *Dans la Flamme de Malte*, pendant qu'on répare son cargo gravement endommagé. Il s'y installe, il peut même faire venir sa femme qu'il adore et sa fillette. Il n'a qu'à jouir de ce répit, et il en jouit en effet : mais au fond de sa félicité il est hanté

d'une sourde inquiétude. Il y a des moments où elle lui pèse, cette félicité, où il est impatient de s'en évader. En un de ces moments, il jette à sa femme « haineusement » : « Ma vie à moi, tu ne le sais donc pas ? C'est de partir ! » On peut alléguer la conscience du soldat, qui le rappelle à la lutte auprès des camarades, l'amour du métier, qui le rappelle à la mer : mais il y a autre chose, un instinct profond, « l'ivresse sauvage de l'indépendance », le besoin de se dérober à « l'esclavage d'un trop poignant amour ». Dans les *Contes Normands*, *un autre personnage*, *qui vient de perdre sa* femme qu'il aimait, nous fait avec plus de calme un aveu analogue : « Je l'ai beaucoup regrettée, parce que je l'avais beaucoup aimée, ou peut-être parce qu'elle m'avait beaucoup aimé. Peut-être trouvais-je à sa tendresse constante un léger poids d'affectueuse tyrannie ; peut-être le plaisir que j'avais d'être avec elle se trouvait-il un peu diminué chez moi par je ne sais quelle absurde nostalgie de solitude... »

Mais ce n'est pas encore là tout ce qui gâte l'escale idyllique de Malte. Il y a aussi le sentiment qu'on n'est pas heureux impunément, que le bonheur est une infraction à la loi de la vie, que tôt ou tard il faudra payer : la vieille idée de la Némésis, de la jalousie des Dieux. Le clerc de notaire d'Yvetot pensait aussi que dans sa vie « passe un peu du mystère de la fatalité antique », et d'autres personnages de ces romans expriment la même peur de « braver les dieux ». Ainsi se pose le problème de la destinée, qui est en termes plus généraux le même que celui de la duplicité des âmes. C'est lui que C. Cé aborde dans *Echec au Roi* : « Un homme qui se débat contre son destin ». Il est question dans ce roman d'une partie d'échecs : Georges a si bien mené ses opérations qu'il n'a plus que quelques coups à jouer pour

triompher sûrement. Au dernier moment, il se trouble, accumule les fautes et perd la partie. Pourquoi? C'est qu'Alice est venue y assister, et sa présence lui fait perdre la tête. Cette Alice, qu'il connaît depuis l'adolescence, est une intellectuelle orgueilleuse, au sourire mince et volontiers sarcastique. Peut-être a-t-elle un cœur et est-elle capable d'aimer : mais c'est « une intelligence destructrice, qui défaisait cruellement, à mesure, l'ouvrage secret du cœur. » Elle l'irrite et lui fait peur : néanmoins elle l'attire par un charme puissant. Chacune de ses rencontres avec elle lui laisse une sorte de vertige. Cependant, loin d'elle, il poursuit avec une heureuse prudence sa carrière de magistrat; il épouse Marthe, qui lui apporte toutes les chances de bonheur. Il espère bien que sa présence chassera de son esprit l'obsession d'Alice, il croit avoir gagné la partie. Le soir même du mariage, il va partir en voyage de noces; tandis que Marthe change de toilette, il va l'attendre sous les arbres du parc. Alice est là : elle ne souffre pas qu'il soit à une autre, elle vient le reprendre. Devant elle qui s'offre, il oublie tout le reste, il fait « le saut dans l'abîme ». Soudain il est arraché à la « béatitude infernale » par un cri effrayant. C'est Marthe qui les a surpris. « Alors de la bouche de l'autre jaillit un rire inhumain, ignoble, triomphe ou vengeance. Je vis rouge : les deux doigts en avant comme un assassin, j'ai refoulé le rire dans la gorge, jusqu'au râle ». Il l'étrangle.

Cependant, dans la prison où il rédige son affreuse confidence, Georges déclare qu'il s'obstine à croire quand même que les hommes sont maîtres de leur destin. Il semble que C. Cé ait voulu lui donner raison, en publiant quatre ans plus tard *Plus loin que l'Amour*, le fruit posthume de la collaboration. Vincent Vaillant, fils d'un vétérinaire du Co-

tentin, est interne à l'hôpital Necker, avec l'ambition légitime de se faire une place parmi les chirurgiens des hôpitaux de Paris. Les hasards de la vie le lient à une jeune Suédoise, riche et indépendante, qui s'est vouée à la réforme du théâtre, à des recherches sur la mise en scène. Pendant dix-huit mois, il chante avec elle le Cantique des Cantiques, tout en travaillant avec une allégresse féconde. Un soir, il trouve le nid vide : elle s'est envolée, en lui laissant un enfant qu'elle vient de mettre au monde, et une lettre où elle lui rappelle que sa vie appartient à son œuvre et qu'il lui faut toute sa liberté! Cet abandon écrase Vincent : il n'a plus de courage ni d'ambition. Ce qui l'achève, c'est qu'en sauvant d'une broncho-pneumonie le petit Erik, il s'aperçoit qu'il l'aime. Le marmot a besoin d'air pur : il renonce à ses anciens projets et va s'installer dans la maison de son père, qui vient de mourir. D'abord, il s'y sent très malheureux. La médiocrité de la besogne professionnelle, l'ingratitude et la sournoise ladrerie des rustres, la solitude de l'exil, les courses dans le vent et dans la pluie sont un remède amer et peu efficace contre l'obsession de la Suédoise et de ce qui aurait pu être. Il se sent « rabaissé, humilié, perdu..... Ah ! Seigneur ! Une raison de vivre ! » Mais elles sont là, à son insu, les raisons de vivre. Sans parler d'Erik, c'est l'emprise du Cotentin natal, les soins du métier, le contentement de la tâche bien accomplie, les malades guéris, ce sont même ces brutes paysannes, si fermées, qui cependant savent parfois donner un témoignage muet de leur estime et de leur reconnaissance. Vincent acquiescera à ces moyens de son salut, sa voie cessera d'être une impasse, quand il aura épousé Madeleine, une femme aimante et vaillante, au sourire paisible. Grâce à elle, il retrouve « un but, une dignité », surtout quand la libéralité

d'un riche Anglais qu'il a sauvé lui permet de fonder un sanatorium sur la côte : il a enfin une œuvre digne de son savoir, une charge où il engage son honneur de praticien.

La guerre l'en arrache. A son retour, il lui répugne de retourner s'enterrer dans son coin. De passage à Paris, il retrouve la Suédoise : la « vie merveilleuse » reprend pour dix jours, car elle appartient toujours à son art, qui l'appelle ailleurs. Mais ces dix jours d'enchantement suffisent à abolir « l'autre vie, si humble » de chez lui. Or, il a l'occasion de s'en échapper. Un ancien camarade a fondé à Saint-Cloud une clinique prospère. Il lui offre de l'embaucher comme chirurgien de l'établissement. Il aura de l'argent, il sera à Paris, il aura sa Suédoise chaque fois qu'elle y passera. Il décide d'accepter ; il annonce à Madeleine qu'il va tout liquider et partir avec elle et leurs enfants pour une existence nouvelle.

Mais il revoit son sanatorium, sur lequel Madeleine a veillé, et qui est intact. Il rencontre le curé, qui a fait la guerre lui aussi, et qui l'entretient de ses projets charitables : « J'ai pensé... pour notre sanatorium... » ; et Vincent n'ose pas lui affirmer que c'est fini *leur* sanatorium. Il voudrait bien ne voir dans ses paysans que des brutes indignes d'intérêt : mais il les a trop pratiqués pour ne pas savoir que ce sont des hommes. Une femme lui dit : « Vous n'allez pas nous quitter, n'est-ce pas? Il ne manquerait plus que ça ! » Et « interdit, il a fait de la tête : Non ». L'institutrice compte sur lui pour l'aider à mourir ; d'autres ont besoin de lui pour vivre. Et puis Madeleine, qu'il a épousée sans amour, mais qui, le long des années, des joies et des soucis communs, « au fond de lui s'est avancée silencieusement, à pas lents », va-t-il la nourrir de mensonge ? Ainsi des fils le lient, qu'il ne voyait pas ; en songeant à les rompre, il les tend, et en sent l'attache,

qui est solide. Quand son camarade, impatient de ses lenteurs, vient le relancer dans son trou, Vincent refuse de partir : « Les jeux sont faits », dit-il. Maintenant, il est fixé où il a trop bien réussi « à être et à faire quelque chose » pour pouvoir se dégager sans se désagréger. Ce beau roman nous donne cette leçon précieuse : sans qu'interviennent les grands mots de vertu, de conscience et de devoir, il nous enseigne que le consentement à la destinée qui nous est échue lui donne une plénitude qui la rend non seulement acceptable, mais propre à nous contenter.

Ainsi Vincent Vaillant échappe à la jalousie des dieux. Mais, outre la Némésis, les Anciens craignaient aussi l'Erynis, vengeresse du mal accompli. C'est elle qu'illustre le dernier roman de C. Cé : *Le Squelette dans le Placard*. Sur toute la vie du peintre Jacques Quesnel, il fait peser l'oppressante nuée d'une faute ancienne : il a laissé mourir de sa phtisie une compagne, dont l'amour gênait son indépendance d'artiste besogneux ; il a accueilli sa mort comme une délivrance. Mais l'Erinys ne perd pas sa piste ; incarnée dans l'effroyable figure d'une fille démente de la morte, elle guette dans l'ombre et choisit, pour exercer la vengeance, le moment où le coupable, sous le ciel rasséréné d'un sort plus clément, peut enfin se croire amnistié. C'est en vain que, grâce à la vigilante tendresse de sa femme Lucienne, il échappe aux écueils sur lesquels il se jette et finit par entrer dans la paix du havre dont elle lui a ménagé l'abri : la Madone est impuissante contre l'expiation fatale.

Toutes ces histoires, sauf celle de Vincent Vaillant, ont des dénoûments tragiques. C'est que les personnages sont doués d'une sensibilité frémissante, qui, quelques efforts qu'ils fassent pour la maîtriser, les torture et les emporte à la ca-

tastrophe. Cette sensibilité douloureuse, ils la tiennent de l'auteur. C. Cé remarque, dans *Le Fils Maublanc*, que l'artiste, même le plus curieux d'objectivité, communique toujours une part de son tempérament à ses créatures, si bien que finalement « le portrait se trouve être à l'image du peintre autant que du modèle ». Sans prendre cette formule à la lettre, on doit reconnaître à C. Cé un don de sympathie à la Michelet; on sent qu'il s'émeut de ce qu'il conte, qu'il partage les souffrances qu'il décrit, qu'il est pénétré de pitié et d'amour pour cette pauvre humanité. Un trait qu'on retrouve dans tous les protagonistes de ses récits, c'est qu'ils sont extrêmement impressionnables à la musique. S'ils ne sont pas tous des musiciens, ils sont des amateurs passionnés. Pour eux tous, la musique est « la traduction la plus magnifique et la plus totale des mouvements secrets de l'âme ». Elle éveille en eux des vibrations profondes, les apaise ou les exalte, leur verse les ravissements ou les déchirements, ranime le passé, anticipe l'avenir, donne enfin à leur vie intérieure la pâture qui nourrit son élan. Une autre preuve encore de cette tendresse compatissante, c'est un type de femme auquel C. Cé est resté fidèle. Car Lucile Maublanc, Madeleine Vaillant, Lucienne Quesnel et la femme du marin de Malte sont, avec des nuances, la même figure idéale, et pourtant si vivante et plantée en solide réalité : un cœur qui se donne sans réserve, avec une « aptitude joyeuse au sacrifice » joint à « un esprit lucide et à une volonté douce et ferme ». Il ne me souvient pas, nous est-il dit de l'une d'elles, qu'elle ait jamais perdu la tête, ni fait autre chose que ce qu'il fallait faire exactement pour diminuer la douleur des autres... Elles sont vulnérables, parce qu'elles ne sont pas protégées par la moindre cuirasse d'égoïsme. Jusque dans l'union la plus par-

faite, elles souffrent de ce que l'homme qu'elles aiment ne peut jamais leur répondre totalement ; il leur échappe en partie, il a toujours dans la vie autre chose que son amour.

Cette sensibilité, C. Cé se garde bien de l'étaler. Il dédaigne tout appel direct à l'émotion et toute rhétorique sentimentale. Il use d'un style simple et concret, d'un vocabulaire volontiers familier, avec quelques mots et locutions de terroir, même quand ce ne sont pas les personnages qui parlent. Il observe justement : manières, attitudes, langages sont imités avec une curieuse vérité. Mais sous cette prose volontairement discrète, on sent la présence d'un lyrisme naturel, qui baigne l'œuvre dans le rayonnement vivifiant de sa chaleur. C'est peut-être là le caractère le plus original et le plus séduisant de cette belle œuvre.

Ce qui rapproche encore l'auteur de ses créatures, c'est qu'ils sont Normands, elles et lui. D'abord le lieu de la scène est toujours en Normandie. Une seule exception, quand C. Cé nous transporte « *dans la flamme de Malte* » : encore nous ramène-t-il à Granville, dans une partie du récit. C. Cé ne nous donne pas des descriptions en forme des lieux où se passe l'action : il lui suffit de croquis, rapides et précis, pour nous faire saisir les lignes, les couleurs et les éclairages, et surtout pour évoquer le sentiment secret qui émane des paysages et témoigne des correspondances de la nature et du cœur humain. On voit bien que l'auteur ne s'est pas contenté de visiter la province, mais qu'il y a vécu à l'âge où les impressions sont les plus profondes. Car il ne s'agit pas d'un simple décor. Il semble que ces histoires ne pourraient pas se passer ailleurs qu'où elles se passent, tant il y a de rapports mystérieux entre les hommes et les sites où ils vivent. Il est difficile de se représenter *Le Fils Maublanc* ailleurs que

dans le Rouen d'autrefois, qui sentait « le mucre et le renfermé » beaucoup plus que celui d'aujourd'hui, cette ville grise où il y avait tant de maisons tristement vêtues d'ardoises, tant de fenêtres qui ne s'ouvraient jamais, tant de portes qui ne s'ouvraient qu'à moitié, et où, sauf la Petite Provence, les rues du dimanche étaient si vides. Semblablement le destin de Vincent Vaillant est imprégné de l'atmosphère du Cotentin âpre et vert, dont le sol, la mer, le ciel et les gens modifient peu à peu le climat de son âme. C. Cé parfois intervient dans son récit par ces formules : « Nous autres Normands... » ou : « chez nous... », constate la parenté qui unit les fils de la même terre. André Maurois, dans la préface qu'il a donnée aux *Contes Normands*, signale ce régionalisme. Il indique deux traits qui, selon lui, distinguent en littérature le Normand des autres Français. D'abord le goût de l'ouvrage bien construit, solidement charpenté ; puis un sens de l'humour, impassible et secret. « Mais, comme chez Dickens, ajoute-il, l'humour n'étouffe pas l'émotion ». Je ne doute pas que C. Cé lui-même n'ajoute d'autres traits à ces deux-ci, dans le livre sur les *Caractéristiques de la Littérature Normande qu'il a sur le chantier*. En attendant qu'il nous le donne, je n'essaierai pas de le devancer. Je crois en avoir assez dit, sinon trop, pour justifier le choix de l'Académie.

Depuis l'institution du prix de littérature régionaliste, elle a eu le bonheur de couronner, la première année, une thèse historique d'une grande valeur ; l'an passé, l'œuvre d'un poète puissant et délicat ; cette fois-ci, celle d'un romancier fécond, dont l'art fait la délectation des lettrés, et qui en même temps nous émeut et nous invite à méditer les éternels problèmes de la condition humaine.

DISCOURS
DE RÉCEPTION

LE ROLE DES INSECTES

DANS LA TRANSMISSION DE CERTAINES MALADIES ÉPIDÉMIQUES

et particulièrement des maladies tropicales

DISCOURS DE RECEPTION DU Dr RAYMOND NEVEU

(24 avril 1942)

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESSIEURS,

En m'admettant au sein de votre Compagnie, vous me faites un très grand honneur dont je sens tout le poids, aussi n'est-ce pas sans une certaine émotion que je prends la parole aujourd'hui.

Je ne me fais point d'illusions, cet honneur, je le dois non pas à mes modestes travaux, mais uniquement au rapport trop élogieux de votre éminent Secrétaire perpétuel de la Section des Sciences, M. Robert Regnier.

Et puis, aussi, vous vous êtes souvenus sans doute que je suis d'origine normande, que j'aime passionnément notre belle province où je savais bien que je reviendrais au soir de ma vie, près des êtres chers qui dorment leur sommeil éternel, et dont vous me permettrez de saluer ici la mémoire.

Comme vous le savez, Messieurs, j'ai commencé mes études à Rouen. Ce sont mes premiers maîtres qui m'ont inculqué le goût des recherches et la passion des voyages. C'est rue Stanislas-Girardin que notre grand Charles Nicolle m'apprit la bactériologie, je devais le retrouver à Tunis dans son admirable Institut Pasteur du Belvédère, foyer d'expansion

scientifique française d'où sortirent les célèbres découvertes que vous savez, et, plus tard, enfin, Charles Nicolle me faisait confier par le Service de Santé la direction du laboratoire des territoires du Sud-Tunisien, où sévissait alors une terrible épidémie de typhus exanthématique.

En 1921, le Professeur Bordas et le Professeur Tanon m'ayant proposé pour la direction du Laboratoire des Epidémies de Paris, c'est Charles Nicolle et Roux qui insistèrent pour que l'on me confiât ce poste. Vous comprendrez, Messieurs, que je paie aujourd'hui ma dette de reconnaissance à celui qui fut toujours pour moi le maître bienveillant et le meilleur des amis.

C'est d'ailleurs près de lui, près de Raphaël Blanchard, de Chantemesse, de Jeanselme et de Wurtz que j'appris à aimer la pathologie coloniale, vaste champ à cette époque à peine exploré où tant de problèmes se posaient... et se posent encore!

Et puis, aussi, vous me permettrez d'évoquer les belles figures de d'Arsonval et de Bordas, qui pendant de nombreuses années m'honorèrent de leur confiance et me chargèrent de missions qui furent pour moi un précieux enseignement.

Il est d'usage dans les discours de réception de traiter un sujet qui vous est cher. Messieurs, je ne me déroberai pas, et, si vous le permettez, je vais essayer de vous montrer, bien imparfaitement sans doute, le rôle important des insectes dans la transmission des maladies tropicales et, surtout, ce que notre Empire colonial doit aux découvertes scientifiques de nos savants.

Le transport des germes pathogènes ou des parasites a été entrevu depuis longtemps. Ambroise Paré, Mercuriale, Paul-

linus, Pariset incriminaient particulièrement les mouches, et Laurent Joubert pressentait déjà le rôle capital de la puce dans la transmission de la peste. Mais ce n'est que beaucoup plus tard que la notion des réservoirs de virus et des agents transmetteurs fut définitivement confirmée.

Les insectes peuvent propager les épidémies de deux façons : en se posant sur les déjections des cholériques ou des typhiques, par exemple, et en venant ensuite polluer les aliments; ou bien en transmettant par piqûre les parasites de certaines maladies comme le paludisme, la fièvre jaune, la maladie du sommeil, le typhus exanthématique, les leishmanioses.

G.-E. Nicolas a rapporté, il y a bien longtemps de cela, une observation fort intéressante que je m'en voudrais de ne pas vous résumer :

« En 1849, lorsque je pénétrai dans les salles de l'hôpital de Malte, dit-il, ma première impression fut que les mouches pouvaient jouer un rôle dans le transport du choléra. Il y avait dans ces salles un grand nombre de malades, et les mouches se posaient aussi bien sur leurs déjections que sur les aliments. En 1850, le *Superb* se trouvait en mer depuis six mois environ avec le reste de l'escadre. Le choléra éclata à bord; les mouches étaient en grand nombre sur le bateau, peu à peu elles diminuèrent, et l'épidémie cessa. Dès que le navire fut de retour à Malte, sans avoir communiqué avec la ville, les mouches revinrent à bord et le choléra reparut. »

Cette observation est significative. En 1892, lors de l'épidémie de Hambourg, Simonds prouva par des expériences que les mouches pouvaient ensemencer les germes vivants dans les soupes, les sauces, et propager ainsi l'épidémie.

En 1902, Tsukuki, en Chine, Montel, en Indochine, firent

les mêmes constatations, et puis ce furent les expériences classiques de Chantemesse et de Borel sur la durée de contamination des mouches infectées et sur le microbisme latent. Elles nous font comprendre comment une épidémie, qui semble arrêtée par l'hiver, renaît au printemps, et, selon leur expression même, « reprend sa course en avant ».

Lors de l'épidémie de 1911, qui ravagea la Tunisie, la Tripolitaine et l'Italie, l'eau, évidemment, et les légumes furent les principaux vecteurs de la maladie, mais les mouches jouèrent également un rôle important dans la dissémination du vibrion cholérique — j'ai pu le constater maintes fois.

Particulièrement nombreuses cette année-là, à cause d'un été torride, elles propagèrent le choléra de villages en villages, de douars en douars, faisant un nombre considérable de victimes.

Mais, ce qui est vrai pour cette maladie, l'est aussi pour la typhoïde et les dysenteries bacillaires. Combien, hélas! d'intoxications alimentaires sont dues à la contamination par les mouches! Je me souviens d'une famille qui fut cruellement éprouvée par la paratyphoïde B. A l'occasion d'un anniversaire, elle avait fait un petit festin; il y avait, notamment, dans le menu, un entremets que l'on avait mis au frais dans le jardin, non loin du fumier. Pendant de longues heures, les mouches, qui pullulaient, avaient eu le temps de contaminer l'entremets et de semer ainsi les germes de mort. On compta six décès sur quinze cas. L'affection avait été d'autant plus sévère que l'ensemencement avait été large et que les microbes étaient très virulents, parce qu'ils étaient frais. Car, en épidémiologie, la notion de fraîcheur des microbes a plus d'importance que leur nombre.

Chaque jour apporte de nouveaux exemples de ces genres

d'intoxications, et c'est pourquoi on ne saurait trop protéger les denrées alimentaires et prendre les mesures élémentaires d'hygiène que l'on méconnaît trop souvent.

Si la *musca domestica* transmet les germes par ses pattes, ses antennes, sa trompe et même ses ailes, il est d'autres mouches, les mouches pupipares, qui transmettent les maladies par inoculation. Les pupipares sont répandues sur tout le globe, et leur répartition géographique se superpose à celle de ses hôtes, car elles sont essentiellement parasites des mammifères ou des oiseaux.

C'est ainsi que les espèces du genre *Lynchia* suivent dans leurs longs voyages les oiseaux marins comme les albatros ou les frégates.

Mais, les mouches piqueuses les plus tristement célèbres sont les glossines, plus communément connues sous le nom de *Tsétsés*. Elles sont exclusivement hématophages. Elles semblent avoir eu jadis une répartition géographique fort étendue, puisque l'on a retrouvé des exemplaires fossiles dans les terrains miocènes du Colorado. Fort heureusement, maintenant, leur aire géographique est beaucoup plus restreinte, on ne les rencontre qu'en Afrique, un peu en Arabie méridionale, où elles font, hélas! des dégâts considérables. Ce sont elles qui inoculent à l'homme la maladie du sommeil, aux ruminants la souma, aux chiens le baléri, et, enfin, aux chevaux le nagana.

Vous savez, Messieurs, combien sont terribles ces maladies. On peut dire sans exagération que l'avenir de certaines de nos colonies africaines dépend des glossines. Et c'est pourquoi on ne saurait trop encourager et admirer la tâche splendide de nos médecins coloniaux, luttant dans la brousse, au péril de leur vie, contre la maladie du sommeil. On ne dira jamais

trop les magnifiques résultats obtenus. L'histoire relatera un jour ce que l'on doit à ces courageux pionniers de la colonisation française, et l'on sera émerveillé, car c'est une des plus belles pages d'énergie, de méthode, d'abnégation et de sacrifice que l'on connaisse.

Il est une autre maladie, plus mondiale, qui fait chaque année des ravages considérables : *c'est la peste*. Comme de tous temps, elle fut toujours avec raison la terreur de l'humanité. Il convient, cependant, d'insister sur ce point que toutes les épidémies meurtrières que nous rapportent les auteurs anciens n'étaient pas toujours de la peste. Le mot λειμος des Grecs, comme le mot « *ouaba* » des chroniqueurs arabes, ne veut pas dire peste, ainsi qu'on le traduit d'habitude, mais maladie pestilentielle.

La fameuse épidémie de Thucydide fut vraisemblablement du typhus exanthématique, d'autres épidémies de la variole.

La première peste enregistrée d'une façon authentique fut celle de Justinien, en 542.

Mais la plus tristement célèbre est celle connue sous le nom de « peste noire », qui, partie de Chine en 1334, gagna l'Inde, la Perse, la Russie, la France et l'Italie, où elle sévit, notamment en Toscane, pendant près de deux siècles.

Il est vrai qu'à cette époque l'hygiène était déplorable, les rues étaient tortueuses et sales. Les seigneuries florentines avaient bien essayé de prendre quelques mesures prophylactiques qui nous font sourire aujourd'hui : on défendait de consommer des comestibles réputés malsains comme les prunes, les amandes, les fèves, mais on gardait les cadavres fort longtemps. On les emportait un soir, par centaines, on les alignait dans une fosse très peu profonde, et, selon le

chroniqueur Matteo-Villani, « on les recouvrait d'un peu de terre, comme on saupoudre de fromage les pâtes ».

Cela prouve qu'on ne peut pas faire de bonne prophylaxie tant qu'on ne connaît pas les réservoirs de virus ni les agents transmetteurs. Nous connaissons maintenant les réservoirs de virus et nous connaissons aussi, grâce à un savant français, l'agent transmetteur.

Les principaux réservoirs de virus sont les rats : *Mus rattus*, *mus decumanus*, les *Tatera lobengulae*, les *Tarbagan*, et, enfin, les écureuils.

C'est le médecin de la Marine Simond qui démontra d'une façon générale que la puce était l'agent inoculateur de la peste. Ses expériences, désormais célèbres, furent reprises par Raybaud et Gauthier à Marseille, puis par la Commission anglaise des Indes, et entièrement confirmées. Simond avait remarqué que les bubons existaient toujours dans le territoire anatomique d'un lymphatique piqué par une puce. Dans une cage, il mit un rat pesteux, et au-dessus, à une certaine hauteur, un rat sain, et il constata que lorsque le rat pesteux mourait, les ectoparasites abandonnaient le cadavre refroidi et allaient parasiter le rat sain. Deux ou trois jours après, cet animal mourait à son tour de la peste.... Au cours de ma carrière, j'ai eu bien souvent l'occasion de remarquer le rôle important de la puce dans la propagation de la peste. Je me souviens notamment d'une petite épidémie très meurtrière. Un jour, on trouva une pauvre femme morte dans sa cabane; c'était en hiver, la déclaration de décès fut ainsi libellée : « Congestion pulmonaire, misère physiologique. » Quelques jours après, l'employé des pompes funèbres et l'agent mouraient de la peste. Je constatai que la cabane était envahie par les rats et les puces, et les prélèvements que j'effectuai

montrèrent la présence de Bacilles de Yersin en abondance.

Lors d'une épidémie dans le Sud-Tunisien, je dus interdire la veillée des morts, car elle entretenait l'endémicité. Bien des foyers se sont souvent étendus à cause de cette veillée des morts.

Jusqu'à ces derniers temps, il était classique de dire que *Pulex cheopis* était la seule puce pathogène de la peste. Mais on a reconnu depuis que d'autres puces peuvent transmettre la maladie.

Pour ma part, lors des petites épidémies de la région parisienne, je n'ai jamais rencontré de *Pulex cheopis*, mais uniquement *Pulex ceratophyllus* et *Pulex irritans*.

D'ailleurs, la vaste enquête qui fut faite par l'Office international d'Hygiène, et dont le Professeur Ricardo Jorge, de Lisbonne, rédigea le rapport, a conclu que si la *cheopis* était le principal agent transmetteur dans les pays chauds, d'autres puces pouvaient être incriminées.

Dans les récentes épidémies de Madagascar et du Maroc, on fit les mêmes constatations. Cela prouve qu'en épidémiologie il ne faut pas toujours se confiner dans le cadre étroit de certaines classifications, et que ce qui semblait vrai hier ne l'est plus aujourd'hui; c'est le principe même de la science d'évoluer sans cesse.

La fièvre jaune, ou typhus amaril, est, comme vous le savez, une maladie tristement célèbre. Originaire des Antilles, elle sévit surtout dans le golfe du Mexique et sur les côtes de l'Amérique du Sud, ainsi qu'en Afrique occidentale.

L'Europe a jusqu'ici été relativement préservée, car à part la terrible épidémie de Cadix et de Barcelone en 1821, où l'on compta plus de cent mille victimes, et la petite épidémie de Saint-Nazaire en 1861, très peu de cas furent observés.

Cela, Messieurs, se comprend fort bien. L'agent vecteur de la fièvre jaune est un moustique des pays chauds : *Aedes Aegypti*, dont le domaine géographique est compris entre les parallèles 43° nord et sud. Il est très répandu dans les Antilles, l'Amérique du Sud et la Côte occidentale d'Afrique.

Comme *Pulex cheopis*, et plus encore, il lui faut donc pour vivre et se reproduire des conditions thermiques qu'il ne rencontre pas chez nous. Son activité se manifeste entre 20° et 30°, et il semble bien que la température optimum soit de 23°. Au-dessous de 15°, il ne pique plus, et lorsque la température est inférieure à 5°, il meurt très vite.

On a dit que *Aedes Aegypti* ne remontait pas l'aire du vent et, de ce fait, était un « mauvais voilier », cela est parfaitement exact. Mais il ne faut pas oublier qu'il se laisse porter par le vent, et que l'on a pu, de ce fait, constater des importations d'*aedes* à des distances considérables.

Le vent est un facteur que l'on méconnaît trop en épidémiologie, et qui est pourtant un vecteur terrible de microbes, de gaz délétères, d'insectes propagateurs de maladies. Cette notion n'avait pas échappé à Lucrèce, qui, dans son *De Natura rerum*, explique la grande épidémie de Pandion de cette façon : « Une maladie, causée par des vapeurs mortelles désola jadis les contrées où règne Cécrops, rendit les chemins déserts et dépeupla la ville. Née au fond de l'Egypte, après avoir traversé des espaces immenses d'air et de mer, elle vint se poser sur la ville de Pandion. »

...Et puis, il ne faut pas oublier non plus que maintenant les communications mondiales devenant de plus en plus fréquentes, de plus en plus rapides, l'*aedes* peut être facilement transporté par bateau ou par avion, et qu'une épidémie peut éclater un jour très loin de la zone endémique, car le mous-

tique conserve longtemps le virus amaril dans son organisme. Son importation accidentelle est donc un danger redoutable, et c'est pourquoi, désormais, la surveillance sanitaire des ports a été étendue fort judicieusement aux bases aériennes.

Il est permis de se demander si *Aedes Aegypti* est le seul moustique capable de propager la fièvre jaune. Je vous ai dit, tout à l'heure, Messieurs, que *Pulex cheopis* n'était pas le seul ectoparasite inoculateur de la peste. Il en est de même pour le typhus amaril. Des recherches récentes ont, en effet, prouvé que d'autres espèces de moustiques pouvaient jouer le même rôle. Parmi ces espèces, citons : *A. Luteocephalus*, *A. Apicoannulatus*, *A. Africanus*, *A. Vittatus*, *A. Simpsoni*. En outre, M. Laigret a signalé qu'un autre *aedes* appartenant à la faune d'Asie et d'Océanie, *A. Albopictus*, pouvait également transmettre au *Macacus Rhesus* une infection amarillique légère qui se termine par la guérison et est suivie d'immunité. Mais il se produit là un phénomène biologique fort curieux, le sang de ce *Rhesus* inoculé à la seringue à un autre *Rhesus* le tue rapidement de fièvre jaune typique. Cette constatation mérite de retenir l'attention et ouvre la voie à de nouvelles recherches. Il est un autre fait sur lequel je voudrais également insister : on écrit dans tous les ouvrages, et cela est devenu classique, que *seules* les *aedes* femelles transmettent la maladie. Or, de Beaurepaire Aragaro a montré récemment que les mâles n'étaient pas aussi inoffensifs qu'on le pense ordinairement. Ils peuvent se contaminer au contact des femelles et entretenir ainsi le virus amarillique.

Comme vous le voyez, Messieurs, c'est une nouvelle notion qui a une importance capitale pour la prophylaxie.

La filariose est une maladie des pays subtropicaux. C'est Manson qui a montré que les embryons de filaires évoluaient

dans le corps des moustiques. Ce sont eux, en effet, qui les inoculent à l'homme. Tous ou presque tous peuvent transmettre cette affection, mais il semble cependant qu'il faille incriminer surtout *Culex pipiens*. Or, comme celui-ci est très répandu en France, on pourrait craindre l'importation de la filariose. Fort heureusement, cette maladie reste limitée aux régions tropicales et subtropicales, car, là encore, une température de + 20° est indispensable pour assurer le développement des embryons.

Le Kala-Azar ou Leishmaniose viscérale, dû à un parasite, *Leishmania Donovani*, est en progression constante depuis plusieurs années dans les contrées méditerranéennes. On a coutume de dire qu'il est transmis à l'homme non seulement par les moustiques, mais aussi par les puces, les punaises et les tiques ; les constatations sont tellement contradictoires que l'on doit être très réservé sur les conclusions. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Phlébotomes : *Phl. Argentinus*, *Phl. Chinensis*, *Phl. perniciosus* et *Phl. papatasi* sont très favorables au développement du parasite et sont les principaux agents inoculateurs.

Les Phlébotomes ont encore à leur actif une autre maladie : *la dengue*, moins grave, sans doute, mais cependant fort ennuyeuse, car la convalescence est très longue. La grande épidémie de Grèce, qui bouleversa la vie économique et sociale de ce pays, est dans toutes les mémoires.

Il est assez troublant de constater qu'un si petit insecte puisse amener de telles perturbations.

Mais, tout cela n'est rien à côté d'une maladie beaucoup plus terrible qui a fait, au cours des siècles, des millions de victimes : *le typhus exanthématique*.

C'est une des maladies les plus meurtrières que l'on con-

naisse. Elle sévit surtout dans les périodes de guerre, de disette ou de bouleversements sismiques. On estime que de 1914 à 1918, il y eut plus de vingt millions de cas, dont un million de morts.

La France fut épargnée, grâce aux mesures prises, grâce à l'épouillage systématique. Car on sait, depuis la belle découverte de Charles Nicolle, de Comte et de Conseil, que le typhus exanthématique est transmis à l'homme par le pou de corps *Pediculus vestimenti*, et le pou de tête *P. capitis*.

Permettez-moi, Messieurs, d'évoquer à ce sujet quelques souvenirs personnels. Un jour que je montais à l'hôpital de la Rabtah, qui domine Tunis, et d'où la vue est si belle, Charles Nicolle me dit :

« C'est ici que j'ai eu pour la première fois l'impression que le typhus était transmis à l'homme par un ectoparasite. J'avais été frappé, en effet, de constater que l'épidémie s'arrêtait à la porte de ce pavillon, qu'il n'y avait pas de contagion dans la salle même, et j'eus le pressentiment que les vêtements et le linge renfermaient peut-être le parasite inoculateur. Dès lors, les recherches systématiques se poursuivirent, et j'eus la chance de démontrer la propagation de la maladie par les poux infectés. »

« *J'eus la chance*,,, », c'est ainsi que Charles Nicolle expliquait sa géniale découverte, mais ce qu'il ne disait pas, c'était la recherche minutieuse, patiente, et souvent décevante, à laquelle il se livra pendant de longs mois avec ses collaborateurs, ce qu'il ne disait pas, c'est que tous les jours il frôlait la mort, car un pou infecté par les *Rickettsia* ne pardonne pas.

J'ai vécu ces expériences, je revois les *Maccacus Sinicus* infectés expérimentalement, et je vous assure, Messieurs, que c'est un de mes plus beaux souvenirs.

Désormais, grâce à Charles Nicolle, on peut et on doit enrayer les épidémies de Typhus exanthématique. Il suffit d'un armement sanitaire bien compris, et c'est pourquoi notre grand savant français a droit à notre reconnaissance.

Enfin, Messieurs, je veux terminer cette trop longue énumération de maladies dues aux insectes par la plus connue, la plus répandue aussi : *le paludisme*.

Au cours des siècles, la Malaria a été une véritable calamité. Elle a fait des victimes en nombre incalculable, elle a été la cause de la décadence de certains peuples comme la Grèce, par exemple.

En Amérique, on pense que le paludisme a causé l'échec des premières tentatives de colonisation de la Virginie, et Sir Ronald Ross a écrit que dans les Indes anglaises le nombre de décès annuels par le paludisme atteignait le chiffre d'un million.

Dans notre empire colonial, le paludisme continue à sévir, mais il régresse progressivement devant la mise en valeur des terres et la stérilisation des réservoirs de virus.

Comme vous le savez, Messieurs, c'est un médecin français, Laveran, qui, en 1880, découvrit le protozoaire du paludisme. Ce sont deux Français, Pelletier et Caventou, qui, en 1820, découvrirent la quinine, et c'est un autre Français, Maillot, qui montra les heureux effets de ce médicament dans le traitement des fièvres paludéennes.

Dès 1884, Laveran avait émis l'hypothèse que les hématozoaires pouvaient être transmis à l'homme par un moustique ; malheureusement, il n'avait pu le démontrer.

En 1899, le Professeur Grassi démontra que seuls les anophèles pouvaient inoculer la maladie, et ce fut alors la très belle et très courageuse expérience du fils Manson, se faisant piquer par des moustiques venus de Rome et nourris

sur des paludéens. Manson contracta une fièvre tierce, confirmant ainsi la découverte de Grassi.

Jusqu'ici, nous avons vu que les insectes propageaient les microbes ou les parasites soit mécaniquement, soit par inoculation, mais pour le paludisme, ce n'est pas aussi simple.

Le moustique, en suçant le sang du malade, absorbe les plasmodies à différents stades de leur évolution. Dans son estomac, la macrogamète devient un œuf mobile qui traverse la paroi, se fixe sur la face externe et se développe si la température dépasse 15°. Dès que les spores sont libérées, c'est-à-dire au bout d'une dizaine de jours, elles passent dans les glandes salivaires de l'anophèle qui les inocule en piquant.

Le moustique semble rester infesté toute sa vie, mais, détail assez curieux, il ne transmet pas les sporozoïtes à ses descendants....

...Je m'excuse, Messieurs, de m'être laissé emporter par le sujet et d'être entré dans certains détails qui ont pu vous paraître fastidieux. J'ai tenu à le faire, cependant, pour bien montrer ce que l'on doit aux patientes recherches des biologistes.

Comme l'a si bien dit M. Robert Regnier dans son très beau discours de réception :

« Les biologistes ne sont ni des rêveurs, ni des puits de science..., ils s'intéressent aux choses qui les entourent, ils accumulent les observations et les documents pour le plus grand bien de l'humanité. »

Le Professeur Coutière a écrit que « notre nourriture était à la merci des champignons et des insectes... » ; on pourrait en dire autant de notre santé, et c'est pourquoi la lutte contre les ectoparasites doit être une des plus grandes préoccupations de l'hygiéniste. Cette lutte n'est pas aussi aisée qu'on pourrait

le croire, car ce sont des petits êtres fort insidieux qui nous déconcertent bien souvent. Ils échappent à nos investigations, disparaissent pour un temps et reviennent plus nombreux ensuite, semblant nous narguer et nous dire que dans la lutte engagée, ils sont souvent les plus forts.

On pourrait multiplier les exemples....

Je me souviens, notamment, d'une constatation que nous fîmes avec le Professeur Bordas, lors de la désinsectisation d'une grande caserne. Les punaises, sentant le danger, s'étaient réfugiées dans les anfractuosités des murs, imbriquées comme des tuiles les unes sur les autres, la tête contre la paroi. La plupart avaient échappé aux gaz toxiques.

A Dakar, lors d'une épidémie assez sévère de fièvre jaune, le médecin général Cazanove organisa un admirable service de prospection et de destruction des larves d'*Aedes Aegypti*. Les équipes sanitaires, très consciencieusement, visitèrent les maisons, prirent les mesures nécessaires, les cloaques furent supprimés, les réservoirs d'eau soigneusement grillagés. Il ne semblait plus y avoir de gîtes, et cependant l'épidémie continuait, plus localisée, certes, mais elle existait quand même.

Un jour, un infirmier indigène vint prévenir le médecin général Cazanove qu'il croyait avoir trouvé la cause. Non loin du palais du gouverneur, dans un terrain vague, il y avait une vieille chambre à air d'automobile. Par un trou minuscule, l'infirmier introduisit une sonde et aspira... et, à sa grande joie, il en retira des larves d'aedes. Le gîte ayant été détruit, l'épidémie cessa. Comme l'infirmier indigène de Dakar, les hygiénistes ne se découragent pas, bien au contraire. Plus la tâche est dure, plus elle les intéresse. Leur zèle s'aiguise devant les difficultés rencontrées. C'est pour eux une chasse passionnante, car ils savent fort bien que l'état sanitaire de

leur secteur en dépend, ils savent que la lutte contre les réservoirs de virus et les agents transmetteurs est à la base même de toute prophylaxie.

L'histoire, d'ailleurs, est là pour le prouver.

Cette prophylaxie, Messieurs, dépend, en effet, de tout ce que nous venons de voir. Nous ne sommes plus au temps où l'on mettait une double barrière au Fondouck de Tunis pour arrêter la peste, nous savons qu'il faut détruire les rongeurs et les puces, porteurs de *B. de Yersin*. Nous savons que pour lutter efficacement contre le choléra, il faut non seulement stériliser les eaux d'alimentation, interdire la consommation des crudités, mais aussi faire une chasse impitoyable aux mouches. Pour éviter le typhus exanthématique, il faut faire de l'épouillage et désinsectiser les vêtements.

La phrase de Charles Nicolle est à méditer plus que jamais : « Le typhus s'arrête là où il y a de l'eau, du savon et du linge propre. »

En 1854, un Français, Daniel de Beauperthuy, directeur de la Léproserie de Demerara, émit l'hypothèse que la fièvre jaune était transmise à l'homme par un « moustique domestique aux pattes rayées de blanc », et, en 1881, Carlos Finlay, ressuscitant sans les connaître les théories de Beauperthuy, arriva à la même conclusion, et, en 1900, la Commission réunie à La Havane par ordre du Gouvernement des Etats-Unis, confirma ces hypothèses ; dès lors, la prophylaxie fut aisée. Elle repose sur la recherche du test de protection et sur la destruction du moustique aux diverses phases de son développement, et c'est ainsi que La Havane a été complètement assainie.

Il en est de même pour le paludisme. Depuis les découvertes de Laveran, de Grassi et de Manson, on sait que

la lutte consiste dans la stérilisation des porteurs d'hématozoaires, dans la protection contre les moustiques, dans leur destruction : desséchement des marais, drainage du sol, endiguement des cours d'eau, faucardage des rivières, désinfection des gîtes, suppression de tous les réservoirs inutiles, culture intensive. Mais cette lutte varie selon les régions. En Malaisie, par exemple, les vecteurs de l'endémie malarienne sont : *A. maculatus*, *A. umbrosus*, *A. Sundaicus*. Or, ces moustiques ont dans leur vie larvaire une biologie tout à fait différente : l'un vit au soleil, l'autre à l'ombre, le troisième, enfin, dans les eaux saumâtres. Il faut donc savoir les rechercher avec soin. Les résultats obtenus sont la meilleure preuve de l'efficacité de cette prophylaxie.

On s'en rend compte lorsqu'on revoit certaines régions qu'on avait connues jadis impaludées, terres de désolation et de mort, et qui sont maintenant, grâce aux mesures prises et à la culture intensive, des régions riches et saines.

En Italie, un million d'hectares ont été ainsi bonifiés, asséchés, puis irrigués. La fameuse campagne romaine, l'*agro romano*, jadis si florissante, et si peuplée, était depuis des siècles, par l'incurie des hommes, un véritable désert où l'anophèle régnait en maître aux portes mêmes de Rome.

Les premiers travaux de drainage commencèrent il y a quarante ans à peine. Je me souviens avoir parcouru la campagne romaine à cette époque. Malheureusement, les canaux, trop larges, continuaient à servir de gîte aux anophèles. Et ce furent les médecins et les biologistes qui vinrent au secours des ingénieurs en leur conseillant de remplacer ces canaux par des « savanelli », permettant un écoulement plus rapide des eaux et empêchant l'évolution des œufs de moustiques.

Ostie, que j'ai connue absolument déserte, est maintenant

une station balnéaire pleine de charme, reliée à Rome par trois routes. On y dort sans moustiquaire.

Mais le plus grand effort s'est porté surtout sur les Marais Pontins, région « *molto dilettevole e poco sana* », comme on disait avant la grande bonification. J'ai connu Nimfa, jadis, avec ses ruines envahies par les lianes et une végétation exubérante, Nimfa, absolument déserte, où le seul bruit des zinzari venait troubler le silence impressionnant des marais. Les pasteurs qui y venaient l'hiver faire paître leurs troupeaux se réfugiaient dès le printemps sur les hauteurs voisines....

Pourtant, Nimfa avait connu son heure de prospérité durant l'époque romaine et au moyen âge....

J'ai assisté aux premiers travaux d'assainissement, au drainage des eaux basses. Maintenant, sur la zone bonifiée s'édifient des villages et des fermes : *la vie reprend ses droits.*

Dans notre Afrique du Nord, les résultats obtenus sont plus frappants encore, parce que plus anciens. Mais là, ce furent les colons de la première heure qui, au prix de leur vie, assainirent le pays. Comme l'a si bien dit le général Trumelet : « Si la guerre a eu ses héros en Algérie, la terre a eu aussi les siens, et nous n'avons pas le droit de les laisser croupir dans l'oubli et dans l'indifférence. »

On ne peut pas parler du paludisme sans évoquer l'admirable histoire de Bou-Farik. Créé dans une région éminemment malsaine, l'anophèle y pullulait, et toute colonisation y semblait impossible.

En octobre 1840, sur 400 colons, 40 meurent de malaria. En 1841, on compte 17 naissances seulement et 106 décès. Le gouverneur, justement alarmé, projette de faire procéder à l'évacuation. Dans une lettre splendide qu'on devrait faire relire à tous ceux qui doutent de notre race, les colons protestent avec énergie :

« Le bruit de l'abandon de Bou-Farik nous est parvenu depuis quelques jours par tant de personnes que nous avons la crainte qu'il n'ait quelque chose de fondé. Cela nous paraît impossible. Ces bruits, Monsieur le Gouverneur, nuisent essentiellement aux progrès de nos travaux.... Si vous daigniez venir nous visiter, vous pourriez juger de l'étendue de nos efforts, par les travaux que nous avons exécutés; vous sauriez ce qu'il nous en a coûté pour nous y établir, et ce qu'il nous a fallu d'énergie pour y rester. »

Et la lettre se termine par cette phrase sublime :

« Si, cédant à nos vœux, vous daignez, Monsieur le Gouverneur, nous accorder les faveurs que nous sollicitons de votre bienveillance, nous nous faisons forts avec deux ans de sécurité de démontrer aux ennemis de la colonisation ce que l'on peut dans ce pays avec de bons bras et du cœur. »

Quand on a une telle opiniâtreté dans la lutte, une telle foi dans l'avenir, on est toujours sûr de sortir victorieux : la suite l'a prouvé.

En 1842, le paludisme continue à faire des ravages considérables; la paroisse change trois fois de prêtre en un an. Sur les trois cents habitants qui restent, quatre-vingt-douze meurent des fièvres. Les survivants continuent leur tâche avec un héroïsme splendide. Ils défrichent, irriguent, plantent sans relâche, et, bientôt, la région change d'aspect, la malaria recule.

En 1851, Bou-Farik est érigé en commune; on y construit des maisons, un hôtel même, dont Horace Vernet décore l'enseigne.... Il n'y a plus de paludisme.... Cette page de notre épopée coloniale n'est pas la seule. Je pourrais vous citer d'autres exemples très nombreux : Palestro, Clauzel, Orléansville, et des centres de Tunisie, du Sénégal, de l'Afrique Equatoriale, de Madagascar. Je devrais vous

parler également de l'œuvre admirable du Maréchal Lyautey au Maroc. Je ne le ferai pas, l'histoire de Bou-Farik suffit.

...Je m'excuse, Messieurs, d'avoir retracé si longuement cette lutte opiniâtre de nos premiers colons contre le moustique. J'ai tenu cependant à le faire, car il s'en dégage un enseignement puissant. Elle montre que malgré la carence des Pouvoirs publics, on peut assainir un pays, lorsque, comme le disaient les habitants de Bou-Farik, « *on a de bons bras et du cœur* ».

« Le cosmopolitisme apparent de l'homme, a écrit Salanoue Ipin, provient moins d'une faculté naturelle d'assouplissement organique que des ressources que lui offre son intelligence pour modifier le milieu à sa convenance ou se soustraire à son influence pernicieuse. »

Cela est parfaitement exact. C'est en modifiant ainsi le milieu à leur convenance que nos colons ont pu vivre, faire souche et donner à la France un Empire qui fait l'admiratio de tous.

*
**

Vous avez eu raison, Monsieur le Secrétaire perpétuel de la Section des Sciences, de dire que « devant les exigences chaque jour grandissantes de la vie, la nécessité de mettre en œuvre les colonies et les terres jusqu'alors infécondes, il fallut faire appel à tous les documents que les naturalistes avaient accumulés au cours des siècles, tant sur la forme des êtres et des choses que sur leur raison d'être ».

Le grave problème de l'acclimatement des Européens dans les pays tropicaux et celui de la protection de la main-d'œuvre indigène dépendent non seulement du médecin, mais aussi du biologiste. A quoi servirait un service médical, si bien conçu

qu'il soit, si ce service se contentait de diagnostiquer les maladies, de les soigner, sans connaître leur cause?

Certes, on peut et on doit traiter les réservoirs de virus, mais il faut aussi dépister les agents transmetteurs et rechercher leurs gîtes pour les détruire.

La biologie est une branche de l'hygiène. La grande leçon de notre épopée coloniale en est la preuve. L'assainissement des terres maudites, leur irrigation, la suppression des gîtes ont fait de ces terres les plus riches et les plus saines.

Bou-Farik, dont je viens d'évoquer le passé, n'est plus le pays où celui qui « *défrichait la terre creusait sa tombe* », c'est maintenant une des plus belles et des plus prospères contrées de cette Afrique du Nord, « terre de beauté, de labeur et d'énergie », comme l'a si bien dit M. le Général Schuhler.

Mais, ce qui est vrai pour le paludisme, l'est aussi pour la fièvre jaune, pour la maladie du sommeil, pour la peste. Les cas amariles en Afrique Occidentale Française sont de plus en plus rares, grâce aux mesures antilarvaires. Bientôt ce ne sera plus qu'un mauvais souvenir.

Quant à la maladie du sommeil, il n'est pas besoin d'insister sur les résultats obtenus par mon regretté ami Jamot, qui consacra toute sa vie à la lutte contre cette terrible maladie. Si ses derniers jours furent assombris par l'ingratitude officielle, il reste, pour ceux qui l'ont vu à l'œuvre, le très grand Français qui est une des plus belles figures de notre histoire coloniale.

Les facilités de communication de plus en plus rapides ont étendu le champ d'expansion de la peste. Madagascar, notamment, est maintenant un foyer secondaire important, mais là encore, grâce à la vigilance de l'Institut Pasteur de

Tananarive, grâce aux vaccinations massives, grâce à la dératisation et à la désinsectisation, les épidémies sont vite jugulées.

Comme vous le voyez, Messieurs, l'humanité doit beaucoup aux minutieuses recherches qui se poursuivent sans bruit dans les laboratoires ou sur les terres les plus ingrates.

Je voudrais que mes dernières paroles soient un hommage vibrant de nos savants : de Beauperthuy, qui pressentit, comme je l'ai dit, le rôle de l'*Aedes* dans la transmission de la fièvre jaune; de Laveran, qui découvrit l'hématozoaire; de Simond, qui démontra l'inoculation du Bacille de la peste par la puce; de Chantemesse et de Borel, qui étudièrent avec tant de soin le rôle néfaste des mouches; de Jeanselme, qui consacra sa vie à l'étude de la lèpre, et dont les travaux font autorité dans le monde entier; de Charles Nicolle, de Comte et de Conseil enfin, dont les noms restent attachés à l'histoire du typhus.

Il en est encore d'autres que je devrais citer, si je ne craignais d'être trop long, et qui ont bien mérité de la Science.

En lisant leurs travaux, en voyant leurs découvertes, en constatant combien leur nom est célèbre, on peut être fier de notre passé, et malgré les vicissitudes de l'heure présente, confiant dans l'avenir de notre Pays.

LE ROLE DES INSECTES

dans la transmission des maladies aux plantes

REPONSE AU DISCOURS DE RECEPTION
DE M. LE Dr RAYMOND NEVEU

Par M. ROBERT REGNIER

MONSIEUR,

J'AI reçu de mes confrères l'agréable mission de vous accueillir au sein de notre Compagnie; je m'en réjouis, car je sais de quelle qualité est votre science, quels sont vos titres à la reconnaissance publique et combien vous êtes attaché à la Normandie. Fils de ce jardin de France, baigné par la mer, qu'on nomme pays de Caux et qui a fourni tant d'agriculteurs et de marins à la France, vous avez hérité des uns ces qualités de travail et de ténacité dans l'effort, des autres le goût du risque et le besoin de connaître, qui permettent à l'intelligence dans laquelle ces dispositions naturelles sont étroitement unies de s'épanouir pleinement.

Docteur en médecine en 1906, vous auriez pu, grâce à vos dons d'observateur, faire un excellent praticien, vous avez préféré la recherche et ses difficultés. Médecin sanitaire maritime, diplômé de l'Institut de Médecine coloniale de Paris, vous avez été tour à tour attaché à la Faculté de Médecine de Paris, au Collège de France, à l'Institut d'Hydrologie et de Climatologie, au Service antipaludique : vous y avez acquis une expérience des questions d'hygiène, qui devait vous placer au premier rang des hygiénistes français; vos travaux

dans le Sud-Tunisien aux côtés de notre illustre confrère Charles Nicolle et la part que vous avez prise aux recherches sur le typhus exanthématique, vos recherches de parasitologie vous désignaient tout particulièrement pour occuper le poste de chef du Laboratoire des Epidémies du département de la Seine, où pendant vingt ans vous avez travaillé avec méthode et avec foi à l'assainissement de la région la plus peuplée de France. Ce poste, vous l'avez quitté récemment, avec le titre d'inspecteur général adjoint des Services techniques d'Hygiène de la Seine et d'auditeur au Conseil supérieur d'Hygiène pour venir prendre dans notre banlieue rouennaise, qui vous attirait chaque année, une retraite bien gagnée.

A ce titre, vous en ajoutez d'autres que l'Académie a particulièrement appréciés : ceux de professeur à l'Institut de Médecine coloniale de Paris et à l'Institut supérieur d'Hygiène de la Faculté de Médecine de Paris, et celui de vice-président de la Société d'Histoire de la Médecine, qui nous permet d'espérer de votre part de nombreuses et intéressantes communications dans un domaine que les préoccupations professionnelles de nos confrères médecins empêchent d'aborder.

Personnellement, je n'oublie pas, comme spécialiste des rongeurs, le rôle que vous avez joué dans la prophylaxie de la peste, et que c'est à l'occasion des conférences internationales de lutte contre les rats de 1928 et de 1931 que nous avons resserré les liens d'amitié qui nous unissaient déjà comme collègues à la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen.

Vous venez de nous parler, avec une connaissance profonde des problèmes que vous avez abordés, du rôle des insectes dans la transmission de maladies épidémiques ; il m'a semblé que je faillirai à ma tâche si je n'essayais pas à mon

tour, en qualité d'entomologiste, de compléter votre savant exposé par une étude rapide de la transmission des maladies aux végétaux cultivés par les insectes.

Sous l'impulsion de savants éminents, la pathologie végétale a occupé dès le siècle dernier dans les préoccupations scientifiques une place de premier plan; actuellement, il n'est pas un Etat organisé qui ne possède un service phytopathologique, tant la question revêt d'importance pour la production végétale, si nécessaire à la vie humaine. Dans la période troublée que nous vivons, le problème revêt une acuité d'autant plus grande que les circonstances nous obligent à assurer notre subsistance en économie fermée, sans pouvoir demander quoi que ce soit au monde extérieur. Les restrictions que nous subissons nous obligent plus que jamais à récupérer ce que les ravageurs des cultures nous prennent et par conséquent à intensifier la lutte contre les épiphyties, sous peine de voir encore s'aggraver les maux dont nous souffrons.

Parmi les agents qui prélèvent sur nous une dîme considérable, les insectes se placent au premier plan, à tel point que le grand entomologiste L.-O. Howard a pu écrire dans son livre de synthèse *la Menace des Insectes*, que la période actuelle n'était pas le règne de l'homme, mais celui de l'insecte. Partout, l'homme le trouve sur sa route, dans sa vie, comme dans celle des êtres humains ou des choses qui l'entourent, il contrarie ses entreprises, sape ses travaux, ruine son alimentation. Sans rentrer dans les détails d'un problème qui dépasse le cadre d'une réponse académique, je voudrais citer quelques exemples qui montrent que, dans le domaine végétal, l'action des insectes comme vecteurs de maladies n'est pas inférieure à celle qu'ils ont dans le domaine humain.

On a trop souvent tendance, en matière de protection des

végétaux, à ne considérer que l'action directe des insectes comme brouteurs, rongeurs ou suceurs : on oublie que non seulement la cellule végétale est sensible aux traumatismes que la morsure ou la piqûre des insectes lui font subir, mais aussi aux germes que cette morsure ou cette piqûre introduisent. Et encore laissé-je de côté la question d'infection par contact, qui ne peut être mieux comparée qu'au rôle des mouches dans la propagation des épidémies. Il n'y a aucune raison, en effet, pour que les insectes ne jouent pas vis-à-vis des plantes le même rôle de porteurs de germes que nous leur connaissons en parasitologie humaine ou animale. Me penchant depuis plus de trente ans sur une question importante pour la production de bois de notre pays, — je veux parler du chancre suintant des peupliers, — je demeure persuadé que ce sont les écoulements chancreux attirant de nombreuses espèces de mouches qui favorisent la propagation du fléau. Si jusqu'ici aucune expérience précise n'a encore permis de le démontrer expérimentalement, la multiplication des observations milite en faveur de cette hypothèse et nous incite à conseiller une technique de lutte basée sur la suppression des écoulements par cautérisation. Les infections expérimentales que mes collègues et moi avons obtenues par simple frottis sur des lésions superficielles, nous autorisent à préjuger du rôle des insectes comme agents vecteurs dans la circonstance.

La propagation par les scolytes de la maladie de l'Orme qui compromet dangereusement l'avenir de cette essence en Europe, de même que la pénétration dans l'intérieur du bois des germes de désagrégation par les galeries des xylophages relèvent du même principe. Je pourrais également citer le cas de ces homoptères connus sous le nom de cicadelles, dont les femelles de certaines espèces, telles que les *Idiocerus*, les

Ceresa creusent avec leur oviscapte les jeunes rameaux pour y loger leurs œufs, créant ainsi dans les tissus des lésions profondes qui peuvent s'infecter secondairement.

J'ai eu l'occasion, il y a une dizaine d'années, au cours de mes recherches sur le chancre des Peupliers, d'étudier la biologie d'une petite mouche, du genre *Mycetobia*, dont la larve filiforme vit dans la partie gélifiée des assises subéro-ligneuses des bourrelets de cicatrisation; malgré sa fragilité, celle-ci arrive par un travail lent et continu à désorganiser les tissus et à faire pénétrer en profondeur les germes pathogènes, transformant petit à petit le chancre initial en une plaie béante, que d'autres parasites viendront encore aggraver.

Les étroites relations que j'ai constatées d'autre part entre le développement de certaines nodosités sur les jeunes tiges et les points de succion des Aphrophores, de même que les éclatements d'écorces consécutifs à l'installation de colonies de Pucerons, tels que les *Cladobius*, semblent bien prouver l'ingérence de ces insectes dans la maladie.

Mais si important soit le rôle des insectes dans la circonstance, il ne s'agit jusqu'ici que d'une intervention fortuite, accidentelle, indirecte, dont l'importance pathologique est tout à fait variable. Il n'en est pas de même quand l'insecte devient, comme dans les cas signalés par vous tout à l'heure, inoculateur.

D'une étude récente publiée par deux jeunes collègues, P. Limasset et E.-A. Cairaschi, dont le dernier fut mon collaborateur à la Station zoologique de Rouen (1), il ressort que la grande majorité des virus sont transmis aux plantes

(1) P. LIMASSET et E.-A. CAIRASCHI, *les Maladies à Virus des Plantes*, Min. agric. Monographies. 1941.

par les insectes, « certains virus ne sont même transmissibles que de cette façon », hormis le greffage ou l'inoculation mécanique, qui sont des causes directes d'infection.

Avant de rentrer dans le complexe d'une question qui préoccupe vivement les phytopathologistes en raison de l'importance économique de la dégénérescence de certains végétaux utilitaires, comme la pomme de terre et le tabac, vous me permettrez d'indiquer en quelques mots en quoi consistent les maladies à virus des plantes et quels en sont les symptômes.

Pris dans un sens très large, les virus désignaient autrefois d'une manière générale les agents contagieux des maladies. Pasteur vint : ses recherches et celles de son école réussirent à identifier beaucoup de ces virus, qui, dès lors, purent être attribués à des agents déterminés et porter leurs noms. On s'accorde aujourd'hui pour réserver le mot virus « aux agents pathogènes invisibles sous le microscope et qui de ce fait n'ont pu être rapportés à aucune catégorie d'agents préalablement connus ». En outre, le fait qu'on n'a pas encore pu les cultiver sur des milieux non vivants permet encore d'une façon grossière de les caractériser. Il en est tout au moins ainsi dans l'état actuel de nos connaissances, car il est possible que les progrès des techniques scientifiques en diminuent chaque jour le nombre en les identifiant d'une façon précise. Au nombre des maladies à virus nous pouvons citer la bigarrure de la tulipe, la maladie de la mosaïque et l'enroulement de la pomme de terre, la jaunisse de la betterave, la mosaïque du tabac, la mosaïque de la canne à sucre, le rabougrissement du riz, la maladie bronzée de la tomate, la rosette et la jaunisse du pêcher. Bien d'autres seraient à signaler pour les plantes cultivées. Elles se caractérisent extérieurement par des changements dans le port, la coloration de la plante et « par

une modification intime de la structure des tissus et par l'apparition d'inclusions spéciales dans le cytoplasme de certaines cellules ».

Agents contagieux, les virus sont transmis d'une plante malade à une plante saine soit par inoculation, soit par piqûre ou par friction. Quand on connaît la disposition des pièces buccales des insectes suceurs comme les hémiptères, on s'explique leur importance comme agents vecteurs de maladies à virus. Au premier rang de ceux-ci se placent les Pucerons : l'un des plus connus à cet égard est le *Myzus persicae*, ou puceron gris du pêcher, qui vit secondairement sur un grand nombre de plantes cultivées ou adventives, et peut même par multiplication agame s'adapter définitivement à certains végétaux : c'est un des plus redoutables propagateurs.

Mais nous pouvons encore citer quelques capsides, punaises très agiles aux longues pattes grêles, dont certaines espèces causent la lithiase ou pierre des poires ; les tigres, véritables poux collants, dont une espèce, commune en Normandie, vit sur le poirier ; les cicadelles, auxquelles nous avons déjà fait allusion plus haut et dont une espèce très répandue ici, le Typhlocybe du rosier, passant de cette plante sur de nombreux végétaux en pique le feuillage et arrive parfois à provoquer une anémie totale de son hôte ; les Psylles, connus des arboriculteurs à cause de leur miellat ; les Aleurodes, que les horticulteurs redoutent dans leurs serres ; les Thrips, minuscules insectes aux ailes frangées qu'on trouve aussi bien sur des arbres fruitiers que sur des plantes basses comme les graminées. On ne signale pas d'insectes broyeurs.

Les virus ne sont inoculables qu'après une certaine période d'incubation, dont la durée varie de quelques heures à quelques jours ; certains, dits « persistants », conservent leur

caractère infectieux dans l'insecte quelquefois pendant toute la vie de celui-ci; d'autres, dits « non persistants », ne sont transmissibles par l'insecte qu'aussitôt qu'il s'est alimenté sur une plante malade. L'inoculation se fait par l'intermédiaire de l'appareil buccal.

Si redoutables soient ces maladies en raison de leur caractère insidieux, il n'est pas impossible de les combattre : on peut lutter contre les insectes qui les transmettent non seulement en utilisant des insecticides de contact (nicotine, pyrèthre, roténone), mais aussi en écartant toutes les causes de contamination (plantes-hôtes indésirables, mauvaises herbes en particulier). Ce n'est là cependant qu'un palliatif qui n'éloigne qu'incomplètement le danger, aussi les travaux sont-ils surtout orientés vers la sélection et la recherche des variétés résistantes. Dans les circonstances présentes, où tant de produits agricoles font défaut, on n'insistera jamais assez sur la nécessité de n'utiliser que des graines ou des plantes saines, en provenance de plantations saines, notamment s'il s'agit de haricots ou de pommes de terre. En ce qui concerne cette précieuse solanée, il semble que les conditions les plus défavorables au déplacement des pucerons, agents vecteurs par excellence, se trouvent « réalisées dans les régions où la température est inférieure à 18°, l'humidité relative supérieure à 70 0/0, la vitesse du vent supérieure à 8 mètres à la seconde et lorsque le ciel est couvert »; ce sont donc les régions à climat maritime humide comme la Bretagne, ou froid comme certaines régions de montagnes, qui sont le plus favorables à la sélection. Aussi les services de recherches agronomiques disposent-ils actuellement de champs d'expériences à cet effet en Bretagne, dans les Alpes et les Pyrénées.

La recherche ou la création de variétés résistantes est un

travail complexe, une œuvre de patience et de méthode. C'est la tâche à laquelle nous nous sommes attaché tout spécialement pour la lutte contre le chancre suintant des Peupliers; elle nous a donné déjà des résultats; c'est elle qui a permis non pas de détruire, mais de vaincre le Phylloxéra de la vigne, ce qui est beaucoup plus important; l'obtention de variétés résistantes à la mosaïque de la canne à sucre a rendu la prospérité aux régions atteintes par la maladie. De la persévérance des efforts dans cette voie difficile on peut attendre les succès les plus retentissants dans le domaine qui nous intéresse.

Cet exposé, dont on voudra bien excuser l'austère technicité, ne donne pourtant qu'une idée restreinte du rôle des insectes dans la pathologie des plantes. J'ai abordé ici même, au cours d'une de nos séances publiques, un autre aspect de la question, celui des réactions des végétaux à l'attaque des insectes : il en résulte des excroissances et des déformations d'un type particulier à chaque espèce, qu'on nomme galles ou cécidies et qui sont nettement définies. Leur nombre est considérable et se chiffre à plusieurs milliers pour notre seul pays. Parmi les plus classiques, nous pouvons citer les galles rondes des chênes, le bédéguar de l'églantier, la calebasse des poires, les cécidies foliaires des saules, du tilleul et de l'orme. Si leur étude relève plus du domaine de la tératologie que de la pathologie, elle n'en est pas moins intéressante pour le biologiste, car elle permet d'expliquer certains phénomènes physiologiques, et notamment de comprendre l'action des excitations locales sur la prolifération cellulaire; les recherches sur le cancer végétal et l'évolution des chancres doivent par conséquent en bénéficier. A ce titre seul, la cécidologie présente un intérêt de premier ordre qu'avait pressenti le grand naturaliste Alfred Giard.

Si la pathologie végétale n'a pas attiré plus tôt les chercheurs, c'est que l'homme, plus soucieux de sa santé que de celle des végétaux qu'il cultivait, a mis beaucoup de temps à comprendre que de celle-ci dépendait dans une certaine mesure son bien-être ; il faut des cataclysmes comme ceux que nous vivons pour saisir toute l'importance de la production végétale sur notre vie quotidienne. Le développement des échanges et le régime de facilité dans lequel nous vivions nous l'avaient fait oublier. Une ère nouvelle commence où nous ne retrouverons notre équilibre que si dans tous les domaines nous savons nous défendre contre toutes les forces mauvaises qui nous appauvrissent. J'ai toujours pensé que la protection des végétaux aurait chez nous son heure, parce qu'il n'est pas de bien-être sans un minimum vital ; la pendule qui la marque doit, il le faut à cause de nos erreurs passées, avoir une rude avance ; nous souhaitons qu'elle soit un carillon qui résonne longtemps dans la paix.

Penché, vous, Monsieur, sur les misères humaines, moi, sur les maladies végétales, nous poursuivons l'un et l'autre, par des sentiers parallèles, la même route dont le terme est l'amélioration de l'existence. A chaque pas ma voix fait écho à la vôtre : nos préoccupations sont les mêmes. Vous me parlez peste, je vous réponds « les rongeurs nous ruinent », vous incriminez les puces, je vous réplique « les pucerons sont un fléau », « supprimez les mares stagnantes, ce sont des foyers à moustiques » crient tous les hygiénistes, « détruisez les mauvaises herbes, ce sont des réservoirs à virus », réclament les phytopathologistes. Cette communauté de vues se trouvera encore resserrée par les contacts plus fréquents que nous aurons au cours de nos réunions. Je souhaite que vous y soyez très assidu, car je sais d'avance avec quelle

sympathie vous y serez accueilli par mes confrères; c'est la raison d'être de nos Académies provinciales d'assurer l'interpénétration des connaissances de leurs membres.

A ce point de vue, votre grande expérience nous sera à tous particulièrement profitable. Parlez souvent, Monsieur, je vous en prie : les ombres des Lecat, des Pouchet, des Nicolle vous écoutent!

ÉLOGE DE M. HENRI PAULME

DISCOURS DE RECEPTION DE M. HENRI ELOY

(3 juillet 1942)

JE ne dérogerai pas aux usages en vigueur à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, depuis bientôt deux siècles, et je commencerai mon discours en vous exprimant ma plus vive reconnaissance pour avoir bien voulu m'admettre dans vos rangs, malgré la modestie du bagage que je pouvais offrir. J'apprécie à sa juste valeur l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à siéger avec vous, et je n'ai qu'un regret, c'est que mon vieil et cher ami Henri Paulme ne soit plus là pour assister à ma réception.

C'est de lui que je veux tout d'abord vous entretenir. De bonnes relations nous unissaient depuis plus de quarante ans. Dès 1901, il m'envoyait son discours d'entrée à l'Académie : une excellente étude sur la création d'un musée d'estampes à Rouen, que le président d'alors, M. Canonville-Deslys, qualifiait, justement, de discours remarquable par la forme et par le fond. Nos rencontres étaient un peu espacées ; nous nous voyions de temps à autre à Paris ; il vint en Basse-Normandie, où j'habitais à cette époque ; je lui rendis sa visite à Rouen, et, à ce sujet, je ne puis résister à vous narrer un épisode de mon voyage qui eut lieu vers 1910. Nous avions visité les monuments rouennais ; nous étions allés jusqu'à Croisset, et le soir, tandis que j'aspirais à un repos bien gagné, mon hôte, qui n'aimait pas se coucher de bonne

heure, se campa et me campa devant la lithographie de Zacharie, représentant les académiciens d'alors. De sa voix chaude et bien timbrée, mon ami commença le *curiculum vitae* de tous ses collègues ; ils étaient quarante ; si les œuvres de quelques-uns d'entre eux étaient parvenues jusqu'à moi, je n'en connaissais personnellement aucun. Aux premiers, j'étais attentif, mais peu après, la fatigue aidant, les noms, les œuvres se brouillèrent en mon cerveau ; j'étouffais quelques bâillements discrets ; je n'appréciais vraiment que les Académiciens dont l'œuvre ne comportait que peu de développement ; de l'œil, je comptais ce qui restait ; ce fut assez long ; enfin, la minute de la délivrance sonna et je puis jouir d'un sommeil réparateur.

Voilà, Messieurs, mon premier contact avec l'Académie de Rouen, et j'eusse été bien étonné si l'on m'avait dit à ce moment qu'un jour, moi aussi, je pourrais figurer dans les portraits qu'un autre Zacharie nous donnerait.

J'eusse été encore beaucoup plus surpris si l'on m'eût dit que l'Académie serait présidée, le jour de ma réception, par le poète délicat et charmant dont nous avions accueilli les vers à la petite Revue que deux de mes amis et moi avions fondée à Cherbourg, sous le titre : *Revue de Cherbourg et de Basse-Normandie*. Les « Triolets sur Coutances » de Georges Laisney, alors jeune (c'était en 1907), laissaient présager le beau poème qui termine si heureusement le *Portrait de Coutances*, dû à la plume alerte du Président, à la fois auteur et imagier.

Cette petite Revue fut un peu liée à l'Académie de Rouen : elle eut comme collaborateurs, outre Georges Laisney, un membre de la Compagnie : Henri Paulme ; deux futurs

membres, Emile Le Parquier et Paul Le Cacheux, et aussi un auteur rouennais, Camille Chemin (Camille Cé).

Henri Paulme était un académicien né. Sa réception dut être un des plus beaux jours de sa vie; il aimait l'Académie et les Académiciens (je l'avais constaté lors de la scène du tableau), il en suivait exactement les séances et ne les manquait que lorsque la maladie ou les déplacements l'y contraignaient. Travailleur consciencieux, ses rapports sur les lauréats des prix à décerner, ses réponses aux discours de réception sont des modèles du genre; son style fleuri d'épithètes justes et de citations est académique; il savait lire et le charme de son style était doublé par la perfection de sa diction.

Ceci évoque en moi un autre souvenir personnel dont je veux vous faire part. Henri Paulme fut pendant près de vingt ans président de l'Association amicale des Directeurs départementaux du Crédit Foncier. Cette Association, se réunissant à Paris, offrait chaque année un banquet aux dirigeants de la Société. A notre époque de restrictions, on ne pense pas sans une petite émotion aux délices de la sole Marguery et aux vins de marque qui accompagnaient des mets délicats. Mais le dessert attendu, le charme de cette fin de réunion, c'était le discours du président. Il sut pendant vingt ans dire, avec esprit, à peu près les mêmes choses et avec la souplesse que vous lui connaissiez, sur des thèmes différents. Comme les aspirations des agents n'étaient pas toujours accueillies aussi rapidement qu'ils l'eussent souhaité, dans les fleurs de sa rhétorique, dans les roses dont son discours était parsemé, il laissait quelques épines, mais émoussées, des épines comme les roses de notre confrère et ami Le Graverend n'en ont pas, épines qui chatouillent et ne piquent point, épines qui, d'ail-

leurs, amenaient un sourire sur les lèvres du bon Normand qui fut pendant longtemps Gouverneur de la Société : M. Morel.

Mes relations avec Henri Paulme devinrent plus étroites lorsqu'il y a plus de vingt ans, je fus appelé à lui succéder dans ses fonctions administratives. Je pus apprécier en lui, comme il convenait, son bon cœur, la vigueur de son esprit et le charme des souvenirs qu'il aimait évoquer.

J'ai dit qu'Henri Paulme savait lire. Quel régal c'était pour moi, lorsqu'ayant reçu une longue lettre de son fils aîné, alors en Afrique équatoriale, il venait à Boisguillaume m'en donner connaissance. Les affaires de Charles Paulme le conduisaient du lac Tchad au Soudan; les lettres étaient fort bien rédigées, c'est dire l'intérêt qu'elles pouvaient offrir. Mon ami Paulme trouvait généralement en partant le bouquet de fleurs qu'une main dévouée lui préparait et que par une pensée délicate il allait pieusement déposer dans son salon, sous le portrait de celle qui avait été la compagne de sa vie.

Son activité était sans égale et l'âge ne l'avait pas diminuée. Déjà, à Evreux, en dehors de ses fonctions professionnelles, il avait publié dans le *Bulletin des Amis des Arts du Département de l'Eure* un certain nombre d'études sur les peintres originaires de Normandie : Renouf, Théodule Ribot, Philippe Rousseau, Chaplin et, sous le pseudonyme de Henri Chartraine, une série d'articles dans le *Journal des Arts de Paris*. A Rouen, il prit une part active au rachat de la maison de Corneille, à l'organisation du Millénaire de Normandie, aux travaux de la Commission des Antiquités et à la création d'un musée d'art normand. En 1908, il avait accepté de faire un volumineux rapport sur le mouvement littéraire en Normandie; ce rapport parut à l'occasion de la quatrième

session des Assises de Caumont, tenue à Rouen. En outre, un peu plus tard, il servit d'intermédiaire dans les pourparlers entre Le Secq des Tournelles et le maire de Rouen d'alors, Lucien Valin, pourparlers qui devaient aboutir à la création du beau musée de ferronnerie dont, jusqu'à sa fin, il devait rester le Conservateur.

A l'Académie, ses rapports pour la distribution des prix Bouctot et Pellecat, ses communications, ses réponses aux discours de réception de nouveaux membres (trois dans l'année de sa présidence) sur les sujets les plus divers, montrent l'éclectisme de son talent. En 1901, dans son discours de réception à l'Académie, il avait fait l'historique de la « Galerie d'Estampes » créée en 1888, installée dans deux salles du Musée de Peinture, puis, au bout de quelques années, exilée dans les profondeurs de la Bibliothèque municipale, où rien ne signalant son existence, les visites sont de plus en plus rares. Ajoutons aussi, en raison de l'insuffisance du local et de l'absence de chauffage en hiver (je parle du temps où le chauffage était possible).

Henri Paulme m'en entretenait souvent; ce serait rendre hommage à sa mémoire d'exprimer le vœu que, lorsque les événements le permettront, lors de la réorganisation des musées, dans les nouveaux bâtiments de la ville, un édile aux Beaux-Arts avisé tire les estampes de leur prison, en se souvenant que beaucoup de ces estampes ont été données, notamment par des artistes graveurs, en 1888, à charge par la Ville de les exposer. Le désir exprimé par Henri Paulme en 1901 serait enfin réalisé, au grand profit de la collectivité. La Ville-Musée se doit de ne pas ensevelir les œuvres d'art qui font partie de son patrimoine.

Je ne vous parlerai que pour mémoire des grands services

que pendant près de vingt ans Henri Paulme rendit à la Croix-Rouge française, de l'organisation des hôpitaux, des Gouttes de Lait, de ses visites aux groupements locaux des départements normands. Enfin, de la mise en œuvre des organisations au cours des années 1914-1918. Ce sujet nous entraînerait trop loin. Disons seulement qu'il fit largement, consciencieusement, ce qu'il estimait être son devoir.

Henri Paulme fut un grand travailleur. Malgré l'âge, sa curiosité, son activité, étaient toujours en éveil et sa bonne humeur proverbiale. C'est peut-être là le secret de sa longévité.

Toutefois, au cours de ses dernières années, la mort prématurée de sa fille chérie l'atteignit grandement. Les malheurs de la patrie aggravèrent son chagrin. Les difficultés du ravitaillement, les infirmités de l'âge (quatre-vingt-treize ans) qui le privaient de l'ouïe et presque de la vue, lui enlevèrent sa raison de vivre. Malgré les soins empressés de son second fils et de ses petits-enfants rouennais, il s'éteignit doucement. Il laisse le souvenir d'un homme bon, lettré, disert, aimable, ne comptant que des amis et qui aura marqué son passage par quelques actions durables.

Ce tribut rendu à une amitié qui m'était précieuse, je vais vous entretenir de celui qui, pendant une grande partie de sa vie, fut le fidèle collaborateur, je dirai même l'ami de l'abbé Cochet.

Un Collaborateur de l'Abbé COCHET :

PAUL-HENRI CAHINGT

LETTRES INÉDITES DE L'ABBÉ COCHET

La biographie de l'abbé Cochet a été publiée à différentes reprises ; il n'y a donc pas lieu de la refaire ; aussi, est-elle résumée ci-après, très succinctement. Rappelons qu'il était né en 1812 ; qu'en 1834, à vingt-deux ans, il fut nommé membre corespondant de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, après l'exploration d'une villa romaine à Etretat ; qu'en 1842, il avait été élu membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen ; qu'en 1849, il fut chargé de l'Inspection des Monuments historiques, puis des Monuments religieux de la Seine-Inférieure. Après les fouilles du cimetière gallo-romain de Neuville-le-Pollet (1844), les premières fouilles du cimetière franc de Londinières (1847), celles d'Envermeu (1850), il posa les règles permettant de discerner les vestiges de la civilisation gallo-romaine, de ceux laissés par les envahisseurs francs et de fixer les caractères distinctifs des périodes archéologiques du 1^er^ au X^e^ siècle. Puis, fouilles et publications se succédèrent sans interruption, jusqu'à sa mort, en 1875, il n'était âgé que de soixante-trois ans. En 1864, il avait été nommé membre correspondant de l'Institut, et en 1867, il avait succédé à Pottier dans la Direction du Musée d'Antiquités de la Seine-Inférieure.

La vie de l'abbé Cochet fut remplie par un travail ardu, de tous les instants ; si l'on envisage ce qu'il lui a fallu étudier, compulser de textes, comparer, explorer, fouiller, réparer, dessiner, voyager, écrire, publier, alors qu'en même temps, il devait assurer les devoirs du sacerdoce, visiter les emplacements signalés, les monuments historiques et religieux, faire des rapports, tenir la comptabilité des dépenses ; remplir les fonctions de directeur du Musée des Antiquités, on se rend compte que cette tâche énorme, qui a dû contribuer à sa fin prématurée, cette tâche, il n'a pu la remplir entièrement que parce que, en plus du soutien d'une Administration bienveillante et de crédits alloués assez facilement, le hasard, la chance, amenèrent à ses côtés un collaborateur de premier ordre : Paul-Henri Cahingt, qui, modeste cultivateur, mais possédé de l'amour de la science et notamment de l'archéologie, fut d'abord chef de chantier de l'abbé Cochet, puis devint rapidement un érudit, un savant, qui, notamment pour les grandes fouilles dont il sera question ci-après, déchargea l'abbé de travaux absorbants.

Cahingt naquit à Villers-sur-Foucarmont le 29 juin 1825 ; son père étant décédé alors qu'il était jeune, sa mère vint habiter Londinières où elle avait une petite propriété ; le vicaire du lieu donna à Henri Cahingt les rudiments du latin ; à quatorze ans, il fut mis au Collège de Dieppe, mais il ne put achever ses études : sa mère ayant perdu son fils aîné, le rappela auprès d'elle.

C'est à Dieppe qu'il connut l'abbé Cochet, alors vicaire à Saint-Remy et aumônier du Collège de Dieppe. Mais c'est à Londinières, lorsqu'en 1847 l'abbé Cochet vint faire la première fouille du cimetière franc, que sa véritable vocation

fut révélée à Cahingt et que fut pris, avec l'abbé, le contact qui ne devait s'arrêter qu'au décès du prémourant.

Il avait vingt-cinq ans, quand l'abbé se l'adjoignit ; celui-ci commençait alors ses explorations célèbres des cimetières mérovingiens : Londinières, Osmoy, Lucy, Envermeu, Douvrend, Parfondeval, Nesle-Hodeng, etc... Henri Cahingt, qui tout d'abord surveillait le travail des ouvriers et veillait à la conservation des objets exhumés, regardait, étudiait ; il s'assimila très vite la science archéologique, tant sur le terrain que par la lecture des ouvrages spéciaux que lui procurait son ami Mathon, dont il sera question ci-après. L'abbé l'ayant promu directeur des fouilles, lui en confia la recherche et l'organisation, la rédaction des procès-verbaux, dont quelques exemplaires figurant aux archives de la Commission des Antiquités (1) montrent que, rapidement, l'élève était devenu un maître.

Ce n'est pas seulement pour la mise à jour des cimetières francs que Henri Cahingt a aidé l'abbé Cochet ; il explora pour celui-ci des cimetières gaulois ou gallo-romains, des villas, comme Bouelles, Le Lihu, Saint-André-sur-Cailly, Londinières, Fresnoy, etc..., et aussi des théâtres antiques : au Bois-l'Abbé, près d'Eu, à Saint-André-sur-Cailly.

Vers l'âge de vingt-cinq ans, ayant lu une brochure de Boucher de Perthes éditée en 1847, il s'était intéressé à la préhistoire. Il fut l'un des premiers en date, sinon le premier préhistorien de la Seine-Inférieure, car dès 1852, il découvrait ce qu'il nommait (comme l'abbé, d'ailleurs) des « haches celtiques » ; et peu après, il eut la chance de trouver au lieudit

(1) Dossier Milet, Archives de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure.

« Les Marettes », près Londinières, une très importante « station paléolithique et néolithique » qui lui fournit pendant longtemps un outillage de silex taillés ou polis, dont il fit don aux Musées de Saint-Germain, Sèvres, Rouen, Dieppe, Neufchâtel, ainsi qu'à ses amis et à ceux de l'abbé Cochet.

C'est la seule station dont l'abbé, qui ne s'intéressait pas à la préhistoire, fasse mention dans ses ouvrages, en attribuant, comme il convenait, à Cahingt, le mérite de sa découverte (2).

Comme je viens de le dire, Cahingt habitait Londinières. Il semble bien que ce bourg, actuellement modeste chef-lieu de canton de l'ex-arrondisesment de Neufchâtel, ait eu aux époques antiques une grande importance : la station préhistorique des Marettes, quelques pièces de l'époque du bronze, les vestiges gallo-romains que l'on rencontre dans toute l'étendue de la commune et de ses environs, notamment au terroir des Fosses, qui a fourni tant de beaux objets, et surtout le grand cimetière franc dont les trois explorations de l'abbé Cochet et les fouilles subséquentes de Cahingt n'ont pas épuisé la richesse (3). montrent que, pendant des millénaires, Londinières fut un des principaux centres de l'activité humaine dans notre région.

C'est dans ce milieu que Cahingt a évolué toute sa vie; il y était passionnément attaché; il a regardé, il a cherché, il a fouillé, et toujours de belles découvertes sont venues récompenser ses efforts. Que n'a-t-il pu lui-même publier les résultats de ses recherches!

(2) *Seine-Inférieure historique et archéologique*, 2e édition, p. 528. — *Normandie souterraine*, 1re édition, pp. 176-244.

(3) En parlant de ce cimetière, l'abbé Cochet a dit qu'il avait été une des ruines les plus utiles à la science, à l'histoire, à l'archéologie.

La correspondance de l'abbé Cochet à Cahingt, qui va de 1851 à 1873, ne comprend pas moins de cent deux lettres inédites (et encore semble-t-il bien qu'il y ait des lacunes). Ces lettres seraient presque toutes à citer; j'en donne ci-après quelques extraits, qui suffiront à montrer la confiance du Maître en son Collaborateur, confiance dans son savoir, confiance en sa probité, car il faut dire que pendant ses vingt-deux ans de collaboration avec l'abbé Cochet, ce petit cultivateur se montra d'un désintéressement absolu qui puisait ses racines dans l'amour qu'il professait pour la science. Il ne demandait rien pour lui, Cahingt a détenu des trésors, il ne s'est pas enrichi (4).

L'attention de l'abbé Cochet sur Londinières avait été appelée, ainsi qu'il le dit, par la découverte de squelettes, faite en 1825, lors de l'établissement d'un nouveau cimetière, et par les trouvailles d'objets que, depuis, faisait le fossoyeur, en creusant ses tombes. C'est là que nous voyons que Cahingt

(4) Ces lettres appartiennent à la famille Cahingt qui les a confiées, pour qu'il me les communique et m'en remette la copie conforme, à M. Levillain, l'éminent directeur de l'Ecole supérieure de Commerce de Rouen — originaire de Fresnoy-Folny, près de Londinières. M. Levillain était un archéologue de grand mérite. Pendant la guerre 1939-1945, il fut membre de la Résistance; arrêté par les Allemands, il fut fusillé par eux le 4 mars 1944. Sa fin tragique est d'autant plus regrettable, qu'il comptait employer les loisirs de la retraite qu'il devait prendre, à continuer dans la région de Londinières les recherches de l'abbé Cochet et de Cahingt. Nous conserverons pieusement la mémoire de cet érudit, de cet homme de bien, de ce patriote, mort pour son pays.

Mes remerciements sont allés en temps utile à M. Henri Cahingt fils, professeur honoraire de l'Université, qui m'a donné de précieux renseignements sur la vie de son père et ses relations avec l'abbé Cochet. — H. E.

s'intéressait déjà à ces trouvailles et que les relations de maître à élève, nouées au Collège de Dieppe, continuaient, puisque l'abbé nous décèle que les objets provenant du cimetière étaient brisés et dispersés par les ouvriers, « sauf un vase de terre et une coupe de verre sauvés par Cahingt qui les lui offrit en 1841 »; Cahingt avait alors seize ans : déjà sa vocation s'affirmait.

La première fouille de l'abbé Cochet à Londinières date du 22 septembre 1847; peut-être fut-il appelé à la faire par les indications de Cahingt, car celui-ci suivait les travaux du fossoyeur. Le 29 mai 1845, date de sa première lettre connue à Mathon, bibliothécaire de Neufchâtel et créateur du Musée, il lui dit : « ...Je vous apporterai de très beaux fragments de vases antiques trouvés à Londinières, dont je vous ai parlé il y a *deux ans*, quand vous me fîtes voir votre cabinet. » (5)

La deuxième fouille du cimetière franc de Londinières par l'abbé Cochet date du 25 septembre 1850. Cahingt a été associé à cette fouille; il y a fini son apprentissage, déjà commencé en 1847. Non seulement il a travaillé, mais il a tenu le « Journal de la Fouille », il a dessiné la plupart des objets trouvés et noté la position de certains objets par rapport aux squelettes.

La copie du Journal des Fouilles de Londinières de 1850, avec de nombreux dessins, a été envoyée le 31 juillet 1851 à Mathon; peu après, il lui adressait la copie du « Journal des Fouilles du Cimetière franc de Parfondeval », qu'il intitulait : « Rapport à M. Cochet »; puis, à la fin de la même année, la copie du Journal des dernières Fouilles du Cime-

(5) Lettres de Cahingt à Mathon. Archives départementales de la Seine-Inférieure. (Don de M^me^ Ussel.)

tière de Londinières. Ces copies figurent au dossier sus-indiqué des Archives départementales.

Au cours de l'année 1851, l'abbé proposa à Cahingt de fouiller le cimetière franc de Parfondeval, commune de Smermesnil, non loin de Londinières; il lui offrit comme rémunération le tiers des objets trouvés. Cahingt accepta cette proposition, qui lui permettait de doter le Musée de Neufchâtel (Lettre à Mathon du 16 octobre 1851). Il envisageait aussi l'installation d'un musée archéologique à Londinières, voire même à Envermeu.

Cahingt fit la fouille du 20 octobre au 16 novembre 1851. Elle fut couronnée de succès et donna un certain nombre de belles pièces : vases, haches, francisques, plaques damasquinées, fibules en or et argent, boucles d'oreilles, etc..., qui figurèrent au Musée d'Antiquités de Rouen; d'autres pièces allèrent à celui de Neufchâtel.

Pendant la même année, Cahingt avait fait des recherches sur les voies antiques sillonnant sa région, sur les ruines mérovingiennes, et il les indique à Mathon dans diverses lettres qui contiennent, en outre, de nombreux renseignements archéologiques.

Une de ces lettres est particulièrement intéressante, c'est celle du 5 juin 1852, dans laquelle il énumère ce qu'il croyait être les cimetières francs du canton de Londinières; il n'en comptait pas moins de huit : Londinières, Osmoy, Parfondeval, La Motte-Neuville, Clais, Wauchy, Bonnerue, Boissay, et il estime qu'il doit y en avoir d'autres.

La confiance de l'abbé en Cahingt est entière, puisque, après les fouilles de Parfondeval, le 27 décembre 1851, il lui écrit :

« Fouillez à Londinières ou à Osmoy à votre choix, mais

pas à Lucy, il n'y a rien à trouver. J'ai fait des tranchées coûteuses, et puis ce que nous trouvons est très profondément enseveli. Or, vous savez : tombes profondes, tombes pauvres.... Fouillez Londinières, fonds inépuisable, ou bien étudiez Osmoy.... Attendez que le froid soit passé et prenez trois ou quatre ouvriers à la fois; vous êtes trop consciencieux. »

L'abbé Cochet commettait une erreur d'appréciation en ce qui concerne Lucy, qui donna à Cahingt un bon cimetière mérovingien où fut trouvée, notamment, cette superbe plaque de ceinturon en bronze recouvrant cinq tiers de sols d'or, qui avaient été cachés dans le cuir du baudrier.

En avril 1852, l'abbé compte reprendre les travaux arrêtés pendant la mauvaise saison; il demande à Cahingt son concours pour fouiller la vallée de l'Eaulne (rivière de Londinières) dans les parties qu'il voudra; mais peut-être changea-t-il d'avis ou de lieux de travaux, car on ne voit pas que Cahingt ait dirigé de fouilles, à cette époque, pour l'abbé.

Le 16 septembre 1852, l'abbé écrit à Cahingt :

« Je compte dans huit jours commencer les fouilles d'Envermeu (cimetière mérovingien). Seriez-vous assez aimable pour me servir de contremaître dans cette exploration? Je vous offre de payer vos voyages, votre lit et votre table....

« J'ai la plus grande confiance dans votre probité, votre surveillance, votre intelligence dans la direction des fouilles. Je serais heureux de vous avoir et inconsolable de ne pas vous posséder. Donnez-moi une réponse consolante et favorable. »

Pouvait-il faire un plus bel éloge? Cette collaboration souhaitée devait durer vingt-deux ans.

Il est à remarquer que dans la lettre ci-dessus, il n'est pas

question de rémunération, pas même du tiers des trouvailles, offert au début et que Cahingt avait accepté pour pouvoir doter les musées de Neufchâtel et de Londinières ; d'ailleurs, ce tiers ne pouvait s'appliquer qu'à de petites explorations et non aux grands cimetières comme Londinières, Envermeu et autres. En réalité, il ne fut jamais question de rémunération, tout au plus de remboursement de frais.

Mais l'abbé changea à nouveau d'avis (Cahingt n'alla à Envermeu que plus tard) ; il lui écrivit qu'il se réservait la fouille d'Envermeu, et lui demanda de reprendre celle de Londinières, ce que fit Cahingt ; cette fouille fut des plus fructueuses. Pendant qu'elle était en cours, en octobre 1852, l'abbé Cochet vint voir son collaborateur et tint à emporter tout ce qu'il avait déjà trouvé. Cahingt eût voulu conserver quelques pièces pour le musée de Neufchâtel, mais sans succès, ainsi qu'il le mande à Mathon le 21 octobre :

« M. Cochet a été intraitable, il a fallu lui laisser enlever presque tous les objets et parmi les vases et bronzes, il y en a de fort intéressants. Il m'a donné plusieurs pots brisés? comme étant inutiles pour lui ; vous les emporterez à Neufchâtel. »

Comme on le voit par la lettre ci-dessus et aussi dans un certain nombre d'autres documents, l'abbé était très économe ; déjà, dans une lettre du 31 décembre 1852, accusant réception d'objets envoyés par Cahingt, il disait : « J'ai rempli une caisse de débris, vous en tirerez quelque chose. Si vous tenez *encore* à quelques vases, je vous les garderai, il n'y a plus de place. » Puis il ajoute : « Je suis content de ce que vous me dites de M. Ricquier (6) ; nous ferons l'an prochain

(6) M. Ricquier, propriétaire de la terre où était le cimetière franc de Douvrend.

une bonne campagne à Douvrend. Tant mieux! Du courage. Tout à vous. »

L'automne de 1853 fut occupé, par l'abbé, à la fouille d'Envermeu; par Cahingt, à celle du cimetière franc de Lucy. Le 1er octobre, l'abbé écrit à Cahingt de prendre quatre ouvriers et, si la fouille ne donne rien, de venir à Envermeu. Le 8 octobre, Cahingt, se plaignant des résultats, qu'il juge insuffisants, l'abbé lui conseille de remblayer. Mais les choses changent d'aspect : le cimetière rend, et l'abbé demande à Cahingt de continuer la fouille.

Au cours du mois de décembre, il vient à Londinières enlever les belles trouvailles de Lucy.

Du 10 octobre 1853 au 3 janvier 1856, il n'y a pas au dossier de lettres de l'abbé Cochet; et cependant, il y eut des fouilles, car l'abbé les annonçait dans sa lettre du 10 octobre 1853.

La correspondance, au dossier, reprend en 1856, Cahingt avait avisé l'abbé qu'il avait fondé à Londinières un petit musée d'antiquités et une bibliothèque, et qu'il avait groupé autour de lui quelques bonnes volontés, en deux sociétés, dont le but était d'instruire leurs concitoyens et d'élever leur niveau intellectuel.

Le 3 janvier, l'abbé lui répond :

« Je loue beaucoup votre zèle pour les recherches et la conservation des antiquités dans votre canton et les pays environnants. C'est une bonne idée que de réunir dans chaque localité un groupe d'hommes dévoués qui soient en mesure de vous seconder dans cette opération toujours intéressante. Comme vous possédez un petit fonds d'objets, vous pouvez déjà jeter une première pierre, qui ne sera pas perdue et qui pourra servir de fondement à un édifice. Je ne puis que louer

et encourager votre zèle. Il me serait difficile de m'y associer autrement que par la bienveillance, mais celle-là, vous pouvez compter qu'elle vous est acquise. » (Au cours de mes recherches, j'ai constaté que c'est ce que l'abbé dispensait le plus facilement.)

« Je loue aussi votre bibliothèque, et si j'avais une occasion, je vous enverrais bien quelques livres qui ne me servent pas.

« Je recevrai avec plaisir vos hachettes en silex. Je trouverai toujours l'occasion de faire des heureux avec elles.

« Continuez toujours à surveiller les découvertes de votre pays et soyez assez bon pour me tenir au courant des révélations qui seraient faites par votre sol fertile. »

Puis l'abbé annonce que le Gouvernement vient de le faire chevalier de la Légion d'honneur.

Le 30 août 1856, l'abbé Cochet informa Cahingt qu'il met à sa disposition une somme de 100 francs pour la fouille du cimetière gaulois de Bouelles, près de Neufchâtel ; Cahingt se mit à la besogne ; il eut une chambre chez son ami Mathon. Le cimetière était près d'une briqueterie, au bord de la route conduisant à Aumale, et depuis longtemps les ouvriers briquetiers mettaient à jour des vases funéraires et différents objets de l'époque gauloise. L'abbé Cochet a décrit le mobilier exhumé par Cahingt, dans son ouvrage sur les *Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes*, p. 397.

Le 7 octobre 1856, Cahingt fouille toujours à Bouelles, l'abbé lui écrit :

« Gardez-moi les bonnes niches, si vous en trouvez. J'irais à Neufchâtel et à Bouelles. Je serais ravi de voir les choses en place. Transcrivez toujours, croyez-moi, cela servira à un moment donné. »

Ces procès-verbaux ont servi, en effet, à l'abbé Cochet

pour ses publications. Dans la même lettre, il accepte le don, que lui proposait Cahingt, des haches de silex trouvées aux Marettes.

« Oui, certes, j'accepterai volontiers des haches des Marettes ; j'ai en ce moment des amis qui en seront charmés. « Regardez s'il n'y a pas d'autres cailloux taillés ; cela fera plaisir à M. Boucher de Perthes. »

De 1856, on passe à 1859, où, le 2 7mars, l'abbé demande à Cahingt de lui donner, pour un petit dictionnaire archéologique qu'il projette de rédiger, une note succincte des antiquités gauloises, romaines et franques trouvées dans son canton. Il le remercie aussi de ses renseignements sur Bouteilles, célèbre autrefois par ses salines, puis on ne retrouve de lettres que pour 1865. Il semble bien qu'il y ait, là aussi, quelques lacunes dans la correspondance.

Le 4 juillet 1865, l'abbé Cochet, mis au courant de nouvelles découvertes faites par Cahingt d'outillage préhistorique, lui écrit :

« J'ai lu avec bien du plaisir votre lettre. Je la trouve intéressante pour moi au premier chef. Si les découvertes que vous me racontez sont exactes, elles méritent mon plus grand intérêt. Ce n'est point votre bonne foi que je suspecte ; loin de là. Je vous tiens pour une homme honnête et consciencieux. Je crains seulement que vous n'ayez été trompé par d'autres. Cependant, je vous crois assez averti pour ne pas prendre le Pirée pour un nom d'homme (7).

(7) Cahingt n'avait pas été trompé ; les silex taillés ou polis trouvés aux Marettes sont on ne peut plus authentiques (pouvaient-ils ne pas l'être? Il s'agissait de centaines, pour ne pas dire de milliers de pièces et d'éclats). En tout cas, il est facile de se rendre compte de leur valeur au Muséum d'Histoire naturelle de Rouen, Section de la Préhistoire, vitrine de Londinières.

« Je porte la plus grand intérêt à votre découverte. Je forme le projet d'aller à Londinières, afin de voir les monuments de pierre dont vous me parlez. Je voudrais aller sur le terrain avec vous; je désirerais me rencontrer avec vous....

« Je vous remercie très fort du renseignement que vous voulez bien me donner. Je serai heureux d'en tirer parti pour la science. »

Dans cette période de 1859 à 1865 (juillet), sur laquelle nous ne possédons pas de lettres de l'abbé Cochet à Cahingt, l'activité scientifique de celui-ci a dû être quelque peu réduite; c'est dans cette période qu'il édifia sa maison à La Héhenne; il en parle dans ses lettres à Mathon; il dut prendre une grande part aux travaux de construction toujours fort longs à la campagne, sans négliger toutefois sa terre, car n'oublions pas que Cahingt était cultivateur. Il fit cependant, dans cette période, des fouilles personnelles, notamment en 1863, *au château de Bellencombre*, et aussi pour l'abbé Cochet, car le 9 septembre 1865, l'abbé, répondant à une lettre de Cahingt, lui donne le détail des frais payés pour une fouille de ce dernier, sans indication de lieu (il est possible que ce soit à *Envermeu*, eu tout cas, ce devait être près de Dieppe, ainsi que l'indique un passage de la lettre ci-après du 11 septembre, où, parlant d'une nouvelle fouille à tenter du côté méridional de la route, il dit à son collaborateur de l'essayer s'il croit l'occasion bonne).

Le 11 ceptembre, il écrit à Cahingt de commencer la fouille quand il lui plaira, et lui donne ses instructions :

« Tenez une bonne note de ce que vous allez découvrir; ne manquez pas d'inscrire sur votre procès-verbal le nombre des fosses pour chaque jour, la place occupée par chaque objet sur le corps du défunt; tirez ces objets vous-même et

avec le plus grand soin. *J'aurais désiré être à Dieppe pendant votre fouille pour vous visiter*, mais je ne veux pas vous retenir éternellement. Commencez, et écrivez-moi à Dieppe ce que vous trouverez, la lettre m'arrivera où je serai.... »

Le 23 septembre, même mois, toujours au sujet de cette fouille, l'abbé remercie Cahingt des détails qu'il lui a donnés, et lui demande, s'il a l'occasion de sauver « *quelques bonnes têtes en bon état* », de les conserver, le *Ministère* les demandant pour le *Muséum*.

Dans la même lettre, il ajoute qu'il l'espère en possession de la *Revue de Normandie* d'août 1865, où il a mis un mot pour les silex taillés découverts par Cahingt, et encore, obsédé par la crainte de la supercherie, il dit : « J'ai toujours la plus grande appréhension à l'endroit des faussaires, car vous savez qu'il en existe pour nous tromper, vous comme moi. »

Comment l'abbé pouvait-il supposer que des faussaires aient fait ce travail minutieux de tailler ou de polir de grandes quantités de silex, pour les disperser ensuite dans les champs? Dans quel but? Dans quel intérêt? La patine des outils eût dû lui suffire pour voir que taille ou polissage n'étaient pas récents.

Le 5 octobre 1865, l'abbé Cochet remercie Cahingt de l'ordre et de l'économie qu'il a mis dans les fouilles ci-dessus indiquées, et lui demande de venir faire celles de Douvrend, de ce cimetière franc dont Cahingt dira, le 11 novembre de la même année, dans une lettre à Mathon, « qu'il y a eu deux cents sépultures visitées, et que c'est un quart à peine de ce que possède ce cimetière ».

Ainsi qu'on le verra ci-après, c'est dans cette période de 1865 à 1873, date à partir de laquelle nous n'avons plus

de lettres de l'abbé Cochet, que l'activité scientifique de Cahingt fut la plus entière. Ses champs d'exploration (pas moins de quinze) n'ont plus été restreints au canton de Londinières et cantons voisins : on le verra aux confins de la Somme, à Eu, et puis, près de Blangy-sur-Bresle, à Nesle-Normandeuse, dans le canton de Saint-Saëns, et jusque dans celui de Clères, à Saint-André-sur-Cailly. Et cependant la guerre de 1870-1871 avait interrompu bien des travaux!

La fouille de Douvrend fut commencée le 9 octobre 1865 et donna d'excellents résultats; entre autres, cette arme rare que l'abbé Cochet n'avait encore rencontrée nulle part et que Cahingt, dans une lettre à Mathon du 19 octobre, définit ainsi : « Un croissant portant crochet d'un côté et serpe (ou faucille) de l'autre, pour trancher et découvrir l'armure de son adversaire chez le guerrier franc. »

Au cours de l'année 1866, en août, l'abbé Cochet demanda à Cahingt, comme service, de s'occuper de la fouille d'un cimetière franc que le sous-préfet désirait montrer à des hôtes de distinction. Douvrend fut choisi, et Cahingt vint faire la fouille demandée (8).

Le 24 septembre 1866, l'abbé écrit à Cahingt qu'il est très satisfait qu'une fouille ait été effectuée à Criel. « Je suis bien aise aussi, dit-il, que vous m'ayez réservé l'ouverture d'un cercueil. Pourvu que les gens du pays ne l'aient pas violé en votre absence; avec ces bonnes gens-là, il ne faut

(8) Dieppe était alors la plage à la mode. Le sous-préfet vint, comme il était convenu, avec des hôtes de l'Hôtel-Royal, parmi lesquels était le banquier Rotschild. Après la visite, tout ce monde s'attabla dans la salle à manger du presbytère de Douvrend, sous la présidence de l'abbé Cochet.

rien laisser en vue » ; et il demande à Cahingt d'explorer par une tranchée en croix un tertre à Aucourt, non loin de Dieppe.

A Criel, l'extraction de cailloux pour travaux à la route avait amené la découverte d'un cimetière franc ; c'est sans doute la connaissance de ce fait qui avait appelé Cahingt à faire une fouille qui ne fut pas alors poursuivie. L'abbé la reprit en 1874, peut-être avec le concours de Cahingt (les lettres s'arrêtent en 1873) ; c'est seulement en 1904 que les fouilles les plus intéressantes et les plus fructueuses furent faites par un antiquaire de Paris.

Le 30 septembre 1866, l'abbé dit à Cahingt : « Je vous remercie beaucoup de ce que vous avez fait pour l'archéologie. Pour moi, j'aurais beaucoup désiré que vous puissiez vous-même explorer le cimetière de Beaussault dont vous venez de retrouver les traces. »

Et à propos de la fouille de Criel et des tombeaux en pierre, il le morigène quelque peu : « Vous avez agi en téméraire en dégageant une fosse ou un tombeau, devant témoins, et sous des yeux vulgaires. Vous excitez la cupidité de l'ignorance et voilà tout. Dès qu'une chose de ce genre se montre, il faut la cacher avec soin et ne pas même la laisser soupçonner aux ouvriers. »

Cependant, Cahingt n'était pas un apprenti, mais peut-être était-il trop confiant. En tout cas, le dire de l'abbé est une excellente leçon dont ceux qui peuvent être appelés à faire des fouilles pourront tirer le meilleur profit.

Le 1er février 1867, l'abbé offre à Cahingt de faire une fouille fructueuse à *Nesle-Normandeuse*, canton de Blangy-sur-Bresle, où un terrassier venait de découvrir des squelettes accompagnés de vases aux pieds, de sabres, de ceinturons, de lances, en un mot, ce qui accompagne ordinairement les

sépultures mérovingiennes. Il lui demande d'y aller de suite, l'extraction de cailloux ne pouvant être arrêtée, et de réserver les objets trouvés à M. de Giraucourt, initiateur de la fouille.

Cahingt ne put sans doute se rendre alors à Nesle; peut-être, la perspective de remettre tous les objets trouvés à un tiers ne l'enchantait-elle pas? En tout cas, l'abbé lui demande à nouveau, en novembre 1867, « d'aller camper quelques jours et de voir ce que la terre renferme ».

Cahingt alla donc à Nesle, mais il ne semble pas avoir fait de découverte intéressante; la fouille n'a été reprise qu'en 1873 par MM. de Morgan, les archéologues connus; une trentaine de sépultures furent mises à jour.

Entre-temps, le 25 avril 1867, l'abbé conseillait à Cahingt, s'il voulait surveiller la fouille du cimetière de Bouteilles, de s'y rendre de suite, les travaux de voirie étant commencés et l'abbé ne pouvant y aller.

Le 29 mai 1868, l'abbé Cochet remercie Cahingt des différents silex taillés qu'il a remis chez lui pour les collections publiques. Il l'entretient des fouilles à faire à Nesle-Normandeuse et au Bois-l'Abbé (près d'Eu). Il termine en lui disant : « Adieu, mon cher Monsieur; croyez-moi très reconnaissant pour votre zèle et toute votre bonne volonté. Mille choses aimables à vos chers enfants. Tout à vous. »

Le 25 juin 1869, il demande à Cahingt d'explorer des maisons romaines au triège de la Sallandrière, près du Lihu, à *un kilomètre de Saint-Saëns*. Il croit qu'on obtiendrait des résultats scientifiques importants, et dans diverses lettres subséquentes, lui donne des indications pour l'organisation de ces fouilles. L'une d'elles se termine ainsi : « Mangez à l'auberge, je vous indemniserai de vos frais. »

Cahingt fit la fouille, non seulement au Lihu, mais

à quelque distance de là, au Camp-Souverain, sur Les Ventes-Saint-Rémy, il trouva d'importantes constructions gallo-romaines, des tuiles à rebords, des perles en verre bleu, des épingles à cheveux, un ornement de bronze incrusté d'argent, etc.

Puis il se rend à Bouelles, proche Neufchâtel, au cimetière gallo-romain, où il a déjà travaillé en 1866.

Et dans le courant d'octobre 1869, il va fouiller un cimetière franc à Nesle-Hodeng, canton de Neufchâtel, où il fait des trouvailles remarquables, comme il n'en avait pas fait jusqu'alors. Ce cimetière contenait environ deux cents sépultures dont les deux tiers avaient été ouvertes. Les autres ont donné le mobilier courant des tombes de cette époque, mais, en plus, des objets en argent : un stylet, une fibule, une bague et une petite monnaie de Théodebert (9) dont il sera question ci-après; aussi des objets en or : anneaux, perles de collier, épingle, fibule, monnaie d'Anastase (10). Cahingt rend compte à l'abbé Cochet du succès de ses recherches, par une lettre des 21 et 22 octobre 1869 (11), dont voici la finale : « Adieu donc, Monsieur, le Ciel a béni la fin de notre fouille, marchons sur un autre point..., allons de suite, je vous en conjure, au Bois-l'Abbé (près d'Eu) ou au théâtre de Cailly, ou sur tout autre point que vous désirerez. Je suis disposé à vous suivre partout où il vous plaira de planter votre tente.... Croyez-moi, l'intérêt de la science exige une action incessante.... » (12)

(9) Théodebert Ier, roi d'Austrasie (534-547).

(10) Anastase Ier, empereur d'Orient (491-518).

(11) Dossier Milet *ut supra*.

(12) La commune de Nesle-Hodeng procède de l'union, au début du XIXe siècle, de deux communes, Nesle et Hodeng. Ce dernier nom est d'origine franque. La richesse du cimetière (et nous n'en connaissons que le tiers) permet de supposer qu'à

Le 23 octobre 1869, l'abbé Cochet lui répond : « Je suis vraiment enchanté de votre lettre des 21 et 22 octobre; je vois que vous avez eu un succès considérable à Nesle. Vos fibules d'or, vos perles d'or, seront de vrais bijoux pour notre Musée de Rouen. J'ai grand'hâte de voir tout cela ainsi que votre Anastase en or.... C'est comme date qu'il est précieux pour moi. Il est important de trouver un contemporain de Clovis dans un cimetière franc. »

Le 26 octobre, dans une lettre datée d'Aubermesnil, Cahingt avise l'abbé du résultat du dernier jour de fouilles à Nesle-Hodeng : il a reconnu un nouveau cimetière et trouvé une bague en or avec croix latine; il conclut : « Vous voyez que je suis tout à vous et mon désir est de marcher à vos côtés et de rester inséparablement uni, si la Providence le requiert. »

l'époque mérovingienne Hodeng fut à un moment donné la résidence d'un de ces « fidèles du roi », d'un « leude », et de sa famille, qui, après la conquête, se substituèrent aux grands propriétaires fonciers gallo-romains.

Les conquêtes de Clovis avaient étendu considérablement la domination politique des Francs, mais, étant donné leur petit nombre, beaucoup moins leur aire ethnologique.... Les pays occupés au delà de la Seine étaient considérés par leurs rois comme des colonies lointaines (Jules D'AURIAC, *la Nationalité française. Sa formation*, p. 27).

Augustin Thierry, cité par d'Auriac, décrivant les diverses zones d'organisation communale de la Vieille-France, compose la première zone des provinces suivantes : Picardie, Artois, Flandre, Lorraine, Champagne, *Normandie*, Ile-de-France. (Et encore ne s'agissait-il guère que de la fraction de la Normandie située sur la rive droite de la Seine.)

C'était là la véritable France mérovingienne; ethnologiquement, elle ne s'étendait que bien peu plus loin. C'est ce qui explique le nombre important de cimetières mérovingiens découverts en Seine-Inférieure, notamment dans la région se rapprochant le plus du Nord et du Vermandois, la province mère des Francs.

Le 30 octobre, même mois, l'abbé demande à Cahingt de suspendre ses travaux à Aubermesnil ou à Rétonval et de lui envoyer tout ce qu'il a trouvé, pour lui permettre de rédiger son rapport au préfet; à la fin du mois et au commencement de janvier, il amorce auprès de Cahingt la fouille du théâtre gallo-romain de Saint-André-sur-Cailly, et lui demande de faire un sondage à Baillolet, où l'on a trouvé des hachettes et des murs gaulois.

Le 17 novembre 1869, l'abbé Cochet écrit à Cahingt : « Grâce à votre petite monnaie d'argent de Nesle, je viens d'avoir un vrai triomphe à la Société des Antiquaires de France, tenue au Louvre cet après-midi. Votre petite pièce est un événement.... Les numismates la trouvent unique et d'un prix infini. C'est un Théodebert I^er^ en argent. L'argent de cette époque est inconnu. » Il demande l'extrait du journal de la fouille, le jour, l'heure, la profondeur de la fosse, la place que la pièce occupait sur le corps, etc....

Saint-André-sur-Cailly. Après Nesle-Hodeng, une des plus importantes entreprises de la collaboration abbé Cochet-Cahingt fut la fouille du théâtre gallo-romain et d'une villa de même époque à Saint-André-sur-Cailly. De nombreuses découvertes archéologiques faites à Saint-André-sur-Cailly et à Cailly montrent que ces deux communes réunies formèrent un grand centre à l'époque gallo-romaine. On y a trouvé quantité de monnaies gauloises, romaines, d'objets de toute nature de cette époque, des restes d'une villa et, dans un herbage, près du château, un théâtre antique.

L'attention de l'abbé Cochet était appelée depuis longtemps sur l'intérêt que pourraient avoir des fouilles dans une contrée paraissant aussi riche, et qui avait tant donné à une fouille pratiquée en 1821.

Dès le mois d'avril 1870, il s'assure la collaboration de Cahingt et lui indique dans sa correspondance qu'il peut compter sur le concours financier du grand collectionneur Dutuit, qu'il qualifie de « notre mécène et généreux bienfaiteur ». Il se prépare à entrer en action, ce qui ne l'empêche pas d'envisager d'autres fouilles dans la forêt de Saint-Saëns et de dire à Cahingt : « Quant à celle de Nesle, nous la reprendrons en septembre. »

Les fouilles commencent au début de juin 1870, sous la direction de Cahingt, mais l'esprit de sévère économie de l'abbé (qui perce dans toute sa correspondance) lui occasionne des difficultés avec le fermier et le conduit au bord d'un procès : les fouilles sont arrêtées. L'affaire s'arrange, on recommence à travailler; mais de nouvelles difficultés surgissent, et il faut encore suspendre le travail. Enfin, après un arrangement final, Cahingt et son équipe exhument le théâtre et une villa au lieudit : Boutlevé.

Les résultats sont excellents, et, dans une lettre à Cahingt, du 29 juillet 1870, l'abbé dit qu'il va écrire à M. de Caumont, l'antiquaire et l'archéologue (fondateur de la Société française d'Archéologie) et au Ministère pour leur annoncer les découvertes effectuées (mur de précinction du théâtre, monnaies de Néron, Domitien, Marc-Aurèle et Antonin, cercueil en pierre de Vergelé (importation barbare), marbres de différentes couleurs, etc.... Il espère que le Ministère lui viendra en aide.

Mais le coup de foudre de la guerre éclate. Le 12 août 1870, l'abbé demande à Cahingt de suspendre les fouilles, et lui donne des instructions pour la fermeture du chantier et le remblayage des tranchées.

Le 20 août, il insiste pour que l'on termine au plus tôt, et

dit : « L'esprit, hélas! n'est plus aux recherches; en ce moment, la Préfecture ne fait plus que la guerre; on ne songe plus à me rembourser mes avances. Il me faut arrêter jusqu'au mois d'octobre. En octobre, nous irons aussi à Nesle. »

Le 22 août, il presse encore; et le 24 du même mois, il remercie Cahingt d'avoir terminé le remblai, et ajoute : « Vous avez bien raison de penser que les coups de tonnerre vont nuire pour longtemps aux sciences, aux lettres et aux arts. Je ne me décourage pas néanmoins. Je vais écrire à M. le Comte d'Angers pour lui demander de vouloir bien visiter notre théâtre et prononcer sur son sort. »

Au mois d'octobre 1870, Cahingt est allé faire une fouille au cimetière franc découvert à Aubermesnil. Le 12, l'abbé lui écrit : « Je trouve que vous auriez assez de quatre ouvriers. Par le temps qui court, vous ne devriez les payer que 2 francs par jour et encore vous pourriez choisir les meilleurs, car enfin, il n'y a pas d'ouvrage dans les campagnes. Jusqu'à présent la fouille n'a pas été riche. J'espère que vous allez enfin pénétrer au cœur du cimetière et faire une belle et bonne moisson. »

La fouille donna une douzaine de tombes et le mobilier funéraire ordinaire, vases, armes, boucles, fibules, etc....

Le 7 avril 1871, l'abbé Cochet écrit à Cahingt : « Les jours se suivent et se ressemblent; on a bien attendu un temps meilleur; il ne vient pas, et, ce qui est bien à craindre, nous ne le verrons pas de sitôt; c'est dans cette prévision que j'ai fait remblayer le théâtre de Saint-André-sur-Cailly. Je ne voyais plus dans l'avenir un seul sou qui pût m'aider dans cette œuvre. Le budget du département n'a pas été voté cette année; de cette façon, nous n'avons pas métier d'en dépenser

pour le musée ou pour les fouilles; je serais bien aise de savoir si vous avez fait quelque chose cet hiver, et si quelque découverte a été faite dans vos quartiers. »

Il lui relate sa fouille dans le *jardin de Saint-Ouen*, où il a trouvé une série de sépulture du XV^e^ siècle.

Et il ajoute : « Notre musée est sans cesse visité par l'armée allemande, officiers et soldats. Tous les princes, même le prince royal, sont venus le voir et s'y sont intéressés; nous n'avons eu nullement à nous plaindre. »

Le 26 avril 1871, il demande à Cahingt de lui envoyer à Dieppe les objets trouvés à Aubermesnil, et à M. Hardy, bibliothécaire de Dieppe, des pierres (silex taillés ou polis) pour sa collection municipale. Et il ajoute : « Nous, à Rouen, nous n'avons pas de place *pour cela.* » (Décidément, la préhistoire ne l'intéressait pas.)

Cahingt va commencer une fouille dans un milieu gallo-romain qui avait déjà donné des ruines de villas, quantité d'objets et de monnaies, au lieudit *le Bois-l'Abbé, près d'Eu.* L'abbé lui écrit, le 6 septembre 1872 : « Il n'y a pas de (un mot oublié : sans doute « auberge ») au Bois-l'Abbé, ni d'habitations bien rapprochées. Je ne sais comment vous pourriez vivre dans ce lieu désert. Je crains que cette fouille ne vous décourage. Essayez-en. Il sera toujours temps de quitter. »

Le 2 octobre suivant, il lui demande de terminer la fouille, le temps étant trop mauvais, et de ne remblayer que la « maison Rabion », qu'il a trouvée très intéressante et qu'il pourra fouiller une autre année. Il le remercie de ses bons soins. Cette lettre est adressée à *M. Cahingt, archéologue.*

En juillet 1873, Cahingt ayant manifesté le désir d'entreprendre une fouille à la Mare-Pavée, commune de Rieux,

canton de Blangy-sur-Bresle, l'abbé lui conseille d'interroger, dans la forêt de Bray, de petites buttes qui ne sont autres que des maisons romaines remblayées. Cahingt trouva une construction antique, mais peu de débris.

Le 19 septembre 1873, l'abbé écrit à Cahingt que la fouille de Saint-Martin-Osmonville est commencée dans la ferme de M. Berteaux. Il s'agit d'un bel édifice romain, « comme à Saint-André-sur-Cailly ». Il demande à Cahingt de venir s'y installer au plus tôt.

La dernière lettre connue de l'abbé Cochet est du 19 octobre 1873. Il réclame à Cahingt l'envoi des objets trouvés à Saint-Martin-Osmonville, et notamment les monnaies romaines.

La correspondance de l'abbé, qui demeure entre les mains de la famille Cahingt, s'arrête ici. Il est possible, car l'activité de Cahingt ne s'est jamais démentie, qu'il y en eut d'autres, de même qu'il y eut d'autres fouilles, mais peu cependant, l'abbé Cochet ayant subi une longue et cruelle maladie avant de mourir le 8 juin 1875.

Dans cette correspondance, il y a des lacunes signalées ci-dessus ; les lettres conservées ne contiennent pas l'historique de toutes les fouilles faites par Cahingt pour l'abbé Cochet ; d'autres ont pu faire l'objet de lettres qui ne nous sont pas parvenues ; ainsi qu'on a pu le voir, la plus grande latitude était laissée par l'abbé à Cahingt, qui se contentait parfois de remettre ou d'envoyer à l'abbé les résultats des travaux dont il avait pris l'initiative (la correspondance de Cahingt à l'abbé Cochet nous manque jusqu'ici) ; enfin, un certain nombre de fouilles ont pu être envisagées verbalement ; c'est peut-être le cas de certaines fouilles qui figurent dans un tableau synoptique de ses principaux travaux, dressé par

Cahingt, et conservé par sa famille, où nous voyons que des fouilles dont il n'est pas question dans les lettres précitées de l'abbé Cochet ont été faites à Bellengreville (1863), Puys, camp de César (1864), Londinières (1865), Neuville-Bailleul (1870), Saint-Riquier (1873). Ajoutons qu'après le décès de l'abbé, Cahingt a noté son intervention personnelle à Folny (1874), Fréauville (1889), Epinay (1899).

Lettres de Cahingt à Mathon

Les lettres de l'abbé Cochet à Cahingt montrent, avec sa méthode de travail, l'estime qu'il avait pour son collaborateur, la confiance en son savoir, en son honnêteté. Peu de temps après être entré en relations avec lui, lorsqu'il eut apprécié sa valeur, l'abbé se déchargea sur Cahingt de la recherche des lieux de fouilles et des travaux consécutifs qu'il lui laissait faire à sa guise, surtout dans la période de 1860 à 1873, lui demandant seulement l'envoi des objets trouvés et d'un Journal des opérations, mais toutefois lui recommandant cette stricte économie qui a été la règle de sa vie. La suscription des dernières lettres : Cahingt, *archéologue*, est un brevet que l'abbé ne devait pas décerner hors de propos. Mais c'est seulement le Cahingt collaborateur de l'abbé Cochet que les lettres dont les extraits sont ci-dessus nous font voir : l'homme de la préhistoire, des fouilles gallo-romaines et mérovingiennes. Ce n'est toutefois qu'un des aspects de Cahingt.

Où l'âme ardente de celui-ci s'affirme, où sa personnalité se dégage le mieux, c'est dans sa correspondance avec Mathon, le savant bibliothécaire de Neufchâtel, le fondateur du Musée, le correspondant du Ministère de l'Instruction publique, dont quelques extraits relatifs aux fouilles ont été relatés ci-dessus.

Un dossier, sans doute incomplet, mais contenant néanmoins près de deux cents lettres, des études, des dessins, des journaux de fouilles, des copies de textes anciens, des relations historiques, nous est parvenu (13). La lecture de ces lettres et documents (1845-1866) est des plus attachantes, et la plupart vaudraient d'être publiés; ils nous montrent en Cahingt un modeste cultivateur épris de science, aimant la bonne littérature antique et moderne. Toutes ses lettres à Mathon contiennent des demandes de prêts de livres. A vingt-cinq ans, il réclame les ouvrages de l'abbé Cochet, des brochures archéologiques, de l'histoire naturelle, les *Commentaires de César;* puis ce sont les grands auteurs grecs et latins qui l'intéressent particulièrement. Et, d'autre part, nous le voyons agissant, fouillant, cherchant, relatant tout ce qui intéresse sa petite patrie.

Pour donner une idée de son désir de savoir, voici quelques extraits de lettres à Mathon :

En 1852 : « Veuillez me laisser encore un peu le Dante, j'en ai besoin. Vous savez que c'est, avec Homère, ce que la poésie profane a de plus profond. »

Dans les auteurs français, il demande Molière, Rousseau, Chateaubriand, Lamartine, etc.... En 1863, il dit à Mathon : « Je vous renvoie l'Horace et vous remercie. Lamartine, que vous m'avez prêté, est plein d'erreurs en politique, mais qu'il est sublime et incomparable en vers! Nul homme aujourd'hui n'a reçu une langue, un verbe comparable. »

Il avait fondé à Londinières une bibliothèque qui déjà,

(13) Dossier Mathon, Archives départementales de la Seine-Inférieure. Don de M^me^ Ussel.

La copie de ces lettres est de la main de M. Levillain, directeur de l'Ecole supérieure de Commerce, qui avait déjà bien voulu se charger de la copie des lettres de l'abbé Cochet à Cahingt.

en 1852, contenait deux cent deux volumes, provenant de dons, mais surtout de dons d'ouvrages dont les donateurs se débarrassaient, comme ce fonds de bibliothèque de médecin de campagne, volumes la plupart en latin, en un mot, à peu près rien de ce qui pouvait convenir à un public rural ; d'autres livres plus intéressants vinrent par la suite.

L'esprit toujours en éveil, Henri Cahingt avait la passion de la science et un tempérament d'apôtre. En 1855, il avait aussi fondé à Londinières une « Académie de dessin, peinture, modelage, sculpture », pour répandre le goût du dessin chez les enfants et les ouvriers, et il réclamait à Mathon un dessin pour servir de modèle.

Puis, peu après, une autre « Académie scientifique, archéologique et littéraire du canton de Londinières » ; il demandait à Mathon d'en être membre correspondant, et d'envoyer deux bulletins de vote nommant Cahingt secrétaire des deux Sociétés. Il ajoutait : « Ces deux Sociétés ne seront composées que de trois membres y assistant ; cela est complètement suffisant pour commencer. Les séances auront lieu dans mon musée d'antiquités, provisoirement ; et il déclarait, *in fine*, qu'il n'oubliait pas l'idée de fondation d'une bibliothèque-musée à Envermeu et qu'il y travaillait toujours. »

Sous les titres, qui amènent un léger sourire, des « Académies » de Londinières, sous les tentatives de création de Bibliothèques-Musées, ce qu'il faut voir, c'est l'essai généreux par Henri Cahingt d'élever le niveau intellectuel de ses concitoyens ; il ne faut pas oublier qu'à cette époque (1855), l'instruction était peu répandue dans les classes paysannes et ouvrières. Son mérite n'est que plus grand. Ce qu'il avait tenté à Londinières, en 1855, fut repris plus tard en France sous une appellation plus modeste, par la création des « Cours

du Soir ». Là encore, comme nous l'avons vu ci-dessus pour la préhistoire, Cahingt fut un précurseur.

Les lettres à Mathon montrent que Henri Cahingt s'est occupé aussi de l'histoire locale, des coutumes, des légendes; il a copié de vieilles chartes, de vieux parchemins; il a dessiné les pavés des tombes qu'il trouvait dans les églises des environs et il les a envoyés à Mathon; il a recensé les voies romaines de la région et tous les témoignages d'un passé lointain. Il a remis à son ami, pour le Musée de Neufchâtel, une grande partie des objets provenant de ses fouilles personnelles. Ce très bon Musée, hélas! détruit en 1940, lui devait beaucoup de ses collections.

Il en avait adressé aussi aux Conservateurs du Louvre et du Musée de Sèvres; ces derniers envois lui avaient valu : du Directeur des Musées impériaux, avec des remerciements, quelques ouvrages pour la bibliothèque de Londinières, et du Directeur de la Manufacture et du Musée de Sèvres, deux tasses de porcelaine au chiffre impérial (14).

La préhistoire, comme nous l'avons vu, l'intéressait vivement, mais cette science était à ses débuts; la lutte entre Boucher de Perthes et ses détracteurs était des plus vives; l'abbé Cochet, bien qu'en très bons rapports avec Boucher de Perthes, se méfiait; il ne voyait guère dans les silex taillés ou polis trouvés par Cahingt (il les qualifiait tous de « haches celtiques ») que des bibelots sans grand intérêt, qu'il distribuait à ses amis, mais qu'il ne tenait pas à voir dans son Musée, tant la crainte des faussaires l'obsédait, et aussi, disons-le, le manque de confiance en cette nouvelle science qui allait à l'encontre des opinions alors en cours touchant l'ancienneté de l'homme (15). Quels regrets on peut avoir

(14) Ces tasses sont toujours en la possession de la famille Cahingt.

que cet état d'esprit n'ait pas permis d'étudier et de mettre en valeur les objets de la remarquable station des Marettes, qu'un heureux hasard avait mise aux mains de Cahingt, et les autres découvertes que fit celui-ci de pierres taillées et polies et d'ossements d'animaux d'espèces disparues!

Il est possible que l'opinion de l'abbé Cochet ait influencé Cahingt et l'ait empêché de mieux apprécier la valeur scientifique de ses trouvailles; mais il faut dire aussi qu'une classification rationnelle ne fut adoptée que longtemps après ses découvertes; que les publications des travaux des premiers préhistoriens ne lui parvenaient pas; en un mot, que les directives lui manquèrent.

Ses loisirs étaient consacrés à l'étude : littérature, arts, histoire, géologie, histoire naturelle, tout l'intéressait; aucun sujet ne lui était étranger.

En avril 1864, il écrivait à Mathon : « La bonne saison, le désir de faire quelque chose pour nos musées, m'ont décidé à faire une fouille au Camp de César. J'aime la France et le désir des récompenses ne me tente pas; soyons dévoués à la science.... »

Et le 4 mai 1865, à propos de l'anniversaire de la naissance de Mathon, il lui adressait la belle lettre suivante :

« Quand on est arrivé à votre âge, on aime se reporter aux beaux jours de l'aurore de sa vie. Ne considérez donc pas avec regret cette longue course que vous avez faite à travers le champ des années. Vous laisserez un fils immortel

(15) Ce n'est guère que vers la fin de sa carrière que l'abbé Cochet en fit entrer au Musée d'Antiquités de Rouen. En 1865, il attribuait encore aux Celtes et aux Gaulois la fabrication de ce qu'il appelait « les hachettes de pierre ». *Revue de Normandie*, août 1865, p. 512.

(non, hélas!), votre Musée de Neufchâtel, que vous avez fondé et qui est aussi la couronne de votre vie.

« Courage donc, mon infatigable compagnon de recherches ; il vous reste encore une seconde consolation : cette longue suite de communications au Ministère de l'Instruction publique... » Et Cahingt terminait : « Toujours à la science. »

Ces quelques lignes peignent Henri Cahingt ; son œuvre, c'est l'évocation de toute la vie d'un canton rural de Normandie et de ses alentours, depuis les temps préhistoriques jusqu'aux temps modernes, vie constatée par les fouilles, par les recherches de celui qui savait voir, trouver, comprendre et conserver.

J'ai essayé de faire sortir de l'ombre la figure d'un homme qui, jusqu'ici, n'a pas eu la place que lui méritaient son intelligence, son savoir, son amour désintéressé de la science, la belle unité de sa vie, et qui, s'il avait pu terminer ses études, s'il avait évolué dans un autre milieu que celui de son petit chef-lieu de canton, s'il avait été ambitieux et que ses ressources lui aient permis de publier ses travaux, s'il avait trouvé les concours nécessaires, aurait pu occuper une place de premier plan.

Quoi qu'il en soit, le nom de Henri Cahingt (16) doit figurer parmi ceux des précurseurs et des savants de notre région qui, au XIX^e^ siècle, ont fait faire un grand pas à la science en général et à l'archéologie en particulier.

(16) Henri Cahingt est décédé le 11 février 1904 à soixante-dix-neuf ans. Il a laissé deux fils et une fille ; les deux fils archéologues ; l'un d'eux, Léon, décédé, avait conservé un certain nombre d'objets recueillis par son père ; l'autre fils, Henri Cahingt, filleul de l'abbé Cochet, fut professeur au Collège de Dieppe et membre apprécié de la Commission des Antiquités de la Seine-nIférieure et de diverses Sociétés savantes. Il est décédé quelque temps après son frère, le 3 décembre 1943.

Un Souverain anglo-normand oublié :

HENRI LE JEUNE, dit COURT-MANTEL

(1155-1183)

REPONSE

AU DISCOURS DE RECEPTION DE M. HENRI ELOY

Par M. RENÉ HERVAL

VOUS venez, Monsieur, de nous rappeler fort opportunément les mérites de trois archéologues dont l'œuvre considérable a permis de connaître au moins partiellement la préhistoire et de mieux comprendre l'histoire de notre Province. Il est certain qu'en servant ainsi la mémoire de l'abbé Cochet, de Cahingt et de Mathon, vous avez fait œuvre de justice, car si la science du passé a pu, depuis un siècle, prendre le développement que nous lui connaissons aujourd'hui, elle le doit au nombre infini de ces auxiliaires dévoués qu'une irrésistible vocation entraînait vers les champs de fouilles ou vers les ruines de nos plus anciens monuments. Courageux, imaginatifs, désintéressés, les émules de Cahingt et de Mathon ont admirablement servi l'archéologie dans une Province qui, depuis Assise de Caumont, peut être considérée comme l'initiatrice de cette catégorie d'études en France.

Si leurs noms sont peu connus du public, même lettré, c'est sans doute que leur modestie les a desservis auprès de lui. Ah! ceux-là ne s'inquiètent guère de soigner leur réclame, qui savent la joie de la recherche et l'ivresse de la découverte. La moindre fibule gallo-romaine ou la plus fruste plaque de

bronze d'un ceinturon mérovingien présente à leurs yeux une autre valeur que les éloges les plus dithyrambiques. Entièrement absorbés par leur éternel dialogue avec le sol avare de ses trésors ou avec les monuments dissimulateurs de leurs secrets, ils n'entendent pas bruire autour d'eux les voix du monde et s'inquiètent fort peu d'en provoquer ou d'en répercuter les échos.

A l'instar des vieux maîtres que vous avez évoqués, vous êtes, Monsieur, un savant et un modeste. La première de ces qualités vous désignait depuis longtemps pour être des nôtres. La seconde rendait plus impérieux encore notre devoir de vous admettre parmi nous. Nous savions, en effet, avec quel soin vous aviez dressé ce que j'appellerai volontiers l'acte d'inhumation du Robec, et surtout avec quelle conscience vous aviez étudié le passé monumental de la Côte Sainte-Catherine, cette région archéologique si riche, ce site superbe dont l'état présent d'abandon est purement et simplement un scandale. S'il arrive un jour que les jeunes Rouennais puissent s'ébattre là-haut dans un beau parc auquel les vestiges archéologiques du Fort Sainte-Catherine, de l'Abbaye et du Prieuré Saint-Michel donneront un charme prenant, c'est un peu à vous qu'ils le devront, car vous aurez été du petit nombre de ceux qui auront rappelé à leurs concitoyens la valeur et le charme ancien de notre Acropole normande.

C'est ainsi que les archéologues, loin de se confiner dans un passé révolu, peuvent aider à l'élaboration d'un avenir plus noble ou plus beau. Leur science se rattache d'ailleurs à toutes les autres sciences, comme à tous les arts. Elle permet de mieux fixer la connaissance historique, éclaire l'urbanisme inspire la peinture et la poésie. Telle trouvaille faite à Rouen par un des chercheurs dont vous nous avez entretenus le prouve surabondamment.

Parmi les recherches archéologiques entreprises par l'abbé Cochet, celles qui ont été faites dans le chœur de la Cathédrale de Rouen ont donné des résultats d'un intérêt tout particulier. Elles permirent, en effet, de découvrir, en 1862, le cœur du roi Charles V et, en 1866, la statue funéraire du roi Henri le Jeune, surnommé Court-Mantel, ainsi que les restes du duc de Bedford.

Si Charles V et le duc de Bedford sont des personnages historiques parfaitement connus, ainsi que Richard Cœur de Lion dont le cœur repose, lui aussi, dans la Cathédrale, il faut reconnaître que le souvenir du roi Henri Court-Mantel s'est quelque peu estompé à travers les siècles. Mort à l'âge de vingt-huit ans à peine, sans avoir effectivement régné, ce Prince n'est plus guère connu que pour la part qu'il prit à plusieurs guerres soutenues contre son propre père, le duc-roi Henri II Plantagenet. Emporté par le tourbillon de haines qui avait dressé les uns contre les autres tous les membres d'une famille vouée, semblait-il, à une fatalité analogue à celle qui pesait, au temps des fables grecques, sur la race de Pélops ou sur celle de Laios, il ne joua qu'un rôle politique secondaire et, dans l'ensemble, assez peu sympathique. Les contemporains, cependant, furent éblouis par la distinction et le caractère chevaleresque de celui qu'on appelait dans tout l'Occident le Jeune Roi. En dépit de passions violentes auxquelles il se livrait avec toute la légèreté de son âge, le fils aîné de Henri II fut admiré pour son intelligence, pour sa courtoisie et pour sa générosité. Il semble bien qu'il ait été du nombre de ces princes privilégiés auxquels l'admiration des chroniqueurs a forgé une immortelle auréole. Mais qui donc pense encore à tant de qualités brillantes parmi les nombreux visiteurs qui frôlent en passant, dans le déambu-

latoire de la Cathédrale, le tombeau, d'ailleurs moderne, d'Henri Plantagenet?

Si l'abbé Cochet a fort bien fait de rechercher la statue funéraire et les restes de ce Prince, peut-être n'aurons-nous pas tout à fait tort de tenter aujourd'hui une évocation de sa puissante personnalité.

Henri Plantagenet était né à Londres le lundi 28 février 1155. Il était le second fils de Henri II et d'Eléonore de Guyenne, mais son frère aîné, Guillaume, né au mois d'août 1153, devait mourir vers la Noël de l'année 1156 et son état de santé inspirait déjà des inquiétudes. Dès le 10 avril 1155, le roi Henri, comme s'il pressentait déjà les orages qui allaient battre bientôt la puissance normanno-angevine, convoquait les grands d'Angleterre à Wallingford et leur faisait jurer fidélité non seulement à Guillaume, mais encore, pour le cas où celui-ci viendrait à décéder prématurément, à son frère Henri. En 1158, Henri II, désireux d'assurer à cet enfant de trois ans, devenu l'héritier de ses couronnes, une avantageuse alliance, négociait déjà avec le roi de France Louis VII son mariage avec la petite Marguerite de France, alors âgée d'environ six mois. La dot de la petite princesse comprenait le Vexin avec Gisors et Neaufles, domaine bien tentant pour le duc-roi qui, dans le but de rendre plus sûres les promesses de Louis VII, vint lui-même chercher à Paris la fiancée de son fils et l'emmena dans ses propres domaines où elle fut confiée à la garde et aux soins d'un fidèle vassal, Robert du Neubourg.

Deux ans plus tard, les fiançailles officielles des deux enfants étaient célébrées au Neubourg et Henri II s'empressait de se mettre en possession des forteresses promises.

Lorsqu'il fut parvenu à l'âge de six ans, le jeune Henri

fut confié à l'archevêque de Cantorbéry, Thomas Becket, qui se chargea de son éducation. Aussi le grand prélat appelait-il plus tard le prince son fils adoptif. Il ne semble pas, cependant, que celui-ci ait jamais éprouvé pour son précepteur une grande reconnaissance. Il est vrai qu'il n'eut guère son mot à dire dans le conflit qui mit aux prises l'archevêque et le roi et qui devait s'achever par l'assassinat du premier.

Le 2 février 1169, Henri le Jeune se trouvait à Paris. Il y exerça auprès de son beau-père Louis VII les fonctions de sénéchal, attachées au comté d'Anjou pour lequel il avait fait hommage quelques semaines plus tôt. Dès ce moment, la politique française et la politique anglo-normande commençaient à s'affronter. Henri II souhaitait d'étendre sa domination sur la Bretagne et vers le Midi. Pour affaiblir ce redoutable adversaire, Louis VII s'efforçait déjà de dresser les fils contre leur père, persuadé qu'un jour ou l'autre les divisions familiales des Plantagenet ne pouvaient manquer d'avoir pour la cause française les conséquences les plus heureuses. On sait combien ces habiles manœuvres devaient porter de fruits. Les succès de la politique de Philippe-Auguste n'ont pas eu d'autre origine.

Henri II était d'ailleurs d'une intelligence assez avertie pour se rendre compte des périls qu'allait courir sa dynastie. Ce fut pour y parer qu'il prit la décision de faire couronner son fils aîné à Wetsminster le 15 juin 1170. Le prince qu'il appelait ainsi à partager, au moins en apparence, le trône d'Angleterre, n'avait alors qu'une quinzaine d'années. Mais déjà, si nous en croyons le témoignage de Mathieu Paris, il était animé de cet orgueil sans limites qui devait amener la ruine de sa famille. Comme le prélat consécrateur, Roger,

archevêque d'York, lui disait, au cours du festin qui suivit la cérémonie, qu'il avait, ce jour-là, un glorieux échanson en la personne de son propre père, le jeune roi lui aurait répondu : « Mon père ne s'humilie pas en me servant, car je suis fils de roi et de reine, ce que lui-même n'était pas. » Si l'anecdote est vraie, elle révèle les intrigues dont Henri était déjà entouré et qui tendaient à en faire, contre Henri II, le champion d'on ne sait quelles haines et le jouet de l'adroite politique étrangère.

Le couronnement du prince avait cependant soulevé une tempête à la Cour de France. La princesse Marguerite, son épouse, n'avait pas pris part à la cérémonie et, de ce fait, ne pouvait porter le titre de reine. Thomas Becket, de son côté, avait sollicité et obtenu du pape l'interdit contre l'archevêque d'York et les évêques de Durham, de Rochester, de Londres et de Salisbury, coupables d'avoir procédé au sacre au détriment des droits de l'archevêque de Cantorbéry. Ce fut alors qu'excédé de toutes ces attaques, Henri II, se trouvant au château de Bur, à Noron, près de Bayeux, laissa échapper ce cri de colère qui fut le signal du meurtre de l'archevêque : « Est-ce la peine d'avoir nourri tant de gens à ma Cour pour n'en pouvoir trouver un seul qui consente à venger mes injures! » Quant au jeune roi Henri, cause initiale de toutes ces difficultés, sa fidélité n'était pas sûre. A l'instigation d'Hugues de Sainte More et de Raoul du Fresne, il se laissait entraîner à prendre une attitude hostile à l'égard de son père.

Peut-être Henri II se repentait-il déjà d'avoir fait couronner son fils. Il se vit pourtant dans l'obligation de faire renouveler cette cérémonie sur l'insistance de la Cour de France. Le 21 août 1172, un nouveau sacre eut lieu à

Winchester et Marguerite y reçut l'onction et la couronne aux côtés de son mari.

A la Noël suivante, le Jeune Roi — c'est sous ce nom qu'était désormais connu dans toute l'Europe le fils aîné de Henri II — tint sa Cour à Bur. Il y avait convoqué une foule de prélats et de barons. Ce fut alors qu'eut lieu ce curieux repas des Guillaume, auquel ne purent prendre part que les chevaliers qui portaient ce prénom. Ces Guillaume se trouvèrent au nombre de cent dix, sans compter ceux qui mangeaient à la table du roi dans une autre salle.

En 1173, Henri le Jeune était en état de rébellion ouverte contre son père. Ses alliés étaient le comte de Flandre, Philippe d'Alsace, et le roi d'Ecosse, Guillaume le Lion. Mais l'aventure tourna assez mal pour les ennemis de Henri II. Le 13 juillet 1174, Guillaume le Lion était battu et fait prisonnier à Alnwick, dans le comté de Northumberland. Le 1er avril 1175, le jeune Roi, réconcilié avec son père, lui prêtait un nouvel hommage au château de Bur. Ses frères Geoffroi et Richard durent également faire leur paix. Généreusement, Henri II pardonna à tous. Seule Eléonore de Guyenne, qui avait incité ses fils à se réfugier auprès du roi de France et qui avait tenté d'en faire autant, fut victime d'une trahison dont elle avait été l'instigatrice : elle fut emprisonnée et demeura de longues années en captivité.

La destinée du Jeune Roi semblait cependant le pousser sans cesse vers de nouvelles aventures, bien qu'il semblât, à la différence de ses frères Geoffroi et Richard, n'avoir pas perdu tout sentiment d'affection pour son père. Son caractère, chevaleresque par ses meilleurs côtés, était aussi sujet au changement et à l'incertitude. Il suffisait qu'une influence un peu forte s'exerçât sur lui pour qu'Henri modifiât brusque-

ment sa ligne de conduite et parût trahir la cause qu'il défendait quelque temps auparavant.

Ce fut ainsi que le terrible troubadour Bertram de Born l'entraîna, malgré lui peut-être, sur les champs de bataille du Midi. Les provinces d'outre-Loire qui avaient formé le domaine d'Eléonore de Guyenne étaient d'autant plus mal disposées à l'égard d'Henri II que celui-ci tenait en prison la princesse qu'elles reconnaissaient pour leur seule suzeraine. Ce mouvement séparatiste dont Bertram de Born, seigneur de Hautefort, était l'âme et auquel il insufflait, par ses *sirventes*, ses colères et sa passion guerrière, était né d'un sentiment patriotique vigoureux et très naturel. Le Midi voulait demeurer indépendant et se refusait à reconnaître la puissance du roi d'Angleterre. Le roi de France attisait naturellement les haines des Poitevins et des Aquitains, bien qu'il fût tout aussi détesté de ceux-ci que son puissant rival. La situation politique était donc des plus complexes, d'autant que les barons méridionaux ne cherchaient, de leur côté, en excitant sans cesse de nouvelles guerres, qu'à faire user l'un par l'autre les deux partis contraires et à fonder sur l'épuisement de ceux-ci leur propre liberté.

De 1176 à 1178, les princes angevins et les barons du Midi se livrèrent des combats acharnés. Richard Cœur de Lion s'y distingua non seulement par son courage, mais aussi par la férocité de la répression. Bertram de Born forma contre lui une ligue puissante à laquelle prirent part nombre de seigneurs de Guyenne, du Limousin et du Périgord. Le roi de France encouragea en termes vagues les confédérés, mais le Jeune Roi s'engagea formellement à les soutenir contre son père et contre son frère. Bertram de Born se hâta de faire connaître par quelques strophes pleines de lyrisme, cette bonne

nouvelle à ses amis. Mais à peine Henri le Jeune avait-il donné ces belles assurances que, pris sans doute de remords, il s'éloignait des champs de bataille pour aller promener son faste dans les Cours de France, de Provence et de Lombardie. Il passa presque toute l'année 1179 à la Cour de Louis VII, prenant part aux tournois et à toutes les réjouissances mondaines. En Provence et en Italie, sa beauté, ses manières avenantes et sa prodigalité lui acquirent une réputation dont nous retrouverons les échos dans les anecdotes du *Novellino*.

Bertram de Born, cependant, ne s'accommodait guère de la carence du Jeune Roi. Ses *sirventes* rageurs allaient flageller celui-ci parmi les délices des Cours étrangères :

« Je ne veux pas tarder à écrire un sirvente, tant j'ai d'envie de le dire et de le répandre. Car j'ai un nouveau et fort motif de composer un chant. Le roi Henri retire par force la demande qu'il avait adressée à son père. Puisqu'il ne possède aucune terre, qu'il soit le roi des lâches! »

On comprend, en lisant ces vers passionnés qui ont pour but d'exciter le prince contre son père et contre ses frères, les raisons pour lesquelles Dante nous a montré, au vingt-huitième chant de l'*Inferno*, Bertram de Born condamné à un éternel supplice. Le troubadour erre dans la neuvième *bolgia*, réservée aux semeurs de haine. Il n'est plus qu'un tronc sans tête. Sa main porte par les cheveux son chef sanglant :

Vois mon affreux supplice,
Toi qui, bien que respirant encore, viens visiter les morts,
Vois s'il en est d'aussi grand que le mien.
Et pour que tu puisses donner de mes nouvelles,
Sache que je suis Bertram de Born, celui
Qui donna au Jeune Roi des conseils pernicieux.
J'ai dressé l'un contre l'autre le père et le fils ;

Achitofel ne fit pas pire entre Absalon
Et David, par ses malveillantes insinuations....

Le Jeune Roi se montra sensible — trop sensible sans doute — aux reproches de Bertram de Born. En 1182, il revenait auprès de Henri II et le priait de protéger les Poitevins que Richard accablait, disait-il, de sa domination tyrannique. Il demandait en outre, ne voulant plus être roi sans terre, la Normandie ou une autre province qu'il pût considérer comme sienne. Après avoir rejeté tout d'abord cette requête, Henri II ordonna à Richard et à Geoffroi de prêter à leur aîné le serment d'hommage, l'un pour le Poitou, l'autre pour la Bretagne. Geoffroi s'inclina devant la décision paternelle. Richard, bien loin d'obéir, mit en état de défense villes et châteaux poitevins.

La guerre recommença. Mais, alarmé par les intrigues françaises qu'il découvrait dans cette tentative d'indépendance du Poitou, Henri II ne tarda pas à rallier le parti de Richard. Henri le Jeune et Geoffroi se trouvèrent donc de nouveau en lutte contre leur père. Toujours versatile, le premier tenta à diverses reprises de rétablir la paix entre les deux partis. Il ne put y réussir car toutes ses tentatives étaient aussitôt contrecarrées par l'animosité des barons d'Aquitaine, opposés à toute conciliation. Le conflit s'éternisa. Ruiné par ses prodigalités, Henri le Jeune tenta d'améliorer ses finances en pillant les églises du Quercy, notamment le sanctuaire fameux de Rocamadour et l'abbaye de Figeac. Mais la maladie le guettait. Arrivé dans la petite ville de Martel, il dut s'aliter. Epuisé par une violente dysenterie, il comprit bientôt que la mort allait venir. Désespéré d'être surpris par elle au moment où il guerroyait contre son père, il se hâta

d'adresser à celui-ci un messager pour le supplier de venir le voir et de lui pardonner ses fautes.

Henri II avait des raisons d'être méfiant. A plusieurs reprises ses fils lui avaient donné des preuves de leur duplicité et lorsque parfois ils étaient sincères, leurs confédérés n'hésitaient pas à agir de façon contraire aux accords intervenus. C'est ainsi qu'à Limoges, quelques mois plus tôt, alors qu'il était venu parlementer avec Geoffroi, un arbalétrier aquitain avait failli le tuer d'un carreau d'arbalète. Le vieux roi, la douleur dans l'âme peut-être, ne crut pas devoir répondre à l'appel du mourant. Il se contenta de lui envoyer son anneau en gage de réconciliation.

Le mal dont souffrait le Jeune Roi s'aggravait cependant et l'épuisement du malade ne permettait pas de garder la moindre espérance de guérison. A son chevet étaient accourus l'évêque de Cahors, Géraud Hector, l'évêque d'Agen, Bertrand de Beceiras et l'abbé de Dalon. Ces prélats furent témoins de son repentir et de sa fin.

Le repentir du Roi fut bien digne de ces temps où des expiations exemplaires suivaient les fautes les plus lourdes. Henri remit une croix à Guillaume le Maréchal en le priant de la porter à Jérusalem, puis il ordonna qu'on lui préparât un lit de cendre sur le sol et qu'on lui passât une corde autour du cou. Lorsque tout fut disposé suivant son désir, il enjoignit qu'on le tirât de sa couche au moyen de cette corde et qu'on l'étendit sur la cendre. Une grosse pierre soutint sa tête, une autre servit à appuyer ses pieds. Ce fut dans ce rude appareil que l'un des princes les plus brillants de l'Europe reçut les derniers sacrements, dicta ses ultimes volontés et attendit la mort.

Une lettre de l'évêque d'Agen, Bertrand de Beceiras,

adressée au Pape Lucius III, nous a conservé les détails les plus précis sur cette fin dramatique qui eut lieu le 10 juin 1183.

« Après qu'il eut reçu de nos mains, avec la plus profonde humilité et dévotion, l'extrême-onction et les autres ministères que réclament les mourants, il parla, dit l'évêque, du choix de sa sépulture et désigna nominativement l'église de la bienheureuse Marie de Rouen. Et comme nous-même et plusieurs autres hommes de religion, eu égard à la difficulté du voyage et à l'éloignement du lieu, nous insistions pour qu'il fixât sa sépulture dans le monastère de Grandmont, nous ne pûmes en rien le faire revenir sur sa détermination. »

Une des raisons pour lesquelles le Jeune Roi avait voulu être inhumé dans la Cathédrale de Rouen était son désir de reposer près de son oncle, Guillaume Longue-Epée, comte de Mortain (1136-1163), qui était mort à l'âge de vingt-sept ans, peut-être à la Léproserie de Janval, près de Dieppe, et qui avait laissé la réputation d'un parfait homme de bien : *Vir per omnia plangendus*, dit Robert de Thorigny.

Suivant l'usage du temps, le corps du prince fut ouvert, rempli de sel et enveloppé dans un cuir de bœuf. On le plaça ensuite dans un cercueil de plomb et le cortège funèbre prit le chemin de Rouen. Il était accompagné de l'archevêque de Cantorbéry, d'autres hauts prélats et de personnages illustres. Au Mans, un incident se produisit. Comme la dépouille du Jeune Roi avait été déposée dans la Cathédrale Saint-Julien, le clergé et les principaux de la ville voulurent s'opposer à son départ et, faisant violence aux personnes qui l'accompagnaient, l'inhumèrent dans cette église. Sans doute les Manceaux considéraient-ils comme un droit pour leur cité de conserver les restes d'un Plantagenet. Mais la volonté du

prince d'être inhumé à Rouen avait été trop formellement exprimée pour qu'on pût la méconnaître. Sur la réclamation du clergé normand, Henri II fit exhumer le corps de son fils. Amené à Rouen, celui-ci fut placé tout auprès de celui du comte Guillaume, dans le chœur de la Cathédrale, à gauche du maître-autel. Un beau tombeau de pierre fut élevé sur sa sépulture : on y voyait le *gisant* du Prince, revêtu d'une tunique serrée à la taille par une élégante ceinture et recouverte du long manteau anglais, bien différent de ce *court mantel* à la française qui lui avait valu son surnom. Il tenait le sceptre à la main et son front portait la couronne royale.

Ce sont les débris de cette statue que l'abbé Cochet retrouva en 1866 à une vingtaine de centimètres au-dessous du pavage du chœur. Transportés au Musée départemental des Antiquités, ils ont servi de modèle pour la construction du tombeau moderne qui se voit encore aujourd'hui dans le déambulatoire de la Cathédrale.

A proximité de la statue furent découverts des débris de cercueil en plomb et de nombreux ossements, ainsi que des fragments du cuir de bœuf qui avait servi à l'ensevelissement d'un corps. Mais l'abbé Cochet ne put déterminer exactement si ces restes étaient ceux de Henri le Jeune ou de son oncle Guillaume Longue-Epée.

*
**

Après avoir brièvement conté l'histoire de ce prince, il nous reste à tracer de lui un portrait physique et moral. D'après le témoignage de Robert de Torigny, Henri le Jeune était d'une grande beauté, de mœurs honnêtes, magnifique dans ses libéralités plus qu'aucun de ses contemporains. Il ne posséda pas d'apanage en propre, bien que son père lui fit

annuellement don de quinze mille livres angevines et plus.... « Il savait à fond l'art de la guerre et nul, en cette matière, ne pouvait lui être comparé. Aussi était-il redouté des princes, des comtes et même des rois.... »

Ainsi s'exprime le chroniqueur, dans la sobriété de son style monacal. Mais il nous est possible de compléter ce portrait, d'animer cette image, grâce à quelques anecdotes qui couraient l'Europe au sujet du Jeune Roi et que nous a conservées, entre autres, le *Novellino* italien, œuvre collective qui fut rédigée au XIII^e^ siècle et au début du XIV^e^. Toutes ces historiettes attestent le caractère chevaleresque et généreux d'Henri Court-Mantel.

C'est ainsi que les vieux conteurs nous montrent un messager de la Reine de Castille dont le cheval s'était abattu dans une fosse, en plein bois, et qui ne pouvait parvenir à le dégager de sa périlleuse situation. Passe à proximité le Jeune Roi, séparé pour un instant de ses compagnons de chasse. Le messager lui demande de l'aider et lui révèle qu'il est chargé d'une mission de sa souveraine. Henri, aussitôt, met pied à terre et lui offre son propre cheval. Le messager, connaissant fort bien la qualité du cavalier auquel il s'est adressé, refuse d'accepter cet échange, pourtant fort profitable, car la monture du prince vaut bien trois fois la sienne. Et voici le Jeune Roi qui descend dans la fosse avec le Castillan, s'efforçant d'en faire sortir l'autre cheval. « Il y travailla, dit le conteur, comme s'il avait été un vilain. » Peine perdue! Ne pouvant donc ni rendre sa bête au messager, ni faire accepter la sienne par celui-ci, le Prince décide alors de demeurer en cet endroit jusqu'au moment où il sera rejoint par ses compagnons de chasse. Dès que ceux-ci sont arrivés, de nouveaux efforts sont tentés pour faire sortir

le cheval accidenté de sa fâcheuse position. Ils aboutissent enfin et le Castillan peut finalement se rendre à la Cour où il narre son aventure. La reine « ne pouvait, dit l'auteur de l'anecdote, se lasser d'entendre conter les actes de noblesse et de courtoisie du Jeune Roi et elle le déclarait le plus accompli seigneur du monde, ce qu'il était en effet ».

La générosité d'Henri Court-Mantel était vraiment inépuisable. C'était en vain que ses officiers cherchaient à réduire ses prodigalités. Un jour qu'il avait promis à un des seigneurs de sa Cour de lui faire un don de deux cents marcs, son sénéchal imagina de lui montrer le tas des pièces d'or dont il disposait ainsi, afin de lui faire comprendre toute l'importance du don qu'il faisait. Pour frapper davantage l'esprit du souverain, l'astucieux fonctionnaire avait même placé sous les pièces quelques chiffons afin que le monceau d'or parût plus grand encore qu'il n'était en réalité. Mais il en fut pour ses frais de dévouement et d'imagination. Le Jeune Roi, ayant vu les deux cents marcs, déclara flegmatiquement : « Ce me semble bien peu de chose pour un aussi vaillant homme. Vous lui remettrez quatre cents marcs, car je m'imaginais que deux cents faisaient un tas beaucoup plus important. » Ainsi fut doublé le don déjà appréciable destiné par Henri à son vassal.

A la Cour de ce prince étourdi et dépensier, certains ne se contentaient pas de solliciter des largesses. Il était des personnages plus impatients ou moins scrupuleux qui n'hésitaient pas à se servir eux-mêmes, le cas échéant. La longanimité dont fit parfois preuve le Jeune Roi à l'égard de ces pillards excédait toute mesure. Nous trouvons dans le *Novellino* deux anecdotes savoureuses à souhait relatives à ces voleurs domestiques.

Voici la première. Elle est assez plaisante pour que je la traduise intégralement : « Il advint qu'un pauvre chevalier lorgna un jour le couvercle d'une coupe d'argent. Il se dit en lui-même : « Si je peux cacher ce couvercle, ma troupe « verra sa subsistance assurée pour plusieurs jours » et dissimula le couvercle. Quand les tables furent levées, le sénéchal fit la revue de l'argenterie. Il trouva qu'il en manquait, donna l'alarme et commença à fouiller les chevaliers qui se présentaient aux portes de la salle. Le Jeune Roi nota celui qui détenait le couvercle, vint à lui sans bruit et lui dit avec grande douceur : « Permets-moi de le cacher, car, moi, je « ne serai pas fouillé. » Le chevalier, rempli de honte, s'exécuta. Le Jeune Roi le lui rendit lorsqu'il eut franchi la porte, l'aida à le cacher de nouveau, puis, l'ayant rappelé, il lui fit don de la coupe elle-même. »

La seconde anecdote a trait à un vol nocturne. Je traduis encore le *Novellino*, car rien n'est savoureux comme la bonhomie avec laquelle le vieux conteur conduit son récit : « Une nuit, de pauvres chevaliers entrèrent dans la chambre du roi, pensant qu'il dormait. Ils rassemblèrent les effets et les meubles afin de les emporter. Mais il y en eut un qui ne pouvait se résoudre à abandonner une riche courtepointe que le roi avait sur lui. Il s'en saisit et se mit en devoir de la tirer à lui. Le roi, pour ne pas demeurer à découvert, la prit de son côté et la retint aussi énergiquement que l'autre la tirait. Pour en finir, les autres se joignirent au premier voleur. Le roi, alors, se mit à dire : « Ceci ne serait plus un larcin, « mais un acte de pillage, car vous me l'arrachez de force. » Les chevaliers qui le croyaient d'abord endormi s'enfuirent dès qu'ils l'eurent entendu parler. »

Je ne saurais évidemment garantir l'exactitude de ces amu-

santes historiettes qui nous montrent sous un jour plutôt inattendu ce qu'était la Cour d'un prince dans la seconde moitié du XII[e] siècle. Mais il est certain qu'on ne prête qu'aux riches. Le fait qu'un conteur ait pu attribuer au Jeune Roi des aventures de ce genre atteste que le renom de générosité de celui-ci demeurait vif parmi les classes lettrées, bien des années après la mort du souverain.

A force de combler ainsi de bienfaits ses amis, ses partisans, voire même des individus suspects, Henri Court-Mantel se vit souvent en proie à ce que nous appelons aujourd'hui des difficultés de trésorerie. Mais jamais la disette de ses coffres ne fut un obstacle insurmontable pour sa générosité. Un jour qu'un jongleur lui demandait une récompense et qu'il n'avait rien, absolument rien, à lui donner, le prince se souvint que son père lui avait promis deux mille marcs d'or s'il consentait à se laisser arracher une mauvaise dent. Il envoya le quémandeur toucher la somme et, sur-le-champ, fit procéder à l'extraction qui l'avait fait longtemps hésiter.

Si pauvre qu'il fût à certains moments, sa fierté ne l'abandonnait pas. Comme Henri II, mis au courant de ses folles largesses, lui demandait un jour à l'improviste : « Où donc est ton trésor ?» le Jeune Roi, sans se démonter, lui répondit : « Sire, mon trésor est plus important que le vôtre! » Les avis des seigneurs présents furent partagés. On fit des paris pour et contre et les deux partis prirent jour pour que leurs richesses fussent comparées. Au temps fixé, des monceaux d'or et d'argent, de la vaisselle précieuse, un nombreux mobilier et de splendides bijoux furent exposés sous la tente royale. Mais, sommé de montrer à son tour ses richesses, Henri Court-Mantel se contenta de tirer l'épée. A ce signal, tous les chevaliers de son parti, répandus dans les rues et sur

les places, en firent autant. Henri II, surpris de ces témoignages de fidélité qui valaient, en effet, toutes les richesses du monde, dut abandonner à son fils le magnifique enjeu qui fut aussitôt distribué par celui-ci à ses vassaux.

Lorsqu'il fut sur le point d'expirer, le Jeune Roi était, comme toujours, fort désargenté et nous avons vu que pour maintenir sa suite et ses troupes, il n'avait eu d'autres ressources que de s'emparer des richesses de l'abbaye de Figeac et du sanctuaire de Rocamadour. Sur ce thème de l'impécuniosité du Prince, la fantaisie populaire broda une ravissante légende que conte ainsi le naïf *Novellino*.

« Avant qu'il mourût, ses créanciers vinrent le trouver et lui réclamèrent ce qu'ils lui avaient prêté. Le Jeune Roi répondit : « Vous tombez assez mal, car votre argent est « dépensé, les meubles sont donnés et mon corps est malade. « Il est trop tard pour que je vous donne une garantie. » Il fit cependant venir un notaire et lorsque celui-ci fut arrivé, ce roi courtois dit aux créanciers : « Qu'il écrive que j'oblige « mon âme à une éternelle captivité, tant que vous ne serez « pas entièrement réglés. » Puis il mourut.

« Les prêteurs, après son décès, allèrent trouver son père et lui réclamèrent leur dû. Mais celui-ci leur répondit avec colère : « C'est vous qui avanciez de l'argent à mon fils pour « qu'il me fît la guerre. Sous peine de mort et de confis- « cation de vos biens, je vous ordonne de quitter mes do- « maines. » L'un d'eux dit alors : « Messire, nous n'y « perdrons rien, car nous retenons son âme en prison. » « Qu'est-ce à dire? » demanda le roi. La charte lui fut montrée. Il se radoucit alors et dit : « A Dieu ne plaise que « l'âme d'un si vaillant homme soit prisonnière pour dettes! » Et il ordonna que les créanciers fussent payés. »

J'admire la candeur bien médiévale d'un tel récit. Je ne donne cependant pas celui-ci comme authentique. Ce qui est, par contre, certain, ce fut l'immense peine que ressentit Henri II de la mort de son fils. Au fond, le jeune Roi était, dans une famille divisée, le moins hostile à son père. Il avait certes commis à l'égard de celui-ci de lourdes fautes, presque des crimes. Mais là où ses frères agissaient par ambition, par égoïsme, avec brutalité, Henri Court-Mantel donnait l'impression de se laisser simplement entraîner par des volontés plus fortes que la sienne et par des événements empreints d'une inexpiable fatalité. Jamais il n'avait cessé de faire preuve de ce caractère chevaleresque qui faisait de lui l'admiration des peuples et lui attachait indissolublement ses amis.

Parmi ces derniers, Bertram de Born avait tenu le premier rang. Mauvais conseiller, il paraît avoir eu cependant un cœur fidèle. Il a dit, dans deux plaintes funèbres, toute la douleur qu'il ressentait de la disparition d'Henri Court-Mantel et nul troubadour ne nous a laissé d'œuvre plus sincère. Ecoutons celui qu'on a surnommé le condottière-poète :

« Si tous les pleurs, les deuils et les tristesses, si toutes les douleurs, les malheurs et les misères qu'on ait jamais entendus dans ce siècle étaient mis ensemble, ils sembleraient tous légers auprès de la mort du Jeune Roi anglais qui met dans la douleur les jeunes et les vaillants et qui laisse le monde obscur, sombre et ténébreux, privé de joie, plein de deuil et de tristesse....

« Mort cruelle et douloureuse, tu peux te vanter d'avoir enlevé au monde le meilleur chevalier qui fût jamais ; car tout ce qui fait la réputation de l'homme se trouvait chez le jeune roi anglais ; il vaudrait mieux, s'il plaisait à Dieu, qu'il

vécût encore plutôt que tant d'autres qui n'ont jamais procuré aux vaillants que deuil et tristesse.... »

Après la mort du Jeune Roi, Bertram de Born s'était vu assiéger par Richard Cœur de Lion dans son château de Hautefort. Il s'y défendit mollement, en homme dont le destin a ébranlé la volonté, et finit par capituler. Fait prisonnier, il fut conduit devant le roi Henri II et l'épisode qui se déroula alors est sans doute un des plus beaux dont les vieux chroniqueurs nous aient gardé le souvenir. Voici comment il a été narré par un contemporain :

« Monseigneur Bertram fut appelé avec tout son monde à la tente du roi Henri. Celui-ci le reçut fort mal et lui dit : « Bertram, Bertram, vous avez dit que jamais encore vous « n'aviez eu besoin de la moitié de votre sens. Il me semble « qu'aujourd'hui il vous sera nécessaire tout entier. » — « Sire, dit Bertram, je l'ai dit et n'ai dit que la vérité. » Le roi lui dit : « Alors, vous me faites l'effet de l'avoir « complètement perdu maintenant! » — « Sire, répondit « Bertram, je l'ai perdu, en effet. » — « Et comment? » fit le roi. « Sire, dit Bertram, depuis le jour où le vaillant « roi, votre fils, est mort, j'ai perdu le sens, le savoir et la « connaissance. » Le roi, en entendant Bertram lui parler en pleurant de son fils, sentit l'émotion lui étreindre le cœur et le coup fut si fort qu'il se trouva mal.

« Quand il fut revenu de son évanouissement, il s'écria en pleurant : « Ah! Bertram! Bertram! vous avez bien « raison d'avoir perdu le sens à cause de mon fils, car il n'y « avait pas d'homme au monde qu'il aimât plus que vous. Et « moi, par amour pour lui, non seulement je vous fais grâce « de la vie, mais je vous rends vos biens et votre château et « j'y ajoute, avec mon amour et mes bonnes grâces, cinq

« cents marcs d'argent pour les dommages que vous avez « éprouvés. »

N'est-elle pas bien jolie, cette anecdote qui fait également honneur à Bertram de Born, à Henri II et au Jeune Roi?

*
**

C'est ainsi, Monsieur, que l'histoire politique et l'histoire littéraire, la poésie et le folklore semblent s'unir, chaque fois qu'on les interroge, pour donner tout leur sens profond aux découvertes des archéologues. La science de l'abbé Cochet lui a permis de retrouver ce qui était enseveli et oublié : la statue funéraire et peut-être les ossements de Henri Court-Mantel. La piété des amis du passé normand a relevé le tombeau de ce prince. Il restait sans doute à évoquer ce personnage brillant qui, s'il fit souvent fausse route en politique, posséda cependant des qualités assez exceptionnelles pour en imposer aux meilleurs parmi ses contemporains. C'est ce que nous avons tenté de faire aujourd'hui.

Et pour finir, faisons un vœu : celui de voir toujours se conjuguer les efforts des historiens, qu'ils explorent le domaine de la politique ou ceux des lettres, des arts et de la pensée pure, avec ceux des archéologues. C'est ainsi que l'archéologie, bien loin d'être une science morte, sera une science vivante. Une Académie comme la nôtre est tout naturellement le carrefour où se rencontrent ces disciplines différentes, mais complémentaires. C'est pourquoi nous sommes heureux, Monsieur, de vous accueillir aujourd'hui parmi nous, pressentant combien votre activité, hautement appréciée, nous sera profitable à tous.

Dom Joseph POTHIER

Abbé de Saint-Wandrille

RESTAURATEUR DU CHANT GRÉGORIEN

(1835-1923)

DISCOURS DE RECEPTION DU R. P. DOM Lucien DAVID

(30 octobre 1942)

Mon Révérendissime Père (1),
Mesdames,
Messieurs,

Il m'est agréable et facile de respecter la légitime tradition qui veut que le récipiendaire, dans un petit préambule discret, sache conjuguer une modestie de bon ton avec la satisfaction — par suite, la reconnaissance — de se voir admis en si honnête compagnie, comme on disait au grand siècle.

C'est que vous avez voulu surtout, Messieurs, en ces temps difficiles où les valeurs spirituelles doivent s'unir plus étroitement pour faire mieux rayonner leur bienfaisance plus nécessaire, voir se resserrer les liens qui, à travers tant de siècles, ont uni à notre abbaye de Fontenelle cette somme de valeurs spirituelles que représente votre Académie, même dès les temps déjà lointains où elle n'existait encore qu'à l'état dispersé, ou en puissance.

Et votre désir se rencontrait avec le nôtre — je parle au pluriel. Alors, qu'est-il arrivé? — Un accident! Je m'ex-

(1) Le R^me^ P. Dom Jean Pierdait, abbé de Saint-Wandrille.

plique. De ces deux pôles, de ces deux courants sympathiques, mis en contact, devait jaillir... l'étincelle, si j'ose appeler ainsi le simple moine noir que je suis. Or, une étincelle consciente sait parfaitement qu'elle n'est pas une étoile, qu'elle n'est, en somme, qu'une espèce d'accident, plus ou moins brillant. La « substance », plus respectable, pour parler métaphysique, c'est plutôt, il me semble, la double force qui l'a tirée du néant : en l'espèce, d'abord, votre estime bienveillante pour le vieux monastère normand, rajeuni, et d'autre part, la vitalité ressuscitée de Fontenelle, y compris, puisque vous le voulez ainsi, ce qu'un humble disciple de saint Wandrille a pu réaliser de son mieux, pendant une vie déjà longue, du programme que lui a tracé son abbé.

Cet abbé, Messieurs, s'appela, pour mes vingt-sept premières années de vie religieuse, Dom Joseph Pothier. C'est donc surtout à lui que je dois ce qui a pu vous paraître, en son disciple, de nature à fixer votre choix. C'est de lui que je voudrais vous entretenir quelques instants : par reconnaissance envers lui, et aussi par convenance envers vous, car vous pouvez avoir la légitime curiosité de remonter du ruisseau à la source, surtout quand il s'agit d'une source qui est, comme celle de la Fontenelle, si pure et si... chantante.

Et puis, comment un moine de Fontenelle pourrait-il résister à la tentation d'évoquer ici, en plein cœur de la Normandie, la mémoire de celui qui, comme soixante-dix-septième successeur de saint Wandrille, restaura la vie monastique et le titre abbatial dans la chère abbaye normande, et qui avait noué à Rouen et dans la région de si nombreuses relations de bonne amitié? A la veille de la grande guerre, ne présidait-il pas encore l'Assemblée générale de la Société de l'Histoire de Normandie? Il y rappelait même que vingt ans

auparavant, il présentait aux Assises de Caumont un travail sur la musique sacrée en Normandie au XI^e^ siècle ; il y collaborait déjà avec ses amis, les abbés Collette et Bourdon, comme il rédigerait un peu plus tard, de concert avec le premier et avec M. Loriquet, le commentaire important du *Graduel de Rouen* du XIII^e^ siècle.

Enfin, il m'a semblé que celui qui fut si longuement et — je puis le dire — si intimement disciple d'un maître illustre, très vénéré et très aimé, pouvait bien essayer de vous esquisser cette physionomie si attachante : physionomie de bon moine des anciens âges, de grand savant et d'artiste délicat, sans prétention, qu'une aimable simplicité rendait si sympathique.

L'ouvrier serait à la hauteur de l'œuvre providentielle à réaliser, et ce n'est pas peu dire, œuvre de science et œuvre d'art : retrouver à la fois le corps et l'âme de la plus belle et de la meilleure prière de tous les siècles, pour la rendre à l'Eglise de Dieu.

A l'annonce du décès de l'abbé de Saint-Wandrille, en 1923, l'Evêque de Saint-Dié, Mgr Foucault, grégorianiste averti, bien qu'assez... personnel, écrivait : « Le nom de Dom Pothier restera uni au chant grégorien comme celui de Dom Guéranger à la restauration de la liturgie romaine en France. » Et Dom Maréchaux, abbé de Sainte-Françoise-Romaine, un autre de ses bons amis, — il en eut beaucoup, et de qualité, — m'écrivait de son côté : « Je me rappelle la parole de Dom Guépin, abbé de Silos, à son sujet : « Voilà un homme qui, dans sa modestie, est l'auteur de « la révolution la plus heureuse et la plus durable qui se soit « produite dans l'Eglise. »

Certes personne ne fut moins révolutionnaire, d'esprit et de

caractère, que le très pacifique Dom Pothier. Pourtant, le mot de Dom Guépin apparaît assez juste, quand on envisage les obstacles de tout genre qui s'opposaient à la restauration du chant sacré, et qui, finalement, furent tournés ou renversés.

A l'époque où le jeune prêtre lorrain de vingt-trois ans, que son Evêque ne voyait partir qu'à regret, vint se mettre à Solesmes sous la direction monastique de Dom Guéranger, les livres de plain-chant, dans les différentes éditions, étaient lamentablement infidèles à la tradition; et plus lamentable encore était la ou les manières d'en interpréter les mélodies. Inutile de retracer ici l'histoire de cette décadence. La Normandie, comme le note le cher abbé Colette dans sa magistrale *Histoire du Bréviaire de Rouen*, n'était pas privilégiée. Avec sa liturgie tristement remaniée par les gallicans et sa regrettable édition du chant de Nivers, le chant, sans phrasé ni liaison, n'était plus qu'une suite de notes où rien n'indiquait le rythme et la liaison; et la manière de les scander lourdement était encore accentuée par l'accompagnement des contrebasses et des serpents. Serpents au pluriel pour la cathédrale, un de chaque côté, ainsi qu'en avait décrété le liturgiste fameux Urbain Robinet en 1729. Admirable trouvaille que ce serpent, rappelant sans doute aux chanoines en difficulté avec la note le serpent d'airain sauveur de Moyse!

Le plain-chant était alors justement classé par les musiciens comme un genre inférieur, et il était entendu que chantre d'église n'était rien moins que synonyme d'artiste.

Dom Guéranger, qui travaillait avec une ardeur infatigable et redoutable — « Dom Guerroyer », comme l'appelait son ami et admirateur le pape Pie IX — à restaurer en France la liturgie romaine, avait envisagé dès le début

une restitution parallèle du chant traditionnel d'après les documents anciens : « On n'aura rien fait encore, écrivait-il dans ses *Institutions liturgiques*, si le chant, qui est l'âme de l'Eglise catholique, n'est aussi restitué à ses traditions antiques. »

Pour sa part, nous raconte un témoin, il apportait aux fonctions liturgiques, avec une diction parfaite et une voix très souple, une ardeur et un enthousiasme qui éclataient dans sa prière chantée. Mais qui allait pouvoir s'occuper de la restauration scientifique?

Il s'adressa d'abord à un jeune moine, très ardent pour le chant, Dom Jausions, qui se mit au travail. Mais il s'en laissait volontiers distraire par des études historiques et autres, pour lesquelles il était mieux doué et qui lui occasionnaient de fréquents déplacements; et d'autre part, certaine histoire plus que brève d'un infortuné *Directorium chori* de son cru, que j'ai racontée ailleurs, démontra qu'il n'avait pas précisément l'intuition grégorienne désirable.

La Providence allait bientôt envoyer à Dom Guéranger le collaborateur prédestiné, qu'elle préparait de longue main.

PRÉPARATION LOINTAINE. VERS LES SOURCES

Le 7 décembre 1835, aux premières Vêpres de l'Immaculée-Conception, dans le petit village lorrain de Bouzemont, venait au monde le petit Joseph-Marie Pothier, qui serait baptisé dès le lendemain; car dans ces vieilles familles chrétiennes, la mère avait hâte de pouvoir embrasser un petit chrétien. Plus tard, le moine musicien aimait à rappeler cet accueil de la Vierge immaculée à son berceau et il la chanterait de bien des manières, sur le mode grégorien. Et au dernier soir de sa vie, le 8 décembre 1923, ce serait encore

dans ses bras, comme jadis saint Joseph son patron, qu'il pourrait s'endormir.

Le père était le maître d'école du village, et en même temps premier chantre de la paroisse et un peu sacristain, sans parler de ses occupations de secrétaire de mairie, de fabricant d'hosties et de petit cultivateur. Il était d'ailleurs fort cultivé lui-même, malgré la modestie de sa tâche primaire, ainsi qu'en témoignent ses nombreuses lettres, fort bien rédigées et pleines de cœur, d'esprit et de bonne humeur, comme seront celles de ses deux garçons, Joseph et Alphonse.

Or, à l'école, l'étude et la pratique du chant sacré étaient placées sur le même plan — au moins — que l'arithmétique ou l'orthographe; et *chaque matin* — je souligne — les enfants allaient chanter non pas à la messe, mais bien « la messe » liturgique du bon curé Vautrin, celui qui fit chanter à Joseph sa première vocalise le jour de son baptême, en lui mettant, paraît-il, trop de sel sur la langue. Le chantre instituteur n'était pas toujours libre, mais les enfants, y compris, bien entendu, Joseph et Alphonse, allaient s'installer bravement devant les gros in-folio de Toul, et chantaient : ce qui valait du reste à chacun le somptueux honoraire de six sous. Mais l'épicière était bien fournie, dit-on, en bonbons et en billes.

Les vocations sacerdotales et religieuses germaient facilement en si bonne terre; et notre instituteur eut la grâce et la satisfaction de voir choisir par Dieu ses deux garçons. A l'âge de douze ans, Joseph entre au petit Séminaire. Il y sera suivi trois ans plus tard par son jeune frère Alphonse, qui restera son compagnon fidèle, son confident très aimé et très aimant — avec une nuance de respect — dans toutes les étapes de sa vie monastique, jusqu'à Saint-Wandrille et en

Belgique. Heureusement, — pour le biographe, — de nombreux voyages les sépareront souvent, ce qui nous vaudra une abondante correspondance, pleine d'intérêt, et touchante par la délicatesse de l'affection qui s'y exprime.

Du petit Séminaire de Senaide, le jeune Joseph passe à celui de Chatel, puis au grand Séminaire pour ses études théologiques. On peut penser qu'il y brillera suffisamment, car deux ans et demi après sa profession religieuse, Dom Guéranger pourra lui confier les cours de dogme, qu'il n'abandonnera, trois ans après, que pour l'amour de saint Grégoire. Dans les palmarès, on voit soulignés, entre autres, ses talents de latiniste, en prose et en vers : ils ne lui seront pas inutiles, pour l'intelligence du rythme grégorien et pour l'enrichissement du répertoire poétique de l'extra-liturgie.

Il eut la bonne fortune, — toujours providentielle, — en arrivant au grand Séminaire, de trouver parmi ses professeurs un musicien intelligent, l'abbé Hingre, qui saurait encourager ses dispositions grégoriennes, et dans le meilleur sens. Il deviendrait son ami de toutes les heures, bientôt son admirateur, et à l'occasion son défenseur.

Mais hâtons-nous de suivre notre séminariste à Solesmes ; d'autant que la Providence semblait assez pressée de l'y voir entrer. C'est en effet avec dispense d'âge que Joseph Pothier serait ordonné prêtre à Saint-Dié, avec l'intention, agréée par son Supérieur et par son Evêque Mgr Caverot, futur cardinal-archevêque de Lyon, de se rendre auprès de Dom Guéranger, qui l'attendait.

Celui-ci discerna vite les mérites et les aptitudes de son jeune postulant. Dom Pothier m'a raconté jadis comment, étant novice, il feuilletait à la bibliothèque un ouvrage de

l'abbé Jules Bonhomme, récemment publié (en 1857), sur la restauration désirable du chant grégorien. Dom Guéranger vint à passer et, avec sa manière affectueuse et familière, lui mit la main sur l'épaule, et jeta un regard sur les pages qui intéressaient tant son novice. Il le félicita d'être si affelonné — expression patoise qu'il affectionnait — pour le chant sacré et l'encouragea à bien étudier une question si importante. Peu après, il l'adjoignit à Dom Jausions pour ses recherches grégoriennes. Dom Pothier, qui fit bientôt profession, le 1er novembre 1860, se gardait, dans sa grande modestie, de discuter les avis de son chef de service, mais pour l'intelligence de la mélodie grégorienne, il s'entendait, en tout cas, à merveille avec un ami du monastère, l'aumônier, puis chanoine Gontier, du Mans, pour qui la manière de chanter des moines, souple, naturelle, avait été une révélation, et qui avait déjà publié en 1859 une *Méthode raisonnée de Plain-Chant* que Dom Guéranger avait fort appréciée et recommandait à l'occasion.

Voici donc Dom Pothier abordant avec Dom Jausions, et même sans lui, le domaine de la paléographie musicale, dans ses documents d'abord les plus accessibles : à Angers, au Mans, à Paris. Et presque en même temps s'offre à lui le moyen de vérifier les principes par la pratique. Car à peine a-t-il fait profession, qu'on lui confie la charge de zélateur, c'est-à-dire d'assistant du maître des novices, qu'il remplira deux ans, avant d'être nommé sous-prieur. Il eut alors à donner des leçons de chant aux novices, et aussi à ses confrères : leçons qui étaient très appréciées, comme nous allons le voir.

A cette époque se trouvaient à Solesmes, pour s'y former

à la vie bénédictine sous la direction de Dom Guéranger, les deux fondateurs de la Congrégation de Beuron, les frères Maur et Placide Wolter et leur premier novice Dom Benoît Sauter. Celui-ci deviendrait plus tard abbé d'Emmaüs, à Prague, et composerait une excellente petite brochure intitulée *Plain-Chant et Liturgie*, bientôt traduite en français. Arrivé à Beuron après son noviciat, il écrit, en français, à son cher maître de chant de Solesmes : « Excusez mon retard.... Vous savez combien je vous estime et vous aime, et combien je vous suis reconnaissant pour toutes vos bontés.... Grâce au bon Dieu, je puis dire que pour le plain-chant nous avons la vraie notion, la saine pratique, car nous observons avec beaucoup de soin vos enseignements, et je me rappelle encore très bien toutes vos explications, comme si vous étiez chez moi; c'est votre *genius* qui me dirige dans nos petits essais. »

Tous les novices ou Pères qui suivaient les leçons de Dom Pothier n'étaient pas aussi bien doués que le frère Sauter. Ainsi, par exemple, Dom Couturier, prieur et maître des novices, qui succéderait un jour à Dom Guéranger comme abbé de Solesmes. Mais quelle édifiante docilité! Il écrivait le 12 septembre 1866 à Dom Pothier, alors en Alsace, où il continuait à travailler en vue du futur Graduel : « Quand donc votre Graduel verra-t-il le jour? En attendant, je veux vous dire comme à mon maître, et pour vous consoler de tous les soins que vous m'avez donnés, que j'ai pris à tâche, pendant votre absence, de solfier tous les graduels dont votre frère m'a remis la copie. Je suis bientôt à la 30e page. Mais, cher maître, quelle misère de chanter seul, sans idée des intonations! Vous me ferez recommencer, n'est-ce pas? »

Mais le Graduel idéal n'était pas encore près de voir le jour : il attendrait encore... dix-sept ans! Car le champ des investigations paléographiques s'élargissait chaque jour; et puis, l'affaire d'une impression typographique, dans les embarras financiers où se trouvait alors le monastère, était redoutable. En attendant, il fallait chanter, et du grégorien authentique. Ici je cède la parole à Dom Guépin, qui pouvait raconter tant de choses intéressantes sur le vieux Solesmes :

« Comme essai pratique, quelques chants pour les processions — suivis de bien d'autres — furent lithographiés par Dom Pothier lui-même, avec le concours de son frère Dom Alphonse (entre 1867 et 1870). Le *maestro* fit tout de ses mains et suppléa par la patience et des procédés ingénieux de son invention à l'imperfection de son outillage; il s'improvisa même dessinateur et orna son œuvre de vignettes, de lettres historiées, de culs-de-lampe, voire de dessins à pleine page représentant les mystères de l'Annonciation et de Noël. Tout cela était imité des *Heures* de Simon Vostre et autres imprimeurs des premiers temps. Quelle joie pour nous quand ces modestes cahiers nous furent distribués. Nous étions loin de penser qu'un jour les mélodies que nous chantions, au début avec tant de peine, feraient peu à peu le tour de la chrétienté. »

Peu à peu, en effet, de tous côtés les regards commencent à se tourner vers Dom Pothier pour la restauration du chant sacré, comme ils avaient été attirés vers Dom Guéranger pour celle de la liturgie.

Il fallait donc interroger sérieusement, posément, les divers témoins de la tradition. Et il y en avait un peu partout, dans les archives et les bibliothèques. Voici donc notre pèlerin parti

en campagne d'exploration, mais sans l'austère tension de ces savants à sens unique qui ignorent ou méconnaissent tout ce qui dépasse leur domaine propre. Son abondante correspondance, surtout dans ses lettres plus familières à son cher frère Alphonse — *fratello mio carissimo*, — le montre en effet très simplement curieux, de cette juste curiosité qui enrichit l'esprit sans dissiper l'attention. Il se montre sensible à toutes les belles et bonnes choses. Entre deux trains, il fera, si possible, un petit tour de ville, surtout s'il y a quelque belle cathédrale à visiter, en France ou en Allemagne, et il la décrira avec admiration. Il prend le temps de contempler la beauté d'une page de manuscrit, avant d'en copier les hiéroglyphes. Il reste volontiers sous le charme des beaux paysages, qu'il décrit souvent avec émotion, sans faire de littérature. Le voici dans la région joliment accidentée des monts du Beaujolais. Par une vallée solitaire, il arrive en vue de l'abbaye des Bénédictines, à Pradines, où il se rend. Il écrit : « Le monastère, dominé par son petit clocher et situé sur une élévation très pittoresque, domine une aimable vallée assez étroite, et solitaire, au fond de laquelle coule la petite rivière. Là, sous une double rangée d'arbres, tout un chœur de petits oiseaux se réjouit, et leurs chants se mêlent aux murmures des eaux. Puisque je voyage pour le chant, il m'était bien permis, en ma qualité de musicien ambulant, ainsi que me nomme M. Cartier, de prêter attention à toute cette musique de la nature, si proche parente de la musique grégorienne. »

Autre marque de la liberté d'esprit — et de cœur — du bon moine paléographe. A l'occasion, il saura sacrifier l'intérêt d'une séance à la Bibliothèque nationale à un service de charité. Ainsi, en juillet 1873, il écrit de Trappes, près de

Versailles : « A la bibliothèque nationale, j'ai utilisé comme j'ai pu le trop peu de temps que j'ai pu y passer. J'avais hâte de revenir ici, pour les offices, le catéchisme des enfants. Car j'ai trouvé le curé bien malade et la paroisse à l'abandon. La charité m'a semblé me faire un devoir de venir à leur secours, surtout pour les enfants, qui sont là à attendre qu'on leur fasse faire la première Communion.... »

Si Dom Pothier savait compatir, il avait aussi le sourire et même le rire faciles, un bon gros rire irrésistible, jusqu'aux larmes. Et dans sa correspondance il ne manque pas l'occasion d'égayer ses correspondants. Son train a un arrêt à Châtellerault, le pays de la coutellerie. Une jeune vendeuse de petits couteaux de poche passe dans les compartiments. Dans celui de Dom Pothier, il y a un joyeux soldat de l'intendance, un riz-pain-sel, portant à son ceinturon le petit sabre-baïonnette réglementaire. On lui présente le choix de petits couteaux. Il examine bien, puis, sortant à demi du fourreau son sabre-baïonnette, il dit à la jolie vendeuse, avec un plus joli sourire : « Merci, Mademoiselle, je suis fourni! » Et l'on devine que le bon moine en rit encore jusqu'au bout de sa plume.

Mais revenons aux neumes grégoriens. Le premier voyage un peu lointain de Dom Pothier fut occasionné, en 1865, par un fléchissement de santé. Le voilà parti pour une saison aux eaux de Soulzmatt, en Alsace, avec son confrère Dom Pâquelin. Ils y feront connaissance, aux environs, avec la famille Marcus, qui fournira deux religieuses à Sainte-Cécile et un époux au journaliste Oscar Havard, qui devint leur grand ami. Mais Dom Pothier fera surtout connaissance avec la bibliothèque de Colmar et ses précieux manuscrits, pro-

venant de l'abbaye de Mürbach. Le bibliothécaire, complaisant, lui prête ses documents, dont notre moine copiera les neumes avec entrain sur vingt grandes pages in-folio.

De Soulzmatt, il va passer quelques jours à l'abbaye de Beuron, dont il admire la situation dans un magnifique et austère paysage de la vallée du haut-Danube, avec son cirque de montagnes et la sombre verdure des sapins. Puis le voici bientôt dans l'ancienne abbaye de Saint-Gall, où il rejoint Dom Pâquelin, fort occupé à collationner dans les vieux documents les œuvres de sainte Gertrude et de sainte Mechtilde, qu'il publiera plus tard. Dom Pothier l'aide et l'aidera dans son travail, à Saint-Gall et ailleurs, mais il s'emploie particulièrement, cette fois, à copier le fameux Antiphonaire du moine reclus Hartker, qui paraîtra plus tard dans la *Paléographie musicale*.

L'année suivante, nouvelle saison à Soulzmatt et nouveau travail sur les manuscrits de Colmar. Passage par Laon, aux précieux documents, et par Bâle, d'où il en obtiendra d'autres plus tard en communication.

VINGT ANS D'ÉTUDES ET D'APOSTOLAT (1860-1880)

Entre ces deux voyages, comme avant et après, le travail paléographique pourra souvent se poursuivre à Solesmes même. Car la réputation grandissante de Dom Pothier, unie à celle de Solesmes, incline les bibliothèques publiques, non seulement de France, mais de Suisse et d'Allemagne, à lui prêter leurs documents. C'est à ce travail à domicile que nous devons, de la main de Dom Pothier, des copies de manuscrits entiers ou presque entiers, où les neumes, sur les textes, sont dessinés avec un soin et une précision sans défaillances.

Les particuliers et les membres de Congrégations religieuses

rivalisent de complaisance pour lui fournir ou signaler des documents. Si bien que Dom Pothier aura pu rédiger dès 1868, à l'intention du futur Graduel et pour la composition des pièces requises par les fêtes récentes, des cahiers spéciaux contenant des séries d'Introïts, Graduels, etc., classés par tons. Mais il va encore continuer pendant quinze ans son enquête.

Le 27 mai 1869, il part pour un grand voyage de deux mois et demi en Allemagne. Quelle récolte grégorienne! et dans sa correspondance avec Dom Alphonse, quelles notes personnelles savoureuses! Mais je dois abréger et me contenter de la sèche énumération des étapes : Rouen d'abord, puis Cologne, Wolfenbüttel, où il rencontre Dom Pâquelin toujours en conversation avec ses chères saintes Gertrude et Mechtilde, Magdebourg, Leipzig, Halle, Eisleben, Fulda, Gotha, Mayence. De Mayence, il repasse à Beuron, à Constance, à Saint-Gall, où, dit-il, « je travaille à la bibliothèque de sept heures à midi et de midi à sept heures, sans désemparer ». Enfin, Einsiedeln, où il y a tant de beaux manuscrits.

Ce ne sera pas, du reste, son dernier voyage en Allemagne. Dix ans plus tard nous l'y retrouverons avec un itinéraire assez semblable. Je noterai ici seulement un séjour à Wiesbaden, où il collationne, à la demande de son confrère le Cardinal Pitra, et aussi pour sa satisfaction personnelle, les manuscrits de sainte Hildegarde, la grande voyante, poétesse et musicienne du XII^{e} siècle. Il copiera intégralement ses œuvres musicales, si intéressantes et pour le texte et pour les mélodies, en style flamboyant et si expressives. Il en publiera plus tard diverses pièces, avec commentaires, dans la *Revue du Chant grégorien*, et ne manquera pas d'observer que dans le drame des Vertus, le diable se montre incapable de chanter

du grégorien. Quand il a à intervenir, il n'est capable de faire que du bruit : *fit strepitus.*

Les voyages de Dom Pothier en Belgique seront fréquents, surtout entre les années 1876 et 1883, lorsqu'il s'agira de préparer de loin ou de près l'impression du Graduel à Tournai, chez Desclée. Le 13 février 1876, il apprendra en effet à Dom Romary la grande nouvelle : Desclée, de Tournai, le fondateur de Maredsous, fonde aussi une imprimerie pour aider les Bénédictins dans leur œuvre de restauration liturgique, musique comprise! Et il exulte : « Qu'en dites-vous, mon cher Père? Donc nous allons nous y mettre et donner du saint Grégoire le plus pur possible. Nous verrons après pour les gros chantres. Mais d'abord la tradition et l'art. Conservons pour une autre circonstance l'adage : le mieux est l'ennemi du bien! »

Et comme les caractères de la notation du XIV^e^ siècle, à ressusciter, n'existent pas, il va s'occuper de fournir le dessin des notes, neumes, clefs, etc., pour que le fondeur anglais puisse confectionner poinçons et matrices.

Mais en France même les bibliothèques ne manquent pas, et d'abord à Paris. Je cite : « Me voici rue d'Ulm, chez les Réparatrices. Après ma messe, je donne une classe de chant à la communauté.... Puis je pars pour les bibliothèques, d'où je ne débride pas de 10 heures du matin à 4 heures du soir. J'ai commencé par Ste-Geneviève, puis ai vu la Mazarine; en troisième lieu, nouvelle visite à la Bibliothèque nationale, où je retournerai demain et après.... Je compte faire mercredi un tour à l'Arsenal et retourner avec ma moisson à Solesmes jeudi. »

Puis le voici à Chartres, à Bourges, à Poitiers. A Autun,

il s'enthousiasme de la splendeur de la cathédrale, et il ajoute : « Et au séminaire, quels beaux manuscrits ! » On le retrouve plusieurs fois en Bourgogne, dans le Lyonnais et le Dauphiné, à Marseille, etc.

Une petite anecdote, à la bibliothèque de Beaune : « Le premier jour, écrit-il à son frère, ce fut assez drôle. A midi, heure réglementaire, j'arrive. Je déclanche la porte et j'entre. Je regarde à droite, à gauche, dans les salles. Personne ! point de bibliothécaire. Alors je m'assieds à une table et je relève les cotes intéressantes dans un catalogue imprimé. Au bout de quelque temps j'entends derrière mon dos une clef qui s'introduit dans la porte d'entrée, qui tourne et tourne encore. On ne pouvait ouvrir. Je crois bien, puisque la porte n'était pas fermée ! Enfin la porte s'ouvre. Jugez de l'ébahissement du bibliothécaire quand il voit installé ce personnage à capuchon, qui n'a pu entrer, évidemment, qu'à la manière des corps glorieux. Je lui explique que je ne suis point un ressuscité, etc. Le brave homme ayant repris ses sens, je lui demande les numéros des manuscrits désirés. Mais il ne peut s'y reconnaître avec ce nouveau catalogue imprimé. Je le prie de me permettre d'aller avec lui voir ses armoires. L'une est ouverte, en beau désordre, l'autre est fermée. Où, diable ! est la clef ? Il va chercher ses trousseaux, mais pendant ce temps je trouve la clef dans l'armoire n° 1, et je trouve mes livres. Il est dans l'étonnement de m'entendre dire : Ceci est un missel d'Autun du XIV^e^ siècle, ceci un antiphonaire, ceci un rituel, etc. Le voilà subjugué par ma science, et je puis travailler bien à mon aise. Deux ou trois personnes arrivent. On leur fait la confidence qu'il y a là un savant extraordinaire. Je dois répondre à plusieurs consultations. Par exemple : Que peut donc signifier le mot *Fulienses ?* Je réponds

qu'il s'agit de religieux cisterciens appelés Feuillants, fondés par Jean de la Barrière, etc. Allons! je vous amuse trop longtemps. Le reste à une autre fois. »

Mais il s'en faut que toutes ces randonnées de Dom Pothier en France et en Belgique ne fussent que des voyages d'études. C'étaient souvent aussi des voyages d'apostolat grégorien. D'un peu partout on lui demandait non seulement conseils et éclaircissements par écrit, mais leçons et conférences. Son feu sacré se communiquait aux maîtres et aux disciples de bonne volonté. Dans une lettre à son frère, il s'excuse de brusquer sa finale. Il est au petit séminaire de Saint-Gautier, au diocèse de Bourges. « Voici que M. Baptiste, le supérieur, arrive. Je m'arrête, car il ne peut plus être question que de chant. Demain nous allons ensemble au grand séminaire de Font-gombault, en chantant du grégorien, sûrement, tout le long de la route. »

Quelques lignes d'une lettre du musicien belge Joseph Ryelandt. Il s'agit des Dames anglaises de Bruges, évangélisées par Dom Pothier : « Ma belle-sœur, religieuse en ce couvent, vient d'être envoyée à leur maison en Angleterre. Mais là on chante encore des messes en style profane. Ma religieuse regrette tellement son chant grégorien, qu'après la messe conventuelle, elle se retire avec une autre sœur dans la buanderie, et là elles recommencent à deux tous les chants de la messe en grégorien. »

Bien des couvents de religieuses sont ainsi convertis, Dominicaines, Dames du Cénacle (à Versailles tout d'abord), Réparatrices, etc., et, naturellement, Bénédictines. L'abbaye lorraine de Flavigny aura la première bénéficié de sa science

musicale, liturgique et canonique, pour ses livres de chant, ses Constitutions, son Cérémonial, ses archives.

Mais les Ordres et Congrégations d'hommes ne sont pas en arrière pour restaurer avec lui leurs traditions et réapprendre à les bien interpréter. Je relève dans sa correspondance : Dominicains, Franciscains, Cisterciens, Chartreux, Assomptionistes, Servites, Chanoines réguliers, Missionnaires divers, Clercs de Saint-Viateur, Jésuites, Frères enseignants de diverses Congrégations. Mais ce sont les Trappistes qui entreront les premiers, et à fond, dans le mouvement, suivant l'exemple du P. Marie-Gabriel, abbé d'Aiguebelle. C'est à Aiguebelle qu'aura lieu, en 1879, le premier vrai petit Congrès grégorien, où des personnalités musicales et religieuses viendront de Lyon, de Marseille, de Grenoble, de Langres, de Saint-Claude, et repartiront enthousiasmées.

Les grands et petits Séminaires ouvrent leurs portes à l'apôtre de saint Grégoire. Dans combien d'entre eux, où je suis passé longtemps après, n'ai-je pas entendu quelque vieux professeur ou directeur me dire : « Oh! il y a bien longtemps, nous avons eu ici la visite de Dom Pothier. Quelle révélation! Mais nous n'avions pas de livres, alors.... »

« LES MÉLODIES GRÉGORIENNES »
LE « LIBER GRADUALIS »

Des livres! on lui en réclamait de partout! Et il s'occupait bien du Graduel, mais les préparatifs matériels traînaient en longueur. Il écrivait, d'ailleurs : « Ce qui me préoccupe sérieusement, c'est de mettre à jour le travail préliminaire sur les principes, qui doit servir d'introduction au Graduel et à l'Antiphonaire, et pour lequel les caractères grégoriens sont aussi nécessaires. »

Ce travail préliminaire allait être un chef-d'œuvre. Il parut en 1880 chez Desclée. Il était intitulé : *Les Mélodies grégoriennes, d'après la tradition.* Ce fut un événement, dont les journaux se firent l'écho parfois très prolongé. On ne ménageait pas les louanges au nouveau saint Grégoire, au second Gui d'Arezzo. Un article anonyme de la *Revue de l'Art chrétien* — de l'abbé Hingre en réalité — donnait assez bien la note générale, dans son enthousiasme : « Le nouveau Maître qui vient de se révéler au monde savant, écrivait-il, semble sortir de l'école même de saint Grégoire, tant il se montre en possession des éléments qu'il s'agissait de faire revivre dans toute leur beauté native.... A la perspicacité la plus pénétrante et au goût le plus délicat et le plus sûr, Dom Pothier réunit l'érudition la plus abondante et la plus solide.... Et dans une synthèse de 268 pages, il a condensé et mis à la portée du vulgaire une science qui demandait un travail immense et un véritable génie.... La question du chant ecclésiastique est définitivement résolue.... » Et dans un long compte rendu du journal *l'Union*, le rédacteur concluait : « ...En un mot, c'est la science qui parle, mais la science d'un artiste qui aime et fait aimer son art et la rend accessible à tous par le naturel et la clarté des explications.... Nous ne pouvons nous dispenser de relever, en terminant, un autre caractère de l'œuvre de Dom Pothier, c'est la tranquillité et le calme tout magistral de son exposition.... Toutes les disputes occasionnées par la matière qu'il traite passeront, mais le livre restera. »

De fait, les *Mélodies grégoriennes*, avec leur principe à la fois scientifique et pratique du rythme d'accentuation, appliqué à la composition et à l'interprétation des mélodies grégoriennes, principe si fécond aux points de vue de l'art musical et de la

vie spirituelle, n'ont pas vieilli d'une ligne, après tant de travaux sur la matière, et en dépit des systèmes plus ou moins subtils qui ont cherché à se greffer sur les neumes ou sur les pauvres théoriciens du moyen âge, et qui ont disparu ou disparaîtront les uns après les autres.

A vrai dire, l'ouvrage de Dom Pothier, malgré ses allures toutes pacifiques, apportait inévitablement des menaces sérieuses contre les erreurs et... les intérêts matériels des éditions plus ou moins infidèles à la tradition et tout d'abord contre les erreurs et les intérêts de l'Edition dite médicéenne, de Ratisbonne, déclarée typique et authentique par Rome, et recommandée officiellement comme telle. Et celle-ci allait se défendre énergiquement jusqu'à sa mort, en 1900.

En 1882, deux ans après la parution des *Mélodies grégoriennes*, se réunit le Congrès international d'Arezzo, sous la présidence de Dom Guerrino Amelli, bibliothécaire à l'Ambrosienne de Milan et futur abbé Bénédictin. Son but était surtout de promouvoir l'étude et la bonne exécution du chant traditionnel de l'Eglise, à l'occasion d'un monument à élever à Gui d'Arezzo.

Ce fut bientôt une lutte homérique entre l'immense majorité des congressistes, partisans comme Dom Pothier — avec des nuances — de la restauration du chant sacré selon les documents anciens, et les deux défenseurs de l'Edition médicéenne, le Dr Haberl, son compilateur, et le Hollandais Lans. C'est Dom Pothier qui, de fait, fut le personnage important du Congrès, ainsi qu'il doit l'avouer, assez drôlement, dans l'une de ses lettres. Mais ce furent ses amis ou ceux de la restauration qu'il laissa surtout répliquer aux attaques parfois violentes des adversaires, ceux-ci arguant surtout du respect dû

à l'autorité qui avait accordé à l'éditeur Pustet son privilège de trente années. Pour lui-même, à son habitude, il préféra l'exposition à la discussion. Sa principale conférence fut, selon un journal italien, *una splendida rivelazione*; le lendemain, après avoir traité la question du rythme, il chanta, en guise de commentaire pratique, le verset alléluiatique *Veni Sancte Spiritus*, « qui enleva — écrivait un rédacteur du *Courrier de Bruxelles* — les applaudissements de l'auditoire enthousiasmé ».

La cause paraissait moralement gagnée, mais le Congrès eut deux épilogues, plutôt contradictoires : D'abord une encourageante audience de Léon XIII, qui ne ménagea pas ses félicitations aux Congressistes, puis, peu de mois après, le fameux décret de la Congrégation des Rites *Romanorum Pontificum*, déclarant inacceptables les vœux du Congrès sur la restauration de l'antique tradition et proclamant comme seul pratiquement authentique le chant de l'Edition de Ratisbonne!

Mais Dom Pothier ne désespéra pas pour si peu, et, l'année suivante 1883, parut enfin son *Graduel*, destiné, en principe, au seul Ordre bénédictin, mais accueilli bien vite, çà et là, avec empressement, en divers diocèses.

Nouveaux combats, à cette occasion, avec mêmes alternatives. Le Cardinal Pitra, qui connaissait bien les sentiments personnels de Léon XIII, lui présente le volume. Le pape, ravi, envoie à Dom Pothier une lettre, un Bref magnifique, de félicitations et d'encouragements : « Nous vous louons... non seulement pour vos efforts à poursuivre une œuvre pleine de difficulté et de labeur..., mais pour l'amour dont vous vous

montrez particulièrement animé pour l'Eglise romaine, etc. » Concert général de congratulations.

Léon XIII avait parlé de l'abondance de son cœur et de son intelligence; mais... la garde veillait aux barrières romaines, et... trois mois après, le pauvre Léon XIII envoyait au pauvre Dom Pothier le revers de la médaille, si j'ose dire, en assurant que certes il avait encouragé des études scientifiques, mais qu'il n'entendait pas, pour la pratique, détruire l'effet des Décrets antérieurs de la Sacrée Congrégation des Rites, ni du privilège accordé à l'Edition médicéenne.

Cette fois, concert de condoléances, plus ou moins indignées. Mais la sérénité de Dom Pothier fut moins troublée que celle de ses amis; et puisque, après tout, les autres éditions françaises sont tolérées ou à peu près, par Rome, on usera de cette tolérance... en attendant mieux!

PROGRÈS IRRÉSISTIBLES DE LA BONNE CAUSE

Dom Pothier, armé de son bon *Graduel*, reprend paisiblement son chemin, qui l'entraîne encore un peu partout, surtout en France; et cette fois ce sont les Evêques qui lui lancent de pressantes invitations pour venir instruire clergé, séminaristes et fidèles; par exemple, à Nantes et à Lyon.

A Nantes, dès l'année précédente, une conférence au grand Séminaire, présidée par l'Evêque, avait enflammé les séminaristes. Une seconde fois, le 11 janvier 1883, réunions, sous le même patronage et avec le plus grand succès, à Saint-Donatien. Je laisse la parole à Dom Pothier : « A l'église, assistance nombreuse, composée de laïques et surtout d'ecclésiastiques. Ceux-ci sont environ 600 dont un certain nombre venus des diocèses voisins : Luçon, Angers, Vannes. Les chants ont été très bien exécutés et la conférence a duré une

heure et demie. J'oubliais de vous dire qu'il y avait aussi des dames dans le bas-côté en face de la chaire. Plusieurs sont sorties quand est arrivée l'explication des tétracordes, etc. Mais l'orateur ne s'est pas offensé. » La bonne semence leva si bien que trois ans après, il dut revenir pour le Congrès diocésain, en attendant le grand Congrès catholique de 1890.

Mais nous voici à Lyon, où l'on se dispose à faire les choses en grand, grâce aux maîtres de chapelle Neyrat et Trillat et au chanoine Dom De la Roche, et avec les encouragements du Cardinal Caverot, ancien évêque de Saint-Dié, et de son secrétaire, le futur Mgr Déchelette. Je laisse encore courir devant vous la plume alerte de Dom Pothier, lequel avait d'ailleurs publié en 1881 une plaquette très appréciée sur *le Chant de l'Eglise de Lyon du VIII^e^ au XVIII^e^ siècle* :

« Lyon, ce 13 avril 1883. L'accueil a été excellent, les conférences suivies avec intérêt et sympathie. Depuis mon arrivée, j'en ai tous les jours et souvent plusieurs fois par jour, plus ou moins solennelles. A celle de mercredi, l'assistance était très nombreuse : tout ce qu'il y a à Lyon de chanoines, de curés, de vicaires, etc. Plusieurs étaient venus de loin, même des diocèses voisins. Dom Adrien Gréa était accouru et aurait voulu m'emmener à Saint-Claude. Lundi je serai à Grenoble. »

16 avril. — « Hier encore j'ai eu trois conférences, la troisième à l'archevêché pour les chantres et les amateurs. Beaucoup de prêtres sont venus; une bonne centaine de laïques.... »

Trois ans plus tard, en 1886, Dom Pothier était réclamé pour les fêtes du grand Jubilé — concurrence, très rare, de la Fête-Dieu et de la fête de saint Jean-Baptiste. Répétitions,

conférences, direction du chant à la messe pontificale. *Le Salut public* du 26 écrit : « L'effet produit par la messe de Palestrina, chantée hier, a été très grand ; mais la messe grégorienne a produit une impression plus considérable encore sur la foule énorme qui remplissait le vaste vaisseau de la cathédrale.... » Le mouvement est bien lancé.

Mais les centres de rayonnement se multiplient, d'année en année, à Luçon et aux Sables, à Grenoble, Bourges, Reims, Troyes, à Versailles et Rimont (petit Séminaire), à Beaune et Dijon, à Langres, à La Rochelle, à Arras, etc. Les nouveaux maîtres ès chant grégorien entrent en action de tous côtés. Sans parler des Bénédictins, les Pères Bourigaud, Delpech, Mocquereau, Mégret, citons, entre autres, le chanoine Poivet, de Versailles, M. Perriot, de Langres, l'un des vaillants adversaires de Haberl et de Lans au Congrès d'Arezzo, M. Moissenet, de Dijon, et, de bonne heure, l'excellent abbé Velluz..., d'un peu partout, devenu commis-voyageur infatigable et très apprécié de saint Grégoire, après avoir essayé, sans succès, de la stabilité bénédictine.

Toute cette activité verbale ne détournait pas Dom Pothier, pour autant, de ses devoirs paléographiques. En 1885, le voilà reparti en voyage d'exploration, non plus vers l'Allemagne, mais, cette fois, vers l'Espagne, en compagnie de Dom Férotin, dont les recherches historiques et liturgiques dans la péninsule aboutiront à de savantes publications. Le point de départ qui s'imposait était l'abbaye bénédictine Saint-Dominique de Silos, restaurée par Solesmes. Elle possédait, entre autres documents, le précieux *liber Ordinum* noté du XI^e^ siècle, dont le P. Férotin publiera le texte, et qui nous vaudra une copie intégrale, par Dom Pothier, de

cent cinquante-deux grandes pages. Je ne puis feuilleter avec vous le journal de cet *iter hispanicum* que constitue la correspondance de Dom Pothier, toujours vivante et pittoresque avec ses descriptions rapides : séjours à Madrid, à la Chartreuse de Miraflores, à l'Escurial, à Tolède; tournée par Burgos, Valladolid, Salamanque, Séville, Ségovie, où nos voyageurs découvrent deux caisses de documents provenant de Silos; autre tournée par Séville, Grenade, Cordoue, Tortose, Barcelone et enfin Montserrat.

Je détacherai seulement l'une des premières pages de ce journal, à la fois un peu dramatique et amusante. Arrivés à Burgos, les deux confrères se dirigent vers Silos, dans les montagnes de la Castille, à dos de mulet, *a macho*. Voici donc nos deux voyageurs à peu près à cheval sur la route escarpée. Mais chacun sait que l'âne et le mulet, avec leurs airs de n'y pas toucher, sont sujets à caution. Et je laisse la parole à Dom Pothier : « Arrivés à un dernier sommet d'où l'on aperçoit Silos, nous trouvons quelques pères et les jeunes *alumni* venus à notre rencontre. Ils nous chantent un beau répons à saint Dominique. C'était trop beau. Gare à la descente et à la pierraille! Tout d'un coup, sans que je sache trop pourquoi, je me sens rejeté par derrière, et me voilà par terre. La selle aurait-elle tourné? Ce que je sais, c'est que mon épaule est arrivée la première sur le sol, et que la clavicule droite, jalouse de la gauche autrefois rompue, a voulu avoir sa petite part de l'aventure. Sur ce, pluie et neige se mettent à tomber. A l'abbaye, le médecin m'a visité, bandé et consigné. Aux bandelettes a succédé un ingénieux bandage avec serviette selon la méthode de certain médecin de la Vosge : pour une telle faveur, c'eût été vraiment dommage de ne pas se casser un peu le cou. » Quelques

jours plus tard, départ pour Miraflores. « Mais cette fois, note Dom Pothier, j'étais à pied, n'ayant pas l'épaule assez garantie contre les secousses. Dom Férotin, lui, était avec les sacs de voyage sur le mulet » : édition réduite de Dom Quichotte et de Sancho Pança.

De retour à Solesmes, il reprend, avec l'aide de Dom Andoyer, les publications grégoriennes, mais cette fois franchement destinées au grand public et non aux seuls Bénédictins. Après le *Kyrie*, publié dès 1884, ce sera, en 1886, le Triduum de la Semaine Sainte, en 1887 l'Office des Défunts, en 1888 les Messes principales; en 1889 le début de la Paléographie musicale, entreprise sur l'initiative de Dom Mocquereau, mais dont s'occupera aussi Dom Pothier, qui conduira son confrère à Saint-Gall et Einsiedeln, où ils travailleront ensemble. Enfin, en 1891 paraît l'Antiphonaire, non seulement selon le rit monastique, mais selon le rit romain.

Mais que disait-on à Rome de tout cela? L'atmosphère, semble-t-il, y était devenue — sauf dans certain cercle — notablement plus respirable pour nos grégorianistes archéologues — comme les appelaient avec quelque dédain les défenseurs de la peu archéologique Edition de Ratisbonne. Cette année même 1891 se célébraient à Rome des fêtes, offices et séances en l'honneur de saint Grégoire. Dom Pothier s'y rendit, avec Dom Mocquereau, et ce fut pour lui un accueil de hautes sympathies assez inattendu. Je traduis un journal italien : « Le Cardinal-Vicaire donna alors la parole à Dom Pothier, qui, montant à la tribune, fut salué d'applaudissements très vifs et prolongés et improvisa un très beau discours, très applaudi, sur les récitatifs liturgiques.... » Plus loin : « Le jour suivant, Son Eminence ouvrit la séance

en donnant encore la parole à Dom Pothier, qui fit un magnifique discours sur la tradition, respectée à travers les siècles, et sur le caractère artistique admirable du vrai chant grégorien. »

L'année suivante, la *Voce della Verità* rendait compte d'une audience pontificale, où les élèves du Petit Séminaire romain lui-même avaient chanté à Léon XIII plusieurs mélodies extraites du *Graduel de Solesmes*, avec grandes félicitations du Pontife.

Disons tout de suite qu'un peu plus tard, en l'année 1900, où le privilège de Pustet devait expirer, ce privilège, malgré les efforts des intéressés, ne serait pas renouvelé par le Saint-Siège. Ce serait alors pour Dom Pothier la victoire définitive et la pleine liberté.

Mais auparavant le bon travail s'était poursuivi allègrement. Depuis 1892 jusqu'au Congrès romain de 1904 et à l'Edition vaticane, l'œuvre la plus importante de Dom Pothier sera sans contredit sa collaboration régulière à la *Revue du Chant grégorien*, lancée à Grenoble avec son concours, et dont il me permit de prendre la direction en 1908, à la mort du savant chanoine Grospellier. Presque jusqu'à la fin il y écrira des articles extrêmement variés, enrichis de pièces grégoriennes anciennes ou nouvelles, et dont la collection constitue le commentaire le plus riche et le plus exact de ses *Mélodies grégoriennes*.

Bien entendu, on réclamait la présence du maître dans les nombreuses Assemblées ou les Congrès de musique sacrée, mais aussi dans les Congrès Marials, les Congrès d'Archéologie et d'Histoire, les Congrès régionaux des Catholiques, à commencer par celui de Normandie de 1883.

Je dois aussi signaler, comme prolongement du mouvement

créé par Dom Pothier, la fondation, en 1892, des Chanteurs de Saint-Gervais par Charles Bordes, qui resta constamment en relations avec lui, ainsi qu'Alexandre Guilmant ; puis, en 1894, premier numéro de la *Tribune de Saint-Gervais*, dont le programme portait pour premier article la restauration pratique du vrai chant grégorien ; enfin, en 1896, la fondation de la *Schola Cantorum* avec Guilmant et Vincent d'Indy.

L'ABBÉ DE SAINT-WANDRILLE. L'ÉDITION VATICANE

A cette époque, Dom Pothier ne portait pas sur la poitrine la croix de la Légion d'honneur, qu'il aurait plus que méritée, mais la croix abbatiale, comme abbé de Saint-Wandrille. C'est que le nouveau saint Grégoire ne s'était pas seulement révélé un érudit et un artiste, mais un religieux modèle. Son bon sens robuste, la sûreté de son jugement sur les personnes et sur les choses, sa bonté étaient autant de qualités précieuses parmi celles que l'on peut désirer chez un supérieur. Depuis longtemps il s'était montré le conseiller très écouté de nombre de communautés. A Solesmes, à trente-cinq ans, en 1862, il était nommé Prieur par Dom Couturier. En 1893, l'abbaye de Ligugé avait besoin d'un Prieur. L'abbé et toute la communauté intervinrent auprès de Dom Delatte, à Solesmes, pour le supplier de leur accorder Dom Pothier, qui ne put que consentir, malgré son attache pour Solesmes et les souvenirs si chers de son « Abbé du ciel », Dom Guéranger.

Mais Ligugé ne put jouir longtemps de son nouveau Prieur. La nouvelle fondation ou plutôt la restauration de Saint-Wandrille avait besoin d'un supérieur définitif. Et le 23 décembre 1894, Dom Pothier était à Saint-Wandrille ; il y recevait quatre ans plus tard, le 29 septembre 1898, la

bénédiction abbatiale de Mgr Sourrieu, en présence des abbés de Solesmes et de Ligugé, et d'un nombreux clergé.

Je me souviens de cette belle fête. J'étais novice alors. Mais je me souviens aussi d'une autre petite fête plus intime, trois mois auparavant. M. le chanoine Bourdon, accompagné des prêtres de son cours, des professeurs et des élèves de la Maîtrise de la Cathédrale, avec l'abbé Collette, l'abbé Bourgeois, je crois, et M. Hælling, étaient venus passer à Saint-Wandrille toute une belle journée du mois de juillet. Et aux offices chantés les jolies voix des énfants alternaient avec celles des moines ou s'unissaient à elles. Et la fête du retour des reliques de Rouen à Saint-Wandrille, avec la procession solennelle de MM. les Chanoines et des moines, accompagnant les reliquaires au chant des antiennes!... Trois beaux souvenirs, entre autres, des si bonnes relations qui s'étaient tout de suite établies entre Saint-Wandrille, avec son abbé, et votre bonne ville de Rouen. Et la tradition continue, naturellement, avec le Révérendissime successeur de Dom Pothier.

Avec l'année 1900, je l'ai dit, arrivait à expiration le trop fameux privilège de l'Edition de Ratisbonne. Ce fut une expiration définitive; et cette même année, Léon XIII envoyait à l'abbé de Solesmes le bref libérateur qui félicitait les Bénédictins de leurs efforts passés dans le domaine de la restauration grégorienne et les encourageait à continuer, *sollerter et libere.*

Mais il y aurait bientôt mieux encore, pour la gloire de Dom Pothier. Le 8 décembre 1903 — toujours le 8 décembre, avec la Vierge Immaculée — Pie X consacrait le triomphe de son œuvre par l'immortel *Motu proprio* sur la

musique sacrée. Puis vinrent les grandes fêtes romaines pour le XIII[e] Centenaire de saint Grégoire, du 6 au 14 avril 1904. On y entendit parler Dom Pothier sur l'art grégorien dans la séance solennelle de clôture du Congrès, devant un auditoire immense, chamarré, dans les premiers rangs, de la pourpre des Cardinaux, du violet des prélats et des plus brillants atours des ambassadeurs. Et j'eus même le plaisir et l'honneur d'y raconter, brièvement, comment Dom Pothier nous avait rendu le chant du grand saint Grégoire. On sait qu'à Saint-Pierre, pour la messe papale, les mélodies grégoriennes selon le *Graduel* de Dom Pothier furent chantées par un millier de voix, et que le 25 avril, un second *Motu proprio* instituait, pour rédiger une Edition vaticane du chant romain d'après les mêmes principes, une Commission romaine spéciale, dont l'abbé de Saint-Wandrille était nommé président.

Je n'ai pas ici à faire l'histoire de l'Edition vaticane du Graduel et de l'Antiphonaire, qui demandèrent plusieurs années de travail, et dont les livres de Dom Pothier avaient fourni la base.

A propos de l'Edition vaticane, je veux seulement vous raconter une petite histoire inédite, qui met en scène bien gracieusement le bon pape Pie X dans ses rapports cordiaux et volontiers un peu familiers avec le bon Père Dom Pothier. Le *Graduel* venait d'être achevé. Il s'agissait de le présenter au Souverain Pontife. Le Révérendissime Président de la Commission était évidemment qualifié pour cela, et je l'accompagnais, comme intermédiaire habituel entre Dom Pothier, d'une part, et, d'autre part, le Pape ou le Cardinal Secrétaire d'Etat, les Consulteurs, la Congrégation des Rites et aussi l'Imprimerie vaticane. Le Directeur de l'Imprimerie, justement fier de son ouvrage, avait bien fait les choses : le *Graduel*

était relié *con amore*, de façon splendide. Pie X, après avoir admiré sous toutes ses faces le beau volume, avec ses émaux et ses dorures, l'ouvrit, et se mit à le feuilleter, en admirant, chemin faisant, les belles vignettes du frère Schmalz. Mais il paraissait chercher quelque chose. Enfin, il s'arrêta... à la messe de Notre-Dame de Lourdes. La Vierge Immaculée voulait encore être de la fête! Pie X savait fort bien que cette fête de Notre-Dame de Lourdes était française, comme l'étaient ses deux interlocuteurs, et il savait aussi que l'auteur des mélodies de sa messe était devant lui. Et tout simplement, il se mit à chanter, pour nous deux... l'Introït *Vidi civitatem*, d'un bout à l'autre, et sans la moindre défaillance. Après quoi, il sourit à Dom Pothier avec un petit mouvement de tête significatif : « Et voilà! » Puis, me regardant malicieusement par-dessus ses lunettes, il m'interrogea : « *E bene cosi?* » — Est-ce bien comme cela qu'il fallait chanter? Vous pouvez deviner quelle fut ma réponse, à la fois affirmative et très sincère.

Il me faut ajouter encore que le feu sacré allumé par Dom Pothier et Pie X, et si brillamment manifesté au Congrès de 1904 et par l'Edition vaticane, se répandit en belles étincelles dans toute une série de grands Congrès pendant vingt-cinq ans. Parmi les plus importants, je citerai, pour la France seulement, celui d'Arras en 1904, de Strasbourg (international) en 1905, des Sables-d'Olonne en 1909, de Paris en 1911, de Tourcoing en 1919, Journées grégoriennes de Lourdes en 1919 et 1920, Congrès de Strasbourg en 1921, de Metz en 1922; enfin, la Semaine de la Pensée catholique de 1925, à Strasbourg, et le Congrès du Rythme de Genève en 1926, où le chant grégorien eut sa part réservée.

Dom Pothier put assister, pendant une vingtaine d'années encore, à cette riche floraison de la bonne semence qu'il avait répandue patiemment à travers une soixantaine d'années : car il travailla jusqu'à la fin, soit à Rome, soit en Belgique, terre hospitalière, mais terre d'exil, où des lois persécutrices l'avaient obligé à s'expatrier. Quand nous étions partis de France, fin juillet 1901, nous n'avions pu trouver un refuge convenable qu'avec un bail de trois années. « Voyez! disait le bon Père abbé, volontiers optimiste, nous reviendrons dans trois ans à Saint-Wandrille! » Il ne devait jamais y revenir, non plus que son dernier Prieur, le cher Père Picard, que nous avaient donné la paroisse Saint-Vincent et *la Croix de Rouen.*

DOM POTHIER COMPOSITEUR

Il y aurait encore bien des choses à dire sur Dom Pothier, pour un biographe un peu respectueux de son sujet. Mais il est entendu, Messieurs, que je ne puis vous offrir ici qu'une esquisse. Un mot seulement, pour finir, sur Dom Pothier compositeur : un mot qui pourrait être un petit volume, et très richement illustré.

Il est dit de saint Grégoire : *Monumenta patrum renovavit et auxit.* Dom Pothier, lui aussi, restaura et enrichit, et non pas seulement le répertoire musical de l'Eglise universelle, mais celui des divers diocèses et Congrégations : ce qui représente d'ailleurs une besogne formidable. Et nombre de ses compositions, de bon style grégorien, sont de purs petits chefs-d'œuvre. Pour ne citer que deux pièces mariales, l'*Introït* de l'Immaculée Conception et le roucoulement de la colombe mystique dans l'*Alleluia*, *Vox turturis* de Notre-Dame de Lourdes.

Il enrichira aussi notablement ce que l'on peut appeler

l'extra-liturgie. Qui ne connaît son *Salve Mater* ou son *Tota pulchra es*, ses Douze *Tantum ergo*, et, plus récent, son délicieux recueil des *Cantus Mariales?*

Tout cela est du latin. Mais il composa aussi, sur des textes français, soit donnés, comme les chœurs d'*Antigone* ou d'*Œdipe-Roi* traduits par Leconte de Lisle pour le Chanoine Poivet et le petit Séminaire de Versailles, soit tout à fait inédits; ou encore en latin-français, selon l'exemple du moyen âge. J'ai retrouvé dans ses copies de manuscrits telle Epître farcie de Saint Etienne, farcie précisément de dialecte normand, et qui commence ainsi, presque comme un discours académique : « Seignors, oiez communement, Car entendre poez brefment La passion et le torment De saint Esteinne, apertement. — *Lectio actuum apostolorum.* Li apostre ceste leçon Firent par bone entention De saint Esteinne le baron. — *In diebus illis* », etc.

Voici maintenant du pur Dom Pothier. A Rome, au Collège Sant-Anselmo se trouvait parmi les professeurs un Normand bon teint, Dom Anselme Caplet, aimable poète à ses heures, et toujours aimable, d'ailleurs. Pour la fête de Dom Pothier, en séance *ad hoc*, il lui déclame un beau sonnet, construit selon toutes les règles. Mais Dom Pothier avait prévu une réponse. Il va la faire... en chantant, et en utilisant, un peu irrévérencieusement, la fameuse cantilène moyenâgeuse de l'Ane : *Orientis partibus — Adventavit asinus*, etc. Il se lève donc, fait une belle révérence à Dom Anselme, et entonne, faisant allusion à sa qualité de père spirituel très apprécié :

Normannorum partibus
Adventavit clericus
Cunctis spiritalibus
Sarcinis aptissimus.
Sire Anselme, hé!

A quoi le chœur des jeunes moines répondait, en refrain franco-italien, sur une variation mélodique... inédite : Plus douce est ta poésie, — *Anselmo mio caro* — Que charte de Normandie — Et que clameur de Haro.

Mais voici, pour terminer tout à fait, encore du Dom Pothier, mais en même temps du bon La Fontaine. Jadis, Dom Pothier, pour expliquer à sa façon le naturel du récitatif grégorien, avait mis en musique *la Cigale et la Fourmi*, et il me l'avait chantée avec un brio amusant. Une douzaine d'années après sa mort, lors des fêtes pour le centenaire de sa naissance organisées en 1935 dans les Vosges, je la fis interpréter, au cours d'une conférence illustrée, par trois petits garçons aux voix bien fraîches, — la cigale, la fourmi et le narrateur, — en ajoutant seulement un... *Amen* de fantaisie amené irrésistiblement par la cadence grégorienne du dernier vers : Eh bien, dansez, maintenant! Et La Fontaine fut bien applaudi. Dom Pothier aussi.

Je crois bien, Messieurs, que le bon Père Dom Pothier, qui était travailleur comme une fourmi, avait tout de même un faible pour la cigale — la chanteuse et même la danseuse. Il connaissait certainement ce tableau de fra Angelico, où sur l'une des prairies toutes fleuries du Paradis, des moines et des anges se donnent la main en une ronde joyeuse, en chantant, évidemment, du chant grégorien. Sûrement, le bon Père abbé de Saint-Wandrille, en entrant au Paradis, aura vu s'ouvrir aussitôt la chaîne, pour lui donner place.

Puissions-nous y trouver la nôtre, en suivant le chemin... enchanté qu'il nous a montré!

GUILLAUME DE VOLPIANO

Premier Abbé de Fécamp

et la Renaissance romane en Normandie au XI^e^ siècle

REPONSE

AU DISCOURS DE RECEPTION DU R. P. DOM L. DAVID

Par M. René HERVAL

Je regarde, mon Père, comme un honneur très grand et aussi comme un bien agréable devoir de vous accueillir aujourd'hui parmi les membres de notre Compagnie. Je crains cependant de n'avoir que des titres assez médiocres pour prendre à votre réception une part aussi importante. D'autres eussent été mieux désignés que moi, soit par leurs connaissances musicales, soit par leur vocation religieuse, pour saluer à son arrivée parmi nous un glorieux disciple de Dom Pothier. J'essaierai cependant de porter de mon mieux le faix inattendu dont mes épaules ont été chargées et, pour remplir ma tâche, j'irai chercher l'inspiration et la science au cœur même du riche verger spirituel de saint Benoît.

Mais avant d'évoquer devant cet auditoire une des gloires majeures de votre Ordre, c'est de vous-même, mon Père, que je dois parler. De vous et de la chère Abbaye de Saint-Wandrille, dont tous les Normands sont fiers.

Né à Paris, mais d'une famille où le sang normand a marqué son empreinte, — qui est ineffaçable, — vous êtes entré en 1898 à l'antique monastère de Fontenelle, que seules des lois iniques vous ont obligé de quitter en 1901 pour vous

réfugier à l'étranger. Puis Rome vous attira, Rome qui devait être pour vous une maîtresse de théologie et qui allait devenir, si j'ose dire, votre élève en matière musicale. Léon XIII et Pie X ont hautement apprécié vos travaux de restauration du plain-chant grégorien. Soldat de l'autre guerre, vous avez ensuite, quatre années durant, écouté chanter votre âme comme la plus ardente des voix. En 1931, vous avez pu enfin, avec vos confrères, rentrer à Saint-Wandrille et rendre à cette abbaye sa vie séculaire. Depuis lors, votre activité s'est encore multipliée par la musique, par les études historiques, par la parole, perpétuant ainsi la tradition bénédictine dont je voudrais évoquer ce soir la grandeur et la perpétuité en disant quelques mots d'un de vos grands prédécesseurs, Guillaume de Volpiano.

Certains historiens ont brossé un tableau exagérément pessimiste des terreurs auxquelles toute la Chrétienté aurait été en proie à la veille de l'an mille. Le souvenir de très anciennes traditions nées d'une interprétation trop littérale d'une Epître de saint Pierre, de l'*Apocalypse* et des œuvres de Papias d'Hiérapolis, ainsi que certains passages, mal compris, de l'historien Raoul Glaber, les ont sans doute induits en erreur. En réalité, si certains esprits superstitieux, fervents des doctrines millénaires, cédèrent au découragement ou même à l'épouvante durant les dernières années du X^e^ siècle, d'autres, mieux inspirés, gardèrent toute leur foi dans l'avenir. La preuve de cette confiance tenace nous est donnée par les très nombreuses fondations qui furent alors faites dans le dessein déclaré de les voir durer et se perpétuer. Elle est attestée aussi par les premières aubes d'un renouveau intellectuel qui devait aboutir, au cours des XI^e^ et XII^e^ siècles, à un splendide épanouissement des lettres et des arts.

Il n'est pas exagéré d'employer, pour caractériser cette époque d'universelle ferveur, le terme de Renaissance romane. Cette Renaissance, marquée par un retour à l'antiquité classique ou byzantine, n'est d'ailleurs pas si éloignée de l'autre, la grande Renaissance du XVI^e^ siècle, avec laquelle elle a tant d'affinités spirituelles et plastiques. La justice nous oblige à confesser que partout, et particulièrement en Normandie, elle s'élabora au fond des cloîtres et sous l'influence bénédictine. Ne venons-nous pas, d'ailleurs, de constater, à propos de Dom Pothier, que votre Ordre, mon Père, est essentiellement mainteneur et restaurateur de traditions?

Rollon le nordique avait pacifié le duché. Dès le règne de son fils Guillaume, les influences latines reprirent tout leur empire dans l'ancienne Neustrie. Guillaume lui-même fut profondément chrétien, presque un saint. De même qu'il avait renoncé au glaive court des Vikings, coureurs de mers, pour adopter la longue épée des cavaliers autochtones, il avait ressenti l'influence du passé de son duché. Désireux de ménager à celui-ci un avenir digne de lui, et sachant, ne fût-ce que par la tradition carolingienne, que les cloîtres seuls pouvaient alors fournir des maîtres à une jeunesse encore peu soucieuse des biens de l'esprit, le duc Guillaume donna le signal de la restauration monastique en relevant Jumièges de ses ruines. Si ses vœux avaient été exaucés, c'est à l'ombre de ce monastère et sous la bure bénédictine qu'il aurait vécu ses dernières années. Les soucis de l'Etat et le lâche attentat du comte de Flandre l'empêchèrent seuls de réaliser ce dessein.

Mais déjà la tradition intellectuelle de la Normandie était créée. Après Guillaume Longue-Epée, ses successeurs furent tous des princes avisés que les chroniqueurs nous montrent

désireux d'attirer à leur Cour les lettrés et les artistes. Les fondations religieuses furent à la base de cette politique de grande allure et qui voyait loin. Richard Ier, le légendaire Richard Sans Peur, rétablit à son tour les abbayes du Mont-Saint-Michel et de Saint-Ouen de Rouen. Il créa à Fécamp un monastère de chanoines qui, finalement confié par son fils Richard II à l'Ordre bénédictin, allait être, en Normandie, le plus ardent foyer de cette Renaissance dont nous avons parlé. Le même Richard II repeupla de religieux le vallon de Fontenelle, rendant tout son lustre et toute son efficacité spirituelle à l'antique fondation de saint Wandrille. Dans le même temps, de concert avec Judith de Bretagne, sa femme, il édifiait l'abbaye de Bernay. Après lui, Robert le Magnifique fondera le monastère de Cerisy-la-Forêt, au diocèse de Bayeux, Guillaume le Conquérant et Mathilde feront surgir les splendides abbayes caennaises, une foule de seigneurs normands, souvent élèves des écoles monastiques, les imiteront et pareront la Normandie de son blanc manteau d'églises. Dans les lettres, l'architecture, les arts mineurs même, la Normandie brillera à partir de 1050 d'un merveilleux éclat dont seront jalouses les autres provinces demeurées très sensiblement en arrière. Les maîtres d'Avranches et du Bec verront leur enseignement rejaillir en vagues lumineuses sur l'Angleterre et les Siciles. L'art normand fera sentir son influence non seulement sur les terres de conquête, de Palerme à Canterbury, mais encore en Ile-de-France, en Bretagne, en Flandre et jusque sur les bords du Rhin. Le plain-chant grégorien, restitué dans sa pureté par un homme de génie qui fut un saint, se modulera à la façon de Normandie à Glastonbury comme à Sant'Eufemia de Calabre. Notre province verra naître les premières œuvres de la litté-

rature française, encouragera les débuts de la littérature italienne, inspirera la littérature anglaise à sa naissance, sauvera les débris de l'antique littérature gaélique et produira une abondante littérature latine, historique, théâtrale et dogmatique, dans laquelle les érudits ne cesseront jamais de puiser avec profit.

Quel rayonnement, mon Père! Mais pour en faire mieux saisir l'importance et la puissance d'expansion peut-être ne sera-t-il pas inopportun de faire revivre ici un instant un de ses artisans les plus marquants. Nous aurions pu choisir dans ce but Lanfranc ou saint Anselme, mais ce sont là des personnages familiers aux historiens, souvent étudiés par eux et sur lesquels il ne reste pour ainsi dire rien à révéler d'original. Aussi avons-nous préféré évoquer aujourd'hui leur plus lointain précurseur en Normandie, celui qui fut vraiment l'initiateur de la Renaissance du XI^e^ siècle, Guillaume de Volpiano.

C'est à tort, selon nous, que ce grand bénédictin a été désigné tantôt sous le nom de Guillaume de Dijon, tantôt sous celui de Guillaume de Fécamp. Ces appellations maladroites ont eu pour résultat d'engendrer des confusions et de provoquer des erreurs historiques. N'a-t-on pas cru, parfois, qu'il s'agissait de deux personnages différents?

En réalité, Guillaume était né en 961 de l'union de Robert, comte de Volpiano en Piémont, et de Périnza d'Ivrée. Sa famille paternelle était d'origine souabe, sa famille maternelle lombarde. La maison de Volpiano était d'assez bonne noblesse pour que l'Empereur Othon le Grand et l'Impératrice Sainte Adélaïde acceptassent de tenir le nouveau-né sur les fonts du baptême. Parmi ses alliés elle

comptait d'autre part Othon Guillaume, qu'avait adopté pour fils le duc de Bourgogne, Henri, frère de Hugues Capet.

D'aussi brillants liens de parenté semblaient présager au jeune Guillaume une facile carrière aristocratique. La piété de sa mère et sa propre vocation en décidèrent autrement. Dès l'âge de sept ans l'enfant était confié comme oblat à l'abbaye de Lucedia, au diocèse de Verceil. Il y fit de bonnes études, qu'il poursuivit ensuite à Verceil même et à Pavie. Revenu à Lucedia, il y prononça ses vœux, puis, à mesure que l'âge vint, se vit charger successivement du chant, des cérémonies, des écoles et de la bibliothèque. Son savoir comme la régularité de sa vie semblaient le destiner aux plus hautes dignités de l'Ordre. Mais sa ferveur ne pouvait s'accommoder du relâchement qui s'était introduit dans l'abbaye. L'animosité de ses confrères et le mécontentement de l'évêque de Verceil auquel il avait cru devoir refuser un serment qu'il estimait entaché de simonie, l'incitèrent à choisir une autre retraite. Quittant Lucedia, il alla vivre dans un petit ermitage situé sur le Mont Picheriano et qui dépendait de l'abbaye.

Tout l'Occident était alors émerveillé de la Réforme qui avait fait de l'abbaye de Cluny le modèle même de l'institution monastique. On peut croire que Guillaume de Volpiano souhaitait ardemment de voir les autres abbayes s'inspirer d'un pareil exemple. Ne pouvant songer à réformer celle de Lucedia, où trop d'esprits avaient gardé l'empreinte du siècle, il formait pour lui-même le vœu de pouvoir vivre dans une maison où la Règle fût acceptée dans toute son austérité.

La Providence réservait au jeune religieux l'occasion la plus favorable pour réaliser son dessein. Vers 985, saint Mayeul, abbé de Cluny, se rendant à Rome, passa par

Lucedia et y reçut l'hospitalité. Animé d'un joyeux pressentiment, Guillaume accourut au monastère, sollicita une entrevue du vénérable voyageur et s'ouvrit à lui de ses aspirations. Saint Mayeul, avec sa grande expérience des âmes, reconnut aussitôt en ce jeune religieux un sujet capable de soutenir et de diffuser la réforme. Il l'emmena avec lui à son retour de Rome. Sous sa direction, Guillaume acheva à Cluny sa formation intellectuelle et monastique. Cette formation fut, au bout de quelques années, assez complète pour que saint Mayeul chargeât son disciple de rétablir la régularité dans le prieuré de Saint-Saturnin, sur le Rhône. Le séjour du religieux piémontais à Saint-Saturnin dura dix-huit mois et fut accompagné d'un plein succès. Il démontra que non seulement la piété mais aussi l'intelligence et le tact de Guillaume de Volpiano le rendaient capable des tâches les plus délicates et les plus ardues. Aussi saint Mayeul ne tarda-t-il pas à lui confier une mission de plus grande importance, celle de réformer l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon.

Là encore, ce fut une réussite éclatante qui répondit aux efforts du réformateur. Aussi l'évêque de Langres, Brunon, lui donna-t-il bientôt la direction des abbayes de Moutier-Saint-Jean, Bèze, Tonnerre et Molesme.

Nous avons l'impression qu'à ce moment l'ampleur même de sa tâche incita l'abbé de Saint-Bénigne à élargir son plan de réforme et à le rendre plus complet qu'il ne l'était dans l'esprit des grands réformateurs clunisiens. En cette fin du X^e^ siècle, nous l'avons dit, le monde occidental commençait à donner, dans l'ordre intellectuel, quelques signes de ce réveil qui allait bientôt se manifester avec éclat. Guillaume de Volpiano, en homme de génie qu'il était, fut des premiers à s'en rendre compte. Aussi se décida-t-il à faire un voyage

en Italie, afin d'étudier sur place non seulement l'organisation religieuse des principaux monastères, mais encore leurs méthodes intellectuelles. Il visita ainsi les grandes abbayes romaines, Farfa, le Monte Gargano et peut-être le Mont Cassin.

Les résultats de ce voyage furent, à tous égards, excellents. Plus que jamais, les monastères ouvrirent leurs portes aux oblats et aussi aux enfants, libres ou serfs, qui désiraient fréquenter les écoles intérieures ou extérieures. On peut croire que la science qu'ils diffusèrent ainsi était remarquable pour le temps, d'autant que nombre de savants étaient accourus à l'appel de l'abbé de Saint-Bénigne. Nous lisons, mon Père, dans votre magnifique ouvrage sur *les Grandes Abbayes d'Occident*, ces lignes caractéristiques : « D'Italie même accoururent d'illustres personnages.... On vit parmi eux Jean, abbé de Capoue, Benoît et Jean, abbés dans la ville de Ravenne, Anastase, Marc et beaucoup d'autres supérieurs de communautés. Un évêque d'Albenga, un prélat romain nommé Bénigne prirent des mains de Guillaume l'habit religieux. Des évêques de Grèce vinrent séjourner des mois près de lui pour s'instruire en sa compagnie.... Le Patriarche de Venise forma le projet d'abandonner le gouvernement de son diocèse pour venir trouver Guillaume, et celui-ci dut user de toute son éloquence pour dissuader le pieux pontife de quitter ses ouailles.... »

Saint-Bénigne de Dijon devint donc, grâce à ces glorieuses recrues, un foyer international de culture. Les autres abbayes réformées par Guillaume bénéficièrent, elles aussi, de l'institution des écoles intérieures et extérieures. De toutes parts affluèrent les élèves, clercs ou laïques, empressés à écouter les leçons des maîtres les plus célèbres. La Normandie elle-

même envoya à Dijon un certain nombre de ses fils qui furent ensuite les auxiliaires les plus dévoués de Guillaume de Volpiano lorsque celui-ci vint réformer les abbayes de leur province natale. Parmi eux citons un futur abbé de Jumièges, Thierry, qui appartenait à la famille de Montgomery.

Tandis que le génie de l'abbé de Saint-Bénigne transformait ainsi les monastères bourguignons, le duc de Normandie, Richard II, souhaitait que son duché ne demeurât pas en arrière dans le grand mouvement de renaissance qui s'annonçait. Ses prédécesseurs et lui-même, sachant que rien d'efficace ne pouvait être fait en matière d'enseignement sans le concours des abbayes, avaient relevé, nous l'avons dit, plusieurs monastères anéantis lors des invasions scandinaves. Mais ces monastères n'avaient pas entièrement répondu à l'attente de leurs fondateurs. L'un d'eux en particulier, celui de Fécamp, confié à des chanoines réguliers, étalait ses désordres au voisinage même du palais que Richard II habitait dans cette ville. Le duc comprit qu'une réforme générale était nécessaire. Pour réaliser celle-ci il s'adressa à Guillaume de Volpiano, dont la réputation était désormais immense dans tout l'Occident.

On conte qu'aux premières ouvertures faites par les messagers ducaux, l'abbé de Saint-Bénigne aurait opposé une fin de non-recevoir catégorique, sous prétexte que les Normands étaient des barbares qui faisaient l'effroi de toute la Chrétienté. Nous croyons plus raisonnable de supposer que le réformateur, déjà accablé de besogne en Bourgogne et dans les pays d'alentour, hésita devant la tâche nouvelle qui s'offrait à lui. Il continuait d'ailleurs à porter ses regards vers l'Italie, où il allait créer, en 1003, sur le territoire même

de Volpiano, une abbaye nouvelle, celle de Fruttuaria. Richard II, quoi qu'il en fût, n'était pas homme à se laisser abuser par des raisons dilatoires. Il insista et l'abbé Guillaume finit par se rendre à ses désirs. Une colonie monastique fut dirigée sur la Normandie : elle allait lui fournir des cadres excellents pour assurer non seulement la réforme du monachisme dans notre Province, mais encore pour initier celle-ci à une nouvelle vie intellectuelle.

En 1001, les religieux de Saint-Bénigne arrivaient à Fécamp et Guillaume de Volpiano prenait la direction de l'abbaye rénovée. Mil un, souvenons-nous de cette date : c'est celle où commence la Renaissance romane en Normandie; Fécamp, retenons ce nom : c'est de là que va rayonner, pour s'étendre à toute la Province, une lumière nouvelle.

En venant remplacer les chanoines qui s'étaient montrés inférieurs à leur tâche, les Bénédictins dijonnais et leur chef nous apportaient, en effet, tous les éléments d'un relèvement à la fois religieux et culturel. Une règle plus stricte allait peu à peu s'imposer, grâce à eux, aux autres abbayes et, faisant tache d'huile parmi le haut clergé séculier, corriger les mœurs souvent peu exemplaires de prélats recrutés au hasard et suivant des convenances purement temporelles. Le foyer intellectuel fécampois, reflétant bientôt ses flammes dans toutes les parties du Monde normand, — car aux XI^e^ et XII^e^ siècles, la Normandie, ne l'oublions jamais, fut un monde, — allait assurer à notre Province un rayonnement merveilleux dans tout l'Occident. Si les Normands apparurent bientôt comme des maîtres en poésie, en histoire, en philosophie, en médecine, en sciences sacrées, en architecture, c'est à Fécamp, c'est à Guillaume de Volpiano, c'est à

l'Ordre bénédictin qu'ils le durent. Il faut, pour être juste, ajouter que ce brillant essor fut la récompense de la politique fort intelligente des ducs qui, non contents d'avoir amorcé de grandes réformes, surent, de règne en règne, poursuivre celles-ci avec ténacité et seconder de toute leur puissance ceux qui s'en étaient faits les bons artisans.

Une belle et significative légende affirmait jadis que, dans la nuit qui avait précédé l'arrivée de Guillaume de Volpiano et de ses disciples, une harde d'aigles s'était posée sur le toit de l'église abbatiale de Fécamp. Si nous ne pouvons considérer ce fait comme une vérité historique, il nous est cependant permis de le regarder comme un symbole. Le peuple qui, surtout aux siècles de ses enfances, est un merveilleux poète, excelle à enrober ainsi d'un voile doucement lumineux les événements qu'il a vécus et les hommes qu'il a jugés d'exceptionnelle valeur.

Un des premiers soins de Guillaume de Volpiano fut d'implanter à Fécamp des écoles intérieures et extérieures semblables à celles qui faisaient la gloire de Saint-Bénigne de Dijon. Par ces écoles, il assurait la continuité de son œuvre en formant des disciples et il s'efforçait d'adoucir les mœurs rudes encore de ceux qui étaient destinés à demeurer dans le siècle. Lui devons-nous, comme on le croit généralement, la première institution de cette confrérie de Jongleurs qui devait exercer une influence si puissante sur nos chansons de geste? La chose est possible et témoignerait en faveur de la Normandie d'une précoce primauté littéraire. Il est, en tout cas, certain que de Fécamp devaient sortir un peu plus tard les traditions légendaires relatives à Richard Sans Peur ou le Vieil, promu au rang de l'un des Douze Pairs, et auquel les aventures les plus étranges seront libé-

ralement prêtées. Au XII^e^ siècle, un abbé de Fécamp, Henri de Sully, tempérament curieusement romantique, maintiendra ces traditions littéraires et son ardente imagination, toute remplie des aventures de la Table Ronde, greffera curieusement la Légende du Précieux-Sang sur le tronc vigoureux de l'Epopée du Saint-Graal.

Qu'enseignait-on, en sus de la poésie, dans les écoles de Fécamp? Aux plus humbles esprits, on se contentait sans doute d'inculquer quelques notions de lecture, d'écriture, d'instruction religieuse et de chant. Raoul Glaber, qui a écrit la vie de Guillaume de Volpiano, nous fait toucher du doigt la simplicité des moyens qu'il préconisait pour leur apprendre quelque chose : « Comme l'homme, dit-il, offense Dieu par les cinq sens, il leur faisait répéter sur cinq tons différents et en comptant sur les doigts les invocations *Domine Jesu*, *Rex pie*, *Rex clemens* et *Pie Deus*, auxquelles on ajoutait, pour finir, *Miserere.* »

Pour les plus intelligents et surtout pour ceux que leur naissance ou leur vocation appelaient à de grands emplois religieux et laïques, le cycle des études était plus étendu. Les élèves apprenaient le latin, quelques rudiments d'histoire et de mathématiques, la philosophie et, parfois aussi, la médecine. Un religieux originaire de Ravenne, Jean d'Allie, qui, succédant à Guillaume de Volpiano, devait être le second abbé de Fécamp, était fort versé dans cette dernière science. Il est plus que vraisemblable qu'il l'enseigna dans les écoles de l'abbaye.

Si les lettres et les sciences étaient en honneur dans le grand monastère normand, les arts n'y étaient pas non plus délaissés. Une Renaissance ne saurait exister, en effet, que si, universelle dans ses buts, elle s'étend à toutes les branches

du savoir. On a peu de détails sur la diffusion de la peinture à Fécamp, bien que la présence de religieux miniaturistes y soit certaine. Par contre, son école de chant fut une de ses gloires les plus sûres et son influence s'étendit non seulement sur toute la Normandie, mais encore en Angleterre et en Italie.

C'est un des points les plus curieux de l'existence si remplie de Guillaume de Volpiano. Voici ce qu'en dit un historien de la musique, De Laborde, dans son *Essai sur la Musique ancienne et moderne :*

« Saint Guillaume, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, possédait si parfaitement la Musique qu'il avait la réputation de surpasser tous les maîtres de l'Art. Il corrigeait les antiennes, les répons, les hymnes et les autres parties de l'office divin. Il introduisit ainsi une nouvelle méthode, différente du chant grégorien, que Turstin, moine de Saint-Etienne de Caen, ayant voulu établir à Glastonbury en Angleterre, dont Guillaume le Conquérant l'avait fait abbé, il s'y éleva à cette occasion une sédition factieuse.... »

Cette sédition fut sanglante, et plusieurs moines de Glastonbury furent tués au pied de l'autel de leur monastère. Ils s'opposaient, en effet, à ce que leur liturgie traditionnelle fût modifiée en quoi que ce soit et avaient opposé une sorte de patriotisme musical à l'introduction des méthodes dites, dès lors, de Guillaume de Fécamp. Mais il semble que ces religieux aient été, en la circonstance, assez mal inspirés. Guillaume de Volpiano qui avait sans doute été à bonne école lorsqu'il avait appris le plain-chant au monastère de Lucedia, paraît avoir voulu rétablir dans sa pureté originaire la tradition grégorienne. Les Anglo-Saxons qui, par dévotion envers saint Grégoire, considéré par eux comme l'apôtre de

leur nation, se montraient réfractaires à toute réforme musicale, étaient sans doute beaucoup plus éloignés du véritable chant grégorien que le réformateur dont ils rejetaient les soi-disant nouveautés.

De Fécamp, la tradition musicale fécampoise s'étendit aux autres monastères normands et en particulier à l'abbaye de Saint-Evroult. C'est de là que l'abbé Robert de Grentemesnil la transporta dans l'Italie du Sud où l'un des religieux qui l'avaient suivi, Robert Gamaliel, excellent chanteur, si l'on en croit Orderic Vital, contribua à son expansion. On psalmodia le *chant d'Ouche*, c'est-à-dire le plain-chant réformé par Guillaume de Volpiano, dans les grandes abbayes normandes de la Cava, de Venosa, de Sant' Eufemia. Vous-même, mon Père, avez consacré à ce point curieux de l'Histoire musicale, en collaboration avec M. Jacques Handschin, une étude fort documentée qui fut publiée dans la *Revue du Chant grégorien*. Tant il apparaît que, de Guillaume de Volpiano à Dom Pothier et à vous-même, les mêmes soucis d'art chrétien s'imposent, à travers les siècles, à l'Ordre glorieux de saint Benoît.

Les mêmes méthodes aussi, peut-être.... Voici, en effet, comment M. Jules Carlez, dans une étude publiée par l'Académie de Caen, cette sœur pleine de mérites de la nôtre, appréciait la réforme musicale entreprise par Guillaume de Volpiano :

« D'une part, dit-il, il contrôle soigneusement les livres de chant en usage dans l'abbaye.... Il les confronte avec les textes dont il connaît l'authenticité et il rétablit les passages fautifs selon la donnée primitive; d'autre part, il remplace par des chants de sa composition ceux qui, étant d'une époque postérieure à saint Grégoire, lui ont paru s'éloigner trop

sensiblement des formes traditionnelles ou bien il en compose tout spécialement pour quelque office nouvellement introduit dans la liturgie bénédictine, et cela en réglant autant que possible ses inspirations suivant le goût grégorien. Il crée ainsi un recueil complet où les mélodies originales côtoient les pièces consacrées par la liturgie.... »

Je n'ai certes nulle compétence en matière musicale, mais il me semble, à première vue, que la vocation de Dom Pothier semble avoir été, à sept siècles de distance, une sorte d'écho de celle de Guillaume de Volpiano. Tous deux n'ont-ils pas aimé la beauté de la Maison de Dieu et n'ont-ils pas voulu l'exalter par des chants d'une merveilleuse pureté?

L'abbé de Fécamp, doué d'une génie vraiment universel, ne se contenta d'ailleurs pas de restaurer le plain-chant. Il marqua l'architecture de sa forte empreinte. Déjà, à Saint-Bénigne de Dijon, il avait procédé à la reconstruction de l'église abbatiale, ou plutôt de deux églises abbatiales superposées. Dans la crypte reposait le corps de saint Bénigne, disciple de saint Polycarpe, martyrisé vers l'an 170. La basilique supérieure, flanquée de huit tours qui auraient permis de la défendre éventuellement comme une forteresse, était prolongée, à son extrémité orientale, par un autre sanctuaire, édifié sur plan circulaire, et soutenu par trois rangées de colonnes concentriques. L'influence de l'Orient, que nous verrons se répandre peu après chez nous, était donc puissante déjà en pays bourguignon. En Normandie, son activité se montra tout aussi constructrice. S'il ne semble pas avoir entrepris de grands travaux à Fécamp, dont les bâtiments avaient été l'objet, avant son arrivée, de toute la sollicitude ducale, ce fut lui, par contre, qui édifia, à la requête de Richard II, l'abbaye de Bernay, dont l'église, en dépit des

transformations malencontreuses que lui a infligées le mauvais goût du XVII^e^ siècle et les mutilations souffertes au cours du XIX^e^, demeure un des spécimens les plus intéressants de notre plus ancienne architecture provinciale. Directement ou par l'intermédiaire de ses disciples, il exerça son influence à Jumièges, à Saint-Wandrille, à Saint-Taurin d'Evreux, au Mont-Saint-Michel, ailleurs encore....

La renommée de Guillaume de Volpiano fut, en effet, immense dans toute notre province. Grâce à lui, un vaste mouvement de réforme religieuse, dont Fécamp fut le centre, se fit sentir de Saint-Michel du Tréport à Saint-Michel-du-Péril. La hiérarchie séculière en bénéficia tout autant que les maisons régulières. Il suffit de feuilleter la *Gallia Christiana* pour s'en convaincre. Combien d'évêques, combien d'abbés sortirent du grand monastère cauchois! « *Ex-monachus Fiscanensis* », disent simplement les historiens de notre passé normand et chrétien. Cela suffit. Nous savons que cette seule mention est, pour ceux auxquels elle s'applique, un véritable titre de gloire. Elle implique à la fois, en effet, la pureté de la vie et les hautes aspirations de l'intelligence. A Jumièges, l'esprit de Guillaume de Volpiano s'incarne en Thierry de Montgomery; à Saint-Ouen de Rouen, en Hildebert; au Mont-Saint-Michel, en Suppon, neveu de Guillaume et romain, qui fit don à son monastère de nombreux ouvrages, de vases précieux et de reliques insignes apportées d'Italie; à Saint-Evroult, en Thierry de Mathonville et en Raoul Malcouronne, ce dernier réputé si bon médecin, qu'à Salerne, une femme seule — le féminisme ne date pas d'hier! — lui était préférée en cette science; sur le siège archiépiscopal de Rouen, en ce saint prélat Maurille, qui avait été ermite en Toscane, abbé à Florence et allait construire notre Cathédrale

romane; sur le siège épiscopal d'Avranches, en la personne de Hugues, qui consacrera Jean d'Allie, second abbé de Fécamp, et créera les écoles qui attireront successivement Lanfranc et saint Anselme.... Lorsqu'en 1017, Guillaume de Volpiano souscrira une charte en faveur de son abbaye de Fruttuaria, tous les évêques de Normandie figureront parmi les témoins de ses libéralités : geste affectueux et symbolique à la fois et qui attestera le rayonnement d'une réforme immense et unanimement appréciée.

Je viens de citer les noms de Lanfranc et de saint Anselme.... Il est donc temps pour moi de limiter ma course et de conclure. Lorsque les écoles du Bec, en effet, commencent à exercer leur splendide apostolat intellectuel, en 1045, Guillaume de Volpiano est mort depuis une quinzaine d'années, si tant est qu'un homme de cette valeur et qui a remué tant d'âmes puisse mourir.

Toute la puissante Normandie du XI^e^ siècle, avec sa fécondité, sa puissance d'expansion, son avance marquée dans tous les domaines, proteste, en effet, contre cette mort illusoire et s'acharne à renverser un vain tombeau. Guillaume de Volpiano, aux yeux de nos pères, vit toujours. Ils savent que les règles de vie morale, que les principes de développement intellectuel dont il a si profondément marqué la Normandie ne sauraient périr. D'autres continuent son œuvre, et celle-ci demeure immuable et intangible. Lanfranc, saint Anselme, d'autres encore, tiennent haut dans le ciel la flamme qu'avait brandie sa main prédestinée.

Cette flamme est d'ailleurs la même qui, depuis bien des siècles, a répandu sur tout l'Occident sa lumière souveraine. Elle a jailli du cœur de saint Benoît, au VI^e^ siècle, a éclairé l'un après l'autre tous les pays de l'Europe et, malgré tous

les écroulements des temps passés et de l'époque présente, demeure immuable. Ce que fut Guillaume de Volpiano au XI^e^ siècle, lorsqu'il restaura la musique grégorienne, Dom Pothier le fut au XIX^e^ et vous l'êtes, mon Père, au XX^e^. Comment n'aurions-nous pas accueilli parmi nous, avec une dilection toute particulière, le savant musicien et musicographe que vous êtes et qui fait tant d'honneur à son Ordre ainsi qu'à l'Eglise de France?

J'ouvre ici une parenthèse. Ce que je vais dire pourrait, en effet, mon Père, inquiéter votre modestie. Je dois cependant au public de ne rien lui laisser ignorer des motifs de notre choix. Nous avons tenu à vous compter parmi nous non seulement parce que vous avez fait, au cours de votre vie, une œuvre grande et belle et parce que vous avez des attaches familiales qui font de vous un demi-Normand, mais aussi parce que nous pouvons saluer en vous un vaillant combattant de l'autre guerre. Des galons de lieutenant, trois citations et la Légion d'honneur ont sanctionné les exploits que vous avez accomplis devant les Hauts-de-Meuse et dans cette plaine de la Woëvre, dont je me souviens bien pour y avoir, toute une année, élu de provisoires et peu sûrs domiciles. Les exemples que vous avez alors donnés ne seront pas perdus. N'ont-ils pas été, comme l'enseignement répandu par vous dans d'autres domaines, ceux d'un maître?

Prenez donc place parmi nous, mon Père. Sanctionnez désormais par votre présence l'affectueuse alliance que notre Académie a conclue depuis si longtemps avec une famille religieuse dont le nom même est devenu synonyme d'opiniâtre labeur. Nous sommes à la fois heureux et fiers de vous admettre aujourd'hui dans notre Compagnie.

Nicole ORESME

DISCOURS DE RECEPTION DE M. ROBERT TROUDE

Professeur agrégé de Philosophie au Lycée Corneille

(28 novembre 1942)

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESSIEURS,

MA première réaction, quand j'appris le résultat du vote dont vous m'avez honoré, aurait pu être celle du passant qui s'entend interpeller dans la rue et qui se demande si c'est bien à lui que s'adressent les appels. Car, enfin, la philosophie ne figure pas dans l'intitulé de votre Académie, et je ne saurais prétendre au titre d'artiste ni à celui d'écrivain ou de savant, pas même à celui de Rouennais de vieille souche.... Sans doute pouvais-je me dire que votre hommage allait à l'Université, dans les rangs de laquelle je sers modestement depuis de longues années; mais elle était déjà si brillamment représentée parmi vous qu'il m'était difficile de croire que vous ayez voulu ajouter à cette délégation, au risque de la déparer. Et peut-être ma méditation eût-elle abouti à un aveu d'agnosticisme, peut-être eussé-je dû conclure, comme faisait le grand Descartes de la Providence, au caractère insondable de vos intentions secrètes, si une psychologie assez élémentaire ne m'avait amené à supposer que l'amitié qui me lie avec plusieurs d'entre vous m'avait valu un trop indulgent patronage, auquel les autres n'avaient pu que faire confiance.

Plaise aux dieux que cette confiance ne soit pas démentie par un trop proche avenir! En tout cas, je manquerais à mon devoir si je ne vous en exprimais ma très vive reconnaissance. En retour, régionaliste convaincu et partisan depuis toujours d'une nécessaire décentralisation de notre vie intellectuelle française si dangereusement congestionnée, je fais volontiers devant vous le serment de consacrer tout le temps que je pourrai détourner d'un métier très absorbant à votre vénérable et glorieuse Compagnie.

Une de vos traditions, assez constante et fort louable, veut que le récipiendaire consacre son premier travail à l'éloge de quelque prédécesseur ayant illustré votre Société, ou du moins sa cité ou sa province. Par métier, et pour ne pas sortir des limites de ma compétence, je devais songer d'abord aux philosophes. Et ici, je dois confesser mon embarras. Les philosophes n'abondent pas dans les annales de Rouen, ni même dans celles de la Normandie; à côté des grands savants, écrivains et artistes, ils font assez piètre figure. Dans sa charmante *Petite Histoire de Normandie*, notre président et ami Georges Laisney ne trouve guère à citer que le Coutançais Pierre Dubois, le Caennais Daniel Huet et notre Rouennais Fontenelle (il aurait pu y ajouter Guillaume Postel, de Barenton, celui qu'on a appelé « le fou de génie ») : ce sont là des penseurs de mérite, et qui se distinguent assez bien par leur insatiable curiosité et l'audace de leurs conceptions, qui frisent l'utopie. Mais il mentionne aussi, à propos du règne de Charles V, dit le Sage, le rôle joué auprès de lui par son conseiller Nicole Oresme. Ce qu'il ne dit pas, — sans doute parce que, dans un tel ouvrage il ne pouvait tout dire, ou peut-être parce qu'il voulait me réserver le plaisir de vous le dire — c'est la place importante que tient ce per-

sonnage dans l'histoire de l'Eglise, dans celle de Rouen, et surtout dans celle des sciences : chose assez peu connue, même des Normands et des Rouennais.

Ses premières années sont des plus incertaines. Etait-il Caennais, comme l'écrit Georges Laisney après beaucoup d'autres? Ce n'est pas très sûr. De bonnes autorités, comme la *Gallia christiana*, le font naître à Bayeux, d'autres au village d'Allemagne, près de Caen. En quelle année? On l'ignore; admettons avec la tradition que ce fut vers 1320. Où fit-il ses premières études? On ne le sait pas davantage. Le seul fait bien établi est qu'en 1348 on le trouve étudiant la théologie à Paris, au Collège de Navarre. Ce Collège, fondé en 1304 par Jeanne de Champagne, reine de Navarre, sur la Montagne Sainte-Geneviève, à l'emplacement de notre actuelle Ecole polytechnique, était devenu le premier établissement de l'Université parisienne, dont l'éclat rayonnait alors sur l'Europe entière. Il comptait soixante-dix boursiers. Notre *Nicolaus Oresmius* (comme il signait lui-même) y reste huit ans, d'abord comme étudiant boursier, puis comme maître de théologie. Le 4 octobre 1356, il en est nommé grand maître ou supérieur général. Il y composa ses premiers écrits. Il y forma de nombreux élèves. Il dut prendre sa part de la querelle étonnante qui opposa alors, pendant plus de vingt ans, la Faculté de Théologie à celle des Arts. Affaire digne du *Lutrin*!... Il s'agissait de savoir si le doyen de la deuxième devait avoir la préséance sur le recteur de la première. Cela durait depuis 1339. On échangea force discours et quolibets, puis on en vint aux menaces de grève : en 1353, les maîtres en théologie font serment solennel de s'abstenir aux messes et cérémonies de l'Université; en 1358, ils décident de ne plus assister aux obsèques et enterrements de leurs confrères, les

maîtres ès arts. Les Facultés en arrivèrent à s'excommunier mutuellement! On fit appel au Pape. La procédure se prolongea pendant quatre ans. Finalement, le 13 avril 1362, l'évêque de Paris relevait les théologiens de leur serment.

Oresme n'était plus à la tête du Collège parisien. Au début de 1361, à la prière du jeune roi Charles V, il avait été élu doyen du Chapitre de l'Eglise de Rouen. Il devait le rester plus de seize ans.

Dans quelle mesure exerça-t-il ses fonctions? Résida-t-il régulièrement à Rouen? Probablement pas pendant les premières années, car il cherche d'abord à conserver sa fonction de grand-maître du Collège de Navarre, malgré les règlements; en bon Normand, il plaide en ce sens contre son successeur désigné, Simon Fréron : celui-ci, d'abord condamné par le Parlement, a finalement gain de cause, le 4 décembre 1361, et maître Nicole doit renoncer à son projet de cumul. D'autre part, le 24 décembre 1363, il est à Avignon, où il prêche devant le Pape un sermon fameux dont nous reparlerons tout à l'heure. Enfin, à la date du 4 mars 1369, le Registre capitulaire de Rouen porte que, à la demande expresse du Roi, le Doyen élu est dispensé de paraître au chœur et au Chapitre jusqu'à l'achèvement de sa traduction des *Politiques* d'Aristote (1).

Cependant, certains événements locaux obligèrent notre savant traducteur à sortir de sa tour d'ivoire et à venir ici montrer ses talents d'administrateur. Ils sont racontés tout au long par notre ancien collègue, l'excellent historien Chéruel,

(1) D'après l'abbé Langlois, « Mémoire sur la Bibliothèque des Archevêques de Rouen et du Chapitre », dans *Précis des Travaux de l'Académie de Rouen*, vol. 54, années 1851-1852, p. 491.

dans son *Histoire de Rouen pendant l'époque communale* (2).

L'archevêque de Rouen était alors Philippe d'Alençon. A la suite d'une querelle de juridiction comme il y en avait tant à l'époque, — il s'agissait d'un clerc qui avait été irrégulièrement pendu par le bailli — l'Archevêque avait excommunié le bailli. « Le roi, écrit Chéruel, prit ce magistrat sous sa protection et un arrêt du Parlement de Paris, le 14 mai 1370, enjoignit au prélat de lever sa sentence, sous peine de confiscation de son temporel. Philippe refusa, fut saisi, dut se retirer à Rome et fut nommé par le Pape patriarche de Jérusalem.... Le siège archiépiscopal resta vacant pendant plusieurs années, et Charles V ne se hâta nullement de remplir le vide laissé par Philippe d'Alençon. Il avait placé à la tête du Chapitre de Rouen, et par conséquent de tout le clergé du diocèse, un des hommes les plus éminents de l'époque.... » Et Chéruel nous retrace alors un brillant portrait de notre personnage. Puis il donne quelques exemples remarquables de l'action profonde qu'il eut sur l'Eglise de Rouen.

« Son action, dit-il, fut à la fois politique et morale, favorable au roi et aux principes religieux. Il sépara la cause du clergé de celle de l'archevêque qui, par son ambition et son orgueil, s'était attiré la colère du roi. On vit même, chose étonnante, le Chapitre envoyer des députés à la Cour d'Avignon pour obtenir du pape d'être entièrement exempté de l'autorité de l'archevêque exilé (16 août 1371).

« ...Il usait de son ascendant pour réformer les abus qui s'étaient introduits dans les mœurs ecclésiastiques. Un grand

(2) Tome II, p. 418 et *sqq.* (1844).

nombre de décisions capitulaires, adoptées sous la présidence de Nicole Oresme, ont pour but la réforme morale du clergé.... Le 22 décembre 1367, le Chapitre déclare, par l'organe de son doyen, que si un des membres entre dans une taverne pour y boire, il perdra le droit aux distributions de pain et de vin qui se faisaient journellement aux chanoines : *ne intrarent tabernas causa potandi sub poena amissionis distributionum omnium!*

« Le 17 septembre 1372, il défend aux chapelains de la cathédrale d'errer dans la ville, de jour *ou de nuit*, dans une tenue peu convenable : *inhibitio facta omnibus et singulis hujus ecclesiae capellanis ne de diu nec de nocte incedant per villam inhoneste.*

Ce qui laisse à supposer qu'en ces temps lointains nos chanoines avaient de bien vilaines habitudes : *quantum mutati ab illis!*

« Quoique étranger à la ville, conclut Chéruel, Oresme avait su y conquérir un grand ascendant sur la bourgeoisie par sa réforme morale, par la supériorité de son intelligence, par son crédit auprès du roi [qui, d'ailleurs, fit plusieurs séjours à Rouen vers cette époque, et qui devait léguer son cœur à notre ville] et *surtout* [ce « surtout » ne manque pas de saveur...] surtout par les principes qu'il avait soutenus en matière de monnaies, principes si favorables au commerce [!]. Aussi, jamais on ne vit régner plus d'harmonie entre la Commune et le Clergé. »

Ainsi maître Nicole sut plaire aux Rouennais. Mais il faut croire que la réciproque fut vraie — Rouen est une telle ensorceleuse : y venir, c'est ne plus pouvoir s'en détacher! Même nommé à l'évêché de Lisieux, au début de l'année 1377, Nicole continua de résider ici, au moins un

certain temps, car on a, datée du 11 novembre 1377, une curieuse lettre de Charles V adressée au Chapitre et le priant de conserver à son ancien doyen la jouissance de son logis en la maison capitulaire : « De par le Roy, chapistre de l'eglise de Rouen, tres cheirs et bien amez, pour certaine cause laquelle vous pourrez aultres fois assez et plus a plain sçavoir, nostre intention est et volonté que l'eslu de Lisieux, vostre doyen, ait et face de ci en avant sa principale demoure en nostre ville de Rouen, et nous plairait moult que vostre hostel auquel il a longtemps demouré et demoure de présent il peust avoir et retenir à vostre bon gré et pour y demourer de ci en avant tant comme il lui plaira et vourra, en vous paiant la rente a laquelle y celui hostel est tenuz et obligez par an... » (CHÉRUEL, *ibid.*, p. 426.)

On voit que Nicole Oresme était entré fort avant dans l'intimité du roi. Avait-il été son précepteur, comme on l'a souvent écrit? cela n'est pas impossible, mais c'est peut-être aussi un contre-sens sur le terme *instructor regis* dont se sert un vieil auteur du XV^e^. En tout cas, il s'intitule lui-même son « chapelain » (Préface à la traduction des *Politiques*, cf. Bridrey, p. 482). Il remplit même quelque temps l'office de secrétaire du roi, et lui servit plusieurs fois d'ambassadeur, notamment près du Pape, en 1366; en janvier 1378, il fait partie d'une délégation chargée d'accueillir l'empereur Charles IV, venu en pèlerinage à Saint-Denis; en février 1378, il officie comme sous-diacre aux obsèques de la reine Jeanne de Bourbon; à l'occasion de la cérémonie de son sacre, à Paris, le 28 janvier 1378, le roi, qui y assiste, lui fait don de deux anneaux d'or de 390 livres, et à plusieurs reprises on constate qu'Oresme émarge à la cassette royale. Cependant, il n'est pas nommé dans la liste des prélats pré-

sents aux obsèques de Charles V, en septembre 1380. Etait-il malade, ou en disgrâce? Des actes de l'évêque de Lisieux, nous ne savons à peu près rien. Du reste, il ne devait pas occuper longtemps son siège, ni survivre longuement à son royal ami. Le 11 juillet 1382, il mourait à Lisieux, où il était enterré dans la cathédrale, près de la porte gauche du chœur. M. Etienne Deville a eu l'amabilité de me signaler qu'il ne restait plus trace de sa sépulture.

Pour achever de peindre le personnage et son rôle dans l'Eglise, il faut se reporter au beau sermon qu'il prononça, je vous l'ai dit, en Avignon, devant le pape Urbain V et le Collège des Cardinaux, le quatrième dimanche de l'Avent, veille de Noël 1363. Je ne puis vous en donner qu'une brève analyse (3). Le texte est pris dans l'*Introït* de la messe du jour : *Juxta est salus mea ut veniat, et justitia mea ut reveletur :* Mon salut est proche, et ma justice va se manifester (ISAIE, 56). Comme ceux de Bossuet, il comporte trois parties : approche de la Nativité, mystère de l'avènement du Christ, sévérité de la vengeance divine. La troisième est la plus intéressante pour nous. L'orateur y examine quatre questions : les malheurs qui menacent l'Eglise ont-ils été prédits? sont-ils imminents? en apprécie-t-on l'approche comme on le devrait? pourrait-on aisément les éviter? Et il nous brosse alors, de l'état de l'Eglise à son époque, un tableau des plus sombres. (Il avait déjà composé sur le même sujet un écrit intitulé : « Des maux qui menacent l'Eglise », *De malis venturis super Ecclesiam.*)

« L'Eglise, dit-il énergiquement, est plus corrompue que ne le fut jamais la Synagogue.... Il y en a parmi nous qui

(3) D'après Fr. Meunier, *Essai sur la vie et les ouvrages de Nicole Oresme.* Paris, 1857, pp. 40-48.

n'honorent pas Dieu, même des lèvres, qui non seulement ne font pas le bien, mais ne le disent ni ne le prêchent; des chiens muets, incapables d'aboyer; des chiens impudiques, ignorant la satiété : *Canes muti, non valentes latrare; canes impudicissimi, nescientes saturitatem*.... Partout la plus scandaleuse inégalité entre les prêtres; l'un a faim, tandis que l'autre est ivre : *alius quidem esurit, alius vero ebrius est.* Ils ont le droit de vivre mieux que des manants, non celui de mener un train excessif. Dans les temps de malheur, un tel faste attire moins le respect qu'il n'excite l'indignation; il appelle au pillage, surtout quand il ne recouvre ni savoir ni noblesse.... L'Eglise est en proie à la tyrannie. Il y a des pasteurs qui, au lieu de paître leur troupeau, ne pensent qu'à se repaître eux-mêmes : *Pastores qui non pascunt gregem domini, sed semetipsos.* Le pouvoir séculier est ébranlé. Les peuples sont émus. Et le clergé refuse de s'amender....

« — Bah! pensent certains, Dieu gardera toujours l'Eglise! — En êtes-vous sûrs? c'est la foi seule qui ne peut périr. — Il y a déjà eu de mauvais prélats! — Téméraire confiance : qu'une maison qui menace ruine ne soit pas encore tombée, cela prouve-t-il qu'elle ne tombera jamais? — Advienne que pourra! opinent d'autres; conformons-nous au siècle et profitons à loisir des avantages qui se présentent, *Conformemus nos huic saeculo. Fruamur bonis quae sunt, et impleamus nos item!* — Langage impie; langage digne de l'Enfer! Qui le tient court à sa perte. — Mais il faut bien, prétendent certains autres encore, que la domination temporelle de l'Eglise prenne fin, le démérite et l'entêtement de ses chefs l'exigent. — Grave erreur! Ninive condamnée fit pénitence. Ninive pénitente fut épargnée. Il faut donc revenir à Dieu au plus tôt. Il y a longtemps qu'il n'y a eu autant

de gens mal disposés contre l'Eglise. Mais, grâce à Dieu, il y a encore beaucoup de gens de bien. S'il y a lieu de craindre, il y a lieu aussi d'espérer.... Les rois de la terre ne sont jamais plus généreux qu'au jour de leur fête, conclut habilement l'orateur; le Roi du Ciel ne pourra rien refuser à ceux qui l'imploreront au jour anniversaire de son incarnation. Voici que luit le jour du salut, *Ecce nunc dies salutis!* »

On comprend que ce sermon ait fait grand bruit, et qu'il soit resté en grande estime jusqu'au XVI^e^ siècle, époque où il fut imprimé, répandu et utilisé par les protestants contre Rome, ce qui valut à Nicole Oresme d'être catalogué par de nombreux auteurs parmi les hérétiques. Pourtant, il n'avait rien dit de plus que Pétrarque dans certaines de ses lettres, et Sainte Brigitte ou Sainte Catherine de Sienne dans leurs *Révélations*. Son témoignage n'en est pas moins précieux, précisément en ce qu'il vient confirmer et compléter le leur.

Mais ce n'est pas seulement à l'histoire de l'Eglise, c'est à celle de la France que le nom de Nicole Oresme demeure étroitement lié, tout particulièrement à la politique financière de Charles V et à ses efforts pour restaurer notre économie nationale. Vous n'ignorez pas, Messieurs, que les rois de France, dès avant Philippe le Bel et surtout après lui, eurent souvent recours à ces procédés de manipulation de la monnaie dont nous avons aussi, hélas! quelque expérience, et qu'on appelle dévaluation et réévaluation, inflation et déflation. Sous Jean le Bon et particulièrement après sa captivité, en 1356, lorsqu'il s'agit de payer à l'Angleterre son écrasante rançon de 300.000 livres, le mal atteignit les proportions d'une catastrophe. La valeur de la livre et de l'écu d'or allait fondant de jour en jour. Les bourgeois se voyaient ruinés,

les marchands, avec Etienne Marcel à leur tête, faisaient de l'opposition bruyante, les paysans se révoltaient. C'est dans ces circonstances tragiques que notre auteur, alors maître de théologie au Collège de Navarre, composa son *De origine, natura, jure et mutationibus monetarum*, dont il publia lui-même ensuite une traduction française sous le titre de *Traictié de la première invention des monnoies* (4). S'inspirant d'Aristote, mais sachant aussi le corriger et le compléter très opportunément, il retrace les origines de la monnaie, qu'il voit dans l'inégale répartition des objets naturels et les difficultés des échanges en nature ; il définit ses fonctions, qui sont d'être un instrument de mesure des valeurs et « une tierce marchandise entre les objets » ; d'où il déduit ses qualités nécessaires, qui sont avant tout la stabilité et l'inaltérabilité ; selon sa propre expression : « Monnoie veult demourer. » De ce qu'elle a pour fin le bien de la communauté, il s'ensuit que les droits de frappe et de mutation, accordés par délégation au prince, comportent toutes sortes de limites et de conditions qu'Oresme s'efforce de fixer dans les moindres détails, où nous ne le suivrons pas. Mais ne nous y trompons point : sous l'aridité apparente d'une dissertation philosophique, ce petit traité ne marque pas seulement une date dans l'histoire des doctrines économiques, il constitue un acte politique de haute importance ; car c'est ouvertement à la conception féodale du droit qu'il s'en prend, c'est à la souveraineté absolue du roi qu'il porte de redoutables coups de boutoir ; à travers la discussion technique fusent de temps à autre les cris

(4) Si l'on admet la thèse de M. Em. Bridrey, dont l'érudition est imposante et l'argumentation des plus convaincantes (*La Théorie de la Monnaie au XIV^e^ siècle. Nicole Oresme*, in-8° de XXXIX-741 pages. Paris, 1906).

angoissés d'une conscience droite qui réclame plus de justice, d'un cœur français qui tremble pour sa patrie. Il le dit lui-même, « il est nulle speculacion quelconque, tant soit haute et noble, que l'on ne deust laisser pour obvier aux perils du bien public » (5). S'il s'indigne contre les folles dévaluations de Jean le Bon et de la Régence, c'est qu'elles ont imposé aux Français une tyrannie intolérable et contraire à leur naturel. Ecoutez plutôt ce ferme et fier langage : « A Dieu ne plaise que les francs courages des français fussent si abastardis que voluntairement fussent faistz serfs; pour ce, la servitude à eulx imposée ne pourroit lonctemps durer, car combien que la puissance soit grande des tyrans, toutes fois elle est violente ès cœurs des libres enfans des subgectz advenir, et à l'encontre des estrangiers non valable. Quiconques donc vouldroit, par aucune maniere, attraire et induire les seigneurs de France a cestuy regime tyrannique, certes ils exposeroient le royaume en grand descriement et honte, et le prepareroient a fin.... Oncques la tres noble sequelle des roys de France n'aprint a tyranniser, ne aussi le peuple gallican ne s'accoutume a subjection servile; et pour ce, si la royale sequelle de France delinque de sa premiere vertu, sans nulle doubte elle perdra son royaume, et sera translaté en aultre main! » (6)

Au surplus, il est certain, M. Bridrey l'a minutieusement démontré, que ce traité ne resta pas lettre morte et que son auteur inspira et dirigea les réformes entreprises par Charles V; réformes impopulaires, d'ailleurs, et qui finirent par échouer et par entraîner une aggravation de la misère du

(5) Cité par Bridrey, *ibid.*, p. 452.
(6) *Ibid.*, pp. 272-273.

peuple. Trois ans après la mort d'Oresme, on en revenait aux anciennes pratiques de mutations qu'il avait si vigoureusement condamnées. Faut-il en accuser le conseiller du roi, et l'insuffisance de ses théories, ou celle de son savoir-faire pratique? Faut-il, avec certains mémorialistes du temps, reprocher à Charles V, ce prince « moult argumentatif », comme disait son beau-frère le roi de Navarre, d'avoir trop écouté les savants, astrologues et « artiens » dont il aimait à s'entourer, et serait-il vrai que le rêve platonicien d'un gouvernement des philosophes n'est qu'une misérable utopie? Faut-il conclure avec le juriste, auteur du *Songe du Vergier* et adversaire déclaré d'Oresme (7), que « un roy ne devroit pas commettre le governement de son peuple à un philosophe moral, posé encore qu'il sceut tous les livres de ethiques, de yconomiques et de polictiques », et que, en matière de gouvernement « experience est maistresse de toutes choses »?

Alors, en bonne logique, on ne devrait pas omettre de rappeler qu'en moins de vingt ans Charles V et ses sages conseillers avaient pacifié le royaume et rétabli son unité, réparé les désastreux effets du traité de Brétigny et entassé dans les caves de Vincennes quelque dix-huit millions d'écus d'or. Mais quel est le peuple qui a jamais su apprécier les bienfaits de la paix, sinon en temps de guerre?... Ce qui est singulier, c'est qu'un historien de métier comme Michelet verse dans la même incompréhension et plaigne la France de Charles V, « aplatie dans la sagesse et dans la prose ».

(7) Anonyme, mais qu'on suppose être Raoul de Presle ou Philippe de Maizières. — Contre toute vraisemblance, Michelet, après Mézeray, attribue cet écrit célèbre à notre Oresme. Voir Paulin Paris, dans *Mém. Acad. Insc.*, tome XV, nouvelle série.

Evidemment, le règne de son fou de successeur prête davantage aux effusions poétiques....

Mais passons. Je n'ai pas à réhabiliter Charles le Sage, ni même son conseiller et ami. Mon seul dessein serait maintenant de vous donner une idée sommaire de l'œuvre de celui-ci comme philosophe et comme savant. Car ce n'est pas le côté le moins curieux de cette belle intelligence que rien ne semble lui avoir été étranger; ne disait-il pas lui-même, en une phrase que Cournot aimait à répéter, que « Philosophie ordenne de tout »?

Son premier mérite est d'avoir, à la prière du roi, traduit et commenté pour la première fois en français quelques-unes des principales œuvres d'Aristote, notamment *les Ethiques*, *la Politique* et *les Economiques* (celles-ci, d'ailleurs, ne sont pas d'Aristote, aux yeux de nos érudits contemporains). Un exemplaire de cette traduction, un magnifique manuscrit enluminé et relié à la demande des échevins rouennais vers 1460, constitue l'un des joyaux de notre Bibliothèque municipale. Ces traductions, qui rendirent de grands services aux travailleurs du temps et qui eurent les honneurs de l'impression à la fin du XV^e^ siècle, sont aujourd'hui bien oubliées. Bien entendu, on a fait mieux depuis. Elles ne brillaient pas par l'exactitude. Elles étaient faites sur les versions latines, elles-mêmes fort incorrectes, du siècle précédent, car Oresme ignorait le grec. Mais le style et le vocabulaire en sont curieux, encombrés de néologismes, et, à ce titre, ils intéressent fort les historiens de notre langue; après M. Meunier, qui en avait déjà signalé l'importance, M. Petit de Julleville leur a consacré jadis une étude détaillée. Quant aux gloses, elles sont souvent fautives ou fantaisistes, n'offrant qu'un rapport lointain avec le texte. Mais c'est justement ce qui en constitue

l'intérêt pour nous, et celui qui a la patience de les éplucher peut y faire de jolies trouvailles. Ainsi l'éminent physicien, doublé d'un inlassable érudit, qu'était M. Duhem, il y a quelque trente ans, parcourant le commentaire de notre auteur sur le *De Coelo* d'Aristote dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale, eut la surprise d'y découvrir, au chapitre XXV, une démonstration du mouvement de la Terre sur elle-même qu'il n'hésite pas à qualifier de supérieure à celle que devait donner Copernic cent cinquante ans plus tard, et qu'elle a d'ailleurs peut-être inspirée. Bornons-nous à citer le titre de l'article : « Art. 2 : Que l'on ne pourroit prouver par quelconque experience que le Ciel soit meu de mouvement journal et la Terre non. Mes, sous toute correction, il me semble que l'on pourroit bien soutenir et colorer la derrenière oppinion, c'est assavoir que la Terre est meue de mouvement journal et le Ciel non. » Et Oresme de formuler avec clarté ces principes de la relativité des mouvements et de leur composition qu'on attribue communément à Galilée ; puis de répondre aux objections qu'on pouvait tirer contre sa thèse, — et qu'on devait tirer contre Galilée — soit d'Aristote, soit de la Bible : « De la Saincte Escripture, affirme-t-il hardiment, l'on diroit qu'elle se conforme en cette partie a la maniere de commun parler humain, auxi comme elle fait en plusieurs lieux. » Et dans son article IV il développe « plusieurs belles persuasions a montrer que la Terre est meue de mouvement journal et le Ciel non » : l'hypothèse est plus simple, elle permet de supposer plus d'uniformité dans le cours des astres, moins de rapidité dans celui du Ciel. Et il termine en exposant « comment telles considérations sont proffittables pour la deffense de nostre Foy » (8).

(8) D'après Duhem, *Revue générale des Sciences*, 15 nov. 1909.

Là-dessus, n'allez pas vous exagérer l'originalité de notre auteur. Certes, il annonce et prépare Copernic et Galilée, mais il est loin d'être le seul. On sait aujourd'hui que le mouvement de la Terre sur elle-même, peut-être même son mouvement autour du Soleil ont été enseignés dès le Ve siècle avant notre ère dans les écoles de Pythagore et de Platon, et c'est dans un texte de Cicéron que Copernic en retrouva l'idée. D'autre part, un contemporain et collègue d'Oresme, Albert de Saxe, recteur de l'Université de Paris en 1357, nous dit quelque part qu'un de ses maîtres professait le mouvement de la Terre en pleine Sorbonne dès le début du XIVe siècle. Le renouveau des études scientifiques positives, qu'on fait encore trop souvent partir de la Renaissance ou du XVIe siècle, date en réalité du XIIIe; né en Angleterre, dans l'Université d'Oxford, avec les Robert Grosseteste, les Roger Bacon, les Guillaume d'Occam, le mouvement gagna Paris où il compta de remarquables représentants en la personne de Jean Buridan, de Nicolas d'Autrecourt et d'Albert de Saxe, puis de Marsile d'Inghen, Pierre d'Ailly et Nicolas de Cuse, par qui il devait se répandre en Allemagne, en Autriche et en Italie.

Tous ces grands esprits ont quelques traits communs : ils se détournent de l'imitation servile d'Aristote, ils s'efforcent de constituer une physique fondée sur l'observation précise des faits et l'expérience méthodique, ils s'adonnent aux questions mathématiques, ils se passionnent pour l'étude du Ciel, qu'ils veulent débarrasser de toutes les superstitions astrologiques. Or, celles-ci étaient en grande faveur au moyen âge, non seulement dans le peuple, mais à la cour des rois; saint Thomas lui-même admettait encore certaines influences astrales, comme celle des phases de la lune sur le cerveau.

Oresme semble avoir été très préoccupé par ces survivances de la magie, dont il percevait le danger pour l'avancement des sciences. Il écrivit plusieurs ouvrages en latin contre les astrologues, et, pour atteindre un plus large public, comme il l'avait fait pour son *Traité des Monnaies*, il les traduisit et résuma dans un *Traité contre les divinations en général et contre l'Astrologie judicaire en particulier*, dont il ne nous reste que deux exemplaires manuscrits. On y voit l'auteur démontrer l'impossibilité de la divination et l'inutilité des horoscopes; il y insiste sur la complexité des perceptions et explique certains faits dits merveilleux par les erreurs des sens et les hallucinations subjectives.

Oresme est également l'auteur d'un Traité de la Sphère (« de l'Espère ») en cinquante chapitres, qui, lui, a été plusieurs fois réimprimé et qui est certainement le premier en date des ouvrages de vulgarisation scientifique écrits en notre langue. Il présente même cette originalité de comporter une table des matières et un index alphabétique des mots rares. Voici son début :

« Je veulx dire en françois generallement et plainement ce qui est convenable pour sçavoir a tout home, sans moi profunder ès démonstrations et ès subtilitez qui appartiennent aux astrologiens » (mot qui désigne ici les astronomes).

Il y enseigne la figure et la disposition du monde, le nombre et l'ordre des éléments et les mouvements des corps du ciel « à tout home qui est de franche condicion et de noble engin » (vg. esprit, *ingenium*). Il y discute longuement des questions qui étaient à l'époque très controversées, comme celle de savoir si les antipodes sont habités; il conclut d'ailleurs par la négative, pour des raisons de foi : cela contredirait certain texte de saint Augustin. L'intérêt de cet

ouvrage n'est pas tant dans le détail des connaissances, souvent médiocres, que dans l'esprit qui l'anime et le ton dans lequel il est rédigé. Visiblement, ce que cherche Oresme, c'est à combattre les superstitions absurdes, c'est à en expurger la tête du prince pour lequel il rédige cette savoureuse conclusion :

« Je vueil icy faire fin, car je ne vueil pas icy parler des epicicles ne des escentriques des planetes ne des aultres fortes choses, pour ce que ce seroit trop longue chose et qui ne seroit pas aesié a tracter en françois souffisamment, et il me semble que il vaut mieu taire - s'en que parler - en sans montrer les causes et les necessitez pourquoy telles choses furent trouvéez, et la possibilité ou la maniere comme ils peuvent estre. Mon propos n'estoit pas d'entrer plus avant en teles soubtilitez ne de baillier astrologie en françois ; mais tant seulement desclaircir grossement la disposicion en general de l'Espere du monde et ce que, de ce, est honneste assavoir a tout home, et par especial, a prince de noble engin : fors tant seulement qu'il n'en laisse nullement a faire chose qui appartiengne a son office ou a son estat et au gouvernement de la chose publicque. Et s'il se voloit profunder plus avant en la speculative des mouvements, ce seroit curieuseté quant a lui, et chose ou il ne doibt pas mettre son entente ; et s'il en voloit affectueusement savoir et enquerir quant à la pratique des jugemens des fortunes a venir, ce seroit chose nient certaine, impertinente a lui et perilleuse quant a Dieu et au monde, et se mettroit en peril de perdre ame et corps et bien et honneur. »

Il me reste quelques mots à vous dire d'un dernier ouvrage d'Oresme. On pourrait intituler ce paragraphe : Du danger des lectures rapides, ou d'une occasion perdue.

Ce n'est pas la première fois, Messieurs, qu'il est question de Nicole Oresme devant votre Compagnie. Il y aura bientôt un siècle, dans sa séance du 20 février 1852, elle entendait lecture d'une *Dissertation sur un Traité philosophique de Nicole Oresme* par M. l'abbé Picard. Votre honorable prédécesseur avait obtenu, par un de ses amis, M. de Fréville, communication d'une copie d'un manuscrit de notre auteur, qu'il eut même, dit-il, « quelque temps sous les yeux ». Ce manuscrit avait pour titre : *De configuratione qualitatum, vel de uniformitate et difformitate intensionum; sive de figuratione potentiarum et mensura difformitatum;* ce qu'on peut traduire : De la figuration des qualités, ou de l'uniformité et de la difformité des qualités intensives, c'est-à-dire de la figuration des puissances et de la mesure des difformités. Après avoir brièvement rappelé ce qu'on pouvait savoir alors (c'est-à-dire avant la thèse de M. Meunier) au sujet d'Oresme, l'abbé Picard faisait une analyse consciencieuse de l'ouvrage, qu'il rapprochait — je n'ai pas bien compris pourquoi — de ceux de Hegel, et qu'il présentait comme un mélange assez confus de spéculations algorithmiques et de discussions dirigées contre la magie. Et c'était tout.

Or, à quelques années de là, un savant allemand, M. Maximilian Curtze, consultant un autre exemplaire du même ouvrage, avait la certitude d'y découvrir en germe ni plus ni moins que cette méthode des coordonnées rectangulaires qui devait faire, trois siècles plus tard, la gloire de Descartes et lui permettre de constituer la géométrie analytique ainsi que les innombrables applications de la méthode graphique. Les historiens des mathématiques discutent encore sur la portée exacte de l'invention d'Oresme et sur son originalité. Mais ils sont d'accord pour affirmer qu'il a compris, un des

premiers, la possibilité de représenter des intensités, des vitesses et donc des mouvements par des droites perpendiculaires et de longueur proportionnelles (nos abscisse et ordonnée, qu'il appelle longitude et latitude), et qu'il y a là un mode de représentation dont la valeur est universelle; qu'il en fait l'application à la chute des corps, ce qui l'amène à découvrir la loi suivant laquelle l'espace parcouru par un mobile animé d'un mouvement uniformément accéléré est proportionnel au temps (9).

Votre prédécesseur a-t-il manqué de patience, ou de l'érudition scientifique nécessaire pour de telles prospections? Je me garderai d'en juger. Je n'ai pu moi-même me reporter aux sources et vérifier mes citations comme j'aurais voulu le faire : le malheur des temps s'y oppose; la plupart des œuvres d'Oresme sont enfouies à l'état d'incunables ou de manuscrits précieux dans quelques bibliothèques de France ou d'Europe, qui les ont sagement mises à l'abri des accidents de guerre. Et c'est pourquoi j'ai dû vous en donner une idée bien incomplète et imparfaite. Le sujet mérite une étude autrement approfondie. D'aucuns y travaillent, et le jour ne tardera pas où notre ancien doyen du Chapitre, mieux connu, obtiendra la place qu'il mérite dans l'histoire des idées. C'est déjà quelque chose que de pouvoir être dès à présent regardé comme le précurseur de Copernic, de Galilée et de Descartes, comme un des fondateurs de l'Economie politique et

(9) A consulter sur cette question : M. CURTZE, *Die mathematischen Schriften des N. O.*, 1870. — H. WIELEITNER, *Ueber den Funktionsbegriff und die graphische Darstellung bei Oresme*, Bibl. math., XIV (1914), pp. 193-243. — DUHEM, *Etudes sur Léonard de Vinci*, vol. II et III (1904-1913). — Ernst BORCHERT, *Die Lehre von der Bewegung bei N. O.*, 1934.

financière, et l'un des premiers ouvriers de notre vocabulaire philosophique et scientifique; d'avoir joint aux qualités de l'écrivain, celles de l'orateur et du savant, du théologien et de l'homme d'Etat, et — ce qui n'est pas le moins étonnant — d'avoir réalisé cette œuvre considérable en des temps qui n'étaient pas moins troublés que les nôtres. Je ne crois pas me tromper en supposant que, comme nous, il cherchait dans le travail une consolation à ses amertumes, un dérivatif à ses déceptions et un remède aux malheurs de la Patrie.

L'IDÉE DE PROGRÈS

REPONSE

AU DISCOURS DE RECEPTION DE M. ROBERT TROUDE

Par M. LAIGNEL-LAVASTINE

MONSIEUR,

L'ACADÉMIE m'a fait grand plaisir, en me choisissant pour vous adresser son compliment de bienvenue. J'ai été longtemps votre collègue au Lycée, ce qui a établi entre nous le lien d'un commerce familier, j'oserais presque dire familial. J'aurai toujours un souvenir agréable de nos entretiens dans la salle de réunion, où, entre deux classes, la fumée de nos cigarettes nous procurait ce réconfort qu'apportent, dans les intervalles de la bataille, les dieux d'Homère aux héros qu'ils favorisent; et plus encore de nos séjours à Caen, au moment du baccalauréat, quand, rendus pour quelques jours à la vie célibataire et mangeant à la même table, nous sentions se ranimer en nos cœurs un tison attardé des camaraderies juvéniles. C'est alors surtout que j'ai pu apprécier, avec l'aménité de votre caractère, l'agrément de votre esprit; j'en ai depuis reconnu la solidité dans vos travaux de sociologie. Vous y procédez avec une sagacité prudente qui donne à vos conclusions toute l'autorité à laquelle on peut prétendre, dans une science encore au berceau, qui propose plutôt des hypothèses spécieuses qu'elle n'impose des vérités évidentes. Vous avez justement montré combien il est téméraire de fonder, sur des observations recueillies dans un certain nombre de peu-

plades de l'Afrique, de l'Amérique ou de l'Océanie, tout un système du développement des sociétés, des croyances et des sentiments collectifs : Comme si les nations civilisées d'aujourd'hui avaient dû nécessairement passer par les étapes où se seraient arrêtées les populations considérées comme retardataires ; comme si, entre tant de comportements si divers dont témoignent les relations des explorateurs, il était possible d'établir un classement chronologique et de distinguer avec certitude les éléments primitifs, les principes d'où tout le reste a coulé. Pour toutes ces raisons, je me réjouis de vous voir prendre séance aux réunions de notre Compagnie ; et je suis persuadé qu'elle se trouvera aussi contente du précieux concours que vous apporterez à ses travaux que vous serez satisfait, vous aussi, de participer à la vie intellectuelle dont elle entretient le foyer.

Pour commencer, Monsieur, vous venez de nous ramener aujourd'hui un de nos anciens : car Nicole Oresme aurait assurément fait partie de cette Académie, s'il n'était né quatre siècles trop tôt. En vous écoutant, je constatais comme certaines des questions qui ont occupé ce grand esprit sont voisines, à six cents ans de distance, de celles qui nous tourmentent à présent. Sans doute, N. Oresme serait bien dépaysé dans la rue Jeanne-d'Arc ou dans la gare de la rue Verte, et ne retrouverait plus, en notre belle cité, que quelques vestiges des ruelles, où il s'indignait de voir des chanoines « *intrare tabernas causa potandi* ». Mais il s'inquiétait comme nous des manipulations monétaires et, généralisant à ce propos, des limites de l'autorité royale, du juste tempérament qu'il convient d'observer pour équilibrer les droits de l'Etat et les droits de l'Homme. Il se plaignait des mauvais bergers, « *qui non pascunt gregem domini, sed semetipsos* »,

comme nous déplorons l'indignité et l'inconscience des chefs qui trahissent leur fonction pour l'exploiter à leur seul profit. Est-ce à dire que nous piétinions éternellement dans les mêmes bourbiers, sans pouvoir nous en dépêtrer? Mais vous nous avez appris d'autre part que N. Oresme a pressenti des vérités que les temps modernes se font gloire d'avoir établies; qu'il a dénoncé, avant Rabelais, « l'astrologie divinatrice et l'art de Lullius comme abus et vanités »; qu'on pourrait trouver dans son œuvre quelques esquisses de la page célèbre de Fontenelle sur la merveilleuse dent d'or, et des endroits où Voltaire vante les vertus de ce qu'il appelle la philosophie expérimentale. N. Oresme a-t-il donc tenu un rôle dans une grande action dramatique, celle de l'humanité en marche, menée par ses destins dans une voie dont nous ne distinguons pas le terme? Ainsi, c'est toute la question du progrès qui s'est imposée à mon esprit; et puisque c'est vous qui m'avez invité à la considérer, je pense que vous ne trouverez pas mauvais que je réponde à votre invitation.

« Deux choses », dit La Bruyère, en donnant sa forme définitive à une pensée qu'il tient de Pascal, « deux choses toutes contraires nous préviennent également : l'habitude et la nouveauté. » Vérité féconde, et qui illustre singulièrement les attitudes diverses des hommes. Selon le dosage en chacun de nous de ces préventions contradictoires, l'un est conservateur, l'autre révolutionnaire, l'un s'attache à la tradition, l'autre s'engoue du progrès. Ces deux dispositions naturelles ont toujours existé : mais il semble que pendant longtemps c'est la première qui a dominé dans les âmes. Certes, l'idée de progrès se présente dans quelques ouvrages de l'antiquité. Le Prométhée d'Eschyle a conscience d'avoir tiré les hommes de l'état misérable où les avaient réduits les dieux, et le poète

« fait voir, dit H. Weill, comment toute culture humaine est sortie de l'étincelle qu'il a apportée ». Le Ve Chant du poème de Lucrèce nous offre un tableau saisissant des démarches de l'humanité primitive, s'élevant par un long et pénible effort d'intelligence et de volonté. Sénèque conclut ses *Questions naturelles* en affirmant que la nature révélant peu à peu ses secrets à notre curiosité, aux âges futurs sont réservées des découvertes qu'il ne peut même pas imaginer. « Nous nous croyons initiés, dit-il, et nous sommes encore aux portes du temple. » L'idée de progrès revêt même la forme populaire du proverbe, quand Cicéron fait allusion à ceux qui seraient assez fous pour vouloir se nourrir de glands, après l'invention du blé. Mais ces textes restent des exceptions ; ils expriment la pensée de quelques grands esprits, non la croyance commune de leur temps. Toute l'antiquité a eu la nostalgie de l'Age d'Or, et les siècles qui l'ont suivie celle du Paradis Terrestre : c'est dans le passé, non dans l'avenir qu'ils placent leur vision d'une humanité idéale. Les moralistes et les poètes ne cessent de gémir sur la décadence des mœurs, d'opposer aux vices de leurs contemporains les vertus de leurs ancêtres, leur sagesse à la folie du temps présent, de déplorer l'abandon des traditions salutaires qui étaient le fruit de cette sagesse, et même quelquefois de se représenter avec horreur une postérité de générations toujours et toujours plus dégénérées, comme il appert de la plus fameuse des strophes d'Horace : « *Aetas parentum pejor avis*..., etc. »

« L'idée que ces vers expriment, dit Brunetière, a été jusqu'aux environs de 1680 celle de toutes les têtes pensantes. » C'est seulement vers la fin du XVIIe siècle, en effet, que la prévention de la nouveauté, nourrie par le spectacle de l'essor conquérant qui a transporté les sciences entre

Descartes et Newton, a pris le dessus sur sa rivale, et que la notion du progrès commença à s'imposer. Déjà, Pascal avait écrit vers 1647 que l'antiquité représentait proprement l'enfance du genre humain; et, ajoutait-il, « comme nous avons joint aux connaissances des anciens l'expérience des siècles qui les ont suivis, c'est en nous que l'on peut trouver cette antiquité que nous révérons dans les autres ». Mais cette pensée, qui était déjà venue trois cents ans plus tôt à Roger Bacon, est perdue dans un fragment qui est resté longtemps inédit. La première fois que s'est manifestée au grand jour cette révolution dans les esprits, c'est dans la Querelle des Anciens et des Modernes. A la suite de cette querelle, grâce surtout à un des patrons dont s'enorgueillit notre Académie, c'est Fontenelle, la foi au progrès n'a cessé de croître et de gagner l'opinion, et elle devint l'article capital du *credo* philosophique, qui donne son caractère au XVIII^e^ siècle.

Il serait superflu et fastidieux d'en multiplier les témoignages : je me bornerai à celui du plus brillant et du plus éminent représentant de cette grande époque, à celui de Voltaire. Voltaire, c'est son habitude, commence par une pétarade malicieuse. Moins soucieux de prêcher sa vérité que de houspiller ceux qui ne sont pas de son avis, il leur décoche en 1736 sa satire du *Mondain.*

Du premier vers :

> Regrettera qui veut le bon vieux temps,

au dernier :

> Le Paradis Terrestre est où je suis.

Voltaire se vante sans vergogne de goûter tous les plaisirs, toutes les jouissances, tout le bien-être que peut procurer le

luxe de son temps. Il aime les arts, les voitures bien suspendues, l'opéra, le vin d'Aï, les beaux cristaux et la belle argenterie, le moka « ravi aux champs de l'Arabie » servi dans une tasse « de cet émail à la Chine empâté ». Cette franchise cynique fit tout le scandale qu'il souhaitait; et il est vrai que cet hymne enthousiaste en l'honneur des joies charnelles manque de noblesse, que faire consister le progrès à boire du champagne en compagnie d'Eglé ou de Chloris, nymphes d'opéra, c'est en présenter une idée bien basse et au demeurant peu exacte, puisque Sardanapale et Néron en faisaient autant. Mais il ne faudrait pas voir dans cette boutade impertinente la vraie pensée de Voltaire et des siens. Leroy-Beaulieu a écrit : « Toute la civilisation est un merveilleux phénomène d'incessante capitalisation matérielle, intellectuelle et morale. » Cette formule, en style d'économiste, nous fournit une division commode. Eh bien! Voltaire a su discerner ces trois sortes de capitalisation, et il attache plus d'importance à la seconde qu'à la première, et à la troisième qu'à la seconde. Seulement, il est persuadé qu'elles en sont la conséquence, et la conséquence nécessaire; que les progrès des sciences et de leurs applications aux commodités de la vie ne peuvent pas ne pas entraîner ceux de l'intelligence et de la conscience; et il s'amuse, résumant sa doctrine, à rimer ce quatrain, qu'il donne ironiquement pour une traduction de la strophe d'Horace :

Nos ayeux ont été des monstres exécrables,
Nos pères ont été méchants;
Je vois aujourd'hui leurs enfants,
Etant plus éclairés, devenir plus traitables.

Mais il était réservé au XIX^e^ siècle de poser l'idée de progrès comme une espèce de dogme indiscutable. Ici encore,

je me contenterai d'un témoin, mais celui qui s'est lui-même baptisé « l'écho sonore » de son temps, Victor Hugo. « Le progrès, déclare-t-il dans *les Misérables*, est le mode de l'homme. La vie générale du genre humain s'appelle le progrès.... Le progrès marche.... Il a ses nuits où il dort.... » Mais « on désespère à tort : le progrès se réveille infailliblement ». Il repose sur les conquêtes de la science, sur « l'œuvre prométhéenne », comme dit Enjolras dans la barricade, qui nous rend maîtres « de l'eau, du feu et de l'air ». Cet empire assuré, « l'éclosion future, l'éclosion prochaine du bien-être universel est un phénomène divinement fatal ». Car cette marche du genre humain vers le bonheur, Dieu la veut, comme il veut les lois qu'il impose à la Nature, elle est aussi fatale que la gravitation.

Dans un poème des *Châtiments*, intitulé « Force des Choses », le poète d'abord s'étonne de l'indifférence de la Nature devant les crimes de l'Homme de décembre.

On te croirait aveugle,

lui crie-t-il. Mais aussitôt il se reprend :

Erreur! O Nature..., ô géante aux cent yeux,
Tu fais un grand labeur, saint et mystérieux....
...Pour changer en Eden notre enfer,
Les forces à ta voix sortent du fond des gouffres.
Tu murmures tout bas : Race d'Adam qui souffres,
Hommes, forçats pensants au vieux monde attachés,
Chacune de mes lois vous délivre. Cherchez!

Et grâce au télégraphe, liant les continents d'un « fil qui tremble au fond des mers », « l'hymen des nations s'accomplit » ; et grâce à l'aérostat, qui « du haut des cieux ensemence les hommes », « Chanaan apparaît ».

Le Progrès, reliant entre elles ses conquêtes,
Gagne un point après l'autre et court contagieux.
De cet obscur amas de faits prodigieux
Qu'aucun regard n'embrasse et qu'aucun mot ne nomme,
Tu nais plus frissonnant que l'aigle, esprit de l'homme,
Refaisant mœurs, cités, codes, religion.

La pièce qui clôt le même recueil, *Lux*, annonce le proche avènement de la république universelle :

Tout renaît. Le bonheur de chacun est accru
De la félicité des nations entières.
Plus de soldats l'épée au poing, plus de frontières....

Vous savez enfin comme la *Légende des Siècles* aboutit à cet hosanna éperdu, « Plein Ciel », où V. Hugo évoque par avance le jour où les hommes, voyant le premier aérostat cingler dans les nues, se sentent sur-le-champ affranchis de tout ce qui les empêchait d'être bons et heureux :

Oh ! Ce fut tout à coup
Comme une éruption de folie et de joie,
Quand, après six mille ans dans la fatale voie,
Défaite brusquement par l'invisible main,
La pesanteur, liée au pied du genre humain,
Se brisa : cette chaîne était toutes les chaînes !
Tout s'envola dans l'homme ; et les fureurs, les haines,
Les chimères, la force évanouie enfin,
L'ignorance et l'erreur, la misère et la faim

tombèrent « comme le vêtement du bagne dont on sort ». Et ce glorieux navire céleste mène l'humanité ravie « à l'avenir divin et pur, à la vertu... » et fait « planer, ivre de firmament, la liberté dans la lumière ».

Les Français de ma génération, nous avons été élevés dans une admiration sincère pour ce lyrisme éblouissant. A présent, hélas ! nous ne pouvons relire ces vers magnifiques sans un

serrement de cœur, devant les illusions dont se leurrait le poète, saluant en termes si fervents l'apparition de l'avion, qui, à nous qui voyons ses œuvres, paraît être le plus abominable présent que le génie de l'homme ait fait à l'humanité. Mais est-ce là la seule illusion dont nous devions porter le deuil? Tous les grands mots qui exaltaient l'imagination de V. Hugo, et qui nous ont aussi fait battre le cœur dans notre jeunesse, à la plupart d'entre nous, les mots de liberté, de république, de démocratie semblent bien présentement perdre de leur prestige et subir le même décri que notre monnaie. Nous avons naguère mis notre confiance dans la Société des Nations, nous avons cru que la guerre que nous faisions serait la dernière; nous avons espéré que la pensée de Pascal, que la force est le fondement du droit, cesserait d'être vraie entre les nations comme entre les individus : et les événements nous ont bien déçus. D'autre part, nous voyons émerger de vieilles idées que nous pensions englouties à jamais dans le gouffre de l'oubli : ainsi la responsabilité collective de la famille, comme au temps où Charlemagne attachait au gibet les trente parents de Ganelon. Il est inévitable que, sous de si rudes coups, s'ébranle cette foi au progrès qu'ont plantée dans nos âmes le XVIII^e^ et le XIX^e^ siècles. En faut-il cependant désespérer?

Le progrès scientifique et matériel reste évident. « L'homme, disait Buffon, maître du domaine de la terre, en a changé, renouvelé la surface entière... et il en partage l'empire avec la nature. » Depuis Buffon, l'extension de cet empire a précipité les étapes; dans le cours d'une seule existence, j'ai vu naître la bicyclette, l'auto, l'avion, le cinéma, la T. S. F., plus d'inventions en soixante ans qu'en de longues séries de siècles antérieurs, et qui ont vraiment renouvelé, transformé

le domaine de l'homme. Sur le plan intellectuel, il semble bien aussi que la région moyenne de l'humanité (car il ne s'agit ni des hommes de génie ni des idiots, qui sont égaux dans tous les temps) soit plus éclairée qu'elle ne l'a été. Les conquêtes matérielles nous ont donné plus de loisirs et plus de moyens d'employer nos loisirs à nous cultiver. L'imprimerie, qui est, selon Rabelais, d'inspiration divine, comme la poudre à canon est de suggestion diabolique (et le diable n'a jamais cessé de nous suggérer des outils à faire du mal : n'est-ce pas Démosthène qui faisait déjà comme nous cette constatation navrante que, de tous les arts que cultivent les hommes, c'est l'art militaire qui en son temps s'est le plus perfectionné?), l'imprimerie donc a répandu l'usage de la lecture, que Descartes appelait « une conversation avec les plus honnêtes gens des siècles passés ». Il est vrai qu'elle peut aussi en être une avec les plus méchantes gens du temps présent ; elle peut aussi bien que les vérités semer les erreurs et les mensonges. C'est toujours le vieil apologue d'Esope le Phrygien sur la langue, qui est à la fois la meilleure et la pire chose qu'il y ait au monde. On a justement reproché à certains journaux d'empoisonner leur clientèle, en ne lui offrant que les préjugés propres à flatter ses instincts et à exciter ses passions. On a dit : Grâce à la liberté de la presse, les erreurs adverses se neutralisent au profit de la vérité. Théoriquement, sans doute : en fait, chacun ne lit et ne croit que *son* journal. Et puis, cette liberté survivra-t-elle à la tourmente? A la presse, il faut joindre aujourd'hui le cinéma et la T. S. F. M. Duhamel, dans ses *Scènes de la Vie future*, nous effraie de la malfaisante puissance de ces machines, quand elles deviennent un instrument de conformisme, aboutissant à « l'effacement, l'abnégation, l'anéantissement de l'individu..., la soumission

de tous aux exigences obscures de ce que Maeterlinck a nommé le génie de la ruche ou de la termitière ». L'auteur de ce petit livre nous brosse le tableau angoissant d'une société où le progrès matériel, au lieu de contribuer à affranchir les esprits, devient un agent d' « abêtissement et de dissolution ». Mais ce tableau est-il autre chose qu'une pochade? Malgré la part de vérité que peut comporter ce paradoxe, on admettra aisément que, d'une façon générale, les modernes savent plus et comprennent mieux, ont du monde une notion plus exacte que les sujets du bon roi Dagobert.

Mais s'ensuit-il qu'ils en soient devenus meilleurs et plus heureux? Rousseau l'a nié, dès la fin du XVIII^e siècle. « Tout est bien sortant des mains de l'auteur des choses, tout dégénère entre les mains de l'homme. » Donc toute cette civilisation matérielle et intellectuelle dont vous êtes si fiers, dit-il aux philosophes de son temps, moi, je l'appelle décadence et corruption. Pour retrouver des mœurs innocentes et heureuses, dépouillez-vous de toutes vos conquêtes, abandonnez les villes, le commerce, l'industrie, les arts, revenez à la simplicité et à l'ignorance naturelles. Ces idées, lancées par une éloquence frémissante et passionnée, eurent un retentissement extraordinaire. On s'enthousiasma pour les « bons sauvages » de la Polynésie, que venaient de découvrir Cook et Bougainville. Il n'y a pas à discuter la thèse de Rousseau : elle est absurde, et il le savait bien lui-même. Mais il est facile de s'expliquer l'engouement qu'elle excita. Les contemporains en avaient assez d'entendre proclamer leur bonheur. Le siècle s'était trop complaisamment vanté de son bien-être et de ses lumières; il fallait l'humilier, lui faire entendre que ce bien-être et ces lumières sont impuissants à combler les vœux de l'homme. Rousseau s'en est acquitté, et il est allé

au delà du but : c'est une loi que la réaction soit d'autant plus violente que l'action a été plus imprudente et plus inconsidérée. Il est resté de ce débat, non pas que la civilisation matérielle et intellectuelle ait perdu les hommes, mais qu'elle ne suffit pas à les sauver. Le seul vrai progrès, le seul précieux, c'est le progrès moral. La découverte des lois de la nature et leur exploitation par l'homme à son profit, la conception scientifique de l'univers peut y contribuer, mais il n'en résulte pas nécessairement, par une sorte de miracle lié au triomphe de certaines institutions politiques, comme V. Hugo paraissait le croire. N'est-ce pas Voltaire lui-même qui raillait cette facilité à prendre nos désirs et nos rêves pour des réalités, dans cette petite phrase du *Monde comme il va* : « On célébra la paix dans des écrits publics, qui n'annonçaient que le retour de la vertu et de la félicité sur la terre? »

« La vertu et la félicité », rien de moins. Dans quelle mesure pouvons-nous espérer que l'humanité s'en approche? On peut observer que, si le progrès moral nous paraît plus douteux que les autres, c'est peut-être que nous ne nous plaçons pas au même point de vue pour le considérer. Pour constater le progrès du bien-être et des connaissances, nous nous retournons naturellement en arrière; nous comparons le présent au passé et nous mesurons le terrain déjà parcouru. Nous ne pouvons regarder devant nous, car comment deviner les futures conquêtes de l'esprit humain? Au contraire, quand il s'agit du progrès des mœurs et de la société, nous avons les yeux fixés sur un idéal, qui a toujours hanté l'imagination des hommes. Nous ne discernons pas les voies qui nous y mèneront, ni sous quelles formes il pourra prendre corps et cesser d'être une utopie : mais nous sommes tous d'accord pour aspirer à l'établissement d'un monde harmonieux et

pacifique, où chacun, jouissant de tous les avantages de la civilisation, des moyens de cultiver ses facultés et de devenir tout ce dont il a l'étoffe, se sentirait libre en ne voulant que ce qui pourrait contribuer au bien commun, ou du moins ce qui ne pourrait lui nuire. En contemplant la distance qui nous sépare toujours de cet idéal, nous sommes portés à croire que nous n'avançons pas ; saisis par l'immensité de la route que nous avons à parcourir, nous ne sommes pas en état d'apprécier celle que peut-être nous avons couverte. Jetons-nous un regard sur le passé ? Nous y trouvons le souvenir d'hommes d'élite, des sages et des saints, qui nous ont donné au cours des siècles des images anticipées de ce que devrait être le citoyen de la cité future. Songez à l'admiration sans réserve que les hommes du XVI^e^, du XVII^e^ siècle et de la Révolution ont professée, sur la foi de Tite Live et de Plutarque, pour les héros de l'antiquité : sentiment louable, mais s'exaspérant en une idolâtrie qui entraînait un dénigrement excessif du temps présent. Reconnaissant combien nous restons, en général, inférieurs à ces beaux exemples, nous en concluons qu'ils ont été perdus, et nous nous confirmons dans la pensée que l'humanité piétine, si elle ne rétrograde pas. C'est question de perspective.

On peut cependant essayer de trouver les étapes du progrès dans la succession des doctrines religieuses, morales et politiques qui ont régné, plus ou moins longtemps, sur une partie importante du genre humain. On remarque d'abord qu'aucune de ces conceptions, si bienfaisante qu'elle paraisse s'avérer, ne fut parfaitement innocente, et qu'en faisant du bien, elle a fait du mal aussi. Fustel de Coulanges nous a enseigné que c'est pour avoir cru à la survie des morts dans le tombeau et pour avoir rendu un culte à leurs ombres que

nos lointains ancêtres ont fait leurs premiers pas dans la voie de la civilisation. De là le sentiment de la famille, créant un devoir de bienveillance et d'affection entre tous ceux qui honoraient le même aïeul, sentiment qui devait s'élargir peu à peu jusqu'à embrasser toute la race humaine; de là la vie sédentaire sur le sol habité par les mânes qu'il eût été criminel d'abandonner, la propriété, la cité, les lois : ce sont de grands bienfaits. Mais aussi le devoir du fils l'obligeant à fournir à son père tout ce dont il continue à avoir besoin comme sous le soleil dans sa demeure souterraine, vient l'usage des funérailles sanglantes, les esclaves et les femmes immolés sur le cadavre, pour qu'ils l'accompagnent et le servent dans sa nouvelle vie. Pyrrhus agit en bon fils, il accomplit un acte pieux, quand il assure à son père Achille sa part légitime de butin en égorgeant Polyxène sur son tertre. Rousseau disait, dans une lettre au marquis de Mirabeau : « L'entendement humain n'a toujours qu'une même mesure et très étroite.... Il perd d'un côté autant qu'il gagne de l'autre, et des préjugés toujours renaissants nous ôtent autant de lumières acquises que la raison cultivée en peut remplacer. »

Il y a plus. Les principes les plus salutaires, quand ils triomphent, perdent leur pureté et se gâtent. Tant qu'ils restent l'apanage de ceux qui les ont conçus et de leurs premiers disciples, d'un petit groupe de fidèles à l'écart de la foule, qui les suspecte et parfois les persécute, ces principes conservent, dans l'isolement qui les protège, toutes leurs vertus originelles et n'inspirent à leurs adeptes que des sentiments généreux et de bonnes actions. Mais dès qu'ils se répandent dans le public et conquièrent l'opinion du plus grand nombre, le succès même altère leur intégrité et la foule, en les embrassant, leur communique ses contagions. Il y a dans la nature

humaine un fonds d'instincts et de passions qui ne change guère. C'est par ce qu'elle agrée aux plus nobles de ces instincts qu'une doctrine nouvelle gagne les âmes et établit son empire : mais il en est d'autres qu'elle gêne et condamne. Ceux-ci sont tenaces et habiles. Ils ne s'obstinent pas à lutter contre le courant ; ils s'y mêlent et se laissent entraîner. Ils prennent un masque et un faux nom, sous lesquels ils s'insinuent et trouvent le moyen de se satisfaire, même dans les climats qui devaient leur être le plus hostiles.

Jamais le monde n'a reçu de message qui lui apportât autant de promesses de paix et de bonheur que celui de l'Evangile. Le Christianisme mettait au sommet des vertus la charité, l'amour de chacun pour tous et de tous pour chacun. Il semblait que la conversion des peuples à la religion nouvelle dût bannir d'entre les hommes la haine et la cruauté et fonder, dans un transport d'allégresse, une société où toutes les volontés s'uniraient pour l'entr'aide, pour porter en commun et pour alléger en le partageant le poids des travaux de la vie et des peines inhérentes à notre condition naturelle. Mais l'antique férocité, loin d'abdiquer, sut se couvrir d'un prétexte assorti au langage du siècle chrétien et l'on vit, au nom d'une doctrine de charité, flamber les autodafés et sévir les atrocités des guerres de religion. Plus près de nous, la Révolution française a fait acclamer l'aurore d'une ère de liberté et de fraternité : bientôt ce fut, sous l'invocation de la liberté, le despotisme de la Terreur, et la fraternité s'affirma en faisant de la guillotine le plus usuel des moyens de gouvernement. Ainsi la barbarie donne une interprétation barbare aux formes de l'idéal qui ont successivement exalté les imaginations et guidé les efforts des hommes vers une vie meilleure. Mais il ne faudrait pas croire que cette perversion

soit l'œuvre d'un dessein délibéré et d'une hypocrisie volontaire. Parmi ceux qui approuvent de telles horreurs, il y a de braves gens qui peuvent être pétris des meilleures intentions; c'est naïvement et de bonne foi qu'éblouis par leur enthousiasme pour la vérité qui s'est révélée à eux, ils adoptent aveuglément tout ce qui se recommande de son nom, sans se rendre compte qu'ils la nient, en croyant mettre à son service les passions les plus grossières. Aussi est-il bon qu'après un élan d'idéalisme et d'enthousiasme, intervienne un rappel à notre infirmité et à la mesure qu'elle comporte; il est bon que Molière paraisse après Corneille. Corneille a prêché l'héroïsme stoïcien, la volonté tendue vers un but d'accès difficile, hors des plaines de la vie commune et des intérêts personnels, sacrifiant et abolissant, sans pitié pour soi ni pour autrui, tout ce qui pourrait gêner l'accomplissement de la tâche librement choisie. C'est une fort belle leçon, une « école de grandeur d'âme », comme dit Voltaire. Mais tout le monde n'a pas l'étoffe ou l'occasion d'être un héros. Pour la moyenne des hommes et dans le train ordinaire des choses, il peut être dangereux de viser si haut, de se créer un devoir transcendant et chimérique et de méconnaître, pour le remplir, ceux qu'imposent la nature et la condition. Orgon veut être un autre Polyeucte; mais Polyeucte s'immole lui-même le premier à sa foi, Orgon n'immole que les autres à sa manie; son aspiration à la sainteté, sa résistance à la « faiblesse humaine » devant les larmes de sa fille, ce n'est qu'un égoïsme monstrueux et destructeur. De même, Evariste Gamelin, le vertueux Jacobin, n'hésite pas à étancher de sang, en toute sûreté de conscience, la soif des dieux auxquels il s'est voué.

Donc chacune des formules dans lesquelles l'humanité a mis sa confiance pour guérir de ses maux a perdu son crédit,

moins peut-être par suite de son impuissance que des éléments impurs qui en ont corrompu l'efficacité bienfaisante. A chaque faillite, on invente et on essaie un nouveau remède, et on n'a plus que mépris et aversion pour celui qu'on préconisait la veille, qu'on rend responsable de toutes les déceptions qu'on a éprouvées. Cependant ce n'est pas en vain qu'on a passé par cette diète. Le curé Jocelyn, dans une belle parabole, nous conte que, la caravane humaine étant campée « dans des forêts bordant une rive escarpée », un jour les hommes se mirent à abattre les arbres qui les abritaient, et en firent un pont pour franchir le fleuve et conquérir « l'autre rivage ». Ainsi ils se servent, pour aller au delà, des mêmes arbres sous lesquels ils ont séjourné : c'est-à-dire qu'ils gardent toujours une certaine impression des idées qu'ils viennent de réprouver, et que ceux-là mêmes qui les honnissent le plus et leur opposent une doctrine nouvelle en retiennent plus qu'ils ne croient et paraissent en retenir. Il se fait, pour revenir à notre maxime de La Bruyère, une combinaison des deux préventions, un amalgame de l'esprit de progrès et de l'esprit de tradition. Cette rupture affichée avec le proche passé, qui ne va pas sans quelque continuité latente, c'est ce qu'on appelle une révolution. Il paraît que nous sommes présentement dans une de ces périodes révolutionnaires; il s'agit de satisfaire, par d'autres institutions que celles dont on a essayé naguère et dont on a reconnu l'insuffisance, à ce besoin de justice sociale, d'équitable répartition des charges et des profits, qui travaille le monde moderne. En général, les révolutions ont été tumultueuses et sanglantes; on se flatte que celle-ci se fera dans l'ordre et pacifiquement. C'est là une bien belle espérance : si elle s'accomplissait, on pourrait alors enregistrer un progrès considérable.

Ce serait le signe, en effet, que nous serions guéris de cet *esprit de parti*, que Mme de Staël, en 1796, après avoir vu s'éteindre la flamme lumineuse de 89 dans le sang de la Terreur et la boue du Directoire, accusait de tous ces déboires. Ceux que possède l'esprit de parti perdent tout jugement et se laissent emporter à un zèle aveugle; les plus éclairés en viennent à penser et à agir comme les plus bornés. Ils n'ont plus qu'une idée fixe, à laquelle ils rapportent tout. « La démocratie ou la royauté, dit Mme de Staël, sont les paradis de leurs vrais enthousiastes; ce qu'elles ont été, ce qu'elles peuvent devenir n'a aucun rapport avec les sensations que leurs partisans éprouvent à leur nom; à lui seul, il remue toutes les affections ardentes et crédules dont l'homme est susceptible. » C'est une sorte d'extase; les principes les plus sages deviennent des dogmes absolus et étroits, et « l'intégrité du dogme importe davantage que le succès de la cause ». Ils ne tolèrent aucune discussion, ils n'admettent aucune concession. Seuls comptent ceux qui pensent comme eux; « l'esprit de parti unit les hommes entre eux par l'intérêt d'une haine commune » contre tous les hétérodoxes et ils sont prêts à tout abîmer pour assurer le règne de leur idole. « Il n'est point de passion, ajoute-t-elle, qui doive plus entraîner à tous les crimes, par cela même que celui qui l'éprouve est enivré de meilleure foi et que, le but de cette passion n'étant pas personnel à l'individu qui s'y livre, il croit se dévouer en faisant le mal, conserve le sentiment de la vertu en commettant les plus grands crimes et n'éprouve ni les craintes ni les remords inséparables des passions égoïstes. » Comment, en effet, peut-il hésiter à faire le mal, persuadé que le mal présent n'est que le moyen, « la garantie d'un avenir immortel, d'un bonheur politique au-dessus de tous les sacrifices qu'on peut exiger pour l'obtenir »?

Il est intéressant de rapprocher de cette analyse un fragment postérieur du même auteur. On lit dans le livre : *De la Littérature* en 1800 : « L'urbanité des mœurs peut seule adoucir les aspérités de l'esprit de parti. Elle permet de se voir longtemps avant de s'aimer, de se parler longtemps avant qu'on soit d'accord; et par degrés cette aversion profonde qu'on ressentait pour l'homme que l'on n'avait jamais abordé, cette aversion s'affaiblit par les rapports de conversation, d'égards, de prévenance qui raniment la sympathie et font trouver enfin son semblable dans celui qu'on regardait comme son ennemi. » Il semble, en effet, que la politesse des manières et du langage, si elle n'était plus le privilège d'une minorité et se répandait dans toutes les classes de la société, serait très efficace à favoriser la bonne entente : les conflits d'opinion perdraient leur aigreur, les amours-propres ne se froisseraient plus; bien des malentendus s'effaceraient sans doute.

Puissent donc tous nos concitoyens adopter l'honnêteté de Philinte! A condition toutefois d'observer aussi la probité d'Alceste et de prendre garde à ne donner aux choses que les noms qui leur conviennent. Autrement béni que le jour où l'on vit voguer le premier aérostat serait celui où se dissiperait le brouillard qu'épaissit entre les esprits l'usage d'un vocabulaire impropre et menteur, moins fait pour signifier ce qui est que pour flatter le préjugé de ceux qui l'emploient et blesser celui de leurs adversaires.

Mais, dira-t-on, c'est demander la réforme de l'homme lui-même? Assurément; le progrès moral peut-il être autre chose? C'est nous tous qui le faisons; nous tous, nous en sommes responsables. Le progrès matériel et le progrès intellectuel sont l'œuvre de quelques grands hommes, savants et

penseurs de génie. Pour prendre notre part des conquêtes de la science, il nous suffit d'être venus au monde à telle date; par cela seul que nous vivons au XX^e^ siècle, nous jouissons du chemin de fer, du télégraphe, de la pomme de terre, de l'aspirateur de poussières, etc.; nous n'y avons aucun mérite. Il nous en coûte un peu plus pour cultiver notre esprit et étendre nos connaissances. Mais d'abord l'influence des idées qui règnent de notre temps agit sur nous, sans que notre volonté y soit pour rien; et puis nous travaillons non pour créer, mais pour assimiler ce que d'autres ont trouvé; nous ne sommes que des disciples; lire et réfléchir à ce qu'on a lu exige un effort moins pénible et moins actif qu'inventer la matière de nos réflexions. Mais le progrès moral ne peut avoir lieu que par la collaboration de toutes les volontés. Il ne suffit pas d'adopter une conception politique ou sociale, si belle qu'elle nous paraisse, pour que notre conduite en devienne meilleure. Il faut que cette doctrine pénètre notre être intime, qu'elle ne réside pas seulement dans notre esprit, mais dans notre cœur, qu'elle ne soit plus une idée, mais un sentiment vivant et devienne comme un instinct nouveau, grâce auquel les individus sentent une répugnance naturelle à commettre certains actes, une tendance naturelle à en accomplir d'autres. L'homme a pu transformer des plantes sauvages qui lui étaient inutiles, leur donner par la culture des qualités que la nature ne leur avait pas données et qui leur font produire des aliments nourrissants et savoureux : ne pourrait-il pas aussi s'améliorer, en se cultivant lui-même?

Mais cette éducation de la conscience publique ne procède pas par illuminations subites; le mouvement est si lent qu'il nous échappe, comme celui de la petite aiguille de nos montres. « C'est l'ouvrage des siècles, dit A. France; il

faut des centaines et des milliers d'années pour altérer sensiblement quelques-uns de nos caractères. » Gardons-nous donc de l'impatience et de ses mirages. Ne nous échauffons pas sur des formules spécieuses, qui semblent proposer des solutions trop simples à des problèmes très compliqués, ne nous laissons pas séduire par des mots émouvants, incantations dont la vertu magique doit soudainement changer la face du monde. Gardons-nous même des affirmations tranchantes et exclusives et de notre pente à céder aux entraînements collectifs, dont les vagues nous rouleraient à la dérive.

Mais s'il ne faut pas tenter de brusquer l'allure, il ne faut pas non plus se décourager. L'espérance, qui est une vertu théologale, est aussi une vertu humaine. Il n'y a pas de mot plus impie que celui qu'on attribue à Louis XV : « Après moi le déluge. » Il faut considérer que la vie de l'humanité est une suite continue, dont nous ne sommes qu'un moment. Nous avons hérité du passé, l'avenir héritera de nous ; nous devons nous efforcer à conserver et à accroître le patrimoine. Cette image implique la foi dans la perpétuité du progrès : mais cette foi est une condition nécessaire pour qu'il soit. Il en est comme de ces hypothèses scientifiques qui orientent les recherches des inventeurs, et sans lesquelles ils ne feraient pas leurs découvertes : l'hypothèse progrès a une fécondité analogue. Dans les circonstances les plus sombres, les plus déprimantes, s'abandonner au sentiment de la décadence, c'est faire comme un organisme malade qui renonce à se défendre, c'est perdre la force de vivre et d'agir. Mais si nous ne voyons dans la tempête qu'une épreuve à subir, qu'un accident de la navigation, nous pourrons reprendre la route et nous rapprocher du port ; non pas du port définitif, que sans doute nous n'atteindrons jamais (car on ne conçoit pas de fin

au voyage de l'humanité, pas d'asile qui la contente si pleinement qu'elle n'en cherche plus d'autre ; elle ne peut s'arrêter qu'en mourant), mais nous rapprocher de l'escale inconnue dont nous essayons de deviner la silhouette dans les brumes de l'horizon. Car

> Les hommes en travail sont grands des pas qu'ils font.
> Leur destination, c'est d'aller portant l'arche,
> Ce n'est pas de toucher au but, c'est d'être en marche.

Ce sont encore des vers de V. Hugo. Il m'est agréable de réparer l'atteinte que j'ai été obligé de porter à sa gloire en finissant par lui emprunter les termes de ma conclusion.

CONSTRUCTIONS NAVALES
ET CONSTRUCTEURS NORMANDS

DISCOURS DE RECEPTION DE M. PIERRE ABBAT

Ingénieur du Génie maritime,
Directeur des Ateliers et Chantiers de la Seine Maritime

(23 janvier 1943)

MESSIEURS,

A l'émotion que j'éprouve en pénétrant aujourd'hui dans votre docte Assemblée se mêle autant de joie que de surprise.

Parmi les traditions dont votre Compagnie est gardienne, il en est une qui ne souffre pas d'exception, c'est du reste une règle commune à toutes les académies : le discours de réception débute par un acte d'humilité et des remerciements que le nouveau membre adresse à ceux qui l'élèvent jusqu'à eux.

Je voudrais pouvoir vous faire comprendre que ces mots n'ont pas pour moi seulement une valeur rituelle et un sens conventionnel, mais qu'à défaut d'éloquence ils expriment dans leur simplicité un sentiment profond.

Rien, en effet, ne me désignait pour être admis dans un cénacle où siègent tant de gens distingués par leurs mérites et leur talent et si vous me permettez cette comparaison, j'ai un peu l'impression d'un séculier qui se transforme en régulier.

Ignorant le rythme trépidant et souvent incohérent de la vie industrielle, les académies tissent inlassablement la trame

qui, dans le domaine de la pensée, sert de lien aux générations qui se sont succédé et de support à celles qui viennent. Elles sont comme des oasis spirituelles et quand un voyageur s'y arrête, si, ce qui est malheureusement le cas de trop d'entre nous, il est soumis à la tyrannie de la vitesse, harcelé par la vie mécanique, éperonné par le balancier d'une horloge impitoyable, il ne peut que regretter que le temps lui manque pour s'y établir et laisser épanouir son esprit.

Mais ceux qui croient avoir asservi la machine et qui ne sont qu'asservis par elle, ceux qui sont entraînés dans cette infernale ronde industrielle qui ne peut avoir pris naissance qu'à la forge de Vulcain et qui doit, par conséquent, s'y terminer, comme s'ils expiaient un crime impardonnable, plus réprouvés que Caïn, car ils font souvent ce voyage sans leur famille, chaque fois qu'ils veulent s'arrêter perçoivent en eux une voix qui leur dit : « Pas encore. »

Les rares, mais précieux contacts que j'ai pu prendre avec votre Assemblée depuis quelques mois m'ont permis de me rendre compte que, si grande que soit la soif dont je suis altéré, à cette oasis je pourrai puiser sans l'épuiser, mais ils m'ont aussi convaincu, hélas! que si je peux en recevoir beaucoup je ne saurais lui apporter grand chose.

Il y a, dans mon cas, une circonstance aggravante, c'est que je suis un « horzain » et vos suffrages, véritables lettres patentes, sanctionnent une assimilation qui, sans que je renie ni oublie ma Provence natale, s'est effectuée au cours de plus de seize ans de séjour dans votre belle province.

Aussi, doublement indigne et doublement confus, je ressens tout le prix de l'honneur qui m'est fait aujourd'hui.

Ce très grand honneur, je le dois à l'indulgence du regretté président Faroult qui avait attribué à mes quelques modestes

essais un mérite qu'ils n'ont pas et qui m'a fait bénéficier de l'éclat dont rayonne tout ce qui touche à la mer, alors que la lune ne brille la nuit que d'un pâle reflet qu'elle emprunte aux rayons du soleil.

Je le dois aussi à l'amitié de celui d'entre vous qui m'accueille aujourd'hui en votre nom.

Nous avons eu maintes fois l'occasion de nous rencontrer dans d'autres arènes, mais il me permettra de souligner qu'en dehors de ces liens et avant eux il en existait entre nous par prédestination, car l'architecture navale et l'architecture tout court ont bien des points communs. Elles sont, si j'ose dire, du même bois, car c'est dans la mise en œuvre de ce « matériau » qu'elles ont l'une et l'autre pris naissance.

Encore qu'en cette matière j'aurais quelque excuse à le faire, je ne remonterai pas au déluge pour invoquer Noé et son arche, je n'insisterai pas non plus sur le fait que le même mot « nef » désignait indifféremment les voûtes élevées vers le ciel et celles plongeant dans les mers. Je pourrais aussi rappeler que suivant les statuts qu'Etienne Boileau a enregistrés dans son *Livre des Métiers de Paris* : « Charpentiers de grande cognée et feseurs de nez, tous ceux qui œuvrent du tranchant en merrien » relevaient de la commune juridiction de Maître Fouques du Temple, charpentier du roi.

Je me bornerai à évoquer mon illustre compatriote Pierre Puget qui en a fait une démonstration par l'exemple. Il était, dit la biographie de Barré, « peintre, sculpteur, architecte et constructeur de vaisseaux » et sa gloire doit autant aux célèbres Cariatides de l'Hôtel de Ville de ma ville natale qu'aux figures de proue et aux arrières monumentaux dont il orna les vaisseaux du Grand Roi.

Au début de son ouvrage sur l'hydrographie dont la

première édition parut en 1643 et qui était pour l'époque un monument encyclopédique des choses navales, le Révérend Père Fournier écrit :

« Si tout Architecte, au dire de Vitruve, doit estre homme de bon jugement, fort expérimenté et remply de grandes connoissances, j'estime que ces bonnes conditions se doivent particulièrement retrouver en ceux qui entreprennent de bastir et équiper des vaisseaux, puisque ce sont eux véritablement qui doivent examiner les ouvrages de toute sorte d'artisans et qu'on ne sçauroit mettre sous voile cinq ou six gros vaisseaux, que toute une ville et tout le pays voisin n'y soit occupé et n'y trouve de l'employ. Tout ce que nous dirons en une infinité d'endroits de cet ouvrage monstrera évidemment combien luy est nécessaire la géométrie et la connoissance des forces mouvantes, voire de l'histoire et des choses naturelles. Il a besoin de sçavoir portraire, et crayonner afin de pouvoir désigner toutes les particularitéz de l'ouvrage qu'il entreprend, et en faire un modèle qui fasse voir à l'œil et toucher au doigt la forme et figure de ce qu'on désire de luy. Sans l'arithmétique, il se ruinera et ne sçaura jamais mettre en ordre et dresser le compte des frais qu'il faut faire à une infinité de choses nécessaires à son dessein. S'il n'est bien versé dans la practique de ce qu'il entreprend, il boulera court avec toute sa science et son bon esprit, parce que dans les matériaux il arrive mille défectuositéz, et beaucoup plus encore dans les ouvriers de tant de sortes, d'Arts et mestiers ausquels tous il doit faire concevoir son dessein et leur fournir les industries et moyens nécessaires pour l'exécuter, ce qui est très difficile.

« Je ne sçay si je me flatte en mes pensées, mais je me persuade que si je voulois par le menu déclarer toutes les bonnes parties qui seroient nécessaires à nostre Entrepreneur,

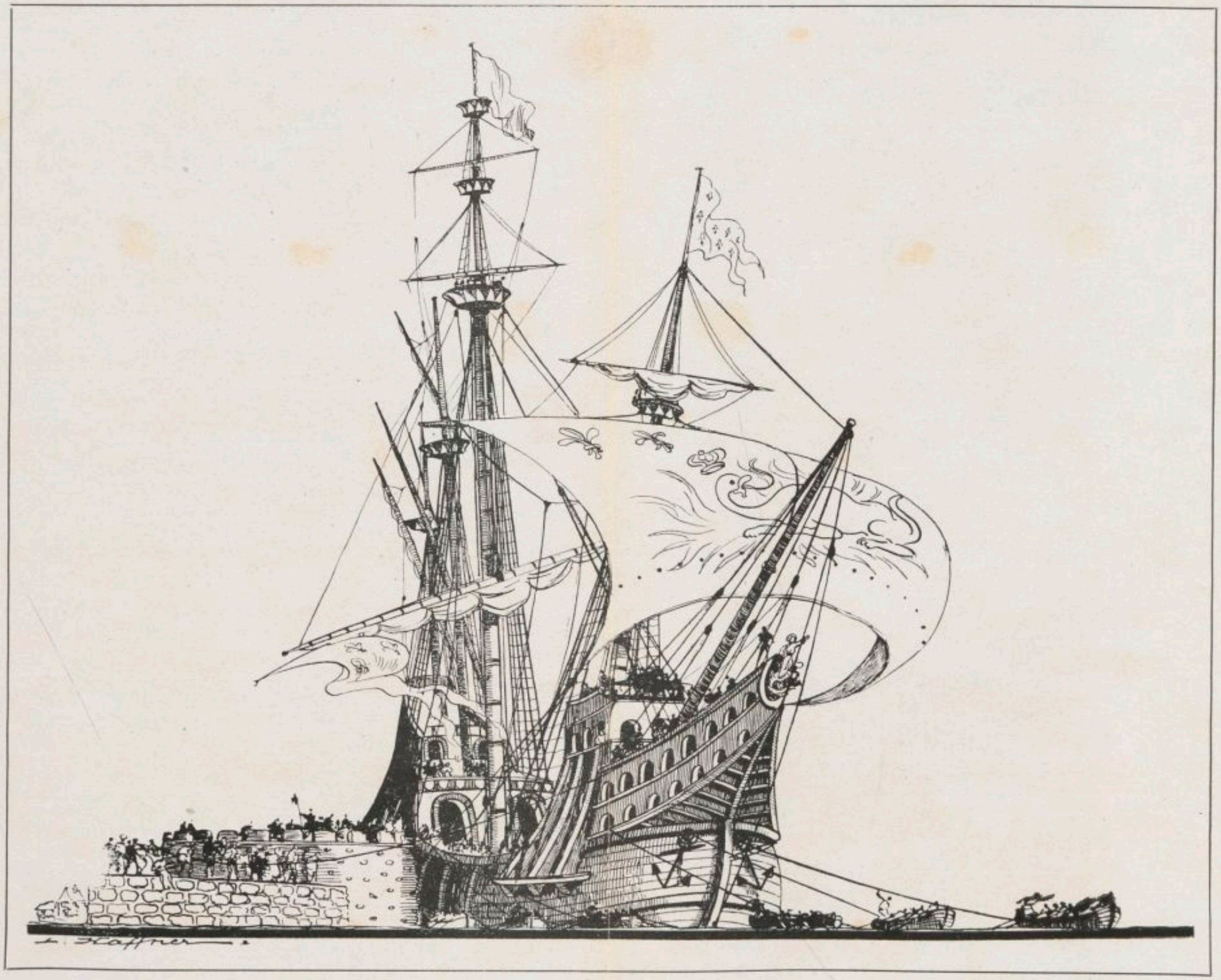

La « *GRANDE FRANÇOISE* » amarrée à la jetée du Havre

Architecte de Navires, et Directeur d'une flotte royale, un chacun m'avouerait qu'il seroit aussi difficile de le trouver qu'a esté l'orateur de Cicéron, l'architecte de Vitruve, l'homme d'Estat de Platon, ou le capitaine d'Homère, et que ce ne fut pas sans grande raison que les Grecs, voyants l'esprit, l'adresse et les proportions admirables qui se gardent dans la Fabrique d'un Vaisseau, dirent au raport de Lycophron et d'Eschilus, que ce fut Minerve qui bastit le premier vaisseau nommé Argos; comme si cette entreprise surpassoit les forces de l'esprit humain. Et de fait, tout ce qu'il y a de plus rare dans toutes les sciences et parmy tous les Arts Libéraux, est journellement mis en pratique dans nos Vaisseaux. »

Les premières phrases sembleraient laisser croire qu'il établit entre l'architecte et l'architecte naval un parallèle qui, flatteur pour les deux, serait un peu à l'avantage du dernier.

Si cela était, je prierais, par procuration du Révérend Père Fournier, mon ami Chirol de vouloir bien l'en excuser, mais à l'alinéa précédent il nous avait révélé son intention : « J'ay creu qu'il estoit à propos de faire connoistre au public le mérite de ceux qui s'appliquent à cette profession, voyant que souvent il arrive que quantité de bons hommes, et excellens ouvriers, voyants qu'en leurs pays natal on ne les tient en estime, et on néglige de leur donner les appointements qu'ils méritent, se retirent chez l'Estranger, qui les reçoit à bras ouverts. »

Il ne pouvait, pour ce faire, trouver meilleur moyen que de faire appel à l'étroite parenté de la construction navale avec l'architecture.

Je m'excuse d'avoir cité aussi longuement le Père Fournier,

mais son texte constitue encore, après trois siècles, la meilleure définition qu'on puisse donner de l'architecte naval et il fait apparaître les germes de toutes les différenciations qui ont été causes qu'avec les progrès de la science il est condamné à devenir industriel, alors que, plus heureux, son collègue terrestre pourra demeurer architecte.

Il y a une autre différence essentielle entre les deux architectures : s'il arrive quelquefois que les architectes bâtissent sur le sable, c'est exceptionnel et, d'une façon générale, il demeure de leurs œuvres, même après de nombreux siècles, des vestiges suffisants pour que nous aient été conservés les noms et les méthodes. Du bâtiment de mer, au contraire, au bout d'un temps relativement court, il ne reste plus rien. S'il n'a pas sombré, il est fatalement voué à la démolition et, ainsi que l'Amiral Paris en exprimait le regret, l'Histoire nous a transmis les exploits maritimes, mais a laissé dans l'ombre le navire qui a permis de les accomplir. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'avant de parvenir aux époques modernes et presque contemporaines, nous trouvons des renseignements sur les navires et encore plus exceptionnellement sur les méthodes de construction, les chantiers et les constructeurs.

C'est qu'un navire est quelque chose de plus qu'un remarquable produit de l'industrie de l'homme.

Les Anglo-Saxons qui appellent *man of war*, homme de guerre, un vaisseau, lui reconnaissent ainsi la personnalité vivante et l'ennoblissent même jusqu'à celle d'homme et quand ils en parlent disent « *she* », lui attribuant le genre féminin, sans doute pour marquer que, comme ce sexe, il est parfois capricieux.

Oui, un navire est une réalité vivante qui vibre, souffre et

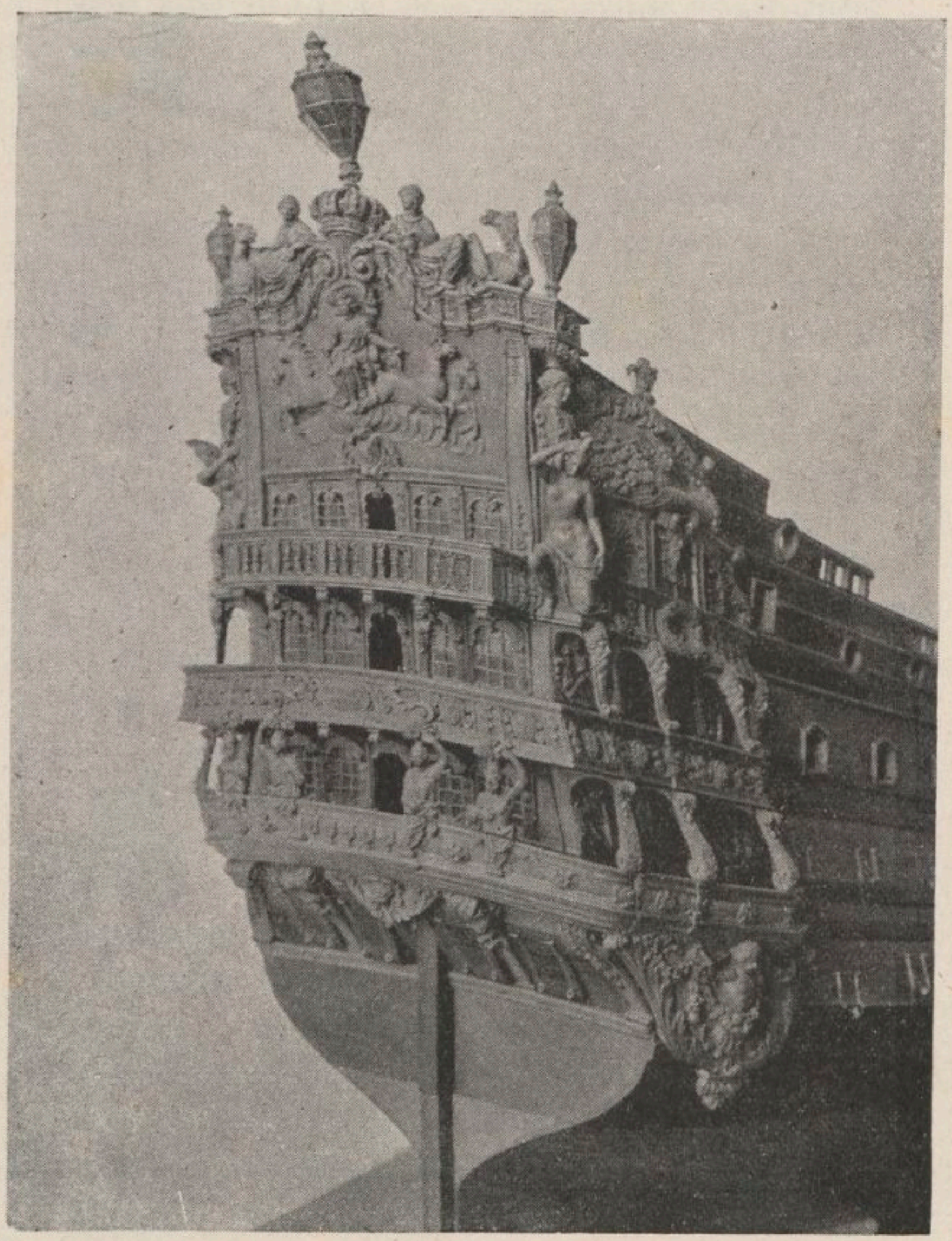

Figure de proue du « *SOLEIL ROYAL* »
vaisseau Amiral de TOURVILLE, brûlé à La Hougue

gémit quelquefois et de même qu'un coursier, il vaut surtout par celui qui le monte et c'est justice que la gloire du marin éclipse celle des autres.

Puis, comme tout être vivant, à l'heure qu'a fixée pour lui le destin, notre navire meurt et redevient poussière. Moins heureux que beaucoup, sauf toutefois chez certains peuples du Nord auxquels les Normands doivent pour une grande part leur caractère actuel et qui plaçaient au-dessus de toutes autres les choses de la mer, il n'a jamais été doté d'une sépulture sur laquelle nous pourrions nous pencher pour l'interroger. On ne le retrouvera même pas à l'état de ruine comme le monument terrestre.

On ne le retrouve pas non plus à l'état de fossile comme les grands sauriens disparus; en sorte que jusqu'aux temps modernes nous ne connaissons rien de sa préhistoire et peu de chose de son histoire.

Ce long préambule a ajouté quelques raisons à toutes celles qui font que, sans doute, vous vous y attendiez un peu et qui m'enhardissent, en les rattachant à ce que nous connaissons de l'évolution de la technique navale, à essayer d'évoquer devant vous les constructeurs normands et leurs constructions.

Quand on regarde une carte de France, on est frappé de l'homogénéité qu'au point de vue terrestre présente ce bloc solidement arc-bouté sur deux plissements montagneux : les Alpes et les Pyrénées, on est frappé aussi de l'étendue de ses frontières maritimes et si la terre est d'un seul tenant, les apparences sont autres pour la mer.

Du côté de cette mer intérieure qu'est la Méditerranée, les côtes de Provence et de Languedoc semblent constituer un vaste havre accueillant qui invite au repos. Il semble s'être creusé sous l'effet d'une poussée sud-est nord-ouest qui aurait

refoulé les terres tandis que de l'autre côté, sur la vaste mer Océane démesurément ouverte, elle aurait fait saillir, pour qu'ils aient avec elle un contact plus intime, des promontoires avancés, le Finistère et le Cotentin, qui paraissent destinés à servir de tremplin pour les courses lointaines.

En Méditerranée, les civilisations égyptienne, phénicienne et gréco-latine, riches d'histoire et de légendes, nous ont laissé le souvenir d'une intense activité maritime.

Bien qu'on manque de précision sur la technique et qu'on dispute encore sur l'armement des trirèmes, on sait, par les récits maritimes dont la littérature est pleine, par les bas-reliefs des monuments et par nombre d'autres vestiges, qu'il y eut dès la plus haute antiquité des flottes importantes et que très tôt cette partie de la Gaule qui constituait une colonie phocéenne joua sur mer un rôle de premier plan.

Du fait que la mer Océane a manqué de chroniqueurs dans ces époques reculées, il ne faudrait pas conclure que, privée d'histoire, elle n'avait qu'une existence préhistorique. Tout porte à croire, au contraire, que les contrées que nous habitons connaissaient une civilisation déjà marquée du sceau industriel et qu'à l'âge des bronziers (qui n'est pas l'âge de bronze) qui, comme l'ont montré de nombreuses découvertes archéologiques, a précédé l'époque gallo-romaine (Nous avons nous-mêmes, tout récemment, mis à jour une demi-douzaine de hachettes en bronze coulé qui étaient ensevelies dans un terrain tourbier situé au Trait), elles connaissaient une vie intense qui ne pouvait devoir son animation qu'à la mer et aux échanges qu'elle permettait entre les produits bruts et les produits manufacturés.

On en trouverait la preuve dans le commerce que les Gaulois entretenaient avec Albium, Maghaïte et les Cassi-

térides, ainsi que dans les nombreuses colonies qu'ils avaient établies en Galicie espagnole, en Portugal, sur les côtes d'Italie (le Duché d'Urbin s'appelait Séno-Gallia), même jusqu'en Asie Mineure. Le Père Fournier suppose qu'ils fréquentaient régulièrement les côtes gênoises pour s'y procurer « le merrein propre à bâtir des navires qui se trouvait en cette côte si beau qu'on y voyait des arbres qui avaient huit pieds de diamètre et vingt-quatre de tour ».

Notre contrée n'avait alors ni son nom ni ses limites actuels. Les trois quarts de la Normandie faisaient partie de l'Armorique, pays de la mer, qui s'étendait de l'embouchure de la Loire à celle de la Seine.

On trouve parmi les tribus armoricaines les Abrincantins d'Avranches, les Unelles de Valognes et Cherbourg, les Baïocasses de Bayeux, les Lexoves de Lisieux, mais ce sont les Venêtes de Vannes qui jouissaient de la plus grande réputation et qui détenaient la suprématie maritime parce qu'ils avaient grande quantité de vaisseaux et surpassaient tous autres en la connaissance et pratique de la marine.

D'après Strabon, parmi les diverses traditions relatives à la fondation de Venise, l'une tendrait à en faire remonter l'origine à une colonie venète et cela suffirait à établir l'importance maritime de la Gaule septentrionale à la ligne. Le reste de la Normandie relevait de la grande confédération des tribus belges établies dans les territoires bordés par la Seine, la Marne et le Rhin et qui confinaient au nord ceux de l'Armorique. Comme les Armoricaines, les tribus belges étaient issues des Kimris austères, superstitieux et mélancoliques, alors que les Bituriges qui les flanquaient au sud et dont le centre est devenu Bordeaux étaient fils des brillants et poétiques Gaïls, la branche la plus ancienne.

C'est par Jules César que nous avons les premiers renseignements précis sur la Marine armoricaine ; ceux de Vannes furent l'âme de la deuxième coalition et c'est à Vannes et sur mer que s'est joué, à cette époque, l'an 56 avant Jésus-Christ, le sort de la Gaule.

César avait donné l'ordre de construire sur la Loire des galères à rame et à voile et dès que les conditions furent favorables, tandis qu'il assiégeait Vannes par terre, l'armée navale de Décius Brutus y affrontait la flotte armoricaine. Celle-ci comprenait deux cent vingt unités qui étaient, dit César lui-même, de dimensions très supérieures aux galères grecques et romaines. Bâties entièrement de bois de chêne, elles avaient la carène plate pour pouvoir échouer sans souffrir dans des pays où la marée est une sujétion constante, leurs ancres étaient portées par des chaînes, au lieu de câbles en usage chez les Romains, et elles se propulsaient et se manœuvraient au moyen de voiles en peaux, capables de résister aux efforts des violentes tempêtes, leur proue et leur poupe étaient surélevées. Si elles allaient moins vite que les galères, elles n'offraient que peu de prise à leurs éperons et leur surélévation leur permettait d'accabler les Romains de traits que ceux-ci ne leur pouvaient rendre.

La bataille fut acharnée ; au début, les navires gaulois avaient l'avantage sur les galères des Romains et ceux-ci ne purent en avoir raison que grâce à un stratagème. Ils amenèrent des espèces de grandes faux qu'ils engageaient sous les cordages et, tirant de toute la force de leurs rames, les sectionnaient. Les navires ne pouvant plus manœuvrer étaient désemparés et le désastre fut complet pour les Gaulois car au moment de la retraite le vent tomba dans un grand calme et bien peu en réchappèrent.

Mais César avait tellement apprécié les navires gaulois qu'il imita de nombreuses particularités de leur construction et qu'il eut, dès lors, toujours dans son armée navale une division gauloise qui lui rendit les plus grands services.

Il poussa même l'imitation fort loin puisque, s'il faut en croire le Père Fournier : « Il fit pareillement teindre en bleu et de couleur d'eau toutes ses voiles et vestir ses gens de mer de mesme couleur, à l'imitation de ceux de Vannes, afin que sur mer, on ne reconeust les vaisseaux de loing », ce qui prouve en passant que le camouflage n'est pas une préoccupation nouvelle.

A cette époque, ainsi que l'a constaté César lorsqu'il en fit la conquête, quelques années plus tard, l'Angleterre n'avait que de petites embarcations constituées par une carcasse d'osier recouverte de peaux : les unes effilées et longues de 7 à 8 mètres, les brigandins, les autres, plus courtes et arrondies, les carabes.

Cela fait un peu penser à la corbeille qui portait Moïse quand la fille de Pharaon l'arracha aux eaux du Nil, mais ne raillons pas, nous ignorons quel jugement porteront sur nous les siècles, nous qui sommes, aujourd'hui, fiers de notre technique, et, du reste, il faut avouer, si l'on considère certains des résultats qu'elle nous a amenés, qu'il n'y a pas lieu de l'être tant. Et puis, au fait, ces embarcations élémentaires que Saxons et Francs utiliseront encore avec bonheur pendant plusieurs siècles et qui requéraient d'eux un courage et un mérite à être marins à proportion de leur fragilité contenaient tous les éléments qui font un navire : la carlingue, épine dorsale, sur laquelle, comme des côtes, s'assujettissent les membrures et le bordé qui les recouvre et

les enveloppe ; en somme, les traits dominants qui font un être vivant : la peau et les os.

A partir de cet embryon de la construction navale, suivant le degré de croissance et l'importance du développement des organes, la technique n'aura plus qu'à différencier les espèces.

Après la période gallo-romaine, avant de s'y établir définitivement, les Francs firent sur les côtes gauloises de nombreuses incursions maritimes ; puis, dans la Gaule devenue Franque et en passe de devenir la France, ils continuèrent à donner à la marine l'importance qu'elle méritait. Ils eurent à défendre leur territoire contre les incursions danoises et en 519, Théodebert, fils de Thierry, défit les Danois dans un combat naval ou leur roi trouva la mort. Les vaisseaux français, bien équipés et bien armés, dit-on, ne portaient qu'un seul mât.

Cependant, jusqu'à Charlemagne, les annales maritimes sont peu abondantes. C'est à cette époque que les redoutables marins scandinaves commencèrent à infester les côtes de France et le grand Empereur se préoccupa de créer une armée navale forte et puissante. Il fit mettre en chantier un grand nombre de vaisseaux sur la rivière de l'Escaut et établit son arsenal principal à Boulogne.

Le navire en usage depuis plusieurs siècles était le dromon utilisé à la fois au commerce et à la guerre. Haut, long, à un seul rang de rames, il comptait de vingt-cinq à trente rames environ de chaque côté et était muni d'un pavois élevé qui servait de rempart aux marins et soldats.

Vers le IX^{e} siècle, le dromon portait deux rangs de rames. Il s'était allongé et avec près de 40 mètres de long sur 4 et demi de large, jaugeait environ 100 tonneaux. Souvent, il était muni d'un mât avec une voile triangulaire. On signale, au

IXe siècle, des dromons très grands qui portaient jusqu'à deux cents hommes.

Mais le haut degré de puissance et de prospérité qu'avait atteint l'Empire de Charlemagne ne devait pas lui survivre. Les querelles entre ses fils, après la division de l'Empire, devaient faire du lot échu à Louis le Débonnaire une proie tentante pour les hardis navigateurs, venus du Nord, épris d'aventure et pendant toute la fin du IXe siècle, les Northmen ravagèrent les côtes de France et notamment les rives de la Seine, pillant et incendiant à plusieurs reprises Rouen et Jumièges, jusqu'au jour où, en 912, le Traité de Saint-Clair-sur-Epte faisait de l'ancienne Neustrie le duché de Normandie. Confusément limité du côté terre par l'Epte, ses limites maritimes étendaient sur la mer Océane, de la rivière d'Eu à celle d'Avranches, du Tréport au Mont-Saint-Michel, 450 kilomètres de côtes auxquels s'ajoutent les 150 kilomètres de rives de la Seine : la plus belle province maritime de France était constituée.

Ces Vikings, fils du Golfe et Rois de la mer, ayant vécu la plus belle histoire du monde, comme dit le président Laisney dans sa *Petite Histoire de Normandie*, et qui devenaient ainsi les Normands, étaient des hommes de mer intrépides, mais si le souvenir de la terreur qu'ils avaient répandue s'est perpétué, on n'a su pendant longtemps que peu de chose sur les drakkars et les snekkars qui leur avaient permis d'accomplir leurs exploits maritimes.

Heureusement, ce peuple fait pour la mer et pour qui la mer était faite, habitué à vivre plus sur l'eau que sur terre, avait pour le navire un culte tel qu'il le leur a fait associer aux honneurs qu'ils rendaient à leurs morts. L'usage s'est poursuivi chez eux pendant plusieurs siècles de donner à leurs

chefs pour sépulture un navire.. On l'amenait et le déposait au lieu choisi pour l'ensevelissement, puis, les cérémonies du rite accomplies, on recouvrait le tout d'un monticule de terre, et c'est ainsi qu'on a pu identifier dans les pays scandinaves plusieurs milliers de petites collines qui ne sont que des tumulus funéraires. Certains ont été fouillés et bien que, comme ce fut le cas pour nombre de pyramides, ils eussent été généralement profanés et pillés, ils ont révélé bien des secrets de l'existence de ce peuple maritime. L'examen des différents vestiges mis au jour, quel que soit l'âge qu'on ait pu leur attribuer, fait apparaître, du III^e^ au X^e^ siècle, une étroite parenté dans la conception et les procédés de construction. Le plus ancien connu est celui de Nydam, exhumé en 1863, mais les fouilles les plus célèbres sont celles de Tune (1867), Gokstad (1880) et Oseberg (1903), dont les éléments ont été rassemblés à Oslo dans un musée spécial où j'ai eu, il y a quelques années, la bonne fortune de pouvoir les examiner. Je me bornerai à en décrire ici et encore sommairement ce qui est relatif à la construction navale.

Les deux navires de Gokstad et d'Oseberg étaient entièrement en chêne et sauf les poutres qui étaient en sapin, il en était de même de celui de Tune. Ils étaient équipés pour aller à rame et à la voile et étaient munis à tribord, sur l'arrière, d'un gouvernail constitué comme une grosse rame. Le navire de Gokstad avait 23 m. 80 de longueur totale, 20 m. 10 de longueur de quille, 5 m. 10 dans sa plus grande largeur. Son creux était de 1 m. 75 et pour un tirant d'eau en charge de 1 m. 15, il déplaçait près de 3 tonneaux. Son ossature, qui servait de support au bordé composé de seize virures en panneaux de chêne, était constituée essentiellement d'une quille, de dix-sept couples, d'autant de membrures et de poutres transversales ou barrots.

Les barrots étaient reliés à la quille par des épontilles verticales chevillées aux deux extrémités et leurs extrémités horizontales étaient pincées entre les têtes des couples et les pieds des membrures. La particularité de construction commune à tous les navires Vikings était que les couples n'étaient reliés rigidement ni à la quille ni aux barrots, ils étaient supportés par les virures du bordé.

La première virure à la partie inférieure était chevillée à la quille. La liaison des neuf suivantes aux couples était assurée par une ligature souple : des taquets horizontaux ménagés à même la planche du côté intérieur s'engageaient dans des rainures correspondantes du couple et y étaient assujettis au moyen d'un lien constitué, soit de fibre végétale, soit, comme dans le navire d'Oseberg, de fanons de baleine et disposé dans un canal traversant le couple de part en part. Les six virures supérieures étaient chevillées aux membrures au moyen de gournables.

Les bordages assemblés à clin étaient fixés entre eux par rivetage (virole en dedans) ; au moment de l'assemblage, on calfatait les interstices au moyen de poils d'animaux.

Les panneaux constituant les bordages étaient aussi minces que possible : la dixième virure correspondant à l'attache de la tête des couples était la plus épaisse, puis la quatorzième, percée pour le passage des avirons ; toutes les autres avaient la même épaisseur, sauf les quinzième et seizième à la partie supérieure qui, au-dessus de la ligne des rames, ne constituaient qu'un pavois de protection et étaient les plus minces. La lisse de pavois était surmontée d'un râtelier où l'on alignait les boucliers, la hauteur de cette lisse au centre était de 2 m. 05 au-dessus de la quille, mais aux extrémités, elle s'élevait rapidement jusqu'à atteindre 3 m. 20 à l'étrave et à l'étambot. La ligne des rames était à 0 m. 45 au-dessus

de la flottaison et à 0 m. 95 au-dessous de la lisse; des ouvertures ménagées dans le bordé pour leur passage avaient une forme permettant d'introduire les rames de l'intérieur, sauf aux extrémités, évidemment trop effilées.

Le navire était pourvu sensiblement à son centre d'un mât supporté par un massif d'emplanture lié à la quille et par un massif d'étambrai intéressant plusieurs barrots. Il pouvait se rabattre sur l'arrière lorsqu'il n'était pas en usage. Il était destiné à gréer une voile carrée. Lorsqu'on allait à la voile, les rames étaient rentrées et leurs orifices obturés par des opercules.

Le navire de Gokstad était équipé de seize paires de rames, muni de trente-deux rameurs et portait soixante-quatre boucliers. On lui assigne comme date de construction le milieu du IX^e^ siècle et on suppose que le squelette auquel il a servi de sépulture, qui correspond à un homme de 1 m. 78 et âgé d'environ cinquante ans, était celui d'un roi. Des experts ajoutent même qu'il était arthritique.

Le navire d'Oseberg, d'une longueur totale de 21 m. 50 et mesurant un peu plus de 5 mètres à sa partie la plus large, était moins grand, moins effilé aux extrémités et relativement plus large. On pense qu'alors que le navire de Gokstad était un navire de mer, celui d'Oseberg, qui serait, du reste, d'un demi-siècle antérieur, était un navire de plaisance. Il servait de sépulture à une jeune reine de vingt-cinq à trente ans que, suivant la coutume, sa servante, d'un âge compris entre soixante et soixante-dix ans, avait accompagnée dans la tombe.

On ignore quel mal étrange a fauché cette reine à la fleur de l'âge, mais on a établi que la servante, qui souffrait de rhumatismes et de raideur dans la colonne vertébrale, était paralysée et inapte à tout travail.

Le navire d'Oseberg, qui avait dix-sept couples et membrures, comme celui de Gokstad, était construit dans le même mode, mais, moins creux, son bordé ne comportait que douze virures, au lieu de seize. Il portait quinze paires de rames.

Le navire de Tune, trouvé dans un moins bon état de conservation que les précédents, devait avoir une longueur totale de 20 mètres et portait onze ou douze paires de rames

Tous ces navires, avant de servir de sépulture, avaient été utilisés à la mer, ainsi qu'en témoigne l'usure au portage des rames.

Les traits caractéristiques de la construction des navires Vikings sont la légèreté et l'élasticité. Ces qualités ont été nettement recherchées par de nombreux détails de construction et, du reste, l'examen de tous les vestiges montre à quel haut degré de perfection les Vikings avaient porté la construction navale; l'exécution relève de l'ébéniste plus que du charpentier et s'il ne s'agissait pas de bois, on pourrait même parler d'ajustage.

Ces qualités maîtresses étaient désirées tant en raison du service à la mer que du fait qu'ils n'hésitaient pas à transporter sur terre avec eux quelquefois très loin leurs navires lorsque leurs expéditions les y conduisaient.

Il y a un autre trait caractéristique des navires Vikings, c'est la similitude des formes de l'avant et de l'arrière. Ils sont amphidromes et Tacite avait déjà remarqué cette propriété des navires des Suoniens qui sont les ancêtres des Scandinaves.

Pénétrant, en effet, dans des criques profondes et étroites pour des buts guerriers, ils étaient exposés à devoir manœuvrer en arrière sans avoir le temps d'évoluer et les rameurs étaient habitués à ce changement de marche. Ils avaient

résolu dès longtemps ce problème de la marche arrière sans évolution que seule l'introduction de la machine à vapeur permettra de résoudre complètement et ils possédaient de ce fait un avantage militaire incontestable.

Le navire de Gokstad avec ses 23 m. 80 est le plus grand des navires Vikings que l'on connaisse. On connaît plusieurs navires d'une vingtaine de mètres et on rencontre aussi des navires plus petits de 6 à 10 mètres, construits suivant le même mode ; le navire de Gokstad contenait du reste une de ces embarcations longue de 4 m. 10. Il est clair que lorsqu'on les utilisa à des fins de sépulture et qu'on devait à cet effet les transporter sur terre, souvent à grande distance, on ne prenait que des navires dont les dimensions permettaient le transport. Il est à peu près certain que les Vikings ont eu des navires de bien plus grandes dimensions, vraisemblablement jusqu'à 45 mètres de long. On en trouve trace dans nombre de sagas. Il est notamment parlé dans l'une du navire du roi de Norvège Olaf Trygifson qui portait trente-quatre paires de rames et pouvait contenir mille matelots. Il est possible que certains détails de construction aient été différents sur ces grands navires. Il est notamment probable que la liaison des couples à la quille et au bordé devait être rigide. De même, les navires mis à jour ne sont pas à proprement parler pontés ; ils comportent un plancher en sapin, posé sur les barrots, soit d'une façon entièrement lâche, comme dans les navires d'Oseberg et de Tune, soit simplement cloué comme dans celui de Gokstad, mais il est vraisemblable que les grands navires devaient être pontés, pourvus de cales et même, dans certains cas, de deux étages.

Certaine saga nous conte, en effet, l'histoire de la reine Thyra qui était demeurée à l'abri pendant une bataille et

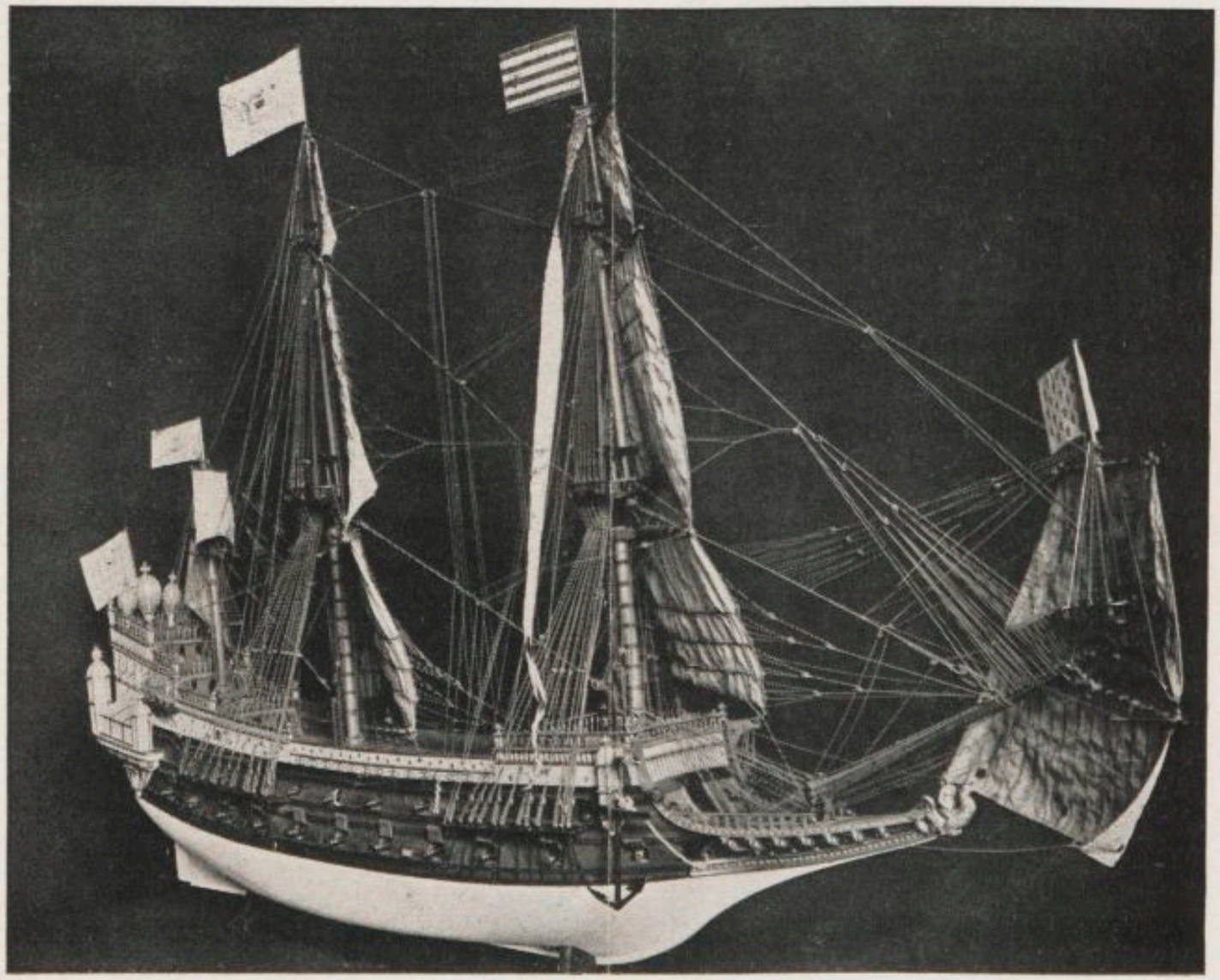

« *LA COURONNE* » construit à La Roche-Bernard, le plus gros navire de son époque

qu'on ne fit venir « d'en bas » qu'après le combat, lorsqu'on eut enlevé les morts.

Quant à la division entre drakkars et snekkars. il semble qu'elle ne corresponde pas à une différenciation dans les types, mais que ces appellations proviennent plutôt des figures fantastiques, têtes et queues de dragons, têtes et queues de serpents, qui ornaient les proues et les poupes et qui donnaient à l'ensemble de l'embarcation une allure rappelant l'animal légendaire dont le nom est devenu le sien.

Peut-être, toutefois, les snekkars ou serpents étaient-ils les navires plus petits, tandis que les drakkars ou dragons étaient les plus grands.

Le navire d'Oseberg possédait une proue sculptée en forme de tête de serpent, parfaitement conservée et d'une exécution remarquable; du reste, de nombreux détails de sculpture montrent le souci qu'avaient les Vikings d'orner et de décorer leurs navires dans toute la mesure où cela ne risquait pas de nuire à leur utilisation maritime et guerrière.

Des drakkars et snekkars des Vikings à la flotte de Guillaume le Conquérant, il n'y eut qu'un pas. Il suffit d'observer la tapisserie de la Reine Mathilde pour se convaincre qu'ils en dérivent directement.

Les esnèques avaient 60 pieds de long, 16 de bau et 8 de creux; non pontés, ils étaient munis à l'avant et à l'arrière d'un demi-tillac; au centre, un mât avec voile carrée; pour manœuvrer, deux gouvernails latéraux symétriquement placés de chaque côté à l'arrière; ils portaient, outre leur équipage, vingt cavaliers armés et leurs chevaux. Peut-être seulement, à la vue, semblent-ils un peu plus lourds. Cela expliquerait qu'ayant mis à contribution toutes les forêts de la Duché, tous les centres de construction navale et rassemblé

à l'embouchure de la Dive, puis de la Somme, près de trois mille navires et esquifs, dont six cent quatre-vingt-quinze esnèques, il dut attendre pour s'élancer vers l'Angleterre que les vents fussent favorables; les Vikings, eux, naviguaient par tous les temps. Mais si leurs navires s'étaient alourdis, en devenant Normands et Français, ils étaient devenus chrétiens, et Guillaume s'en souvint. Il fit promener processionnellement la châsse de Saint Valery et le lendemain, grâce à cette intervention, les vents ayant tourné, il put mettre à la voile et peu après, le 28 septembre 1066, à la Bataille d'Hastings, conquérir de haute lutte la couronne royale.

Cet exemple de saint qui se soit intéressé aux choses de la navigation n'est pas unique.

Mettons à part ceux nombreux qui, suivant son divin exemple, reçurent du Christ le privilège de marcher sur les eaux et purent ainsi s'affranchir des sujétions de la navigation : Saint Tyrsus, Saint Brinus, Sainte Marie l'Egyptienne, Sainte Chantine Vierge, Saint Bennon, Saint Nazaire, Saint Celse, Saint Pantaléon, Saint Vincent Diacre, d'autres que j'oublie et même tous ceux qui, comme Saint Pierre, l'eussent pu s'ils n'avaient pas douté.

Mais nous pouvons mentionner parmi ceux qui se sont intéressés à la mer, Saint Colomban qui mit à la voile sur une auge de pierre et parvint ainsi à l'île d'Iona où il fonda un monastère et Saint François-Xavier qui fut un grand navigateur et dont l'histoire maritime vaudrait d'être contée.

Et tous ces saints nous invitent à passer aux Croisades. Au cours de cette période qui, de 1096 à 1270, a duré près de deux siècles, la marine a joué un rôle important et pour transporter les Croisés on eut constamment besoin de navires, à telle enseigne qu'on dut fréquemment faire appel au concours des flottes vénitienne et gênoise.

Dès la première Croisade, on mentionne la participation de Robert Comte de Flandre, chef des vaisseaux du Ponant. Nul doute que les Normands y tenaient place honorable et, du reste, Albert d'Aix relate qu'en 1097, quand les Croisés s'emparèrent de Tarse en Cilicie, une flotte montée par des marins hollandais, flamands et normands avait mouillé devant la ville et accepta de se mettre au service des Croisés.

L'appui normand avait été assez apprécié pour que ses compagnons voulussent faire de Robert, Duc de Normandie, le premier roi de Jérusalem; par générosité, celui-ci refusa la couronne au profit de Baudouin.

Plus tard, à la troisième Croisade, Richard, Roi d'Angleterre et Duc de Normandie, rejoignit la flotte du Levant avec cent cinquante gros vaisseaux et les chefs, tous Français, de son armée navale; l'un des quatre chefs était Richard de Cauville.

Entre deux Croisades, Philippe-Auguste, ayant laissé Richard Cœur de Lion en Palestine, s'alliait avec Jean sans Terre pour lui ravir la couronne et, en 1213, armait une flotte de mille sept cents vaisseaux.

Quelques années plus tard, il rassemblait encore cinq cents vaisseaux à l'embouchure de la Seine, contre Jean sans Terre, cette fois.

Avant les Croisades, les Normands, récidivistes impénitents de l'aventure, s'emparaient de la Sicile et y fondaient une dynastie royale. Ils y créèrent des centres de construction navale où était appliquée la technique des Vikings, modifiée suivant les contingences locales, et leur marine fournit son appoint lors de la première Croisade.

Cette période fut un véritable brassage des peuples de l'Europe et du Proche-Orient et les Croisés ne rapportèrent pas seulement des épices, ils gagnèrent beaucoup de connais-

sances, prirent contact avec les antiques civilisations méditerranéennes.

Le moyen âge a dû une bonne part de son caractère et notamment l'organisation des métiers à l'empreinte ainsi reçue. La confrontation des types de navires et des procédés de construction devait avoir pour résultat de tendre à plus d'unité. Cependant, à vrai dire, on est peu renseigné sur l'architecture navale à cette époque. Il ne nous est resté aucun travail technique et nous devons, pour en rechercher les signes distinctifs, faire appel aux sceaux et aux monnaies, aux gravures et miniatures, aux vitraux, aux contrats de louage, aux chroniqueurs et aux poètes et il est infiniment probable que quand les détails que l'on y trouve n'atteignent pas à la fantaisie, ils ont été au moins stylisés.

Les mêmes noms sont employés pour désigner des bateaux différents. Les mêmes bateaux sont désignés sous plusieurs noms et l'on emploie souvent des noms particuliers dans un sens général.

On distingue généralement les vaisseaux longs et les vaisseaux ronds.

En Méditerranée, cette distinction est assez nette et les vaisseaux longs sont représentés par la galère, les vaisseaux ronds par la nef.

La galère, qui ne naviguait qu'accessoirement à la voile, était l'engin de combat, la tactique navale reposant sur l'empoi des rames. La nef, au contraire, essentiellement gréée à la voile, était destinée au transport.

C'est l'antique division entre liburnes et onéraires.

Les hommes du Nord, non qu'ils n'excellassent dans l'exercice de la rame, maniaient fort bien la voile et ne dédaignaient pas de l'utiliser au combat.

Nous avons déjà vu un exemple de cette opposition de tactique à la bataille de Vannes. Aussi, les navires qui, dans la Marine du Ponant, se comparent respectivement aux galères et aux nefs, les esnèques et les coques portent-ils dans leur construction la marque des Vikings.

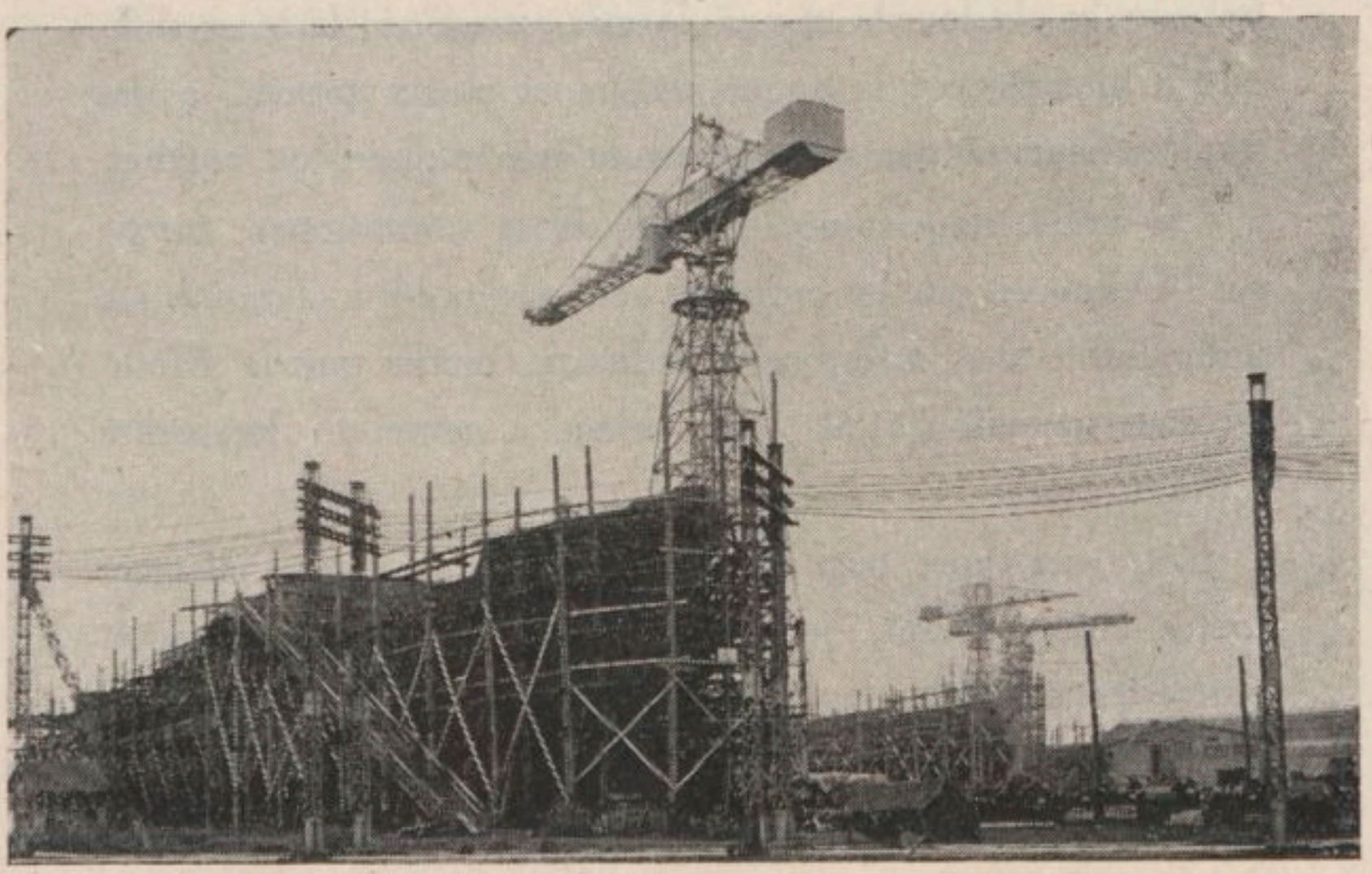

Coques de grands navires de mer
en construction dans un chantier naval de Seine-Inférieure

L'esnèque que nous avons déjà rencontré dans la flotte du Conquérant descend directement du snekkar auquel il doit même son nom. Large, court, aux extrémités fortement relevées, il porte une vingtaine de bancs de rameurs et est muni à son centre d'un mât à voile carrée. Un peu plus lourd à manœuvrer à la rame, il est meilleur voilier que la galère.

La coque que l'on trouve chez les Normands, dès le XI[e] siècle, est devenue au XIII[e] un vaisseau rond, large à

l'avant et à l'arrière, haut sur l'eau, ponté à deux ou trois couvertes. Une coque à trois ponts, de grandes dimensions, pouvait avoir 10 m. 25 de creux et un tirant d'eau de 6 m. 50.

Alors que ses constructeurs, préoccupés essentiellement de loger et transporter le plus de choses possible, ont fait de la nef une caisse lourde et aux formes grossières, lente et difficile à manœuvrer, la coque, légère et mieux formée, a des qualités manœuvrières qui pourront être utilisées au combat.

Un autre trait caractéristique de la construction navale sur l'Océan est que les bordages sont assemblés à clin, marque indiscutable de l'influence scandinave, tandis que la Méditerranée connaît surtout l'assemblage à carvelle, c'est-à-dire à franc bord.

Entre ces types bien différenciés, on trouve naturellement toutes sortes d'états intermédiaires que l'on range tantôt parmi les vaisseaux longs, tantôt parmi les ronds.

La Méditerranée connaît le pamphile, navire de guerre à voile et à rames, de dimensions comparables à la galère, qui avait généralement deux mâts voilés à la latine ; la sagette, petite galère, qui était une espèce d'aviso évoluant rapidement ; la fuste, navire de guerre à rames et à voile, intermédiaire entre la galère et la sagette.

Sur l'Océan, on rencontre la barge, navire à voiles de dimensions moyennes, certaines étaient munies d'avirons. La barge, avec sa construction à clin, est spécifiquement normande. Du reste, on la trouve popularisée dans de nombreuses enseignes qui, au moyen âge, servaient à achalander les boutiques et tavernes (un exemple est donné par l'enseigne datant de 1458 qui figurait encore au commencement du XIX^e^ siècle sur la maison portant le n° 36 de la rue Grand-

Pont et qui est actuellement conservée au Musée des Antiquités).

Le dromon, qui a disparu de la Méditerranée, se retrouve sur l'Océan, mais on peut se demander s'il désigne autre chose qu'une coque.

La caraque qui, au XV^e^ siècle, deviendra un grand voilier de charge utilisé quelquefois à la guerre, semble n'avoir été autre chose qu'une nef et, bien que cette appellation fût plus généralement appliquée aux navires espagnols et gênois, elle servait quelquefois indistinctement à désigner des navires similaires.

Guillaume de Machaut (époque de Charles V), dans son récit du Siège d'Alexandrie, en 1220, énumère les navires qui s'y trouvaient :

Or vous vueil les vaissiaux nommer
Qui flotoient parmy la mer
Il y avait Quoques et Barges
Panffiles, Naves grands et larges
Et queraques longues et lees
Lins et Siacres et galées
Targi à chevauz et Huissies...

Nous y trouvons nos types de navires et voyons par cette énumération la place qu'y tenait la Marine de Ponant. Le lin, peu connu, était un navire à rames plus petit que la galère, sans doute un autre nom de la sagette ; le siacre, inconnu, pouvait être une fuste. Ils ont été visiblement mis là pour respecter les règles de versification.

Par contre, « huissiers » et « galées huissières » avaient une grande importance. Ils étaient ainsi nommés parce que, destinés au transport des chevaux, ils avaient à l'arrière un grand « huis » par où on les introduisait et qui, refermé, se

trouvait, à la mer, partiellement immergé. Targi semble désigner un autre type de navire destiné au même usage.

La galère, qui avait déjà fait son apparition en Gaule septentrionale avec Jules César, passera de la Méditerranée à l'Océan et supplantera l'esnèque qui, au XIV^e^ siècle, a disparu, tandis que la coque, passant de l'Océan à la Méditerranée, se mariera avec la nef dont elle finira par prendre le nom. Le témoignage de cette interpénétration nous est donné par Philippe Mouske, chroniqueur de Philippe-Auguste :

> Prirent Galies et esnèkes
> Bien bataillies à bretesques
> Galies et barges et nés
> Esnèques et dromons fiers.

Et puisque « bataillies à bretesques » veut dire « fortifiées de bretèches », ce quatrain nous rappelle aussi, j'allais l'oublier, que les navires étaient munis, pour les besoins de l'abordage, d'accastillages, imités de la guerre de siège, de formes très diverses et quelquefois démontables.

De la galère agrandie naître la galéasse à rames et à trois voiles latines qui, de Gênes, se répandra, au XIII^e^ et au XIV^e^, dans les deux mers. Par évolution inverse, la barge engendrera au XVI^e^ la ramberge ou roberge (de *row-barge*), navire à voile et à rames des flottes anglaises. Plus longues que rondes, plus rapides qu'elles, les ramberges molestèrent de leur artillerie les galères de l'amiral Annebault au combat de l'Ile de Wight, en 1545. Le flouin était un navire français analogue à la ramberge, mais plus petit.

Sans doute n'était-ce pas aussi simple que je viens de l'exposer, mais avec un souci louable de n'omettre aucun détail, de ne laisser dans l'ombre aucun des textes sur lesquels, à défaut d'ensemble logique, ils pouvaient baser

leurs descriptions, les archéologues navals ont, à l'inverse, souvent compliqué. A tel point que dans *From Carrack to Clipper*, Franck C. Bowen écrivait en 1927 (je donne la traduction) :

« Il y avait évidemment une différence entre la nef et la coque, mais il n'a jamais été possible de dire avec certitude laquelle. Mr R.-C. Anderson suggère que la coque était le navire amélioré avec le gouvernail à l'arrière et la nef, qui ne doit pas être confondue avec le modèle artistique connu sous ce nom, l'ancien type avec gouvernail latéral. Il est infiniment probable qu'il en est ainsi. »

Je ne suis pas de cet avis ; certes, le gouvernail arrière qui est apparu vers le milieu du XIII^e^ siècle, dans la mer du Nord, où il remplace le gouvernail latéral (quelquefois double, babord et tribord) seul connu jusque-là, n'a été introduit que plus tard en Manche et plus tard encore en Méditerranée. Mais ce détail, pour important qu'il soit, ne pouvait suffire à constituer une différenciation d'espèce. Je pense que dans cette période qui prolonge les Croisades et qui s'étend jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle où, sous les vocables les plus divers, on trouve des navires de toutes dimensions qui vont fusionner pour produire des types que nous appellerions aujourd'hui plus rationnels, on est en présence d'oppositions, d'hésitations, entre navires longs, de bas bord, et à rames, et navires ronds, de haut bord et à voiles, à la recherche d'un compromis entre Ponant et Levant.

Mais la boussole, déjà connue des Chinois dès les premiers siècles, est apparue au XII^e^ sous la forme élémentaire d'une aiguille aimantée portée par un fétu flottant dans un vase. A la fin du XIII^e^, elle est devenue compas. On n'est plus

astreint à la navigation côtière, l'ère des grandes randonnées maritimes, des grandes découvertes, va s'ouvrir.

L'artillerie a fait son apparition sur mer au début du XIV^e^, la galère a beau s'allonger, passer de 20 mètres sur 3 à 60 mètres sur 7, se perfectionner jusqu'à devenir subtile et s'armer à l'avant d'un coursier, canon qui remplace à l'attaque l'ancien éperon, elle n'a pas la possibilité de battre dans tous les angles comme les pièces installées sur les châteaux avant et arrière du navire de haut bord qui prend l'avantage au combat.

Les longs cours et l'artillerie demandent du franc bord, de la stabilité, des navires marins, de vrais voiliers qui deviendront de plus en plus grands.

Au XIII^e^ siècle, l'Océan ne connaît que le mât unique à voile carrée, héritage des Vikings, alors qu'en Méditerranée, les navires sont couramment gréés à deux mâts (milieu et proue) aux voiles latines. A la fin du XIV^e^, on voit, sur l'Océan, apparaître un deuxième mât à l'avant, petit, à voile carrée, mais le centre de voilure étant placé sur l'avant du centre de dérive, la tenue de route exige du timonier un trop gros effort et après une courte période, on ajoute un troisième mât à l'arrière gréé d'une voile latine; le trois-mâts devient commun dans la seconde moitié du XV^e^. La navigation au plus près qui vient d'être découverte au début du siècle aide à l'essor de la voile.

Dès la fin du XV^e^ siècle, la fine caravelle, de petit tonnage, mais rapide et manœuvrière, la nef améliorée qui va devenir vaisseau, font pressentir le grand âge de la marine à voile.

Le voilier grandit, la voilure mixte et fragmentée s'étend : sur le grand mât et la misaine se superposent grand'voile, hunier, perroquet et cacatois agrandies de leurs bonnettes; au mât d'artimon gréé de la voile latine et de son perroquet

et quelquefois doublé d'un petit artimon, s'ajoute le mât de beaupré avec sa civadière et son perroquet, le plus petit du bord, qu'on appelle aussi pour cela la psitaquienne; sur la proue et la poupe, les étages s'empilent en châteaux élégants que souligne une riche ornementation pour laquelle ils semblent avoir été faits.

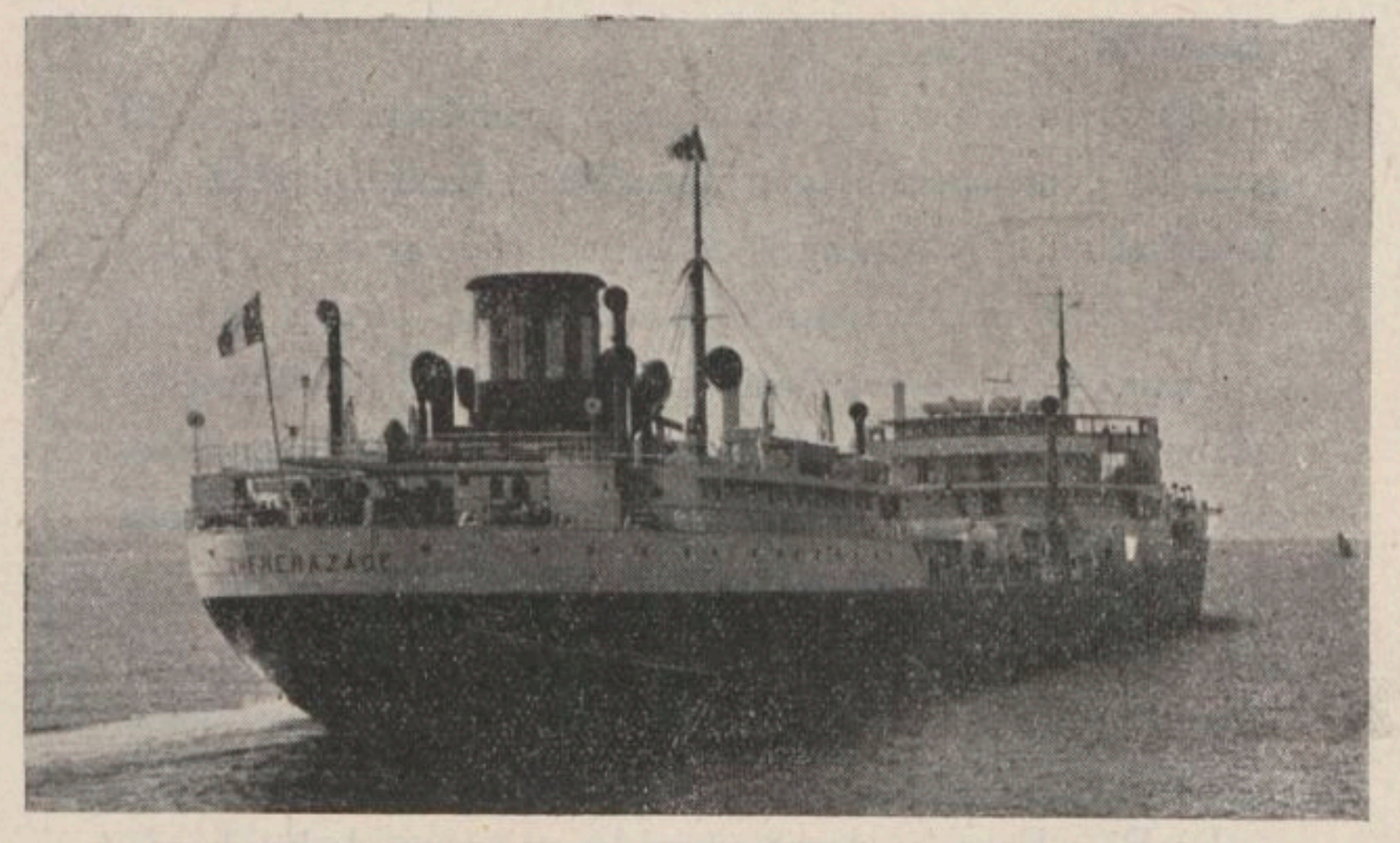

Pétrolier descendant le fleuve après son lancement dans un grand chantier de la Seine maritime
Le « *SHEHERAZADE* » était alors le plus grand navire citerne du monde

La lutte est inégale, mais bien que ses jours soient comptés, la galère se défendra longtemps encore; son impuissance sera consacrée en 1684 quand le vaisseau français *Le Bon*, commandé par le Comte de Relingues, en panne devant l'Ile d'Elbe, fut attaqué par trente-six galères espagnoles, leur tint tête pendant cinq heures et en coula ou mit hors de combat douze, en attendant que le vent favorable revenu lui permît de gagner le large.

A partir de ce moment, les distances sont supprimées, le navire prend un caractère international, la construction normande, pour moins individuelle qu'elle devient, n'en perd pas son importance, son histoire se confond avec l'histoire universelle à laquelle elle apporte une large contribution.

C'est aussi l'époque où les esprits élargis par le souffle de la Renaissance trouvent dans l'imprimerie l'auxiliaire qui répand la pensée.

Les ouvrages peu nombreux, mais combien précieux, écrits pour les contemporains ont puissamment contribué à la diffusion et au développement de la technique navale; ils constituent pour une documentation inestimable.

La nouvelle ère commence au début du XVII[e] siècle et le premier vaisseau français qui, au terme de l'évolution, constitue en quelque sorte le prototype est *La Couronne*, construite en 1637.

Avant d'en situer les traits caractéristiques, il est bon de voir quelles sont, à cette époque, les variétés de navires que l'on rencontre.

Le Père Fournier donne parmi les vaisseaux de bas bord : galéasse, galère, galiote, brigantin, frégate, frégaton, felouque, polaque, tartane, barque, barquette, barquerolle, pescadou, caique. Tous sont d'origine méditerranéenne; il ne viendrait à aucun Normand l'idée de revendiquer le pescadou qui sent tellement son terroir provençal que le Père Fournier éprouve le besoin d'en donner la traduction : « vaisseau de pêcheur », et à cette énumération qui rappelle la galéjade de la chasse : « Pintadon, semble-pintadon, faux semble-pintadon, demi-pintadon », etc..., jusqu'au futifu et au virepeiro, l'envie me prend d'ajouter le pointu.

Parmi les vaisseaux de haut bord, c'est plus sérieux et ce

sont en majorité navires de l'Océan : galions ou caraques sur l'Océan, vaisseaux de guerre, ronds de haut bord, à voile seulement, qui surpassent toutes les autres espèces de navires, soit en port, soit en force : patache ou ramberge, flûte, phlibot, caravelle, pinasse de Biscaye, fuste vénitienne, heus du Havre-de-Grâce, gabare d'Aquitaine, aiguille de Bordeaux et chaloupe dite encore alège ou passe-canal.

Il convient de citer, en outre, les bateaux fluviaux proprement normands que la situation particulière de Rouen, port à la fois maritime et fluvial, avait fait naître : « Navires à carveles et autres navires qui naviguent par la mer que chacun congnoist, comme sont fonces, hourques, escutes, barques et tous vesseaulx à clinc et à carvelle, et naviguent depuis Rouen jusques à la mer; et par la mer là où on veut... »

Antoine de Conflans qui nous donne ces renseignements dans *Les faicts de la Marine et navigaiges de 1515 à 1522* avait également vu les heus cités plus haut qui « sont vaisseaux de service, de charge et descharge, qui tirent fort peu d'eau et par cet effect sont plus propres à entrer dans les rivières : à leur grand mast, il y en a encore un autre plus haut, toujours en forme d'esté, avec une grande voile latine qui court du haut en bas », et les baleiniers, navires très employés en Normandie au XV^e^ siècle. Les Anglais qui les avaient appréciés affrétèrent, de 1423 à 1425, les baleiniers de Dieppe, Rouen, Caen, pour grossir leur flotte lorsqu'ils attaquèrent le Mont-Saint-Michel.

C'est un Normand, Charles Morieu, charpentier dieppois, que l'on avait fait venir tout exprès, qui construisit *La Couronne* à la Roche-Bernard en Bretagne. C'était un vaisseau de soixante-douze canons ouvrant leurs gueules de « fonte

verde » sur deux lignes de sabords. Il avait 70 mètres hors tout, 50 m. 70 à la flottaison, 14 m. 90 de large, 6 mètres de creux sur quille, 9 m. 80 de creux au pont et déplaçait 2.181 tonneaux au tirant d'eau de 5 m. 50.

Il pesait environ 4 millions de livres et avait coûté 500.000 livres.

Grahan, dans *La France maritime*, estime que ce n'est pas cher, même en considérant que la livre de beurre valait 4 sols. Je ne sais pas à combien il reviendrait aujourd'hui avec des bons matière, mais les 2.500.000 livres de beurre dont il était l'équivalent vaudraient un bon prix au cours qu'atteint sur le marché noir cette précieuse matière grasse.

La Couronne, dont la construction avait duré dix ans, rejoignit en 1638 l'armée navale sous le commandement du vice-amiral de l'Aunay Rasilly et faisait l'admiration non seulement de tous les marins français et étrangers, mais de tous par ses dimensions imposantes, sa vitesse et sa facilité d'évolution.

« Bref, dit le Père Fournier, je ne sçay personne, en l'esprit duquel il n'ait jetté l'étonnement, fors qu'à M^me^ la Duchesse de Rohan laquelle estant venüe le voir, à la Roche-Bernard, sans démonstrer aucun signe d'admiration lacha froidement ces paroles : J'eusse creu que les deux forests de M. de Rohan, qu'on dit avoir esté employées à la bastisse de ce vaisseau eussent esté plus grandes, que je ne les voy. »

Au siècle de Louis XIV, Colbert, qui accorde tous ses soins à la marine, combat l'empirisme, précise et codifie la technique. La réglementation établit cinq rangs de vaisseaux.

La construction navale connaît un grand développement dont le point culminant est marqué par le *Royal-Louis*, vaisseau de premier rang; lancé en 1692, il portait cent quatre

canons répartis entre trois batteries. Ses dimensions n'étaient pas très supérieures à celles de *La Couronne*, mais son déplacement était double.

Après une assez longue période de stagnation, la marine reprend, sous Louis XVI, avec le Duc de Choiseul, un nouvel essor qui est marqué par le *Sans-Pareil*, vaisseau de premier rang de cent huit canons, lancé en 1760, de dimensions à peine supérieures à celles du *Royal-Louis*, mais dans lequel la surface de voilure, passant de 2.501 à 2.990 mètres carrés, avait considérablement augmenté.

Cette nouvelle période qui embrasse la fin du règne de Louis XVI, la Révolution et le Premier Empire, au début de laquelle est introduite la pratique du doublage des coques, marque l'apogée de la marine à voile. Elle est dominée par le nom de Sané qui construisit à Brest, en 1790, *L'Océan* qui fit du service pendant soixante-cinq ans et était encore, en 1842, le meilleur voilier de l'escadre de la Méditerranée.

Il avait 63 m. 79 de longueur à la flottaison, 16 m. 96 de large, 8 m. 08 de creux sur quille ; son tirant d'eau avant était de 7 m. 45, celui de l'arrière 8 m. 09. Il déplaçait 5.095 tonneaux et la surface de voilure était encore accrue par rapport au *Sans-Pareil*. Les lignes se sont simplifiées. Les énormes châteaux de teugue et de dunette du XVI^e^ siècle se sont progressivement amenuisés pour se fondre dans une ligne générale qui de l'avant à l'arrière dessine le pavois.

A côté de Sané dont le nom est justement célèbre, je voudrais m'étendre sur un de ses contemporains moins connu, mais qui n'avait pas moins de mérite et de talent, l'ingénieur normand Forfait.

Ils faisaient, l'un et l'autre, partie du Corps des Ingénieurs-Constructeurs de la Marine, créé en 1765 par Choiseul et

qui deviendra, en l'an IV de la République française, lors de la fondation de l'Ecole polytechnique, le Corps du Génie maritime.

Pierre-Alexandre Forfait était né à Rouen le 21 avril 1752. Il y fit de brillantes études au Collège des Jésuites. Attiré par les sciences mathématiques et physiques, il suivit les cours d'hydrographie et de mathématiques.

L'Académie royale de Rouen, sous la protection de laquelle ces cours avaient été inaugurés, le couronna plusieurs fois de 1768 à 1772 et en 1773, il avait alors vingt et un ans, le nomma membre adjoint. La même année, il entrait dans la marine comme ingénieur-constructeur surnuméraire.

Lauréat et membre de l'Académie de Mantoue en 1777, membre adjoint puis titulaire de l'Académie de Marine, il resta au port de Brest jusqu'en 1783; il devint membre titulaire de l'Académie de Rouen en 1786. Après un court embarquement en escadre, il construisit, en 1787, les premier paquebots qui inaugurèrent le trafic régulier entre la France et les Etats-Unis d'Amérique. En 1789, il était nommé directeur du Service du Havre, et en cette qualité, le 21 juillet de la même année, lança *La Normandie*, navire de 800 tonneaux, la cocarde tricolore flottait à la poupe et l'opération s'effectua aux cris de « Vive le Roi! » « Vive la Nation! »

En 1791, il fut élu député à l'Assemblée législative et reprit son poste au Havre à l'expiration de son mandat. Il y dirigeait les armements maritimes avec autorité, mais, malgré la pétition faite en sa faveur par les ouvriers de l'arsenal, ne put obtenir de Siblot, représentant du peuple en mission, son certificat de civisme et, considéré comme suspect, fut destitué et incarcéré le 1er février 1794; mais,

« instruit que le citoyen Forfait est un des ingénieurs qui a donné le plus grand nombre de vaisseaux à la République, qui a toujours mis beaucoup d'intelligence et une grande activité à remplir les fonctions de sa place, qu'il importe que les travaux de la marine soient poussés avec une activité extrême », Siblot lui rendit sa liberté et le réintégra dans ses fonctions le 9 février.

Il voulut alors démissionner, mais on l'obligea à conserver son poste.

Chargé une première fois, en 1793, d'étudier un projet de descente en Angleterre qui ne fut pas exécuté, il fut, en 1798, nommé, par le Directoire, inspecteur général de la flottille destinée au blocus de l'Angleterre.

Le 24 novembre 1799, quelques jours après le 18 brumaire, le Premier Consul l'appela aux fonctions de ministre de la Marine qu'il occupa jusqu'au 1er octobre 1801. Préfet maritime au Havre du 21 février 1804 au 6 juin 1805, il fut, à cette date, envoyé à Gênes, puis disgracié sans avoir été entendu, à la suite d'une construction défectueuse effectuée dans ce port; il mourut à Rouen le 9 novembre 1807. Il était membre de l'Institut, Conseiller d'Etat et Commandeur de la Légion d'honneur.

Il a laissé de nombreux mémoires dont la plupart sont demeurés manuscrits. Deux, notamment, en 1775, furent soumis à l'Académie de Rouen : *Remarques sur la Construction des Navires destinés au Commerce* et *Etudes de l'Arc de Courbure que les Vaisseaux prennent, en vieillissant, dans le sens de leur longueur.*

Il présenta également à la Société d'Emulation de Rouen, dans l'une de ses séances publiques, un fragment d'une étude fort savante sur la Marine de Venise.

Il nous a laissé un *Traité élémentaire de la Mâture des Vaisseaux destiné aux Elèves de la Marine*, établi sur l'ordre du Maréchal de Castries et qui fut imprimé en 1788 aux frais du gouvernement.

La marine à voile ayant, au début du XIX^e^ siècle, atteint un degré de perfection qu'elle semblait ne pas pouvoir dépasser allait, tant il est vrai que la roche Tarpéienne est toujours près du Capitole, à son tour, comme elle avait détrôné la galère, devoir céder le pas à la propulsion mécanique.

Les transformations que, parallèlement, la substitution du fer au bois apportait dans la construction navale, pour profondes qu'elles fussent, n'étaient pas incompatibles avec la voile et n'auraient pas fait rompre la tradition, mais l'introduction de la machine à vapeur allait constituer une véritable révolution et de la rame à la voile, de la voile à l'hélice, en passant par la courte transition de la roue à aubes, nous voyons que c'est le mode de propulsion qui dicte ses lois à l'architecture navale, c'est-à-dire, plus que la nature même de l'énergie, la façon dont elle est mise en application pour faire mouvoir le navire.

Cette partie de l'histoire contemporaine au cours de laquelle, à partir de l'introduction de l'hélice comme organe de propulsion, l'accroissement de puissance, les progrès des appareils moteurs : machine à vapeur, turbine, moteur Diesel, complexe moto-électrique, a augmenté les possibilités et, par voie de conséquence, les dimensions des navires, influant ainsi concurremment avec d'autres progrès techniques sur l'architecture navale, est trop connue pour que je m'étende. Elle me conduirait, du reste, à un déveoppement beaucoup trop abondant. Je voudrais seulement souligner la part qu'ont prise

les constructeurs normands dans l'avènement de cette nouvelle ère.

Après les précurseurs de la vapeur parmi lesquels, avant Papin, il faut citer le Normand Salomon de Caux (1576-1630), c'est Fulton qui apporta, en 1807, avec le *Clermont*, la première solution pratique de son application à la propulsion des navires.

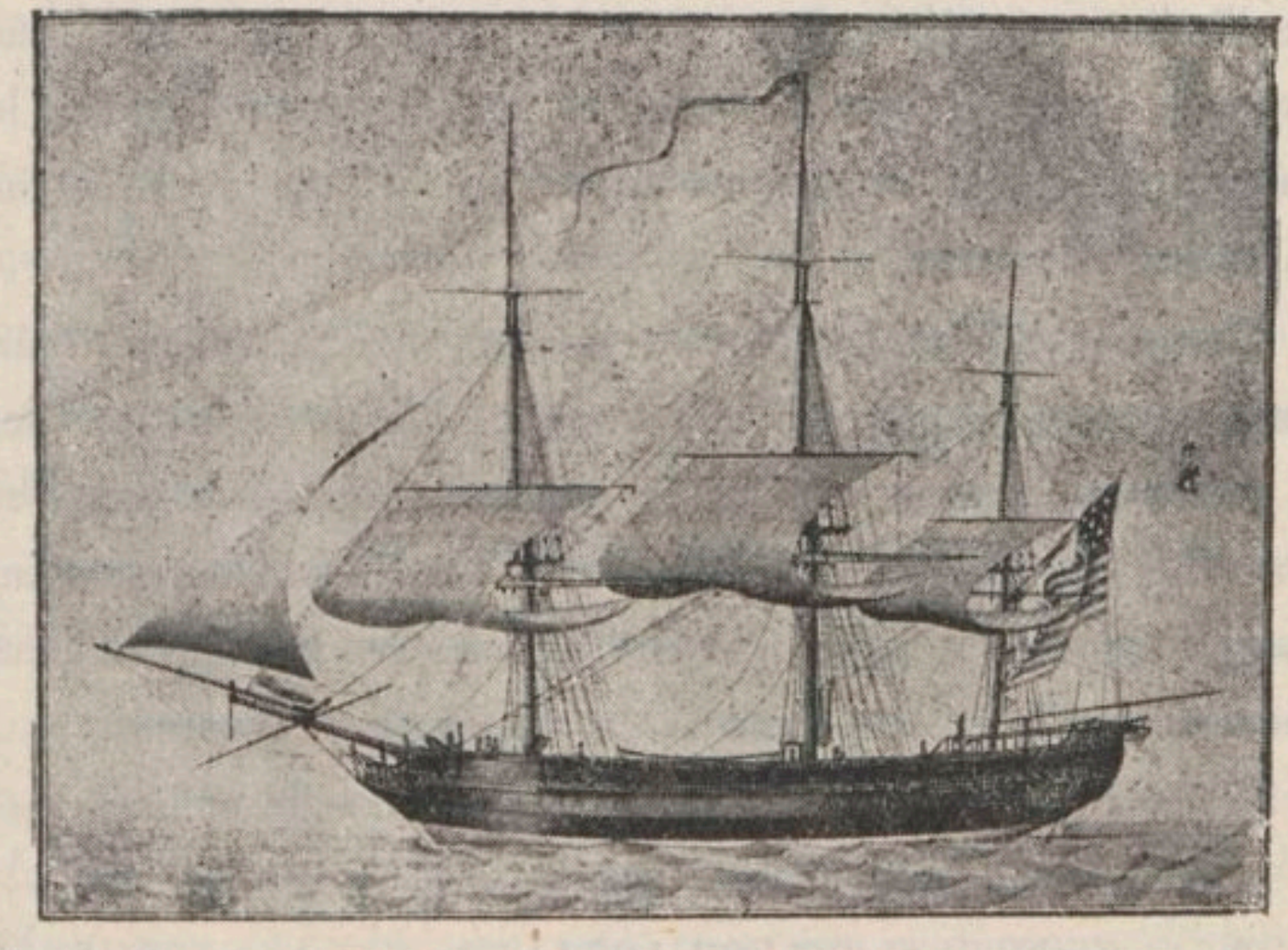

Le « *GENERAL-HAMILTON* »,
construit à Honfleur par Jean-Augustin NORMAND

En 1816, le premier navire à vapeur sans mât, sans voile et sans rame, faisait son apparition en Normandie; c'était *L'Elise* qui, acheté à Londres, remonta la Seine jusqu'à Paris et, après avoir fait, pendant quelques jours, l'admiration des Parisiens et reçu des honneurs quasi-royaux, fit pendant quelque temps le service régulier entre Rouen et Elbeuf.

En 1819, le *Savanah*, vapeur américain de 300 tonneaux, franchissait l'Atlantique. Sur ces pionniers, la propulsion était assurée par des roues à aubes. Sans être le premier à en avoir eu l'idée, c'est Frédéric Sauvage, né à Boulogne en 1786, qui s'attacha à l'utilisation de la vis d'Archimède. Il prit un brevet en 1832 et pendant plusieurs années, au Havre et à Honfleur, se livra à des expériences. Il y éprouva de nombreux déboires, mais son obstination prépara la mise au point de l'hélice qui dérive directement de ce brevet et fut réalisée presque simultanément, vers 1836, par l'Anglais Smith, le Suédois Ericsson et en France par le célèbre constructeur Augustin Normand.

Celui-ci, qui avait suivi les travaux de Sauvage et qui, dans toute la mesure où le caractère difficile de ce dernier le permettait, l'avait aidé de ses conseils, construisit dans ses chantiers du Havre, en 1841-1843, *Le Napoléon*, premier navire français à hélice de 500 tonneaux, particulièrement réussi et qui servit de modèle aux réalisations suivantes.

Affecté au service de la poste entre Marseille et la Corse, il changea plus tard son nom contre celui de *Corse*.

Augustin Normand (1792-1871), de réputation mondiale, construisit des coques dont la solidité n'était pas moins appréciée que leur finesse. Ses fils, Benjamin (1830-1887) et Jacques-Augustin (1839-1906), auteurs de nombreux perfectionnements à la chaudière et aux machines marines, pionniers de la construction des torpilleurs, furent les principaux artisans des progrès rapides réalisés par la propulsion à vapeur.

Dans cette enfance de la machine à vapeur marine, il faut encore citer un autre Havrais, François Mazeline, célèbre mécanicien et contemporain d'Augustin Normand. Puis, après

une période où l'on rencontre des navires mixtes sur lesquels la machine à vapeur, au début auxiliaire de la voile, devient rapidement le propulseur principal, malgré les remarquables performances des clippers américains qui furent comme le chant du cygne de la voile, nous entrons dans la marine moderne qui nous amène, par progrès successifs, jusqu'au *Normandie*, ce géant des mers, dont le nom évoque ainsi, bien qu'il ait été construit dans la Loire-Inférieure, tout ce qu'il doit à la construction navale normande.

Je mentionnerai aussi ceux qui, par leurs écrits et leurs études, ont aidé au développement de l'architecture navale qui, d'un art qu'elle a toujours été, ont fait une science et grâce auxquels nous pouvons maintenant en tracer l'histoire.

Dans ce domaine encore, les Normands occupent une large place.

Le Révérend Père Georges Fournier, que j'ai souvent cité; Dassié, qui, en 1677, publia le premier ouvrage qui traite purement de l'architecture navale; Pierre Bouguer, auquel nous devons un *Traité du Navire* (1746), un *Nouveau Traité de Navigation* (1753) et un *Traité de la Manœuvre des Vaisseaux* (1757), ont tous trois été professeurs d'hydrographie au Havre.

Nous avons déjà, en parlant de Forfait, rencontré son *Traité de la Mâture* (1788).

Ces noms s'inscrivent à côté de ceux du Père Hoste, Duhamel du Monceau, de Chapman, du Maitz de Goimpy, Bernoulli, Euler. Tous nous ont légué sur la technique navale au XVII^{e} et au XVIII^{e} siècle une littérature riche et précieuse.

Il faut y ajouter les Ozanne, dynastie de Brestois, peintres, dessinateurs, graveurs et ingénieurs de marine, qui, outre leurs œuvres propres qui nous permettent de connaître les détails

des ports et des constructions maritimes, ont souvent contribué à orner de fines gravures ces ouvrages techniques.

Au XIX^e^ siècle et de nos jours, la littérature technique abonde tout autant que les gravures et les lithographies. Nos arrières-neveux pourront, plus facilement que nous, satisfaire leur curiosité.

Il est impossible de les citer, mais, d'abord, parce que cet hommage est dû à leurs mérites, ensuite, parce que, comme au Père Fournier, je leur dois de précieuses références, je ferai mention de deux archéologues navals : Jal, qui, vers 1840, par un travail patient, construisit ces édifices considérables que sont *Le Glossaire nautique* et *L'Archéologie navale* et dont, parmi de nombreux autres écrits, je citerai *Les Scènes de la Vie maritime*, *Abraham Duquesne et la Marine de son temps*, et l'abbé Anthiaume, aumônier du Lycée du Havre, qui, il y a quelques années à peine, publiait d'importants ouvrages plus spécialement consacrés à la marine normande.

Tous deux, en fouillant patiemment les archives, en rassemblant les moindres indices, ont fait revivre pour nous les siècles disparus.

Enfin, notre époque se devait d'établir un ouvrage qui, plus tard, pourra demeurer, à l'égal de ceux que nous avons cités, comme un témoignage de notre technique. Ce but a été atteint par l'ouvrage qui a été publié en 1936, sous les auspices de la Chambre syndicale des Constructeurs de Navires, et qui rassemble les leçons professées à l'Ecole d'Application du Génie maritime, par l'ingénieur général Charpentier.

Après avoir évoqué ces navires de tous types qui ont joué un rôle si important dans l'histoire normande, je dois dire un mot des centres de construction navale où ils ont vu le jour.

Il y en avait partout, sur la côte et sur les rivières, et ils connurent à certaines époques une grande activité.

Sur la côte, d'abord :

Dieppe, qui fut créé au XI^e^ siècle par Guillaume le Conquérant qui, vraisemblablement, y inaugura la ligne de Dieppe à Newhaven. Le Père Fournier disait que : « Il n'y a hâvre duquel nos rois aient toujours tiré et plus de vaisseaux et plus de vaillants hommes que cettui-ci. » Dieppe qui fut la patrie d'Ango, cet autre roi de la mer qui traitait d'égal à égal avec François I^er^, et de Duquesne qui ne fut pas seulement un grand marin, mais qui s'intéressa beaucoup à la construction navale ;

Veulettes, Saint-Valery-en-Caux et Fécamp, non loin duquel certains voient dans Yport cet Ictuis qui fut si renommé dans l'antiquité et dont on a perdu la trace ;

Etretat, qui, en 1340, fournit cinq nefs à la flottille normande et qui, à plusieurs reprises dans l'histoire, manqua d'être appelé à de hautes destinées.

François I^er^ y avait jeté les yeux avant de porter son choix sur Le Havre-de-Grâce. Colbert eut l'idée, un moment, d'en faire l'auberge de la Manche ;

Le Havre-de-Grâce, fondé par François I^er^ qui, dès 1517, y faisait construire *L'Hermine*, joua au XVIII^e^ siècle un rôle de premier plan dans la construction navale aussi bien militaire que marchande. Richelieu y fit construire le Bassin du Roi en 1637, il comptait de nombreux chantiers, ses immenses corderies s'allongeait sur le Perrey, en bordure du rivage de la mer, et il serait trop long d'en énumérer les constructeurs.

A côté des Beauvoisin, Sence, Duval, Poirier, Le Cochois, Salicon, je citerai, parce que, en 1723, il était, comme moi, né à Toulon, sur la paroisse de Saint-Louis, Jean-Joseph

Gignoux, ingénieur-constructeur réputé ; il est mort au Havre en 1785.

Au Havre se rattachent Montivilliers, le Chef-de-Caux et Leure qui, avant d'être absorbé comme quartier de la nouvelle ville, fut un avant-port d'Harfleur très fréquenté. C'est dans la fosse de Leure que François Ier fit construire, en 1522, une nef de 1.500 tonneaux, *La Grande-Françoise*, qui surpassait toute autre par sa taille et sa magnificence et qui eut, par suite de la rupture des amarres, en 1533, un sort funeste. C'est à Leure et à Harfleur que stationnaient, au mogen âge, les nefs tirant trop d'eau pour remonter à Rouen ;

Honfleur, dont l'existence remonte au XIe siècle. On y construisait, au XVe siècle, les caraques du roi. Dans ce port où la construction navale connut une importance considérable, dès 1728, la famille Normand constituait le premier maillon d'une dynastie qui, sans interruption, s'est, depuis huit générations en filiation directe, consacrée à la construction des navires ;

Touques, dont il semble que la rivière devait être plus large et plus profonde qu'elle ne l'est de nos jours puisqu'elle avait fourni quatre bâtiments qui prirent part à la bataille de l'Ecluse et qu'en 1582 on y lançait un navire de 500 tonneaux, *Le Saint-Pierre*.

Et en nous éloignant vers la Basse-Normandie, Ouistreham, Caen, Port-en-Bessin, Anneville, Grandcamp, Cherbourg, Renneville, Coustanville et Grandville.

Sur la Seine :

Rouen, le plus ancien centre normand de construction et probablement le seul jusqu'au début du XIe siècle, prospéra dès la conquête normande. Au XIIIe siècle, il y avait notamment le chantier de Richard de la Barre, rive gauche, et un

autre rive droite, paroisse Saint-Eloi, non loin du Vieux-Palais, sur un emplacement qui fut pris par le roi en 1284.

Entre 1284 et 1297, on établit sur la rive gauche, à l'extrémité du pont où se trouve actuellement la gare d'Orléans, le Clos aux Galées qui fut ouvert en mars 1294.

Le vapeur postal « *NAPOLEON* »

Philippe le Bel y fit venir en 1294 des Gênois qui y construisirent des galères et initièrent les Normands à cette construction et en 1295 le Clos fournit quinze galères et plusieurs nefs à la flotte partie pour ravager Douvres.

C'est là que nous voyons en France pour la première fois l'artillerie faire son apparition à bord.

On trouve, en effet, dans une quittance datée du 2 janvier 1388 que Guillaume du Moulin, de Boulogne, reçut de François Fouques, Garde du Clos de Rouen, « un pot de fer à traire garros à feu, 48 garros ferrés et empannés en deux cassez, une livre de salpêtre, et demie livre de soufre vif pour faire poudre pour traire les diz garros ».

Le Clos des Galées, chantier de constructions navales,

arsenal et port d'armement, connut une grosse activité au moment de la Guerre de Cent ans. On y voyait, sous la direction du Maître du Clos, s'affairer multitude de « charpentiers, maitres d'aisse, calephas, remolas, cordiers, fèvres, hébergiers, heaumiers et tous autres ouvriers nécessaires à ce ». Ce Maître et Garde du Clos était un haut et puissant fonctionnaire royal (en 1402-1404, c'était Guillaume de la Hogue, vice-amiral de France), sa juridiction s'étendait sur Harfleur et Leure, Honfleur, Dieppe, etc...

Sur les deux cents bâtiments qui composaient, en 1340, la flotte française à la bataille de l'Ecluse, plus des trois quarts, soit cent soixante, avaient été fournis par les dix-sept principaux ports normands de l'époque et en 1386, quand Charles VI vint à Rouen pour y organiser son expédition contre l'Angleterre, d'après Froïssard : « Oncques depuis que Dieu créa le Monde, on ne vit tant de nefs ni de gros vaisseaux ensemble. » On avait mis en coupe les forêts normandes pour construire une grande ville de bois, démontable, capable de contenir toute une armée et qui devait être reconstruite en Angleterre. Les pièces en furent chargées sur soixante-douze navires. Malheureusement, par suite d'une effroyable tempête, bien peu arrivèrent jusqu'à l'Ecluse.

Le Clos des Galées fut détruit en 1418, à l'époque de l'invasion anglaise, avant que le siège n'eût été mis, les Rouennais ayant préféré dépecer leurs navires, les réduire en cendres et démanteler le Clos.

On retrouve aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles, au Vieux-Palais et au lieu dit de Beaurepos, des chantiers où se construisaient galères et galéasses. En 1765, considérant que « l'utilité et avantage de la Ville de Rouen, une des principales du Royaume, font désirer depuis longtemps au Corps de Ville

d'y procurer des chantiers pour la construction des navires que les négocians sont obligés de faire bâtir au loin et avec de bien plus grands frais », le Conseil d'Etat autorisait les maire et échevins de Rouen à établir des quais et chantiers de construction et carénage, le long du bord de la rivière de Seine, sur le terrain commençant au bout de l'avenue du Lieu-de-Santé ou Hôtel-Dieu.

En réalité, la Chambre de Commerce créa quatre chantiers sur l'avenue du Mont-Riboudet où en 1780 plusieurs navires d'un tonnage de 250 à 300 tonneaux étaient en construction.

En amont de Rouen, il y avait un chantier aux Damps, près de Pont-de-l'Arche, où, en 1545, on construisit deux galères dont une nommée *La Couronne*.

A Elbeuf, en 1646, alors que Duquesne, en tournée d'inspection, concluait que cette place était fort propre à bâtir des navires atteignant jusqu'à 500 tonneaux non plus grands à cause des difficultés de la descente en Seine, on construisait une corvette de 350 tonneaux.

Et en aval :

La Bouille sur lequel on a peu de renseignements ;

La Mailleraye où, en voisin, vous me permettrez de m'arrêter un peu plus longuement.

Ce joli coin de Seine, où plane encore l'ombre de M^lle^ de la Vallière qui vint s'accouder à la balustrade qui bordait le parc du château démoli au XIX^e^ siècle, a été dès longtemps un centre de construction navale et de vie maritime.

Un sire de La Mailleraye était capitaine de la ville du Havre en 1527, à l'époque de *La Grande-Françoise* ; ayant même remarqué que sa première ligne de sabord atteignait la hauteur de la tour, il en avait fait hausser les créneaux.

Il avait été fait vice-amiral de France par l'amiral Chabot

en 1529 et, en cette qualité, était encore gouverneur du Havre, en 1545, lors de la bataille de l'Ile de Wight.

En 1538, on radouba au Havre trois galéasses destinées à transporter en Angleterre la Duchesse douairière de Longueville qui allait y contracter mariage avec le roi. L'une d'elles, de cent quarante hommes d'équipage, s'appelait le *Saint-Pierre* ou *Galéasse de La Mailleraye* pour « là avoir esté basti ».

Au milieu du XIX^e^ siècle, il existait deux chantiers à cet endroit, sur la rive gauche de la Seine, l'un proche du passage d'eau, l'autre un peu en amont. Le premier disparut vers 1860; dans le second vint s'établir à cette époque Edouard Lefranc qui l'exploita jusqu'à la fin du siècle; il y avait une cale permettant de construire des navires de 45 mètres de quille et une deuxième cale qui servait aussi de slip de carénage.

On y construisit notamment un remorqueur, l'*Abeille n° 2*, des trois-mâts et un bateau à roue pour le Brésil sur les plans de Benjamin Normand et, en 1888, un bac à vapeur pour Quillebeuf.

Mais la disparition progressive de la construction en bois, les difficultés de transport et surtout la pénurie de calfats amenèrent la fermeture, en 1895, d'un des derniers témoins d'une époque révolue où, contrairement à une opinion répandue, la construction navale dans tous les centres de Normandie ne se bornait pas à la mise à l'eau de simples barques.

Le fils d'Edouard Lefranc n'était tout de même pas perdu pour la construction navale et fit sa carrière comme ingénieur aux Chantiers Augustin-Normand.

Villequier, où des vitraux du XVI^e^ siècle rappellent les

fastes de la marine à cette époque. Un chantier y subsista jusqu'en 1860. Ce centre devait être assez important puisqu'il y avait un moulin à câble.

Vatteville, qui est aujourd'hui à 2 kilomètres de la Seine, où l'on trouve également des vitraux maritimes, était un port fluvial florissant garni de chantiers et de cales de radoub.

Harfleur, qui était en 1416 le plus fameux havre de Normandie et qui conserva jusqu'au XVI^e^ siècle son clos aux galées, initialement dépendant de celui de Rouen, était, avant son envasement et la création du Havre, depuis le XI^e^ siècle, un port et un arsenal important.

On y avait construit en 1346 une nef dont les contemporains affirmaient que « oncques nef si belle n'avait été armée ni mise en mer ».

De nos jours, tout a changé d'échelle.

L'accroissement des dimensions des navires a condamné les petits ports. De grands ports se sont développés et une concentration parallèle s'est produite dans les moyens de production.

Certes, il subsiste encore à Fécamp, à Honfleur et en quelques autres points, des chantiers qui sont soudés au passé, mais la construction navale a pris en Normandie une forme industrielle nouvelle. Elle continue à tenir honorablement sa place, au milieu de nombreuses autres industries qui apportent à la construction des navires leur importante contribution.

Au Havre, où les chantiers Augustin Normand gardent la tradition de leurs ancêtres qui, d'Honfleur, les y ont transférés en 1816, on trouve aussi les Forges et Chantiers de la Méditerranée qui, succédant aux Ateliers et Chantiers de l'Océan, conservent dans leurs ateliers de mécanique la mémoire de François Mazeline qui les avait fondés et les

ont complétés en 1872 d'un chantier de constructions navales à Graville.

Les bassins de carénage du Havre trouvent leur réplique à Rouen dans les docks de Grand-Couronne, non loin des Chantiers de Normandie, établis depuis 1894 à Grand-Quevilly.

Au Trait, des Ateliers et Chantiers de la Seine Maritime, créés plus tard, en 1917, sur la rive droite, on découvre, presque en face, l'ancien emplacement des Chantiers de La Mailleraye. Le plus grand navire construit à ce jour dans la Seine maritime, le pétrolier *Shéhérazade*, de 18.800 tonnes de port, avait 166 m. 200 de long, 21 m. 800 de large. - On voit que depuis que Duquesne estimait que le seuil de La Mailleraye ne permettait pas de descendre des navires de plus de 500 tonneaux, les travaux maritimes de la Seine se sont développés à la même échelle que la construction navale.

MESSIEURS,

Quoique j'aie abusé de votre bienveillance à m'écouter, mon exposé n'a pu être qu'un aperçu, mais bien qu'incomplet dans le cadre de la construction normande auquel j'aurais voulu strictement me limiter, je n'aurais pu m'empêcher d'en déborder quelquefois, sans déchirer les liens si enchevêtrés que la mer a créés entre Ponant et Levant. Ces liens maritimes qui, autant que sa configuration géographique, ont contribué à l'unité de notre Pays, j'en ai ressenti toute la puissance à mon arrivée en Normandie.

Si la France a deux mers, elle n'a qu'une marine, et la conclusion, s'il en faut une, c'est le Père Fournier, à qui je fais ce dernier emprunt, qui me la fournira :

« Le Roy Charles dit le Simple, l'an 912, fuïant l'avis de tous ses princes pour s'accorder avec eux, donna aux Normands le pays de Neustrie, borné de la rivière d'Epte par un côté, et de la mer Océane de l'autre, à tel si qu'ils se feroient baptiser et que Rollon leur chef et ses successeurs tiendroient le pays en titre de Duché à foy et hommage de la France.

« Les Alemans en mesme temps ayant élu le Duc de Franconie, pour l'Empereur, et la Bretagne, l'Aquitaine, le Languedoc et la Provence ayans leurs Comtes ou Ducs particuliers quoy que Vassaux de France, le Roy fut quelque temps qu'il ne luy restoit que la coste de Picardie. Chacun toutefois de ces peuples demeurans François de nom et d'affection, firent de très beaux exploits sur mer, spécialement les Normands qui ayans en mesme temps pris l'esprit de Dieu et l'humeur françoise conservèrent si bien leur générosité naturelle, addresse et expérience sur mer, que tous les hauts exploits de guerre qui se sont faits sur l'une et l'autre mer depuis quelques siècles se trouvent exécutez par les Normands.

« D'où s'ensuit que si la vertu et la gloire des Normands aussi bien que de leur Province est toute françoise, puisqu'ils s'estoient devant leurs victoires naturalisez à l'air de France, à sa religion, à sa langue et à ses mœurs, ce qu'ils ont fait du depuis se peut et se doit sans doute attribuer à la France. »

Les Normands, depuis qu'en 1643 ces phrases furent écrites, ont été à la mesure de leurs devanciers; ils le seront encore demain, et fier de l'honneur que vous me faites en m'adoptant, je m'efforcerai, pour m'en montrer digne, de me comporter comme un Normand, c'est-à-dire en Français.

REPONSE AU DISCOURS DE RECEPTION

DE M. PIERRE ABBAT

Par M. PIERRE CHIROL

MONSIEUR,

DANS les crépuscules du IX^e^ siècle, quand les Drakkars à quarante rames bondissaient, innombrables, à la crête moutonneuse du Mascaret, lorsque les mugissements des guerriers et des vents se répercutaient sourdement aux rives incertaines de l'estuaire, quelles angoisses, quel indicible effroi, sans nom, sans espoir, ne devait-il pas glacer de terreur les lamentables populations demeurées fidèles à la terre ancestrale?

Aux yeux de ces malheureux, incapables de fuir vers des territoires plus paisibles, en convoyant les corps saints traînés péniblement en exode, la nuée de la flottille nordique, le débarquement des hommes roux et l'impitoyable ruée de ces païens féroces contre les monastères apparaissaient en une vision sauvage d'Apocalypse : vraiment, à la lecture des chroniqueurs, notre génération conçoit leur sentiment de croire révolus les signes avant-coureurs du Jugement dernier! Pour nos ancêtres, les jours heureux semblaient définitivement abolis : jamais leurs enfants ne connaîtraient l'existence normale, douce et réglée, jusqu'alors dispensée par une longue civilisation! Au sein de la stupeur générale, devant l'inutile effort pour dresser quelque digue efficace, ou obtenir un

miracle sauveur, les chefs et les serfs, torturés de douleurs, et l'âme navrée, courbaient la tête....

Leur être tout entier était imprégné de ce sentiment si amer, exprimé plus tard par Dante en un tercet célèbre : ils avaient vraiment abandonné toute espérance.

Et pourtant, à jeter aujourd'hui un regard sur la suite des temps, ces désespérés étaient gens à courte vue; aux plus sinistres crépuscules, succédera toujours une aurore apaisante, sinon même généreusement réparatrice.

Le flot dévastateur des Normands en apporte une étonnante démonstration. Si son limon trouble mais fécondant n'a pas été déposé avec la rapidité bienfaisante célébrée par maints historiographes des Ducs, le joug pénible mais organisateur des anciens pirates se révéla un ferment d'ordre et de fécondité.

Les historiens sont unanimes à le constater : le seul fait d'avoir régularisé les berges du fleuve au droit de Rouen en témoigne. Mieux que cela, pour en avoir reçu le goût des entreprises lointaines, nos pères leur sont redevables de cette propension au commerce maritime qui, conjugué avec l'agriculture ancestrale, a constitué en fin de compte cette riche Normandie et son rendement décuplé par l'ardeur de ses fils à sillonner l'Océan, tels des rois de la mer.

Aussi, devant les écrivains et les économistes, à la vision terrifiante des Drakkars succèdent sur nos rives l'harmonieux embossage des flottes commerciales drainant à notre profit les denrées bienfaisantes du monde entier.

On eut donc bien étonné nos ancêtres si, au terme de leurs douloureux périples ou dans leur anéantissement de peuplade écrasée, il leur eut été donné de soulever le voile de l'avenir grâce au truchement d'une invincible espérance. Leur ima-

gination était impuissante à concevoir des transformations si profitables, et le bénéfice de tels progrès grâce à l'appoint d'une race qui, momentanément, les avait fait tant souffrir.

Sans vouloir solliciter impudemment les textes, je ne crois pas exagéré, à la suite de votre beau discours, de reconnaître dans l'art de la charpenterie maritime où excellaient les conquérants, un élément précieux de ce levain essentiel destiné à transformer la pâte.

Au pied des collines séquaniennes, couvertes de forêts, cet art devait prospérer, en effet.

Il n'y manqua pas et depuis les temps les plus anciens, jusqu'aux Etablissements Worms, toujours en activité et j'ose ajouter, toujours au champ d'honneur, la construction maritime n'a jamais chômé en notre région.

Est-il donc si paradoxal et trop académique de venir montrer dans ces faits un heureux lendemain aux incursions sinistres mais providentielles des hommes roux?

Or, fait curieux, cette activité de notre région n'apparaît guère sur la liste des membres de notre Compagnie, bientôt deux fois centenaire.

Un ingénieur maritime? Je l'ai vainement cherché dans la nomenclature de nos registres. Pourtant, que ne s'y rencontre-t-il pas en fait d'activité intellectuelle? Au sein des branches scientifiques où voisinent ingénieurs des Ponts et ingénieurs hydrographes, je retrouve des artistes et des négociants, des juristes et des magistrats, des chanoines et des antiquaires, des pépiniéristes et des conchyliologistes. Les méchantes langues affirmeraient même pouvoir y découvrir aussi des hommes de lettres authentiques car, sous cette dénomination pure, figure, le 12 janvier 1827, Victor-Marie Hugo, membre correspondant à Paris.

Mais j'avoue avoir cherché en vain, hormis sous l'Ancien Régime, un ingénieur des constructions maritimes.

Vous êtes donc parmi nous, Monsieur, depuis la Révolution, le premier de votre espèce.

Et comme il s'agit d'une greffe rare sur le tronc du vieil arbre académique, je ne saurais trop me féliciter d'être chargé de vous souhaiter la bienvenue.

J'en suis même quelque peu confus, si je songe à l'éminent confrère qui eût dû aujourd'hui vous recevoir à ma place, le regretté Albert Faroult. Son titre de président honoraire de la Chambre de Commerce, où il sut si bien servir, l'avait désigné pour nous présenter le rapport sur vos travaux, son rôle de courtier maritime en faisait l'homme qualifié pour apprécier un capitaine d'industrie maritime, sa culture générale, abondamment étendue aux langues anciennes et modernes le prédisposait à juger de votre haute valeur intellectuelle comme aussi son sens social et chrétien à comprendre le vôtre.... Hélas! ce Normand de vieille souche, aux antennes tendues vers toutes les affinités de la race, n'a pu résister aux épreuves de l'invasion et, sa tâche accomplie en tous les domaines, sans remerciements, ni récompenses officielles à la mesure de son mérite, — j'en fus le témoin indigné — il a quitté humblement ce monde, laissant une place vide en de multiples domaines où une telle activité sera difficilement retrouvée.

Puisqu'il n'est plus là pour vous accueillir sur notre seuil et, en un dialogue qualifié, discourir avec vous des hommes et des choses de l'estuaire, force fut bien à notre Compagnie de parer à la difficulté par le jeu des antithèses intellectuelles ; n'est-il pas très académique de faire recevoir un prélat par

un auteur folâtre et un savant qualifié par quelque parlementaire?

Pourtant, en ce noble décor où flotte toujours le relent des grandes époques et des activités commerciales, je suis bien persuadé ne pas tenir le rôle étrange d'auteur folâtre, ni avoir été qualifié pour dispenser à cet auditoire à longueur de quart d'heure un verbiage d'autant plus sonore que la boîte de résonnance sera plus vide. La raison est plus banale; j'ai dû répondre « présent », à cause de ma profession d'architecte terrien, parcourant pour cause de chantier ou d'archéologie la route vraiment royale des trois abbayes. Là s'exerce votre activité en des domaines divers et de plus en plus amples; là, au service de la Normandie, votre intelligence rayonne, pliée à toutes les disciplines scientifiques, mais soutenue par votre ardeur fougueuse qui n'est pas fille de notre sol.

Car, dussé-je en étonner quelques-uns qui estiment avec raison votre verbe dépourvu de tout accent spécifiquement local, vous êtes né à Toulon, et de vieille famille méridionale : en outre, Marseille fut le lieu d'élection où vous avez préparé une entrée brillante à Polytechnique : vraiment, s'agréger à la Taupe et en déclamer la littérature avec la verve et l'intonation marseillaise toute rutilante de soleil, quel noviciat pour devenir en 1915 grand admissible à dix-huit ans, après une seule année de préparation, pour parvenir dès 1917 — cela n'est pas une galéjade — à vous faire recevoir à la fois à l'X et à l'Ecole normale supérieure (Section des Sciences). Mais ni la rue Monge, ni la rue d'Ulm ne vous virent apparaître, conscrit radieux de pouvoir déambuler en bicorne par ces voies solitaires toutes chargées d'intellectualité : en effet, vous fûtes immédiatement incorporé

en 1917 ; après quelques mois, vous étiez aspirant ; puis, aux armées, vous conquériez en juillet 1918, à la veille de l'offensive libératrice, vos galons de sous-lieutenant. La Croix de Guerre témoigne de votre vaillance. En mars 1919, vous la rapportiez à l'Ecole polytechnique, autre champ de bataille où, de nouveau vainqueur, votre rang de sortie vous permettait l'accès du Génie maritime.

Votre orientation, cette fois, était définitive ; après l'Ecole d'Application du Génie maritime (mars 1922) et l'embarquement obligatoire qui la complète, vous étiez affecté comme ingénieur à la Direction des Constructions navales de Brest : un an après, vous regagniez Toulon, vous étiez qualifié membre de la Commission d'Etude des Sous-Marins, professeur à l'Ecole de Navigation sous-marine et attaché à la Direction des Constructions sous-marines. Malgré le nom charmant des unités dont vous aviez la charge, le *Saphir*, la *Turquoise*, vous ne vous laissez pas retenir par leur éclat ensorceleur : l'industrie vous appelle en 1926 et, au Trait, votre carrière normande commence à se dérouler.

Faut-il la rappeler en détail pour signaler un dynamisme bien connu de nos concitoyens, tant l'état-major des Ateliers et Chantiers de la Seine maritime sait se faire accueillant aux touristes curieux ?

Il me faudrait alors prononcer l'éloge de tous les dirigeants et ce panégyrique mérité ne peut malheureusement être inscrit à mon programme puisqu'aujourd'hui il s'agit de vous seul. Au titre de sous-directeur (1929), puis prenant en main le gouvernail de la direction (1937), vous avez participé, sinon même présidé à maintes réalisations ; plus de cinquante navires, chalutiers, pétroliers, charbonniers, cargos mixtes, remorqueurs, sans oublier la gamme des unités militaires : torpilleurs, sous-

marins et chasseurs : la salle d'attente de vos bureaux est entièrement tapissée de leurs photographies. Je les imagine, tels de vrais portraits de famille suspendus dans un vieux château, capables à l'industriel lettré que vous êtes de vous permettre des réparties vigoureuses si quelque client réclamait une livraison de pacotille : Vous possédez sur ces murailles tous les éléments nécessaires à une apostrophe évoquant la scène fameuse d'Hernani : Noblesse industrielle oblige comme l'autre et vos produits appréciés en fournissent la preuve. Ils tirent leur qualité de la science du chef, mais aussi de la main-d'œuvre organisée à laquelle il apporte tous ses soins.

Car au Trait, on n'admire pas seulement un village coquet, né de la volonté tenace d'industriels philanthropes ; ce paysage riant où la création d'une bourgade utilitaire n'a pas causé une catastrophe esthétique, m'apparaît l'image d'une cité intellectuelle que la Maison Worms désire accueillante et profitable aux esprits comme aux corps.

Certes, vous n'avez pas réalisé Salente, encore moins Thélème avec « fais ce que veulx », inscrit au coin des rues ; vous aurez fait mieux, vous avez équipé tout un cycle d'apprentissage méthodique. Il embrasse les métiers manuels qualifiés et la profession de dessinateurs nécessaires à vos ateliers. La cité-jardin ne constitue pas seulement un cadre aimable : elle apparaît armée des éléments indispensables à rendre la vie moins âpre : école ménagère, bourses scolaires, jardins ouvriers, entr'aide et mutualité, sans oublier les œuvres sportives et artistiques dotées de stade et des salles indispensables : à « La Fraternelle », Société de Secours mutuels, répondront la « Société immobilière » et la « Lyre » chère aux musiciens.

J'ai insisté quelque peu sur les diverses activités auxquelles

vos collègues ont participé, afin de servir d'introduction à votre œuvre écrite ; elle s'y rattache pour une grande part : l'Académie a pris le plus vif intérêt à la lecture de vos allocutions adressées à ces différents groupements, notamment une magistrale étude sur l'apprentissage, en octobre 1940, après la catastrophe. Courageusement, vous développez à votre auditoire de jeunes ouvriers l'admirable définition de Platon : « Enseigner, ce n'est pas inculquer à une âme des idées figées et sans vie, mais l'ensemencer de telle sorte que la moisson qui lèvera en elle ensemence en son tour d'autres âmes impérissablement. »

En 1941, vous faites bénéficier l'année complémentaire de l'enseignement professionnel d'une étude sur l'Histoire régionale du Trait, hier centre maritime et rural, aujourd'hui agglomération industrielle. Mais vous n'avez garde d'oublier les jeunes filles, puisqu'en 1942 vous deviez exposer à de jeunes parisiennes les problèmes sociaux posés par la grande industrie.

Ce que le chef avait ainsi distribué à ses troupes, le théoricien en maintes publications en a souvent entretenu ses collègues. Je renonce à énumérer vos études spéciales, notamment ces mémoires sur les pétroliers, mais comment ne pas signaler la plus importante peut-être de ces publications réservées aux élèves de la marine? Je pense à cet énorme cours de huit cent cinquante pages sur les sous-marins rédigé par vous à l'âge de vingt-six ans pour des élèves à peine moins âgés que leur professeur.

Mais si je le signale à l'attention de cet auditoire, je n'aurai pas l'imprudence de l'ouvrir devant lui : il y aurait, pour le porte-parole d'une Académie, trop de risque à tenter quelques commentaires vulgarisateurs : je préfère attiser sa

curiosité par votre communication donnée en 1940 à l'Académie de Marine : elle a trait aux corporations de constructions navales ; vous aviez en vue d'écrire une monographie des calfats de Marseille, un commentaire de leurs statuts. Vous êtes un esprit précis, aussi vous avez débordé votre sujet afin de le situer dans son atmosphère historique et sociale. Et cela vous conduit à un exposé substantiel et nouveau en bien des points, sur les origines des corporations, sur leur développement et leurs bienfaits au moyen âge, sans oublier leur hiérarchie sociale et les confréries qui en résultèrent. Vous parvenez ainsi à la spécialisation artisanale propre à la construction navale. Alors. si j'ose ainsi m'exprimer, vous nagez dans votre sujet et, à pleines brasses, vous parcourez les ordonnances propres à la marine, les règlements et les coutumes spéciales aux calfats depuis la plus haute antiquité jusqu'à ceux de Marseille, objet de votre curiosité. Votre documentation puise à toutes les sources : vers, proses, prières, procès-verbaux en langage savoureux, latin ou provençal, il y manque seulement le code d'Hamourabbi, qui, mille ans avant Moïse, légiférait déjà pour les calfats!

Mais plus précieux encore apparaîtra votre épilogue car, après l'érudit, on y retrouve le capitaine d'industrie obsédé à chaque instant par les problèmes les plus ardus de la main-d'œuvre. Aussi, selon votre expression, vous écrivez : « Epilogue qui n'est pas une conclusion », car vous brossez le tableau d'un siècle d'individualisme aboutissant au syndicalisme et vous terminez par une conclusion au titre interrogatif : « De quoi demain sera-t-il fait? »

Sans prétendre vous prononcer, — et par là le Méridional que vous êtes se montre pénétré de prudence normande — vous laissez seulement deviner votre sentiment par un appel

au « corporatif éclairé », en insérant en belle place une longue citation de notre concitoyen l'abbé Ouin-Lacroix, datée en 1850; elle nous permet de saisir votre sentiment et elle étonnera bien des gens, cette citation, parmi les éternels panégyristes du bon vieux temps : « Au point de vue social, dites-vous, aucune époque en France n'a autant ressemblé à la nôtre que celle qui s'étend de 1850 à 1860. »

Aujourd'hui, comme hier, nous ne saurions trop nous pénétrer de cette idée : l'indispensable consiste à organiser les rapports des travailleurs entre eux, sur le plan professionnel, dans un cadre de confiance et de collaboration. Qu'importe le nom de l'organisme catalyseur, « il sera toujours temps, dites-vous, d'en trouver un quand on aura fait naître l'esprit et créé la chose ».

Cette copieuse brochure dont la lecture, je dirai même la méditation doit être recommandée en notre époque de gestation européenne, apporte une preuve nouvelle de cette forte discipline puisée au sein des grandes écoles, mais spécialement en cette Ecole polytechnique offerte à la jeunesse comme un but convoité, mais placée parfois aussi comme un signe de contradiction entre intellectuels. N'en déplaise à ses contempteurs — et s'ils étaient absolument loyaux, ne reconnaîtraient-ils pas en leur for intérieur quelque dépit d'amour-propre à l'origine de leurs critiques? — il leur faut bien saluer en son esprit d'abord, ensuite en ses méthodes, une initiation étonnante à l'art d'étudier un problème, à l'art de poser, puis de creuser une question : « De quoi s'agit-il », aimait répéter votre grand ancien le Maréchal Foch. « De quoi s'agit-il », en n'importe quel domaine, en astronomie comme en jardinage? Pour un ancien X s'attelant à la besogne, il en résultera soit un aperçu nouveau, peut-être génial, sur la

mécanique céleste, soit un rendement mirifique pour un plan de tomates : vous en connaissez, Monsieur, des exemples probants.

Le vieux Lhomond l'avait déjà affirmé : « *Labor improbus omnia vincit.* » On ne saurait mieux, d'ailleurs, exprimer cette vérité que votre autre camarade, Marcel Prévost, dans sa jolie notice sur la maison où le culte des hautes mathématiques le conduisit à se spécialiser dans l'étude fouillée de l'âme féminine. N'a-t-il pas ainsi défini l'ardeur au travail dont vous êtes tous dévorés : « Quand, écrit-il, le train des études a vraiment commencé de rouler à Polytechnique, le conscrit s'aperçoit qu'entre le travail d'avant et celui d'après l'entrée, il y a la différence d'une promenade touristique à bicyclette et d'une participation au tour de France cycliste. »

Notre région a connu, sous Napoléon III, un exemple précis de ces adaptations polytechniciennes et cela dans votre propre branche. Votre ancien camarade, le chanoine Robert, pour avoir été affecté au Génie maritime par son rang de sortie, fut promu au rang de bâtisseur d'églises, dès qu'il eut endossé la soutane. Dans ses deux états de vie, il avait mission, disait-il, d'édifier des nefs. Et ce calembour a été rappelé sur sa pierre tombale dans la crypte de l'ancien séminaire d'Yvetot.

Mais suis-je fondé à parler de calembour? Je ne saurais être certain de cette intention chez le latiniste son auteur. Car depuis le romantisme, maints érudits normands aimaient à reconnaître dans les voûtes de bois enveloppant nos sanctuaires une trace durable de charpenterie maritime : à leurs yeux, des carènes renversées apparaissaient des affinités de

race, des traces certaines d'infiltrations nordiques apportées en Neustrie par les chevaucheurs de Drakkars.

Erudition pittoresque et facile, trop pittoresque et trop alléchante à qui exerçait une bonne volonté d'archéologue novice à la description de notre Palais de Justice.

Palais de la Chicane normande, recouvert par une gigantesque barque renversée, quelle occasion merveilleuse de rapprochements ingénieux! Le XIX^e^ siècle fut nourri de cette esthétique frelatée : il y saluait le monument type du génie normand, la curiosité la plus spécifiquement autochtone de notre Cité.

Les esprits les plus vigoureux ont subi ce mirage; fâcheusement, ils ont contribué à l'acclimater, tel ce profond Albert Sorel, par ailleurs si dépouillé de romantisme.

Dans son admirable discours, lors du troisième centenaire de Pierre Corneille, il a magnifié en termes excellents l'âme du poète étudiée dans ses multiples replis. Pourquoi, à côté d'observations psychologiques aussi judicieuses, devons-nous lire sur le Palais de Justice des phrases admirablement rythmées où l'antithèse fait grand tort à la vérité archéologique? « Le Palais de Justice, écrit Albert Sorel, demeure du droit avec des souterrains pour la chicane, parure et utilité de la ville, austère en l'appareil gris et robuste de ses murs, exquis en ses dentelles ajourées de pierre, forteresse par ses assises, orné comme une châsse à reliques, ciselé comme un coffret à joyaux précieux. »

Cette prose lyrique se donne pour objet d'intégrer de force le tempérament normand dans le célèbre monument, de le retrouver dans ses dispositions générales comme dans la grâce de ses détails.

Or, je regrette de m'inscrire nettement en faux contre un

esprit aussi vigoureux, mais pour voir en ces arabesques de pierre une manifestation probante de notre tempérament, il faut avoir l'érudition archéologique un peu courte. A Paris, avant l'incendie de la Commune, à Poitiers, encore aujourd'hui, on « dit le droit » en des murailles aussi vénérables, aussi grandioses et aussi fleuries, car à l'origine ce furent là demeures de princes comme il s'en trouvait en maints lieux du royaume. Parcourez le plus illustre des manuscrits, ces *Très riches Heures* du duc de Berry, et voyez si les domaines de cet amateur entendu n'étaient, elles aussi, des forteresses en leurs assises et des coffrets à bijoux par le décor et le filigrane de leurs faîtages?

Au risque de me montrer prosaïque et d'esprit desséché, je dois dénier cette prétendue influence de la race nordique dans l'emploi de ces carènes supposées qui, en ville comme à la campagne, recouvrent nos églises.

En toute vérité, il s'agit seulement d'un mode de construction, très ancien, d'usage universel et non pas normand; il procède pratiquement, tout d'abord, d'un esprit d'économie.

Le bois fut, en effet, le premier élément employé par l'humanité pour la construction en matériaux assemblés. Aux temps historiques, les premières civilisations de l'Orient en ont fait grand usage pour leurs couvertures ordinaires, sans oublier, en certaines régions, les plafonds de bois précieux, à grande portée. Les cèdres choisis par Salomon pour le Temple n'étaient pas une exception et les basiliques papales montrent le reflet de cette charpenterie antique, apte, comme les voûtes, à recouvrir de vastes espaces. L'incendie, toujours menaçant, en demeurait le gros danger, sans toutefois être capable de décourager les hommes d'y recourir, vu sa réalisation si facile.

Aussi, rencontrons-nous, dans les premiers siècles chrétiens et sous toutes les lattitudes, nombre d'églises fermées par des plafonds; Italie et Allemagne, France et Angleterre ont adopté cette solution pour les édifices les plus somptueux; notons comment l'art normand, adonné aux nefs larges et hautes, y demeura longtemps fidèle. Il importe d'ailleurs de souligner en ces témoins la prédominance des plafonds plats à l'époque romane, c'est-à-dire au temps le plus voisin de l'arrivée des Scandinaves dans l'Europe occidentale.

Je ferai observer également qu'à la fréquence de l'incurvation interne évoquant le galbe d'une barque ne correspond jamais, au moyen âge, un aspect extérieur adéquat à la solution maritime. La voûte intérieure, en chevrons portants ferme s'abrite toujours sous un toit rectiligne. Pour retrouver l'aspect total d'une embarcation renversée, à l'extérieur et à l'intérieur, il faudra attendre le Lyonnais Philibert Delorme qui, sept siècles après l'apparition des Drakkars, inventa le comble à l'impériale, dont on retrouve seulement quelques spécimens dans notre contrée.

Mais on ne saurait le nier toutefois : quel que soit le luxe déployé en ces solutions, telles les églises de Sicile, les voûtes de pierre finirent par être jugées plus nobles et plus adéquates à un sanctuaire. L'ampleur des supports, les difficultés à vaincre et le coût de leur construction les embellissaient encore aux yeux des populations.

Contrairement, cependant, à l'opinion qui juge l'architecture civile au moyen âge un reflet servile de l'art religieux, on remarque, à dater du XIV^e^ siècle, dans les solutions laïques, une propension à insérer des voûtes de bois pour couvrir les grands espaces et cela à cause de leur légèreté et de leur exécution facile sur des murs parfois très élevés. Par ricochet,

l'art d'église, en certaines contrées, s'y rallie volontiers, dans la région d'Ecouis notamment, grâce à la somptueuse collégiale, œuvre précieuse à laquelle Enguerrand de Marigny donna tous ses soins et d'où dériva un type local de la plus haute qualité : il demeure trop peu connu, faute d'historien l'ayant traité au point de vue général.

Cinquante ans après, en leurs somptueux châteaux, les frères de Charles V n'adoptèrent pas d'autres solutions ; la restitution de Pierrefonds, malgré quelques fantaisies, en offre un témoin probant. Aussi soyons sans étonnement de les rencontrer à la seconde moitié du XV^e^ siècle, quand les églises de Rouen, atteintes ou négligées durant la guerre de Cent ans, durent être réparées, sinon rebâties.

Ne convient-il pas, Monsieur, après votre étude sur la construction normande des bateaux, d'ajouter quelques notes sur cette solution de nefs en bois, alors si populaires. J'en ai dénombré une quarantaine dans l'ancien arrondissement de Rouen. En notre cité, seulement, il s'en rencontrait de nombreux exemplaires, négligés bien à tort par les historiens de l'art.

En effet, les siècles classiques professaient une telle révérence envers les voûtes de pierre qu'il en résultait un dédain marqué pour ces carènes rustiques. Aussi, lors du Concordat, les églises rouennaises ainsi couvertes se virent méprisées et abandonnées à leur triste sort de biens nationaux.

Consacrons quelques instants à ces édifices injustement méconnus. Il en est encore en plein exercice, telles les paroisses Saint-Vivien et Saint-Godard, et hier encore Saint-Nicaise. D'autres agonisent sous nos yeux indifférents : Sainte-Croix-des-Pelletiers, Sainte-Marie-la-Petite, affectée au culte israélite, Saint-Pierre-du-Chatel, aux entraits remar-

quablement sculptés; enfin, parmi les victimes totales de l'abominable vandalisme à la fois révolutionnaire et bourgeois, on dénombrait le vieux Saint-Paul, l'ancien Saint-Sever, peut-être Saint-Hilaire, Saint-Pierre-le-Portier, Saint-Nicolas-le-Peinteur, Saint-Vigor, sans oublier les vastes chapelles érigées par les ordres mendiants : les Carmes, les Emmurées, les Augustins, les Cordeliers, les Célestins. Dans le but de réunir facilement de vastes auditoires et par une interprétation astucieuse de leur règle de pauvreté, les moines affectionnaient les nefs uniques et très larges; l'écartement des murs postulait naturellement le choix d'une voûte en carène.

Si Rouen eût conservé dans leur état primitif ces témoins à jamais anéantis, nous n'en serions pas réduits à célébrer l'admirable salle des Procureurs à l'instar d'une curiosité exceptionnelle et nous aurions évité ces théories fallacieuses sur une conjugaison prétendue entre le tempérament processif et les affinités maritimes des Normands.

Soyons francs : la poésie et l'hérédité n'ont rien à voir en cette affaire; l'Ingénieur Edouard Duveau, dans une remarquable étude parue en 1906, a définitivement pulvérisé les hypothèses fantaisistes émises au sujet du Palais de Justice.

Le problème posé au maître d'œuvre apparaît beaucoup plus banal, et cela n'enlève rien à sa qualité esthétique.

De quoi s'agissait-il, en effet?

Constituer « un parloüer aux bourgeois », une bourse couverte pour réunir les commerçants, c'est-à-dire un bâtiment à but exclusivement pratique. D'où la nécessité d'un vaste espace clos, à fins strictement utilitaires, digne, certes, mais sans luxe inutile ou spectaculaire. Halle pour déambuler en bavardant, la plus simple possible, elle devra utiliser au maximum le volume construit; aussi, ces marchands qui en

font les frais incorporeront le grenier dans l'atmosphère intérieure. S'ils avaient exigé une voûte de pierre, le maître d'œuvre aurait été obligé de remonter la naissance du toit au niveau supérieur atteint par les nervures intérieures. Cela eut surélevé de moitié l'étage principal : la dépense eût été enflée dans d'énormes proportions, vu la dimension indispensable réclamée par les butées.

Personne, en effet, n'a encore imaginé l'épaisseur qu'il eut été nécessaire de donner aux murs du Palais, pour assurer une butée normale à une voûte de pierre d'aussi grande largeur. Rapprochez son plan de ces vastes églises méridionales aux dimensions analogues : Mirepoix, Gérone, Carcassonne, Perpignan : les voûtes y ont exigé des contreforts de 6 à 7 mètres de saillie. Quel mémoire à payer et qui pis est, quel encombrement sur un terrain alors relativement mesuré, d'autant qu'en nos contrées beaucoup moins imprégnées de civilisation gallo-romaine, des voûtes d'une telle portée n'avaient jamais été ni tentées, ni même souhaitées pour les grandes cathédrales. La solution « bois » s'imposait donc. Mais, selon les remarques habituelles des guides, la carène se tient seule, elle est dépourvue de ces entraits horizontaux, ces fortes pièces qui barrent l'horizon de travées en travées, comme à Paris et à Poitiers, assurant à la fois la stabilité des fermes et la liaison des murs opposés.

A cette absence d'entraits, dégageant heureusement la forme creuse du vaisseau, les touristes n'omettent jamais de reconnaître l'aspect d'une barque renversée et cela, en les émerveillant, les incite à une évocation de symbole facile.

Hélas! là encore, l'ingénieur Duveau me fournit des arguments pour les détromper. Car la minutie de ce technicien

a fait ressortir à tous les degrés comment l'esprit d'économie avait tout conduit.

Heureux les temps où une compression de crédit aboutissait à une pareille réussite, où la beauté était donnée par surcroît.

L'examen d'une coupe schématique et exacte de la Salle des Procureurs provoque de curieuses réflexions. Quelle hardiesse, je dirai même quelle témérité dans l'aspect de cette charpente, réduite au minimum d'épaisseur et qui, telle une mince coquille, enveloppe sans aucune doublure d'air un aussi vaste cube : l'épaisseur de celle-ci descend à 0 m. 35 au profil le plus étroit. Seuls quelques projets industriels en fer ou en béton, déduits de calculs précis, offrent des échantillons aussi anémiques ; en outre, la paroi intérieure vient en tangence réelle avec le toit d'ardoises et le premier entrait s'opposant à l'écartement des chevrons est situé à 9 mètres de hauteur. Les traités didactiques enseignent pourtant officiellement la nécessité de placer un entrait à la base de toute ferme, mesure-t-elle seulement 3 mètres d'écartement. Et ici, nous en comptons 16 m. 42.

L'absence de ces entraits horizontaux ne paraît nullement tirer son origine du désir de dégager l'horizon, d'affirmer l'aspect de bateau, je l'attribue à plusieurs causes, tout d'abord, un nouveau souci d'économie, car se procurer des pièces d'une telle longueur eut été difficile et coûteux ; ensuite, la volonté de masquer l'irrégularité de l'ossature générale, car la simplicité de la solution est un leurre. Cette voûte se révèle composée de fermes fortes et faibles réparties selon un rythme irrégulier, par suite de l'implantation des lucarnes. Ce point mis en évidence par M. Duveau souligne une fois de plus la subtilité des constructeurs. Qui a jamais été choqué d'une dissymétrie réelle dans la superposition des fenêtres et des

lucarnes sur la cour du Palais? Or, si l'ordonnance est régulière aux extrémités, où fenêtres et lucarnes se superposent selon le même axe vertical, vers le centre, elles sont décalées.

Sur la façade, le jeu horizontal de la puissante corniche surmontée d'une balustrade brouille l'œil du spectateur; à l'intérieur, la répétition inlassable des travées procure une impression de régularité apaisante.

En outre, le recul des lucarnes par rapport au plan du mur extérieur empêche pratiquement le rappel des axes verticaux.

Or, ces habiletés ont pour raison dernière le souci de satisfaire un client en mal de crédit. Le technicien sur la science duquel je m'appuie a montré ingénieusement comment tous les écartements de l'ossature dérivent en définitive d'une mesure commerciale, celles de douvains de pipe, c'est-à-dire des éléments de barriques; elles sont encore en usage dans le commerce, soit 1 m. 14, jadis 3 pieds 6. Ces douvains furent achetés directement par la Ville à un marchand en gros; un procès s'ensuivit qui nous renseigne aujourd'hui.

Nous sommes bien loin, n'est-ce pas, de la carène renversée, protégeant par symbolisme les arcanes de la procédure.

Passons à l'examen du Palais Royal, cette Salle des Assises, ordonnée et payée par Louis XII; ma thèse en sera renforcée, car à l'origine la Salle des Procureurs était un lieu banal de Pas-Perdus, tandis que la construction de Louis XII avait pour but exprès d'abriter la Justice. Le trésor royal se montra généreux sans apparemment se préoccuper de poursuivre simplement le bâtiment des bourgeois. La richesse de la décoration, son ampleur en témoignent — et les charpentes aussi. Aussi, le maître d'œuvre, vraisem-

blablement le grand Roulland Le Roux, put à son aise s'offrir le luxe d'un comble créé en vue d'une silhouette en négligeant l'usage possible des greniers renfermés dans ses flancs.

Des fermes puissantes, mais d'un modèle classique, et non plus des chevrons portant ferme, en forment l'ossature; horizontalement, des planchers à très fort échantillon y séparent les étages et quand il s'agira des embellissements intérieurs, le constructeur n'hésitera pas à placer parfois de doubles solivages pour suspendre le fameux plafond à la mode italienne.

De ce côté, le résultat aboutit à engloutir une véritable forêt, car le Roi, dans sa magnificence, ne poursuivait pas les solutions les plus économiques.

Je ne saurais nier pourtant comment tous ces savants travaux de charpenterie se révèlent quelque peu cousins de la construction maritime; leurs ouvriers se sentaient fraternels, par la matière première qu'ils œuvraient, par l'excellence des tracés transmis secrètement. Dès le temps d'Etienne Boileau, sous Saint Louis, les charpentiers de navire étaient attachés à la corporation parisienne des charpentiers de grosse œuvre.

Si bien, Monsieur, qu'au seuil de cette Académie, mainteneuse de traditions, il eut peut-être semblé normal, jadis, à nos vénérables confrères de voir un architecte terrien accueillir un architecte naval. Sous un autre angle, de pareilles affinités n'apparaissent-elles pas à l'audition de nos deux discours?

Le vôtre, nourri de solide érudition, a montré l'évolution constante de la charpenterie maritime résultant des méthodes de combat afin de parer aux progrès de l'attaque. Ne l'oublions jamais, les bateaux aux fines silhouettes, aux somptueux

châteaux de poupe ne sont pas la réalisation d'un rêve décoratif conçu par quelque poète égaré dans les eaux et forêts. En ce qui me regarde, j'avoue les voûtes d'église avoir été conçues d'abord pour des besoins de défense contre les éléments avant toute théorie symbolique.

En nos deux branches, la note d'art apparaîtra, certes, elle soulignera, selon l'adage célèbre, l'esprit de l'homme intégré à la nature, mais fort longtemps après la codification des premiers rudiments. D'ailleurs, nous savons bien tous deux à quelle précision technique nous avons l'obligation tout d'abord de faire face quand quelque grand programme nous est proposé. Les lignes harmonieuses, la vibration d'art, objet pour les esthètes futurs des analyses subtiles, ne peuvent être, hélas! le premier de nos soucis. Notre infortune nous vaut d'être trop souvent jugés et sans appel sur ces éléments nobles, mais, en définitive, conditionnés par tant de causes bassement matérialistes. Nous subirons donc bien des critiques.

Nous puiserons, Monsieur, notre consolation à lire l'histoire de nos corporations : nous y constaterons l'incompréhension presque fatale qui a toujours accueilli les productions durables, mais aussi la revanche quasi inéluctable réservée aux honnêtes travailleurs par la postérité ; le recul du temps permet seul d'intégrer leurs productions dans le long chaînon des œuvres véritablement artistiques.

Ne sacrifions donc rien de ces productions, lentement et consciencieusement mûries, en cédant à tort à des modes frelatées, parce qu'elles seraient capables de nous procurer un succès éphémère.

Le technicien réellement attaché à son art se doit toujours de travailler en force et en conscience, puis de lancer son œuvre vers l'avenir infini en clamant le cri suprême des

marins, si noble en sa tragique concision, mais tout chargé d'éternité bienheureuse : « A Dieu vat. » (1)

(1) La Salle des Procureurs, au Palais de Justice, a malheureusement disparu dans le funeste bombardement du 19 avril 1944 et il ne reste rien des éléments étudiés dans ce discours. Seuls quelques motifs sculptés, au départ des nervures sur la corniche moulurée, ont pu être sauvés.

Le Palais des Consuls où siégeait l'Académie pour la dernière fois est aussi détruit : le monument tout entier a été gravement bombardé à la fin de la matinée, le 30 mai, et l'incendie s'y est déclaré le lendemain, au cours d'une nouvelle incursion aérienne. La Salle des Tableaux, garnie de boiseries anciennes et intactes, est aujourd'hui anéantie.

UNE ESTHÉTIQUE DE "DÉCADENCE"

Note sur les reliefs romains de Lillebonne conservés au Musée départemental des Antiquités

---

DISCOURS DE RECEPTION
DE M. ROBERT-C. FLAVIGNY
Architecte
Directeur du Musée départemental des Antiquités

(13 novembre 1943)

« Il s'agit bien du naufrage de l'ancien monde, lorsque nous nous trouvons engagés dans le naufrage du monde moderne ! »

CHATEAUBRIAND. (Avant-propos aux *Etudes Historiques*, 1834).

MESSIEURS,

ON raconte que le Doge de Venise, reçu chez le Roi Soleil, fut prié de noter, pour l'Histoire, ce qui l'avait le plus étonné parmi les splendeurs de Versailles. Et le visiteur de répondre avec un émerveillement qui fleurait la malice : « C'est de m'y voir ».

Mais peut-être y avait-il une ombre d'amertume, sous la courtoisie d'une telle réponse.

Parce que je suis tout à la joie d'être accueilli parmi vous, permettez-moi, Messieurs, d'être moins subtil et, au risque de paraître maladroit dans ma franchise, d'oublier la modestie qui sied à un récipiendaire, en ne vous disant pas mon étonnement de prendre place aujourd'hui dans votre Compagnie.

Certes l'Académie m'intimide un peu, mais je la sais si bienveillante que je suis heureux d'accepter son hospitalité, oubliant la pauvreté de mes mérites.

Il y a si longtemps que j'entends parler de l'Académie, si longtemps que j'ai pu apprécier l'affabilité de ses membres.

Enfant, c'est un peu comme une galerie de famille que je regardais l'eau-forte de Zacharie — son morceau de réception — où je reconnaissais tant des miens dans le semis égalitaire qu'il avait fait des académiciens du siècle dernier.

Mais, plus précisément, c'est à Georges de Beaurepaire que je dois de savoir ce qu'est l'Académie. C'est à travers sa discrète et bienveillante érudition que j'ai pu deviner le sérieux et l'intérêt de vos travaux. Je lui garde en outre une grande reconnaissance pour m'avoir présenté à Samuel Frère, quand, encore collégien, je rêvais de devenir peintre.

Comment me rappeler sans émotion le bienveillant accueil que je reçus alors ? C'est peut-être comme juriste que votre Compagnie avait appelé à elle Samuel Frère; c'est comme peintre que je l'ai connu. Quel heureux peintre! quelle conscience dans sa peinture ! Certes, il n'eût pas fait sienne la boutade de Degas : « Un tableau est une chose qui exige autant de rouerie, de malice et de vice, que la perpétration d'un crime. »

Pour lui, tout était probité dans un paysage. Qu'il peignît la lande de Trégastel, ou les falaises de Senneville, il ne visait à rien d'autre qu'à garder sur sa toile le souvenir de la lumière enchanteresse irradiant de beauté le site le plus modeste ou le plus grandiose. N'avait-il pas bavardé avec Corot au bord d'un étang de Ville-d'Avray, et retenu de l'exemple autant que des leçons du maître combien l'artiste doit être modeste en face de son sujet ?

Je savais que votre Compagnie ouvrait largement ses portes aux artistes. Comment n'aurais-je pas imaginé (les rêves d'enfant vont si vite) le jour où, émule de Zacharie, de Beaudoin, de Samuel Frère, je prendrais rang parmi vous ? Et depuis lors j'ai toujours pensé à l'Académie. J'ai même parlé d'elle à celui qui me reçoit aujourd'hui.

Mais je ne suis pas peintre, et s'il faut m'en excuser c'est peut-être un conseil de Samuel Frère qui m'en a dissuadé. Il était de ceux qui croient que la peinture ne nourrit pas son homme.., et pour clore notre premier entretien, il m'avait laissé cet avis : « Faites de la peinture, mais soyez bachelier, prenez un métier ».

J'ai pris un métier, un beau métier, et j'ai renoncé à la peinture.

Mes ambitions académiques se seraient sans doute évanouies sans votre bienveillance, Messieurs, et particulièrement sans l'amitié de mes maîtres. M. Delabarre et M. Chirol, m'ont recommandé à vous, je le sais, pour un essai sur l'art du dessin que j'eus la vanité de publier, après l'avoir présenté comme thèse de fin d'études, au Louvre.

C'est donc en dessinateur, puisque ce ne peut être en peintre, que je vais vous soumettre, en guise de discours, quelques réflexions sur les reliefs de Lillebonne conservés au Musée départemental des Antiquités. Si j'y parle un peu peinture, c'est qu'on revient toujours à ses premières amours.

*
* *

Ces fragments, malgré leur poids (ils sont catalogués au nombre de trente pour une masse totale de 9.000 kilos) occupent une place modeste dans la salle Léon de Vesly. C'est l'empilage romantique du musée lapidaire traditionnel.

Chacun d'eux a cependant retenu l'attention du Commandant Espérandieu, qui les a publiés tous, à l'exception des chapiteaux et de quelques fragments trop frustes; l'inventaire n'en est donc plus à faire.

Je ne vous ferai pas non plus leur histoire. Les circonstances de leur découverte sont bien connues. Ces pierres sculptées furent trouvées dans les fouilles du théâtre; elles avaient été entassées en hâte pour obturer les ouvertures de l'édifice transformé, aux mauvais jours, en un réduit de défense. Et du fait de ce remploi même, leur origine nous échappe.

Morceaux disparates provenant d'édifices et de tombeaux non identifiés, il y a là un fragment de haut-relief mythologique, plusieurs bas-reliefs décoratifs : guirlandes et masques de théâtre, deux cippes à figures, des morceaux d'architecture, et tout un amas — c'est le seul mot qui convienne — de fragments sculptés, torses sans membres, jambes sans corps, qui semblent avoir appartenu au décor de quelque édifice important, peut-être un temple ou une porte monumentale.

Commentant ce groupe de sculptures qu'il situe avant le IV^e^ siècle, M. Lantier juge cette civilisation « d'une valeur artistique bien médiocre »; « elle nous apparaît, dit-il, dépourvue d'originalité, produisant des œuvres d'un caractère nettement industriel qui trahissent le plus souvent une exécution rapide et malhabile. » (1).

C'est à l'examen de cette *inhabileté* que je voudrais m'arrêter, non pour disculper le praticien de Juliobona, — de telles réhabilitations sont vraiment trop faciles — mais pour lui demander les raisons de l'abandon du bien-faire, de

(1) R. LANTIER, in *Revue Archéologique*, VI série, t. XXI (1913), p. 204.

l'impeccable métier qui faisait la gloire des œuvres alexandrines, et dont les meilleurs morceaux de Lillebonne ne sont, il faut le reconnaître, qu'un bien pâle reflet.

M. Lantier voit la raison de cette décadence dans le caractère nettement industriel des œuvres coloniales et dans la rapidité de la production.

Mais le décor de la capitale n'est pas supérieur à celui des provinces. « L'arc de Septime Sévère est un ouvrage grossier : les reliefs ne sont autre chose qu'un plan tracé sur pierre; les formes sont réduites à des lignes, les objets à des schémas..., l'arc de triomphe de Constantin est un aveu d'impuissance... Dans les parties originales, l'exécution est fruste, rigide; le corps humain tracé de manière schématique. C'est qu'on ne comprend pas bien la fonction du bas-relief et les personnages se détachent semblables à des marionnettes sur fond plat. » (2) Cette transformation est un « retour singulier — qui suppose dans les ateliers une sorte de lassitude — au système archaïque de la frontalité », où les personnages, rigoureusement de face, les épaules au même niveau, portent lourdement sur leurs deux pieds.

Quoi d'étonnant, d'ailleurs, à cela? L'Empire est assailli; le barbare a franchi la frontière; il est aux portes de la Cité. Le ciseau tombe de la main de l'ouvrier, et s'il veut le ressaisir, il est en telle faiblesse qu'il est incapable de produire.

On peut juger des résultats : la statuaire disparue, le relief réduit à un dessin sur pierre, sans modelé, sans accidents, jusqu'à ce que ces figures presque caricaturales fassent place, elles-mêmes, à un décor géométrique.

(2) F. Lot, *La fin du monde antique et les débuts du moyen-âge*, Paris, Bibliothèque de Synthèse; pp. 158-159.

L'art romain est mort tristement ; la sève barbare n'a pu le revigorer, elle prépare l'épanouissement d'une frondaison nouvelle. Dans nos manuels d'histoire de l'art, l'antiquité est finie ; un chapitre s'ouvre sur un décor nouveau, qui sera le moyen âge.

L'histoire ne nous invite-t-elle pas à juger ainsi, quand disparaît en Syagrius le dernier Romain, pour faire place à Clovis, le premier Français ?

Et pourtant, le cheminement qui conduit à un tel découpage a-t-il tenu compte de tous les faits ?

L'histoire de quatre siècles d'art tient en un jugement de valeur : « décadence ». Ceci suppose un critère fixe de perfection — *le nôtre*, évidemment.

Or, malgré notre indépendance intellectuelle, nous sommes et restons, avec une paresseuse sécurité, fervents disciples de l'âge classique. Le canon de Polyclète demeure pour nous l'idéal de beauté, et Phidias est le prince des sculpteurs. Comme, une fois acquises certaines visions et certaines façons de représenter le « vu », rien n'est plus difficile que d'échapper à de telles habitudes, les sculptures du Parthénon et les peintures de Pompeï sont pour nous la Loi et les Prophètes.

Mais si, à l'instar de quelque étalon monétaire, notre critère de perfection subit une crise, se dévalue ou se transforme, les jugements qui s'y réfèrent sont du même coup sujets à revision.

N'est-ce pas justement cette crise que vient de subir notre manière de voir et de sentir, crise qui s'est concrétisée depuis un siècle dans l'histoire de la peinture moderne ?

Après les querelles romantiques, il y eut bataille autour du réalisme de Courbet. Les impressionnistes durent lutter pour rafraîchir la vision du monde. Et dès lors, l'évolution continue,

fatale, inévitable. Un public lassé accueille avec indifférence la naïveté du douanier Rousseau ou les audaces de Picasso. Mais cette indifférence même est une adhésion ; une habitude de voir s'est établie.

Celui qui passe avec un sourire désabusé à travers le Salon d'Automne ou des Indépendants se laisse prendre à l'attrait d'une affiche de Colin où de Cassandre, et cette affiche n'est que l'aboutissement de la nouvelle façon de représenter le « vu » et le « pensé » — un aboutissement honnête, sincère, loin de toute mystification, puisqu'il est justifié par l'expérience commerciale, puisqu'il *paye*.

Voyez la place que tient le schéma dans la vie moderne. Il est là pour nous happer à chaque pas. Il prétend guider notre existence de ses bons et de ses mauvais conseils.

Le voici qui flatte notre gourmandise :

Du bo, Du bon, Dubonnet.

Il nous invite au voyage, et c'est le triptyque de la S. N. C. F. :

Vitesse - Exactitude - Confort.

Il peut aussi se faire apôtre de la solidarité :

Vous qui venez de toucher de l'argent,
Laissez-vous toucher par la misère.

Et je ne puis citer que les schémas où l'artiste a appuyé son dessin d'un écrit.

Mais, imaginez l'ahurissement d'une de nos aïeules à qui on eût décrit le charme de la Corse en lui montrant en superposition la carte de l'île émergeant d'une tache d'outremer pour se perdre dans une tache de cobalt, — le bleu de la mer sur le bleu du ciel — encadrant un paysage abrupt et

surchargée de la nef blanche d'un courrier (3). Je crois que la bonne dame n'aurait jamais quitté Nice!

Aujourd'hui, pourtant, nous n'hésitons pas à reconnaître l'ingéniosité — je dirai même le talent — qui est déployé pour ajuster un jeu de mots, un dessin et un décor graphique en un parfait idéogramme.

Avons-nous vécu une décadence? Je ne sais. Mais nous avons changé de sensibilité. A côté de la représentation parfaite de l'objet singulier, dont la photographie donne une image indiscutée, nous éprouvons le besoin d'exprimer notre pensée des objets par une graphie, un schéma. Cette graphie peut être cocasse, car un tel langage est encore nouveau... mais elle est légitime. C'est le balbutiement d'un art jeune. N'est-ce pas un grave philosophe, Jacques Maritain, qui déclare : « S'il plaît à un fantaisiste de ne faire qu'un œil ou un quart d'œil à la dame qu'il portraiture, nul ne lui en conteste le droit; on demande seulement — là est tout le problème — que ce quart d'œil soit justement tout ce qu'il faut d'œil à la dite dame dans le cas donné. » (4)

Mais nous qui nous sommes ainsi laissés gagner — d'autres diront corrompre — par ce nouveau mode de sensation, pouvons-nous conserver le jugement de valeur de nos pères qui ont fait des œuvres grecques les modèles de tout art?

*
* *

Perspective graphique et perspective aérienne, telles semblent bien être les deux grandes découvertes du « miracle grec », qui toutes deux suggèrent la profondeur par l'artifice, l'une du dessin, l'autre de la couleur.

(3) Affiche « La Corse » (S. N. C. F.) de Casablanca et Humbaire.

(4) Jacques MARITAIN, *Art et Scolastique*, Paris 1935, p. 43.

Ces formules se précisent dans l'art hellénistique, et passent dans l'art romain ; elles tendent à faire de toute image une fonction (au sens mathématique du terme) de la position réciproque du sujet et de l'objet, avec en incidente la position du soleil — le grand magicien qui, par les ombres, crée le modelé.

Art nouveau, en opposition avec l'imagerie descriptive des plus vieilles civilisations, et formule splendide puisque deux millénaires n'ont pas épuisé ses mérites.

Les légendes ne manquent d'ailleurs pas, qui célèbrent l'invention de la perspective en trompe-l'œil. Nous n'avons rien conservé du peintre Zeuxis, mais nous savons qu'ayant peint un enfant qui portait une corbeille de raisins sur sa tête, il modela les raisins si parfaitement que les oiseaux vinrent donner du bec sur la fresque, et l'artiste, loin de se réjouir, se lamentait, car si l'enfant eût été aussi bien peint que les raisins, jamais les oiseaux n'auraient approché !

A la Renaissance, c'est Léonard de Vinci qui a vu des chiens vouloir mordre des chiens en peinture, et un singe faire mille singeries à un singe peint ; des hirondelles voler et aussi se poser sur les fers peints qui étaient figurés aux fenêtres d'un édifice. Plus fort encore — une vraie galéjade — peindre un baîlleur qui force le spectateur à baîller ! un bon baîlleur en fait baîller dix... (5)

Le trompe-l'œil retrouvé provoque le même enthousiasme que sa première apparition. Et Paolo Ucello, réfugié dans

(5) « Il est arrivé pour une peinture représentant un père de famille que les petits-fils se mirent à la caresser quoiqu'ils fussent encore au maillot et aussi le chien et le chat de la maison firent de même ; et c'était chose merveilleuse qu'un tel spectacle.

J'ai vu autrefois une peinture qui trompait le chien par sa ressemblance avec son maître et aussi l'animal faisant grande fête à ce tableau. J'ai vu les chiens aboyer et vouloir mordre

son grenier dont il a tiré l'échelle, fuyant les récriminations de son épouse, en perd le sommeil, tant est douce la perspective qui lui permet de créer l'espace sur sa table à dessin.

Toute l'histoire des trois siècles d'art moderne ne sont que les étapes du triomphe du trompe-l'œil. De Raphaël à Charles Lebrun, le peintre « crève la muraille », à moins qu'il n'en détache les reliefs, tandis que le sculpteur, qu'il soit Bernin ou Pigalle, par le décor des « gloires », offre en des nuages de staff une image matérielle de l'Infini.

A la fin du XIX^e siècle, l'opinion n'a pas évolué ; on en recueille un témoignage, peut-être inattendu, mais précieux par sa sincérité totale, dans un jugement de la petite Thérèse Martin, sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus (6). En visitant le Campo Santo de Milan, c'est la vie des statues qui fait son admiration, les voiles et tissus de pierre ne sont-ils pas de travail si parfait qu'ils semblent avoir la souplesse du velours, la légèreté du tulle. Il y a là un vieux monsieur qui sourit de tant d'enthousiasme, et Thérèse Martin ne comprend pas sa réserve ; elle a pitié du pauvre homme qui ne voit pas ce qui est beau.

Que pensait ce désabusé ? Personne ne le dira. Il est donc permis d'imaginer — nous sommes en 1887 — qu'il avait entendu parler de ces artistes audacieux, qui travaillaient avec conscience, avec effort, tel un Cézanne ; avec folie, tel un Van Gogh, loin des conventions académiques, à refaire une

des chiens en peinture et un singe faire mille folies à un singe peint et aussi des hirondelles voler et aussi se poser sur les fers peints qui étaient figurés sur les fenêtres des édifices. Un peintre fait un tableau et quiconque le voit baille aussitôt et cela a lieu chaque fois... » (Cité par J. MARITAIN, *op. cit.*)

(6) Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, par elle-même, *Histoire d'une âme.*

vision du monde. Peut-être savait-il, ce qui eût bien étonné la petite sainte, qu'il vivait alors un ermite de la peinture, Gauguin, capable de sacrifier tout à recréer des harmonies colorées.

Certes, l'effort fait pour intellectualiser l'art ne possède pas les aimables légendes dont s'enorgueillit le trompe-l'œil. Mais l'effort fait en ce sens a eu, dans l'époque moderne, des théoriciens convaincus, et non pas seulement des farceurs.

De Maurice Denis (7) à André Lhote (8), nous voyons des artistes sûrs de leur technique affirmer que le tableau ne doit pas « crever » le mur, que la peinture doit rester peinture, que le paysage doit « se comprendre ». Avant eux, Gauguin voulait se situer au centre mystérieux de la pensée (9). Plus loin encore, un maître indiscuté, Le Poussin, avait dit : « Il faut que le dessin des choses soit tel que la pensée des mêmes choses les exprime. » Cela signifierait en langage d'aujourd'hui, au témoignage de M. R. Rey : « Vous avez vu un homme, un pied, un cheval, un site, une pomme, que sais-je, « des choses », quoi! Plus ou moins longtemps après, vous pensez à ces choses, vous les reverrez en pensée; il faut que vous les représentiez par votre dessin — ou votre peinture — telles qu'elles vous sont apparues en pensée, et non pas telles qu'un appareil photographique aurait pu les enregistrer fidèlement, avec l'inconscience d'une mécanique. » (10)

(7) « Je demande, ajoute M. Denis, que vous peignez vos personnages de telle façon qu'ils aient *l'air d'être peints*, soumis aux lois de la peinture, qu'ils ne cherchent pas à me tromper l'œil ou l'esprit. » (Cité par J. MARITAIN, *op. cit.* p. 84).

(8) Cf. André LHOTE, *Traité du Paysage*, Paris, 1941, p. 33.

(9) Cité par Robert REY, *La Peinture moderne ou l'art sans métier*, Paris, 1942, p. 51.

(10) R. REY, *op. cit.*, p. 37.

Peut-être ces considérations vous paraissent-elles très loin des pierres de Lillebonne. Et pourtant, elles nous y ramènent, car si nous voyons ainsi alterner le goût du schéma et le trompe-l'œil, il est du plus vif intérêt, pour comprendre la décadence romaine, de savoir à quelle doctrine les artistes du bas-empire donnaient leur adhésion.

S'ils ont voulu faire un schéma, nous ne pouvons leur reprocher d'avoir fait un schéma.

Cette hypothèse vaut qu'on s'y arrête. Les conditions mêmes dans lesquelles l'art romain finissant se présente à nous viennent à l'appui de cette conjecture.

S'il n'est qu'une voix pour proclamer la décadence de la plastique, il faut reconnaître que l'architecture ne s'abâtardit pas au même rythme. Après avoir défini l'arc de Constantin « un aveu d'impuissance », force est bien de se rappeler l'admiration que, depuis la Renaissance, tous les artistes ont voué à cet édifice (11). Les basiliques chrétiennes de Rome et de Ravenne sont d'une architecture modeste et presque utilitaire. Mais il est permis de penser que Sainte-Sophie de Constantinople n'est pas en régression sur les thermes de Caracalla.

D'un édifice à l'autre, le décor en ronde bosse a pu faire place à la peinture, le chapiteau corinthien disparaître devant le chapiteau ouvré au trépan. Il y a changement de mode, mais rien d'autre. Quant à l'art de bâtir proprement dit, il n'a rien perdu en audace, bien au contraire, et cela peut s'appeler progrès.

D'ailleurs, l'universalité même de la transformation plastique demeure une énigme si l'on n'y veut voir que la marque de l'inexpérience du statuaire. On a bien pu écrire que si la

(11) E. Bertaux, *Rome*, Paris, 1931, I, p. 151.

même lourdeur se retrouve dans une œuvre mérovingienne et une œuvre byzantine, c'est que la même inhabileté existait d'un bout à l'autre de l'Empire (12). Mais est-il vraisemblable que la maladresse d'un ouvrier qui créait un personnage trop court, la tête dans les épaules, la tunique rigide aux plis droits, les jambes épaisses, se soit retrouvée identique de la Gaule à la Syrie, et même au delà, jusque dans ces marches d'Asie, colonies de civilisation hellénique, où un orientaliste, M. Grousset, reconnaît les plus lointaines manifestations de cette transformation de l'art occidental dans les Bouddhas grecs d'Afganistan (13).

Mais ce ne sont là que raisonnements ; les témoignages sont plus précieux.

Une marque symptomatique du changement des goûts nous vient de Sidoine Appolinnaire. Ne se vante-t-il pas, lui qui dans ses vers multiplie les allégories mythologiques, d'avoir écarté de sa villa les figures nues qui l'eussent déshonorée? (14) Gageons que ce snob — pour saint évêque qu'il fût — n'aurait pas montré tant de scrupules si le « climat » eût été encore à l'académisme.

(12) « Les sculpteurs byzantins ont ainsi travaillé parce qu'ils étaient maladroits ; les sculpteurs de nos pays ont fait de même, non pour imiter les Byzantins, mais parce que, eux aussi, étaient des maladroits. » J.-A. Brutails, *L'Archéologie du moyen-âge et ses Méthodes*, Paris 1900, p. 42.

(13) « Si on oublie une seconde, les thèmes proprement bouddhiques... on a l'impression d'une sorte de vie du Christ racontée par des artistes gréco-romains (et même plutôt romains que grecs). Qui ne connaîtrait rien de l'histoire pourrait s'imaginer qu'une forme de christianisme a conquis l'empire romain dès le premier siècle et que l'art roman et gothique a été ainsi précédé d'un art chrétien officiel dans la Rome des Césars. » Grousset, *Les Civilisations de l'Orient*, t. II, « *l'Inde* », p. 109.

(14) Sidoine Appolinaire *in* Grenier, *Manuel d'Archéologie gallo-romaine*, Paris, 1934, II, p. 880.

Sidoine était un homme du Ve siècle. Mais dès le IIIe siècle, Plotin se refusait à laisser fixer ses traits en une image, dédaigneux de ces représentations particularistes qui constituaient à ses yeux une offense à la majesté divine.

La querelle des iconoclastes était déjà en puissance dans l'esprit de ce païen.

Nous rêvons mieux encore, une théorie qui justifiât de l'intellectualisation des images, un écrit d'artiste, analogue aux théories modernes auxquelles je faisais allusion tout à l'heure. Le genre a mauvaise réputation, je le sais. Il est permis de maudire le galimatias des praticiens; leur exposé demeure pourtant notre sauvegarde. Quand M. A. Lhote, par exemple, dans un tout récent traité d'esthétique, explique que « la forme des objets est soumise à un rythme constructif indépendant de celui qui règle les taches colorées », je puis écouter bouche bée. Mais si en même temps je me rappelle tel tableau ou tel étalage de « nouveautés » (c'est tout un) dans lequel une silhouette en fil de fer anime de son geste un assortiment de couleurs ou un échantillonnage de tissus, je m'en vais rassuré... Je ne suis pas fou... je ne suis pas seul à être fou.

Cet écrit, nous l'avons peut-être, ou tout au moins son équivalent.

L'analyse des sensations et des idées étaient de mode à la cour du roi barbare Theodoric. Boèce leur fait une large place dans sa *Consolation philosophique*. En disciple de Zénon, il pense que « des objets matériels il sort sans cesse une foule d'images invisibles qui viennent s'imprimer dans les âmes comme le style grave rapidement sur les tablettes ces signes qui sont les interprètes de nos pensées. Mais si l'âme n'agit point par elle-même, si purement passive, elle n'est

qu'un simple miroir où les objets viennent se peindre, d'où lui peut venir cette ardeur qu'elle a de tout connaître, et cette faculté de connaître en effet chaque chose, de faire l'analyse des objets qui lui sont connus, d'en diviser à cet effet les différentes parties et de les réunir ensuite sous un seul et même point de vue ».

Ailleurs, il déclare : « L'âme dégage du corps ce qui est de nature intellectuelle pour en contempler la forme en elle-même, elle abstrait du corps ce qui est incorporel. La ligne que nous concevons est réelle, et quoi que nous la concevions hors du corps elle ne peut s'en séparer. » Je crois comprendre et tenir une démonstration, et j'explique :

Vous vous demandez pourquoi on exprime par un trait ce qui dans la nature est volume, pourquoi on écrit sur la pierre les formes, eh bien! c'est parce que, entre les corps, la différence des couleurs et des valeurs laisse le souvenir de cette ligne, ligne dont on fait une silhouette, qui suffit à représenter l'objet. Cette ligne n'est pas tout l'objet, mais elle est l'idée suffisante de l'objet.

Il reste cependant un doute. On peut craindre un faux-sens. Est-il certain qu'en posant de la sorte le problème des universaux, le philosophe ait voulu justifier les schématisations de l'art qui se créait sous ses yeux : l'art de Ravenne? Le penseur était-il un esthète?

Il est en tout cas curieux que de nos jours un critique ait retrouvé des termes équivalents pour définir le trait « cette idéalité », clé du « poème byzantin » (15) : « Par la stylisation, le choix et les suppressions... les images deviennent des idées... L'œuvre d'art réalise à la fois un double de

(15) Edmond JOLY, *Le Poème byzantin à Venise*, Paris 1928, pp. 46-47.

notre âme et un double du monde ; un double de l'une dans l'autre, accompli selon notre vouloir, transfigurant notre destin selon le meilleur de nos rêves. Pour cette conquête, l'artiste qui s'astreint d'ordinaire à l'imitation de la nature peut aussi dédaigner de reproduire l'intégralité des apparences, et signifier, à l'aide seulement de certains éléments choisis, l'essentiel du rêve humain. Du même coup se trouve justifiée la réduction ou la modification des lois ordinaires de la vision pour une vision nouvelle, plus simple et plus efficace. »

Avec la réserve qui s'impose et sans forcer les textes, on peut donc remarquer que simultanément les penseurs définissent la nature des universaux (cette idée des choses isolée de la chose elle-même) et que les artistes affirment le caractère schématique de leur idéal dans la stylisation.

Devant cette affirmation d'une volonté commune, comment parler encore d'impuissance?

Ecartons donc un instant la condamnation portée contre la décadence de l'art romain. Et voyons dans les œuvres du Bas-Empire — dans l'art byzantin — l'aboutissement logique d'une évolution interne, d'un désir de mieux faire, pour tout dire d'un cas de conscience esthétique.

Peut-être comprendrons-nous alors les caractéristiques de cet art et saisirons-nous aussi combien est solide la chaîne qui relie le passé — l'antiquité — à l'avenir — le moyen âge.

*
* *

Les observations auxquelles je vais, en terminant, vous convier sur les reliefs de Lillebonne sont bien modestes.

Il y a là trois pierres qui toutes trois n'ont gardé que les pieds des personnages. Sur l'un, les pieds nus d'une figure assise, portant sur la ligne de terre ; sur une autre, le pied

chaussé de sandale ; sur la troisième, enfin, les pieds chaussés, portant sur le sol oblique.

Pour bien comprendre la transformation alors en cours dans l'art romain et dont ces vestiges portent la trace, imaginons nos personnages comme des acteurs évoluant sur la scène. Si la vedette approche de la rampe, le spectateur du parterre, bien qu'il ne voie pas le sol du plateau, ne perdra rien du spectacle. Mais si l'acteur recule vers la toile de fond, ses pieds, puis ses jambes, seront masqués, à moins que, par un ingénieux artifice, on n'ait donné aux planches une pente suffisante pour que le spectateur le moins favorisé « échappe » la rampe.

Le sculpteur qui pose un décor sur la paroi d'un monument n'agit pas autrement que le metteur en scène,

Pour que, dans une frise, plusieurs mètres au-dessus de nos yeux, les pieds des personnages ne disparaissent pas derrière une moulure ou un simple bandeau, deux solutions sont à sa disposition : ou maintenir son héros sur l'avant-scène et le faire porter à la limite du vide sur un listel, une astragale, qui figure symboliquement la terre, ou donner une pente au sol et faire porter le personnage sur un plan oblique, un peu comme un couvreur marche en équilibre sur la pente d'une toiture.

La première de ces solutions est classique : c'est celle de la frise du Parthénon. La ligne de terre n'est pas figurée, la pose des personnages implique qu'ils portent au sol bien d'aplomb, mais ce sol n'existe pas ; de face ou de profil, les pieds sont en méplat sur le nu du marbre, ainsi que le reste du corps. Les attelages sont au bord du vide, ainsi que le char d'Apollon prenant le départ dans les nuées. Plus souvent, il est vrai, en Grèce, la scène s'encadre et le sol est figuré

par une horizontale, ou quelques très légers accidents du terrain — c'est le goût alexandrin. Les pieds à la musculature soigneusement détaillée, qui existent sur l'une de nos bases, se rattachent bien modestement aux œuvres classiques dont je viens de parler.

La seconde solution, celle que nous trouvons sur les cippes, est décadente en ce sens qu'elle n'existe guère en Grèce, croyons-nous, et qu'à Rome même elle n'apparaît qu'à basse époque (où et quand? il me semble d'ailleurs assez difficile de le préciser). La terre est un « solin » à pente plus ou moins accusée, sur lequel portent les personnages, parfois assez en retrait de l'arête du tableau. C'est, en quelque sorte, une vue perspective où l'on a matérialisé dans la pierre le plan fuyant qu'est, en peinture, l'image d'un sol horizontal; c'est un élément de peinture transposé dans le relief.

On peut trouver bien de la gaucherie à cette manière de faire, et pourtant le succès du procédé fut grand. Il n'est pas, je crois, un diptyque byzantin où les pieds du personnage ne soient figurés avec cette obliquité qui n'est que le développement de l'attitude des personnages de front sur nos stèles — et plus tard, à Chartres, si les statues semblent entre ciel et terre avec leurs pieds allongés qui ne sauraient les soutenir, c'est que le sculpteur a regardé quelque dessin byzantin où la perspective du sol, très accusée, crée ces personnages embarrassés de leurs grands pieds qui semblent ne plus savoir marcher.

Je ne crois rien dire de neuf en notant que le crucifix que nous vénérons — tel celui de Clodion à la Cathédrale — n'est, lui aussi, que la transposition en ronde bosse d'une image byzantine. Bon nombre des plus anciennes crucifixions montrent, en effet, une sorte de tablette horizontale sur laquelle portent les deux pieds du Christ (16). Mais cette tablette

est en perspective si accusée qu'elle paraît oblique. Et le jour où les sculpteurs, nourris d'images, recréent la ronde bosse, ils retiennent l'attitude des pieds et inventent le support oblique correspondant, ce petit pupitre qui « présente » les pieds du Crucifié et qui, lui aussi, n'est qu'une vue perspective traduite en sculpture.

Quand un artiste veut animer de tels personnages, il s'attaque à une gageure dont la tapisserie de Bayeux offre le curieux aboutissant. Là, beaucoup de personnages sont de profil, en pleine action ; eh bien ! ces personnages ont gardé l'habitude de montrer leurs pieds allongés, comme Justinien et sa suite dans la mosaïque de Ravenne, et c'est pourquoi fantassins et matelots, clercs et trimardeurs font des pointes avec autant d'ensemble qu'un corps de ballet.

*
* *

Des fragments, passons aux ensembles, les cippes.

Il y a sur l'une d'elles un sujet qui parut étrange à l'abbé Cochet par son réalisme : c'est un marchand derrière son comptoir, tendant la main vers quelque article gardé en rayon ; le comptoir est en perspective, comme aussi, sans doute, les casiers qui garnissent le fond de la boutique, car l'art gallo-romain n'a pas fait fi de cette superbe découverte qui permettait de « voir complètement » les objets, et nombreuses sont les stèles publiées par Espérandieu où le commerçant, comme l'artisan à son ouvrage, sont prétexte à quelque sujet de genre.

Mais la perspective romaine, avant la perspective byzantine, s'est, elle aussi, stylisée ; on ne retient que les fuyantes,

(16) Cf. DIEHL, *La Peinture byzantine*, Paris, 1933, pl. XXI, XXVII, XXXII.

qui sont prétexte à développer l'image, et là aussi telle table de banquet de la Tapisserie de Bayeux, schématique à l'excès, est un motif bien ancien. Ne cherchez pas de ligne d'horizon, il faut que l'artiste domine de trop haut la table, qu'il plafonne, pour bien voir ce qui la garnit, et la perspective ainsi comprise rejoint les plus vieux procédés où, après avoir montré le meuble de face, on en figurait le dessus pour qu'il fût bien connu du spectateur.

Sur les deux stèles, les personnages sont de face, posant droit sur leurs deux pieds, c'est là cette loi de frontalité que l'on reproche couramment à l'art constantinien comme une solution de lassitude et de facilité, un retour au passé.

Si l'on ne juge que la plastique des personnages, c'est certain ; mais en même temps que se schématisaient ainsi les attitudes, la peinture s'attaquait au difficile problème du visage de face.

Je serai bref à ce sujet, puisqu'aussi bien aucun des monuments conservés chez nous ne permet d'en parler. Mais en opposition avec l'art de Pompeï et celui des Catacombes, où le modelé du visage est toujours accusé par un plan d'ombres, combien est audacieux l'art du V^e^ siècle, qui peint les visages en pleine lumière, parfois même sans un trait de force pour souligner le nez. Combien cet art a été puissant, qui a su résoudre un problème oublié depuis lors comme trop malaisé !

J'en ai fini, Messieurs.

Je vous avais dit ne pas vouloir faire de plaidoyer, et voici que je termine sur un essai de justification de cet art intermédiaire entre Rome et Byzance, dans la forme qu'il connut en Occident.

L'art est avant tout un mode de figuration de la pensée ; il doit se comprendre, ce n'est que secondairement qu'il doit

plaire — ou plus exactement il est compris par le groupe social qui a provoqué son éclosion et il lui plaît tout à la fois. Il ne semble pas qu'aucune forme d'art ait été jamais produite avec la nostalgie et le regret des formes d'art antérieures, ainsi qu'on l'a jugé de l'art romain.

Nous pouvons regretter la mort de l'art classique ; ceux qui ont vu cette mort n'ont pas pleuré. Mais peut-être l'art classique n'est-il jamais mort ; ses rameaux les plus vigoureux ont été fécondés par des fleurs voisines, qu'on appelle influences orientales, tandis que seuls séchaient les radons privés de sève.

En dépit des écoles particulières qui se sont formées, il existe des tendances artistiques générales qui ne dépendent ni des moyens de communication, ni de la communauté d'aspirations.

Nous connaissons aujourd'hui une « architecture internationale » qui depuis vingt ans impose ses cubes à des peuples rivaux. Pareillement, la fin du monde antique a connu une école d'art, qui a imposé sa stylisation à notre moyen âge commençant, comme à Byzance.

On a voulu voir, dans cet art transformé, une conception chrétienne des images en opposition avec la plastique païenne. Est-ce minimiser une doctrine que de reconnaître qu'elle est indépendante de l'art auquel elle fournit un programme, comme de la langue qui lui sert de support ?

La transformation de l'art romain, sa « décadence », est extérieure au christianisme. La religion a fait sienne la formule byzantine après avoir utilisé quelques procédés alexandrins ; elle a sanctifié ensuite les conceptions romano-gothiques ou classiques sans aucun parti pris.

Plutôt qu'un art chrétien, il est une chrétienté commandant aux artistes, inspirant leur talent, sanctifiant leur effort.

Si les époques les plus riches de foi sont marquées d'œuvres

plus importantes ou plus belles, ce n'est point *nécessairement* qu'elles aient disposé de normes plastiques mieux appropriées à l'expression de la piété. Est-il, par exemple, statuaire chrétienne plus admirée, comme telle, — et à juste titre — que celle des cathédrales? Et cependant, si cette plastique est l'expression unique du siècle des Croisades, comment expliquer qu'elle ait existé — dans son modelé, dans son drapé, dans l'expression sereine ou ardente des visages — plus vieille de cinq siècles, en Asie? Et pourtant, telle est bien la découverte de la Mission française d'Afganistan, dont les résultats sont aujourd'hui exposés au Musée Guimet.

Si l'art religieux d'aujourd'hui rejoint l'art du Bas-Empire, tantôt dans la forme basilicale, tantôt dans le plan centré des églises, tout n'est peut-être pas pastiche dans l'œuvre de nos contemporains. Notre goût pour une architecture rationnelle, pour des volumes simples, admet sans parti pris archéologique la conception des nefs aux charpentes de bois apparentes, et s'approprie, comme légitime héritage, le plan en croix grecque des églises byzantines.

Un coup d'œil sur les « Chantiers du Cardinal » — et telles autres églises contemporaines — est pleinement instructif à ce sujet. Si l'église du Saint-Esprit, à Paris, a retenu quelque chose du faste de Sainte-Sophie, combien de sanctuaires disent l'effort pour créer aux moindres frais la simple salle de réunion du petit troupeau des fidèles perdu dans une civilisation matérialiste, l' « église » au sens étymologique et primitif du terme.

Ces analogies de style peuvent paraître bien lointaines. On peut souhaiter quelques rapprochements plus probants. Comme je les cherchais en des livres d'histoire, m'est tombée sous les

yeux l'apostrophe que Chateaubriand mit en avant-propos aux *Etudes historiques* :

« Quand une société se compose et se décompose, quand il y va de l'existence de chacun et de tous, quand on n'est pas sûr d'un avenir d'une heure, qui se soucie de ce que fait, dit et pense son voisin? Il s'agit bien de Néron, de Constantin, de Julien, des apôtres, des martyrs, des pères de l'Eglise, des Goths, des Huns, des Vandales, des Francs, de Clovis, de Charlemagne, de Hugues-Capet et de Henri IV; il s'agit bien du naufrage de l'ancien monde, lorsque nous nous trouvons engagés dans le naufrage du monde moderne! N'est-ce pas une sorte de radotage, une espèce de faiblesse d'esprit que de s'occuper de lettres dans ce moment? »

C'est qu'il y a plus d'un siècle déjà, ceux qui avaient vécu la tourmente révolutionnaire, se croyaient engagés, comme nous le croyons nous-mêmes, dans l'effondrement d'une civilisation où les bouleversements politiques, sociaux et économiques sont le fruit amer de temps malheureux.

Mais, à une pensée romantique toute de regret, nous sommes en droit d'opposer une foi plus solide et tournée vers l'avenir. Dans l'écroulement du monde moderne, nous sommes persuadés que certaines valeurs demeurent intactes. Pour sa part, votre Compagnie a continué la tâche qui lui revient. Je vous remercie de m'avoir associé à cette œuvre de durée.

Si j'ai voulu vous rappeler ce soir qu'en des temps plus malheureux encore, penseurs et artistes n'ont pas failli à leur rôle, sans doute y aurez-vous vu ma certitude qu'en dépit des mauvais jours nul ne peut se dérober à sa vocation studieuse ou familiale, pour que vive l'idéal français auquel nous sommes fidèles.

J.-Eugène BARTHELEMY

ARCHITECTE DIOCÉSAIN

1799-1882

J.-E. BARTHÉLÉMY

ARCHITECTE

REPONSE AU DISCOURS DE RECEPTION
DE M. ROBERT-C. FLAVIGNY

Par M. PIERRE CHIROL

MONSIEUR,

VOTRE élection à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, ce conservatoire normand de nos traditions, est venue confirmer la pérennité vigoureuse d'une Compagnie, dont l'activité toujours sereine ne saurait être troublée par aucune contingence.

Ses membres peuvent être flagellés individuellement dans leurs fibres les plus intimes, les deuils publics, les expulsions et les angoisses sembleront même s'acharner sur notre Compagnie, celle-ci demeurera impavide et elle poursuivra sa tâche, Pénélope intellectuelle, toujours inlassée, afin de transmettre aux générations futures un flambeau deux fois séculaire.

Ce flambeau, l'inévitable Mort ne cesse de vouloir l'éteindre : cependant une relève incessante, issue du corps social tout entier, en nourrit l'éclat, et en avive la durée, mais chaque membre nouveau, dès son agrégation, s'en reconnaît responsable. Des aïeux, il reçoit la consigne pour une nouvelle étape et il se consacre à poursuivre dignement la marche dans leur sillage.

De graves auteurs l'ont prétendu avec raison, l'humanité forme une communauté de quelques vivants et d'innombrables

morts. Combien, plus encore une Académie, où tout élu devient, sans égard au temps inlassablement fuyant, l'égal et presque le compagnon des hommes les plus qualifiés qui nous ont déjà précédé dans la carrière.

Mais plus émouvante encore cette intronisation, dont vous êtes actuellement le héros, si parmi les grands Normands, nos prédécesseurs, le récipiendaire retrouve des aïeux authentiques, qui furent l'honneur de l'Académie et dont le renom n'est pas évanoui.

C'est là votre cas, Monsieur, vous l'avez bien compris, mais vous l'avez évoqué avec trop de modestie car, depuis cinquante ans, en effet, votre famille a constitué une des armature de notre Compagnie; aussi, aux yeux des Rouennais de vieille souche, vous pénétrez dans une demeure ancestrale en franchissant notre seuil.

Des ancêtres nombreux vous y ouvrent les bras : tout d'abord votre grand-père, Christophe Allard, type de l'honnête homme au sens classique, toujours dévoué, toujours modeste, et académicien de toujours, prédisposé par un tempérament généreux à assumer les tâches les plus fastidieuses et à y réussir.

Auprès de lui, apparaît son frère Paul Allard, bon historien du Christianisme primitif et courageux chrétien, ce qui, à son époque, n'était point commun dans le monde intellectuel. Pourquoi un sot ostracisme a-t-il écarté de l'Institut, ce directeur qualifié de la *Revue des Questions historiques* ?

A l'arrière, je reconnais un membre assidu de l'Académie au temps de mes visites de candidat : votre grand-oncle Gustave Prévost, au monocle glacé, toujours moralement drapé dans la toge rigide du magistrat, que sa conscience intransigeante et délicate lui avait commandé de spontanément déposer.

FANTAISIES DECORATIVES

SELON LES INTERPRÉTATIONS VERTICALES OU HORIZONTALES

J.-EUG. BARTHÉLÉMY ARCHITECTE

Cette fière ascendance ne fut pas seule à vous attirer vers nous : car elle vous rattache, par alliance, à la dynastie plus savante encore des Robillard de Beaurepaire.

L'empreinte en demeure ineffaçable dans l'érudition normande ; je ne pourrais, par crainte de pléonasme, m'attarder devant cette Assemblée, sur le mérite transcendant du savant archiviste qui honora l'Académie durant cinquante-six ans. Une seule constatation suffirait : je défie de lire un travail édité depuis soixante ans sur la Normandie, sans y découvrir, en référence, le nom de cet infatigable érudit. Quiconque écrira sur notre histoire régionale, demeurera à jamais tributaire de son immense labeur.

Son aménité proverbiale, sa discrétion, noble stigmate d'une vieille et authentique lignée, revivaient en son fils Georges, notre archiviste, disparu récemment. Homme pétri de science juridique, il se montra toujours de modestie délicate et le valeur profonde, pour le plus grand profit de ses amis et de ses élèves.

De telles cautions, Monsieur, devaient donc vous faire bien accueillir, si quelques solides dispositions vous prédisposaient aux spéculations de notre Ordre.

Or, bien loin d'en être dépourvu, vous vous êtes présenté les mains pleines de travaux excellents, sans avoir à évoquer l'auréole de votre race. Pour obtenir nos suffrages, vous n'avez pas pris seulement la peine de naître.

Une preuve éclatante ressort du rapport secret rédigé par la Commission des Candidatures sur la qualité de vos ouvrages ; il n'y est fait aucune allusion à votre héritage intellectuel : vos titres suffisaient amplement : qualité d'études architecturales couronnées par un excellent diplôme, concours publics, tel celui de Saint-Nicaise où, associé à Paul Le Bocq, vous enleviez le second prix pour un projet remarqué, illus-

trations savoureuses et précises dont vous avez enrichi mainte notice de notre regretté collègue Ch. Leroy. Enfin, par dessus tout, votre thèse à l'Ecole du Louvre, deux fois couronnée.

Vos titres, non plus en valeur absolue mais en fonctions officielles sont aussi révélateurs : ce bagage scientifique a fait de vous un professeur apprécié à notre Ecole des Beaux-Arts, un membre du Conseil aux Amis des Monuments rouennais; et de plus vous avez été désigné pour siéger à la Commission départementale des Antiquités. Vous avez enfin accédé à la direction du Musée départemental.

Vous régentez désormais cet oasis délicieusement romantique, un peu trop touffu, quant à la verdure et un peu trop généreux quant aux plâtras, mais dont l'atmosphère était si ensorcelante pour certains Conservateurs artistes, qu'ils en négligaient parfois de coller les étiquettes et de tenir à jour les registres de provenance! Presque tous les titulaires de ce poste se sont assis parmi nous.

Mais, sur ce point encore, cette tradition était inutile à invoquer en votre faveur. Nos suffrages sont allés vers vous, l'auteur de la thèse exposant magistralement un sujet aride, mais primordial : *Le Dessin dans l'Asie occidentale ancienne et les Conventions qui le régissent.*

Au rebours de maints élèves pressés d'en finir par quelque rédaction scolaire, vous avez, après votre cycle normal à l'Ecole du Louvre, consacré encore quelques années aux investigations, à la méditation, aux dessins réclamés par ce sujet ample et original.

Sa nouveauté a décidé un éditeur à le publier en pleine guerre; votre maître, le docteur Conteneau. Conservateur au Département des Antiquités orientales, a bien voulu l'honorer d'une préface, enfin l'Académie des Inscriptions lui a décerné

le prix Bordin qui s'est ajouté au prix de la meilleure thèse précédemment acquis.

Voila des titres suffisants pour me permettre de faire admettre sa haute valeur à un auditoire qui reculerait peut-être devant son hermétisme. Professeur de perspective, moi-même, je ne redoute pas les exposés indigestes, mais à petites doses seulement, et je ne voudrais pas, en quelques lignes, discréditer un exposé de quatre-vingt-cinq pages, où toutes les formules portent puisqu'elles sont illuminées par quatre cent soixante-quinze croquis auxquels il est indispensable de se référer.

J'invite les cuireux de dessin à méditer votre texte, à y apprendre comment la perspective euclidienne, à lignes fuyantes, ne saurait être le seul mode logique de représentation des trois dimensions de l'espace, exprimées selon les deux dimensions (longueur et largeur) dont nous disposons sur une feuille de papier. L'Asie antérieure, depuis des millénaires, fait de la géométrie descriptive sans le savoir. Ses bas reliefs sont traités en épures, afin de donner l'analyse des éléments constitutifs dont elle recherchait l'expression.

N'allons donc plus sourire devant ces images, ni parler inconsidérément de « primitifs » ; nous sommes toujours tributaires de ces vieilles civilisations, témoins les divisions duodécimales de l'année et des cadrans horaires.

Au surplus, après le triomphe de la photographie, une réaction s'est dessinée, — c'est le cas de le dire, — pour remettre en honneur les schémas les plus audacieux, capables parfois de dépasser certaines naïvetés millénaires. L'art de l'affiche, en France et à l'étranger, s'est ainsi montré ultra-mésopotamien, voire même pré-hittite et il a remporté un véritable succès.

Les principes étant posés, vous étudiez leurs applications sur les divers éléments : maisons, animaux, figures humaines, et tout ce travail révèle trop de vigueur de pensée et de documentation originale, pour ne pas vous marquer définitivement au seuil de la carrière.

Vous assumez désormais à Rouen la direction du Département des Antiquités orientales : fonctions qui s'alourdiront de plus en plus, eu égard à la grande importance qu'elles prennent dans tous les problèmes intellectuels et esthétiques.

Vous m'en fournissez un exemple probant par votre étude, parue dans l'excellent *Bulletin des Monuments rouennais* (1), où vous n'avez pas craint de compléter l'ouvrage inégalé de notre confrère Mme Lefrançois-Pildon (2). Car depuis 1917, où l'auteur signalait « comment la plupart de ces formes reproduisaient des types déjà consacrés », les découvertes et les investigations se sont multipliées. Elles ont fait apparaître la vérité de cette autre supposition, « ces formes ont une généalogie figurée, des antécédents graphiques ».

Votre familiarité avec les monstres asiatiques, de tout temps et de tout poil, vous permet aujourd'hui de devenir le généalogiste espéré et vous nous avez apporté le « pédigrée » de ces motifs charmants, justement célèbres. Vous en reconstituez le « herd-book » qui remonte à six mille ans.

Votre crayon se fait serviteur habile de votre science ; il nous présente la Licorne, déjà connue à Suse et dans l'Inde, caracolant depuis l'Assyrie jusqu'en la bordure de la tapisserie de Bayeux, au Zodiacre de Souvigny et sur un *ex-libris* du XVIIIe siècle.

(1) *Bull. des Amis des Mon. rouennais* 1935-1938, pp. 89 et 29.

(2) *Les Portails latéraux de la Cathédrale de Rouen*, par L. Lefrançois-Pillion, 1907. Picard. Paris.

Même trouvaille pour l'Ane qui vielle dont vous déniez l'invention au fabuliste Phèdre; pour le Griffon, qui se découvre un aïeul à Suse; quand à la Sirène, elle charmait déjà les Assyriens, mais sous un autre sexe et à titre de dieu-poisson !

Fait plus piquant, le Centaure fut célébré par les esthètes classiques au crédit de Grecs pour leur habileté à souder une croupe de cheval à un buste d'homme : erreur, dites-vous, ce n'est pas là une heureuse invention de ces parfaits sculpteurs. Vous leur ravissez cette gloire en brandissant un modèle assyrien, antérieur de deux cents ans.

Que ne puis-je m'attarder à tous vos ingénieux rapprochements qui bousculent tant de notions acquises ? vous êtes un dénicheur de monstres, Monsieur, comme il y eut jadis des dénicheurs de saints et, n'en déplaise aux âmes candides, choquées dans leurs superstitions artistiques, vous gratifiez d'un mérite nouveau les imagiers du XIII^{e} siècle pour avoir renouvelé avec génie des thèmes qu'on eut cru fatigués d'avoir trop servi !

Ainsi de l'homme-chèvre agitant une clochette, ce petit-fils des Hittites, de l'Apothicaire armé d'un urinal qui déclanche le rire stupide des touristes à l'esprit primaire, de la Sirène-oiseau, délicieuse créature dont le capuchon médiéval enveloppe un motif assyrien, du premier millénaire; celle-là avait déjà relayé aux flancs de vases grecs !

Vous vous êtes excusé d'avoir opéré ces rapprochements à titre de curiosité et comme ébauche d'une recherche plus poussée. Souffrez que j'insiste, Monsieur, de ne pas vous voir en demeurer à cette brillante esquisse, penchez-vous longuement sur ces bestiaires du moyen-âge où les imagiers

illettrés et prodigieusement habiles ont puisé de tels motifs pour notre émerveillement.

En pratiquant l'exégèse de ces fantaisies, vous servirez ainsi l'histoire de l'Art et mieux encore l'Art tout court. Vous le devez au double titre d'artiste conscient et d'excellent architecte.

Vous êtes comptable, en effet, de ce talent de dessinateur inséparable de toute disposition à la critique d'art : fermeté du trait, vision exacte et facilement schématique, précision documentaire, charme dans l'expression et le rendu.

Voila qui a fait de vous, au cours de vos fortes études, un professionnel de qualité et cela vous promet, dans notre cité au diadème monumental, une place de choix. Ce sera tout profit pour cette Corporation envers laquelle, tous deux, nous nourrissons un juste orgueil.

Aussi, croyez-le, il est particulièrement agréable au président de l'Ordre régional des Architectes, d'accueillir ce soir, au sein de l'Académie, un confrère tout à fait qualifié pour y continuer la série des professionnels notables qui, de tout temps, y ont incarné l'art de bâtir et de bien bâtir, ce qui, hélas ! n'est pas toujours le cas.

Ces notables y furent certes, peu nombreux : cinq seulement sous l'Ancien Régime, onze au XIX^e^ siècle, car, au sein de notre Compagnie, selon la thèse de Massillon, on croit jalousement au petit nombre des élus.

Néanmoins, ces rares privilégiés : Couture, Lecarpentier, Le Brument, Barthélémy, Desmarets, Grégoire, Lefort, ne connaissent point la célébrité locale à laquelle leurs œuvres leur donnent droit. Cette injustice nous est imputable : nous autres, architectes, nous laissons la mémoire de nos devanciers sombrer dans un oubli immérité. Des peintres et des sculpteurs

ont écrit — et fort bien — sur leur art et sur leurs maîtres : d'aucuns reconnus stylistes suffisants, ont même forcé parfois les portes de l'Académie française, mais à nul architecte, n'a été accordé cette glorification suprême.

Aussi l'incompréhension envers nos efforts s'avère quelque peu notre fait, car les écrivains d'art auxquels nous laissons la plume, prononcent trop souvent des arrêts inconsidérés.

J'aimerais donc, ce soir, m'insurger contre ces injustices, en rendant hommage à un des anciens confrères — de métier et d'Académie — car le centenaire de sa première création se célébrera en 1944. J'ai nommé J.-Eugène Barthélemy, architecte de la Basilique de Bonsecours, de la flèche de Saint-Maclou, de la lanterne terminale de la Cathédrale.

Je vous sais assez attaché à notre profession, Monsieur, pour être assuré de la joie que vous ressentirez à être accueilli parmi nous sous l'égide d'un tel modèle.

Jacques-Eugène Barthélémy est normand de race et rouennais de naissance. Il vit le jour 44, rue Ecuyère, le 13 octobre 1799. C'était le premier enfant d'un marchand, Jacques-Michel Barthélémy, originaire de Saint-Martin-du-Vivier, où un de ses frères était alors agriculteur. Il semble bien que le marchand avait repris, rue Ecuyère, le commerce de son beau-père; un autre oncle, Robert Bourdon, était marchand de vin place du Vieux-Marché.

Quelle fut sa formation et comment connut-il l'appel vers notre profession ?

Je n'ai pu éclaircir ces points intéressants; une notice respectueuse et discrète, rédigée par son propre fils, nous dit seulement qu'à vingt-quatre ans, il se fit architecte, poussé par une vocation impérieuse. Est-il téméraire d'imaginer comment, destiné par sa famille au commerce, il écarta ces

plans d'avenir tranquille pour embrasser une carrière étrangère à son milieu ? En tout cas, il avait certainement reçu une instruction soignée, il était armé de solides principes religieux, et sa correspondance a toujours témoigné d'un esprit profondément mystique, très éloigné d'un conformisme banal.

Il est bien regrettable de ne pouvoir analyser l'origine de son talent et de son attrait pour l'art gothique. Notre climat esthétique était en ce temps extrêmement favorable à cette éclosion. On a peine à imaginer le pittoresque rouennais au lendemain de la Révolution, avant les méfaits d'un urbanisme vandale.

A en juger par ses carnets de croquis, de date nettement postérieure, Barthélémy possédait un talent très réel, une habileté qui s'acquiert seulement au temps de la jeunesse.

J'imagine donc, sans trop romancer mon héros, comment une disposition naturelle pour le dessin et la multitude des motifs romantiques, si nombreux alors à Rouen, dut le pousser irrésistiblement vers l'architecture et l'architecture gothique.

Il importe, en effet, de réfuter une erreur commise par le bon Abbé Tougard dans une note communiquée à la Commision départementale des Antiquités, au lendemain de la mort de M. Barthélemy (3).

De très bonne foi, sans nul doute, l'Abbé Tougard raconte comment le curé de Bonsecours, l'Abbé Godefroy, aurait adopté le style gothique sur l'insistance de jeunes séminaristes, enthousiasmés par l'introduction de l'ouvrage de Montalembert sur Sainte Elisabeth de Hongrie. M. Barthélémy, pressenti pour étudier les plans, le plus rapidement possible, — nous connaissons tous cette hâte fébrile de la clientèle —

(3) Abbé TOUGARD : *Bulletin de la Commission des Antiquités*, t. VI, p. 122.

aurait demandé deux ans, afin de se rendre familier un style qui lui était totalement étranger.

Or, les archives du presbytère, et le récit du propre fils de M. Barthélémy, réduisent à néant ce prétendu apostolat du gothique par le curé de Bonsecours. C'est le contraire qui est vrai. M. Godefroy, homme curieux, caractère entêté et prêtre modèle, était féru de style grec, selon son expression. Il voulait édifier un temple analogue à Notre-Dame-de-Lorette, nouvelle église parisienne alors fort admirée, mais il rencontra en M. Barthélémy, un architecte qui parvint à le convaincre avec l'aide du célèbre jésuite le P. Martin, le savant iconographe. La méditation d'un petit traité sur les églises gothiques (in-12, 200 pages, édité à Paris, chez Augé, en 1837), acheva de lui faire abandonner les fausses divinités de l'architecture religieuse et il devint un fanatique du XIII[e] siècle, au point d'être nommé plus tard Membre de la Commission départementale des Antiquités et de mériter une médaille décernée par la Société française d'Archéologie !

Cette brocure de deux cents pages, dont je viens d'évoquer l'influence bienfaisante, devait être un des documents principaux de la bibliothèque professionnelle. Car, au temps de Charles X, les adeptes de l'art nouveau étaient bien dépourvus ! Quand Barthélémy entreprend sa formation médiévale, ni Arcisse de Caumont, ni, à plus forte raison, Viollet le Duc, n'ont encore rien publié. L'Ecole des Chartes, les Antiquaires de Normandie commencent seulement leur carrière. Tout au plus, un néophyte pouvait consulter Lenoir, les lithographies de Laborde, les Voyages pittoresques du Baron Taylor. En y ajoutant Pugin, les *Antiquités nationales*, où la curiosité l'emporte sur la précision, les dessins épars de Langlois, on a énuméré ses possibilités. Faute de pouvoir

pratiquer l'érudition en chambre, il restait pour seule ressource, mais combien féconde, le croquis sur place ; comme les Compagnons du Tour de France, Eugène Barthélémy n'y a pas failli.

J'en retrouve la preuve, non seulement dans les traditions de famille, mais dans la correction de ses premières œuvres, très supérieures à celles des documents précédemment cités. En outre, le seul carnet, daté de 1838, qui nous soit parvenu, nous montre un dessinateur si précis, si habile même, qu'il était bien impossible à son auteur de ne pas avoir, dès sa jeunesse, manié le crayon pour analyser le gothique.

Une lettre nous fait connaître qu'avant Bonsecours, il n'avait étudié aucune église : il avait seulement participé à des réfections partielles. Je n'ai pu déterminer sur quels monuments, ni même quelle avait été son activité, base de sa renommée déjà établie en 1838. Car, à cette date, père d'un fils de treize ans et d'une fille, il devait être en pleine production.

Sa maîtrise s'était donc affirmée, pour avoir mérité le suffrage du P. Martin après celui de l'Abbé Robert qui l'avait impérativement recommandé au curé de Bonsecours. Celui-là, au contact de Barthélémy, abandonna sa méfiance envers notre corporation. Grâce à ce client devenu son ami, Barthélémy va s'orienter presque complètement vers l'architecture religieuse, puisqu'avant 1846, selon une note de l'Abbé Cochet (4), il avait réalisé outre Bonsecours, la jolie

(4) Abbé COCHET, *Les Eglises de l'arrondissement du Havre*, 1946 ; introd. p. XIX : « Pour l'architecture, nous indiquerons M. Barthélémy, architecte à Rouen, rue Porte-aux-Rats, 32. » Indication portée en note.

chapelle de Bouquelon près de Pont-Audemer (5), Saint-Aubin-Jouxte-Boullen et l'église modeste des Petites-Ventes.

Après cette date, nommé architecte diocésain, il devint le constructeur naturellement désigné pour maints sanctuaires qui, parents pauvres de Bonsecours, ajoutent plus au mérite de l'homme dévoué, qu'à la gloire de l'artiste. Mais, il connaîtra, après la création réussie de la Délivrande, la joie d'achever Saint-Maclou et lors de ses derniers jours, il donnera à la Cathédrale de Rouen, une silhouette heureuse, connue de tout l'univers. Il lui a été donné de modeler le visage de la capitale normande

Quelque soit pourtant le mérite de ces dernières productions, Barthélémy, pour la foule, reste l'architecte de Bonsecours.

Il importe de s'arrêter à cette composition : elle a aiguillé le talent de son auteur, mieux encore, elle marque une date dans l'histoire de l'art chrétien. Elle est, en effet, un des premiers sanctuaires conçus selon le style gothique.

Malgré tant de critiques prétentieuses et souvent peu éclairées, cette église est loin d'être méprisable. Même sans évoquer sa date de conception au titre des circonstances atténuantes, elle renferme de réelles qualités d'étude : l'élégance de l'intérieur, l'heureuse silhouette, la volonté affirmée de dresser une façade et non pas seulement un mur terminal avec placage, la recherche d'un symbolisme poursuivi, tout

(5) Château du Plessis, propriété du comte d'Osmoy, député, ami de Flaubert. La famille d'Osmoy est représentée sur les vitraux de la chapelle. C'est une œuvre très remarquable de Gérente, à la date de 1845. Les sculptures fort intéressantes sont de Jean du Seigneur, qui a également travaillé à Bonsecours.

indique, chez l'architecte, une maturité dont on ne trouve guère d'exemple chez un novice gothicisant.

Par bonheur, il m'a été communiqué un petit carnet de poche, dont les dates, 1838-1840, indiquent les préoccupations de l'artiste; uniquement consacré aux églises, il renferme l'analyse méthodique et très consciencieuse des grands modèles : Amiens, qui se retrouve à la base des éléments de Bonsecours; Reims qui a inspiré les pinacles; Rouen, Coutances et surtout, ce qui est capital, quatre églises de Rouen, inspiratrices du plan choisi par l'abbé Godefroy. Ce sont : Saint-Patrice, Saint-Laurent, Saint-Pierre-l'Honoré, Saint-Nicolas, ces deux dernières démolies stupidement depuis lors.

Or, ces quatre paroisses obéissent, si je puis dire, à une mode rouennaise très répandue à la fin du XV^e^ siècle : trois nefs dépourvues de transept, chevet polygonal à trois pans, nefs latérales butant contre un mur droit, enfin absence de déambulatoire. Outre la même disposition retrouvée à Bonsecours, on peut juger à la minutie des cotes, aux mesures comparatives inscrites en marge, que l'auteur des relevés, avait en vue une utilisation immédiate de ses études.

Or, la critique la plus pertinente, qui peut être maintenant adressée à cet édifice, réside dans la difficulté de la circulation intérieure pour un pèlerinage très fréquenté. Mais cette critique ne doit pas atteindre l'architecte si l'on songe à la tentative de l'abbé Godefroy d'acquérir, puis de transporter sur sa colline l'église Saint-Nicolas, alors à vendre ! La disposition de cet édifice agréait au client; ce dernier, homme volontaire, dut l'imposer, mais ce qui convenait à une petite paroisse urbaine n'était pas de mise pour un sanctuaire à grand rendement. De plus en plus, aujourd'hui, l'absence de déambulatoire se fait sentir à Bonsecours, mais je croirais injuste d'en accuser l'architecte.

Un autre grief pourrait lui être reproché, à plus juste titre : prendre un plan postérieure à la Guerre de Cent Ans pour l'habiller en XIII^e^ siècle. Cette erreur était alors universellement répandue, mais parce qu'on s'attardait à l'aspect extérieur de l'Age d'Or, on pensait échapper aux miévreries dites de décadence et atteindre à la beauté absolue... Les puristes académiques qui plaquaient des pilastres doriques sur des maisons de rapport ne raisonnaient pas autrement...

Néanmoins, ce défaut est moins apparent à Bonsecours qu'en maints autres édifices et, après en avoir pris acte, il sied de donner des louanges à l'élégance de l'ensemble, à la pureté des détails. Celle-ci ne retient guère l'attention, depuis l'apposition d'une polychromie virulente, d'une allure assez authentique pourtant, mais qui a systématiquement englué les nefs.

J'ai connu, dans mon enfance, un vieux maçon de Darnétal, le père Leblond, qui avait été petit manœuvre sur le chantier de Bonsecours : il aimait à vanter la beauté du vaisseau intérieur au temps de sa blancheur. Je crois volontiers cette parole ; elle n'est pas la simple boutade d'un bon plâtrier attaché à son métier ; on peut reprocher à l'enlu-

(6) L'abbé Godefroy, curé de Bonsecours, affectionnait les rehauts dorés pour tous les sanctuaires dont il avait la charge, car cet ancien industriel était longtemps resté imprégné des théories décoratives du XVIII^e^ siècle.

Au temps de son séminaire, à Saint-Sulpice, il avait assumé la charge de réparer un petit oratoire et y avait prodigué les dorures. Le même fait se reproduisit à Saint-Léger-du-Bourg-Denis où les réfections opérées par ses soins ont gravement défiguré le monument datant du XVI^e^ siècle : il prétendait ne vouloir connaître que le style « grec » plus facile à surveiller quant à l'exécution.

Il est juste d'ajouter comment la restauration de la Sainte-Chapelle, effectuée de 1841 à 1867, contribua puissamment aux yeux du clergé à exalter la polychromie.

minure excessive de Bonsecours de nuire à l'eurythmie des lignes, d'y introduire un jeu divaguant d'ornements, en appuyant avec une satisfaction bourgeoise, sur l'usage des rehauts dorés. La noble procession des piliers y a beaucoup perdu de sa majesté.

Une fois de plus, s'est vérifiée cette constatation sur la malfaisance de la richesse, et comment la sobriété, fille d'une certaine pénurie, apparaît la mère de la véritable grandeur.

Certes, je ne chicanerai pas sur maintes gaucheries dont la sculpture de Bonsecours fait sourire, mais soyons indulgents. L'ingérence volontaire de l'abbé Godefroy m'en paraît responsable. Et puis, y a-t-il tant de différence avec certaines restitutions de la période suivante où les maîtres, Viollet le Duc en tête, se montraient parfois bien amers envers leurs prédécesseurs et n'emportent pas aujourd'hui notre adhésion admirative ?

Bonsecours, qui connut une réelle célébrité en son temps, a effacé de son mirage les autres productions de Barthélémy. Pourtant, celles de son adolescence gothique sont bien curieuses et d'une valeur certaine.

Voici les Petites Ventes, près de Saint-Saëns, en briques et moellons, sur un crédit limité, selon l'euphémisme consacré. L'aspect un peu banal s'oublie à l'analyse des détails, devant les recherches de la corniche beauvaisine, dans le dessin recherché des jointoiements et des enduits.

Auprès de cet essai brille un joyau : la Chapelle funéraire de Bouquelon, au voisinage de Pont-Audemer. De toutes les œuvres de notre auteur, elle est la plus parfaite, malgré sa date précoce. Ce petit édifice (5 mètres sur 12 intérieur) est le fruit d'un travail inlassé. Rien n'y fut laissé à l'improvisation et tous les épures des voûtes sortirent du crayon

de l'architecte. Malgré ces efforts et cette réussite, malgré l'admirable paysage du Marais Vernier, tout proche, personne ne connaît Bouquelon, personne ne le visite, pas même les indigènes, aux yeux desquels sa belle conservation en fait une construction toute récente. Cette modeste chapelle, dans son cadre de bois hirsutes, est une apparition bien étonnante en 1844, au temps où s'élevaient tant de pâtisseries prétendues médiévales, puérilement surchargées de guipures pour ébahir les lectrices sentimentales, gorgées de Walter Scott.

Nous demeurons charmés de la finesse de ses éléments, de l'échelle qui y règne, de la distinction et de l'équilibre dont détails et volumes témoignent.

Jamais Barthélémy ne fera mieux, et rarement il accédera à une telle hauteur.

Cette réalisation, en effet, sent l'étude : elle est réussie et précieuse en fonction des efforts qu'elle a coûtés à son auteur, par ailleurs, laissé libre de conduire son œuvre selon son inspiration. En un édifice aussi dépouillé, je ne devine aucune contrainte extérieure, fâcheusement introduite pour limiter, diriger ou contrecarrer l'imagination de l'artiste. Celui-ci y connut la possibilité d'y donner toute sa mesure : cette féconde liberté, que ne lui fut-il aisé de l'exercer ailleurs, dans un ensemble grandiose et qui se serait imposé à l'admiration universelle ?

Je dois l'avouer, en effet : la réclame de l'abbé Cochet avait porté ses fruits auprès de la clientèle ecclésiastique. A dater de 1846, Barthélémy devient l'homme des églises gothiques, qui vont se multiplier sous le Second Empire. Nommé architecte diocésain, il opérera en tous lieux ; plus de cinquante sanctuaires sortiront de son agence, selon des

programmes modestes et des ressources plus modestes encore (7).

Dans ce succès, son talent n'est pas seul en cause, l'aménité de son caractère, sa bonté d'âme y ont forte part ; j'en arrive même à croire son originalité minimisée par ces éminentes vertus, car le « bon M. Barthélémy », selon l'expression consacrée depuis lors, me semble s'être trop volontiers prêté à des exigences contestables. Que n'eut-il plus souvent mis en pratique le mot si judicieux de M^me^ Swetchine : « Un véritable ami est celui qui s'expose à vous déplaire cent fois pour vous servir une fois » ? En qualité d'ami de sa vénérable clientèle, que ne l'a-t-il bousculée plus souvent dans l'intention légitime de l'éclairer ?

Il eût ainsi évité nombre de solutions sans saveur, reproduites à satiété, malgré la diversité des programmes, l'esprit des populations, les ressources des localités, tous ces éléments dont la conjonction devait conduire à des solutions très diverses.

En ce temps, en effet, les amateurs croyaient fermement aux « styles », c'est-à-dire à une grammaire décorative per-

(7) Les principales églises qui doivent à Barthélémy leur reconstruction totale ou partielle sont les suivantes :

Anglesqueville.
Amfreville.
Bar-sur-Aube.
Bertheville.
Beuzeval.
Brionne.
Bourdainville.
Blangy.
Bernay.
La Bretèque.
La Croix-Saint-Leuffroy.
Clères.
Cormeilles.
Elbeuf, Immaculée-Conception.
Caudebec-lès-Elbeuf.
Elbeuf (travaux à Saint-Jean).
Goderville.
Limpiville.
Mont-Cauvaire.
Oissel.
Les Petites-Ventes.

BASILIQUE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANDE

J.-EUG. BARTHÉLÉMY ARCHITECTE

BASILIQUE DE NOTRE-DAME DE BONSECOURS

J.-EUG. BARTHÉLÉMY ARCHITECTE

mettant à des élèves studieux — et d'un talent modéré — d'aboutir à des productions sans faute : clients et architectes se tenaient pour assurés de frôler la perfection, en s'attachant à la syntaxe du XIII[e] siècle.

Nul ne soupçonnait l'impossible difficulté d'atteindre à la noblesse de ce temps et de s'en imprégner pour le reproduire.

Ce culte de l'art médiéval, à son apogée, est excellent, certes, pour aiguiser la sensibilité artistique, mais non pour fournir des « modèles en série », car il tend à annihiler le pouvoir créateur de l'architecte, à stériliser son originalité. Toute discrimination et toute expression neuve dans la traduction des besoins risque de sombrer.

Clergé et architectes en 1850 ont commis la grave erreur d'étudier le XIII[e] siècle, comme les antiquisants honoraient l'art classique; ils lui rendaient le culte du « beau en soi », sans se soucier ni du temps, ni des lattitudes, ni des programmes.

A leurs yeux, rien ou à peu près ne méritait considération auprès des Cathédrales, seules dignes de leurs complaisances. Quoique férus du moyen-âge, ils n'ont pas porté assez d'attention aux églises rurales, à ces réalisations fragmentaires si

Saint-Jean-du-Cardonnay.
Darnétal.
Rouen, Saint-Patrice.
— Saint-Gervais
— clocher de St-Romain.
— Cathédrale de Rouen.
— Saint-Maclou.
— Saint-Clément.
Sainte-Adresse.
Saint-Aubin-jouxte-Boulleng.
La Saussaye.
Saint-Denis-sur-Scie.
Thil Manneval.
Torcy-le-Grand.
Vascueil.
Varengeville.
Vilbeuf.
Yébleron.
Yville.
*N.-D.-de-Grâce.

Les églises rouennaises Saint-Paul, Saint-André et Saint-Clément sont l'œuvre de son fils.

touchantes et parfois si pleines de charme : absence de symétrie, difformités, vaisseaux de bois firent pitié et durent céder la place à des ordonnances régulières, à la froide correction des voûtes postiches, fussent-elles en plâtre.

Etrange conception de la beauté, sans égard aux lieux ni aux besoins, qui, grâce à des éléments stéréotypés assure le culte à Saint-Jacques-sur-Darnétal et à Maromme, à Oissel et à Clères, à Forges-les-Eaux et à Elbeuf. Tout dépendait du crédit qui se traduisait par les détails : flèche de pierre ou d'ardoise, murs formant façade de briques ou de moellons, harpes de pierre, voûtes et triforium en enduit. Heureux encore si les piliers cantonnés de la colonnette ne se ressentent pas trop de la maigreur des souscriptions !

Dans toutes ces manifestations signées Barthélémy, quelques motifs réapparaissent inlassablement : Tympan de portail percé d'un quadrilobe, faux triforium, fenêtres à lancettes aigües, dépourvues de colonnettes, enfin, absence de déambulatoire et chevet à trois pans entouré de sacristies en couronne, tour flanquée de tourelles répétées et inutiles. On éprouve quelque étonnement à constater cette anémie de motifs sous le crayon qui a tracé Bonsecours et Bouquelon. Quel fâcheux glissement vers une échelle réduite des éléments, au lieu de les supprimer, s'ils ne pouvaient atteindre à la belle santé de leurs modèles. C'était Moulineaux et non Amiens en qui la clientèle eût dû mettre son idéal et ne pas rêver cette gageure de doter Goderville d'un semblant de Cathédrale.

Pénibles résultats, certes, qui ont dévoré d'amples crédits, mais ne doivent pas faire mésestimer le talent d'un précurseur, ni sa valeur professionnelle.

Son affabilité — j'y insiste — pourrait bien être seule en

cause : elle a cédé devant l'orgueil subconscient de quelques ruraux, désireux de jouer aux citadins avec des moyens limités et qui ont abusé d'un dévouement trop déférent.

Pourquoi Barthélémy n'a-t-il pas expliqué la différence essentielle entre l'église de campagne, chaumière du Bon Dieu, tassée, elle aussi, sous un vaste toit et couverte d'une rude carène, et l'église de ville, autrement vaste, dont se distinguent encore la Cathédrale omnipotente, hérissée de clochers hautains et l'abbatiale, dilatée pour la plus grande gloire d'un Ordre monastique ? Discernement indispensable chez tout architecte appelé à continuer vraiment la tradition, au lieu d'amenuiser les dispositions grandioses d'une basilique pour réussir « à petits frais » le désir orgueilleux de bons villageois !

L'oubli de ces principes, la condescendance envers une clientèle dont il eût fallu éduquer les tendances et non point les suivre, demeurent les seuls reproches dont il pourra être fait grief à notre auteur. Encore mit-il quelque discrétion dans ces errements beaucoup plus accentués chez ses contemporains : le chanoine Robert et son collaborateur Marécal, qui ont connu d'ailleurs de plus amples débouchés (8).

(8) La liste des églises du chanoine Robert, avec la collaboration de son élève Maricai sur la fin de sa vie, seront intéressantes à comparer à celles de Barthélémy et souligneront l'activité des constructions ecclésiastiques à cette époque, dans le diocèse de Rouen.

Cherbourg, N.-D.-du-Roule.
— chapelle des Sœurs.
de la Charité.
Vire, Sainte-Anne.
Blois, chapelle du Sacré-Cœur.
Boisguillaume, chapelle de l'Institution Join-Lambert.
Le Havre, St-Vincent-de-Paul.
— chapelle allemande.
— Saint-Joseph.
— Sainte-Anne.
— chapelle des Sœurs de la Miséricorde.
Héricourt-en-Caux, St-Denis

Mais, heureusement pour sa renommée, M. Barthélémy ne devait pas, par amabilité, s'attarder toujours dans des pastiches, pastichés eux-mêmes sur ses propres conceptions antérieures.

Nommé architecte diocésain en 1849, il travaille à la Conservation des Monuments historiques, il reprend la suite des maîtres authentiques et je suis heureux de le saluer leur égal, tout au moins dans la flèche de Saint-Maclou.

Ce morceau, fût-il unique, classe son auteur.

En 1868, malgré l'aventure médiocre du portail de Saint-Ouen, l'Administration envisage d'achever aussi Saint-Maclou.

J.-Eugène Barthélémy osa tenter l'aventure — c'en était une, — de toucher, en vue de parachever l'idée première, à ce jaillissement de pyramides, de poursuivre l'élan des gâbles sans cesse renaissants, de ne pas faiblir dans la matérialisation de l'esprit monumental dont une telle œuvre est si fortement imprégnée.

Or, la réussite est sous nos yeux et nous l'apprécierons seulement, par comparaison, avec les lithographies qui offrent la silhouette décapitée au XVIII^e^ siècle. Cette fois, Barthélémy a pleinement donné sa mesure et au point qu'il parut nécessaire de donner son nom à la place de l'Eglise, pour rappeler son intervention dans ce monument du XV^e^ siècle.

Barentin, église.
Rouen, chaire de la Cathédrale
— Saint-Joseph.
— chapelle de la Miséricorde.
— chapelle de la Compassion.
La Cricque, calvaire.
Dieppe, bâtiments et chapelle de l'Hospice.
Smermenil, église et calvaire.
Vauville-les-Bains, église et calvaire.
Yvetot, chapelle de l'Institution ecclésiastique.
Sanvic, église.

Cette consécration est unique en notre ville pour un architecte contemporain. Une fois n'est pas coutume, diront les contempteurs de notre profession, et aussi ceux qui déplorent l'incompréhension des autorités devant le mérite de certains confrères.

Une autre église, sa chère Cathédrale, devait lui devoir son couronnement : à l'âge de soixante dix-huit ans, Barthélémy fut chargé de terminer la flèche inachevée d'Alavoine. Grand et délicat problème, resté en suspens depuis 1848, depuis la dictature archéologique de Viollet le Duc et qui était repris après la mort de celui-ci.

Des raisons théoriques, mêlées peut-être à des avantages personnels, avaient contribué à laisser cette flèche à l'abandon et il faut bien pardonner leurs outrances à maints littérateurs qui ne la prisaient guère: « Rêve de chaudronnier en délire », lit-on à son sujet dans *Madame Bovary*. — « Cheminée d'usine disgracieuse » affirment les dictionnaires géographiques.

Or, cette silhouette disgracieuse, ce tronc de cône en fonte, mal ajusté à son socle de pierre, est devenu, sous le crayon de Barthélémy, une composition caractéristique du paysage, dont nul ne médit plus aujourd'hui.

L'auteur de l'heureuse transformation a couronné l'ensemble d'une lanterne terminale effilée, aux saillies parfaitement proportionnées, constituant un motif spécial et non pas seulement un aboutissement. En outre, il a su en rappeler la verticalité et l'esprit dans les quatre clochetons qui accompagnent la grande verticale et amortissent la transition délicate entre la pierre et le métal : il y a même une « astuce » dans l'emploi du cuivre patiné qui atténue l'hiatus possible entre ces deux éléments rarement associés.

La foule comprit peu l'effort fourni; le succès fut honorable seulement, car les vieilles épithètes méprisantes, flottaient toujours dans la mémoire des puristes.

Mais la raison finit toujours par avoir raison : aujourd'hui, le paysage rouennais ne se conçoit plus sans la flèche d'Alavoine revue et complétée par Barthélémy, et si quelque bombe venait à l'abattre, l'opinion se ferait vraisemblablement unanime et véhémente pour en réclamer le rétablissement (9).

Ce travail, le plus représentatif de son intervention à la Cathédrale, ne fut pas le seul. En collaboration avec Louis Desmarets, il restaura les portails de la Calende et des Libraires; pour le mausolée du prince de Croy, il restitua habilement la tombe, jadis détruite, de Guillaume de Flavacourt.

Cette activité, dans la direction quasi unique de l'architecture religieuse, — car son fils le doublait pour la clientèle privée (10), — lui avait valu une réputation régionale. J'en veux, pour preuve, son autre basilique mariale, édifiée à La Délivrande, mais dans des conditions fort différentes de Bonsecours (11).

Un seul point, pourtant les réunit : dans les deux cas, la volonté formelle de l'architecte de ne point toucher des honoraires.

(9) Cf. Revue l'*Architecture et la Construction dans l'Ouest* : Mars 1914. *Les Vues comparées de la Flèche de la Cathédrale avant et après l'intervention de Barthélémy.*

(10) Parmi les immeubles rouennais élevés par Barthélémy, on peut citer la Banque de France, une maison à loyer à l'angle des rues Ecuyère et Rollon.

(11) Sur la basilique de La Délivrande, cf. le livre très intéressant du R. P. LEPETIT, *Notre-Dame de La Délivrande*, Paris Enault 1930.

Alors que sur la côte des Aigles, il avait étudié, puis réalisé un projet en quatre années, sans désemparer, les travaux de La Délivrande ne furent ni préparés, ni poursuivis avec rapidité.

L'ancien édifice fut remplacé par fragments, entre 1853 et 1878. Il en résulte une disposition originale qui tranche heureusement sur le plan cher à notre auteur.

Le chapelain, M. Sauvet, demanda tout d'abord un clocher, en l'honneur du dogme de l'Immaculée Conception, dont la récente proclamation était alors le grand événement du monde catholique. Force fut à l'architecte de placer ce clocher dans l'angle libre entre le transept sud et le chœur de l'ancien édifice. Terminé en 1855, il demeura six ans, produisant un contraste fâcheux avec l'antique sanctuaire, beaucoup trop modeste pour cette gigantesque verticale. La nef fut alors entreprise; elle demeure la partie la plus intéressante de l'édifice, avec ses chapelles perpendiculaires à l'axe. Entre toutes les compositions de Barthélemy, n'est-ce pas la plus originale? Après son achèvement, en 1864, l'architecte entreprit les deux chapelles constituant le transept à l'instar de l'ancien sanctuaire. En réalité, c'est une disposition du XVII siècle, traduite en gothique.

La guerre de 1870 avait tout arrêté, mais une loterie permit d'envisager la construction de l'autre clocher et du chœur. Le coq, don de l'architecte, affronta les bourrasques maritimes en 1878.

On a critiqué parfois le plan de La Délivrande; à la vérité, il est l'œuvre des chapelains, désireux et sans doute obligés de conserver l'ancienne disposition, tout en l'amplifiant quelque peu.

Mais la griffe de notre auteur se reconnaît, là où il eut

les mains libres; les élévations affirment toute son élégance innée, le chevet est original, d'une distinction certaine, devant laquelle tombent les critiques justement adressées d'ordinaire aux pastiches sans âme.

La Délivrande, à la fin de la carrière de Barthélémy, répond à Bonsecours, témoignage réussi de son aurore. Sa renommée était solidement établie quant au talent et aussi à la générosité. Dans les deux cas, en effet, le désintéressement dépassa encore le talent, à en juger par ce fait, qu'en ces deux affaires, — elles représentaient des millions en francs de prairial, — pas un sou ne fut versé à l'architecte.

Temps heureux, où un catholique, de tradition et de vie personnelle, pouvait « consacrer » son talent, au sens étymologique, et non point faire une affaire, J.-E. Barthélémy attendant des autres clients, mandataires inconscients de la Providence, la possibilité de parer à ses besoins. Il en fut ainsi, notons-le. Coïncidence curieuse, il partage cette gloire d'un désintéressement absolu avec un autre grand architecte voué, lui aussi, au culte marial, Pierre Bossan, l'auteur de Fourvières.

N'est-il pas curieux, en ce siècle bassement mercantile, de rencontrer ainsi d'étonnantes survivances, rappelant, avec une touchante simplicité, les vieux maîtres, féaux de Notre-Dame ? Ils prolongent, ainsi parmi nous, ces figures émaciées, quasi célestes, qui paraissent descendre d'un vitrail...

Je tiens du dernier dessinateur de Barthélémy comment celui-ci ne commençait jamais un dessin sans marquer la feuille d'une petite croix tracée au sommet, et cela jusqu'à sa mort, car ce bon travailleur œuvra sans désemparer. A quatre-vingts ans, il montait régulièrement surveiller, à 150 mètres de hauteur, l'assemblage de la flèche, — un

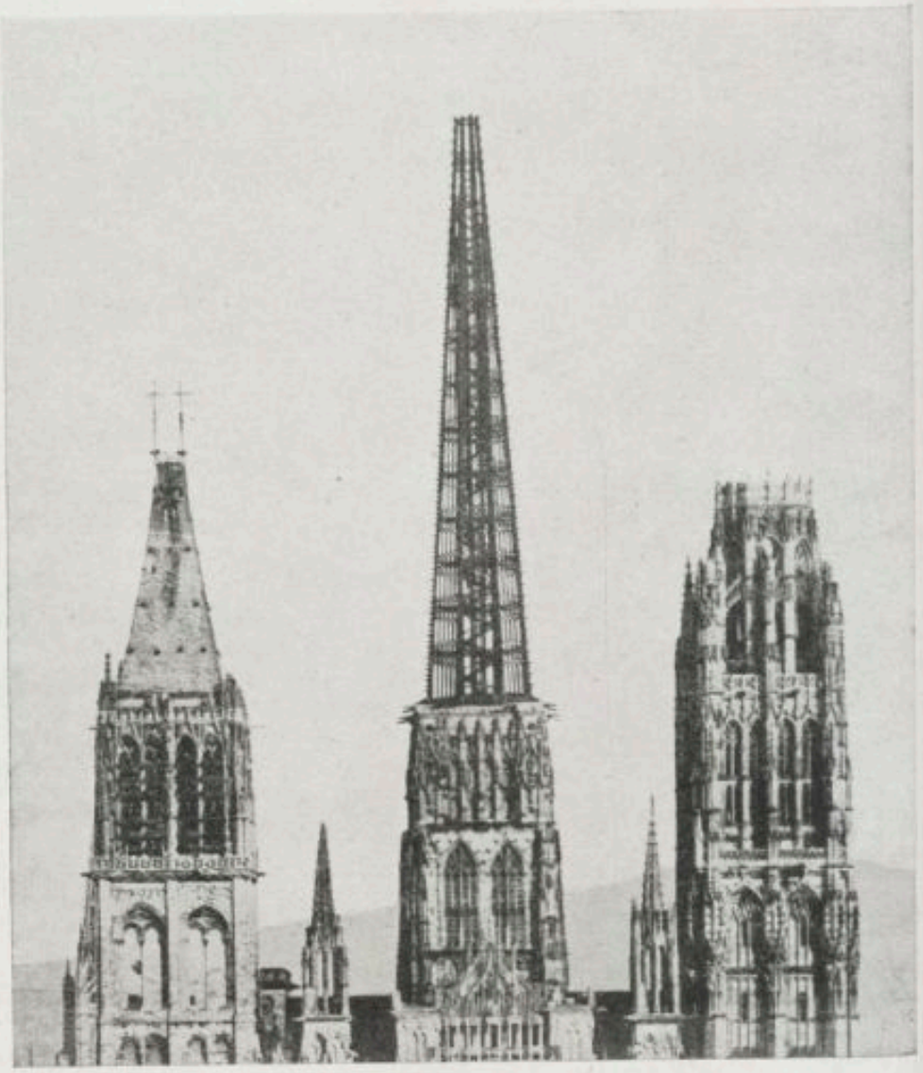

FLECHE DE LA CATHÉDRALE DE ROUEN EN 1875

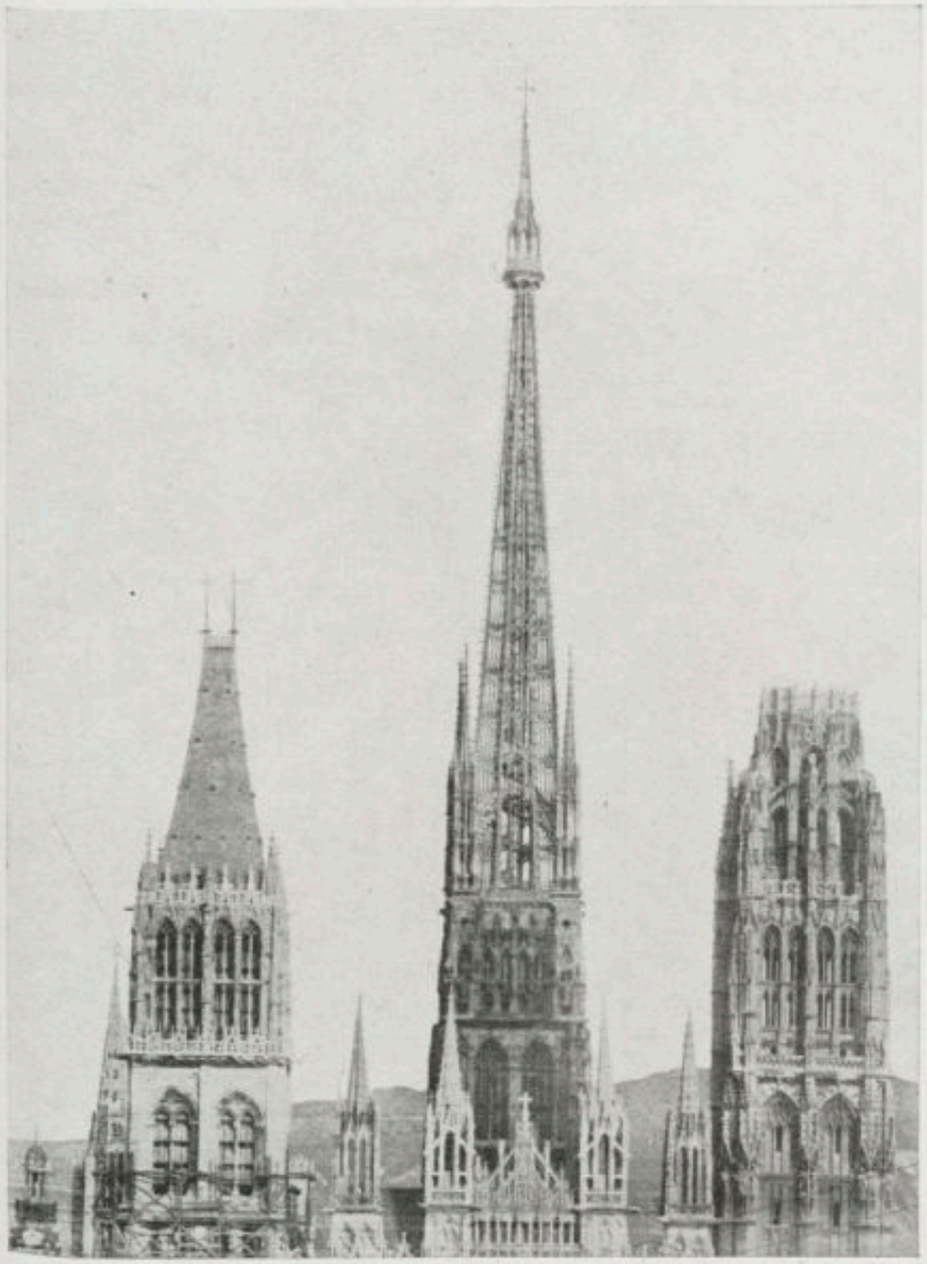

FLÈCHE DE LA CATHÉDRALE DE ROUEN EN 1914

APRÈS ACHÈVEMENT PAR L'ARCHITECTE EUGÈNE BARTHÉLÉMY

contremaître avait mission de le suivre, mais cette précaution lui avait été cachée car il ne l'eût pas tolérée sans doute. Il connut la joie de placer sur sa chère Cathédrale — qui grâce à lui était le plus haut monument du globe — un magnifique coq dont le plumage de plomb porte l'inscription attestant que, là encore, il s'agit d'un don de l'architecte.

Ce zèle, pour la maison du Seigneur qu'il avait aimé et servi sans éclipse depuis sa jeunesse (12), trouva son ultime récompense dans une agonie extatique le 24 mai 1882. « Voici Notre Seigneur qui me tend les bras et vient me chercher », murmurait-il à son petit-fils qui l'assistait.

Comme un partiarche biblique, Jacques-Eugène Barthélémy s'est endormi, chargé de travaux et d'œuvres noblement accomplies.

Il avait connu de grands honneurs pour son temps; il avait été agréé à notre Compagnie en 1837; sans ostentation puérile comme sans orgueilleux dédain, il avait porté deux ordres pontificaux (13) et la Légion d'Honneur; il avait même rempli ponctuelllement le mandat de conseiller municipal et,

(12) Le livre de raison de Barthélémy, aimablement communiqué par la famille, l'atteste, notamment à l'occasion d'un voyage à Rome, de novembre 1857 à janvier 1858.

Il devait se compléter par un carnet de notes artistiques malheureusement égaré.

Le livre de raison relate seulement les étapes très ferventes du pèlerin. En 1866, Barthélémy y signale la bénédiction d'un oratoire familial, aménagé auprès de son salon, rue de la Chaîne, n° 26.

(13) Chevalier de Saint-Sylvestre (4 août 1854), chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand (17 mars 1868), chevalier de la Légion d'honneur (31 mai 1868).

sous tous les systèmes électoraux, les majorités lui furent fidèles depuis 1848 jusqu'en 1876 (14).

Son fils poursuivait son effort dans la même atmosphère d'estime qui entoure encore ses successeurs toujours sur la brèche et dont je suis heureux de saluer la présence dans cette assemblée (15). Son nom reparaîtra demain dans notre corporation, grâce à un arrière-petit-fils actuellement élève à l'Ecole des Beaux-Arts afin de perpétuer la dynastie (16).

Mais ses contemporains, adonnés aux affolements et aux jalousies mesquines du commerce, n'ont peut-être pas saisi toute l'ampleur de ce précurseur et, je le crains, ils n'en ont pas tiré la salutaire leçon.

Talent éprouvé, probité dans la vie privée et publique, droiture inflexible envers les autres et soi-même, toutes ces qualités nous sont désormais imposées par une loi récente, mais celle-ci ne saurait imprégner les mœurs sans la courageuse volonté de chacun. Travaillons donc, en notre particulier à la gloire d'un métier auquel nous. sommes attachés plus encore par les difficultés à vaincre qu'en vue d'une renommée parcimonieuse bien lente à auréoler ses fidèles.

Voila pourquoi, Monsieur, à vous qui, résolument, avez placé votre carrière sous le signe de tous les cultes qui font

(14) Elu le 30 juillet 1848 par 10.738 voix sur 19.069, il vit son mandat constamment renouvelé et, lors de sa dernière candidature en 1874, il obtint 10.840 voix sur 11.589.

(15) Le cabinet d'architecte de M. Barthélémy fut continué par son fils puis cédé par ce dernier à son élève, Charles Lassire, en 1897. Ce dernier s'associa en 1909 M. René Anquetin qui le dirige aujourd'hui avec son fils Jacques, architecte diplômé par le Gouvernement.

(16) Jacques Barthélémy, architecte diplômé par le Gouvernement, élève de l'atelier Leconte.

le prix de la vie et assurent seuls sa dignité, j'ai tenu à proposer l'étude et par suite l'exemple de cet académicien. Pour vous à qui je transmets le flambeau de l'architecture au sein de notre Compagnie, je ne pouvais choisir meilleur modèle.

Votre discours, remarquable à plus d'un titre, conclut sur une pensée de Chateaubriand : moi aussi, je voudrais terminer en me référant à ce grand esprit. Il a défini notre rôle en une formule saisissante : « L'architecte, fait-il dire à René, bâtit les idées du poète et les fait toucher aux sens ».

Malgré l'exactitude générale de cette définition, peu invoquée d'ordinaire, je la tiens pour incomplète. L'Enchanteur — une fois n'est pas coutume, — n'a pas fait bondir sa phrase au zénith de la Vérité; il a oublié — ce qui fut donné à Barthélémy, — qu'il nous échoit en dressant des églises d'offrir, selon notre infirmité, un volume matériel évoquant l'Infini aux yeux des foules. Combien cette mission est lourde et plus grave que de transposer l'élan lyrique d'un chantre inspiré !

Jamais, alors, notre conscience ne se montrera assez difficile envers nous-même, car les bâtisseurs de temples, à force de science et de haute mystique, se doivent de ne pas demeurer impuissants, malgré leur misère, pour revêtir d'une forme plastique le tabernacle terrestre où doit résider l'immensité effrayante de Dieu.

LA MAITRISE SAINT-ÉVODE
(1935-1943)

DISCOURS DE RECEPTION
DE M. LE CHANOINE DELEPOUVE
(4 décembre 1943)

MESSIEURS,

C'EST, j'en suis convaincu, l'intérêt, la sympathie que l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen n'a cessé de témoigner à la vieille mais toujours jeune Maîtrise Saint-Evode qui m'ont valu la faveur de vos suffrages et l'honneur de siéger aujourd'hui parmi vous. Au nom de la musique sacrée, je vous en remercie profondément.

En me nommant, en effet, vous avez considéré mon titre de supérieur de cette célèbre école, si chère aux cœurs rouennais, plus que mes modestes titres personnels; et je n'ai nul besoin — croyez-le bien — d'être rappelé au sentiment des distances.

A la question qui provoqua la réplique hautaine du Cardinal Maury : « Que croyez-vous valoir ? », je suis prêt à répondre tout différemment : « Peu de chose quand je me considère, beaucoup moins encore quand je me compare aux hommes d'Eglise particulièrement éminents qui furent vos élus : le chanoine Vacandard, l'illustre historien de saint Bernard; le chanoine Jouen, votre ancien secrétaire perpétuel

qui a écrit un très beau livre sur sa chère Cathédrale; Mgr Prudent, à la plume si distinguée, si fine, véritable écrivain de race; le chanoine Bourdon, l'un de mes prédécesseurs à la Maîtrise, compositeur à la large et vaste inspiration, à qui il ne manqua que des cours d'harmonie — mais à cette époque lointaine une soutane eût fait scandale au Conservatoire national —, le chanoine Lesergeant, grand archiprêtre de la Cathédrale, pendant plus de trente ans, qui voulut bien m'honorer de sa précieuse amitié, et dont il me semble que je viens occuper le siège, sans prétendre le remplacer. »

Ils appartenaient tous, comme moi, au Chapitre métropolitain. Ceci prouve qu'en dépit de certains esprits railleurs, les chanoines sont encore bons à quelque chose.

Quant aux ecclésiastiques vivants qui font partie de votre docte assemblée, je n'en dirai rien. Leur modestie me l'interdit. Mais quand je songe que l'un est docteur-ès-lettres, lauréat de l'Académie française, l'autre ancien élève de l'Ecole normale supérieure, le dernier, l'historien religieux de la rive gauche de Rouen, je me fais tout petit et je salue bien bas.

Ce que vous attendez de moi, Messieurs, comme discours de réception, c'est, dans un aperçu rapide, évocateur, l'histoire, non de la Maîtrise depuis son origine (elle a été écrite en détail par le savant abbé Colette), mais de son organisation, de sa vie actuelle, de ses travaux, de ses succès dont notre cité peut être justement fière, et de ses possibilités d'avenir.

I

La Maîtrise de la Cathédrale de Rouen est sortie, comme beaucoup d'autres, des écoles épiscopales, déjà chargées au

Ve siècle d'exécuter au chœur, avec les chapelains nommés à cet effet, certaines parties de l'office divin. D'après la tradition, parmi les enfants gravitant ainsi autour du sanctuaire, se trouvait le jeune Evode, destiné plus tard, vers 450, à devenir évêque de Rouen, puis à être canonisé. C'est en souvenir de cet heureux événement que la Maîtrise actuelle porte son nom. Elle a eu un saint pour élève. Qui sait ce que nous réserve l'avenir ?

Dès le XIVe siècle, nous la voyons placée spécialement sous la redoutable autorité de Messires les membres du chapitre métropolitain, qui l'entretenaient à leurs frais pour rehausser l'éclat de leurs offices canoniaux.

Oh ! sans doute, les enfants tous pensionnaires étaient peu nombreux : une dizaine environ. En dehors de la psalmodie, ils n'avaient guère à chanter que quelques hymnes, versets ou répons. Mais leur règlement de vie paraîtrait singulièrement austère aux petits Evodiens d'aujourd'hui. Dans toutes les écoles du moyen-âge, la discipline était impitoyable : les punitions corporelles fréquentes.

Un enfant ayant osé traverser le chœur en courant, pendant les petites heures, pour se rendre à la sacristie, fut saisi par le maître des cérémonies — plus terrible que celui d'aujourd'hui — et enfermé toute la journée dans la prison de l'officialité. Et le grand chantre qui n'était pas tendre, gardait des verges en permanence derrière le maître-autel pour châtier les bavards à la fin de l'office.

On accordait cependant aux maîtrisiens quelques curieux privilèges. Ils avaient droit à une part des offrandes faites aux messes solennelles. Chaque chanoine officiant devait remettre un blanc et cinq deniers tournois à l'enfant qui lui portait l'eau bénite. Et le chapitre leur conférait le droit de

confiscation des éperons d'argent que, par mégarde, les gentilshommes auraient conservés en entrant au chœur.

Ne souriez pas, Messieurs. Ce droit était si sérieux qu'en 1391, le Sire d'Harfleur ayant voulu le méconnaître et menacé les enfants de son épée, fut mandé à la barre du Chapitre, et contraint de faire excuse devant les chanoines qui se jugeaient atteints en la personne de leurs jeunes élèves.

Enfin, au jour des Saints-Innocents, cérémonie qui s'apparente aux mystères joués sur le parvis des Cathédrales, les Maîtrisiens chantaient l'office à la place des chanoines, et l'un d'eux, seigneur-évêque, de quelques heures, donnait solennellement en crosse et en mitre, sa bénédiction, dans la formule consacrée, au peuple chrétien prosterné. « *Humiliate vos ad benedictionnem.* »

*
**

Cependant la musique liturgique se formait peu à peu, et certains de nos petits clercs avaient acquis, par leur voix pure et cristalline, une telle renommée, qu'à plusieurs reprises, durant la nuit, des archers ne craignirent pas d'en enlever quelques-uns pour les emmener à Paris et les attacher de force à la chapelle royale.

A la fin de l'ancien régime, la Maîtrise de Rouen était donc déjà célèbre dans la France entière.

Sans doute, comme ailleurs, elle avait un peu perdu le véritable sentiment des mélodies grégoriennes, si bien restitué de nos jours, et que nos séminaristes, sous l'habile direction de l'abbé Delestre, exécutent à la Cathédrale, avec un art comparable à celui des moines de Solesmes.

Lulli et même Dumont dont nous avons cependant conservé une Messe solennelle, établirent une sorte de plain-chant mu-

sical plutôt fâcheux, auquel on ajoutait très souvent — hélas — de la musique d'opéra. Cependant l'ensemble restait excellent. La Maîtrise chantait du haut du jubé, aujourd'hui disparu. On y avait établi un orgue d'accompagnement ; et c'est l'occasion de rappeler qu'au XVII^e^ siècle, pendant quarante-cinq ans, le célèbre Titelouze fut organiste de la Cathédrale. Mais combien parmi les musiciens qui l'admirent toujours se doutent qu'il fut aussi chanoine ? Restituons au vénérable chapitre cette juste gloire.

A cette époque, les enfants n'étudiaient pas seulement la musique, l'histoire sainte et le catéchisme, comme certains esprits de parti-pris ont essayé de le prétendre. Ils avaient des professeurs de grammaire et de belles-lettres. Ceux qui se destinaient aux ordres sacrés recevaient une instruction plus complète. La Maîtrise bénéficiait même de deux bourses à l'Université de Paris et d'une à celle de Pavie, fondée par un chanoine de notre vieille cité normande d'origine italienne, et devenu cardinal-évêque de Plaisance. On prétend que Boïeldieu, l'immortel auteur de la *Dame blanche*, aurait compté parmi ses élèves et se serait fait renvoyer pour son esprit d'indiscipline.

II

Après la tourmente révolutionnaire, il fallut tout réorganiser. C'est au cardinal de Cambacérès que revient l'honneur, dès la signature du Concordat, d'avoir rétabli l'antique Maîtrise de la Cathédrale, et de lui avoir infusé une vie nouvelle.

Elle occupa alors l'un des modestes immeubles de la cour d'Albane, depuis démoli, où, malgré l'augmentation progressive du nombre des enfants, elle restera jusqu'à son installation définitive, en 1885, dans les bâtiments restaurés de l'ancienne officialité.

Sous l'épiscopat de Mgr Blanquart de Bailleul, et grâce à ses libéralités, la Maîtrise commença réellement sa rapide et brillante ascension. Déjà, à cette époque, plusieurs de ses anciens élèves se firent un nom dans le monde musical, soit comme organistes et maîtres de chapelle, soit comme compositeurs.

Il me suffira de citer Laumonier qui, entré au Conservatoire de Paris, devint titulaire du grand orgue de l'église du Panthéon ; et Raoul Vivet qui termina sa carrière comme maître de chapelle à Saint-Augustin de Paris. Klein occupa le grand orgue de la Cathédrale, prédécesseur des Helling et des Beaucamp. Vervoitte y exerça les fonctions de maître de chapelle, avant d'être attaché à l'église Saint-Roch, paroisse impériale sous le second empire, et où il composa les nombreuses œuvres religieuses qui firent sa célébrité. Avec le cardinal de Bonnechose, ce sera l'abbé Bluet qui dirigera pendant de longues années la musique religieuse à la Cathédrale. Son souvenir est toujours resté vivant parmi nous.

Vous le voyez, Messieurs, la Maîtrise a bien acquis ses lettres de noblesse.

Cependant, paraphrasant les vers fameux de Boileau sur le poète Malherbe, je pourrais dire : « Enfin Bourdon vint », et le premier à Rouen, fit de la Maîtrise non plus seulement une école de chant et d'orgue, mais une maison d'enseignement musical sous toutes ses formes, et par là, une véritable pépinière d'artistes.

Nommé à trente ans maître de chapelle, puis directeur, enfin supérieur de la Maîtrise, le chanoine Bourdon y resta plus de quarante ans. Il possédait au plus haut degré le sens des belles cérémonies liturgiques. Il sut composer une musique sacrée remarquablement appropriée au vaste vaisseau

de la Cathédrale. Il organisa, pour le chant religieux, tout un répertoire, et une bibliothèque musicale de premier ordre.

Ami de Charles Gounod, de Camille Saint-Saëns, il connut son apogée comme artiste, lors de la représentation de son oratorio : *Le Dante*, au théâtre-des-Arts.

Mais il sut aussi communiquer à ses élèves son âme pleine d'enthousiasme et d'idéal. La flamme ardente qui l'animait ne l'empêcha pas d'être un excellent organisateur. A la Maîtrise, de son temps, l'étude du solfège fut considérablement développée, les premières lois de l'harmonie étudiées. Le piano, le violon, le violoncelle, firent désormais partie de l'enseignement.

Il n'y avait alors qu'une quarantaine d'élèves, tous pensionnaires. Mais le bon chanoine, autant que possible, les choisissait lui-même, et en faisait une véritable élite. Tout était évidemment plus facile qu'aujourd'hui. Certaines années, il eut des solistes absolument remarquables. On venait de loin pour entendre les lamentations de la Semaine Sainte, les antiennes de Noël et de Pâques, chantées par quelques-unes de ces voix cristallines et pures qui montaient sans effort sous les voûtes de la vieille Cathédrale, ornée aux jours de fête de ses admirables tapisseries et toute resplendissante de lumières. Le vaste vaisseau semblait alors trop petit pour contenir la foule qui s'y pressait. C'était vraiment le « peuple chrétien », comme on disait au moyen-âge. Plaise à Dieu que nous retrouvions bientôt cet heureux temps !

Soutenu par le cardinal Thomas, qui aimait tellement l'éclat des cérémonies, et les belles exécutions religieuses, qu'on l'appela Thomas-le-Magnifique, le chanoine Bourdon fit exécuter, à la Cathédrale, les plus beaux oratorios religieux, comme *Mors et Vita*, de Gounod, et les *Béati-*

tudes de César Franck. La tradition ainsi établie continue. Rappelez-vous, Messieurs, pour le cinquième centenaire de la mort de Jeanne d'Arc, la splendide exécution de la messe solennelle de Paul Paray, composée pour la circonstance, et souvent reprise à Paris, aux concerts Pleyel.

Paul Paray fut évidemment le plus brillant élève de la Maîtrise du temps du chanoine Bourdon. Son éducation terminée, il y demeura pour passer ses examens au Conservatoire national, et se préparer au grand prix de Rome. Aujourd'hui, c'est, vous le savez, le plus grand chef d'orchestre français.

Mais il ne fut que l'aîné de toute une pléiade qui suivit. Vous deviez entendre à notre concert un trio remarquable de Maurice Duruflé, plusieurs fois premier prix du Conservatoire, et qui est à l'heure actuelle, professeur d'harmonie, tout en restant organiste titulaire du grand orgue de la célèbre église universitaire Saint-Etienne-du-Mont. Une fâcheuse grippe le retient loin de nous à son grand regret.

Avec eux, d'autres anciens élèves formés, suivis par la Maîtrise, partirent également pour Paris. Gilles, mort prématurément il y a deux ans, était maître de chapelle de Saint-Pierre-de-Chaillot. Panel est toujours organiste du grand orgue du Sacré-Cœur de Montmartre où il succéda à un autre maîtrisien, Georges Loth. Raoul Labis dirigeait encore en 1939 un des orchestre de Radio-Paris. Je ne cite ici que quelques noms.

La Maîtrise Saint-Evode, Messieurs, n'avait cependant pas l'intention d'envahir le Conservatoire national et les églises parisiennes. On n'y est pas émule de Tartarin. Son œuvre profonde et toujours actuelle, c'est de fournir au diocèse de Rouen de nombreux organistes de valeur, et au département de la Seine-Inférieure des artistes de choix, professionnels ou

amateurs. Les résultats sont là. Un de vos derniers élus n'est-il pas Georges Fayard, à la fois chef d'orchestre et pianiste renommé ?

A l'orgue du chœur de la Cathédrale, à celui de Saint-Ouen, de Saint-Godard, de Bonsecours, à d'autres, au Havre, à Elbeuf, à Dieppe, et même dans de petites localités comme Caudebec-en-Caux, nous rencontrons d'anciens Evodiens, restés fidèles à leur chère Maîtrise et toujours heureux de s'y retrouver. Les noms de Lambert, de Sarrazua, de Lefebvre, de Bourdet, de Gribauval, sont assez connus et appréciés pour qu'il soit inutile d'insister.

L'influence du chanoine Bourdon fut donc considérable. Nous ne faisons que continuer et développer son œuvre. Il lui fallut parfois lutter pour obtenir de tels résultats : Mgr Barré n'était pas un intendant de la Cathédrale toujours commode, surtout, il ne comprenait rien à la musique et à ses exigences. Un jour, il s'avisa que le pupitre du maître de chapelle déparait l'harmonie du chœur. Peu harmonieusement, il l'enleva des mains du bon chanoine stupéfait et le fit disparaître. Pendant quelque temps, M. Bourdon n'eut pour placer sa musique et battre la mesure que le dos courbé d'un jeune maîtrisien.

Quelques charitables personnes s'étaient plaintes à Mgr Fuzet qu'on exécutait trop souvent sa propre musique. Pour leur donner satisfaction, il fit alors apparaître les œuvres d'un nouveau compositeur inconnu : Largebel. Nous chantons encore ses psaumes aux jours de grande fête. Mais Monseigneur l'Archevêque apprit vite que Largebel, en anglais, signifie Bourdon, et que c'était là une ruse de son incorrigible maître de chapelle. Il fut, du reste, le premier à en rire.

A la fin de sa vie, le bon Chanoine, après deux attaques,

restait quelque peu diminué. Sa dernière œuvre, une messe du Sacré-Cœur, contient à l'orchestre, des réminiscences plutôt surprenantes de certains airs militaires... comme la casquette du père Bugeaud !

Mais, ce fut un grand et même un très grand musicien d'église. S'il avait pu étudier à fond l'harmonie, il serait sans aucun doute classé parmi les premiers compositeurs religieux du XIX^e^ siècle.

***

L'abbé Bernard lui succéda peu de temps, car il entra rapidement chez les Bénédictins. Enfin, après un assez court passage de M. l'abbé Mignot, aujourd'hui curé de Mont-Saint-Aignan, Monseigneur choisit comme maître de chapelle et directeur de la Maîtrise un parfait musicien : M. l'Abbé Delestre, élève du maître Marcel Dupré pour l'orgue et du maître Paul Dukas, l'auteur d'*Ariane et Barbe-Bleue*, de *l'Apprenti Sorcier*, pour l'harmonie et la composition.

Malgré les plus graves difficultés venues de la guerre, de sa propre mobilisation, et de notre situation actuelle, M. l'abbé Delestre, à force d'opiniâtreté, de dévouement, de talent, a réussi ce véritable tour de force : maintenir et même élargir toutes les traditions de la Maîtrise.

Nos élèves sont bien plus nombreux, puisque nous avons dû, à cause des circonstances, accepter des externes. Nous dépassons la centaine. Mais, malgré la quantité, la qualité, c'est-à-dire l'élite demeure.

Entrez à la Maîtrise, par la petite porte de la rue Saint-Romain. Vous voici dans une charmante cour, ornée de quelques arbres. A droite, ce sont les anciens bâtiments de l'officialité qui donnent également sur la cour d'Albane. Là

se trouvent le parloir, le réfectoire, le dortoir, les principales classes. A gauche, s'élève l'une des ailes du palais archiépiscopal. Nous y avons la chapelle, l'infirmerie, la salle de répétitions. Au fond, domine l'imposante masse de la Cathédrale et son immense flèche de fer. Les enfants du sanctuaire vivent dans le sanctuaire lui-même.

On y voyait, voler en paix, avant la guerre, les fameux pigeons, dignes de ceux de Saint-Marc de Venise, qui réjouissaient les touristes, mais détérioraient par leur bec les délicates sculptures de la Cathédrale. Les enfants de la Maîtrise aidèrent à les détruire en mettant de la glue aux fenêtres des lucarnes, et en accomodant leur prise aux petits pois. J'avoue que certains vieux pigeons étaient parfois singulièrement coriaces. En tout cas, c'était moins dangereux et plus sûr que la carabine du chanoine Jouen, votre ancien secrétaire perpétuel, qui les tira un jour du haut de la Tour de Beurre, à la grande frayeur des passants.

Dès votre arrivée dans la cour, vous entendez de toutes parts de la musique. C'est une rûche bourdonnante... sans vouloir faire allusion au nom de l'ancien supérieur. D'un côté, ce sont les classes de piano, d'orgue, de l'autre, celles de solfège et de chant. Parfois un son délicat de violon ou plus grave de violoncelle s'élève à son tour.

Tous nos enfants apprennent le solfège et ont une note de musique chaque semaine, ce qui ne les empêche pas d'être de bons élèves qui obtiennent d'importants succès au certificat d'études primaires. La musique aide au développement des facultés, particulièrement de la mémoire. Deux classes, de cinquième et de sixième offrent même à ceux qui veulent faire des études secondaires la possibilité de rester plus longtemps à la Maîtrise, et permettent ainsi de conserver des alti. Aussi,

quand une maison amie invita dernièrement nos solistes à venir écouter les merveilleux disques de *Pelléas et Mélisande*, le chef-d'œuvre de Claude Debussy où les voix d'Irène Joachim, et de Jacques Jansen sont si prenantes, ils arrivèrent avec la partition sous le bras et suivirent ainsi plus fidèlement encore toute la pensée du Maître.

C'est que les plus grands solfient à première vue, font des dictées musicales et apprennent les lois fondamentales de l'harmonie. Sans parler encore de ceux qui désirent se spécialiser dans la musique, tous s'ils le veulent, pourront rester des amateurs et même des exécutants. C'est un charme de plus qu'ils apporteront plus tard à leur foyer et une contribution efficace à l'éducation musicale de la masse.

*
**

Le dimanche, à la Cathédrale, les fidèles sont vraiment séduits par la gravité, le recueillement des jeunes maîtrisiens quand ils défilent lentement sur deux rangs, leur petit capuchon rouge sur la tête, pour se rendre au chœur. Groupés autour de l'orgue, soutenus par les séminaristes et les chantres, ils participent largement à la beauté de l'office liturgique

Dans les heureuses années qui, espérons-le, reviendront bientôt, à la Messe capitulaire célébrée chaque jour à 9 heures, on pouvait admirer un petit Evodien de treize ou quatorze ans assis gravement à l'orgue, avec son aube blanche et son capuchon rouge, et accompagnant de façon impeccable cinq ou six de ses camarades qui l'entouraient et chantaient harmonieusement, tandis que deux autres servaient la Messe, privilège réservé à MM. les Chanoines.

Quand l'office comporte un sermon, on accorde aux Maîtrisiens pendant sa durée, quelques moments de détente dans

leur cour de récréation, et c'est un curieux spectacle de les voir jouer au ballon ou aux barres, revêtus de leur costume d'enfant de chœur. Cela rappelle les petits tableaux de genre de José Frappa. Mais, dans l'un d'eux il a peint des servants de Messe vidant la bouteille de vin à la sacristie. Nos enfants ont trop le sentiment de leur dignité pour commettre de tels méfaits.

III

Cependant, Messieurs, la Maîtrise Saint-Evode ayant la noble prétention de devenir de plus en plus un vrai centre de formation artistique, continue activement la préparation au Conservatoire national de ses meilleurs élèves qui veulent se consavrer exclusivement à la musique.

Durant ces dernières années, elle a obtenu deux premiers prix de piano : Bernard Flavigny, qui fut le premier nommé de tous les lauréats, et Claude Bourgine. De son côté Claude Lemire décrochait son premier prix d'harmonie et continue ses études au cours des chefs d'orchestre. Quand à Albert Beaucamp, prix d'harmonie et de fugue, il fait partie de la classe de composition où il se prépare à concourir pour le grand prix de Rome : à peine sorti de l'adolescence, il est devenu, à Rouen, le directeur de l'Ecole supérieure de Musique et le secrétaire des Jeunesses musicales. De plus jeunes encore suivent la trace brillante de leurs aînés. Pierre Villette, après un an seulement de Conservatoire, est déjà lauréat de la classe d'harmonie, et Pierre Audiger, que vous entendrez tout à l'heure avec Bernard Flavigny, vient d'être reçu second nommé, à l'âge de quatorze ans, dans une des classes préparatoires de piano.

Nous pouvons dire avec une légitime fierté que nous sommes la seule Maîtrise de France organisée de façon à

envoyer ainsi régulièrement des sujets au Conservatoire national. Aussi, quand je rends visite aux professeurs pour m'intéresser aux progrès de nos anciens maîtrisiens, je dois avouer, au risque de me faire rappeler à l'ordre par le vénérable chapitre, que mon titre de supérieur de la Maîtrise de la Cathédrale de Rouen fait plus d'impression encore que celui de chanoine. Ou plutôt — arrangeons les choses — on ne concevrait pas que le supérieur d'une telle Maîtrise ne fût pas chanoine.

Evidemment, nos enfants nous quittant vers l'âge de quatorze ans, au moment même de la mue de leur voix, nous ne pouvons pas former de grands chanteurs d'avenir. C'est ce que j'ai répondu au maître Samuel Rousseau, auteur du *Bon Roi Dagobert* et directeur de l'Opéra quand, se souvenant que son père avait été maître de chapelle de l'église Sainte-Clotilde de Paris, il me disait : « Nous manquons de ténors, surtout de forts ténors. Donnez-nous des ténors ».

Cependant, nous ne perdons pas de vue nos anciens élèves, surtout ceux qui demeurent à Rouen. Quand leur voix définitive est enfin posée, ils peuvent revenir travailler à la Maîtrise et grâce à leur concours, l'abbé Delestre compte bien, d'ici peu, constituer une chorale de la Cathédrale.

L'un d'eux, Camille Maurane a voulu persévérer, et est devenu l'un des plus brillants barytons de l'Opéra-Comique. Il a accepté de faire gracieusement le voyage de Paris pour prendre part au concert qui doit clôturer cette réception. Et depuis plus de trente ans, Emile Fleury, toujours jeune, reste ténor solo de la Cathédrale.

Mais cette activité ne suffit pas à notre école religieuse qui, pour être complète doit s'affirmer aussi école d'orgue. Là, que de difficultés ! Devenir un professionnel exclusif de

l'orgue semble presque impossible aujourd'hui. Les organistes, hélas, sont si mal payés! les concerts, les récitals d'orgue étant encore peu suivis en France ; il leur faut exercer un autre métier pour vivre. Ils n'ont donc pas, pour la plupart, la faculté de consacrer plusieurs années aux études du Conservatoire et d'obtenir ainsi leur premier prix. C'est pour remédier à cet inconvénient que nous avons été amenés à organiser la semaine de l'orgue « sous la haute direction du grand maître Marcel Dupré », et avec le concours actif d'un autre maître, votre collègue, Messieurs, Marcel Lanquetuit, organiste titulaire de la Cathédrale, professeur suppléant au Conservatoire.

Le semaine de l'orgue est donc une fondation rouennaise, la première qui ait existé en province.

Tous les ans, vers le mois de juillet, dans le studio de Marcel Dupré, rue du Vert-Buisson, qui fut celui de son père, les élèves d'orgue, assez nombreux dans notre cité, se réunissent. Là, devant un public de choix, ont lieu des cours d'interprétation donnés par notre éminent compatriote, qu'on peut sans hésitation appeler : le premier organiste du monde.

Le maître donne sur chaque morceau les indications techniques qu'il juge nécessaires. Les jeunes organistes jouent. La critique, les conseils suivent aussitôt. Et pour terminer la séance, Marcel Dupré lui-même se met à l'instrument et exécute magistralement l'une des œuvres annoncées.

L'an dernier, on interpréta ainsi, avec un orchestre de chambre, certains concertos de Haëndel et ce fut une véritable splendeur. Malgré le malheur des temps, quelques intrépides se préparent quand même à suivre les cours du maître au Conservatoire national. A côté de ces jeunes gens bien doués et travailleurs se trouvent également plusieurs jeunes filles qui ne leur sont pas inférieures. M[lle] Denise Raffy,

organiste de l'Immaculée-Conception d'Elbeuf, a obtenu, en 1942, le grand prix d'orgue, à l'unanimité des membres du jury, et nous a donné, il y a quelques mois, à la dernière semaine de l'orgue, un magnifique récital sur le splendide Cavaillé-Coll de l'église Saint-Ouen. Rouen a le privilège de posséder plusieurs instruments de ce grand facteur trop tôt disparu, et qui ne fut jamais ni égalé ni même remplacé. Et M^lle^ Marie-Thérèse Duthoit est devenue la suppléante officielle de Marcel Lanquetuit à la Cathédrale.

Tous les organistes de Rouen et, plus tard, du diocèse, pourront ainsi, sans distinction, se grouper pour donner à leur art, une valeur et une technique toujours plus considérables.

Parrallèlement à la semaine d'orgue, la semaine du chant a été fondée cette année. Elle sera dirigée par M^me^ Malnory-Marceillac, la grande cantatrice d'oratorios et de concerts qui veut bien, tous les trimestres, présider les examens de nos petits rossignols. Son but est de réunir les maîtres de chapelle et les maîtrises paroissiales, afin de les initier davantage, par des cours et des exemples appropriés, aux secrets et aux ressources du chant sacré.

Le plain-chant grégorien, comme la musique religieuse, exigent une interprétation d'élite. Pie X n'a-t-il pas lui-même demandé que les fidèles puissent toujours prier sur de la beauté ? Un groupe spécial, dirigé par M^lle^ Petitbon, professeur de chant à la Maîtrise, nous a déjà donné dans cette salle des Etats, des exécutions parfaites de la *Messe « a capella »* si difficile, mais si belle d'André Caplet, et de différentes œuvres des maîtres de la Polyphonie.

La Maîtrise Saint-Evode s'efforce donc de devenir dans notre cité le foyer et le rayonnement de la musique sacrée. Nous espérons bien reprendre, dès que les circonstances le permettront, nos auditions consacrées aux amis de Saint-

Evode, et publier enfin les disques que nous préparions à Radio-Normandie.

En accueillant aujourd'hui, Messieurs, dans votre docte Assemblée, son modeste supérieur, avec une bienveillance qui le touche profondément, vous accordez à tous ses collaborateurs une marque de satisfaction et d'encouragement qu'ils méritent à juste titre.

En terminant ce trop long discours, vous permettrez, Messieurs, au supérieur de la Maîtrise Saint-Evode de rappeler combien notre ville fut toujours un centre important et éclairé de vie musicale. Le Théâtre des Arts, grand blessé de guerre, exécuta *Samson et Dalila*, *Lohengrin*, avant l'Opéra de Paris. Les grands concerts symphoniques y obtinrent toujours de très vifs succès. Les plus brillants artistes furent heureux de chanter ou de jouer à Rouen.

Mais aussi, en plus des anciens maîtrisiens, dont j'ai cité les noms, toute une pléiade d'excellents musiciens sont sortis de la vieille capitale normande. Aux côtés de Marcel Dupré, de Marcel Lanquetuit, peuvent se grouper en un remarquable faisceau : André Haumesser qui dirigea les grandes auditions du 11 novembre, André-Marie Lamy, pianiste et organiste éminent, Emmanuel Bondeville, l'auteur de l'*Ecole des Maris*, Pierre Duvauchelle, le fondateur de l'Orchestre de Chambre de Paris, Jean Fournet, malgré son jeune âge, chef d'orchestre déjà renommé, Georges Friboulet, compositeur de grand avenir, Marius Périer et tant d'autres encore.

Devant ces constatations, on peut déclarer hautement qu'une intense vie régionale rencontrerait chez nous, après la guerre, au point de vue musical, tous les éléments nécessaires à sa prospérité.

La ville-musée est aussi la ville des arts et en particulier de la musique.

LE CHARME DES CANTORIAS

REPONSE AU DISCOURS DE RECEPTION
DE M. LE CHANOINE DELEPOUVE

Par M. le Chanoine Ed. COUTAN

MONSIEUR,

VOUS venez de nous dire, avec une aimable simplicité, le plaisir que vous cause votre entrée à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen ; permettez qu'à notre tour, nous vous disions notre joie de vous y accueillir. Modestement, vous ne voulez voir dans les suffrages de nos confrères qu'une marque d'estime et de bienveilllance donnée à la Maîtrise Saint-Evode, dont vous êtes depuis cinq ans le Supérieur. Certes, il nous a plu d'honorer en vous une institution qui fait elle-même si grand honneur à notre cité, mais nous n'aurions garde d'oublier, pour autant, vos titres personnels, anciens et actuels, qui pouvaient suffire à vous désigner au choix de notre Compagnie.

Les circonstances de votre formation humaine et ecclésiastique vous ont assuré, depuis longtemps, une culture variée et une remarquable aisance d'adaptation à tous les milieux qui ont bénéficié de votre activité. Fils d'un avocat parisien originaire du Pas-de-Calais et d'une mère normande dont notre hôtel de Bellegarde encore intact abrita la jeunesse, vous avez grandi dans l'atmosphère de la capitale. Quand

vous vous êtes orienté vers la vie cléricale, c'est le Séminaire de Saint-Sulpice, cette pépinière de prêtres savants, pieux et charitables, qui vous a d'abord formé; puis Rome vous a reçu; vous y avez pris place parmi les chapelains de Saint-Louis-des-Français et bientôt parmi les docteurs en droit canon de l'Apollinaire. Après votre retour à Paris, les ministères les plus intéressants vous étaient réservés à la basilique de Montmartre et à Saint-Philippe-du-Roule, jusqu'à ce que la guerre de 1914 fît de vous un aumônier, dont le ruban de la Légion d'honneur devait souligner le généreux dévouement. Venu à Rouen, quelques années après l'armistice, vous êtes, depuis 1929, chanoine de la Cathédrale où l'accueil délicat de notre confrère, M. l'Archiprêtre Lesergeant, sut vous attirer et vous fixer.

A votre formation juridique nous devons une série d'articles parus, dans la *Revue catholique des Institutions et du Droit*, aux premières années du XX^e^ siècle, c'est-à-dire lors des graves discussions qui précédèrent ou suivirent la loi de séparation. Ils présentent la doctrine de l'Eglise sur les questions débattues, avec cette sagacité prudente et ferme dont vous ne vous départez jamais. Dans vos pages sur *La Lutte entre l'Eglise et la Révolution*, vous nous offrez un raccourci saisissant et une juste appréciation de notre histoire religieuse de la fin du XVIII^e^ siècle à la loi de 1905. Votre étude sur *Le Conclave de 1903 et le Veto d'exclusion des puissances*, votre comparaison des *Lois de Séparation au Brésil et en France* attestent, par ailleurs, votre souci du détail historique et votre goût de la précision.

La majeure partie de votre œuvre, Monsieur, consiste, il me semble, dans vos discours dont plusieurs ont été publiés. Vous avez abordé à Paris, en province, à l'armée, les

auditoires les plus divers, avec la même clarté facile dans l'exposition de la doctrine et le même zèle pour attirer les âmes. Trouville vous a entendu sept années de suite, en même temps que le R. P. Sanson, et votre auditoire vous est demeuré aussi fidèle que celui de l'illustre oratorien. A Rouen, vous avez été, à deux reprises depuis 1939, le prédicateur réconfortant des jours d'épreuve. Rappellerai-je quelques titres de vos stations d'Avent et de Carême? *Les différentes Ecoles de Spiritualité et leurs Chefs*, *Les grandes figures de l'Histoire religieuse du XIX*e *siècle en France*, *Les Paraboles évangéliques de la Miséricorde*. Il n'est aucun genre de sujet que vous n'ayez abordé au cours de votre ample carrière; voici, à côté de nombreuses allocutions de mariage, un sermon pour la prise de voile de religieuses carmélites à Angers, voilà un panégyrique de Sainte Jeanne d'Arc, à Cambrai, pour le cinq centième anniversaire de sa naissance. Vous prononcez, devant le Cardinal Verdier, un discours sur le sacerdoce. Pendant toute l'année qui précède la guerre de 1939, vous faites entendre des prônes liturgiques, sur l'antenne de *Radio-Normandie*. Votre parole est à la fois naturelle et élégante; on suit aisément le plan de vos sermons; vous usez d'un vocalubaire choisi et simple cependant. Quant à la substance du discours, comment n'y louerait-on pas, avec la netteté et la fermeté de la doctrine, ce sentiment profondément humain, cette vive compassion pour la misère des âmes, ce désir apostolique de leur venir en aide, qui vous ont conquis si largement leur audience?

J'ai omis de citer parmi les thèmes favoris de votre éloquence la louange de la musique sacrée; vous êtes l'orateur privilégié des fêtes de Sainte Cécile. Supérieur de la Maîtrise Saint-Evode depuis 1938, vous ne négligez aucune occasion

de plaider la cause de votre chère maison. Vous venez de le faire à l'instant même, en nous retraçant son histoire dans des pages d'une érudition émue et souriante. Nous avons pris d'autant plus de plaisir à vous écouter que vous travaillez, avec le concours de M. l'abbé Delestre et de ses collaborateurs, au prolongement glorieux de cette histoire séculaire. Vous n'avez pu nous dire toute la part que vous avez prise aux dernières initiatives maîtrisiennes, comme la Semaine de l'Orgue, mais la voix de la renommée nous en a maintes fois avertis. En vérité, si la Maîtrise vous a secouru en un jour de détresse, vous accordant l'hospitalité, alors que vous veniez de perdre, comme notre confrère M. Lanquetuit, votre logis et vos plus précieux souvenirs, c'est tous les jours que vous la secourez avec un dévouement affable et ingénieux. Vous avez bien mérité de cette jeunesse qui s'applique à chanter la gloire du Seigneur ; vous bénissez la ruche sonore et les essaims se multiplient ; vous êtes un de ces amis indispensables de la musique sacrée dont la sympathie réchauffe le cœur des artistes. Vous savez leur commenter le mot de saint Augustin : « *Cantare amantis est* », « le chant, c'est le langage du divin amour », ou celui du P. Gratry dans *Les Sources* : « La vraie musique est sœur de la prière comme de la poésie. »

La Maîtrise Saint-Evode va nous faire entendre ses chants, et vous estimerez, j'en suis sûr, qu'elle est digne actuellement de ses traditions, comparable sans désavantage aux plus fameuses « cantorias ». Avant que vous ne goûtiez ce plaisir musical, je voudrais attirer votre attention sur un autre charme, secondaire sans doute, mais nullement négligeable, le charme pittoresque et sculptural d'un groupe d'enfants ou de jeunes gens formant une « cantoria ». Il y a là, si je ne

me trompe, un complément de l'émotion musicale, la manifestation au sens de la vue de cette fraîcheur et puissance de vie, de cet accord des âmes pour rendre hommage au Très-Haut, qui éclatent justement dans les chants harmonieux du chœur. Entre les multiples fonctions de l'être humain bien équilibré, tout conspire *panta sumpnoia*, disait le vieil Hippocrate ; entre les divers aspects de la beauté règnent des affinités secrètes et étroites ; modifiant un peu les vers du poète, volontiers nous redirions ici :

Les formes, les couleurs et les sons se répondent.

Peintres et sculpteurs ont vivement senti la grâce des chœurs d'enfants et de jeunes gens réunis pour chanter les louanges divines. Puissé-je évoquer devant vous, avec exactitude, quelques-unes des plus belles images que nous offre sur ce sujet l'histoire de l'art !

Il nous faudra voyager tout à l'heure dans le temps et dans l'espace, mais laissez-moi vous signaler d'abord, tout proche de vous, le bas-relief de bronze qui se trouve dans la cour de notre Maîtrise ; le bon sculpteur rouennais Guillou y a groupé quelques enfants de la maison, qui chantent en l'honneur de leurs aînés morts à la guerre de 1914 « *Quomodo ceciderunt fortes in bello ?* » Ne sont-ce pas ceux-là qu'a mis en scène le regretté chanoine Bourgeois dans son poème sur *Notre Cathédrale* ?

Nous vivons au chœur, au pied des autels,
Ainsi que les clercs peints dans les missels ;
La blancheur des lis, la pourpre des roses
Tissent notre robe ; et nos lèvres closes
S'entr'ouvrent pour Dieu d'un chant au vol sûr
Qui monte très haut dans l'encens très pur (1).

(1) *Présentation*, p. 71.

La plus célèbre image sculptée d'une « cantoria » est sans doute celle de Luca della Robbia, à Florence, en cette tribune de Santa-Maria-del-Fiori qui se trouve maintenant à l' « Opera del Duomo ». On ne peut manquer de lui comparer l'œuvre voisine de Donatello (2) exécutée pour une seconde tribune faisant face à celle dont l'exécution avait été confiée à Luca. Mais la sarabande joyeuse et décorative des « *putti* » de Donatello, où frémit plus encore qu'à la tribune du Prato un talent si fougueux, peut difficilement passer pour la représentation d'une « cantoria »; des enfants ailés et demi-nus y dansent capricieusement et semblent crier plutôt que chanter; rien ne nous rappelle ici la tenue d'un groupe de chanteurs à l'église; si nous voulions trouver dans l'œuvre de Donatello des images d'enfants chanteurs, c'est vers le maître-autel de la basilique de Saint-Antoine-de-Padoue (3) qu'il faudrait nous tourner; nous découvririons parmi ses douze figures ou groupes d'enfants musiciens de petits frères pour les adolescents de Luca, dont la frimousse est bien vivante malgré la sévérité du bronze où elles sont sculptées.

La « cantoria » de Luca della Robbia (4) est la plus ancienne de ses œuvres dont nous connaissions la date; elle a été commencée en 1433. Tandis que Donatello s'est borné, dans sa ronde entraînante, à nous communiquer je ne sais quelle fièvre joyeuse de mouvement, Luca, plus calme, plus recueilli, non moins gracieux, commente, en dix bas-reliefs, le psaume 150 : « *Laudate Dominum in sanctis ejus* » qui nous a valu, entre d'autres chefs-d'œuvre, la triomphale interprétation de César Franck. Le texte du psaume est

(2) Voir BERTAUX, *Donatello*, ch. IX. p. 111.
(3) Voir BERTAUX, *Donatello*, ch. XIII, p. 154.
(4) Cf. Marcel REYMOND, *Les della Robbia : Luca, ses œuvres datées*, p. 18.

entièrement reproduit sur les frises de la tribune. Cette tribune, en son architecture et sa décoration, est inspirée noblement de l'antique, avec ses pilastres cannelés, ses chapiteaux ioniques, les volutes de ses consoles, la disposition de son entablement. Quatre reliefs ornent le corps lui-même de la « cantoria »; ils répondent aux mots du psaume : « *Laudate eum in sono tubae, laudate eum in psalterio et cithara, laudate eum in tympano.* » Ce sont, dit M. Marcel Reymond, les plus beaux de la série. Quatre reliefs sont placés entre les consoles, toujours sur la partie antérieure de la « cantoria »; ils représentent l'un une ronde savante de jeunes chanteurs, les autres des enfants jouant de l'orgue, des cymbales ou du tambourin. Les deux bas-reliefs qui intéressent le plus notre sujet sont situés sur les faces latérales de la tribune. Nous les avons dans les yeux, n'est-il pas vrai, ces jeunes garçons, pieds nus ou chaussés, aux tuniques plus ou moins longues et finement plissées, qui tiennent un livre ou déroulent une banderolle de parchemin; ils apparaissent de profil, de face et de trois-quarts; tous semblent ne vivre que pour l'exécution de leurs chants. Nul artiste, sinon peut-être Jean Van Eyck, n'a osé tenter un effort pareil à celui de Luca della Robbia pour rendre la mimique des chanteurs et les mouvements de leurs lèvres ouvertes. Nous ne prétendons pas que chacun de ces mouvements ordonnés à produire une autre beauté, celle des sons, soit beau en lui-même, mais il faudrait n'avoir jamais considéré les visages mobiles d'une schola pour ne pas admirer en Luca l'observateur et l'interprète sincère de la réalité fuyante qu'il a excellé à fixer dans le marbre. A travers la variété des attitudes et des physionomies, il nous fait merveilleusement sentir l'attention unanime de tous les chanteurs occupés à la même œuvre de louange et de beauté.

De la « cantoria » de Florence, passons au rétable de Gand, de la sculpture à la peinture, de Luca della Robbia à Jean Van Eyck, et, en un certain sens, de la terre au ciel. Car les chanteurs et les musiciens du peintre flamand doivent être tenus pour des anges, quoiqu'ils n'en portent pas les ailes symboliques. Les deux œuvres (celles de V. Eyck et celle de Luca) sont contemporaines. C'est vers 1430 que Jean Van Eyck acheva, en maître, les panneaux de l'Agneau mystique de Saint-Bavon commencés, dit-on, par Hubert, son frère aîné (5). Nous renonçons à décrire le retable dans son ensemble : le triomphe de l'Agneau, c'est celui du Christ; en union avec Dieu le Père, dont la majesté plane sur tout le paysage et avec l'Esprit-Saint que figure le vol de la Colombe, Jésus reçoit, dans une prairie d'inaltérable fraîcheur, l'Eglise universelle des élus. L'œuvre de Van Eyck est d'une envergure et d'une profondeur tout autres que la charmante « cantoria » de Luca della Robbia; le groupe des anges chanteurs n'y tient qu'une petite place, mais c'est une place d'honneur, celle qui convient à un chœur céleste, dans la partie supérieure du rétable, à côté de la Vierge Marie, Reine des Anges, qui est elle-même voisine de Dieu le Père. Sur un panneau symétrique sont représentés des anges musiciens à côté de Saint Jean-Baptiste. Les chanteurs de Van Eyck offrent peut-être moins de différences individuelles que ceux de Luca; les mouvements de leurs lèvres sont moins variés, leurs regards sont dirigés d'une manière un peu moins attentive sur leur livre de chant, mais c'est qu'ils chantent par cœur et on aperçoit encore plus nettement que chez le sculpteur italien qu'ils profèrent un chant sacré;

(5) H. Hymans, *Les Van Eyck*, ch. IV, p. 62. Cf. aussi P. Fierens, *Jean Van Eyck*, p .7.

près de leur pupître gothique, ils se tiennent avec une calme dignité, revêtus de chappes brillantes, portant des tresses, dans leurs cheveux, qui ressemblent à des couronnes. Tout indique que ces adolescents sont des Anges du Ciel.

Pareillement, ce sont des Anges, les enfants en aube et les adolescents ailés dont, dans une miniature célèbre de Jean Fouquet, la Vierge Marie et l'Enfant Jésus, au centre d'une niche gothique, reçoivent le musical cortège. Les imagiers n'ont pas d'autre ressource pour figurer les Anges que de les représenter sous les traits d'enfants ou d'adolescents en qui la vie resplendit de pureté et rayonne de joie.

Mais nous nous écarterions de notre thème si nous évoquions ici toutes les rondes angéliques de nos peintres — et avec la famille céleste des chanteurs, celle des musiciens. Bornons-nous à saluer de loin les sveltes créatures de Fra Angelico posant si légèrement leurs pieds parmi les fleurs du Paradis, les chanteurs de Benozzo Gozzoli dont les faces épanouies et candides brillent au Palais Riccardi, les Anges de Melozzo (6)

> à la tête frisée,
> Musiciens du Ciel aux yeux bleus et sereins,
> Mais dont la bouche est pourpre et la joue embrasée
> Et qui frappent leurs tambourins.

Nous ne saurions oublier non plus le concert céleste, peint par Memling pour les volets d'orgue d'un monastère espagnol, ni les grands Anges de Guido Reni d'une allure si noblement patricienne, qui déploient leurs ailes sur les murs de Saint-Grégoire au Cœlius, ni non plus (revenons sur terre) les Anges descendus du ciel pour adorer et chanter l'Enfant-Dieu en

(6) Louis Le Cardonnel, *De l'une à l'autre aurore : Anges*, p. 44.

la toile du toscan Pierro della Francesca dont la haute inspiration, le ferme dessin et le coloris discret font un des joyaux de la « National Gallery ».

Hâtons-nous d'en venir à une dernière série d'enfants chanteurs, Anges du Ciel ou fils de la terre de France, peints par un artiste de notre temps et de notre pays dont la mort accidentelle met en deuil, depuis quelques semaines, tous les amis de l'art chrétien. Je veux parler de Maurice Denis et de sa décoration composée pour Sainte-Croix du Vésinet, où des maîtrisiens méditatifs aux ailes d'anges déchiffrent une large feuille de musique soigneusement notée ; ils s'absorbent dans leur lecture et leurs têtes s'inclinent, tandis que, devant eux, de petits enfants balancent avec allégresse leurs encensoirs qui s'élèvent vers l'autel. C'est à propos de la décoration de Sainte-Croix, en 1899, qu'André Pératé écrivait (dans le *Figaro illustré* de juillet) : « Il monte de cette œuvre charmante un tel parfum d'art jeune et primitif, une musique si jolie et si naïve que l'on doit se dire en souriant : Peut-être chanterons-nous un jour l'*Alleluia* de l'art chrétien renaissant. » Des angéliques maîtrisiens du Vésinet (maintenant logés au Pavillon de Marsan), il convient de rapprocher d'autres enfants de M. Denis qui chantent parmi les frondaisons et les fleurs, au balcon de *L'Eternel Eté* de Wiesbaden. Enfin, voici « la Cantate » des Champs-Elysées où le maître de chant devant le lutrin indique à ses choristes, du geste autant que de la voix, le sens et le rythme du texte qu'ils doivent interpréter ; dans sa longue robe aux plis symétriques, conscient de la valeur de son art, il a toute la gravité religieuse d'un directeur de maîtrise (7).

(7) Cf. Maurice BRILLANT, *Maurice Denis*, planches n^os^ 4, 6 et 14.

Il nous tarde, après avoir rendu hommage avec les peintres et les sculpteurs aux « cantorias » d'Italie, de Flandre ou d'Ile-de-France, voire même à celles du Paradis, de saluer et remercier la Maîtrise de notre Cathédrale qui, grâce à son Supérieur et à Monseigneur l'Archevêque, veut bien devenir ce soir la « cantoria » de notre Académie. A la voir et à l'entendre, il nous semblera, au milieu des discordes qui désolent le monde, jouir d'une vision de paix et d'une céleste harmonie.

Les Leçons de l'Histoire :

Pourqoi nous devions avoir confiance...

DISCOURS DE RECEPTION

DE M. LE VICE-AMIRAL DURAND-VIEL

(2 décembre 1944)

En m'invitant à prendre place dans votre Compagnie et à participer à ses travaux, vous m'avez fait, Messieurs, un grand honneur et beaucoup de bien. Aussi, mes premières paroles seront-elles pour vous dire le plaisir que j'éprouve, devant votre brillante Assemblée, à sortir de l'isolement où je m'étais confiné pendant plus de quatre ans.

Sans doute était-il normal que, dans cette ville de Rouen, si largement ouverte aux brises vivifiantes du large, vous ayez songé à vous adjoindre un marin. Vous affirmiez ainsi la volonté de votre cité de reprendre au plus tôt sur les océans la plus féconde des activités qui ont fait sa fortune et sa gloire.

Que votre choix se soit fixé sur un marin depuis longtemps retiré du service, la chose est plus singulière. Mais il m'a semblé que la pensée d'une Académie qui siège dans la ville même où l'on vénère depuis plus de cinq siècles l'incarnation du patriotisme, s'est portée, non pas sur une personne, mais sur ceux qui ont lutté en mer et continuent d'y lutter pour la libération et la restauration de la France. S'il en est bien

ainsi, vous me permettrez certainement de m'effacer ici devant mes jeunes et heureux camarades qui ont le privilège et l'honneur de faire flotter notre pavillon sur toutes les mers du globe.

Vous m'avez fait aussi beaucoup de bien car votre invitation a été pour moi comme un témoignage de sympathie pour la douleur que j'avais ressentie devant les cruelles tragédies dont notre flotte a été le théâtre.

De tout cela, Messieurs, je vous suis très reconnaissant et mon remerciement, je vous l'adresse du fond du cœur.

Dès le jour où vous m'avez élu, j'ai désiré vous exprimer ma gratitude, et si j'ai longtemps regretté de n'avoir pu le faire plus tôt, je me félicite maintenant de ce retard qui me permet de vous parler librement aujourd'hui. Mon dessein, en effet, est de faire usage de cette liberté retrouvée pour résumer devant vous quatre années de réflexions sur un sujet qui nous tenait à cœur à tous et auquel les événements des derniers mois ont donné une actualité plus grande encore : Quelles chances notre malheureux pays avait-il de recouvrer sa liberté et sa grandeur?

Mais avant d'aborder ce sujet, permettez-moi de faire appel à votre indulgence, car le temps m'a fait défaut pour donner à mon exposé les qualités que votre Académie était en droit d'attendre.

*
**

En juin 1940, je venais de me procurer le discours que S. S. le Pape Pie XII, prenant position sur les rapports de la Religion et de la Science, avait prononcé six mois auparavant, lors de l'ouverture de la quatrième session de l'Académie pontificale des Sciences. Il y précisait les trois

moyens de la connaissance de Dieu ; par la raison, par la foi, par la vision intuitive.

Transposant ces notions fondamentales, de la Religion au culte de la Patrie, nous devons convenir que notre première chance, et aussi la plus grande, nous fut donnée par la Foi ardente du Chef et des hommes qui assurèrent la permanence de la France combattante dans la coalition alliée. Seule la Foi, qu'elle soit aveugle ou raisonnée, espère et provoque des miracles.

Au vrai, s'est il agi de miracles? Peut-être, à certains moments, a-t-on pu être enclin à le penser. Mais, restant sur le strict plan de la raison, recherchons seulement quel degré de probabilité nous pouvions attribuer, en diverses circonstances critiques, au succès des armes alliées.

J'adopte ici le langage scientifique où le mot de certitude n'est plus utilisé qu'avec une extrême prudence. Dans les domaines militaire et politique, la réserve s'impose bien davantage encore, ne serait-ce, comme M. Churchill le répète souvent, que pour ne pas sous-estimer les obstacles à vaincre et l'effort à fournir.

« La guerre est un art simple et tout d'exécution », disait Napoléon. Il aurait pu ajouter que l'exécution est loin d'y être facile. L'immense développement des techniques et l'extension indéfinie des champs d'opérations terrestres, maritimes et surtout aériens en augmentaient chaque jour la complexité. Si le rôle des commentateurs neutres était déjà devenu très délicat, la position des observateurs intéressés que nous étions était d'autant plus difficile à tenir qu'ils subissaient les effets d'une arme passée maîtresse au cours de cette guerre : « La Propagande ».

Les informations qui nous parvenaient étaient tendancieuses.

Des phrases, souvent imprimées ou exprimées, finissaient par s'incruster dans nos mémoires. Tantôt on nous répétait : l'Armée allemande est invincible, — l'Angleterre frappée au cœur, — le sous-marin maître des mers, — le mur de l'Atlantique ne sera pas franchi, — que les Alliés débarquent, ils nous feront plaisir. Tantôt, nous entendions : Qui tient la mer, tient la terre, — l'Angleterre a toujours gagné la dernière bataille.....

Qui écouter? Qui croire? A quelle autorité se référer dans ce déluge d'affirmations contradictoires?

Un seul parti pouvait s'offrir à ceux qui croyaient posséder une formation suffisante pour conduire leur raison : celui de Descartes. S'éloigner de l'influence immédiate des propagandistes, procéder à une revision minutieuse des idées en cours sur les choses et sur les personnes, s'en remettre à son propre jugement.

Une seule méthode : celle de Descartes encore. Armé de ses quatre préceptes, un observateur attentif pouvait espérer découvrir, sinon le vrai, du moins le probable, en s'appuyant sur l'Histoire, et sur l'expérience personnelle qui éclaire le passé et le prolonge vers l'avenir.

Exerçons-nous ensemble à cette revision des slogans dont nous avons été saturés, en nous efforçant d'introduire de bonnes données psychologiques dans l'engrenage de nos raisonnements.

L'ANGLETERRE FRAPPÉE AU CŒUR PAR LA LUFTWAFFE

Certes, le choc fut terrible, mais il ne fallait rien connaître de l'histoire d'Angleterre, ni du caractère tenace de son peuple insulaire, pour croire qu'il ne se raidirait pas devant l'épreuve des bombardements. En aurions-nous douté que sa

réaction immédiate nous aurait détrompés. Il ne songea qu'à rassembler ses forces morales et matérielles pour tenir sous l'ouragan de fer et de feu et pour s'opposer aux tentatives de débarquement. Il revivait les grandes heures de 1805, avec en plus la menace aérienne ; mais ses dirigeants pensèrent que leur ennemi, en dépit de sa supériorité aérienne, ne pourrait obtenir une décision sans intervenir aussi sur la mer dont la flotte britannique était toujours maîtresse.

De notre côté de la Manche, nous étions à même de mesurer les illusions de la Wehrmacht, qui prétendait aborder des côtes bien protégées avec des moyens à peine comparables, eu égard aux défenses adverses, à ceux que Napoléon avait rassemblés pour sa vaine tentative de Boulogne.

L'histoire devait se répéter. Hitler ne tarda pas à s'en rendre compte. Pressé de s'emparer de l'Est européen, il leva son grand camp de la Manche, laissant à l'Ouest avions et sous-marins. Son échec ne fit pas autant de bruit que le tonnerre de Trafalgar. L'Empire britannique n'en comprit pas moins que la route de Waterloo venait de s'ouvrir devant lui. Elle était longue, longue et dure, mais à Londres on la connaissait.

LE SOUS-MARIN MAITRE DES MERS

Passons au sous-marin sur lequel l'Allemagne, à défaut d'une grande flotte de surface, comptait pour abattre la puissance maritime de l'Angleterre avant que les Etats-Unis ne fussent en mesure d'intervenir dans le conflit. Il s'en était fallu de peu qu'elle y parvînt dans les premiers mois de 1917, quoique sa guerre sans restrictions n'ait pas toujours été poussée à fond à cause de la réprobation des neutres. Cette fois-ci, elle agirait plus vite et mieux, et, en quelques mois,

atteindrait son but. La propagande, déchaînée sur ce thème, réussit à convaincre certains de nos compatriotes.

Cependant, le succès était fort douteux. En 1915, les Alliés furent surpris. Leurs amirautés étaient peu familières avec l'arme nouvelle que les jeunes officiers avaient seuls pratiquée. Oublieuses des leçons de l'histoire des corsaires, elles tardèrent à prendre des mesures efficaces : organisation de convois, constitution du matériel de défense et de contre-attaque, construction d'escorteurs, chasseurs, dragueurs, avions munis des engins nécessaires, mise en chantier d'un nombre considérable de navires pour compenser les pertes de tonnage. Le sous-marin était alors beaucoup plus redoutable que le torpilleur en raison de son invisibilité et de son énorme rayon d'action, et tout navire de guerre ou de commerce devait s'attendre à être attaqué à l'improviste, à chaque instant, partout sur la vaste mer.

Par contre, il avait la vue très basse, sa vitesse en plongée était faible, l'existence y était très dure, et il lui fallait naviguer fréquemment en surface. Enfin, il était extrêmement vulnérable. On pouvait en venir à bout. En fait, après deux années d'efforts immenses, en juillet 1917, l'offensive sous-marine était définitivement brisée.

Il va de soi qu'entre les deux guerres les marines ex-alliées et associées se souvinrent de la dure leçon et qu'elles s'ingénièrent à perfectionner leurs moyens de défense.

Les marins espéraient beaucoup de l'aviation. Le faucon rapide à la vue perçante prenait nettement l'avantage sur le lourd cétacé qui n'avait pas autant évolué et restait affligé des mêmes vices congénitaux. Dans nos exercices d'escadres, lorsque le long des côtes nous pouvions disposer d'une assistance aérienne permanente, il était très rare qu'un sous-marin

pût parvenir en position d'attaque sans avoir été découvert. D'autre part, les centres d'études scientifiques, où tacticiens et techniciens travaillaient en union étroite, inventaient des appareils de détection et de repérage qui réduisaient progressivement le privilège d'invisibilité, apanage essentiel du sous-marin.

Bref, en 1939, les moyens de défense avaient progressé bien plus vite que les procédés d'attaque, mais les nations pacifiques n'avaient pu, tant les dépenses eussent été lourdes, accumuler qu'une partie de l'immense matériel nécessaire à la guerre contre les sous-marins. Elles auraient dû pourtant se souvenir de la phrase suivante, extraite de *La Théorie de la Grande Guerre* du Général Von Clausewitz, que j'ai retrouvée dans mes notes : « Malheur au Gouvernement qu'une politique de demi-mesures et une organisation militaire incomplète exposent aux convoitises d'un adversaire qui ne connaît d'autre loi que la force matérielle et ne s'arrête que là où son élan peut le porter. En pareil cas, tout ce que le manque d'énergie et d'efforts a laissé d'incomplet dans l'organisation du pays attaqué équivaut à une augmentation de force pour l'attaquant dont le premier choc suffit parfois à tout renverser. »

La force de l'attaquant, en 1940, ne venait pas, comme en 1915, de ce qu'il employait par surprise une arme de création récente contre laquelle aucune défense efficace n'avait été prévue. Cette fois, la parade était bien connue et préparée. Il fallait néanmoins beaucoup de temps encore pour en compléter les moyens matériels. L'utilisation par les sous-marins allemands de nos ports de la Manche et de l'Atlantique nécessitait un très gros effort supplémentaire ; mais la Grande-Bretagne contrôlait une proportion notable

du tonnage marchand des pays occupés et, fait nouveau très important, l'emploi massif de l'aviation allait permettre de détruire les sous-marins sur leurs cales de construction et dans leurs bases d'opérations.

Tout bien pesé, l'histoire de 1917 devait se répéter, à condition que, par ailleurs, la guerre durât.

Elle dura plus qu'il ne le fallait. Après une crise de deux à trois ans vaillamment supportée, les Nations unies étaient pourvues d'engins de défense et d'appareils de repérage d'une efficacité sans cesse croissante. Elles disposaient d'aérodromes nouveaux en Islande, en Afrique, aux Açores, et de nombreux porte-avions d'escorte, et leur immense flotte aérienne survolait la mer d'un bord à l'autre de l'Atlantique. L'existence n'était plus possible pour les sous-marins allemands. Ils durent se replier en attendant que les laboratoires aient mis au point, des deux côtés, d'autres moyens de parade et de contre-attaque. Jamais la science ne dit son dernier mot.

*
**

Les Alliés devaient tout naturellement déduire du danger mortel qu'ils avaient conjuré l'idée qu'en transposant sur terre, le moment venu, les méthodes de guerre totale que leur adversaire avait inaugurées pour saccager leur flotte de transport, ils obtiendraient rapidement des effets décisifs. Il leur suffirait de faire jouer à l'avion le rôle qu'avait tenu le sous-marin. Ses vues étendues, sa vitesse, sa puissance de destruction, sa connaissance des grandes voies de trafic : chemins de fer et routes, l'avantageraient singulièrement dans cette riposte. Ajoutons que si les grandes voies de la mer, d'ailleurs facilement interchangeables, retrouvaient leur configuration quelques instants après l'explosion des torpilles, il n'en

irait pas de même des voies ferrées, des ponts, des viaducs. Nous avons vu de près, en Normandie, ce que ce jeu a coûté aux armées allemandes ; à nous aussi, hélas !

LA GUERRE ÉCLAIR — LA CERTITUDE DE LA VICTOIRE

Qui pouvait croire, en 1939, à la solidité de l'accord germano-russe, accord de circonstance, s'il en fut ? Tout opposait Hitler à Staline. Le premier avait proclamé son droit à l'espace vital et manifesté clairement son intention de le conquérir jusqu'en Ukraine, et au delà. Il ne pouvait ignorer l'état des esprits et des choses en Russie, depuis l'époque de Brest-Litovsk où Lénine, s'appuyant sur les doctrines militaires et politiques de Clausewitz, déclarait à ses contradicteurs : « Je cède de l'espace pour gagner du temps » et développait un programme que l'on peut résumer ainsi : Tout pour l'armée.

Imbu, comme Lénine, des préceptes du grand théoricien de la force, Hitler pensait certainement qu'il n'avait pas, lui, de temps à perdre pour gagner son espace avant que la Russie réarmée ne soit en mesure de lui résister.

Divers indices perdus dans le fracas des ondes de propagande révélaient bientôt l'antagonisme foncier des contractants. En premier lieu, le retour forcé dans la mère patrie des populations d'origine germanique qui constituaient depuis des siècles l'avant-garde de la pénétration allemande le long de la Baltique. Sacrifice intolérable pour le Grand Reich.

Ensuite, les difficultés, mal dissimulées dans les communiqués, que les deux partenaires éprouvaient à s'entendre sur les limites de leurs avances respectives en Pologne envahie.

On en était là, quand, en mai 1941, Rudolf Hess fit en Ecosse un atterrissage sensationnel, au moment où Londres

subissait son plus violent bombardement. Offres de paix? peut-être même de collaboration? C'était probable, car la concordance des deux événements était bien dans la manière allemande : une main tendue, un poing fermé. Que cette hypothèse fût exacte ou non, l'étrange équipée de l'héritier présomptif témoignait que son maître, ou que lui-même, concevait quelques inquiétudes sur l'avenir de la guerre-éclair.

Rien ne s'étant produit, le Führer ne trouva plus d'autre ressource que de se lancer, à travers la ligne de démarcation polonaise, dans sa grande entreprise mondiale, sur des fronts extérieurs et intérieurs croissant toujours en étendue, contre l'avis de ses généraux, a-t-on dit, et en dépit du grand risque historique auquel, encore d'après Clausewitz, les conquérants sont exposés : celui du renversement des forces, quand leur élan les emporte trop loin.

LA GUERRE LONGUE ET LE RENVERSEMENT DES FORCES

Le souvenir de l'épopée napoléonienne et celui, plus récent, de la Guerre de Sécession américaine, pouvaient laisser prévoir qu'une prolongation des hostilités nous donnait la chance d'assister à un tel renversement.

A cet égard, l'évocation des principales phases de la Guerre de Sécession permettait de préjuger du cours possible des événements militaires. Le rapprochement est très suggestif aujourd'hui, mais j'avais été d'autant plus tenté de m'y attacher en 1941 que, dès 1914, il m'avait été suggéré par l'amiral Castex, alors jeune lieutenant de vaisseau, qui a depuis, dans de nombreux ouvrages, fait ressortir la valeur éducative de l'Histoire.

M'entretenant avec lui en baie de Navarin, après la victoire de la Marne, des perspectives qui s'ouvraient devant

nous, je lui disais : « On m'écrit que les Anglais s'installent en France pour plusieurs années. » Il répondit : « Sans doute ont-ils rapproché ces perspectives des conditions dans lesquelles s'est développée la Guerre de Sécession. Ils doivent s'en souvenir, car la puissance maritime y a joué à plein, leur commerce a été sérieusement secoué et ils ont bien failli réagir par les armes. »

Il continua : « Voyons comment se présente le conflit. Motifs de caractère idéologique : l'abolition de l'esclavage, mais aussi d'ordre économique et politique. L'opposition des intérêts s'avère irréductible par des voies pacifiques. Au Nord, les fédéraux disposent d'un bon noyau de flotte. Ils détiennent la presque totalité de l'industrie lourde et des matières premières indispensables. Supérieurs en nombre, ils sont braves, mais peu préparés militairement. Trois années leur seront nécessaires pour mobiliser leurs effectifs et pour produire le nouveau matériel dont la prédominance s'affirmera en qualité comme en quantité, dans les dernières batailles.

Au Sud, les Confédérés, gens de plein air entraînés aux fatigues, excellents cavaliers, courageux, unis et résolus, abondamment pourvus au début d'armes prises dans les arsenaux, sont prêts à affronter une guerre qu'ils ont prévue depuis longtemps; mais ils dépendent de la mer pour leurs échanges vitaux et les Nordistes les bloqueront.

« Telles sont les données initiales de la situation.

« Nous savons, conclut mon camarade, comment elle a évolué et s'est dénouée par l'écrasement des Confédérés à la fin de la quatrième année d'une lutte poursuivie des deux côtés avec une égale opiniâtreté. Comparons et tâchons de nous inspirer de l'exemple des Fédéraux pour arriver au

même résultat. Il ne semble pas, en y regardant de près, que nous puissions gagner sur leur horaire de fabrications et, par conséquent, sur celui des événements. »

L'analogie nous rendit songeurs... quatre ans!

Toutefois, la conclusion était encourageante. Elle l'était encore en 1941.

Beaucoup d'entre vous, sans doute, ont lu *Gone with the wind* : Autant en emporte le vent, de Margaret Mitchell, et découvert plus que des analogies : des ressemblances frappantes fournissant d'excellents thèmes de méditation. Rappelez-vous les exodes lamentables, les effets du blocus intégral, l'épuisement progressif des réserves sudistes sur leur front de bataille entre les deux capitales, Washington et Richmond; enfin, la gigantesque et décisive manœuvre d'encerclement décidée par Grant, le général en chef, et la ruée impétueuse de Sherman, son lieutenant, par Nashville et Atlanta, vers la mer, Savannah, Charleston et le Nord. Le général Eisenhower, lançant ses divisions blindées entre Avranches et l'Escaut, a dû parfois penser à son lointain prédécesseur.

Ce conflit, si plein d'enseignements, pouvait à juste titre être considéré comme le prototype de nos deux guerres mondiales.

⁂

Par ailleurs, la guerre anglo-américaine de 1812-1815 nous fournissait un premier exemple de l'effort industriel dont est capable l'Amérique quand elle se bat.

Dans l'excellent abrégé d'histoire des flottes militaires publié en 1889, que l'on nous remettait à l'Ecole navale, le capitaine de frégate Chabaud-Arnault terminait ainsi la

critique des opérations sur les lacs canadiens : « Ce que l'on ne saurait trop admirer, c'est l'énergie, la persévérance et la prodigieuse activité qui, notamment sur l'Ontario, firent sortir du néant, malgré des difficultés inouïes et en si peu de temps, de véritables escadres prêtes à remplir toutes leurs tâches. » Suivent des détails stupéfiants, et ces dernières phrases : « ...Et néanmoins, ces deux petites armées d'ouvriers intrépides parvinrent à construire des corvettes en quatre semaines, des frégates en quarante jours et des vaisseaux de cent canons en trois mois! Nous n'hésitons pas à le dire : la mise à flot et l'armement si rapides des escadres de l'Ontario méritent d'être regardés comme l'un des traits les plus frappants de la guerre de 1812. »

Passant à la Guerre de Sécession, Chabaud-Arnault signalait encore, mais dès le début de son récit, l'extraordinaire foisonnement des forces fédérales. Tramond et Reussner, dans leurs éléments d'histoire maritime et coloniale contemporaine, citent les chiffres suivants : quarante bateaux armés en 1861, sept cents en 1864, dont soixante et onze étaient cuirassés!

Cette fois, l'esprit d'invention allait de pair avec l'effort de construction. C'était surtout contre les côtes et en rivière que les forces navales allaient opérer. On se hâta, au Sud comme au Nord, de transformer les flottes, en vue du rôle qu'elles auraient à remplir. On s'ingénia à motoriser, à blinder, à augmenter la puissance du matériel, à imaginer de nouveaux engins ou, plus simplement, à exploiter des idées émises sans succès depuis longtemps. On vit alors apparaître les « monitors » à tourelles tournantes armés de pièces de gros calibre, 24, 28 et 38 centimètres, l'éperon de fonte des béliers flottants (les fameux « rams »), les mines fixes, dérivantes

et portées. Et l'on se servit de tout cela, ainsi que des corsaires et des forceurs de blocus, avec une extrême vigueur.

Le capitaine de vaisseau Mahan, de la Marine des Etats-Unis, dans son remarquable ouvrage : *L'Influence de la Puissance maritime sur l'Histoire*, publié en Amérique en 1890, tirait des événements la morale suivante : « Jamais la puissance maritime ne joua rôle plus grand, plus décisif que dans cette guerre. La formation dans l'Amérique du Nord d'une grande nation, au lieu de plusieurs Etats rivaux, est un facteur nouveau avec lequel l'histoire du monde aura désormais à compter. »

Mahan avait vu juste.

LE MUR DE L'ATLANTIQUE NE SERA PAS FRANCHI

QUE LES ANGLAIS DÉBARQUENT,

ILS NOUS FERONT PLAISIR

L'alliance des grandes nations anglo-saxonnes était dans la nature des choses. Les prodiges qu'elles avaient accomplis dans le passé, face à face, sur les lacs canadiens, témoignaient suffisamment de ceux qu'elles seraient capables de réaliser ensemble, à l'échelle des océans, pour que l'on ne pût guère douter du renversement des forces. L'élan du conquérant qui avait fléchi devant l'héroïque défense de Moscou, déviait dangereusement vers les pétroles et les mirages asiatiques. Il trouva son terme à Stalingrad. Le risque était trop grand ; la victorieuse contre-attaque russe sur le flanc des armées allemandes était, elle aussi, dans la nature des choses.

De même, en Afrique, l'élan aventuré de Rommel à travers le désert, brisé à Bir-Hakeim et à El-Alamein, trouva sa limite devant Alexandrie. Rommel, comme autrefois Bona-

parte, avait la mer entre lui et ses bases, et la mer, l'Allemagne ne la contrôlait pas.

Puis, ce fut le reflux fatal des armées du Reich, sous la menace du second front.

Le front de mer était-il vraiment inexpugnable? Les murs de l'Atlantique, de la Manche et de la Mer du Nord, sans compter les autres, mettaient-ils la « Forteresse Europe » à l'abri de toute invasion? Ceux qui ignoraient tout des difficultés s'attendaient chaque jour, depuis l'affaire de Dieppe, simple reconnaissance, à voir « les Anglais débarquer ». Beaucoup d'esprits mieux éclairés évaluaient à un taux très bas les probabilités de succès d'une attaque par mer dans une des régions de la Forteresse les plus hérissées d'ouvrages de défense. Les études et les exercices que nous poursuivions chaque année dans nos écoles et sur nos côtes avec nos camarades de la Guerre et de l'Air montraient que de telles tentatives, même très limitées en effectifs et en étendue, exigeaient un matériel spécial considérable et nécessitaient une très longue et minutieuse préparation. Elles restaient malgré tout des plus aléatoires, ne fût-ce qu'en raison des influences atmosphériques. Un point était bien établi, c'est que la maîtrise de l'air était indispensable. La maîtrise de la mer, dans ce cas, comme dans celui de la guerre sous-marine, et dans la plupart des autres, ne se concevait plus sans celle de l'air.

Mais si l'Histoire et l'expérience courante ne fournissaient guère que des exemples décevants, une ancienne expérience secrète de l'Amirauté britannique réservait des indications du plus haut intérêt pratique. Secrète? plus tout à fait, car nos alliés nous en avaient donné partiellement connaissance en 1917 et de nombreux détails furent divulgués depuis en Angleterre.

Cette expérience avait porté sur la préparation d'un grand débarquement conçu en 1916, dans le but d'occuper la côte belge en prenant à revers le front allemand de Flandre occidentale. Du côté mer, tout était prêt en juin de l'année suivante. Mais les mois se succédèrent sans que les troupes anglaises qui tenaient ce front aient pu atteindre les positions prévues pour l'attaque combinée. Vers le milieu d'octobre, le projet fut abandonné : la bonne saison était passée.

Ce fut très malheureux, car la tentative eût sans doute réussi. Mais on peut se demander aujourd'hui s'il n'a pas mieux valu que le précieux dossier de cette opération soit resté incomplet et qu'ainsi il n'ait pas éveillé l'attention étrangère comme l'aurait fait un gros succès d'exécution.

Il représentait, essais compris, un travail de près d'une année, conduit avec l'imagination pratique et bien ordonnée, l'esprit d'offensive et le sens marin dont nos collègues anglais ont donné tant de preuves. Je suppose qu'en 1942 les Lords de l'Amirauté ont été bien aises de le retrouver, presque aussi neuf qu'il y a vingt-cinq ans et nourri très probablement de nombreux compléments.

Le projet original, celui de 1916, débutait par des considérations maritimes, militaires et politiques sur la nécessité de chasser au plus vite l'ennemi de la côte adverse. Après un quart de siècle, elles n'avaient rien perdu de leur actualité. Le plan de base comportait le débarquement de vive force, en vingt minutes, d'une quinzaine de mille hommes, avec leur matériel, devant des dunes murées inaccessibles aux chars.

Les moyens : trois groupes composés chacun de deux gros monitors jumelés, armés de pièces de 30 centimètres, poussant devant eux un énorme ponton-jetée de 2.500 tonnes, long de près de 200 mètres, spécialement construit et aménagé pour

s'adapter au profil de la plage où l'on devait l'échouer. Chaque char était porteur d'une sorte de pont-levis qui devait lui permettre d'escalader les murs. Tout était à l'avenant : la détermination du profil des plages par observations aériennes et sous-marines, la discussion des problèmes d'époque, de temps, de marées, de lune, d'éclairage, de stratégie et de tactique, de surprise, de psychologie. Rien n'était laissé aû hasard. Enfin, au cours de répétitions particulières et générales, l'exécution avait été mise au point, sur des plages organisées en conséquence, par des équipages et des troupes maintenus pendant des mois au secret absolu.

A ces quelques aperçus qui donnent une idée de l'ensemble, j'ajouterai deux citations :

La première, cueillie dans les recommandations au personnel de l'expédition, pour calmer certaines impatiences : « J'espère que la fin du mois d'août est encore possible, sinon, le début de septembre est très probable, mais, quoi qu'il en soit, vous devez vous féliciter de vivre en 1917, et non en 1800, quand une année ou dix-huit mois de blocus par les bateaux en mer n'étaient pas rares. »

La deuxième, extraite de la discussion générale du projet d'opérations : « Nous avons sur l'ennemi l'énorme avantage de savoir ce que nous allons faire, où nous allons le faire, et quand. »

*
* *

Il était infiniment probable qu'en associant leurs dynamismes intellectuels et industriels fondés sur des assises aussi solides, les Anglais et les Américains surmonteraient tous les obtacles, et que nous assisterions à l'une des plus grandioses entreprises de la guerre.

Certains indices relevés dans les informations étrangères montraient que l'on travaillait outre-Manche depuis très longtemps suivant des modalités dérivées de celles de 1917. Et l'Etat-Major du Commandant en Chef devait certainement, en les discutant et en les amplifiant, s'appuyer sur ce vieux dicton de la marine à voiles : « Trop fort n'a jamais manqué. »

On entendait dire : « Ils bluffent, ils ne débarqueront pas. » Erreur profonde, car qui tient la mer ne tient la terre que si, en fin de compte, il l'occupe, et les alliés n'ignoraient pas que l'enjeu de la deuxième guerre mondiale — n'oublions pas l'Extrême-Orient — nécessitait au plus vite cette occupation par de très grandes armées.

Le plan d'opérations restait le secret des assaillants, la surprise comptant parmi les plus précieux atouts des maîtres de la mer. De toute évidence, le débarquement en Sicile ne constituait qu'une opération préliminaire, de moyenne envergure. Le coup décisif ne pouvait être porté, géographiquement, qu'entre le Cotentin et la Mer du Nord.

Vous savez le reste : Trop fort n'a pas manqué.

*
* *

Je m'en tiendrai à ces quelques exemples auxquels j'aurais ajouté celui du Japon, où l'on avait fait aussi des rêves démesurés, si je n'avais craint d'abuser de votre attention. Ceux que j'ai invoqués suffisent d'ailleurs à montrer pourquoi les probabilités de succès jouaient en faveur des Alliés et combien elles justifiaient leur confiance et la nôtre.

Aux chances qui s'offraient à nous sur les champs de bataille, je désirais lier celles que la résistance des nations

opprimées réservait à la coalition alliée sur les fronts intérieurs. Mais, pour bien traiter un tel sujet, il m'eut fallu déborder largement le cadre de mon discours. J'ai dû me limiter, à mon grand regret.

LES LEÇONS DE L'HISTOIRE

Il m'est arrivé plusieurs fois de dire : l'Histoire s'est répétée, ou : c'était bien probable. J'allais ainsi, intentionnellement, à l'encontre d'une opinion trop répandue selon laquelle l'étude de l'Histoire est trompeuse ; à l'encontre aussi d'une formule qui trouve créance dans des milieux pourtant bien informés : « Cette guerre aura marqué la mort du probable. »

De quel probable s'agit-il ? Des prévisions de ceux qui se sont trompés ? Ou de ceux qui ignoraient l'Histoire et jouaient à pile ou face ? Ou qui ne la connaissaient qu'en surface ?

Ceux-là prennent à témoin Bergson quand il évoque « la création continue d'imprévisible nouveauté qui semble se poursuivre dans l'Univers ».

Quelqu'un lui demandait, pendant l'autre guerre, comment il se représentait l'avenir de la littérature. Il répondit : « Si je savais ce que sera la grande œuvre dramatique de demain, je la ferais. »

En dépit des apparences, Bergson ne fait nullement fi des probabilités. Il s'élève tout simplement contre le déterminisme intégral, cher aux esprits géométriques, qui s'opposait à ses vues sur l'effort créateur. A maintes reprises, il attribue aux artistes, qu'une inspiration fondée le plus souvent sur un dur labeur projette en avant des foules spectatrices, une sorte de prescience, de vision intuitive. Ecoutez-le : « Artisans de notre vie, artistes même quand nous le voulons, nous tra-

vaillons continuellement à pétrir, avec la matière qui nous est fournie par le passé et le présent, par l'hérédité et les circonstances, une figure unique, neuve, originale, imprévisible, comme la forme donnée par le sculpteur à la terre glaise. »

Avec lui, le libre arbitre reprend ses droits divins, au moins en partie. La volonté, le travail, l'action, le temps, retrouvent leur indépendance.

Le passé, c'est l'Histoire, dans son sens le plus général : la somme des observations accumulées par l'humanité pensante depuis des millénaires ; c'est le grand dictionnaire des événements et des idées.

Le présent, c'est l'expérience quotidienne et la mémoire des faits sur lesquelles le petit enfant s'appuie déjà inconsciemment, puis consciemment, pour prévoir et se gouverner.

C'est de cette matière, faite du passé et du présent, et d'elle seulement, que l'intelligence peut dégager les éléments de prévision sans lesquels nous serions incapables de nous conduire et de conduire ceux dont nous sommes responsables.

L'art de la guerre trouve dans l'Histoire ses meilleurs fondements. Si l'élément matériel, calculable, y tient une place toujours plus étendue, le facteur humain, vital, moins facile à saisir, n'en exerce que davantage sur les événements une influence suréminente. C'est par lui que se dessinent ces formes uniques, neuves, originales, qui peuvent paraître imprévisibles.

Dans son application des leçons du passé — ne disons pas des lois — à la discussion du probable, le prophète en chambre ne tiendra jamais assez compte du caractère des grands acteurs du drame de la guerre totale, ni de celui des peuples qu'ils gouvernent ; sinon, il risquera fort de se tromper, et ce n'est pas l'Histoire qu'il devra accuser.

Aucun art n'est plus subtil que celui de la propagande. Il arrive aux esprits les mieux avertis de ne plus y distinguer le vrai du faux. Comment, dans le présent, pourraient-ils interpréter les informations dont ils sont submergés si, là encore, ils ne s'attachaient pas d'abord à discerner les mentalités et les méthodes de diffusion?

J'ai eu à Londres, en 1916, l'heureuse fortune d'être témoin d'un entretien amical que le Premier Ministre anglais avait avec le nôtre. Ne pensez-vous pas, disait l'Anglais, qu'il serait préférable de ne pas minimiser dans nos déclarations, le danger de la guerre sous-marine? Nous prévoyons, vous et moi, que nos pertes vont encore augmenter. Si nous ne le disons pas, notre ennemi commun triomphera bruyamment quand nous devrons le reconnaître. Nous nous trouverons en mauvaise posture devant nos opinions publiques, alors que nous faisons tout pour surmonter la crise et que nous avons beaucoup de chances de réussir. La bonne méthode n'est-elle pas d'associer franchement nos peuples à nos préoccupations et, par celà même, à nos efforts ? C'est la seule, il me semble, qui s'adapte à nos institutions comme à nos caractères nationaux.

Le conseil, finement donné, fut alors apprécié.

A cette méthode d'information, vraiment artistique parce qu'elle est véridique, s'opposait outre-Rhin, une propagande de force, conforme aux tendances des gouvernants comme au tempérament du peuple. Servie par la valeur combative des armées allemandes, elle atteignit souvent ses buts à l'extérieur en raison même de ses exagérations et de son luxe de certitudes, malgré les démentis que lui donnaient les faits jusqu'au jour où le front s'effondra.

Connaissant ces procédés, nous étions donc fondés, devant

nos postes de radio, en vertu du principe de permanence du caractère des peuple, à nous fier aux uns, à nous défier des autres.

D'aucuns, en m'écoutant, auront pu penser que le marin que je suis s'est complu à attribuer à l'élément maritime un rôle prépondérant, et peut-être exagéré, dans l'évolution des conflits modernes en général, et de la guerre actuelle en particulier. Loin de moi la pensée de revendiquer pour les flottes le privilège d'une gloire qu'elles partagent avec les forces de terre et de l'air. Je me plais au contraire à rendre aussi l'hommage qui leur est dû aux fantassins, aux aviateurs, aux artilleurs, aux cavaliers motorisés des divisions blindées, à tous les combattants des armées alliées, dont ceux de notre nouvelle armée française, à peine reconstituée et déjà triomphante.

S'il me fallait tirer une conclusion des réflexions que je viens de vous communiquer, je la trouverais sans doute dans le double caractère de nécessité et d'interdépendance des trois armes, que la bataille de Normandie a rendu si évident. C'est leur intelligente et adroite combinaison qui multiplie les chances de succès et engendre la victoire.

Nous voyons là, Messieurs, un exemple à retenir et une leçon à appliquer dans la tâche que nous devons maintenant entreprendre d'un cœur unanime pour la restauration de notre pays. Ce n'est que par la conjugaison de toutes nos forces vives que nous parviendrons à rendre à la France la place qui doit être la sienne ; et je suis convaincu que nous saurons nous en souvenir, dans la paix enfin retrouvée.

DE LA GUERRE DE TROIE
A LA CAMPAGNE DE NORMANDIE

Vues fragmentaires
sur quelques opérations de débarquement

REPONSE AU DISCOURS DE RECEPTION
DE M. LE VICE-AMIRAL DURAND-VIEL

Par M. PIERRE ABBAT

NOTRE Académie, Amiral, est une vieille dame qui marche à pas mesurés, non parce qu'elle est chargée d'ans, mais parce qu'elle sait qu'elle a une longue route à parcourir, semblable en cela aux montagnards qui, lorsqu'ils entreprennent une ascension, règlent leur allure au départ et ne s'interrompent point.

Ses *Précis* en témoignent : les grands cataclysmes qui bouleversent périodiquement notre planète n'ont que bien rarement suspendu son activité.

En les consultant, nos successeurs pourront se montrer surpris que dans Rouen déjà meurtrie par l'incendie de 1940, soumise pendant plus de quatre ans à l'oppression de l'envahisseur, plusieurs fois bombardée, sous le déluge de fer et de feu qui, en 1944, dévorait plusieurs quartiers de la ville, ruinait ses monuments et transformait en cité-martyre la ville-musée dont ils étaient l'orgueil, nos Académiciens, chassés

de l'Hôtel de la rue Saint-Lô, privés de leurs archives et trouvant asile au Muséum y poursuivaient leurs travaux, continuaient à attribuer des prix de vertu et à pourvoir à des élections, ce qui est pour des immortels la seule façon de se reproduire.

Nous souhaitons que leur soient épargnées les vicissitudes qu'ont connues leurs aînés, mais s'il en était autrement et, hélas! la longue histoire de l'humanité autorise ce doute, nous espérons qu'ils feront comme nous, parmi les fonctions dévolues aux Parques, remplissant celle de la fileuse qui demeure la plus importante et la plus pénible. Il est plus facile de mourir que de naître, mais c'est vivre qui est le plus difficile.

Cependant, si le fil n'a pas été rompu, nous n'avons pu toujours, au cours de cette tragique période, le dévider au rythme habituel et l'un des effets les plus regrettables de ce ralentissement aura été de retarder votre réception en même temps que cette Libération dont vous venez de nous montrer de façon magistrale qu'elle était inscrite à la Table du Destin comme elle l'était dans nos cœurs.

Nous y trouvons une compensation. Une heureuse conjoncture des astres fait apparaître simultanément dans notre ciel académique trois soleils dont chacun aurait suffi pour l'illuminer : la Libération, notre deuxième centenaire et la réception, comme membre associé, du Grand Chef qui, il y a peu d'années, présidait aux destinées de la Marine française.

Vous êtes Normand, Amiral! appartenant à une des plus anciennes familles havraises, un de vos arrières-grand-pères fut maire de la grande cité maritime.

De cette grève du Havre-de-Grâce qui vous vit naître en 1875 et que deux fois par jour la mer océane vient battre

et vivifier, vos yeux se sont imprégnés de l'horizon infini, votre cœur a senti l'appel du large auquel répondait de bonne heure votre admission à l'Ecole navale à l'âge de dix sept ans.

Il n'est pas superflu de rappeler aussi que deux ascendants de M^me^ Durand-Viel, son grand-père, M. Louis Boutillier, et son père, M. Augustin Normand, dont le nom est devenu patronyme de la famille, ont été, le premier, président, et le second, membre correspondant de notre Académie.

Séduit un instant par les problèmes techniques de la construction navale, vous avez goûté dans les chantiers de votre beau-père au métier d'ingénieur, mais la mer vous appelait, c'est à la mer que vous vouliez servir la Marine.

Vous y repreniez votre place après une très brève éclipse et depuis lors votre vocation s'affirmant y a trouvé son épanouissement dans une carrière qui s'est déroulée suivant une ligne droite et qui restera un exemple.

Ainsi, Amiral, c'est en la personne de celui qui fut et demeure un des plus hauts représentants des Forces navales françaises, à un Normand et à un marin que j'ai, au nom de notre Compagnie, l'honneur de souhaiter aujourd'hui la bienvenue.

Depuis votre nomination au grade d'aspirant de 2^e^ classe, en 1894, vous vous êtes élevé aux plus hauts échelons de la hiérarchie :

Enseigne de vaisseau en 1897,
Lieutenant de vaisseau en 1906,
Capitaine de frégate en 1916,
Capitaine de vaisseau en 1919,
Contre-amiral en 1924,
Et vice-amiral le 15 mars 1928.

Pionnier de l'arme naissante, vous avez exercé le comman-

dement de plusieurs sous-marins : *Gymnote*, *Esturgeon*, *Aigrette*; pendant la Grande Guerre, vous commandiez d'abord le *Lansquenet*, puis une escadrille de torpilleurs, dans ces postes difficiles où, on ne le sait pas toujours assez, le soldat de la mer, luttant à la fois contre le matériel, les éléments, l'ennemi, use sans l'épuiser un héroïsme que les dangers du temps de paix tiennent déjà toujours en haleine.

Ensuite, les plus importants commandements, les plus hautes fonctions vous sont réservés :

Deux commandements du cuirassé *Provence*, entre lesquels vous êtes, en 1921, Chef du Cabinet militaire du Ministre,

Sous-chef d'Etat-Major général de la Marine en 1923,

Chef du Cabinet militaire du Ministre en 1924,

Commandant le Secteur maritime de Toulon en 1925,

Commandant la Division des Ecoles de 1925 à 1927,

Commandant en 1927 et 1928 l'Ecole de Guerre navale, où quelque quinze ans plus tôt vous aviez été un des plus brillants officiers-élèves, illustrant ainsi la haute valeur de l'enseignement qu'elle donne,

Commandant en Chef la première escadre de 1929 à 1931, vous avez été appelé le 1er mai 1931 aux fonctions suprêmes de Chef d'Etat-Major général et Vice-Président du Conseil supérieur de la Marine, que vous avez eu le privilège, trop rare, d'exercer pendant une période continue de six années jusqu'à l'âge de la retraite,

Sous-marinier, fusilier, torpilleur, canonnier, breveté de l'Ecole supérieure de Marine et du Centre des Hautes Etudes navales, à la dignité de Grand Croix de la Légion d'honneur s'est ajoutée cette distinction réservée aux grands chefs et qui, lorsqu'elle leur est attribuée, tient lieu de toute autre, la Médaille militaire.

L'Académie de Marine vous ouvrait ses portes en 1932 et vous étiez élu membre de l'Institut en 1935.

De tels états de service et de telles distinctions se passent de commentaires et si j'ai maintenant à dire quelques mots des travaux dont vous avez illustré vos fonctions, ce n'est ni pour faire connaître une personnalité que nul n'ignore, ni pour me conformer à une tradition académique, mais parce qu'on ne saurait laisser dans l'ombre aucun des aspects de l'activité de ceux qui, comme vous, ajoutent à l'histoire déjà très riche de notre marine quelques pages exemplaires.

Vos travaux traduisent tout naturellement les préoccupations professionnelles nées de l'exercice de votre métier.

Dès 1903, presque au début de votre carrière, vous êtes en contact avec l'arme sous-marine, alors dans son enfance. Si dès longtemps le problème de la navigation sous-marine avait provoqué de nombreuses et souvent ingénieuses recherches, on peut dire que jusqu'à la fin du XIX^e^ siècle, aucune solution viable n'avait vu le jour. C'est seulement, en 1896, après quelques expériences, pleines de promesses, effectuées sur le *Gymnote* de Gustave Zédé (1889) et le *Gustave-Zédé* de Romazzotti (1893), que l'Amirauté française posait sous forme de concours le problème du sous-marin. Trois projets furent retenus et mis en exécution :

Le *Narval* de Laubeuf,

Le *Farfadet* de Maugas,

Le *Morse* de Romazzotti.

Mais avant de parvenir, vers 1906, à la forme générale, maintenant classique, du sous-marin qui dérive directement du *Narval*, invention française que, successivement, la plupart des marines allaient adopter, il y avait encore bien des tâtonnements et bien des mises au point.

On discutait ferme entre partisans du sous-marin à ballasts intérieurs, à faible flottabilité en surface, du type Maugas, et du sous-marin dit submersible, à ballasts extérieurs, à grande flottabilité en surface, du type Laubeuf ; des catastrophes comme la fin tragique du *Farfadet* et du *Lutin* apportèrent des arguments de poids dans cette polémique.

Beaucoup de nos enfants qui, nés à l'âge d'or de la mécanique, ont pour ainsi dire été motorisés dès leur berceau, s'étonnent aussi fort quand on leur dit que les premiers sous-marins étaient à vapeur et qu'en 1914 l'opinion balançait entre ce mode de propulsion et le moteur diesel et qu'avec de sérieuses raisons beaucoup penchaient pour la vapeur.

C'est dans cette période héroïque que vous établissiez de nombreuses notes et notices dont l'énumération équivaudrait à passer en revue tous les problèmes techniques du sous-marin.

Votre notice, de 1906, sur les moteurs à explosions et machines à vapeur appliqués à la navigation contenait des vues que l'expérience des trente dernières années a justifiées et le type de bouée téléphonique à grande flottabilité que vous préconisiez, mis au point par la suite, fut rendu réglementaire.

Après le sous-marinier, c'est le canonnier qui, de 1908 à 1911, étudie l'appréciation du tir dans les escadres et à l'Ecole de Canonnage, un avant-projet de ponton à roulis artificiel destiné à l'entraînement des canonniers, le réglage des lignes de mire de l'Artillerie navale.

Plusieurs de ces travaux vous ont valu des félicitations et témoignages officiels de satisfaction du ministre.

Votre passage, en 1912, à l'Ecole supérieure de Marine, est marqué par un projet de cuirassé rapide qui rompait avec

les traditions de l'époque et qui, dans une large mesure, constituait une anticipation du *Dunkerque* qui ne fut réalisé que vingt-quatre ans plus tard.

A la même époque, vous avez établi, sous une forme extrêmement personnelle, les lois mathématiques auxquelles obéit l'avancement d'un corps d'officiers, fruit d'un important travail de statistiques qui vous avait amené à constater que l'amenuisement des promotions d'officiers, à partir de l'Ecole navale, se faisait, en raison des départs annuels prévus ou imprévus, suivant une proportion à peu près régulière.

Vous avez déduit de votre étude un projet complet de loi des cadres dont les principes théoriques ont, par la suite, été retenus et ont servi de base à tous les travaux relatifs aux règles d'avancement.

En 1915, en pleine guerre, malgré les soucis et charges de votre commandement, vous établissiez une note sur les procédés les meilleurs à employer pour la recherche, le combat et la destruction des sous-marins.

Cette note établie au début de la guerre sous-marine avait pour but de préciser aux commandants et aux officiers de quart certaines particularités des sous-marins dont ils pouvaient ne pas avoir eu connaissance personnellement. Elle vous a mérité les félicitations du duc des Abruzzes, Commandant en Chef de l'Escadre italienne, sous le haut commandement duquel vous vous trouviez momentanément détaché, lors de l'entrée en guerre de l'Italie.

Après la guerre, votre activité se poursuit tant dans vos études que dans les documents de service destinés à vos subordonnés.

Je citerai tout particulièrement votre initiative dans l'application de la science psychotechnique à la sélection du personnel de la marine.

Vous aviez constaté, en 1926, au cours de votre commandement de la Division des Ecoles, que la proportion des apprentis de l'Ecole des Radiotélégraphistes éliminés en fin de cours atteignait 30 0/0 et vous vous êtes préoccupé de rechercher les procédés de recrutement susceptibles de réduire les dépenses en argent et en hommes que représentait un pareil déchet. Vous n'avez pas hésité à envoyer en mission à Paris, auprès de spécialistes, le médecin attaché à votre Etat-Major qui s'est livré à une enquête approfondie sur les procédés psychotechniques utilisés à la Société des Transports en Commun de la Région Parisienne. A la suite de cette mission qui se révéla particulièrement fructueuse, alors que dans l'industrie l'application de ces méthodes, à peine à leur début, était loin d'être aussi développée qu'elle l'est actuellement, vous les avez fait adopter et leur application systématique a donné les meilleurs résultats.

Si vos premières études, d'un caractère plus technique, reflétaient les préoccupations d'un officier soucieux de son matériel avec lequel il sait qu'il doit compter, vos travaux sur l'avancement des cadres et sur les méthodes psychotechniques qui portent la marque de votre puissante et originale personnalité, révèlent le souci du chef qui n'est pas moins préoccupé du personnel et de l'organisation de ses services.

Dans cette organisation, l'aspect moral n'est pas, pour vous, celui qui compte le moins et nous en trouvons un exemple dans ces lignes extraites du rapport par lequel, Commandant en Chef la I^re^ Escadre, en juillet 1930, vous rendiez compte au ministre des opérations de remise à flot du torpilleur *Mistral* et dont vous me permettrez de donner lecture.

« Si pendant l'échouage, l'attitude de tout le personnel travaillant au déséchouement était, sans la moindre exception,

aussi réconfortante que possible, c'est au moment du succès que, mieux encore, s'est manifestée spontanément la communauté des sentiments d'attachement des marins et officiers de tout grade pour un bâtiment de la Flotte en danger.

« Au milieu de l'émotion générale de tous ceux qui, subitement soulagés, voyaient le bâtiment échoué reprendre la mer, comme s'il était lancé une deuxième fois, de longues acclamations et des hurrahs répétés se sont élevés de toutes parts.

« A ce moment où, oubliant toute fatigue, ils contemplaient, avec la joie la plus profonde, la plus évidente, ce beau résultat de beaucoup d'efforts, les marins du *Mistral* ont bien montré que, sur un navire comme celui-là, où le bon esprit des hommes est le témoignage et la récompense du souci apporté par leurs chefs à cultiver leurs qualités morales, il y a une âme unique de l'équipage, qui vit dans le bâtiment. »

Mais ce n'est pas tout. En 1923, vous publiez dans la *Revue Maritime*, une étude sur *Delcassé et la Marine* à laquelle vos souvenirs personnels donnent un ton particulièrement vivant et même vibrant.

En 1911, vous aviez été, en effet, officier d'ordonnance du ministre, collaborateur de ce grand Français, artisan de l'amitié franco-britannique, de ce grand homme d'Etat qui, à distance, avait su prévoir les destinées de son pays.

En 1934, vous publiez, à l'instigation de Sa Majesté le Roi d'Egypte, un important ouvrage fortement documenté sur les Campagnes navales de Mohamed Aly, sur l'histoire et la géographie de l'Egypte dans la première moitié du XIX^e^ siècle, qui recueillit la totale approbation de S. M. le Roi Fouad qui a tout particulièrement recommandé de prier

son Ministre plénipotentiaire à Paris de « dire à M. le Vice-Amiral combien Sa Majesté a apprécié le soin méticuleux avec lequel cette histoire est écrite ».

On ne peut conclure mieux que le faisait, le 9 décembre 1932, en vous recevant à l'Académie de Marine, son président, M. Georges Philippar :

« A côté de vos capacités techniques, militaires et navales, éminentes, vous possédez une ouverture d'esprit, une largeur d'idées, une curiosité intellectuelle qui sont un sûr garant du bel équilibre de vos facultés et qui me permettent, enfin, avec une satisfaction infinie, en recourant à la formule en usage au XVII^e^ siècle, de saluer en vous « l'honnête homme » dans l'exacte acception classique du terme. »

Votre esprit de recherche continue à s'occuper inlassablement dans tous les domaines de la pensée et votre goût de l'étude trouve son aliment dans de nombreux travaux dont la marine, qui vous doit tant, demeure l'axe d'équilibre et que vous destinez à l'Académie de Marine, à l'Institut et au grand public.

Parmi ceux dont vous pouviez nous faire bénéficier, vous aviez un moment projeté de nous entretenir de l'organisation des cadres et du personnel de la marine dans la communauté de la vie de bord et de la similitude qu'elle présente avec celle que préconisait Platon pour sa République.

J'aurais éprouvé un certain agrément à souligner de mon côté que cette magnifique unité morale, inséparable d'une foi ardente, et animée par un pur idéal, postule un désintéressement et une abnégation de soi au service de la collectivité qui ne sont pas sans analogie avec ceux qu'enseigne l'Evangile du Christ.

La considération que vous avez portée aux circonstances

de l'heure et aux préoccupations qu'elles font naître a guidé votre choix vers un sujet d'une plus brûlante actualité et, avec une incontestable autorité, vous nous avez montré que la croyance confuse, inconsciente, irraisonnée, qui nous soutenait dans les heures difficiles avait son fondement, non dans un problématique hasard, mais dans un déterminisme basé sur de sérieuses probabilités et qui avait mis de son côté les chances et moyens nécessaires.

Vous avez ainsi rendu aux Français qui ont eu le privilège de vous entendre un service qu'on apprécie par-dessus tout, dans notre pays, celui d'accorder leurs sentiments avec leur logique.

Ceux qui, au cours des quatre dernières années, ont eu la bonne fortune de vous approcher peuvent, au surplus, témoigner qu'il ne s'agit pas là d'opinions énoncées *à posteriori*.

L'occasion se retrouvera sans doute un jour d'opérer un débarquement sur les terres de la philosophie, mais ma tâche, aujourd'hui, est rendue plus difficile, car toute incursion dans le domaine que vous venez de traiter serait de ma part prétention, sinon impertinence.

Dans une de vos récentes études que vous avez bien voulu me communiquer, vous citez de Platon qui, décidément, ne pouvait être absent de cette tribune, ces lignes :

« Mais à quoi tendent la qualité, la beauté, la perfection d'un meuble, d'un animal, d'une action, sinon à l'usage en vue duquel chaque chose est faite soit par la nature, soit par l'homme? A rien d'autre. Par conséquent, il est de toute nécessité que l'usager d'une chose soit le plus expérimenté et qu'il informe le fabricant des qualités et des défauts de son ouvrage par rapport à l'usage qu'il en fait. » (Rep. LX, § 601 d.)

Et vous y puisez la confirmation de votre doctrine que, du reste, je partage entièrement, sur la collaboration qui doit exister dans la marine entre le corps navigant qui a la charge du commandement et les corps techniques qui ont celle de l'exécution. Chacun doit être suffisamment informé des problèmes que l'autre a à résoudre et, chacun exerçant son métier, la décision appartient à l'utilisateur.

C'est cette forme de collaboration que je vais appliquer à quelques considérations sur le matériel utilisé aux opérations de débarquement. Elle sera, du reste, la justification de ma mission de ce jour car, en l'absence de vrai marin, c'est à ma qualité de constructeur de navires qu'est dû le choix que, pour vous accueillir, l'Académie a fait d'un de ses membres les moins anciens et les moins dignes.

On m'aurait fort étonné si l'on m'avait dit que devait m'échoir ce redoutable honneur lorsque, en 1922, jeune ingénieur frais émolu de l'Ecole d'Application du Génie maritime, rejoignant l'escadre de la Méditerranée pour embarquer en stage sur le cuirassé *Paris*, on me montrait de loin, dans la grande ombre qu'il projetait, debout sur sa passerelle, le commandant de la *Provence*, le chef puissant et respecté.

Je dois avouer, Amiral, que j'en ai éprouvé un petit frisson rétrospectif en heurtant à la porte du Manoir de Roncherolles où, dans le recueillement propice à l'étude, vous venez, entre deux séances de l'Institut ou de l'Académie de Marine, vous remémorer les vers de Du Bellay :

> Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage,
> Ou comme cestuy-là qui conquit la toison,
> Et puis est revenu, plein d'usage et raison,
> Vivre entre ses parents le reste de son âge.

Dans l'Histoire, si remplie, des exploits maritimes, il y a

peu d'opérations qui aient réellement le caractère d'un débarquement.

On trouve, même avant Christophe Colomb, des expéditions qui ont le caractère de voyages d'exploration ou de découverte. Ces explorations deviennent des incursions quand, par pillage, razzia ou intimidation, elles ont pour objet de se procurer un butin.

Dans cette catégorie, se classent l'expédition des Argonautes, les invasions des Barbaresques et des Sarrazins, les entreprises maritimes des Vikings.

Encore que, dans le cas de ces derniers, il faille observer certaines exceptions, notamment celle qui eut pour conséquence la cession à Rollon du Duché de Normandie, et pour corollaire la fondation d'une dynastie normande en Sicile, d'une façon générale, ces incursions n'ont pas pour objectif, chez leurs auteurs, la possession de la terre qui en est l'objet.

L'exploration s'accompagne quelquefois ou est suivie d'une expédition de colonisation qui a bien pour but de s'assurer la possession et le contrôle de territoires plus ou moins étendus, mais dans ce cas elle est dirigée contre des peuples ou tribus moins civilisés et surtout moins armés que les assaillants.

Dans la guerre sur mer, même quand les flottes les plus importantes sont aux prises, le but poursuivi par les combattants est de détruire les forces adverses ou tout au moins les mettre en fuite, de façon à s'assurer la maîtrise de la mer.

La victoire sur mer est l'élément décisif du combat. Elle entraînera généralement des conséquences indirectes intéressant les Etats, mais elle n'ouvre pas directement la voie à des opérations de guerre qui ne seraient pas maritimes.

Il arrive quelquefois que, soit par surprise, soit après une

bataille navale, certaines formations plus ou moins importantes entreprennent, sur des côtes ennemies, des opérations accompagnées de descentes à des fins de pillage ou de représailles. Ces opérations auxquelles nous donnerions aujourd'hui le nom de raids rentrent en fait dans la catégorie des incursions.

Enfin, certaines expéditions côtières sont destinées à établir un blocus en vue d'immobiliser la flotte adverse ou quelquefois elles consistent à faire le siège par mer d'une ville en coopération avec des opérations terrestres entreprises par ailleurs.

On ne peut pas dire que le célèbre épisode de l'Invincible Armada, en 1588, représente réellement une tentative de débarquement.

Cette flotte, qui comprenait cent trente vaisseaux de combat portant seize mille matelots et dix-neuf mille soldats, ne semblait pas destinée à une opération terrestre d'envergure, mais représentait une force navale imposante.

La question n'a, du reste, pas à se poser, car on sait que, d'abord décimée par la tempête, elle fut ensuite prise à parti par les forces anglaises qui tirèrent avantage de la situation ; l'Armada de Philippe II perdit dans cette affaire cinquante vaisseaux et huit mille hommes.

Pour que l'on puisse parler de débarquement, il faut qu'il y ait poursuite des opérations en vue d'une conquête et d'une occupation territoriale. En sorte que lorsqu'il y a débarquement, l'opération maritime n'est que le prélude à d'autres opérations d'une certaine envergure et à caractère continental.

L'opération entreprise par les Grecs contre Troie sous la conduite d'Agamemnon avait, dans une large mesure, le caractère d'un débarquement, puisque pour faire, par mer et par terre, le siège de la ville qui dura dix ans, il fallut

mettre à terre les forces nécessaires. La plupart des auteurs sont d'accord pour fixer aux environs de mille deux cents, Homère dit mille cent quatre-vingt-six, le nombre des vaisseaux qui appareillèrent d'Aulis pour la Troade.

On sait qu'auparavant, ils avaient été retenus dans le port par les vents contraires et qu'ils y seraient peut-être encore s'ils n'avaient pas eu l'idée de se concilier les dieux par le sacrifice d'Iphigénie, que des détracteurs présentent comme n'ayant été qu'un simulacre.

Vainqueurs à Troie, ils furent moins heureux au retour dans leur lutte contre les éléments et la tempête, en décimant leur flotte, réduisit à néant leur puissance maritime.

Quelques siècles plus tard, Xercès menait contre les Grecs mille cinq cents vaisseaux de combat et trois mille de charge, mais pour son débarquement il usa d'un moyen que l'on a rarement la possibilité d'employer, établissant un pont de bateaux sur l'Hellespont. Ce pont, après le passage de l'armée, se trouva détruit par la tempête, ce qui mit Xercès dans un tel état de fureur que pour la punir, il fit donner à la mer trois cents coups de fouet.

La conquête de l'Angleterre par Jules César comportait par définition un débarquement, mais sa tâche fut facilitée, non seulement par un bon vent et une marée propice, mais aussi par le fait qu'il n'existait, en face de lui, aucune force maritime, alors que, si paradoxal que cela puisse paraître, pour s'assurer définitivement la possession territoriale de la Gaule qu'il avait conquise par terre, il avait dû venir à bout à Vannes de la marine venète.

César est formel sur cette absence de marine en Grande-Bretagne : « *Britannia nullis ea oetate ad navale bellum armata erat navigiis.* »

Ces Barbares n'avaient que des canots ou petits vaisseaux faits de jonc : « *vimineas naves* ».

Aussi avait-il pu se contenter pour son expédition d'une flotte hâtivement construite sur les bords de la Loire et ses vaisseaux l'aidèrent puisamment, non seulement pour le transport et le débarquement, mais pour venir à bout des défenseurs qui, de terre, cherchaient à s'y opposer par leur cavalerie et leurs chars, mais furent déroutés par la rapidité de manœuvre des vaisseaux longs.

La conquête de l'Angleterre par les Normands présente aussi tous les caractères d'un débarquement. Guillaume y songeait depuis longtemps et il prépara son expédition avec soin, rassemblant à l'embouchure de la Dives une flotte dont la construction avait duré de longs mois et avait mis à contribution toutes les forêts de Normandie et qui, sur un total d'environ trois mille navires, comprenait huit cent quatre-vingts gros vaisseaux. Elle emportait des chevaux, des armes, du matériel de siège et de nombreuses troupes.

Après avoir remonté le long des côtes jusqu'à l'embouchure de la Somme, en vue de réduire le trajet à parcourir, la flotte était immobilisée à Saint-Valery dans l'attente de vents favorables. L'armée s'impatientait, perdait courage et murmurait. L'entreprise menaçait de tourner à la déconfiture. Guillaume voyait sa proie lui échapper. Il n'avait malheureusement pas sous la main d'Iphigénie, mais il eut l'idée de promener processionnellement autour de l'armée la châsse de Saint Valery, et aussitôt le miracle s'accomplit. Le ciel s'éclaircit, les vents devinrent favorables et le 27 septembre 1066, dans le plus grand enthousiasme, l'armée normande partit à l'assaut de l'Angleterre, renouvelant les exploits des héros d'Homère.

Le débarquement s'effectua sans difficulté et sans coup férir, bien qu'une chute malencontreuse du Conquérant, quand il mit pied à terre, eût pu être interprétée pour un mauvais présage ; mais sa présence d'esprit sut, au contraire, en tirer avantage, touchant la terre des deux mains, dans sa chute, il s'écria : « Terre! Je te tiens de mes deux mains et par la grâce de Dieu, tant qu'il y en a, mes compagnons, elle est à vous. »

La partie maritime de l'opération était réussie. Le reste était entreprise terrestre. Aussitôt, charpentiers et ouvriers se mirent à leur travail de fortification et on connaît la suite.

Certaines opérations entreprises à l'époque des Croisades ont aussi le caractère de débarquement puisqu'il s'agissait d'aller guerroyer en Terre Sainte et de conquérir des terres qui furent effectivement conquises.

De grands armements furent mis sur pied. Citons plus particulièrement la Croisade de Saint Louis en 1248.

« Avant que de s'embarquer, il usa d'une prévoyance indicible pour tout ce qui pouvait être nécessaire à un tel dessein et fit tant de magasins, de provisions, de vivres, d'engins, d'armements et de toutes sortes de munitions que c'était merveille. » (R. P. FOURNIER, *Hydrographie.*)

Tous ces armements qui constituaient une flotte de mille huit cents vaisseaux furent rassemblés à Chypre. Le roman d'Athis nous donne une idée de sa composition (1). Il y avait

(1) Ne remest ne batel, ne Targe,
Dromon, Galee, ne Huissiez
Ne esquippe n'y trouvissiez
Ne feust chargée à sa manière :
Et si com sa façon requière
Car es Eschas sont les armeures
Et huisiers les chevaucheures,

des eschas qui portaient les armes et machines de guerre, des huissiers pour le transport des chevaux, des busses où avaient pris place les chevaliers, des galées que montaient les archers, tandis que les esnèques et les nefs servaient au transport des tentes, des cordages, des sergents, de la volaille et de tout le personnel chargé du ravitaillement, enfin, des dromons qui portaient les seigneurs, ducs, princes et leur suite.

Saint Louis qui avait pris la tête se trouva séparé d'une importante partie de sa flotte par des incidents de fortune de mer et lorsqu'il arriva devant Damiette, son entourage lui conseillait d'attendre que le rassemblement fût au complet. Mais il bouillait d'impatience, et voulait sur l'heure opérer son débarquement. Dès le lendemain, au point du jour, sa flotte avance vers la côte et dès qu'il vit en tête la galère portant l'oriflamme, le Roy se lança de son navire dans la mer où il se trouva dans l'eau jusqu'aux épaules. Il se mit à marcher vers le rivage et sa suite imita son exemple.

Une telle intrépidité jeta le trouble et l'effroi dans le camp des Sarrazins qui les attendaient à terre avec d'importantes forces de cavalerie et d'infanterie et qui prirent la fuite dans un grand désordre. Le Roi ne prit le chemin du retour à Saint-Jean-d'Acre que six ans plus tard, en 1254.

On peut se demander ce qu'il serait advenu de Saint Louis

Es Busches sont les chevaliers,
Et es Galées les archiers,
Et les Enesques et les Nez
Portent les tentes et les trez,
Les sergents et la poulaille
Et gens qui servent pour vitaille
Es Dromons furent li seignour
Les dus, les princes et li contour.

Roman d'Athis.

si l'on avait opposé à sa flotte et à sa bravoure une quelconque force maritime.

On ne peut contester qu'au cours de la Guerre de Cent ans, il y eut des opérations de débarquement, mais celles qui sont intéressantes ne sont pas, comme on serait naturellement porté à le penser, des descentes d'Anglais en France.

On sait comment débuta en 1340 la Guerre de Cent ans. Philippe VI avait réuni une flotte de deux cents nefs, dont cent soixante-treize bâtiments de transport portant vingt mille hommes et qui, disait-il, était destinée à attaquer l'Angleterre. Il est probable qu'il bluffait et que son intention était seulement d'empêcher qu'Edouard III ne passât la mer et ne vint visiter les Flandres et en recevoir l'hommage, ainsi qu'il avait fait l'année précédente, promettant qu'il recommencerait à la Saint-Jean prochaine.

Il comptait que le présence de la flotte française serait suffisante pour inciter Edouard à rester chez lui ou, dans le cas contraire, avait l'intention d'opposer ses troupes aux renforts que le Roi d'Angleterre pourrait débarquer en Flandre. Philippe eut le tort d'embosser sa flotte à l'Ecluse, en Flandre, et de ne pas prendre lui-même la direction des opérations, alors qu'Edouard, exact au rendez-vous, parut à la tête d'une armée navale forte de deux cent cinquante nefs où se trouvait toute la fleur de la chevalerie anglaise. Il mit à profit non seulement sa supériorité numérique, mais sa mobilité pour anéantir la flotte française.

Ce fut un désastre que les Flamands venant à la curée transformèrent en massacre.

La question de la suprématie navale était réglée pour longtemps. L'Anglais pourrait, sans trop de risques, débarquer sur les côtes de France.

La Marine française renaît trente ans plus tard, sous Charles V, roi qui aima la mer et comprit l'importance du rôle de la marine.

Avec l'amiral Jean de Vienne, nos armes connurent quelques succès sur mer et il opéra même des descentes en Angleterre, insultant et incendiant plusieurs villes de la côte.

Charles V meurt en 1380. Charles VI lui succède, il n'est pas encore fou, mais il n'a que douze ans.

« Jean de Vienne continua en sa charge d'Amiral sous Charles VI auquel l'ayant fait connoistre comme l'anglois n'est nulle part plus faible que chez soy, il eut ordre de faire de grands appareils pour passer en Angleterre, mais avec peu de succès. » (R. P. FOURNIER.)

Et à ce moment (1385-1386) on fit sur toute la côte normande et armoricaine de grands armements, notamment à Rouen au Clos des Galées où, d'après Froissard : « Oncques, depuis que Dieu créa le monde, on ne vit tant de nefs ni de gros vaisseaux ensemble. »

On avait préparé dans tous ses détails, conformément à l'avis de Jean de Vienne, un débarquement en Angleterre. Et même « fu carpentée en la forest de Roumare une ville fermée à lever en Angleterre » (Chronique de Pierre Cochon), toute une ville en bois, en pièces détachées, pour être remontée à pied-d'œuvre, comprenant des remparts, bastions, tours crénelées, qui furent construits à Honfleur avec les arbres de la forêt de Touques, à Croisset avec ceux de Roumare et du Rouvray, à Gisors avec les arbres de la grande forêt de Lyons.

Ces éléments avaient été chargés sur soixante-douze navires qui, sous le commandement du Connétable de Clisson, avec vingt mille archers, vingt mille arbalétriers et autant de

soldats diversements armés, devaient rejoindre à l'Ecluse la flotte d'invasion composée de mille quatre cents vaisseaux. Malheureusement, il s'éleva une tempête effroyable. Les nefs heurtant les unes contre les autres furent désemparées. Bien peu parvinrent à l'Ecluse. La mer, une fois de plus, avait imposé sa volonté. La tentative puissamment organisée avait tourné au désastre, quels que fussent les talents de Jean de Vienne et la bonne volonté du jeune Roi qui, découvrant en cette même année 1386, pour la première fois, ce qu'est un vaisseau, s'était écrié, plein d'enthousiasme : « Me plaisent grandement les affaires de mer et crois que serai bon marinier. »

Tout au long du XVIII^e^ siècle, émaillé de nos démêlés maritimes et coloniaux avec l'Angleterre, l'idée de porter la guerre en Angleterre avait séduit les esprits. On trouvait intolérable que par le privilège de sa position insulaire, un peuple de quinze millions d'habitants pût tenir en échec une France près de trois fois plus peuplée qui dictait ses lois sur le continent.

Cette idée ne pouvait manquer de hanter l'esprit de Napoléon qui, accumulant les victoires sur terre, voyait ses efforts, pour établir une paix européenne, ruinés par l'invincibilité insulaire de l'Angleterre ; il partageait l'opinion de Jean de Vienne et rêvait d'une paix dictée à Londres.

César et Guillaume le Conquérant ne lui avaient-ils pas montré que la chose était possible ?

Un projet non suivi d'exécution avait été étudié en 1793 par Forfait.

La propagande modelait l'opinion.

Une gravure de 1798 dont la naïveté traduit une méconnaissance absolue des choses de la mer, représente un projet

de ce genre dans lequel un précurseur prévoyait la coopération de montgolfières à l'opération.

Une curieuse plaquette *in quarto* publiée en l'an VI avait pour titre : *Notice historique des Descentes faites dans les Isles britanniques.* La préface ne dissimulait pas que cette notice visait à « justifier la confiance que nous voulons inspirer à nos concitoyens » ; détail piquant, elle portait en exergue — déjà — la devise « *Delenda est Carthago* » qui, à notre époque d'ondes aériennes, devait connaître une large diffusion.

Enfin, transférée de Bayeux, la célèbre broderie de la Reine Mathilde était exposée à Paris, afin de convaincre le public qu'un tel dessein n'avait rien de chimérique.

Cependant, Bonaparte était trop objectif et avait un trop vif souci de l'organisation pour envisager de se lancer dans une aventure.

Les conditions avaient changé depuis que César et Guillaume, à un millier d'années d'intervalle, avaient pu mettre leurs troupes à terre sans coup férir.

L'Angleterre régnait sur les mers et à cette puissance maritime redoutable, il fallait pouvoir opposer non seulement de l'héroïsme, mais un certain nombre de vaisseaux de ligne qu'au sortir de la Révolution nous ne possédions pas. Et une marine ne se fait pas en quelques mois, surtout quand il s'agit de reconstituer des cadres et des équipages.

Aussi, doit-on penser qu'en 1801, le Premier Consul, en rassemblant à Boulogne une importante flottille sous les ordres de l'amiral La Touche Tréville, ne songeait pas sérieusement à débarquer en Angleterre, mais qu'il se livrait à un bluff qui, du reste, réussit parfaitement, puisque les écrits de l'époque nous montrent l'Angleterre comme prise d'une terreur panique et la manœuvre aboutit à la paix d'Amiens

signée en 1802, que la France, couverte de gloire, mais essoufflée, accueillit avec soulagement comme une paix durable.

Mais l'Angleterre se souciait peu de voir établir en Europe une paix française qui aurait permis à la France, trop bien gouvernée, de s'organiser, de développer son industrie et son commerce et d'accroître sa puissance. La paix d'Amiens ne tarda pas à être dénoncée.

Alors, déçu, Bonaparte, qui était devenu Consul à vie et qui s'apprêtait à ceindre la couronne, songe sérieusement à envahir l'Angleterre, opération à laquelle il se sent acculé. A partir de 1803, amplifiant l'opération entreprise en 1801, on rassemble, non seulement à Boulogne, mais à Etaples, Vimereux, Ambleteuse, une importante flottille et une armée d'invasion soumise à un entraînement intensif, à laquelle Napoléon lui-même, devenu Empereur en 1804, viendra faire une ample distribution d'aigles et de croix. Hérissée d'artillerie, la côte qui regarde l'Angleterre devient la côte de fer.

L'armée ne comptait pas moins de cent quarante mille hommes et la flottille destinée à son transport comportait trois cent vingt-quatre canonnières réparties en douze divisions, quatre cent trente-deux bateaux canonniers répartis en seize divisions, cent huit caïques qui n'étaient qu'autant de chaloupes de vaisseaux répartis en quatre divisions de vingt-sept chaloupes, cinquante-quatre prames, sorte de petites corvettes lourdement armées, auxquels s'ajoutaient quelque cinq cents bateaux de pêche réquisitionnés, au total, environ mille cinq cents navires.

Le pays tout entier avait participé à cet immense effort et les flottilles construites sur les rivières arrivaient successivement

au rendez-vous de Boulogne sous la protection des batteries côtières et malgré le blocus exercé sur nos côtes par les puissantes et nombeuses flottes anglaises.

Certes, nous étions loin de pouvoir songer à disputer à l'Angleterre la maîtrise de la mer. Cependant, au cours des dernières années, la France avait fait un effort pour reconstituer sa marine. Nous possédions une cinquantaine de vaisseaux de ligne et l'appui de la flotte espagnole dont les quelques navires pouvaient être comptés à deux pour un. Les forces navales anglaises étaient au moins quatre fois supérieures.

Il fallait ruser ; le Pas-de-Calais, après tout, n'est qu'un fossé séparant deux rives dont de l'une on aperçoit l'autre.

Sans parler de maîtrise de la mer, ne pouvait-on, se disait l'Empereur, assurer le libre passage pendant quelques heures, voire pendant quelques jours, car tout de même ce fossé était une mer, et il conçut, à cet effet, un vaste plan stratégique qui, même sans les erreurs accumulées par le commandement, n'avait que peu de chances de réussir.

La mort prématurée de La Touche Tréville, la carence de l'amiral de Villeneuve qui, par ses atermoiements, son indécision, son inaptitude à forcer le destin dans les circonstances favorables, nous conduisit, le 19 octobre 1805, au désastre de Trafalgar, ruinèrent irrémédiablement ces audacieux projets.

Dès avant cette date, la rage au cœur, fulminant contre la marine et son haut commandement incapable d'exécuter ses plans stratégiques, Napoléon avait renoncé à son rêve qui s'évanouissait en fumée et entrait en campagne ; ni la capitulation d'Ulm, quelques jours avant Trafalgar, ni le triomphe d'Austerlitz, deux semaines plus tard, ne compensèrent l'anéantissement de notre marine.

Le sort de l'Empire était réglé. Notre pavillon était chassé de la mer, il était insuffisant qu'il ne connut sur terre que des succès éclatants. De victoire en victoire et de conquête en conquête, Napoléon, qui n'avait pu venir à bout de l'Angleterre, devait être conduit par elle à Waterloo et à Sainte-Hélène.

Il avait fait cette cruelle expérience qu'il ne suffit pas de vouloir pour commander à la mer et qu'il ne sert à rien de la traiter en esclave comme Xercès quand il la fit flageller.

Par contre, elle permet tout à ceux qui s'en rendent maîtres. Pour les anciens Grecs dont ce fut le cas, elle n'était ni une barrière, ni un obstacle, mais un passage, comme l'indique le nom de « pontos » par lequel ils la désignaient.

De cette brève revue des plus célèbres débarquements ou tentatives que l'Histoire nous a légués et qui n'a, bien évidemment, pas un caractère limitatif, on peut dégager les conditions essentielles qui ont gouverné dans le passé ce genre d'opérations.

Il faut d'abord réunir des moyens puissants qui nécessitent une longue et soigneuse préparation ; une flottille importante est nécessaire au transport des troupes et du matériel. Remarquons que, au fur et à mesure que la technique des armements progressait, la part réservée au matériel dans ce transport devenait de plus en plus grande.

Nous voyons que dans toutes les opérations que nous venons de rappeler, cette condition de réunion de moyens puissants était remplie.

Il faut, pour accompagner cette flottille et la protéger, disposer de forces navales de haute mer ; en un mot, il faut être maître de la mer.

On voit que dans les opérations qu'on peut considérer comme réussies : guerre de Troie, conquête de l'Angleterre par Jules César et par Guillaume le Conquérant, Croisade de Saint Louis, cette condition était remplie sous la forme la plus simple et la plus élégante par l'inexistence de forces navales adverses.

On voit que faute d'avoir pu disposer, même sous une forme relative et de courte durée, de cette maîtrise de la mer, les efforts et le génie de « cet homme qui plus grand que César, plus grand même que Rome, absorbait dans son sort le sort du genre humain » essuyèrent un échec.

Il faut encore compter avec la mer et il ne suffit pas de s'en assurer la maîtrise pour la commander, car il faut encore saisir son humeur et l'esprit de décision est sans doute la qualité la plus précieuse de l'homme de mer.

Le Père Fournier, dans son *Hydrographie*, à l'article *Descentes*, écrit : « S'il a ordre de mettre à terre quelques troupes, ayant choisi un temps commode, il le fera avec toute diligence, car les choses de la marine étant fort soudaines et mouvables, elles se doivent exécuter en un clin d'œil. »

Car s'il est difficile de cacher à un adversaire des préparatifs de débarquement, il ignore le point précis où il se produira et même lorsque les circonstances atmosphériques rendent possible l'opération, cette rapidité d'action qui permet de mettre à profit l'incertitude relative de la défense est indispensable.

On a vu l'importance de cette condition d'accord de la mer et de l'homme dans les opérations réussies dont nous avons parlé et plus particulièrement dans l'expédition de Guillaume le Conquérant.

On a vu et combien davantage son importance dans les

opérations qui ont échoué et notamment lors de la tentative de Charles VI et Jean de Vienne qui avait pourtant réuni, aux dires des chroniqueurs, « l'apareil de guerre le plus grand, le plus magnifique, le plus formidable qu'on eût vu sur mer en Europe ».

Que deviennent de nos jours ces conditions?

La puissance des moyens est plus que jamais nécessaire. L'importance des effectifs à transporter a été multipliée par huit ou dix et l'importance du matériel par un chiffre bien plus élevé.

On imagine quels moyens industriels considérables sont nécessaires pour la constitution d'une telle flotte dont, au surplus, la minutieuse préparation ne peut qu'être longue, laborieuse et précédée d'expérimentation et d'entraînement.

La nécessité de la maîtrise de la mer demeure une évidence, mais de nos jours elle ne suffit plus. Il faut, en outre, posséder la maîtrise de l'air, afin que les forces navales et aériennes conjuguent leurs efforts.

Bien que les progrès de la technique navale, et plus particulièrement la révolution totale qui a été apportée par l'introduction de la propulsion mécanique, mettent les entreprises humaines à l'abri d'une part des incertitudes auxquelles étaient exposés nos prédécesseurs, il faut toujours compter avec la mer et ne pas perdre de vue les préceptes du Père Fournier que j'ai rappelés plus haut.

Dans les temps modernes, au cours de la guerre de 1914-1918, on ne rencontre guère que l'expédition de Gallipoli qui avait un caractère trop particulier pour qu'on puisse en tirer une conclusion.

Dans la guerre actuelle, le débarquement tend à devenir monnaie courante. Si l'on excepte les nombreuses opérations

de ce genre, effectuées sur des îles du Pacifique et qu'on se limite aux faits les plus saillants :

Nous y trouvons, en 1940, des préparatifs allemands en vue d'une descente en Angleterre. Après ce que nous venons de dire, on doit conclure que ce n'était qu'un bluff, qui n'a même pas été poussé très loin.

En 1942, les Anglo-Américains débarquent en Afrique du Nord. L'opération qui mettait en jeu un millier de navires réussit parfaitement.

Enfin, le 6 juin 1944, les Anglo-Américains procèdent, sur les côtes normandes, à la plus formidable opération de débarquement qui ait jamais été entreprise. Elle est suivie, le 15 août, d'une opération analogue sur les côtes de Provence.

On comprendra qu'il ne soit pas possible de donner, à l'heure actuelle, une documentation détaillée sur les moyens mis en œuvre, mais nous avons tous pu nous rendre compte qu'ils étaient énormes et sans aucune commune mesure avec les moyens industriels que nous avions vus ou imaginés.

On peut avancer sans crainte d'être contredit et, du reste, le succès l'a prouvé, que les conditions que nous avons énumérées étaient remplies.

Pour rester dans le domaine public, jetons simplement un coup d'œil, pour ceux qui n'ont pu le faire *de visu*, dans un de nos ports, sur les photographies de cargos de débarquement en opération à quai qui ont été publiées par la presse. Nous voyons des navires aux larges flancs, accoster par l'avant, un avant dont les formes rappellent celles d'un arrière, à ce qui reste d'un quai; deux portes étanches à double vantail s'ouvrent, une autre porte intérieure s'abat en pont-levis et aussitôt, se mettant en route, un lourd camion

attelé d'une remorque sort pour accomplir sur terre la mission qui lui est dévolue.

Eh! Mais cela ressemble fort à nos huissiers du temps des Croisades, dont le texte français du contrat signé en 1246 entre les Gênois et les envoyés de Saint Louis disait :

« Et aura une pope ronde à trois rodes et portes par lesquels li cheval pourront issir et entrer. »

La rode du milieu servait de mèche d'étambot, les latérales étaient les axes des deux portes.

Et ces portes devaient être étanches :

« A celle journée que nous entrâmes en nos nez, fût l'en ouvrir la porte de la nef et mist l'en touz nos chevaux ens, que nous devions mener outremer ; et puis reclost l'en la porte et l'en boucha la bien, ainsi comme l'en naye un tonnel, pource que quand la nef est en la mer, toute la porte est dans l'yaue. » (JOINVILLE, *Histoire de Saint Louis. Départ pour Chypre.*)

Et sitôt nos huissiers accostés par l'arrière :

« Adonc commencent li marinier à ouvrir les portes des vissiers et giter les ponz fors. Et on commence les chevaux à traire. » (Geoffroy DE VILLEHARDOUIN, *Conquête de Constantinople, 1203.*)

Et nous voyons ainsi que dans ces problèmes permanents de la construction navale, si avec les ressources de son art l'ingénieur fournit les solutions actuelles que la technique met à sa disposition, c'est la mer qui commande et par conséquent le marin qui a contracté mariage avec elle.

DE LA PATHOLOGIE DU SYMPATHIQUE
A CELLE DU CARACTÈRE

Par M. le Professeur LAIGNEL-LAVASTINE

(10 avril 1943)

Mon premier mot sera pour vous remercier de m'avoir accueilli dans votre Compagnie.

Je dois cet honneur et ce plaisir à mes deux cousins, Louis Dubreuil et Paul Laignel-Lavastine, et à mon collègue et ami Halipré que je remercie particulièrement.

Ce n'est pas sans émotion que je me trouve aujourd'hui parmi vous dans ce Rouen où j'ai passé une partie de ma première enfance et qui est aujourd'hui martyrisé par la guerre.

Pour vous évader un instant du cruel quotidien, je réponds à votre désir de connaître quelques-unes de mes recherches en vous résumant comment je fus amené de la pathologie du sympathique à celle du caractère.

En 1899, interne à l'hôpital Tenon, du nom du Conventionnel qui réforma les hôpitaux, j'ai observé un addisonien qui, à l'autopsie, n'avait pas de lésions macroscopiques des surrénales. Les cas analogues étant rares, j'ai étudié son plexus solaire et l'ai trouvé lésé.

Ainsi le syndrome d'Addison, fait de pigmentation de la peau et des muqueuses, d'asthénie, d'hypotension artérielle

et de bradycardie, pouvait être lié à une lésion du plexus solaire, carrefour sympathique, dont dépendent les nerfs des surrénales, sans que celles-ci soient grossièrement touchées. A la contingence lésionnelle s'opposait la nécessité fonctionnelle, comme je l'écrivais dans ma thèse sur le plexus solaire en 1903. Un syndrome, qui est l'expression d'une perturbation de fonction, résulte soit d'une lésion de l'organe correspondant, soit d'un trouble de son mécanisme nerveux régulateur. Au lieu de penser anatomiquement, il faut penser physiologiquement.

C'est dans cet esprit qu'élargissant mes recherches je les ai étendues à tout le système sympathique, en appelant ainsi tout le système nerveux régulateur des fonctions de nutrition et de reproduction. Au Congrès international de Médecine de Budapest de 1909, j'ai donné le plan d'ensemble de cette étude au triple point de vue anatomique, physiologique et pathologique.

J'ai écrit ce travail jusqu'à la guerre de 1914-1918. Après les péripéties de la guerre, j'ai repris mon manuscrit qui fut complété et publié chez Alcan en 1923 en un volume in-8° de plus de mille pages, intitulé : *Pathologie du Sympathique, essai d'anatomo-physio-pathologie clinique.*

J'y passe en revue toute la clinique et je cherche dans quels syndromes cutanés, ostéo-articulaires, musculaires, nerveux, psychiques, respiratoires, circulatoires, digestifs, génito-urinaires, endocriniens et trophiques existe un critère sympathique mis en évidence par les méthodes morphologiques (anatomie pathologique) ou les méthodes physiologiques (méthode graphique et des tests chimiques et endocriniens).

Soit, par exemple, en pathologie digestive, les syndromes solaires.

Expérimentant chez le chien dans le laboratoire de François Franck avec Hallion au Collège de France, j'observe le syndrome solaire aigu d'excitation et les syndromes solaires de paralysie par ablation du plexus. Au syndrome aigu succèdent les syndromes subaigu et chronique d'ablation, quand l'animal survit quelquefois des mois à l'opération. Ainsi s'établissent chez l'animal des compensations à la perte d'un étage régulateur important du système nerveux. On voit l'intérêt philosophique d'une pareille constatation pour la conception de la hiérarchie des fonctions.

D'autre part, ces syndromes solaires, isolés par l'expérimentation, se retrouvent en clinique humaine et c'est un progrès de pouvoir en distinguer l'existence dans la complexité des symptômes abdominaux des malades atteints de colique de plomb, de péritonite, de cancer du pancréas ou d'hypocondrie avec entéro-névrose muco-membraneuse.

C'est qu'en effet à l'autopsie d'aliénés j'ai trouvé quelquefois de grosses lésions du plexus solaire.

Avec A. Vigoureux, j'ai publié des cas d'hypertrophie scléreuse des ganglions semi-lunaires chez des mélancoliques anxieux avec préoccupations hypocondriaques et l'on peut penser que ces lésions, en perturbant la cœnesthésie abdominale, ont tout au moins orienté le délire.

Mais c'est surtout la méthode physiologique et particulièrement la méthode graphique qui m'a permis de trouver dans les modalités réactionnelles du sympathique des signes distinctifs faciles du coefficient individuel.

Prenant chez beaucoup de sujets le réflexe oculo-cardiaque et le réflexe solaire, j'ai été frappé de la valeur de leurs variations réciproques pour le diagnostic du tempérament.

Je rappelle que le R. O. C. consiste dans le ralentissement

du pouls déterminé par la compression oculaire. Il est d'autant plus marqué que le sujet est plus vagotonique, c'est-à-dire a une excitabilité vagale plus grande. Le vague ou pneumo-gastrique n'est d'ailleurs qu'un département du système vagal qui constitue toute une province du système végétatif et dont la caractéristique est d'être paralysé par l'atropine et excité par la pilocarpine.

Le réflexe solaire consiste dans l'accélération du pouls et sa diminution d'amplitude déterminées par la compression du creux épigastrique. Il est d'autant plus marqué que le sujet est plus orthosympathique. 'Jai appelé orthosympathique le département le plus caractéristique du grand sympathique et qui, excité par l'adrénaline, est paralysé par l'ésérine ou l'yohimbine.

En comparant les tracés ainsi observés j'ai décrit 4 types de tempérament relativement au sympathique :

Type I, vagotonique pur avec R. O. C. exagéré et R. S. faible ou nul.

Type II, orthosympathique avec R. O . C. faible ou nul et R. S. exagéré ;

Type III, hyperolosympathique où R. O. C. et R. S. sont exagérés.

Type IV, hyposympathique où R. O. C. et R. S. sont diminués.

J'insiste sur l'intérêt du type III où les deux réflexes sont exagérés dans le même sens. Il montre que la conception d'Eppinger et Hess d'un antagonisme clinique constant entre vague et ortho-sympathique n'est pas exacte. Cette hyper-excitabilité dans le même sens indique de plus qu'il s'agit d'un cas particulier d'une loi très générale de hiérarchie fonctionnelle et qu'à la relative carence des centres supérieurs répond

une hyperexcitabilité avec plus ou moins d'insubordination des milieux inférieurs. Mon maître Pierre Janet en a fait l'application à la psychologie des psychonévrosés et il ne faut pas beaucoup d'imagination pour trouver dans les faits sociaux de multiples exemples de cette loi.

La mise en évidence d'un facteur sympathique dans le mécanisme des tempéraments est venue s'ajouter à des recherches que je faisais, d'autre part, depuis 1908 sur les troubles psychiques par perturbations des sécrétions internes.

Dans ce rapport de 1908 au Congrès des Aliénistes et Neurologistes à Dijon, en partant de la clinique des thyroïdiens, des hypophysaires, des surrénaux, des testiculaires et des ovariennes, je montrais la richesse des troubles psychiques que ces malades présentent souvent. J'en tirais une méthode pour le diagnostic des endocrino-névroses et des endocrino-psychoses. Mes leçons à la Pitié en 1927 sur la méthode concentrique en donnent un aperçu. Les investigations hormonales actuelles confirment complètement ces vues.

Si j'ai commencé par la clinique cette étude des caractères, c'est qu'il est plus facile de saisir les rapports organo-psychiques dans la pathologie que dans le normal. Platon, dans le *Timée*, exprime déjà la même idée qu'il met dans la bouche d'Hippocrate.

En raison de leur importance, les relations des sécrétions internes et du système nerveux avaient été mises à l'ordre du jour du Congrès international de Berne, en septembre 1914. J'étais chargé d'un rapport avec mon collègue Bield.

Le mien ne fut publié qu'en 1916 et 1917 dans la *Revue de Médecine*. J'y faisais une place aux facteurs endocriniens du caractère.

La même idée a été développée par Nicolas Pende dans

son *Traité de Typobiologie*, par Laumonier dans sa *Thérapeutique des Péchés capitaux* et par Gilbert Robin dans son *Enfant sans défauts.*

A la Pitié, avec le professeur Papillaut, en 1927 et 1928, nous avons établi des modèles de fiches morphologiques, physiologiques, psychologiques et sociologiques, qui permettent de tracer les profils de la personnalité de chaque sujet.

J'en ai tiré des inductions sur les corrélations morpho-physiologiques et psycho-physiologiques et montré, contrairement aux conclusions de Kretschmer, qu'il n'y a pas de rapport simple et direct de la forme du corps à celle de l'esprit, mais que morphologie et caractère sont, l'une, l'expression anatomique, et l'autre, l'expression psychologique du tempérament. Ainsi, en biologie s'inscrit la primauté du physiologique sur le morphologique et le psychologique.

Le physiologique n'explique d'ailleurs pas tout le psychique, mais souvent il l'oriente. Eschyle, dont la langue a bien des mots communs avec la *Collection hippocratique*, l'a clairement marqué dans les crises convulsives d'Io et le texte de *Prométhée enchaîné* est si net que j'ai pu rapprocher d'Io une jeune fille de ma clinique psychiatrique de la Faculté de Paris qui, chaque mois, avant les jours critiques, avait des crises en arc de cercle avec hyperfolliculinémie. Cette trop grande richesse hormonale fut combattue par des injections d'hormone mâle et les crises cessèrent. Voilà le fait.

Certes, l'esprit conserve ses droits et l'âme vaillante, comme au XVII^{e} siècle, reste maîtresse du corps qu'elle anime, mais, toutes choses égales d'ailleurs, toutes les causes organiques qui agissent sur le fonctionnement cérébral peuvent avoir des répercussions sur le psychisme et parmi ces causes les varia-

tions hormonales tiennent la première place dans la psychologie quotidienne.

Je m'excuse d'avoir été si technique, mais j'ai voulu être précis et concis.

Je vous le devais en remerciement de votre aimable demande de m'entendre quelques instants.

CÉRÉMONIES
DU
DEUXIEME CENTENAIRE
(1744-1944)

OPINIATREMENT préparées par M. Pierre Chirol, président, plusieurs fois ajournées à cause des difficultés matérielles de l'heure, les cérémonies du deuxième centenaire de l'Académie furent célébrées le dimanche 14 janvier 1945. La présence de M. Formigé, délégué de l'Institut et de M. l'amiral Durand-Viel, l'empressement des autorités civiles, militaires et religieuses, la sympathie de l'élite de la cité, le talent des artistes et des orateurs qu'on entendit, assurèrent l'éclat qui convenait à cette commémoration.

Dès la veille, M. Montier, maire de Rouen, entouré des adjoints, de plusieurs conseillers municipaux et de nombreuses personnalités, reçut dans le salon Louis XVI de l'Hôtel de Ville M. Formigé, le Bureau, les membres, les hôtes de l'Académie et leur souhaita la bienvenue. Le délégué de l'Institut fut invité à signer au Livre d'Or de la Ville, ainsi que les personnalités présentes : MM. Bourdeau de Fontenay, commissaire régional de la République ; Gouinguenet, président du Conseil de Préfecture ; Pinot, procureur général ; Berger, procureur de la République ; le colonel Lalande, commandant la Subdivision de Rouen ; le capitaine de vaisseau Héron de Villefosse, commandant la Marine nationale en Basse-Seine ;

Camille Cé ; Fernand Le Pelletier..., les membres du Bureau de l'Académie.

Un télégramme apporta les vœux du chef du Gouvernement provisoire : « Le général de Gaulle félicite l'Académie de Rouen à l'occasion des fêtes de son bi-centenaire Il n'oublie pas que son grand-père faisait partie de votre compagnie ».

Le lendemain, une messe fut célébrée à l'église Saint-Godard par M. le chanoine Letellier. Mgr Petit de Julleville, archevêque de Rouen, qui présidait, félicita ses collègues et dégagea la leçon morale et religieuse de la cérémonie. Mme Marcelle Chalard, MM. Marcel Lanquetuit et Albert Beaucamp interprétèrent un remarquable programme de musique : *La Prière* en mi bémol d'Henri Beaucamp ; l'*Ave Maria*, l'*O Salutaris*, l'*Agnus Dei* et la *Toccata* en ré de Marcel Lanquetuit.

Un déjeuner réunit ensuite personnalités officielles, membres résidants et correspondants. Le menu fut excellent et les toasts de MM. Chirol et Bourdeau de Fontenay, pleins d'esprit.

L'après-midi une séance solennelle fut tenue dans la salle du Conseil municipal en présence d'une très nombreuse assistance. M. le Commissaire régional présidait, entouré de toutes les autorités de la ville. M. P. Chirol évoqua les deux cents ans passés ; M. Formigé lut un message de l'Académie française et M. Bourdeau de Fontenay, au nom du Gouvernement, souhaita à la Compagnie pour le siècle qui commence « un parcours sans écueil, avec des vents favorables. » Des mélodies de musiciens normands, Paul Paray, André Haumesser, R. de Montalent. F. Léonard, Marcel Dupré et Marius Périer furent chantées avec intelligence et sensibilité

par Mlle L. Christol. MM. J. Blanquet, violoniste, L. Blanchet, violoncelliste et M. Lanquetuit, interprétèrent la *Sonate* en sol mineur de Marcel Dupré et la *Sonate* en si de Paul Paray. On entendit enfin des poèmes de Corneille, Fontenelle, Ulrich Guttinguer, R. Fauchois, R. Herval, G. Laisney, E. Spalikowski, P.-R. Wolf. Poètes et musiciens normands d'aujourd'hui ne dérogent pas : leurs œuvres, riches d'inspiration et d'art, continuent la tradition des siècles précédents. Elles furent longuement applaudies.

Le soir, M. et Mme Chirol réunirent chez eux les Académiciens, les artistes et quelques invités. On entendit encore de la musique. Les cérémonies du deuxième centenaire se terminaient dans une atmosphère de charmante intimité.

MESSAGE DE L'ACADEMIE FRANÇAISE

L'Académie française est heureuse de s'associer à la célébration du deuxième centenaire de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen. Elle félicite l'Académie de Rouen de la courageuse résolution de maintenir ses belles traditions au milieu des ruines de la province et de la ville : hommage au passé qui est une garantie de renaissance pour l'avenir.

ALLOCUTION
de
M. BOURDEAU DE FONTENAY,

Commissaire régional de la République

MESSIEURS,

L'hommage que votre savante et bi-centenaire Assemblée a voulu rendre au Gouvernement provisoire de la République française et à son chef, le Général de Gaulle, en m'invitant à la célébration d'un tel anniversaire, a mis en l'embarras le Normand que j'ai l'honneur d'être.

Embarras classique pour qui connaît les traditionnels usages de notre magnifique province où le régionalisme est si naturel qu'il se laisse aller parfois à des subdivisions qu'ignore la géographie..... Embarras classique pour le Normand, qui doit d'abord, lorsqu'il s'adresse à d'autres Normands, s'expliquer sur sa propre appartenance..... De quelle Normandie est-il ?..... Une trop « haute » origine ne lui laissera, dans Caen, qu'une audience singulièrement mesurée ; tandis que si, parlant à des Rouennais, il doit avouer une « basse » extraction on lui réservera cette réticence polie à laquelle on reconnaît le vrai cauchois.

Pourtant la Risle, quoiqu'on en dise, n'est pas une frontière puisqu'elle ne servait autrefois qu'à séparer les pays où l'on parlait normand de ceux où l'on ne le parlait pas, et qu'aujourd'hui, tout le monde, chez nous, parle français... quand il y avait une Risle, Messieurs, vous n'étiez pas Normands..... de langage.

Mais, devançant, Messieurs, vos légitimes appréhensions, la prudente et malicieuse Providence de chez nous m'a fait habiter le département de l'Eure, alors que je ne me trouve de grands parents que dans le Calvados et dans l'Orne.

Nous voici donc vraiment, n'est-ce pas, entre Normands?... et dignes de ces « Assises de Caumont » qui jadis se tenaient à Rouen tantôt et tantôt à Caen ?... Equilibre entre nous, qu'affirme encore le geste du journal *Normandie*, faisant aujourd'hui à votre Académie un don superbe de 25.000 fr. qu'elle devra répartir entre nos cinq départements.

Je n'en suis que mieux à mon aise, Messieurs, pour rendre au nom du Gouvernement que j'ai le grand honneur de représenter ici, l'hommage qu'ils méritent à vos illustres fondateurs, à ces hommes d'étude et de science qui, en des temps déjà troublés, ne craignirent pas de se réunir un jour, dans l'entreprise de confier, aux mystères d'un beau jardin, la confidence de leurs échanges et le secret de leurs travaux.

Heureuse époque, où n'étaient pas encore nettement délimitées les frontières des loisirs et celles des labeurs, où un conseiller au Parlement pouvait, comme l'a dit si bien votre Président, « vouer son existence aux Belles-Lettres et à l'Amitié normande ».

Heureuse époque où l'on savait utiliser, avec autant de pertinence, les qualités de la naissance et les avantages de la fortune, où l'intelligence des hommes s'accommodait si bien aux exigences du cœur ! Je les imagine, que dis-je ? je les vois, ce chanoine et ce chirurgien discutant entre eux, en ce langage qui fut le plus beau de la France, les vertus commparées des fleurs et des lettres. Au début, sans doute, sous ces beaux ombrages, pour le praticien penché sur les soins des plates-bandes, l'ecclésiastique alternait-il les dactyles et

les spondées de la poésie latine ou, qui sait ? d'aimables petits rondeaux trop galants comme ceux ou devait s'illustrer, quelques années plus tard, l'incorrigible abbé de Grecourt. Mais ce serait méconnaître les mérites et les vertus d'une Académie telle que la vôtre que de ne pas imaginer aussi — fruits ultérieurs de ces échanges — un chanoine échenillant des roses devant un chirurgien ne parlant plus qu'en vers.

Mais aussi quelle belle histoire que la vôtre, et comme il est français le parfum qui s'en dégage. Nos plus beaux noms y chantent : La Roche, Mayencourt, Fourmental, Antheaume, Cideville, Duboccage, Decroizille, Homais..... Ces noms dont Giraudoux, s'il vivait encore, tracerait comme l'itinéraire d'un pèlerinage à nos origines. On me pardonnera d'en avoir jusqu'à ce jour ignoré quelques-uns... qu'on célèbre plutôt la modestie de ceux qui les ont, sagement et dignement, portés, et qu'on admire aussi le sacrifice qu'ils consentirent à tant d'ambitions impétueuses en ne réclamant pour eux, de la postérité, que la discrétion de vos archives.

Certains de vos correspondants furent modestes. Ils ont laissé des noms qui sont dans toutes les mémoires mais que réhausse encore, à juste titre, l'honneur de s'être entretenus avec vos anciens, des sujets de l'esprit et des sciences : Fontenelle, Voltaire, Marat... n'auront, en fait de mauvaise fortune, connu devant l'histoire, que celle de n'avoir point été des vôtres.

Je parle sans ironie, Messieurs, l'esprit de mesure que l'on cultive ici leur eût sans doute été salutaire... et, peut-être, votre Compagnie aidant, les enfants de nos écoles connaîtraient-ils aujourd'hui un Voltaire sans Roi de Prusse, un Fontenelle sans amours tardives et un Marat sans Charlotte Corday.

Tant il est sûr que cultiver l'absolu dans les choses de l'esprit est encore le moyen le meilleur de l'éviter dans les autres.

De là cette faveur, que des Gouvernements successifs accordèrent à votre permanence.

On commettrait toutefois la plus grave des injustices à vous croire sans passions. Pour être plus dissimulés qu'ils le sont ailleurs, les courants qui vous traversent n'en sont pas moins agités ni rapides : et on se tromperait fort à prendre des Académies comme la vôtre pour des chapelles où se célèbrent des cultes hermétiques et où n'atteignent pas les rumeurs du monde. Elles sont, au contraire, toutes résonnantes de ces fureurs profondes qui sont celles des idées, toutes vibrantes de cette violence cachée qui est celle de l'esprit.

Ce ne sont certainement pas des propos unanimes qu'échangèrent ces dix-huit ancêtres lorsque, après une éclipse de dix ans, un préfet d'Empire les invita à se réunir à nouveau : on se prend plutôt à penser que derrière cette façade paisible et sous ces ombrages recueillis, anciens et modernes durent s'affronter alors avec quelque véhémence, et que les formules savantes et le beau langage du temps ne furent pas, ce jour-là, réservés aux seuls propos d'école.

J'imagine aussi qu'au cours de cette année terrible de 1870 qui voyait déjà l'occupation allemande, les réactions de vos prédécesseurs furent animées des saintes colères du patriotisme : on ne fait pas métier de pratiquer la culture de son Pays sans ressentir plus vivement que d'autres l'injure que font à sa vieille terre les bottes de l'ennemi. J'entends, d'ailleurs, la voix de votre glorieux cinquante-et-unième, de Guy de Maupassant, clamant, sur le mode de l'invective, la

douleur et la honte qu'il partageait à ce moment avec tout le peuple de France.

Hier encore, vous connaissiez le même déshonneur, vous ressentiez les mêmes fureurs contenues que celles qu'avaient connues vos pères ; dans le fracas des bombes, l'amour sacré de la Patrie animait secrètement vos séances, ravageait vos cœurs, et pour éclater au grand jour il n'attendait que la venue du libérateur. La résistance était en vous, déterminée et froide, qui sut vous tenir éloignés des conformismes félons et des complicités odieuses : dans le maquis de votre fidélité vous aviez appelé la science et l'art au rang des réfractaires.

. . . . . .

A travers ces drames qui furent ceux de la France, vous terminez aujourd'hui deux siècles d'histoire, deux siècles qui s'insèrent entre le nom de Louis XV et celui de de Gaulle, entre la défaite de Fontenoy et la prise de Strasbourg. Vous en commencez un troisième, sous le signe de la Libération et sous celui de la Victoire ; du moins faites-vous, au grand jour de la liberté, ces premiers pas vers votre tri-centenaire ; du moins les chemins qui mènent à vos assemblées ne sont-ils plus souillés de la présence de ces Allemands que, comme une marée boueuse, les âges ramènent trop souvent sur notre sol.

Les Allemands..... vous les avez subis, vous en avez souffert, et nous les avons tous assez vus pour que je ne m'étende pas sur leur sujet plus longtemps qu'il ne me faut pour applaudir leur départ. Mais voulez-vous tout de même me permettre de placer ici une anecdote ainsi qu'une citation ? En 1514, ils occupaient déjà notre ville de Caen. On les appelait les « lansquenets », et c'était le roi Louis XII qui, les ayant engagés à son service, avait eu la curieuse idée de leur faire tenir garnison dans cette belle cité normande.

Ecoutez ce qu'écrivit d'eux, lorsqu'ils furent appelés ailleurs, le jeune Pierre de la Longne, qui était d'origine caennaise :

BALLADE CAENNAISE

LES LANSQUENETS A CAEN

Gens obstinéz d'étrange nation
Et d'une vie abominable et vile,
Cuidez-vous par obstination
Mettre sous pieds de Caen la bonne ville
Qui de long temps a liberté civile ?
Et maintenant vous troublez les Caennais
Fuyez-vous en, ords vilains Lansquenets !

S'on a souffert de vous dedans Bayeux,
A Argentan, à Sés ou à Falaise,
Pas ne s'ensuit que dans les autres lieux,
Vous dominiez et faciez à votre aise.
Ne sommes mie à traicter, n'en déplaise,
Comme foireux ou comme des quenets.
Fuyez-vous en, ords vilains Lansquenets !

. . . . . .
. . . . . .

Vostre venir estait assez plaisant,
Mais le maintien vostre vouloir descouvre.
Vostre partin a esté déplaisant.
Pourquoy concluds qu'en la fin on loue l'œuvre.
Se dedans Caen jamais pour vous porte ouvre,
Mieux vos vauldrait à estre mort que nez.
Fuyez-vous en, ords vilains Lansquenets !

ENVOY

Prince, Ils buvaient chascun vingt pots de bière
Et nostre vin ils ont beu à canets.
Sidre, cervoise, tout passe par l'herbière.
Que vous puissiez de bref gésir en bière !
Fuyez-vous en, ords vilains Lansquenets !

La citation que je viens de vous faire et dont je m'excuse me permettra d'en terminer, Messieurs, avec cette certitude qu'il est des sujets sur lesquels l'unanimité des Français et des Normands de tous les temps se fait sans peine et se manifeste sans équivoque.

De telles unanimités (car je songe aussi et surtout à celles qui doivent suivre) font les grandes Patries. Or, c'est au sein de vos Assemblées savantes et disertes qu'elles trouvent leur premier ferment, car les poètes et les savants sont, plus encore peut-être que les rois et les princes, les grands meneurs des peuples et les vrais architectes des nations.

Et c'est ici que, comme en des temps que l'on croit à tort révolus, doivent à nouveau se rejoindre les agréments des loisirs et les exigences du devoir.

. . . . . .

A l'Académie de Rouen qui entreprend aujourd'hui, dans la joie de la délivrance, son troisième siècle, le Gouvernement de la République française souhaite, Messieurs, un parcours sans écueils et des vents favorables.

———

DISCOURS DE M. PIERRE CHIROL

PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE

DEUX siècles sont révolus depuis ce mois de juin 1744, où le roi Louis XV, tout glorieux des lauriers, fraîchement cueillis à Ypres, signait à Lille les lettres patentes qui conféraient une existence légale à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.

En pleine campagne militaire, le fait pourrait étonner; et pourtant, il est loin d'être unique. On peut même remarquer comment, accablés de soucis stratégiques, malgré les difficultés inhérentes à une chancellerie en déplacement, les souverains ont volontiers, de tout temps, affecté de se préoccuper des Beaux-Arts et de promouvoir la haute culture. Inquiets de l'inconstance des armes, redoutaient-ils ces revirements quasi inéluctables de la Fortune, songeant qu'entre l'ivresse des camps au soir d'une bataille gagnée et la joie paisible de l'intellectuel paraphant une œuvre de longue haleine, celle-là était la plus durable et, peut-être, la plus apte à marquer une époque aux yeux des générations futures ?

Il est curieux de le noter : les plus nobles institutions dont se réclame le prestige français dans le domaine de l'esprit, ont été instaurées officiellement au sein d'une atmosphère belliqueuse.

Le cardinal de Richelieu se débattait dans le lacis savant de la guerre de Trente ans au temps où il fondait l'Académie française. La longue mêlée n'avait pas cessé en l'an 1655 qui marque la création de l'Académie de Peinture. L'Académie des Sciences, les Gobelins reçurent leur statut au début de

la campagne de Flandre en 1666 et le Tout-Paris, au cours du XIX^e^ siècle, daignait seulement se rappeler la retraite de Russie, si quelque procès entre comédiens et directeur obligeait un tribunal à évoquer le décret de Moscou, charte longtemps intangible de la Comédie Française.

N'éprouvez donc aucun étonnement si, dans notre modeste sphère, nous n'avons pas hésité à provoquer le mouvement inverse : célébrer la seconde commémoration de notre Académie en pleine période d'hostilités ! Nous devions, au souvenir de nos prédécesseurs de ne pas laisser tomber dans l'oubli une date glorieuse et pour elle et pour eux.

Voilà la raison de cette manifestation et pourquoi, quitte à en limiter l'ampleur et à en tempérer l'éclat, notre Compagnie a tenu à souligner publiquement, sous les plus hauts patronages, le bi-centenaire de son existence.

Commémoration austère, certes, dépourvue de la pompe théâtrale, de l'exposition documentaire, du concours empressé et nombreux de nos plus illustres associés et de nos correspondants internationaux ; mais la reporter au-delà de l'éphéméride véritable et manquer ainsi à une de nos traditions les plus enracinées, c'eût été douter de l'enchaînement harmonieux des faits humains, comme de la pérennité de la Patrie.

En 1844, l'Académie se contenta de peu. Lors de la séance publique, mon respectable prédécesseur à ce fauteuil, M. Magnier, professeur de rhétorique au Collège royal ne provoqua aucune manifestation extraordinaire.

D'ailleurs, la mode des centenaires à grand fracas n'avait pas encore été établie.

Le seul discours, prévu par la réunion annuelle, parut suffisant à titre d'hymne jubilaire. Rédigé d'une plume aca-

démique, il offrit un exposé, en style Louis-Philippe adapté à l'austérité de la salle, située au second étage de cet Hôtel de Ville; la péroraison rend un écho mélancolique : « Parce que, disait l'orateur, nous nous serons trouvés au point d'arrêt qui marque notre premier siècle d'existence, nous serons, pour ceux qui nous auront remplacés, un objet d'attention et de souvenir. Puissions-nous, comme nos devanciers et aux mêmes titres, mériter leur reconnaissance et leur vénération. »

La minute, pour répondre à cet appel lointain, vient de sonner.

Au nom de mes Confrères, d'aujourd'hui comme d'hier, j'ai donc l'honneur d'apporter à ces ancêtres, estompés dans les brumes de l'histoire, l'hommage mérité par leur travail d' « honnête homme ». Ils avaient reçu, il nous ont transmis un héritage de science et de dignité dont la qualité est même attestée par les critiques acerbes ou envieuses dont ils furent parfois l'objet; bien mieux, ils ont généreusement contribué au développement de la Cité; ils ont mis en valeur son histoire écrite ou vécue, ils ont généreusement semé et n'ont pas toujours engrangé la moisson.

Mais ils avaient foi dans l'excellence de leurs principes, ce « culte des lumières », qui, sainement entendu, ne saurait conduire en des impasses fatales, tel enfin que l'avaient rêvé les fondateurs, aux temps héroïques du Jardin de Bouvreuil.

Car, on l'ignore trop, l'Académie de Rouen est née, en 1716, dans un jardin, telle l'humanité aux temps édeniques.

Ce paradis, en miniature, se cachait dans l'îlot, actuellement éventré par la rue Lepecq-de-la-Clôture, mais si, nouvelle ressemblance, l'Arbre de Science y était bien planté au

centre — et en plusieurs exemplaires —, aucune tentatrice n'errait à leur ombre, — nos archives, toutefois, n'en font point mention — afin d'inciter à quelque déchéance, par péché de gourmandise. A Bouvreuil, les vénérables savants, avides de fruits inconnus, connurent la seule concupiscence de la botanique.

Toutefois cette fièvre fut, en 1716, un accès passager, sans lendemain : aussi, en 1733, l'abbé Legendre, l'historien trop oublié et, hélas unique du cardinal d'Amboise, institua, par testament, une rente de 1.200 livres, pour permettre à ces Messieurs de l'Hôtel de Ville d'organiser des jeux floraux et de subventionner des gens de lettres. Ce don, fort généreux pour l'époque, se trouva contesté en 1734, à sa mort, par les héritiers dont l'esprit prosaïque n'aspirait nullement à jouer les mécènes.

Y eut-il coïncidence ou attrait secret entre cette aubaine possible et un nouveau cénacle scientifique constitué en 1735 entre un chanoine, M. Bertheault et deux chirurgiens, MM. de Moyencourt et Dufay ?

La soif du savoir était si ardente que, par ailleurs, un jeune chirurgien, fort actif, Lecat, ouvrait alors, non sans difficultés vu la pénurie de cadavres, une école d'anatomie.

Mais la littérature, que devient-elle, en ces conjonctures ? De fait, et cela est caractéristique du siècle, les sciences demeurent les grandes vedettes ; elles le resteront jusqu'à la Révolution : ainsi s'explique la création du Jardin des Plantes et pourquoi les adhérents affecteront si souvent de délibérer dans un véritable théâtre de verdure.

Ce cadre gracieux, très XVIII^e^ siècle, notre collègue M. Le Graverend l'a restitué avec une précision parfaite, d'après

les investigations savantes de notre distingué concitoyen, M. Georges Vannier (1).

Le terrain appartenait à un nouvel adepte, le médecin de la Roche; quant aux plantations, à la française, elles étaient consacrées, parfois maigrement, à la botanique, mais elles présentaient le plus vif agrément aux savants qualifiés; aux yeux des profanes, volontiers persifleurs, amoureux de masses ingénieusement balancées, elles offraient un parterre d'apothicaire qui fleurait la camomille. L'Eden biblique était loin...

Gardons-nous d'en sourire: il s'y accomplissait de bonne besogne : en 1739, les confrères y construisent une serre chaude; en 1740, le groupe prospère. Après MM. Clérot et Lecat, il accueille M. Dufay qui, déçu dès sa première tentative, avait quelque peu boudé; puis le savant abbé Saas, bibliothécaire du Chapitre, le physicien de Fourmetot, le botaniste d'Angerville, le médecin du Chauffour de Boisderval, le docteur Pinard, les avocats de Bréquigny et de Bettencourt, ce dernier, notre premier secrétaire de la classe Lettres, ravi par la mort en 1745.

De fait, le cénacle constituait véritablement une Académie et il lui parut indispensable de s'associer des correspondants pour rehausser son prestige en dehors du petit cercle rouennais. Qui sait s'il ne deviendrait alors possible d'obtenir les lettres patentes indispensables pour subsister et surtout parvenir

La bibliographie concernant ce rapport est basée sur la collection du *Précis de l'Académie* et de la *Revue de Rouen*. Il n'a pas été possible de consulter les registres manuscrits de l'Académie, car l'état de guerre avait obligé à déménager les archives qui, de ce fait, n'étaient pas accessibles.

(1) Georges VANIER, *Les anciens Jardins des Plantes de Rouen*, *Bulletin des Amis des Monuments rouennais*, 1935-1938, p. 105.

à se faire attribuer le fameux legs Legendre, toujours en suspens, puisque toujours contesté.

La situation eût risqué de se prolonger si, l'homme providentiel — qui ne manque jamais en France — n'était alors apparu : j'ai nommé notre plus vénérable et notre plus actif fondateur, Robert Le Cornier de Cideville.

Sur l'horizon, celui-là va se détacher désormais, au premier plan, malgré le recul des origines. Jeune conseiller au Parlement, vite fatigué par les arguties, il se fit décerner l'honorariat en 1736, à quarante-trois ans, afin de vouer son existence de célibataire aux Belles-Lettres et à l'amitié normande. Toute sa vie, Cideville se sentira tourmenté par les curiosités de son temps, et tout d'abord par la littérature; fort expert à trousser galamment les petits vers, il excellera à en saupoudrer sa correspondance. Sa riche bibliothèque retiendra tous ses soins jusqu'au temps où il en fera bénéficier l'Académie. Les Beaux-Arts ne le laissent pas indifférent; et il parviendra à fixer Descamps en notre ville, immense avantage pour fonder l'Ecole de Dessin, ancêtre de nos grands établissements, encore en pleine prospérité.

Mais le mérite de notre mentor connut une autre consécration, la seule retenue d'ordinaire par la postérité : cinquante ans durant, il demeura l'ami et le correspondant de Voltaire.

De vieille souche normande, Cideville avait étudié à Paris, au collège Louis-le-Grand, sous la férule du Père Porée; il y apprécia le jeune et pétillant Arouet, « vaurien » au dire de ses maîtres inquiets, impayable camarade pour ses compagnons.

La vie itinérante, mouvementée de l'un, la jeune gravité de l'autre, fort souriante malgré l'empreinte fatale du Par-

lement de Normandie; ne sauraient les séparer : leur bail d'affection ne fut jamais dénoncé : malgré l'esprit versatile et la plume moqueuse du plus célèbre contractant, celui-là demeurera toujours gracieux envers son partenaire normand.

Cette amitié, aujourd'hui, sauve Cideville d'un oubli total dans le cercle de la grande érudition où son nom est fréquemment signalé à l'index de la fameuse correspondance.

Voltaire n'a pas conservé les lettres de Cideville, mais les réponses étincelantes sont demeurées, truffées de louanges délicieuses à l'adresse du camarade provincial. Ecoutez Voltaire affectant de se sermonner lui-même dans une lettre de 1737 :

N'as-tu pas encore rimaillé
Récemment une œuvre tragique
Seras-tu sans cesse embrouillé
De vers et de mathématiques.
Renonce plutôt à Newton
A Sophocle, aux vers de Virgile
A tous les maîtres d'Hélicon
Mais sois fidèle à Cideville.

Et par ailleurs, après s'être émerveillé de son ami, un des magistrats, à ses yeux, qui avaient le plus cultivé les Belles-Lettres, le grand persifleur ajoutait catégoriquement : « C'est un Pollion en poésie et un Pylade en amitié ».

Pourtant cette amitié ne résista pas aux épreuves ultimes de la vieillesse. La correspondance, jadis si active, finit par se ralentir : à dater de 1765, de la rue de la Seille ou du château de Launay, les deux résidences de Cideville, les jolis billets cessent de s'envoler vers Ferney.

Dans son fief philosophique et quasi indépendant, le patriarche, dispersé pourtant entre mille correspondants illustres, devait y songer parfois, puisqu'en 1772, trois ans avant la mort de notre confrère, nous lisons sous la plume

de Voltaire : « Cideville est à Paris, très vieux, très infirme et très dévot ». On a discuté sur cette petite phrase : L'abbé Yard y découvre, non une divergence philosophique, mais la part prépondérante de la cécité dans cette rupture épistolaire. Toutefois n'y eut-il pas quelque divergence ?

Aucune œuvre de Cideville ne fut publiée : à peine découvre-t-on une de ses poésies imprimées dans l'*Almanach des Muses;* elle y fait figure de fleur fanée entre feuillets d'un livre oublié.

Mais l'abbé Tougard, après quelques autres, a exhumé de nos archives une collection de lettres signées Cideville (2). D'un style alerte, celui-ci raconte ses démarches parisiennes en vue de notre fondation; il y apparaît homme de tact, éloigné de tous les excès, au demeurant bien normand, et cela lui permit de gagner le procès Legendre, d'obtenir les lettres patentes de fondation et, en présidant le 18 août 1744, notre première séance publique, de prononcer le seul de ses discours qui ait été conservé.

Fait curieux, sa renommée littéraire, éclose sous le parrainage de Voltaire, s'affirme cent trente-sept ans plus tard, grâce au zèle érudit d'un ecclésiastique rouennais. En Robert Le Cornier de Cideville, le Normand habile, heureux et même avisé ne s'était jamais évanoui....

Mais, auprès de ce gentilhomme qui, d'un geste élégant, semble déclancher le mouvement initial, apparaît, sorti du

(2) Les pièces concernant l'activité de Cideville en faveur de l'Académie, tant auprès de Voltaire que de ses confrères rouennais, ont été extraites des archives de la Compagnie et publiées par l'abbé Tougard, dans la collection de l'Histoire de Normandie. Elles forment une notable partie de ce recueil en deux volumes publié en 1912 par Lestringant et Picard, sous le titre : *Documents concernant l'Histoire littéraire du XVIII^e siècle.*

Tiers-Etat, un autre ouvrier, Lecat, qui posera inlassablement, séance après séance et vingt-cinq ans durant, les assises solides sur lesquelles nous reposons encore.

Plus que tout autre, il devait nous infuser une sève généreuse et nous lancer dans l'action.

Lecat n'était point issu de notre terroir ; venu de Picardie, il s'était fixé à Rouen, par suite d'un heureux concours qui lui avait fait attribuer la place de chirurgien officiel. Il y demeura obstinément, malgré des offres flatteuses tendant à l'attirer à Paris, où ses œuvres imprimées lui avaient conquis une juste renommée. Cette fidélité à une ville où il produisit un travail extraordinaire, dont il éleva à un haut degré le niveau scientifique, lui devait mériter, à juste titre, de voir donner son nom à une voie publique ; mais l'allure tranquille, dolente, de cette rue ne correspond guère au personnage.

Regardez son buste, une belle œuvre, en notre Musée. L'artiste, fin psychologue, n'a pas redouté de le camper en masses dissymétriques ; il a exprimé l'homme en plein feu, tout frémissant, le profil aigu, l'œil perçant, rayonnant de fougue plébéienne, quoique d'allure distinguée et sensible aux raffinements. Voilà bien celui qui poursuivait, au prix de toutes les investigations possibles, la découverte de la vérité, celui dont la première communication à notre Compagnie avait pris pour sujet, en 1745, l'électricité.

A ces deux champions, menant le jeu sur la scène rouennaise, s'étaient joints, à leur demande pressante, deux mentors qualifiés pour servir de caution devant l'opinion : ils étaient célèbres, incarnant deux générations, et, de plus, fort qualifiés, par leurs attaches rouennaises, pour servir de liaison : Fontenelle et Voltaire.

Agé de quatre-vingt-sept ans en 1744, Fontenelle, l'illustre

neveu des Corneille, se complaisait dans sa retraite feutrée aux derniers éclats d'une gloire amphibie d'homme de sciences et d'homme de lettres. Son prestige était immense : obtenir de ce soleil couchant — et qui mit encore longtemps à se coucher — l'intensité nécessaire à l'éclosion des lettres patentes, le hausser, cet impassible, au rang de parrain véritablement agissant pour l'Académie naissante, cela constitue véritablement un coup de maître.

On ne lit plus Fontenelle aujourd'hui et c'est dommage ; ce Rouennais paie cher, dans une pénombre imméritée, l'habileté prodigieuse avec laquelle il disserta, sans émotion, des Sciences et des Lettres. A peine les étudiants l'évoquent-ils encore pour le coup de griffe immortel dont La Bruyère déchira *Cydias* ; nous-mêmes, ses concitoyens, nous ignorerions jusqu'à son nom, si les bureaux de la Préfecture ne persistaient à le populariser par les démarches réitérées qui attirent citadins et ruraux aux bureaux de l'Administration centrale. Mais, à qui vient y débattre parcimonieusement de quelque dégrèvement problématique ou de quelque texte obscur, qu'importent les *Entretiens sur la Pluralité des Mondes* ?

Grand dommage, en vérité, pour cet éminent écrivain, véritable trait d'union fort curieux entre l'ordonnance intellectuelle de style Louis XIV et les temps de l'Encyclopédie. Nous sommes impardonnables de n'être pas plus fidèles au culte de nos gloires, car Fontenelle en est une et de qualité. Nous ignorons trop à son endroit le jugement de Sainte-Beuve : « Fontenelle n'a point son pareil, il demeure hors ligne au-dessous des génies, dans la classe des esprits infiniment distingués et il se présentera dans l'histoire naturelle littéraire à titre d'individu singulier et unique de son espèce. »

La correspondance entre Cideville et Fontenelle montre

l'intérêt de celui-ci envers notre fondation. Et pourtant, au temps où Cydias n'était pas mort en lui, il n'avait pas hésité d'écrire ironiquement : « Le fauteuil académique est un lit de repos où le bel esprit sommeille. »

En 1744, le vieillard nous aidait à disposer savamment nos fauteuils, il en parlait à son amie Mme de Tencin, nièce du Ministre; cela lui méritait des remerciements exprimés en termes galants, agrémentés de petits vers et de sucreries rouennaises.

En parallèle symétrique de ce coryphée scientifique, Cideville fit appel aux conseils, voire à la souplesse de son ami Voltaire. Celui-ci n'est pas encore le prince des pamphlétaires, ni l'auteur d'œuvres historiques indiscutées; Charles XII, seul, a été publié; en ce temps-là, Voltaire est catalogué : poète tragique et au besoin nouvelliste, avec des pointes philosophiques. Talent aux mille facettes, l'étonnant personnage, après de multiples aventures dont il a su, soit se dégager, soit se glorifier, est parvenu à reparaître à Versailles; il ne recule pas au commerce de coquetteries littéraires avec le futur roi de Prusse. Le filet chatoyant de son style alerte, où brillent des escarboucles de valeur si diverses, commence à s'étendre sur l'Europe entière. En ce qui nous concernait, Voltaire était très renseigné sur l'état d'esprit rouennais, car au temps de ses débuts, il avait fait imprimer clandestinement dans notre ville ses premiers ouvrages et il avait même pris le « maquis » littéraire au château de La Rivière-Bourdet et dans la défunte rue du Bec. Volontiers, il rappelait avoir découvert chez nous quelques beaux esprits, mais quelques-uns seulement, et il ne se cachait pas de détester les autres. Rouen, à l'en croire, était le lieu du monde d'où s'envolaient les plus jolis vers....

Entre tant de services rendus à Cideville, à notre intention, il proposa un sujet de jeton. Mais l'abbé Terrisse emporta les suffrages avec son temple de la gloire et la phrase célèbre : « *Tria limina pandit.* » Qui le croirait, toutes les sollicitudes du fameux écrivain furent mal payées : le nom de Voltaire ne figura jamais sur nos listes. Cet homme, d'illustration mondiale, mourut membre de trente-trois académies, sans avoir jamais franchi notre seuil.

Pourquoi cet ostracisme incompréhensible? Une étude de notre confrère M. Ballin semble, en 1850, avoir résolu l'énigme. A la mort de Fontenelle, membre associé, Voltaire paraissait tout désigné pour lui succéder : l'élection n'eut jamais lieu. A qui ou à quoi attribuer le veto dont le spirituel auteur n'a d'ailleurs jamais soufflé mot? M. Ballin remarque opportunément comment le Parlement de Normandie avait jadis fait brûler les *Lettres anglaises* par la main du bourreau. Et les Pontcarré, premiers présidents de père en fils, constituaient une puissance et une puissance académique.... Rien ne put prévaloir contre cette faute de jeunesse....

On a cité parfois, en preuve de dépit, la boutade célèbre de Voltaire : « L'Académie est une bonne fille qui n'a jamais fait parler d'elle », mais, après examen, nos confrères de Châlons eussent été seuls visés. Par contre, Voltaire a rédigé le libellé authentique d'une enveloppe où se lisait, après le nom du destinataire : « A Rouen près Sotteville. »

Mais que l'ombre du roi Voltaire soit consolée : il lui était réservé, par cette ingratitude, d'ouvrir la liste trop longue de ce fauteuil supplémentaire, le cinquante et unième à Rouen, celui des refusés, qui ne saurait manquer à aucune académie et qui — à y lire dans la suite les noms illustres

de Flaubert, de Bouilhet, de Maupassant, serait peut-être un sujet de gêne pour les élus authentiques si, à chaque génération, tant d'insuffisants ne s'en jugeaient dignes....

En Cideville et Lecat, escortés de Fontenelle et de Voltaire, nous saluons nos véritables fondateurs, l'équipe active qui a gagné la course. Mais, quel étonnement pour leurs contemporains s'il leur eut été prédit, pour ces seuls noms, le suffrage de la postérité, alors qu'aux séances publiques, l'élite de la société s'émerveillait devant le défilé des grands seigneurs ou des hauts magistrats, condescendants et légèrement bénisseurs.

L'institution paraissait ne pouvoir naître ni prospérer sans l'ombre de leurs simarres. Vaine illusion, car si le rôle des hauts protecteurs, les ducs d'Harcourt et de Luxembourg, ne demeura pas purement honorifique, c'est sur un travail inlassable, effectif en tant d'utiles directions, qu'il était permis d'espérer pour l'Académie des assises centenaires. Toutes les classes sociales y coopérèrent : d'abord la haute aristocratie, Pontcarré, La Bourdonnaye, Tiremois de Saci, de Rouville et Hue de Miromesnil, ce futur disgracié au temps de Maupéou qui, pour son zèle à participer aux commissions d'études, mérita sur nos registres cette aimable appréciation : « Il ne croyait pas déroger à la dignité de premier magistrat en laissant reposer à propos la balance de Thémis pour badiner avec les Grâces. »

Et jusqu'à la Révolution, dans cette foule à petite perruque, gilet brodé et souliers à boucles, se rencontrera le meilleur et le plus fructueux éclectisme, depuis les abbés Terrisse, Saas, Yart, jusqu'au cardinal de La Rochefoucauld; auprès de nombreux médecins, de quelques chimistes, apothicaires et botanistes, j'aperçois des négociants.

mais en petit nombre, tels Dambourney et Delafollie, le peintre Descamps, quelques architectes, MM. de France, l'auteur de la fontaine du Gros Horloge, et Le Brument, l'auteur de la Madeleine, les sculpteurs Jadoulle et Leprince, le graveur Bacheley, enfin, l'intendant Thiroux de Crosne.

On comprend comment cette sélection obtint facilement à Paris des associés qui tenaient à honneur de briguer leurs suffrages. La plupart des élus sont devenus célèbres, surtout dans le domaine artistique; j'y relève le peintre Chardin; les graveurs Eisen, Cochin et Moreau le Jeune; les sculpteurs Caffieri et les frères Slodz, le célèbre Pigalle; les architectes Le Carpentier, Couture, de Vigny; par ailleurs, les savants Lalande, Parmentier, l'homme de la pomme de terre; Roland, le futur ministre; les ingénieurs Perronet et Forfait; les littérateurs alors éclatants : Crébillon, Marmontel, La Harpe, Thomas, du Belloy; enfin, Necker, lui-même, l'idole des économistes; et, pour terminer sur une gracieuse figure, je ne saurais oublier la poétesse M^me^ Duboccage, lauréate de notre premier concours de poésie en 1745 et, par la suite, promue associée libre, la seule admise au XVIII^e^ siècle.

L'Académie, ainsi composée, fière de ses activités intellectuelles, de ses cours publics, se montrait plus satisfaite encore de son jardin botanique, développé à très haute puissance.

Le petit Eden de Bouvreuil était rapidement devenu insuffisant. Pour le remplacer, Messieurs de l'Hôtel de Ville, toujours bienveillants, avaient concédé un vaste terrain, face à l'entrée du cours Dauphin, aujourd'hui la Piscine. Aménagé richement avec serres, bassins, plates-bandes et terrasses, orné de bustes, l'enclos charmait la vue et nourrissait l'intelligence. Concession gracieuse envers de vieux savants à

laquelle répondait, chaque année, un autre geste aussi gracieux : le paiement du loyer stipulé en l'offrande d'un bouquet, transporté en grande pompe à l'Hôtel de Ville. Pour y joindre quelque succulence, on y dissimulait souvent un ananas....

Des jours souriants — n'étaient les bruits chuchotés de toutes parts — semblaient promis à des locataires si doucement traités. Il était même question, dans le futur Hôtel de Ville, place du Vieux-Marché, de leur réserver exclusivement deux somptueux salons.... Mais l'édifice — qui eût constitué un magnifique monument, sans rival, peut-être, dans les autres provinces — ne dépassa jamais les soubassements encore visibles rue Thomas-Corneille. Les temps se précipitaient où les loyers ne se pourraient plus payer avec un bouquet de roses.... La Révolution éclata.

Or, si les académies, dans leur ensemble, subirent de furieuses accusations, l'Académie de Rouen ne fut pas éclaboussée personnellement : Elle dut ce traitement de faveur à la condescendance de Marat qui, jadis, avait été son lauréat.

On cite volontiers l'Académie de Dijon pour avoir révélé Jean-Jacques Rousseau : avec quelque témérité, nous ne sommes pas en reste avec elle, puisque nous avons couronné plusieurs fois le futur Ami du Peuple, alors médecin des Gardes du Corps de Monseigneur le Comte d'Artois.

Marat était en correspondance scientifique avec Dom Gourdin, notre secrétaire perpétuel; il le convia même à déjeuner au Palais-Royal, mais le Bénédictin, pourtant déjà touché par l'esprit du siècle, ne revint pas satisfait, ayant jugé son hôte un homme dépourvu de mœurs.

Marat, lauréat, ne calomnia jamais l'Académie de Rouen, mais il ne put nous préserver de Marat démolisseur fanatique.

Comme les « quarante fainéants » insultés par le démagogue, notre Compagnie était condamnée.

En vain, nos confrères multiplient leurs services ; en vain, ils rendent public l'accès de leur riche bibliothèque, leur zèle fut officiellement reconnu, mais le décret du 8 août 1793 était impératif, et le 21 août suivant, devenue une « ci-devant », l'Académie — après une dernière séance présidée par Laumonier — se sépara légalement. Ses biens furent confisqués, et il ne fallut rien moins qu'une vigoureuse intervention de Volta pour sauver du lotissement égalitaire le précieux Jardin des Plantes.

Mais le secrétaire perpétuel, Haillet de Couronne, en fonction depuis 1769, veillait ; il organisa une vie secrète ; de ces travailleurs intellectuels si paisibles, il constitua un groupe de résistants qui, jamais, ne perdirent le contact. Ce fut le salut.

L'éclipse dura dix ans.

Quand le Gouvernement consulaire décida le rétablissement des sociétés savantes en 1803, le préfet Beugnot, remarquable administrateur, convoqua, en février, les anciens membres de la Compagnie. Ils n'étaient plus que dix-huit, heureux de se regrouper, malgré tant de changements qui leur conféraient l'allure de fantômes. Le temps, les événements — quels temps ! quels événements ! — avaient bouleversé toutes choses : calendrier, costumes, propriétés, institutions scolaires ; quant au décor et aux biens-fonds qui, jadis, paraissaient inhérents à leur existence, ils avaient disparu ou s'étaient transformés. Eux-mêmes, n'avaient-ils pas vieilli plus que le temps normal ?

Pourtant, Haillet de Couronne réussit la soudure avec grande habileté. Sans plaintes élégiaques, il reprit sa fonction, ainsi qu'après une vacance un peu longue. Tout fut vite réglé : élection d'un président provisoire, l'abbé Lallemant, qui se démit en faveur du docteur Gosseaume, l'historien de nos origines ; confirmation d'Haillet de Couronne pour le secrétariat de la classe des Lettres. Enfin, vu la volonté ferme d'aboutir, les séances préparatoires se multiplient, car la besogne ne manque pas : il est nécessaire d'adapter, par refonte, les statuts, puis d'accepter en fait l'état déplorable résultant de la spoliation révolutionnaire ; on doit même remercier gracieusement la Ville qui gardait toute la dévolution et consentait seulement à restituer registres et archives. Mais elle accordait une allocation annuelle de 1.800 francs, chiffre maintenu encore aujourd'hui, malgré toutes les dévaluations opérées depuis lors.

Enfin, officiellement, la vie reprit son cours le 10 messidor an XII, soit le 29 juin 1804, fête patronymique de Pierre Corneille, choisie à cette intention. M. de Fontenay, maire de la ville, accepta de présider la manifestation dans la salle accordée à l'Académie au second étage de l'Hôtel de Ville.

On sait la suite des événements : ils se précipitent au point de ne pas susciter d'embarras sur notre titre officiel. Jamais notre Compagnie, rendue prudente, ne s'est alors qualifiée consulaire ou impériale.

Jusqu'en 1808, les membres se divisaient en quarante membres résidants et dix adjoints — sorte de catéchumènes. Depuis lors, fondues en un seul bloc, ces deux classes, difficiles à discriminer pratiquement, ont constitué un seul corps de cinquante académiciens, nombre encore adopté aujourd'hui.

Quand il fut question de compléter les associés d'honneur, un vote unanime y appela les trois consuls et Chaptal, ministre de l'Intérieur. Ce dernier accepta seul.

De cette époque date la publication d'un *Précis* annuel. Mince cahier dans son brochage rugueux, semé d'abeilles, sur un ton bordeaux décoloré, sa typographie claire et sèche, son papier de différentes qualités, en singulière harmonie avec le style des auteurs, lui donnent une allure « premier empire » tout à fait caractéristique.

Courageusement, derniers résidants, élus sous l'ancien régime, et nouveaux résidants, moins policés peut-être, reprennent côte à côte le travail interrompu depuis dix ans. Sur le même registre, le procès-verbal du 29 juin 1804 succède immédiatement à celui du 21 août 1792, comme s'il s'était agi d'une interruption statutaire. Mais il ne se retrouve aucune mention du Jardin des Plantes, ni de ces cours, de plus en plus développés, qui avaient fait jadis la gloire de l'Institution. Vouée au seul culte de l'esprit, sans souci de biens à gérer, l'Académie s'agrège les plus marquants de nos concitoyens.

Notons-le soigneusement : l'Empire et la Restauration y verront paraître des auteurs dont les œuvres, encore aujourd'hui, demeurent fort précieuses aux yeux des érudits. Je distinguerai : Dom Gourdin, secrétaire perpétuel, devenu bibliothécaire municipal et qui a tant contribué à sauver les trésors intellectuels sous la Révolution ; Vitalis, qualifié de « professeur de chimie appliquée aux arts » ; Descroizilles ; l'abbé Baston, l'auteur de mémoires bien curieux ; les architectes Vauquelin et Bouet ; l'imprimeur Périaux ; les préfets Beugnot et Stanislas Girardin ; les maires Hellot et Lézurier de la Martel ; le botaniste Marquis ; Auguste Leprévost et

Théodore Licquet, pères conscrits de l'archéologie rouennaise. Ils seront suivis, témoignage du romantisme qui s'infiltre, par le poète Ulric Guttinguer, l'ami de Musset, dont l'abbé Brémond a rafraîchi récemment l'éclat ; et nous rencontrerons Eustache de la Querrière, l'infatigable défenseur de nos vieilles maisons ; l'abbé Gossier, le premier, en 1840, à donner l'exemple salutaire d'une fondation en faveur des lettres. La liste de ces chefs de file ne serait pas complète si je ne saluais encore les archéologues Langlois et Déville, l'historien Floquet, dont l'importance des travaux effraye à tort les lecteurs ; enfin, Félix Pouchet, l'apôtre de la botanique, le contradicteur de Pasteur.

Une preuve de l'évolution qui atteint la Compagnie sera cette séance levée en signe de deuil lors de la mort de Chateaubriand.

La chute des Bourbons, en 1830, n'ébranla pas l'Académie ; pourtant, on devine une certaine anémie, malgré l'élection de candidats qualifiés : Emmanuel Gaillard, qui mit au jour les ruines de Lillebonne ; le magistrat Ch. de Stabenrath, l'auteur de la meilleure notice sur notre Palais de Justice ; l'historien Chéruel, le peintre Garneray, Eugène Barthélemy et Grégoire, les architectes adonnés au gothique qui ressuscitait, le peintre Gustace Morin, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts.

Malgré tout, l'Académie demeure toujours un cercle fermé, qui se calfeutre contre les ouragans extérieurs. Quelques rafales y pénètrent pourtant, puisqu'un florilège, extrait de ses études, est imprimé par Périaux en 1834, qui traite « du classique et du romantisme ». A première vue, on serait même tenté de la croire plus imprégnée des idées nouvelles en constatant la nomination de Victor Hugo, au titre de corres-

pondant, en janvier 1827! Ce serait une illusion. Le poète gardait alors dans ses cartons la préface de *Cromwell*, et qui sait si son ami Guttinguer ne la connaissait pas quand il appuyait sa candidature? Mais aux yeux des électeurs, Hugo, officiellement, était encore l'auteur conformiste et royaliste des *Odes et Ballades*, le styliste prestigieux des *Orientales*. Ce correspondant, le plus illustre dont nous pouvons nous flatter au XIX^e^ siècle, adressa officiellement la préface de *Cromwell* à l'Académie, mais j'ignore la réaction produite et ce fut, hélas! en cette seule occasion qu'il correspondit....

Les questions scientifiques tiennent toujours une grande place : la Géologie de la Seine-Inférieure, mise au concours, détermine l'éclosion d'un travail de premier ordre, signé de M. Passy et imprimé par nos soins; aujourd'hui, il contribue encore très efficacement à l'étude du sous-sol du département.

Le blocus continental exerça certainement un curieux réflexe sur nos travaux; nous avons récemment expérimenté des incidences analogues : ainsi, en 1811, Vitalis avait présenté une étude fort importante sur le sucre de betterave. Il avait trouvé des imitateurs, au point qu'un de nos persifleurs attitrés ne craignait pas d'écrire, vingt ans après, cette phrase assez sotte : « La pomme de terre et la betterave sont les sujets principaux des études de l'Académie, qui a su trouver dans ces végétaux tous les trésors de la création. »

Concurremment avec ces préoccupations si utiles au bien public, notre Compagnie se sentait de plus en plus attirée par l'histoire locale; elle recherchait les maisons natales des Rouennais illustres, elle ouvrait son *Précis* aux études d'Eustache de la Querrière, de Déville, de Leprévost, de Gaillard; Langlois y dissertait sur Saint-Wandrille.

Mais cela, si précieux aujourd'hui à nos yeux, ne séduisait guère la jeunesse, alors en fermentation.

Une opposition, de style assez âpre, s'était dessinée et, de latente, avait pris corps dans la *Revue de Rouen*, fondée en 1832. L'extravagant fondateur de ce périodique disparut vite, laissant la place à des rédacteurs plus équilibrés, mais critiques non moins ardents. Malgré la guerre féroce qu'ils ont menée contre nous, dix années durant (1832-1842), il serait injuste d'oublier leur dévouement au régionalisme et de ne pas les louer pour la perspicacité dont ils surent faire preuve en saluant en Barbey d'Aurevilly, un maître écrivain, dès ses premiers essais.

Qu'étaient donc ces coryphées anti-académiques? Un jeune magistrat, Rouland, et Ch. Richard, archiviste municipal, qui devint préfet de l'Empire, ennobli du titre de baron!

Tous deux se tenaient à l'affût du *Précis*, dès sa publication; à les lire, jamais ne fut distillé un soporifique de telle qualité, jamais de vieux savants ne se complurent en des manies plus enfantines ou ne se montrèrent plus distraits. Ch. Richard conçut même l'idée d'en constituer un « *corpus* », en manière de poème héroï-comique, et ce fut *L'Académiade*, parue en quatre chants, en 1837, dans la *Revue de Rouen*.

Le poème connut le succès, mais pour qui se sent, aujourd'hui, le courage de le parcourir, quelle désillusion! La muse de Ch. Richard n'offre pas la silhouette légère, espiègle qui avait inspiré *Le Lutrin* ou *Vert-Vert*; ses grâces se sont terriblement fanées. Lourde, épaisse, prosaïque, l'expression embarrassée, le rictus tenant lieu de plaisanterie, elle ne sait plus manier le trait effilé, ni verser au bon endroit, en souriant, la goutte de vinaigre. Le plus curieux, dans ce chapelet d'alexandrins, farcis de chevilles, ce sont les notes expli-

catives, dans la proportion de vingt-deux pages pour quarante-deux feuillets de versification!

Une seule citation permettra d'en préciser l'allure et d'en juger la qualité : « La salle de l'Académie est située à l'Hôtel de Ville, sur le même palier que la Bibliothèque et le Musée, de sorte qu'on ne peut entrer à l'Académie qu'en laissant de côté la Science et les Arts! »

Ce seul échantillon — pourrait-il être possible de recueillir meilleur arrêt littéraire en quelque Café du Commerce? — devrait suffire à venger nos anciens confrères, mais il leur était réservé une réparation de plus fine qualité. Ch. Richard, gonflé pourtant d'épithètes méprisantes à leur endroit, demanda lui-même, en 1841, à être agrégé à cette cohorte d'impotents! ! !

Tout arrive, c'est le cas de le dire, même un petit Canossa littéraire.

Stupéfaction chez ses propres amis de la *Revue de Rouen;* accueil indulgent, même courtois, de la part des académiciens. Le récipiendaire tenta bien, par un dernier geste de médiocre éducation, d'apporter, en guise de discours, une simple copie de rapport administratif traitant des archives dont il assumait la garde. Essayait-il ainsi de jouer sur les deux tableaux? Le Président le lui fit remarquer ironiquement quand il prit place dans ce sanctuaire dont il écrivait insolemment quelques années auparavant : « Il n'y a rien de plus plaisant et de plus bouffon que les révérences que les élus se prodiguent entre eux. » Mais, pourquoi avait-il, de lui-même, demandé à faire la révérence?

Naturellement, ce succès ayant mis en goût cet ancien détracteur, il devient fanatique de l'idole jadis bafouée et il accéda l'année suivante au poste de secrétaire des Lettres

qu'il occupa brillamment jusqu'en 1848, ne permettant à quiconque de rire aux dépens de l'Académie.

Mais la *Revue de Rouen*, qu'avait-elle inséré au sujet de cette volte-face? Avec une parfaite candeur, elle ignora l'incident et ne manqua pas désormais d'insérer des comptes rendus fort élogieux sur l'activité des académiciens.

L'autre coryphée, Rouland, imita-t-il son camarade? Non pas, mais cet esprit froid et lucide ne se contenta pas d'un fauteuil dans une académie de province pour y oublier son péché de jeunesse. Il acheva sa carrière dans le siège de Gouverneur de la Banque de France, après s'être paré du titre d'Excellence, comme Ministre de l'Instruction publique. Ami du progrès moderne, champion des libertés et de la décentralisation, il caporalisa l'Université et mit sa gloire à rendre les horaires d'une extrême rigidité : il imposa à la même heure, la dictée d'un thème latin dans tous les lycées du territoire. Les règlements académiques les plus désuets étaient battus (3).

(3) Après la séance publique commémorant le bicentenaire de l'Académie, M. Piclin, commissaire-priseur à Rouen, a bien voulu m'adresser la note suivante. Je le remercie vivement de me permettre la publication de ces précisions très intéressantes pour l'histoire locale :

« En 1837, C. Richard publiait chez Legrand, libraire à Rouen, une satire en vers contre l'Académie des Sciences et des Arts de Rouen, sous le titre de *L'Académiade*.

« Cinq ans après, le 14 janvier 1842, il était élu à l'unanimité comme membre de cette docte Compagnie.

« Cela permit à un contemporain d'écrire :

« L'auteur de *l'Académiade*
« Etait une tête à l'évent,
« Puisqu'après avoir fait cette verte boutade,
« Il a sollicité ce qu'il narguait souvent.
« Cela maintenant nous explique

A vrai dire, la campagne excessive menée par la *Revue de Rouen* n'était pas sans fondement. Mais les hommes d'esprit se comptaient nombreux dans nos rangs, ils prirent des mesures adéquates pour remédier à ce lymphatisme dont le nombre des fauteuils vacants était, certes, un symptôme.

Aussi, sous la présidence du docteur des Alleurs, l'année 1841, qui vit l'accession de Ch. Richard, compta huit réceptions, dont celle de l'abbé Cochet. En 1843, on en dénombre trois, puis cinq en 1844, où je signale notamment André Pottier, l'auteur du premier traité magistral sur la faïence de Rouen, de l'archéologue Fallue, et d'Edouard Frère, qui mit au point la première Bibliographie normande.

« Comment, d'ardent Préfet dans une République,
« Le poète, cédant à son destin fatal,
« Sans peine est devenu Préfet impérial ! »

« L'exemplaire de cette plaquette provenant de la bibliothèque du conseiller Julien Félix renferme une lettre autographe du baron Richard datée de Brest du 9 janvier 1883, dans laquelle celui-ci fait au conseiller Félix une révélation : c'est qu'il a eu (je cite les termes) « un collaborateur qu'on ne soupçonna guère, « M. Rouland, l'ancien ministre de l'Instruction publique, qui, « en fait de poésie, était incapable de faire même un premier « vers, mais qui possédait d'autres talents. M. Rouland est « l'auteur de toutes les notes sérieuses qui enrichissent mon « petit poème ! Vous les reconnaîtrez facilement. Moi, ajoute-t-il, « j'ai toujours été pour la note gaie. »

« Cet exemplaire est, en outre, enrichi de notes manuscrites de la main de Julien Félix ; dans l'une d'elles, il explique ainsi les conditions de la naissance de *l'Académiade* :

« Après l'échec du docteur aliéniste Parchappe, candidat à « l'Académie ; après l'ajournement de sa candidature, conseillé « par le Bureau à M. Rouland, alors substitut du Procureur du « Roi à Rouen, la *Revue de Rouen* critiqua souvent et vertement « l'Académie et notamment ses deux secrétaires, MM. Em. « Gaillard et des Alleurs.

« Les élections auxquelles furent soumis MM. l'abbé Fayet,

Tant de réceptions se pratiquaient en série, avec une seule réponse du Président, félicitant en groupe les impétrants. Le docteur des Alleurs s'était montré le plus brillant champion dans cette nouvelle performance. Très satisfait, il n'hésita pas à publier ses harangues en un volume spécial au scandale de quelques formalistes. La critique exaspèra l'auteur et la riposte fut jugée si aiguë que l'édition des discours dut être expurgée de seize feuillets sur l'intervention de l'archevêque. Les académiciens égratignés avaient imploré le secours du Pouvoir spirituel. Quelques exemplaires enrichis du cahier mis au pilon, ont échappé et comptent, aujourd'hui, parmi les raretés de la bibliophilie normande.

« vicaire général, Walsh, journaliste légitimiste, Daviel et « Sénart, avocats républicains, offrirent un sujet fécond de « plaisanteries aux railleurs (voir le journal *L'Indiscret* des « 5 et 12 juillet 1835).

« Elus seuls, l'abbé Fayet et Sénart se retirèrent.

« C'est dans ces conditions que Richard écrivit, avec Rouland « comme annotateur en partie, *l'Académiade*. »

« Les autres notes copiées par J. Félix sur l'exemplaire de Ballin, donnent la clef de *l'Académiade*, la voici :

« Page 10, vers 12. Hyacinthe Langlois, élève de David et ancien de l'Ecole de Mars.

« P. 12, v. 13 et 24. Ajax, l'officier fougueux, est des Alleurs, secrétaire de la Classe des Sciences.

« P. 18, v. 15. Le dormeur est M. Du Rouzeau, conseiller à la Cour royale.

« P. 24, v. 4. La cuisinière est Richard ou plutôt sa femme, qui tenait l'Hôtel de la Pomme de Pin, 24, rue Saint-Jean.

« P. 25, v. 15 et 24. Le Président... Ulysse est Deville.

« P. 30, v. 19... Ce magistrat... M. Paillart, avocat général

« P. 31, v. 1. Garneray, ancien corsaire, peintre de marine, directeur du Musée.

v. 9. L'abbé Fayet.

v. 15. Le Dr Blanche (revenu d'une excursion au Mont-Blanc).

v. 19. Pouchet.

Jusqu'à la chute de Louis-Philippe, l'Académie, ainsi revigorée, poursuit une existence féconde, en s'agrégeant, annuellement, un ou deux membres, tel Eugène Dutuit, le seul des deux frères qu'il était possible de présenter en public, mais qui fréquenta peu nos séances.

Non plus qu'en 1830, les revirements politiques de 1848 et le rétablissement de l'Empire n'exercèrent d'influence sérieuse sur notre activité. D'ailleurs comment une institution restaurée par le Premier Consul aurait-elle pu exciter quelque défiance ? Aussi, en 1852, le Prince-Président nous accorde la reconnaissance d'utilité publique.

Aucune orientation nouvelle n'apparaît dans le recrutement

« P. 32. v. 9. *Geneviève de Brabant*, poème par Duputel.
« P. 36, v. 10. L'Hydre est le Comité de Rédaction de la *Revue de Rouen.*
v. 15. Legrand, libraire, éditeur de la *Revue de Rouen*, marqué de la petite vérole.
v. 18. Parchappe, président du Comité.
v. 21. André Pottier, long et maigre.
v. 24. Chéruel.
« P. 37, v. 3. Le fluet Delamare-Debouttеville.
v. 5. Perrot.
v. 7. Rouland.
v. 11. Girardin, professeur de chimie.
v. 13. de Stabenrath.
v. 16. Richard.
v. 19. Nicétas Périaux.
« P. 39, v. 9. Discours de Des Alleurs aux obsèques d'E. Gaillard, le 6 novembre 1836.
« P. 41, v. 9. Des Alleurs avait proposé une réponse à l'article de la *Revue de Rouen*, protestant contre ce discours. L'Académie voulut garder le silence.
« P. 45, 2e note. Allusion à Dubuc père, auteur trop facile de communications dont l'intérêt ne compensait pas la fréquence.
« P. 60, ligne 6. M. Levieux.

qui accueille à dose analogue hauts magistrats, fonctionnaires, professeurs de l'Université. Un des membres les plus laborieux du siècle et qui nous fera le plus d'honneur, apparaît alors : l'archiviste Ch. de Beaurepaire est élu et durant soixante ans enrichira presque chaque année le *Précis* de ces communications d'un prix inestimable pour les érudits de l'avenir. Auprès de lui se rangeront le philosophe Caro, promis à de plus hautes destinées, l'historien Bachelet, le chimiste Houzeau, le spirituel Henri Frère, le greffier Gosselin.

Ce sont là gens doctes, aux propos un peu solennels et dont la gravité forme contraste avec la pétulance des « nouvelles couches » ces nouvelles couches dont la turburlence incons-

« Enfin, voici, pour terminer, quelques vers nés lors de l'apparition de *l'Académiade* ou à son propos :

Poète et cuisinier, puis ensuite Préfet,
Richard a fait des vers qu'il se peut qu'on critique.
Mais, puisqu'il a laissé périr la République,
On doit lui pardonner les sauces qu'il gâtait.
Le même régime souvent
Produit un effet différent,
Témoin ce fait digne qu'on le recueille :
Deux chenilles vivaient sur une même feuille,
L'une était maigre et l'autre grasse à lard,
Voyez Pottier, voyez Richard.
L'Académie, en vérité,
Doit beaucoup de reconnaissance
A ces Messieurs du Comité,
Car, sans eux, de son existence,

Qui se serait jamais douté?
N'est-ce pas leur omnipotence,
Richard l'a, du moins, attesté,
Qui seule, maintenant, dispense
La gloire et l'immortalité?
Honneur donc et reconnaissance
A ces Messieurs du Comité.

A l'immortalité, par *l'Académiade*,

tante devait bientôt faire crouler le colosse brillant « aux pieds d'argile ».

Toutefois il serait injuste de prendre à la lettre les diatribes célèbres de Flaubert, dans sa lettre au Conseil municipal (1872) où l'Académie fut malmenée. Elle n'avait pas eu à se prononcer dans le débat puisqu'elle ne comptait pas Bouilhet parmi ses membres. Mais cela constituait une circonstance aggravante aux yeux du paladin qui combattait furieusement les bourgeois. Le romancier saisit l'occasion pour clouer rageusement au pilori la médiocre versification de l'académicien Decorde.

Heureusement, le temps fait tout disparaître et le génie tout pardonner. En 1890, J. Félix, lors de l'inauguration de la

Ce bon Monsieur Richard arrive d'un plein saut,
Mais à celle que Palissot
Obtint avec sa *Dunciade*.

M. Piclin a bien voulu, en outre, confirmer plusieurs autres points : La lithographie qui orne *l'Académiade* est l'œuvre d'Eustache Bérat. L'artiste n'a pas voulu faire de portraits en crayonnant les personnages. La chauve-souris qui figure l'accent de la lettre E est l'indice du second tirage.

Ch. Richard était resté très attaché à Rouen : il écrivait à la fin de sa vie : « Mon bonheur n'a vraiment commencé que le 4 août 1868, quand j'ai quitté la Préfecture de Quimper pour venir habiter en face dans un modeste logement, après avoir exercé mes fonctions pendant seize ans. » En 1883, il avouait avec mélancolie à son correspondant, Julien Félix : « J'ai bien souvent pensé au petit coin où je travaillais quand j'était conservateur des Archives de la Ville. »

Retiré à Douarnenez, chez sa fille, en 1885, après la mort de sa femme, il entretenait toujours quelques relations épistolaires avec ses anciens amis rouennais et se disait flatté d'avoir été cité par M. Marais dans la notice consacrée par celui-ci sur Théodore Lebreton. Il se félicite à plusieurs reprises des bons procédés de l'Académie à son égard.

stèle à Solférino (4), en 1930, à l'occasion du cinquantenaire de la mort de Flaubert, notre président Dubreuil apportèrent en termes délicats l'hommage de la Compagnie à laquelle rien de ce qui est noblement rouennais ne saurait demeurer étranger.

Il serait injuste de s'arrêter à ces poésies, peu nombreuses d'ailleurs, pour repousser d'un geste dédaigneux des recueils où se lisent des signatures aussi autorisées. Parcourez, dans la collection des *Précis*, ces rapports annuels, miroirs d'une activité où l'éclectisme apparaît de plus en plus étendu : si les sciences naturelles reculent, la question sociale surgit, avec le régime des prisons, les statistiques diverses, les études sur les conditions des ouvriers ruraux ou urbains. Nul ne pourra désormais traiter ces points vitaux en Normandie sans venir y puiser — car j'aimerais rencontrer le prétentieux historien négligeant les travaux d'un Charles de Beaurepaire pour écrire sur notre province.

Durant cet âge d'or où le négoce s'hypertrophie à Rouen, l'Académie, n'en déplaise à Flaubert, a su conserver efficacement le culte de la recherche désintéressée, l'amour des gloires locales et préparer — par Ch. de Beaurepaire et Frédéric Deschamps — le culte de Jeanne d'Arc qui devait s'épanouir dans les décades suivantes.

Mil huit cent soixante-dix. L'année terrible, même à Rouen,

(4) Le discours de J. Félix, publié page 216 dans le *Précis* de l'année 1889-1890, constitue un hommage délicat et judicieux qui ne saurait être oublié.

L'orateur a cité, notamment, l'opinion d'Emile Zola : « Flaubert était un bourgeois, et le plus digne, le plus scrupuleux, le plus rangé qu'on put voir. Il le disait souvent lui-même, fier de la considération dont il jouissait, de sa vie entière donnée au travail. »

où le commerce s'anémie. Les plus mauvais jours recommencent de poindre, l'Académie cesse de se dire impériale, elle ne siège même pas durant l'occupation.

Avec la Troisième République, il y a, pour le recrutement, glissement très net en dehors du monde officiel. Plus indépendante, enveloppée d'une certaine discrétion, l'Académie fera figure d'une assemblée de notables issus de milieux assez tangents entre eux. Plus qu'une confraternité, il s'agira désormais d'une amitié, a-t-on parfois murmuré à son endroit, mais à parcourir ses listes, il n'apparaît d'exclusion contre aucune classe sociale si quelque talent en a pu émerger. Fait curieux, la noblesse seule en est alors absente, quelle soit authentique ou impériale. Les universitaires s'y font plus rares : entre 1880 et 1900, le seul M. Lecaplain, le célèbre professeur de sciences du Lycée Corneille, s'y inscrira. La haute bourgeoisie indépendante et cultivée en fait son quartier général où le clergé lui-même n'accède qu'en petite escouade, mais en des spécimens de choix : 1872, voici l'abbé Loth, décédé curé de Saint-Maclou, où il a laissé le souvenir d'une bonté proverbiale. En une langue somptueuse, de tournure élégante et classique, il multipliera rapports et études. A ses côtés, plus discrets, non moins qualifiés, voici les abbés Fouard et Sauvage, l'helléniste Auvray, le pasteur Roberty, le musicien si apprécié, chanoine Bourdon; enfin, l'aumônier du Lycée, le chanoine Vacandard, si hautement estimé dans tous les milieux — quels qu'ils soient — adonnés à l'histoire ecclésiastique.

Auprès d'eux, en manière de dynastie académique — ce qui est nouveau — Paul et Christophe Allard, les deux Frère, Henri et Emmanuel, l'avocat Adolphe Homais et le délicieux Robert Homais, si expert en gravure, mort pour la

France, le bibliophile Charles Lormier, l'ingénieur Lechalas, philosophe et esthéticien trop inconnu, Gaston Le Breton, collectionneur au goût très affiné, le délicieux artiste Jules Adeline, fin connaisseur et truculent portraitiste de ce vieux Rouen, hélas! anéanti aujourd'hui.

Avec l'année 1894, qui le croirait, s'ouvre la période contemporaine où la présence de confrères vivants m'interdit tout jugement d'ensemble par un tableau des valeurs. Cette année vit l'élection de notre doyen actuel, le Dr Coutan, patriarche des archéologues normands, dont le discours de réception offre une des pages les plus nourries qui furent jamais écrites sur notre cathédrale.

Combien j'aimerais clore cette revue sur ce contemporain, mais, hélas! notre doyen, comme d'ailleurs nombre de ses prédécesseurs, tel M. d'Ornay, mort à l'âge de cent sept ans, malgré son urbanité bien connue, n'a pas communiqué le secret de sa longévité à tous ses collègues. Depuis cinquante ans, à combien de réceptions et aussi de funérailles n'a-t-il pas dû assister?

La classe des Sciences est surtout riche de médecins, les docteurs Merry-Delabost, Giraud, Jude Hue et son homonyme François Hue; la classe des Lettres, outre les ecclésiastiques précédemment nommés, s'honore de noms toujours estimés : l'avocat Albert Sarrazin, apôtre du culte de Jeanne d'Arc à une époque où la mode ne s'en mêlait pas; Lucien Valin, dont les travaux historiques seront toujours consultés avec fruit.

A la veille de la guerre de 1914, une élection apparaît doublement symbolique : celle du commandant Quenedey, agrégé pour ses études d'archéologie locale : son action fut hautement féconde en maintes sociétés et son nom vivra par

cette œuvre maîtresse : *L'Habitation rouennaise.* Ce volume, devenu introuvable, forme aujourd'hui le bréviaire incontesté de tous les urbanistes, penchés sur le visage mutilé de la Normandie. Nous sommes fiers de saluer un travail d'une telle densité, signé d'un académicien notoire.

Le remous de la vie publique pénètre à l'Académie qui, insensiblement, entrebaille la porte de sa tour d'ivoire. La vieille dame, comme l'appellent quelques mécréants, laisse définitivement à d'autres groupements les études tendant au progrès industriel, aux applications pratiques des sciences. A son activité spéculative, d'autres préoccupations se sont associées : l'équitable distribution de fondations dont elle assume la répartition. MM. Gossier, Bouctot, Courtonne, pour les lettres et les arts; MM. Octave Rouland, de la Reinty, Guéroult, Dumanoir, Boulet-Lemoine, pour les belles actions; MM. Houzeau et Vermont, pour les sciences, l'ont fait leur mandataire. Mais ils ont été dépassés — à juste titre — sur le terrain de l'action sociale, grâce à M. Pellecat, qui a voulu encourager et soutenir la jeunesse au seuil de la vie professionnelle, et surtout par la confiante bienveillance de M^me^ Braquehais-Verdrel, dont la fortune totale vient en aide, chaque année, à une quarantaine de familles nombreuses. Le nombre en serait plus élevé si le fisc n'avait dévoré environ le tiers de l'héritage. M^me^ Rousselin-Mayet imita le même geste au profit d'une famille exclusivement rouennaise.

Seul de nos bienfaiteurs, notre confrère Henri Hie songea aux finances propres de l'Académie; car, chargés de gérer les biens destinés aux autres et dans des buts bien précis, nous devons mener petit train et ainsi il nous faut renoncer trop souvent à participer largement aux souscriptions destinées à soulager les calamités publiques.

Depuis la guerre de 1914, l'Académie se tient de plus en plus en contact avec les réalités les plus actuelles; elle se retrouve ainsi en corrélation intime avec l'esprit de ses premières années; ce n'est pas, toutefois, sur le plan des sciences naturelles, malgré l'élection de membres éminents en ces diverses branches. Les communications consacrées à ces sujets austères n'atteignent plus, comme au XVIIIe siècle, la proportion des deux tiers. Par contre, l'histoire et l'archéologie locale, dont les statuts de 1756 constituaient l'apanage de six spécialistes seulement, connaissent un très heureux développement.

L'action, en leur faveur, s'intensifia sous l'égide du regretté et si sympathique chanoine Jouen et de ses partenaires, j'allais prononcer ses acolytes, Maurice Allinne, Charles Leroy, Henri Labrosse, Alexandre Féron, le remarquable historien du jansénisme normand. Auprès d'eux, s'est distingué l'excellent Paul Le Cacheux, digne successeur de Charles de Beaurepaire aux Archives départementales et lui-même maître incontesté de l'histoire régionale. Un dernier point de ressemblance, avec nos grands ancêtres, sera l'élection de Mme Colette Yver en 1918, et celle de Mme Lefrançois-Pillion en 1919.

Malgré l'obligation de ne pas parler des vivants, ce qui rétrécit singulièrement mon tableau pour les dernières décades, je ne saurais passer sous silence la résurrection du précédent qui, en 1765, vit la poétesse, alors illustre, Mme Duboccage, s'asseoir, à fauteuil égal, avec ses autres confrères.

Ce précédent, dont nous ne cessons de nous féliciter, nous fait passer outre à ce XXXIe article, prévu par Fontenelle. Les statuts primitifs stipulaient d'avoir à se conformer, pour les cas indécis, aux règlements des Académies de Paris.

Après cet hommage au féminisme, qui oserait stigmatiser, dans les membres de notre Compagnie, des boudeurs persistants à l'encontre des conquêtes modernes, puisque, depuis vingt-cinq ans, nous avons institué parmi nous le vote des femmes?

Avant de tirer le voile du siècle sur les dernières années, il est de toute justice d'évoquer les figures si rouennaises des industriels Louis Deschamps et Henri Lafosse, car les négociants et les industriels furent rarement admis, d'Albert Faroult, champion du port de Rouen, de Mgr Prudent, académicien né dans son allure physique et spirituelle, du critique enthousiaste Paul-Louis Robert, le dernier des romantiques, des musiciens Albert Dupré et Jules Haelling que l'Académie parvint à harmoniser, sans oublier les derniers archevêques, Mgr Fuzet, Mgr Dubois et Mgr de la Villerabel, qui prirent séance un discours à la main; notre nouveau règlement n'avait pas encore fait revivre les membres d'honneur, dispensés de toute formalité.

Je serais bien impardonnable d'oublier l'excellent chroniqueur Georges Dubosc, si affable et qui tarda tant à consentir à se présenter parmi nous : il a peiné toute sa vie pour populariser parmi ses innombrables lecteurs cette curiosité du passé dont découle presque fatalement un amour protecteur pour les monuments.

Et notre cinquante et unième fauteuil n'a-t-il pas connu aussi des titulaires dignes de mémoire? Gustave Gouellain, le collectionneur de céramique, Edouard Pelay, le fervent cornélien, M^me^ N.-N. Oursel, auteur de l'excellente *Bibliographie normande*, l'abbé Boutard, dont la *Vie de Lamennais*, si évocatrice, n'est pas assez répandue.

Hélas! il est encore une disparition qu'il me faut déplorer,

elle date d'hier : celle de notre salle des séances, en cet Hôtel des Sociétés savantes où nous siégions depuis 1852 et dont l'allure régence constituait un cadre si adéquat à nos préoccupations. Un incendie barbare, allumé par des barbares, a détruit une fois encore une œuvre exquise où transparaissait en chaque détail la grâce de l'esprit français. Perte irréparable d'une atmosphère où flottaient tant d'impondérables transfusant la tradition nationale de génération en génération.

Je recule devant la suite innombrable des membres correspondants, depuis 1803, où brillent les plus grands titres, soit par leur mérite personnel, soit par le rôle, parfois éblouissant, réservé à leur nom.

Le Premier Consul n'avait pas accepté de se laisser inscrire, mais sur la même liste, je lis, aujourd'hui, le nom d'un hydrographe qui, par anticipation, nous en console. Depuis 1788, M. de Gaulle, résidant au Havre, puis à Honfleur, participait à nos travaux par des mémoires décrivant des appareils de précision qui permettaient aux navigateurs en perdition de faire le point exact. Déjà, les plus généreux efforts de cette famille tendaient à sortir, sains et saufs, des brouillards, les Français égarés.

Nous n'aurons donc pas à murmurer certain vers célèbre car, si rien ne manque à la gloire du Libérateur, grâce à son ancêtre, frère de son arrière-grand-père, il ne manquera pas à la nôtre. Il est normal en France de ne jamais désespérer, dans l'ordre de la race ou de l'avenir.

Et voilà la raison de ces Académies, dont tant de myopes sourient parfois, mais qui restent en nos nations modernes un des ferments généreux les plus aptes à entraîner, vers les temps futurs, les éléments sains et féconds de la tradition.

Ce véritable sacerdoce, nous sommes profondément reconnaissants à l'Institut de France de nous en reconnaître le caractère par la délégation d'hommes éminents qui ont bravé tant de difficultés pour représenter aujourd'hui parmi nous les trois branches cultivées par nos fondateurs : l'Académie française, qui maintient, par la pureté du langage, l'éclat et le rayonnement du génie national; l'Académie des Beaux-Arts, conservatoire de cette mesure et de cette élégance inhérentes à nos productions plastiques, toujours éloignées de la sécheresse comme du baroque redondant; l'Académie des Sciences, où le génie de nos savants ne cesse de briller du plus vif éclat, sans souci du mercantilisme et aspirant au seul profit de découvrir la vérité. En toutes ces branches, nous y saluons à titre de modèle une activité inlassable et féconde et une gloire incessamment rajeunie.

Sur un plan infiniment plus modeste, Messieurs, l'Académie de Rouen, au seuil d'un nouveau siècle, devant le représentant du Gouvernement qui nous honore de sa présence, affirme sa ferme intention de répondre, sous votre égide, aux intentions de ses fondateurs. Elle est parvenue à traverser les crises intellectuelles comme les révolutions politiques, sachant s'adapter aux aspirations de toutes les époques, depuis les premiers élus à perruques et habits brodés, depuis les solennels philosophes de la Restauration, les littérateurs à favoris et à haute cravate de Louis-Philippe, les bourgeois satisfaits, parés de chaînes d'or sous Napoléon III ou les notables un peu sévères et réservés de Mac-Mahon; elle connaît aujourd'hui, chez ses membres, ce dynamisme de bon aloi hors lequel il n'y a place réelle d'avenir pour nul ouvrier de l'usine ou de la pensée.

Tous nos prédécesseurs ont apporté à cette cathédrale énorme et magnifique que nous sentons en nous, image idéale de la Patrie, la pierre taillée par leurs soins et je vois cette procession indéfinie se dérouler à travers les âges, sous des costumes bigarrés peut-être, en des allures différentes de genre ou d'objet, mais tendant inlassablement vers le même but auquel nous aspirons d'une âme unanime : l'exaltation sans cesse accrue non seulement du prestige normand, mais de l'expansion radieuse et indéfinie de la France éternelle.

HOMMAGE A NOS MORTS

M. Henri LABROSSE

Ceux d'entre nous qui n'avaient pas rencontré notre si aimable et si dévoué archiviste depuis quelques mois ne manqueront pas d'apprendre avec stupéfaction la disparition de ce collègue naguère encore si allant, alerte et actif. Ceux qui l'avaient rencontré ces temps derniers ne partageront point leur étonnement : ils l'avaient vu — avec quelle peine — s'en aller, à la lettre, sous leurs yeux... Il y a quinze jours, lorsque M. Hérubel vint faire à l'Académie une communication, M. Labrosse, que sa santé avait, depuis peu, obligé de renoncer à assister à nos séances, — et quel membre de l'Académie y fut plus assidu? — avait tenu à prendre place parmi nous. Ce fut la dernière séance de cette Compagnie, qu'il avait honorée et si bien servie, à laquelle il assistât.

Bibliothécaire adjoint à la Bibliothèque de Rouen depuis 1903, il avait, en 1913, été nommé directeur de cet établissement et des Archives historiques de la Ville. Au cours des vingt-huit années où il administra, avec une compétence et un dévouement absolus, notre importante Bibliothèque, il sut y organiser maintes expositions remarquées, en mettre en valeur les rares collections. Jamais « cité des livres » n'eut de serviteur plus zélé ; de plus fidèle non plus, puisqu'il ne consentit pas, en effet, lors des tragiques journées de juin 1940, à quitter le poste qui lui était confié et qu'il demeura près des collections qu'il aimait avec dévotion pour les protéger au besoin. M. Labrosse fut l'un des otages que l'on garda durant vingt-quatre heures à l'Hôtel de Ville, au début de l'occupation.

Il lui fallut prendre sa retraite au printemps dernier, il était trop actif pour s'y résigner sans souffrance ; nul doute que l'amertume qu'il en éprouva, jointe aux rigueurs des temps détestables que nous vivons, n'ait hâté sa fin. Il n'avait que soixante et un ans.

Correspondant du Ministère de l'Education nationale, membre

du Comité des Travaux historiques et scientifiques, conservateur honoraire de la Maison de Pierre Corneille et du Musée Flaubert. M. Labrosse consacrait une part de son activité bienfaisante à diverses commissions et sociétés savantes de Rouen et notamment à la Société d'Emulation, à notre Académie, à laquelle il appartenait depuis 1919 et dont il avait été président.

Les érudits lui doivent de nombreux et importants travaux, ses collègues garderont le souvenir de ce savant modeste, courtois, bienveillant, si dévoué à notre Compagnie, si soucieux d'en maintenir les traditions.

GEORGES LAISNEY.

La bibliographie des travaux de M. Henri Labrosse a été publiée dans le *Bulletin de la Société libre d'Emulation*.

M. le Chanoine LESERGEANT

Né en 1861 à Eslettes, ordonné prêtre en 1886, professeur à l'Ecole Fénelon d'Elbeuf, vicaire au Tréport, puis à la Cathédrale, où il resta sept années, M. l'abbé Lesergeant fut nommé curé de la Cathédrale en 1910. Bientôt chanoine et archiprêtre, puis vicaire général en 1921, il voulut être, d'abord, le curé de la Cathédrale. Il le fut, avec quel heureux succès! Catéchiste persuasif, prédicateur éloquent, administrateur habile, fondateur et animateur d'œuvres, il demeura « le curé de la Cathédrale » jusqu'au jour où la maladie l'obligea de renoncer à un titre qu'il préférait à tous les autres.

Le nom de M. l'archiprêtre Lesergeant restera attaché au souvenir du Cinquième Centenaire de Jeanne d'Arc, qu'il glorifia dans son discours de réception à l'Académie — qui l'avait élu en juillet 1928 — pour laquelle, en dévot chevalier, il combattit, réclamant pour la Sainte de la Patrie ce sanctuaire que Rouen voudra, sans doute, élever un jour au lieu même de son supplice. Son nom restera encore attaché au souvenir de la dernière guerre, au cours de laquelle il voua tout son cœur généreux au service des réfugiés et des prisonniers, rassemblant les bonnes volontés, créant des refuges, des abris, des réfectoires, des ouvroirs, sollicitant des secours, obtenant les vêtements, le linge, les chaussures, les vivres qui manquaient à ses protégés.

Un vitrail de la Cathédrale, bénit en 1936, lors des noces d'or sacerdotales de M. l'archiprêtre Lesergeant et offert par un comité belge, perpétuera la mémoire du prêtre vénéré, grand par l'esprit et par le cœur, qui vient de disparaître et que ses collègues de l'Académie n'oublieront pas.

GEORGES LAISNEY.

M. ALEXANDRE FERON

Né à Rouen, à l'ombre de l'église Saint-Maclou, M. Alexandre Féron, que notre Compagnie élut en 1926, avait pris goût à la chimie auprès d'un grand-père directeur d'une usine de teinture, homme d'une grande austérité, dont il suivit les hauts exemples. Il eut la bonne fortune de recevoir les conseils d'un homme vénéré entre tous, le curé de Saint-Maclou, celui que l'on nommait, avec une tendresse respectueuse, « le bon Mgr Loth ». Celui-ci devina bientôt les aptitudes du futur historien, l'encouragea, dirigea ses premiers pas. Mgr Loth — qui n'était point janséniste, certes — avait eu un prédécesseur lointain, Charles Dufour, qui avait joué un rôle de premier plan dans le Jansénisme rouennais et dont le curé de Saint-Maclou louait souvent la bienfaisance. Mgr Loth conduisit son jeune paroissien à Charles Dufour, et Charles Dufour mena Alexandre Féron à Maignart de Bernières, à Le Guerchois, à Guillebert, à Louise Delfaut, la servante de Pascal, et à leurs adversaires : le Père Brisacier, les Jésuites, saint Jean Eudes, les Ursulines de Caen, les Confréries du Saint-Sacrement, la Compagnie de l'Hermitage.

Chimiste de profession, historien par goût, M. Féron voua désormais ses loisirs et, plus tard, toute sa vie, à l'étude du jansénisme en Normandie. Il y consacra son énergie, son application, sa science des recherches, son sens critique très sûr. Il y avait conquis une maîtrise indiscutée et ce qu'il appelait modestement : *Contribution à l'étude du Jansénisme* fait autorité désormais. On ne saurait dresser la liste des nombreux ouvrages publiés ou manuscrits que nous devons à Alexandre Féron, de tous les documents propres à éclairer l'histoire du jansénisme à Rouen, que son zèle sut réunir, depuis le *Livre de Comptes de Monsieur de Bernières* jusqu'aux écrits inédits qu'il découvrit sur les sociétés secrètes catholiques, ou ce précieux *Répertoire*

des Ouvrages et Documents pour servir à l'Histoire du Jansénisme qui existent à la Bibliothèque de Rouen et dans certaines Collections particulières qu'il établit et qui rendit et rendra tant de services aux historiens d'un mouvement théologique dont l'importance est si grande.

M. Féron aimait l'Académie dont il fut l'un des membres les plus assidus et les plus zélés. Il avait accepté de classer ses archives, s'était offert pour mettre à l'abri les pièces les plus rares de ses collections. Il l'avait bien servie, elle gardera fidèlement sa mémoire.

GEORGES LAISNEY.

BIBLIOGRAPHIE DES TRAVAUX D'ALEXANDRE FERON

I. — IMPRIMES

1. *Contribution à l'Histoire du Jansénisme en Normandie.*

[T. I] 1er fascicule. *Ses Origines dans le Diocèse de Rouen (1629-1643)*. Rouen, Lestringant, 1906, in-8°, 51 pp.

2e fascicule. *Ses Origines dans le Diocèse de Rouen. La Cure de Rouville.* Rouen, Lestringant, 1910, in-8° 84 pp.

[T. II] *L'Attitude du Clergé dans le Diocèse de Rouen sous l'Episcopat des deux Archevêques de Harlay (1630-1671)*. Rouen, Lestringant, 1913, in-8°, 323 pp.

[T. IV] *Notes et Documents sur la réception de la Bulle* Unigenitus *dans le Diocèse de Rouen*, dans *Soc. Hist. de Normandie, Mélanges*, XIe série, 1927, pp. 45-122, et Rouen, Lestringant, 1928, in-8° 78 pp.

N. mm 1

2. *Un Concile normand inédit*, dans *Rev. catholique de Normandie*, 1912, pp. 110-114. Tir. à part, sous le titre : *Acta canonica concilii provincialis Rothomagensis Gallione habiti, anno 1651, die 14 mensis januarii.* Texte inédit publié par A. Féron. Evreux, Imp. de l'Eure, 1912, in-8°, 10 pp.

N. mm 481²

3. *Un Rouennais méconnu, Ch. Maignart de Bernières, maître des Requêtes, 1616-1662. Notes sur la participation janséniste à l'établissement d'hôpitaux rouennais.* Rouen, Lecerf fils, 1924, in-8°, 36 pp.

N. m 1220

4. Rapport sur le prix Houzeau (séance publique annuelle de l'Académie de Rouen du 23 décembre 1926), dans *Précis analyt. des Trav. de l'Académie... de Rouen*, année 1926, pp. 63-67.

5. [Académie de Rouen]. Discours de réception... *Introduction à l'Etude des Sociétés secrètes catholiques dans le Diocèse de Rouen aux XVII^e et XVIII^e siècles.* — Réponse... par M. le chanoine Jouen : *Notes sur la Congrégation des Messieurs fondée au Collège des Jésuites de Rouen. Suivies d'un Essai de Reconstitution de la Liste des Confrères entre les années 1651 et 1762*, dans *Précis analyt. des Trav. de l'Académie... de Rouen*, année 1926, pp. 133-204. Tir. à part [Rouen, A. Lainé], 1927, in-8°, ij-114 pp.

m 5516

6. *Louise Delfault, servante de Pascal*, avec une pièce justificative du Chartrier de la Rivière-Bourdet. Rouen, L'Auteur, 1926, pet. in-8°, 27 pp.

Br. p 506

7. Rapport sur les prix de vertu (séance publique annuelle de l'Académie de Rouen du 22 décembre 1927), dans *Précis analyt. des Trav. de l'Académie... de Rouen*, année 1927, pp. 37-45.

8. *Louise Delfault, la « fidelle » des Pascal*, dans *Les Entretiens des « Amis de Pascal »*, novembre-décembre 1928, pp. 18-26.

Pér. m 387

9. *A propos d'une Lettre autographe de Pierre Moulin, Curé de Saint-Cande-le-Vieil de Rouen*, dans *Précis analyt. des Trav. de l'Académie... de Rouen*, année 1928, pp. 315-323.

10. *Note sur la Conversion de la Duchesse de Longueville*, dans *Précis analyt. des Trav. de l'Académie... de Rouen*, année 1929, pp. 131-143. — Tir. à part, s. l. s. n. s. d., in-8°, paginé 131-143.

Br. m 2393

11. *Un Ancêtre de Pascal, Conseiller en l'Echiquier perpétuel de Normandie (1502-1517)*, dans *Normannia*, mai 1929, pp. 300-310. — Tir. à part, sous le titre : *Un Ancêtre de Pascal Conseiller-Clerc en l'Echiquier perpétuel de Normandie (1502-1517)*. Rouen, L'Auteur, 1929, in-8°, 15 pp.

Br. mm 1116. — N. m 1134²

12. *La Vie et les Œuvres de Ch. Maignart de Bernières (1616-1662). L'Organisation de l'Assistance publique à l'époque de la Fronde.* Rouen, Lestringant, 1930, in-4°, x-431 pp.

N. m 1315. — mm 5531

13. Rapport sur les prix de vertu (séance publique annuelle de l'Académie de Rouen, 23 décembre 1930), dans *Précis analyt. des Trav. de l'Académie... de Rouen*, année 1930, pp. 73-77.

14. *Le Docteur Pierre Maignart. Une Controverse médicale au XVII^e siècle*, dans *Précis analyt. des Trav. de l'Académie... de Rouen*, année 1930, pp. 343-358. — Extrait, Rouen, L'Auteur, 1931, in-8°, 18 pp.

Br. m 2394

15. *Pour les Etudes d'Histoire locale.* I. Séance du 15 janvier 1932. Discours d'entrée en fonctions de M. A. Féron, président, dans *Précis analyt. des Trav. de l'Académie... de Rouen*, année 1932, pp. 7-37. — Tir. à part, sous le titre : *Pour les Etudes d'Histoire locale*, Rouen, L'Auteur, 1933, in-8°, viij-37 pp.

m 5535

16. Allocution [à l'occasion de la réception à l'Académie de Rouen de M. le Dr Lemesle, 21 janvier 1932], dans *Précis analyt. des Trav. de l'Académie... de Rouen*, année 1932, pp. 116-118.

17. Allocution (à l'occasion de la réception à l'Académie de Rouen de M. Robert-A. Pinchon, 1er juillet 1932), dans *Précis analyt. des Trav. de l'Académie... de Rouen*, année 1932, pp. 136-137.

18. Allocution [à l'occasion de la réception à l'Académie de Rouen de M. Beaucamp, 28 octobre 1932], dans *Précis analyt. des Trav. de l'Académie... de Rouen*, année 1932, pp. 176-178.

19. *Les Académies provinciales. Salons ou Sociétés savantes?...* Discours pour la séance publique..., 21 décembre 1933, dans *Précis analyt. des Trav. de l'Académie... de Rouen*, année 1933, pp. 29-47. — Tir. à part, sous le titre : *Les Académies provinciales. Salons ou Sociétés savantes?... Discours pour la Séance publique annuelle de l'Académie... de Rouen en M CM XXX III.* Rouen, L'Auteur, 1934, in-8°, 31 pp.

Br. mm 1403

20. Allocution du Président [de l'Académie de Rouen, M. A. Féron] à la réception de M. J. Chevalier (10 mars 1933). *Un Janséniste botaniste : Laurent Augier d'Angerville*, dans *Précis analyt. des Trav. de l'Académie... de Rouen*, année 1933, pp. 119-122.

21. *La Bibliothèque du Château du Fossé (1599-1935)* [Catalogue de vente avec notice d'Alexandre Féron]. Rouen, Imp. du *Journal de Rouen*, 1935, in-8°, 8 pp.

N. mm 79

22. *Richard Simon, curé de Bolleville.* S. l. s. n. s. d., in-8°, 7 pp. Extrait du *Bull. de la Soc. des Amys du Vieux-Dieppe*, 1938.

Br. mm 1694

23. *Saint Vincent de Paul, Vicaire général des Richelieu-Vignerod, Abbés de Saint-Ouen de Rouen.* Caen, Imp. de Caron, in-8° [1939], 15 pp.

Br. m 3043

OUVRAGES ANNONCÉS

24. *Contribution à l'Histoire du Jansénisme en Normandie* [T. III] *De la Paix de l'Eglise à la Bulle* Unigenitus.
25. *Le Livre de Comptes de M. de Bernières, pour les Œuvres d'Assistance. Années 1651-1652.*

II. — MANUSCRITS

26. *Catalogue méthodique des ouvrages de la Bibliothèque municipale de Rouen et de diverses Bibliothèques privées relatifs à l'Histoire du Jansénisme*, 1916-1921. 2 vol. in-4° (manuscrit). — La Bibliothèque de Rouen possède de ce répertoire une copie dactylographiée par ses soins.

27. *Notes sur les Officiers des Cours souveraines de Normandie de l'origine à la Révolution française.* 2 vol. in-4° (manuscrit).

Mss. m 264

28. *Les « Premières Escarmouches » entre la Compagnie du Saint-Sacrement et les Chanoines de l'Eglise de Rouen. En réponse à un article du P. Brucker, S. J.* In-4°, 68 pp. (manuscrit).

M. Maurice ALLINNE

M. Maurice Allinne, conservateur du Musée départemental des Antiquités, mourut à Rouen le 16 septembre 1942, à l'âge de soixante-douze ans.

Il nous laisse le souvenir d'une vie studieuse tout entière consacrée à l'archéologie normande. Mais, à côté de l'archéologie, et même avant elle, M. Allinne s'était montré fervent de peinture.

Il avait été élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Rouen où, sous la direction de Zacharie, il avait étudié la peinture et la gravure à l'eau-forte. L'œuvre peinte de Maurice Allinne est peu nombreuse et presque entièrement conservée dans sa famille. Ses paysages, en une grisaille commandée par l'atmosphère normande, nous paraissent plus influencés par Puvis de Chavannes que par les impressionnistes dont il se réclamait cependant.

Si l'œuvre gravée de M. Allinne est, elle aussi, peu abondante, les registres du Musée des Antiquités et ses publications conservent de nombreux dessins au trait d'une rare précision.

Il avait également copié, surtout à Gisors, des vitraux de la Renaissance, et c'est, semble-t-il, ce commerce avec le passé qui l'a conduit, pour mieux comprendre nos monuments, à ce fructueux dépouillement d'archives dont les fiches, maintenant conservées aux Archives départementales grâce à la générosité de sa veuve, permettront à d'autres de parfaire la tâche qu'il avait entreprise.

M. Allinne s'était d'abord consacré à l'étude de l'église métropolitaine de Rouen, sur laquelle, après quelques communications aux Amis des Monuments rouennais, il avait donné, en collaboration avec l'abbé Loisel, une étude sur la Cahtédrale avant l'incendie de 1200. Cette étude, dans son intention, n'était que le premier fascicule d'une monographie d'ensemble sur cet édifice.

Si la thèse soutenue dans ce livre parut plus que risquée, qui vieillissait sans discrétion les nefs de l'église, on ne peut qu'approuver l'ardeur mise par l'auteur à restituer à la Normandie la conception de la tour Saint-Romain, d'un « parti » si proche des tours de Saint-Etienne de Caen et de Jumièges.

M. Allinne poursuivit ses recherches sur la Cathédrale qui valurent aux Amis des Monuments rouennais, de 1913 à 1938 :

La Façade occidentale de la Cathédrale de Rouen ;

Le Pilier de la Porte centrale de la Façade occidentale de la Cathédrale de Rouen;

Le Tombeau du Cœur de G. d'Estouteville et le Voyage de d'Aragon à Rouen;

Les Priants du Tombeau des Cardinaux d'Amboise.

Au Congrès du Millénaire de la Normandie :

Les Vitraux de la Chapelle Saint-Romain.

A la Société libre d'Emulation :

Le Saint Etienne de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise.

Enfin, à l'Académie de Rouen, pour son discours de réception : *Identification d'un Tombeau de la Cathédrale de Rouen*, où l'anonymat d'un enfeu, rendu quelque peu mystérieux par l'imagination romantique, est levé en toute rigueur scientifique.

Car, depuis qu'il se consacrait à l'archéologie, M. Allinne avait voulu parfaire sa méthode en suivant les leçons de Paul Vitry à l'Ecole du Louvre, et c'est pour couronner ces études qu'il mit au point son *Catalogue des Statues de la Cathédrale de Rouen conservées au Musée des Antiquités.*

En 1920, M. Allinne secondait M. de Vesly à la conservation du Musée des Antiquités dont il devait devenir administrateur, puis directeur, en 1926.

Les acquisitions et l'enrichissement du Musée deviennent dès lors le principal de ses occupations. Il faisait part des résultats obtenus, tantôt à l'Académie, tantôt à la Société libre d'Emulation, ce qui nous vaut les notes :

Saint Michel terrassant le Dragon;

Deux Bas-Reliefs d'origine italienne;

Statue du Moyen Age découverte à Duclair;

Deux Trésors de Monnaies gauloises;

Notes sur un Médaillon en Marbre provenant de Gaillon;

Notes sur un Plat... datant de l'époque des invasions barbares.

Mais l'œuvre capitale de M. Allinne au Musée est la publication des *Faïences anciennes.*

Cette édition impeccable et illustrée de la reproduction de presque toutes les pièces hispano-mauresques, italiennes et françaises contenues dans les collections du Musée est beaucoup mieux qu'un simple catalogue : c'est, pour une partie de nos richesses, leur mise en valeur définitive. Une telle œuvre fait entrer les fonds trop souvent ignorés des collections provinciales dans la documentation générale de l'histoire de l'art.

Si, par ailleurs, M. Allinne n'a pu achever la mise en ordre d'un musée vraiment trop disparate, dans sa fantaisie romantique, son œuvre restera celle d'un administrateur consciencieux et entièrement dévoué à sa tâche.

Qu'il soit permis à celui qui fut appelé à seconder M. Allinne durant les derniers mois de son activité au Musée de dire la bienveillance et la droiture de l'homme. M. Allinne était d'une exceptionnelle modestie ; il avait, en quelque sorte, la pudeur de sa science ; ses affirmations étaient le fruit d'une longue méditation et si, parfois, elles paraissent tranchantes, ce n'est pas chez lui trait de caractère, mais certitude. Ceci ne suffit pas toujours à déterminer l'adhésion d'autrui, mais commande le respect de chacun.

ROBERT-C. FLAVIGNY.

M. ALBERT FAROULT

M. Albert Faroult, président honoraire de la Chambre de Commerce de Rouen et de la IIIe Région économique, est décédé à Beuzeville à l'âge de soixante-douze ans.

En M. Faroult, la province perd un Normand fervent et fidèle en qui se trouvaient réunies toutes les qualités d'une race éprise d'action et, à la fois, de poésie, chez qui s'allie l'amour des vastes horizons marins et le culte de l'intimité familiale, une race sage et généreuse, qui garde le sens de la mesure et le goût de l'humour.

Né à Fiquefleur-Equainville, M. Albert Faroult — qui comptait parmi ses ancêtres un capitaine de marine qui commanda, en 1575, pour le roi, le navire *La Licorne* — était fils et petit-fils de courtiers maritimes. Il fit, au Lycée Corneille, des études qu'il couronna et compléta par de nombreux et féconds voyages en Angleterre, en Espagne, en Italie, en Norvège, en Allemagne et en Hollande. Nommé courtier maritime en remplacement de son père en 1898, il entra en 1905 à la Chambre de Commerce de Rouen; en fut le trésorier en 1908, le secrétaire en 1913, le vice-président, chargé de l'outillage du port, en 1926, le président de 1928 à 1938. Il fit preuve dans ces importantes fonctions — comme, par ailleurs, dans celles de président de la IIIe Région économique, celles, encore, de président de la Société

de Géographie — de l'activité la plus heureuse et d'un esprit d'initiative auquel ses collègues devaient rendre hommage en le choisissant comme président du Comité des Courtiers maritimes de France et d'Algérie, auquel, aussi, nous devons, en partie, l'amélioration des accès du port de Rouen. Tant d'occupations utiles ne suffirent pas à remplir la vie de notre collègue. Les pays scandinaves et, singulièrement, la Norvège, avaient toujours sollicité ce Normand fier de ses origines, parce que ce sont pays de traditions et de belle santé physique et morale. Il voyagea en Norvège en 1908, s'intéressa, jusqu'à les recevoir à son foyer et les conseiller paternellement, aux jeunes Norvégiens qu'accueillit avant cette guerre notre Lycée. Catholique fervent, il fonda le Patronage de Saint-Louis-de-Gonzague dont il demeura toute sa vie l'animateur éclairé. Patriote zélé, il créa, avec son cousin Jean Revel, au cours de l'autre guerre, le Tricot du Soldat et se voua au service de toutes les œuvres secourables avec cette activité qu'il mettait à aider toutes les nobles causes.

M. Albert Faroult eût, peut-être, été un acteur illustre ou un chansonnier éminent s'il eût pu concilier ses goûts familiaux avec la vie un peu aventureuse des planches. Il aimait le théâtre et écrivait, tous les deux ou trois ans, avec la collaboration de son frère, des revues pleines d'esprit et d'entrain dont un public choisi applaudissait les couplets alertes et gentiment narquois et dont le grand public eût fait ses délices.

Notre collègue était un Normand fier de sa race. Il s'intéressait fort au patois de notre province, il le parlait volontiers et l'écrivait. Il composait de spirituelles chansons dans le parler de Fortmoville où il mettait en scène, avec quelle bonhomie railleuse et quelle verve, son curé, les paroissiens de celui-ci et jusqu'à lui-même. Il étudiait le patois ; polyglotte, il s'attachait à retrouver l'étymologie des mots qu'il emploie, il avait commencé un dictionnaire et une grammaire du patois du canton de Beuzeville. Il aimait à démontrer que notre parler normand n'est point, comme le croient encore trop d'ignorants, un français déformé, mais bien le dialecte même dont on usait dans notre province au XIV[e] siècle.

Normand, M. Faroult l'était au point de tenir à respecter et à encourager toutes nos traditions provinciales et jusqu'à se faire frère de charité, afin de donner à ses compatriotes un exemple et de rétablir dans son activité d'autrefois la Confrérie de Fort-

moville. Normand, il l'était encore par cet amour du foyer familial qui s'accorde si bien chez nous avec le goût du voyage. Homme de droiture et de bonté, au cœur de qui nul ne fit jamais appel en vain, il fut un père de famille modèle, soucieux du bonheur des siens et de les rassembler autour de lui lors de ces fêtes familiales qui restent, par bonheur, si fort en honneur dans notre province. La mort de l'une de ses filles, celle de sa femme, celle de son gendre, tué en mai 1940, le deuil cruel de la France, l'avaient accablé. La douleur inconsolable du père de famille et du Français ont fini par ruiner une belle santé de Normand vigoureux que nous admirions naguère encore.

Reçu à l'Académie de Rouen en mai 1924, M. Albert Faroult avait présidé avec distinction notre Compagnie qui gardera son souvenir fidèlement.

GEORGES LAISNEY.

BIBLIOGRAPHIE

M. Albert FAROULT

Canards de Rouen, en collaboration avec Gabriel Faroult (1895).
En avant la Normandie, A. et G. Faroult (1905).
Chansons du Crû (1923).
Discours de réception à l'Académie de Rouen, 23 mai 1924.

M. ROBERT PINCHON

Au nom de l'Académie de Rouen et de la Société des Artistes rouennais, j'ai le douloureux honneur de venir adresser un dernier adieu, un hommage reconnaissant et ému à l'artiste aimé, au bon et fidèle camarade Robert Pinchon.

Quelle tristesse est la nôtre : un peintre vient de fermer les yeux à la lumière, un grand peintre normand, Robert Pinchon, et pour toujours !

Depuis plus de trente-cinq ans, ce fils de littérateur élevé dans l'amour et la fréquentation de nos gloires locales se consacrait à la traduction picturale de nos paysages ; il y apportait l'ardeur dévorante et contenue, la précision et la largeur de touche, la finesse d'expression révélatrice de la nature profonde sans lesquelles il n'est pas de véritable artiste.

Et l'on sait à quel degré d'intensité il les porta, avec quel style très personnel il sut exprimer ce climat séquanien, ce brassage savant des eaux, des nuages en lutte constante avec les rayons solaires, ces silhouettes de frondaisons chevelues dont la cime se noie en des brouillards enrichis des tons les plus précieux. Devant cette production féconde autant que régulière, l'évidence éclata combien Robert Pinchon était véritablement né peintre, pourquoi les plus fins limiers d'entre les Mécènes l'avaient distingué du premier coup et s'étaient hâtés d'acquérir ses œuvres, afin d'enrichir leur galerie. Ils tablaient à juste titre sur sa jeune gloire : Au rebours de ces plantes éphémères et sans racines naïvement classées dans la catégorie des grands arbres par des amateurs mal frottés d'esthétique, celle-ci ne devait pas s'épuiser en quelques manifestations sporadiques avant de se faner définitivement.

Et chacune de ses expositions annuelles à Rouen, puis à Paris, le classa au nombre de nos meilleurs paysagistes ; il prit rang dans la cohorte des Lebourg et des Delattre, les grands maîtres de notre Ecole, sans la vision desquels il ne sera plus possible de concevoir désormais l'atmosphère rouennaise.

J'en ai pour preuve le grand triptyque du Port de Rouen, commandé par la Chambre de Commerce pour l'exposition 1937 : Cette œuvre restera le témoin type de sa facture et de sa sensibilité, elle offre les plus magnifiques expressions de l'ondulation harmonieuse de nos collines.

Aussi, quand après la mort de Philippe Zacharie, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen voulut s'agréger le représentant le plus qualifié de nos peintres, le choix fut unanime pour appeler Robert Pinchon à siéger à la place de son ancien maître. Discret et réfléchi, mais se prononçant à bon escient et avec autorité sur les questions de son ressort, sans tarder il marqua sa place parmi ses collègues. L'élu de 1932 devait être porté à notre présidence en 1941 et il faudrait remonter très haut dans nos annales pour rencontrer un peintre appelé à occuper le fauteuil avec tant de modeste bonne grâce, de tact et de modestie.

Aux charges de cette présidence, il avait été entraîné par son dévouement à une fonction analogue chez les Artistes rouennais : cette phalange, dont l'influence s'avère si considérable sur notre culture locale a tiré son dynamisme du zèle de ses divers présidents.

Robert Pinchon qui en est arraché aujourd'hui en pleine activité administrative demeurera dans le souvenir des Artistes rouennais, le modèle du camarade, plein de talent, le plus personnel et le plus affiné, mais qui dépouillé de toute morgue, a toujours su se montrer bienveillant envers les novices et les amateurs.

Il a fallu les difficultés du temps présent et d'impérieuses nécessités pour empêcher les membres du Bureau les plus qualifiés de venir eux-mêmes élever la voix ce matin ; combien ils regrettent de ne pouvoir exprimer toute leur reconnaissance désolée.

Aussi, l'Académie de Rouen et les Artistes rouennais, deux groupements, dissemblables en apparence peut-être, mais dont les racines plongent dans le même sol aimé, estiment au plus haut prix l'honneur d'inscrire dans leurs annales devant la postérité le nom de ce peintre destiné à grandir et à connaître une renommée durable.

La facture harmonieuse de son pinceau, en affirmant un style caractéristique, assure la pérénité de son nom contre la morsure d'un oubli immérité : cet oubli, soyons assurés que sa mémoire ne le connaîtra pas.

Aussi, c'est avec une note de fierté mêlée à notre douleur qu'au nom de l'Académie de Rouen et des Artistes rouennais, je viens dire le suprême « au revoir des chétiens » devant le cercueil d'un collègue qui fut un ami si sûr et si profondément aimé.

PIERRE CHIROL.

M. PAUL-LOUIS ROBERT

Tous ceux que tue la guerre ne meurent pas à la guerre. Paul-Louis Robert avait dévoué toute sa vie au service de la beauté artistique et, singulièrement, de la poésie dramatique. Il allait dans l'existence « les yeux fixés sur les étoiles » — et n'est-il pas l'auteur d'un ouvrage dont le titre est précisément *Le Semeur d'étoiles* ? —; il est mort parce qu'en cette époque sans joie, les étoiles sont obscurcies par toutes sortes de fumées délétères et que la Beauté — pour un temps — n'a plus de place en ce monde accablé de soucis et désolé...

Grand lettré, professeur de Belles-Lettres à Elbeuf et à Rouen, critique musical, puis critique dramatique, Paul-Louis Robert fut

féru de romantisme au point de se faire, comme il se plaisait à le dire, un « chemineau des Lettres et de la Musique romantiques », allant, avec le plus rare désintéressement, en pèlerin passionné, expliquer, commenter, célébrer les œuvres des plus grands maîtres, et les défendre au besoin, de cité en cité, de pays en pays. Tour à tour, les grandes villes de France, de Belgique, d'Espagne, entendirent, applaudirent sa parole chaleureuse. Conférencier enthousiaste, notre collègue fut aussi un écrivain persuasif dont de nombreuses Revues, le *Bulletin de la Société d'Emulation*, le *Journal de Rouen*, publièrent les études ferventes consacrées à l'histoire de la Musique et, notamment, à Gluck, Chopin, Litz, Boieldieu, surtout à Wagner et à Berlioz — son idole. Que Paul-Louis Robert écrivît pour les assises de Caumont, en 1924, un *Rapport sur le mouvement littéraire en Normandie*, qui fut remarqué, qu'il fondât à Rouen, en 1927, la « Société des Amis du Théâtre des Arts », pour faire jouer sur la grande scène rouennaise — trop souvent profanée à son gré par des œuvres sans beauté — *Parsifal* ou *Boris Godounov*, qu'il créât, en 1938, ce *Guide des Spectacles et des Concerts* qui, comme tant d'œuvres utiles, n'eut qu'une durée éphémère, notre collègue n'eut jamais d'autre dessein que de révéler la Beauté spirituelle aux foules, trop volontiers soucieuses de gains et de plaisirs grossiers.

La disparition du Théâtre des Arts, qu'il avait si bien servi, sur lequel il avait fondé de si beaux espoirs, porta le dernier coup à cette âme sensible et généreuse.

Paul-Louis Robert faisait partie de notre Académie depuis 1927, il fut un de nos membres les plus assidus, nul d'entre nous n'oubliera sa charmante courtoisie ni la flamme avec laquelle il célébra les poètes et les musiciens chers à son cœur.

Au nom de notre Compagnie, je salue respectueusement la dépouille de notre collègue, et je m'incline très bas devant celle qui sut écarter du chemin que suivit son poète, les ronces et les épines, aussi longtemps qu'il fut possible, avec un dévouement dont lui sont reconnaissants tous ceux qui aimaient le compagnon des jours de joie comme des jours de peine qu'elle a perdu.

GEORGES LAISNEY.

La bibliographie des travaux de M. Paul-Louis Robert a été publiée dans le *Bulletin de la Société libre d'Emulation*.

M. Louis DUBREUIL

Notre ancien Président est décédé le 27 novembre, après une longue et douloureuse maladie et des souffrances héroïquement supportées.

La guerre de 1914 avait meurtri physiquement M. Louis Dubreuil. En Français pour qui — je cite ses paroles — « le sacrifice est l'essence de la vie humaine », il était parti pour le front sur sa demande et en était revenu cruellement mutilé. La guerre de 1939 l'avait blessé moralement, d'abord en meurtrissant douloureusement la Patrie, puis en lui enlevant un de ses fils, encore prisonnier en Allemagne aujourd'hui et qui aura appris, en exil, par un journal, la mort d'un père tendrement aimé dont le vœu le plus cher était de le revoir.

Homme que la volonté de « servir » ne cessa d'animer, M. Louis Dubreuil avait servi sa Patrie en soldat plein de courage et de foi, il servit après la guerre, ses camarades de combat en fondant à Rouen une section de l'Association fraternelle des Blessés de la Grande Guerre et en présidant la 7e Section des Médaillés militaires ; il servit sa ville en citoyen zélé en acceptant, en novembre 1919, le mandat de Conseiller municipal, en 1922 celui de Conseiller général, en consentant, en novembre 1922, à succéder à Lucien Valin en qualité de Maire de Rouen. Elu député de la Seine-Inférieure le 11 mai 1924, il servit encore son pays de tout son dévouement et avec cette modestie qui est la parure des gens de cœur. « Les soldats du devoir quotidien — a-t-il dit lors de l'une de nos séances publiques — ne font pas étalage de leurs vertus ». Les siennes lui mériteront une place de choix dans le souvenir de ses concitoyens.

Grand lettré, homme d'une culture universelle et que rien de ce qui touche aux Lettres et aux Arts ne laissait indifférent, d'une érudition profonde et étendue, familier aussi bien des littératures étrangères modernes que des littératures classiques — ses communications à l'Académie en témoignent — orateur plein de sagesse et d'esprit, écrivain distingué, M. Louis Dubreuil appartint à la plupart des sociétés savantes de Rouen et de la région et participa avec zèle à leurs travaux. Il était membre de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure et du Conseil de l'Histoire de Normandie, il présida la Société de Géographie et la Société des Monuments rouennais ; vous en fîtes à deux reprises votre Président.

Il aimait notre Compagnie, notre Compagnie l'aimait ; il fut un académicien actif aussi longtemps que ses forces le lui permirent. Ses communications, parfois improvisées, et avec quel talent et quel esprit, lors de ces séances où les convenances académiques dictent à votre Président le devoir de prendre, au pied levé, la place d'un orateur défaillant, étaient écoutées avec le plus vif intérêt et beaucoup de profit toujours ; ses interventions étaient dictées par la sagesse même, ses Rapports sur vos Prix académiques par l'indulgence et la bonté. La maladie, depuis des mois, le tenait éloigné de nous. Lors d'un répit qu'elle lui avait consenti, il était venu assister à la réception de M. Eloy, son ami. Nous ne l'avions pas revu depuis.

Je me rappelle qu'au terme du dernier discours qu'il prononça, lors de la Séance publique de décembre 1941, M. Louis Dubreuil nous dit, à peu près : « Je souhaite de tout mon cœur que nous nous retrouvions l'an prochain à pareille époque dans une France enfin libérée... » Ce vœu que nous formions tous avec lui, n'aura, hélas ! pas été exaucé, mais quand, un jour — prochain, espérons-le — la France sera redevenue maîtresse de son destin, nous donnerons une pensée à notre ancien Président et notre joie sera grandie de celle que nous saurons, alors, qu'il eût lui-même éprouvée.

GEORGES LAISNEY.

BIBLIOGRAPHIE DES TRAVAUX
M. LOUIS DUBREUIL

1. *Les Jetons rouennais de la Ville et des Corporations jusqu'en 1789.* Communication..., 28 décembre 1918, dans *Bull. des Amis des Monuments rouennais*, 1914-1920, pp. 91-104, planche.

2. *Nouvelles.* Paris, Imp. de Malherbe, 1920, in-8°, IV-55 pp.
m 4663

3. Discours de réception... [à l'Académie de Rouen]. *La Vie rouennaise au XVI^e siècle*, dans *Précis analyt. des Trav. de l'Académie... de Rouen*, année 1921, pp. 7-24.

4. *Les Restes du Monastère des Célestins*, dans *Bull. des Amis des Monuments rouennais*, 1922-1923, pp. 99-117, fig., pl.

5. *La Ferme du Grand-Aulnay*, dans *Bull. des Amis des Monuments rouennais*, 1924-1925, pp. 51-58, fig., pl.

6. *Le Tableau des Grands-Gardes de la Salle des Merciers-Drapiers*, dans *Bull. des Amis des Monuments rouennais*, 1926-1927, pp. 169-170, planche.

7. Rapport sur les prix Octave Rouland, Boulet-Lemoine et Dumanoir. Rapport sur les prix Braquehais-Verdrel et Rousselin-Mayet (séance publique annuelle de l'Académie de Rouen, 19 décembre 1929), dans *Précis analyt. des Trav. de l'Académie... de Rouen*, année 1929, pp. 21-40.

8. *Flaubert, Historien de son époque*. Communication..., dans *Précis analyt. des Trav. de l'Académie... de Rouen*, année 1930, pp. 389-395.

9. Rapport sur le prix Gossier (Belles-Lettres) (séance publique annuelle de l'Académie de Rouen, 17 décembre 1936), dans *Précis analyt. des Trav. de l'Académie... de Rouen*, année 1936, pp. 71-74.

Georges RUEL

Après avoir donné à notre ville la plus grande partie de sa vie, notre confrère Georges Ruel s'éteignit à Honfleur après une douloureuse et longue maladie au cours de laquelle, au dire de ceux qui l'entouraient, il affirma des sentiments qui consacrèrent son caractère, réfléchi, tenace, mais modeste et essentiellement bon.

L'exemple des vertus qu'il pratiquait à un si haut degré, écrivit après sa mort l'infirmière qui le soigna, ne s'effacera jamais de ma mémoire. « Mon Dieu, épargnez-moi les grandes « souffrances, mais toutefois si c'est compatible avec la justice « divine ! » répétait-il sans cesse.

Né à Honfleur le 23 octobre 1860, l'esprit de son père, architecte, devait exercer une sérieuse influence sur son avenir, mais ce qui le toucha le plus, c'est la beauté de sa ville et de ses environs.

Son âme extrêmement sensible ne pouvait, en effet, demeurer indifférente au charme des paysages qui l'entouraient, la mer, l'estuaire de la Seine, les campagnes pleines de séduction par leur caractère, leur couleur, leur atmosphère.

Mais ce qui le frappa également, ce fut le caractère artistique du Vieux Honfleur, avec son église de bois et son clocher isolé, son vieil hôpital, ses quais, son histoire à laquelle s'attachèrent tant de marins illustres.

Son père devait décider de sa carrière ; les campagnes devaient affirmer sa sensibilité et son art ; le passé, ses goûts pour l'archéologie et le folklore.

Il fit ses études au Collège d'Honfleur, dirigé alors par Arthur Boudin, homme d'un esprit élevé et artiste délicat.

Son éducation ne fut pas non plus sans exercer son influence sur l'esprit de Ruel, et les pensées du maître et de l'élève se confondirent à ce point, qu'une amitié vive et sincère les unit profondément.

Après sa sortie du Collège, Ruel partit à Paris, à l'Ecole des Beaux-Arts, où il fit ses études dans l'atelier du maître Guadet.

Il terminait celles-ci, lorsqu'à un concours ouvert à Rouen pour une exposition régionale, en 1896, il obtint le premier prix.

Chargé de la direction des travaux, cette œuvre qui consacra la valeur de l'artiste, le décida, malgré l'amour qu'il avait voué à sa ville natale, à se fixer définitivement à Rouen.

Ses vieux monuments et l'originalité de son mobilier et des objets en usage aux différentes époques de son histoire eurent vite fait de le captiver.

Si l'habitation reflète le caractère de ceux qu'elle abrite, le vieux logis du 74 de la rue Saint-Romain où demeurait Ruel donna à tous ceux qui l'ont visité une expression fidèle de ses goûts et de l'amour profond qu'il voua au folklore normand et en particulier à celui de notre ville.

Sa maison et lui ne faisaient qu'un, ils étaient incarnés l'un dans l'autre.

Nommé professeur d'architecture à l'Ecole régionale des Beaux-Arts et à l'Ecole d'Architecture de Rouen, il y forma des élèves de talent dont notre ville peut être fière aujourd'hui.

Avec leur esprit propre qu'a su ménager leur professeur, ils tiennent, en effet, par leurs œuvres, une belle place à côté de celles de leur maître.

Reçu à l'Académie en 1903, son discours de réception porte en titre : *La Maison que l'on aime.* Pouvait-il choisir un sujet qui définît mieux que tout autre la délicatesse de son âme d'architecte?

Ceux de nos confrères qui l'ont connu se souviennent de l'esprit qu'il apportait dans les discussions qui s'éveillent parfois au cours de nos séances.

Silencieux et prudent, il écoutait longuement les arguments de chacun et ne se prononçait qu'après avoir arrêté une opinion toujours définitive et dont rien ne pouvait plus le séparer.

Cependant, l'âge avançant, Ruel dut prendre sa retraite de professeur en 1937.

La pensée de ne plus voir désormais son cher atelier lui porta un coup terrible et c'est dans une désolation profonde qu'il passa encore à Rouen les trois années qui suivirent.

Le chagrin et la maladie, en effet, eurent raison de lui.

Il manifesta alors un ardent désir de retourner à sa ville natale et c'est là, à partir du début de l'année 1941, qu'il acheva d'éteindre lentement sa belle carrière, entouré des soins et des sentiments d'affection profonde que lui prodiguèrent ceux qui pouvaient encore l'approcher.

« Mon Dieu, ayez pitié de celles qui me soignent et ayez pitié de moi », répétait-il sans cesse.

En mettant un terme à ses terribles souffrances, acceptées avec résignation, Dieu exauça enfin ses prières en le rappelant à Lui le 1er janvier 1942.

ED. DELABARRE.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

TABLEAU DE L'ACADÉMIE AU 31 DÉCEMBRE 1944 5

EXERCICE 1942

CHRONIQUE DE L'ANNÉE, par M. le Chanoine LETELLIER... 11

COMPTES DE L'ANNÉE 19

SÉANCE PUBLIQUE DU 26 DÉCEMBRE 1942 :

Allocution de M. Georges LAISNEY, président 23

Rapport sur les prix de la fondation Braquehais-Verdrel, par M. Pierre CHIROL 27

Rapport sur les prix des fondations Boulet-Lemoine, Dumanoir et Octave Rouland, par M. le Chanoine COUTAN 35

Rapport sur le prix de Littérature régionaliste et le prix Bouctot, par M. LAIGNEL-LAVASTINE... 41

Rapport sur les prix de la fondation Pellecat, par M. Pierre CHIROL 57

EXERCICE 1943

CHRONIQUE DE L'ANNÉE, par M. le Chanoine LETELLIER... 61

COMPTES DE L'ANNÉE 67

SÉANCE PUBLIQUE DU 23 DÉCEMBRE 1943 :

Allocution de M. Georges LAISNEY, président 71

Rapport sur les prix de la fondation Braquehais-Verdrel, par M. Pierre ABBAT 75

Rapport sur les prix Octave Rouland et Boulet-Lemoine, par M. Henri ELOY 85

Rapport sur les prix Pellecat, par M. Robert-C. FLAVIGNY 89

Rapport sur le prix Courtonne-Lenepveu, par M. le Docteur COUTAN 93

Rapport sur le prix Houzeau, par M. Eugène Le Graverend 95

Rapport sur le prix La Reinty, par M. Pierre Abbat 101

Rapport sur le prix de Littérature régionaliste, par M. Paul Laignel-Lavastine..... 107

EXERCICE 1944

Chronique de l'année, par M. le Chanoine Letellier... 125

Comptes de l'année..... 131

Séance publique du 23 décembre 1944 :

Rapport sur le prix Dumanoir, par M. Pierre Chirol 135

Rapport sur les prix de fondations Braquehais-Verdrel et Rousselin-Mayet, par M. Pierre Abbat 143

Rapport sur les prix Boulet-Lemoine et Octave Rouland, par M. Henri Eloy..... 151

Rapport sur le prix Bouctot, par M. Marcel Lanquetuit 155

Rapport sur les prix Pellecat et Vermont, par M. Robert-C. Flavigny..... 157

Rapport sur le prix de Littérature régionaliste, par M. Laignel-Lavastine..... 161

Discours de réception :

Discours de réception du Docteur Raymond Neveu (24 avril 1942) : *Le Rôle des Insectes dans la transmission de certaines maladies épidémiques et particulièrement des maladies tropicales*..... 177

Réponse de M. Robert Regnier : *Le Rôle des Insectes dans la transmission des maladies aux plantes* 199

Discours de réception de M. Henri Eloy (3 juillet 1942) :

Eloge de M. Henri Paulme..... 211

Un Collaborateur de l'Abbé Cochet : Paul-Henri Cahingt. Lettres inédites de l'Abbé Cochet..... 217

Réponse de M. René HERVAL : *Un Souverain anglo-normand oublié : Henri le Jeune, dit Court-Mantel (1155-1183)* 247

Discours de réception du R. P. Dom Lucien DAVID (30 octobre 1942) : *Dom Joseph Pothier, Abbé de Saint-Wandrille, Restaurateur du Chant grégorien (1835-1923)* 269

Réponse de M. René HERVAL : *Guillaume de Volpiano, premier Abbé de Fécamp, et la Renaissance romane en Normandie au XI^e siècle*..... 303

Discours de réception de M. Robert TROUDE (28 novembre 1942) : *Nicole Oresme*..... 321

Réponse de M. LAIGNEL-LAVASTINE : *L'Idée de Progrès* 343

Discours de réception de M. Pierre ABBAT (23 janvier 1943) : *Constructions navales et Constructeurs normands* 365

Réponse de M. Pierre CHIROL..... 417

Discours de réception de M. Robert-C. FLAVIGNY (13 novembre 1943) : *Une Esthétique de « Décadence ». Note sur les reliefs romains de Lillebonne conservés au Musée départemental des Antiquités* 439

Réponse de M. Pierre CHIROL : *J.-E. Barthélémy, architecte* 463

Discours de réception de M. le Chanoine DELEPOUVE (4 décembre 1943) : *La Maîtrise Saint-Evode (1935-1943)* 493

Réponse de M. le Chanoine Ed. COUTAN : *Le Charme des Cantorias* 511

Discours de réception de M. le Vice-Amiral DURAND-VIEL (2 décembre 1944) : *Les Leçons de l'Histoire : Pourquoi nous devions avoir confiance...* 523

Réponse de M. Pierre ABBAT : *De la Guerre de Troie à la Campagne de Normandie : Vues fragmentaires sur quelques opérations de débarquement.* 545

De la Pathologie du Sympathique à celle du Caractère, par M. le Professeur LAIGNEL-LAVASTINE. 575

Cérémonies du IIe Centenaire (1744-1944) 583

Message de l'Académie française 585

Allocution de M. Bourdeau de Fontenay 586

Discours du Président 593

Hommage a nos Morts :

M. Henri Labrosse, par M. Georges Laisney 631

M. le Chanoine Lesergeant, par M. G. Laisney ... 632

M. Alexandre Féron, par M. Georges Laisney 633

M. Maurice Allinne, par M. Robert-C. Flavigny. 638

M. Albert Faroult, par M. Georges Laisney 640

M. Robert Pinchon, par M. Pierre Chirol 642

M. Paul-Louis Robert, par M. Georges Laisney ... 644

M. Louis Dubreuil, par M. Georges Laisney 646

M. Georges Ruel, par M. Ed. Delabarre 648

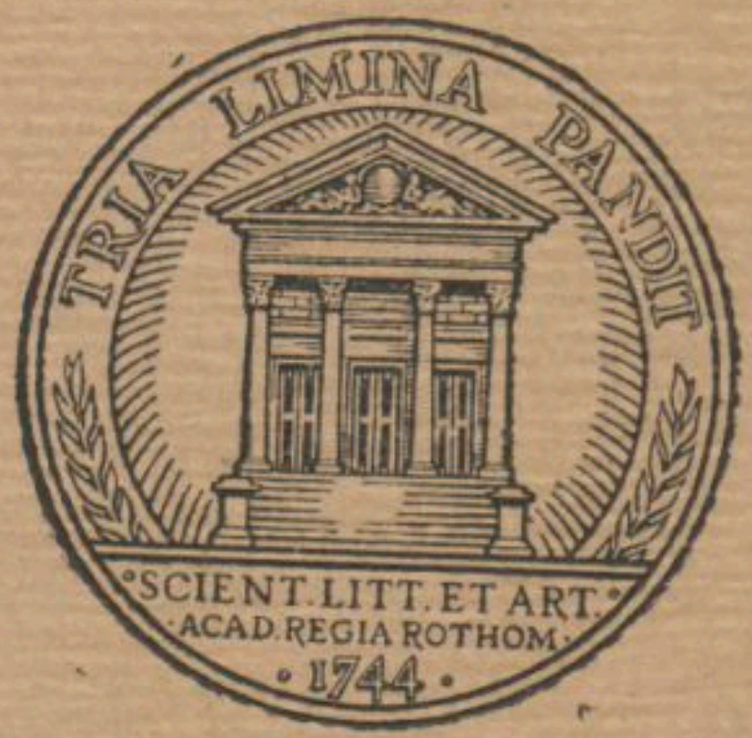
TRIA LUMINA PANDIT
SCIENT. LITT. ET ART.
ACAD. REGIA ROTHOM.
1744